DÉPÔT
Sci...
N° 734
191

LES APOCRYPHES DU NOUVEAU TESTAMENT
PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE
J. BOUSQUET et E. AMANN

LES ACTES DE PAUL ET SES LETTRES APOCRYPHES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

INTRODUCTION

TEXTES, TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

LÉON VOUAUX
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE LA MALGRANGE

PARIS
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
L. LETOUZEY, SUCC'.
76bis, RUE DES SAINTS-PÈRES
1913

NIHIL OBSTAT

Nanceii, die 5 martii 1912.

CAROLUS RUCH,
Vic. gen., Censor.

IMPRIMATUR

Nanceii, die 5 martii 1912.

† CAROLUS FRANCISCUS,
Episcop. Nanc. et Tull.

Parisiis, die 18 octobris 1912.

G. LEFEBVRE,
Vic. gen.



AVANT-PROPOS

Il est rare qu'une production de l'esprit humain, si médiocre soit-elle, ne récompense pas les efforts de qui sait l'étudier, sinon par une moisson, du moins par une gerbe d'idées intéressantes ou de détails curieux. Et quand cette œuvre est due à une époque très reculée, quand elle vient jeter quelque lumière sur un siècle peu connu, ou plutôt quand elle nous permet de pénétrer dans un état d'âme tout particulier, même si nous devions nous arrêter au seuil de nos recherches, elle mérite encore toute notre attention.

C'est le cas de ces anciens Actes apocryphes des apôtres, fruit de l'esprit chrétien au IIe ou au IIIe siècle, livres populaires, où se manifestent librement, sans contrainte, et trop souvent sans souci de l'orthodoxie, les tendances, les espoirs et les croyances de la masse des fidèles. L'époque est obscure et trouble; le christianisme, il est vrai, a creusé profondément ses sillons dans tout le monde grec, l'a envahi, en a fait son domaine très riche et très fécond; mais sa doctrine est loin d'avoir acquis déjà la précision dans les termes que vont lui donner deux siècles d'épreuves et de luttes; et cependant, à mesure que l'arbre grandit, cette doctrine qui en est la sève provoque, dans sa vigueur, de telles poussées, que les excroissances se nouent et se développent en dehors de la vie normale de cette plante puissante, que des parasites s'y greffent, que des idées étrangères viennent lui emprunter une force qu'elles ne possèdent pas par elles-mêmes. Et il arrive qu'au milieu des fruits les plus sains, d'autres apparaissent, empoisonnés, et que les meilleurs yeux s'y trompent. Ainsi, souvent,

les auteurs des Actes apocryphes ont cueilli au hasard, et celui que nous allons étudier, le plus catholique de tous certainement, n'a pas su toujours éviter les méprises. Il n'en est que plus intéressant de le connaître, et de suivre avec lui les tâtonnements de la pensée populaire, avant que le magistère de l'Église ne vienne peu à peu la fixer.

L'ascèse est certainement une des tendances religieuses les plus caractéristiques de ces temps, soit parmi les hérétiques, soit parmi les orthodoxes; la ferveur était grande encore, entretenue par des persécutions qui ne laissaient aux chrétiens que de courts moments de répit; d'autre part, à beaucoup, la fin du monde et le jour du jugement paraissaient tout proches; on s'y préparait donc par les pratiques les plus austères, et on était porté à voir dans l'ascétisme le plus outré, et même dans l'abstention absolue du mariage, la condition nécessaire d'une vie vraiment chrétienne. Les *Actes de saint Paul* sont nés de cet esprit, qui nous a valu l'apparition de cette figure attachante de sainte Thècle, arrachée à l'inconnu où sans doute elle serait toujours restée. Mais ils ont été aussi aux mains de l'auteur une arme de combat contre les gnostiques, et nous montrent, si peu que ce soit, comment la théologie allait dès lors se précisant, en attendant que d'autres adversaires viennent donner aux Pères de l'Église l'occasion de débrouiller les idées encore confuses sur les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation.

Voilà le grand intérêt de ces actes; ils en ont un autre : historique? Non; ce serait pure illusion que vouloir demander des renseignements exacts à ceux qui s'en inquiétaient si peu. Mais si, dans le roman le plus fantaisiste, l'auteur met forcément quelque chose de l'idéal qui vit réellement en lui, nous sentirons palpiter, dans ces romans pieux que sont les apocryphes, l'âme naïve et crédule, amoureuse de merveilleux, des chré-

tiens du IIe siècle, et nous nous laisserons aller à leur charme enfantin et vieillot.

L'étude présente doit beaucoup au livre pénétrant de C. Schmidt, qui, après avoir découvert la version copte des *Acta Pauli* et avoir ainsi retrouvé l'ensemble dont on ne connaissait que trois fragments épars, accompagna sa publication de recherches magistrales sur l'œuvre entière.

M. l'abbé Ruch, vicaire général de Nancy, M. l'abbé Amann surtout, ont bien voulu revoir mon travail et m'ont fourni de précieuses indications; je les en remercie bien sincèrement.

A part, dans un Appendice, sont étudiés la lettre aux Laodicéens, la correspondance entre Sénèque et saint Paul, et même le fragment que Zahn a donné comme pouvant être l'épître apocryphe perdue aux Alexandrins.

ERRATA

	au lieu de :	lire :
Page 21, ligne 7	*L*	L_1
Page 76, ligne 13 (du bas)	c	le
Page 140, ligne 9 (du bas)	*M*	M_3
Page 146, ligne 17	Μαρτύριον.	Μαρτύριον
Page 152, ligne 6	ἰπεῖν	εἰπεῖν
Page 158, ligne 19	*s*	s_c
Page 162, dernière ligne	*e*	*et*
Page 166, ligne 9 (du bas)	*espicias*	*respicias*
Page 172, ligne 16	στόματο	στόματος
Page 188, ligne 5 (du bas)	*omnis.*	*omnis*
Page 212, dernière ligne	*miligela*	*miligala*
Page 219, ligne 13 (du bas)	σ	σε
Page 262, ligne 11	*L*	L_2
Page 264, dernière ligne	*L*	L_1
Page 274, ligne 1	acti	jacti
Page 290, ligne 10 (du bas)	ἀτενίζοντε	ἀτενίζοντες

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE. — TEXTES ET VERSIONS

1. Résumé de l'œuvre.

Les *Actes de Paul* n'ont été longtemps connus que par leurs trois principaux fragments, les Actes de Paul et de Thècle, la correspondance apocryphe entre les Corinthiens et l'apôtre, et le martyre de saint Paul; et, si l'on avait soupçonné que le second faisait vraiment partie de l'ensemble, jamais on ne l'avait pensé du premier, que l'on regardait comme une œuvre à part. La découverte qu'a faite C. Schmidt [1] d'une version copte, très mutilée, très précieuse cependant, a montré quel lien intime unissait ces fragments dans un récit unique, qui est bien l'ouvrage grec désigné dès le commencement du IIIe siècle sous le nom de Πράξεις Παύλου. Nous le prouverons plus loin, en mettant en relief l'accord des doctrines, l'enchaînement des épisodes, et, dans toutes les notes critiques, la haute valeur de cette version copte, presque toujours en harmonie avec les meilleurs textes.

1. *Acta Pauli*, Leipzig, 1905.

C'est donc elle qui nous fournira le fil conducteur, notre guide parmi les différentes parties des Actes. Et c'est en suivant ses indications que, pour mieux nous orienter, pour mieux nous rendre compte des doctrines et de la valeur de cette œuvre, ainsi que de ce qu'en ont dit les écrivains ecclésiastiques, nous allons en donner d'abord un bref résumé, d'après le texte de Lipsius[1] pour les *Acta Theclæ* et le martyre, de Vetter[2] pour la correspondance, de la version copte pour les autres épisodes.

I. *Séjour à Antioche.* — Saint Paul, à Antioche de Pisidie, guérit le fils de deux Juifs, Ancharès et Phila qui se convertissent. Mais la foule, d'abord enthousiasmée, s'irrite ensuite contre l'apôtre, le maltraite et le chasse du pays.

II. *Séjour à Iconium. Actes de Paul et de Thècle.* — Il se rend alors à Iconium; c'est le début de l'épisode qu'on a désigné sous le nom d'Actes de Paul et de Thècle. Ce récit comprend quarante-trois chapitres, dont les six premiers, I-VI, racontent l'arrivée et la réception de Paul; les treize suivants, VII-XIX, la conversion de sainte Thècle et la colère de sa mère Théoclie et de son fiancé Thamyris, qui font jeter saint Paul dans une prison, où Thècle le visite; trois, XX-XXII, le premier jugement, à la suite duquel Paul est expulsé, et Thècle condamnée au bûcher, puis miraculeusement sauvée; trois, XXIII-XXV, la vie de saint Paul, d'Onésiphore et de la sainte dans un tombeau près d'Iconium; treize, XXVI-XXXVIII, le départ de Paul et de Thècle pour Antioche, la rencontre d'Alexandre, la disparition de saint Paul, l'insulte, la condamnation de Thècle, son séjour chez Tryphaine, ses différentes épreuves et sa délivrance définitive; les cinq derniers, XXXIX-XLIII, la conversion de Tryphaine, la visite de Thècle à Myre où elle

1. *Acta apostolorum apocrypha*, t. I, p. 104-117, 235-269.
2. *Der apokryphe dritte Korintherbrief*, Vienne, 1894, p. 58-69.

retrouve Paul, son retour à Iconium, sa retraite à Séleucie et sa mort.

I. Paul se rend à Iconium, en compagnie de Démas et d'Hermogène, deux faux disciples, à qui cependant, loin de leur vouloir du mal, il enseigne la naissance, la résurrection et les grandes actions du Christ. II. Un chrétien de la ville, Onésiphore, avec sa famille, a reçu de Tite le signalement de l'apôtre et se propose d'aller à sa rencontre, pour lui offrir l'hospitalité; III. il l'attend sur la route de Lystra et le reconnaît d'après les renseignements fournis par Tite; IV. salutations réciproques, dont Démas et Hermogène ne reçoivent leur part qu'après l'avoir réclamée avec hypocrisie. V-VI. Tous se rendent à la maison d'Onésiphore, où ils « brisent le pain » et où Paul prononce un discours sous forme de treize macarismes, vantant surtout la continence et la pureté du cœur.

VII. Cependant, une vierge, Thècle, fille de Théoclie et fiancée à Thamyris, l'un des jeunes gens les plus riches et les plus influents d'Iconium, entend Paul d'une fenêtre de sa maison, voisine de celle d'Onésiphore, est séduite par la parole de l'apôtre et se sent prise du désir de le voir. VIII-IX. Elle reste immobile à sa fenêtre; sa mère s'en épouvante et mande le fiancé, lui apprenant cette étrange attitude de Thècle et l'attraction exercée par Paul sur toutes les femmes de la ville, en particulier sur la jeune fille. X. C'est en vain que Thamyris et Théoclie unissent leurs supplications pour arracher celle-ci à sa contemplation; elle ne leur répond pas. XI. Alors, Thamyris se précipite aux renseignements, voit Démas et Hermogène et leur promet beaucoup d'argent s'ils veulent lui dire ce qu'ils savent sur Paul. XII. Ils lui répondent qu'il enseigne la continence et en fait la condition de la résurrection; XIII. Thamyris les entraîne chez lui, leur offre un copieux repas et leur demande des informations plus précises, en leur confiant son chagrin.

XIV. « Accuse donc Paul d'être chrétien devant le gouverneur Cestilius, » disent-ils; et ils exposent leur propre manière d'entendre la résurrection. XV. Thamyris suit en partie leur conseil. Le lendemain, avec des magistrats, des gardes et une foule nombreuse, il se rend à la maison d'Onésiphore, arrête Paul; XVI. le traîne devant le tribunal et l'y accuse de détourner les jeunes filles du mariage, alors que, de nouveau, Démas et Hermogène lui conseillent de dire tout simplement qu'il est chrétien, comme un sûr moyen de le perdre. Cestilius interroge Paul. XVII. Celui-ci répond qu'il annonce le Christ, désireux de sauver les hommes, de les arracher au péché et à la mort, et demande en quoi il commet ainsi quelque injustice. Le gouverneur le renvoie en prison, remettant à plus tard un interrogatoire plus approfondi. XVIII. Cependant, Thècle séduit par des présents le portier de sa maison, puis celui de la prison, et, pendant la nuit, visite Paul, qui lui enseigne les grandeurs de Dieu et la confirme dans la foi; XIX. mais Thamyris et Théoclie apprennent cette fuite et, de nouveau et plus violemment, se plaignent à Cestilius.

XX. Celui-ci fait traduire Paul devant lui, pendant que Thècle se désole dans la prison. La foule pousse des cris de colère contre Paul; mais le gouverneur écoute l'apôtre avec plaisir. Il ordonne d'amener Thècle elle-même, qui, ravie de retrouver Paul, ne répond à aucune question. Théoclie furieuse demande elle-même qu'elle soit brûlée. XXI. A regret, le gouverneur y consent, en même temps qu'il ordonne de flageller l'apôtre et de le chasser. La foule s'amasse au théâtre, autour du bûcher; Thècle voit, au milieu d'elle, sous les traits de Paul, le Christ, qui, à ses yeux, retourne au ciel. XXII. Le bûcher prêt, Thècle y monte; la flamme s'élève sans la toucher, et une nuée de pluie et de grêle l'éteint et sauve la jeune fille.

XXIII. Pendant ce temps, Paul, qui s'était rendu, avec Onésiphore et sa famille, dans un tombeau près d'Iconium, jeûnait et priait avec eux. Après six jours, comme les deux enfants d'Onésiphore avaient faim, l'apôtre envoie à la ville, pour acheter des pains, l'un d'entre eux, qui y rencontre Thècle cherchant Paul; il la ramène avec lui. XXIV. Elle arrive au moment même où Paul, sans la voir, implorait le Seigneur en sa faveur; elle répond par des actions de grâces. XXV. Grande joie; repas frugal. Thècle demande à l'apôtre de l'accompagner; celui-ci exprime ses craintes à propos de nouvelles épreuves possibles et remet à plus tard le baptême que la jeune fille sollicitait de lui.

XXVI. Il exauce néanmoins l'un de ses désirs en se rendant avec elle à Antioche, pendant qu'Onésiphore retourne à Iconium. Dès leur entrée dans la ville, ils rencontrent Alexandre, un Syrien possédant alors dans Antioche une grande autorité et donnant des jeux, par suite, revêtu d'un caractère religieux. Cet homme s'éprend subitement de Thècle et la demande à Paul. Celui-ci répond qu'il ne la connaît pas et disparaît. Alexandre embrasse alors la jeune fille, qui s'indigne, lui déchire son vêtement et lui arrache la couronne de la tête; XXVII. plainte du Syrien au gouverneur; Thècle est condamnée aux bêtes; les femmes de la ville s'indignent hautement. Cependant, sur sa demande, la jeune fille est confiée à une vieille reine, Tryphaine, habitant Antioche, qui doit sauvegarder sa pureté. XXVIII. A la montre des bêtes, une lionne, sur laquelle on a attaché Thècle, lui lèche les pieds; au milieu des sympathies des femmes, qui protestent contre l'accusation de « sacrilège » dont on la charge, elle est rendue à Tryphaine. La fille de celle-ci, Phalconille, morte, lui apparaît en songe et demande les prières de Thècle pour « passer dans le séjour des justes. » XXIX. La reine ayant fait part de ce désir à Thècle, celle-ci l'exauce et

prie. xxx. Le lendemain, Alexandre vient prendre la jeune fille; Tryphaine, qui s'est éprise pour celle-ci d'un véritable amour maternel, le met en fuite par ses cris, se désole, supplie le Dieu de Thècle. xxxi. Elle repousse les soldats venus pour entraîner la vierge; et, dans un sentiment touchant, la conduit elle-même au supplice. Thècle la remercie et prie pour elle le Seigneur. xxxii. Cependant, au milieu des rugissements des fauves, la foule se divise, les uns réclamant la condamnée, pendant que les femmes crient hautement à l'injustice. xxxiii. Thècle, presque nue, est exposée aux bêtes; une lionne se couche à ses pieds et, pour la défendre, tue une ourse et un lion, mais succombe avec ce dernier. xxxiv. Devant d'autres fauves, la jeune fille se jette, malgré les supplications de la foule, dans une pièce d'eau remplie de phoques, en disant : « Au nom de Jésus-Christ, je me baptise à mon dernier jour. » A ce moment, la foudre tue les phoques; et une nuée de feu entoure la jeune fille, la protège contre les bêtes et la dérobe aux regards. xxxv. Sur d'autres bêtes, les femmes jettent tant d'aromates que les fauves s'endorment. Alors, sur la proposition d'Alexandre, Thècle est attachée entre des taureaux que l'on excite avec des fers rougis au feu; ceux-ci brûlent les cordes qui attachaient la sainte. xxxvi. Les bêtes lâchées sont aperçues par Tryphaine; elle croit Thècle tuée et s'évanouit, si bien qu'on la croit morte. Grand émoi; car Tryphaine est parente de l'empereur. Alexandre se jette aux pieds du gouverneur et le supplie de délivrer la sainte. xxxvii. C'est ce que fait le gouverneur; Thècle attribue son salut au Seigneur et le loue. xxxviii. Elle reprend ses vêtements; un décret la déclare libre, « servante de Dieu, et pieuse. » Les femmes louent à grands cris son Dieu.

xxxix. Tryphaine, revenue à elle, la reçoit dans ses bras, exprime sa foi que Phalconille vit, donne ses

biens à Thècle, l'emmène chez elle, et, à la suite de son enseignement, se convertit avec toute sa maison. XL. Thècle cherche ensuite Paul, apprend qu'il est à Myre, s'y rend avec une nombreuse escorte, le surprend et lui annonce son baptême. XLI. L'apôtre lui fait faire le récit de ses épreuves; il le conclut lui-même en disant : « Va, et enseigne la parole de Dieu. » XLII. La sainte retourne à Iconium, y visite la maison d'Onésiphore, pour remercier le Seigneur de lui avoir envoyé saint Paul, XLIII. trouve Thamyris mort, fait venir sa mère qui refuse de se convertir; se rend ensuite à Séleucie, où elle fait briller pour beaucoup la lumière par la parole de Dieu, et « s'endort d'un beau sommeil. »

Cette brusque finale a été diversement développée et complétée par des remaniements postérieurs.

III. *Séjour à Myre.* — A Myre, Paul guérit un hydropique, Hermocrate, qui se convertit avec sa femme Lectra. Mais leur fils aîné, Hermippe, désireux de jouir d'une succession qu'il convoite, est furieux de ce miracle; et, bien que l'apôtre ait aussi ressuscité son jeune frère Dion, mort subitement, il l'attaque; mais il est frappé à l'instant de cécité. C'est pour lui l'occasion de se repentir; couché en suppliant à la porte de la maison dans laquelle l'apôtre prêche, il prie tous ceux qui entrent d'intercéder pour lui auprès de Paul; il s'adresse de la sorte à ses parents, qu'il ne reconnaît pas, et qui apportent de l'argent et des vivres aux veuves. Bouleversés, Hermocrate et Lectra, après avoir hésité, s'adressent à Paul; ensemble, ils prient; et Hermippe recouvre la vue.

IV. *Séjour à Sidon.* — Paul se rend ensuite à Sidon, en partie par terre, accompagné de plusieurs fidèles de Pergè. Pendant le trajet, il discute sur le paganisme. A la ville, les habitants l'enferment avec ses compagnons dans un temple, dont la moitié s'écroule au dehors pendant la nuit. Les prêtres l'annoncent à la foule; celle-

ci furieuse fait conduire les chrétiens au théâtre. Nous ne savons pas ce qui s'y passe.

V. *Séjour à Tyr.* — C'est à Tyr que nous retrouvons Paul, guérissant des malades et discutant sur le judaïsme. De là, il est possible (mais l'état du manuscrit ne permet pas de l'affirmer) qu'il se rende à Jérusalem.

VI. *Séjour dans les mines.* — L'épisode suivant le place dans des mines inconnues, où une jeune fille (qu'il a convertie?), Phrontine, est précipitée avec lui du haut d'un rocher. Lui, se relève sain et sauf; mais Phrontine meurt. Paul la ressuscite et la ramène à la ville, où la foule, qui s'était d'abord enfuie, loue ensuite le Seigneur.

VII. *Séjour à Éphèse.* — Il est possible que se place ici l'épisode d'Éphèse, raconté par Nicéphore (voir Introd., p. 25) et dont il ne reste plus trace dans le manuscrit copte. Paul, malgré la bienveillance de Jérôme, gouverneur de la ville, est jeté en prison, à cause des fureurs du peuple; il y reçoit la visite de deux femmes nobles, Eubule et Artémille, et les baptise au bord de la mer, en sortant, puis rentrant miraculeusement dans sa prison. Exposé aux bêtes, il n'est touché par aucune, une tempête de grêle tue les fauves et beaucoup d'hommes, et fend l'oreille de Jérôme. Celui-ci se convertit. Paul parcourt ensuite la Macédoine, la Grèce, de nouveau la Macédoine, et l'Asie.

VIII. *Séjour à Philippi. Correspondance apocryphe avec les Corinthiens.* — C'est à Philippi que Paul se retrouve ensuite. Là, il reçoit des Corinthiens une lettre où ils lui annoncent que deux hérétiques, Simon et Cléobius, sont venus bouleverser la communauté par de fausses doctrines. C'est l'occasion de la correspondance.

Lettre des Corinthiens. 1-5. Les prêtres de la ville apprennent à Paul que Simon et Cléobius ont troublé la foi de plusieurs par des doctrines contraires à celles des apôtres, toujours conservées par eux; et, 6-8. lui

demandent de venir ou d'écrire, puisque, d'après la révélation faite à une prophétesse, Théonoé, il a échappé au péril. 9-15. Ils indiquent ensuite quelles sont ces doctrines perverses : rejet des prophètes, négation de la toute-puissance de Dieu, de la résurrection de la chair, de l'incarnation du Christ, de la création de l'univers et de l'homme par Dieu. 16. Aussi, supplient-ils Paul de venir à eux; salutations.

La lettre est portée par deux diacres; Paul la reçoit en prison et s'en afflige vivement. Il répond.

Lettre de saint Paul. 1-3. Dans les liens, il salue ses frères et exprime sa confiance dans le triomphe de la véritable doctrine. 4. Celle-ci est celle de Jésus-Christ même, que les apôtres ont reçue de lui. La voici 5. Jésus est né de Marie, de la semence de David, 6. pour sauver toute chair, et nous ressusciter, comme lui-même est ressuscité; 7-8. l'homme a été créé par Dieu, est tombé; mais a été racheté par Dieu même. Cette pensée se développe dans les versets 9-18. 9-10. Dieu a d'abord envoyé aux Juifs les prophètes pour leur prêcher le véritable culte de Dieu; 11. mais le démon fit tuer ces prophètes, et enchaîna l'homme par la passion; 12-15. alors Dieu, par amour pour son œuvre, fit descendre l'Esprit en Marie, pour sauver l'homme par cette chair même qui l'avait perdu; 16-18. c'est en effet dans son corps et par son corps que Jésus nous a sauvés. 19-20. Aussi, ceux qui nient la création par Dieu nient aussi leur rédemption et se rangent du côté du démon; 21-23. il faut donc les fuir. — 24-25. Suit la doctrine de la résurrection; il faut l'accepter, si l'on veut soi-même ressusciter. Les preuves en sont les suivantes : 1° 26-27. C'est une loi de la nature : la graine pourrit pour renaître au centuple; 2° il y en a des preuves par l'Écriture : *a*) 28-31. Jonas, avalé par un monstre marin, ressuscite après trois jours et trois nuits; *b*) 32. le contact des ossements d'Élisée ressuscite un

mort; c) 33. Élie ressuscite le fils de la veuve (addition de deux mss). — 34-36. Pour lui, Paul, il y croit; il souffre pour en profiter, et tous ceux qui l'accepteront en jouiront. 37-39. Quant aux autres, ils seront punis et ne sont que race de vipères; il faut donc se séparer d'eux. 40. Salutations.

IX. *Scènes de départ.* — Viennent ensuite des scènes de départ, où Paul fortifie les frères, où un prophète, Cléobius, annonce les conversions que Paul opérera et sa mort, où une prophétesse, Myrtè, prédit qu'il sauvera dans Rome un nombre immense d'hommes. Suivent la fraction du pain et le chant des psaumes.

X. *Séjour à Rome. Martyre.* — Enfin, Paul est à Rome et voici le récit de son martyre. I. L'apôtre est reçu dans la ville par Tite et Luc; il loue une grange où beaucoup viennent l'écouter, et se convertissent. Sa renommée se répand. Patrocle, un échanson favori de l'empereur Néron, se place, pour l'entendre, à cause de la foule, sur une fenêtre d'où il tombe et meurt. La nouvelle en est portée à Néron. Cependant, Paul, devant l'effroi des assistants, prie avec eux le Seigneur, ressuscite Patrocle et le renvoie vite au palais, avec tous ceux « de la maison de César ». — II. Mais celui-ci est averti déjà et s'afflige, quand, tout à coup, il apprend que son favori revit; il s'étonne; il hésite. Enfin, il interroge Patrocle luimême, qui lui répond que le « Christ Jésus, roi des siècles, » l'a ressuscité. Jaloux de cette royauté, l'empereur s'en informe, et, devant l'affirmation de son échanson qu'elle l'emporte sur toutes les autres, il le soufflette. Mais Patrocle ne s'en déclare pas moins le soldat du Christ-Roi, ainsi que plusieurs autres officiers de Néron. Celui-ci les fait enchaîner et publie un édit qui ordonne de tuer tous les chrétiens. — III. Paul lui est amené, avec d'autres; il le reconnaît à ce fait, que tous l'interrogent du regard; il lui demande pourquoi il vient lui prendre ses soldats pour les enrôler dans l'ar-

mée du Christ. « C'est partout, répond l'apôtre, que nous en cherchons; toi-même tu peux, si tu le veux, servir sous les ordres du Christ; car cette soumission seule, et non ta puissance, te sauvera. » Néron condamne les chrétiens au feu, et Paul à la décapitation; celui-ci emmené par le préfet Longus et le centurion Cestus, leur prêche la parole de Dieu. Cependant, devant le grand nombre des chrétiens mis à mort, le peuple s'indigne et se révolte, et oblige Néron à rapporter son décret, jusqu'à ce qu'il ait étudié à fond la cause des accusés. — IV. On ramène Paul devant lui; il maintient la condamnation; Paul lui annonce qu'après son supplice, il lui apparaîtra pour lui prouver que vraiment il vit. Et comme Longus et Cestus, en l'emmenant, lui demandent qui est son Dieu, il leur apprend que celui-ci est au ciel, qu'il détruira la terre par le feu, et que seuls ceux qui croient en lui seront sauvés. Les deux officiers le supplient alors de leur épargner cette peine et lui proposent, à cette condition, de le délivrer. Mais Paul n'est pas un déserteur du Christ ; il sait d'ailleurs que le supplice lui vaudra la véritable vie et une place auprès du Père du Christ, et avec lui. — V. Arrivent deux envoyés de Néron, qui viennent s'informer de ce qu'est devenu le condamné. Paul veut les convertir; ils lui répondent ironiquement qu'ils croiront quand ils le verront ressuscité, et retournent vers l'empereur. Sur de nouvelles supplications de Longus et de Cestus, Paul leur dit de venir le lendemain à son tombeau; ils y trouveront en prière deux hommes, Tite et Luc, qui les baptiseront. Là-dessus, il prie, s'entretient en hébreu avec ses pères et tend le cou. Le bourreau le frappe; du lait jaillit du corps. Tous les assistants admirent, louent Dieu et vont raconter à César ces événements. — VI. Comme celui-ci est au milieu d'une cour brillante, Paul lui apparaît, selon sa promesse, et lui annonce le châtiment qui punira la persécution. Néron

effrayé fait délivrer les prisonniers, Patrocle et ses compagnons. — VII. Cependant, Longus et Cestus, selon ce que Paul leur a prescrit, vont le lendemain à son tombeau, où il leur apparaît, debout entre Tite et Luc en prière. Ces derniers, à la vue des officiers, s'enfuient d'abord; mais vite rassurés par eux, les baptisent.

2. Textes et Versions.

I. Actes de Paul et de Thècle

A. *Texte grec.*

La renommée de sainte Thècle était grande en Asie Mineure, et son culte s'y est répandu très rapidement. Aussi, cette partie des Actes a-t-elle été spécialement goûtée; nous en connaissons d'assez nombreux manuscrits. Les voici, avec le sigle que Lipsius [1] leur attribue :

A. Paris, Bibl. nat., *520*, XIe siècle. Collationné par Thilo et Tischendorf.

B. Paris, Bibl. nat., *1454*, Xe siècle. Collationné par les mêmes.

C. Paris, Bibl. nat., *1468*, XIe siècle. Collationné par les mêmes.

E. Vatican, *797*, XIe siècle. Collationné par A. Mau.

F. Vatican, *866*, XIe siècle. Collationné par le même.

G. Oxford, Bodléienne, *180*, XIIe siècle. C'est celui qui a été utilisé par Grabe pour son édition [2].

H. Oxford, *Miscell. gr. 77*, fin XIIe siècle. Thomas

1. Lipsius, *Acta apostolorum apocrypha*, t. I, p. XCIX sq.
2. Ernest Grabe, dans son *Spicilegium sanctorum Patrum*, Oxford, 1698, t. I, p. 95-128.

Hearne[1] a comblé, à l'aide de ce ms., une lacune du précédent. Lipsius en a vu des extraits.

I. Paris, Bibl. nat., *1506*, XI[e] siècle. Extraits par Gundermann.

K. Paris, Bibl. nat., *769*, XII[e] siècle. Extraits par le même.

L. Vatican, Palat., *68*, XIII[e] siècle. Extraits par A. Mau.

M. Vatican, *1190*, XIV[e] siècle. Extraits par le même.

Un ms. du Mont-Athos : le *Cuthumusianus 56*, du XII[e] siècle, non collationné.

Enfin, Grenfell et Hunt ont publié, dans *The Oxyrhynchus Papyri*, t. I, p. 9 sq., un fragment contenant une grande partie du c. VIII et le commencement du c. IX, d'après un ms. d'Égypte, en parchemin, qui peut dater du V[e] siècle.

Lipsius[2] divise ces mss en trois familles; la première comprend *E*, *I*, *K*, *L* ; la seconde, *F*, *G*, *H*, *M*; et la troisième, *A*, *B*, *C*. Les plus autorisés sont ceux qui, à la fin des Actes, ne rapportent ni la disparition mystérieuse de Thècle dans le rocher, ni son voyage souterrain à Rome. Ce sont ceux de la première famille, ainsi que *F* et *H* de la seconde; mais *H* est moins sûr que *G*, et n'a pas été collationné complètement. Le meilleur paraît être *E*, malgré de nombreuses fautes du scribe, quelques omissions et des changements assez fréquents et arbitraires dans l'ordre des mots; il faut donc le contrôler par les autres mss. Viennent ensuite *I*, *K*, *L*; mais les deux premiers ajoutent parfois, et Lipsius n'en a vu que des extraits; puis *F* et *G*, qui donnent dans quelques cas le véritable texte; puis *H*; puis *M*, qui ajoute, plus longuement encore que *G*, le récit de la vie de Thècle dans la caverne; enfin, *A*, *B*, *C*, le dernier

1. Appendice aux *Collectanea* de J. Leland, Oxford, 1715, t. I, p. 67-69.

2. Lipsius, *loc. cit.*, p. CIII sq.

étant encore le plus mauvais, à cause de beaucoup de variantes, abréviations et omissions. Aussi, Lipsius ne comprend-il pas que Tischendorf [1] et Schlau [2] aient pu le préférer à tous les autres.

B. *Versions syriaque, slave et arabe.*

La version syriaque des *Actes de Thècle* a été publiée par G. Wright, dans *Apocryphal Acts of the apostles* (Londres, 1871), en syriaque et en traduction anglaise, d'après quatre mss du British Museum, dont le plus ancien est du VIe siècle, et que nous désignerons, comme Lipsius, par le sigle *s* (s^a, s^b, s^c, s^d). Elle s'accorde assez souvent avec les leçons des versions latines qui diffèrent du texte grec, et doit dériver d'une des formes les plus anciennes de l'œuvre.

Elle a été traduite à son tour en arménien; et cette dernière version nous fut donnée par Conybeare, *The Apology and Acts of Apollonius and other monuments of early christianity*, Londres, 1894, p. 61 sq.

Il existe aussi une version slave, contenue en particulier dans trois mss du monastère de la Trinité à Moscou et un autre du séminaire de Béthanie. Elle n'a pas été éditée.

Enfin, Assemani fait mention d'une version arabe conservée à la bibliothèque Vaticane [3].

1. Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1851, p. XXI sq.
2. Carl Schlau, *Die Acten des Paulus und der Thecla*, Leipzig, 1877, p. 5 sq.
3. *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana*, Rome, 1725, t. III, part. 1, p. 286.

C. *Version copte.*

Cette version a été découverte par C. Schmidt dans un ms. copte, acheté au Caire, mais dont on ne connaît pas la provenance exacte. Cet auteur en donne la description dans ses *Acta Pauli*, p. 319[1]. Il démonte vrai-

1. Le ms., en papyrus, contenant la version copte des *Actes de Paul*, a été acheté par le Dr Reinhardt à un antiquaire d'Achmim, au Caire. On ne sait rien de plus précis sur son origine. Il se trouvait, sauf quelques pages ou fragments plus importants, en un état pitoyable; beaucoup de morceaux, dont un grand nombre très petits, étaient pêle-mêle, et c'est ainsi qu'il fut donné à la bibliothèque de l'université d'Heidelberg. C. Schmidt l'y vit et reconnut sa valeur en trouvant son titre au bas d'une page : « Actes de Paul d'après l'apôtre », et en constatant qu'il contenait les Actes de Thècle, la correspondance avec les Corinthiens et le martyre. Il travailla donc à remettre de l'ordre dans ce chaos. Il y fut aidé par cinq moyens principaux : le lien évident de sens qui rapprochait certains fragments, l'accord avec les textes connus des trois parties les plus importantes, la conservation de la pagination dans quelques pages, la présence de quelques indications de paragraphes (*lemmata*, dus, pense Schmidt, au traducteur copte, plutôt qu'empruntés à l'œuvre primitive), et la direction des fibres du papyrus. Cette dernière (on sait que, dans une feuille de papyrus non pliée, le recto présente des fibres horizontales, et le verso des fibres verticales), verticale dans les rectos de la première moitié, et horizontale dans les versos, et, au contraire, horizontale dans les rectos de la seconde moitié, et verticale dans les versos, lui permit de constater que le *codex* était formé de feuilles pliées et placées l'une dans l'autre, pour composer un ensemble assez considérable, dont toutes les pages étaient écrites. C. Schmidt soupçonne que des cordons de cuir ou d'étoffe, passés dans des trous percés au dos du *codex*, lui donnaient la cohésion. On s'en servait comme nous nous servons d'un livre moderne; la preuve en est que les marges extérieures des rectos sont visiblement salies par les mains en tournant les pages, et ce fait peut être utilisé pour l'arrangement des feuilles.

D'après les calculs de Schmidt, il pouvait y avoir dans le ms. intact 45 feuilles, par conséquent 180 pages. Plusieurs pages de la fin étaient restées libres; car l'arrangement adopté n'avait pas permis au copiste, dès la moitié du *codex*, de se rendre compte exactement

semblablement au VIe siècle, et est écrit dans un dialecte intermédiaire entre celui d'Achmim et le sahidique; il est dû à la plume d'un lettré, qui ne laisse passer que très peu de fautes. Il est en papier, et formé de feuilles doubles pliées et placées l'une dans l'autre. Mais son état est déplorable. Sur 45 feuilles, par conséquent 180 pages, car il est écrit au recto et au verso, qu'il pouvait compter, il en manque un assez grand nombre et, de beaucoup d'autres, il ne reste que d'insignifiants fragments. Ce fut un travail difficile, fort bien exécuté d'ailleurs, de retrouver, autant qu'il est possible, l'ordre des pages.

Telle qu'elle est, cette version a une grande importance. D'après ce qu'on peut conjecturer de l'état du ms. quand il était intact, il correspond bien au nombre de stiques indiqués soit par le *Catalogue de Nicéphore*, 3 600, soit par le catalogue stichométrique du *Codex Claromontanus*, 3 560. On ne peut guère douter que l'on se trouve en présence du témoin jusqu'ici le plus complet, si imparfait soit-il, de l'état primitif des anciens *Actes de Paul*. Par lui, nous avons appris que les Actes de Paul et de Thècle n'étaient qu'une partie de l'ensemble, comme aussi, ce qui déjà avait été conjecturé, en particulier par Zahn, la correspondance apocryphe de Paul et des Corinthiens, et le martyre de Paul.

Cette constatation est importante; mais la version

de ce qu'il lui fallait de feuilles ; aussi en prit-il trop. Pour utiliser ce qui restait, il y écrivit, comme il arrive souvent dans les mss coptes, un fragment d'une œuvre différente, d'un évangile apocryphe inconnu, que Schmidt a publié en même temps que les *Acta Pauli*.

Chaque page mesure 27 centimètres sur 19, dont 21 sur 13 d'une belle écriture onciale droite, toute d'une seule main, et avec peu de fautes, encore la plupart sont-elles corrigées par le copiste lui-même. La langue n'est pas le pur dialecte sahidique de la Haute-Égypte; elle se rapproche du dialecte d'Achmim, sans d'ailleurs se confondre avec lui.

a de plus une grande valeur comme témoin du texte. Elle concorde essentiellement avec celui qu'a publié Lipsius; mais elle en diffère en quelques leçons; et, chose curieuse, ses variantes coïncident souvent avec celles des versions latines. Nous la désignerons par *co.*

D. *Versions latines.*

Lipsius n'en a connu que peu de mss, et ne paraît pas s'en être beaucoup soucié. Elles ont été étudiées très consciencieusement et publiées, à l'aide d'un matériel très riche, par O. v. Gebhardt, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XXII (N. F., VII) fasc. 2, sous ce titre: *Die lateinischen Uebersetzungen der Acta Pauli et Theclæ.* Je n'indiquerai que les résultats de sa critique.

Il distingue quatre, peut-être cinq traductions indépendantes, deux complètes, *la* et *lc* (*A* et *C* de Gebhardt), une presque complète, *lb* (*B* de Gebhardt), la quatrième, représentée par un important fragment, *ld* (*D* de Gebhardt); la cinquième, par un court morceau, *le* (*E* de Gebhardt).

Les traductions *la* et *ld* ne se trouvent que dans très peu de mss, deux connus pour la première, un seulement pour la seconde. Au contraire, *lb* et *lc* sont très lues; et cette circonstance amena beaucoup de variantes, d'après le goût de chaque époque ou même de chaque scribe. De là, des familles différentes, trois pour *lb*: *lba*, *lbb*, *lbc* (*Ba*, *Bb* et *Bc* de Gebhardt), et quatre pour *lc*: *lca*, *lcb*, *lcc*, *lcd* (*Ca*, *Cb*, *Cc* et *Cd* de Gebhardt).

La meilleure traduction est donc *la*; et, des deux mss connus qui la contiennent, l'un de Paris (Biblioth. nat., *mss. lat. 5306*, XIVe siècle), l'autre de Toulouse (bibl. munic., *479*, commencement XIVe siècle), le meilleur est le premier, parce qu'il s'abstient plus souvent de changements intentionnels, bien que le second ait parfois

gardé la bonne leçon. D'ailleurs, le texte qui a dû servir aux deux copistes avait quelques lacunes. Ce texte, qui se rapproche surtout de la famille de mss *F*, *G*, *H*, *M* de Lipsius, ne se confond cependant pas avec elle; il paraît plus ancien. Toutefois, l'emploi de cette traduction pour l'établissement du texte primitif exact ne saurait en aucune façon être décisif, parce que le traducteur ne s'en est pas tenu toujours au mot à mot, et que même le ms. de Paris est trop souvent incorrect.

Parmi les traductions *lb*, la meilleure est *lba*; elle a une grave lacune, du c. XII au milieu du c. XIX; *lbb* et *lbc* comblent cette lacune diversement. Toutes sont loin d'observer strictement le mot à mot ; elles ajoutent assez souvent, plus rarement retranchent. Mais elles ne dérivent d'aucun ms. grec connu, et ont utilisé sans doute un texte très ancien; leur témoignage mérite donc d'être écouté, malgré toutes les restrictions à apporter; en tout cas, elles offrent une ressemblance frappante avec le fragment indiqué plus haut, publié par Grenfell et Hunt, trouvé sur un ms. très ancien.

Aucune des traductions *lc* ne s'en est tenue au texte original, elles contiennent beaucoup de graves fautes et de variantes arbitraires.

Quant à la traduction *ld*, que Corssen [1] a prisée assez haut pour y reconnaître l'état primitif du texte, elle fourmille de variantes graves; et v. Gebhardt affirme d'elle avec raison qu'elle mérite beaucoup plus justement le nom de paraphrase que celui de traduction. D'ailleurs, C. Schmidt [2] a nettement réfuté la thèse de Corssen; nous en reparlerons.

La traduction *le* ne renferme que les béatitudes des c. V et VI; elle est aussi assez libre.

1. *Die Urgestalt der Paulusakten*, dans *Zeitschrift für die N. T. Wissenschaft*, 1903, p. 48 sq.
2. C. Schmidt, *op. cit.*, p. XXXI sq., 217 sq.

Parfois, toutes ces versions s'accordent pour donner un texte différent de celui de tous les mss employés par Lipsius. Ce fait donne alors à réfléchir. Et si, de plus, les versions syriaque et copte viennent le confirmer, il est évident qu'on doit avouer alors que le texte de Lipsius n'est pas exactement le texte primitif. Ces variantes, il faut le reconnaître d'ailleurs, ont en somme très peu d'importance et ne changent absolument rien à l'ensemble ni à l'esprit de l'œuvre.

II. Correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens

Nous n'avons de cette partie des *Acta Pauli* que des versions, étudiées, à part la version copte connue seulement ensuite, par Vetter, dans *Der apokryphe dritte Korintherbrief*[1].

Les voici :

1° Une version arménienne A. Dès 1644, J. Ussher la fit connaître dans un ms. arménien de Smyrne, et D. Wilkins l'édita à Amsterdam en 1715; ce ms. est très défectueux. En 1736, les frères Whiston en publièrent deux traductions, latine et grecque, d'après un ms. d'Alep plus complet; et La Croze, en 1727, la traduisit en allemand d'après une mauvaise copie reçue de Whiston père. L'édition arménienne fondamentale, qui s'appuie sur les mss de huit bibles arméniennes, où la lettre de Paul est placée entre II Cor. et Gal., est celle de Jean Zohrab, Venise, 1805. W. Fr. Rinck, avec l'aide du méchitariste Pascal Awker, en publia, en 1823, une

1. *Tübinger Universitätsfestschrift*, 1894.

traduction allemande très soignée. Cette version arménienne dérive très probablement du syriaque [1].

2° Une première version latine L_1. Elle a été trouvée par Berger dans un ms. de Milan, une Bible latine, après les épîtres de Paul, et avant l'épître apocryphe aux Laodicéens, et éditée par le même et par Carrière, en 1891 [2]. Il y a malheureusement dans le texte deux lacunes sensibles.

3° Une seconde version latine L_2, découverte par Bratke dans un ms. de Laon, et imprimée par lui en 1892 [3]. Elle était placée après les épîtres canoniques. Le ms. en est malheureusement très défectueux et, en plusieurs passages, illisible.

4° Le commentaire d'Éphrem le Syrien, *E*, qui contient, entre II Cor. et Gal., cette correspondance. D'après l'édition de l'ensemble des œuvres d'Éphrem conservées en arménien (Venise, 1836), l'Arménien Étienne Canajanz et Hübschmann en ont donné une traduction allemande publiée par Zahn [4]. Vetter [5] a refait cette traduction.

5° La version copte *co*, malheureusement pas intacte, découverte par C. Schmidt. Elle est d'autant plus importante que, sûrement, elle dérive immédiatement du grec. Elle permet de juger que la version qui a le mieux conservé le texte original est L_2, dont le ms. est malheureusement si défectueux. Nous utiliserons L_2.

Vetter, p. 7 sq., 22 sq., a cherché à démontrer que les deux traductions latines avaient été faites sur un

1. Voir cependant les raisons contraires données par Schmidt, *Acta Pauli*, p. 140 sq.

2. Carrière et Berger, *La correspondance apocryphe de S. Paul et des Corinthiens*, Paris, 1891.

3. *Theologische Litteraturzeitung*, 1892, n. 24.

4. *Geschichte des N. T. Kanons*, Leipzig, 1892, t. II, p. 596 sq.

5. Vetter, *loc. cit.*, p. 70 sq.

original syriaque; Harnack [1], Zahn [2], Bardenhewer [3] et Rolffs [4] sont de son avis, contre Carrière [5], et C. Schmidt [6]. Pour lui, il y a eu deux recensions, S_1, pour *A* et *E*; S_2, pour L_1 et L_2.

Je suis complètement de l'avis de C. Schmidt, comme on le verra dans les notes critiques à propos de la correspondance. *L* et L_2 ont travaillé sur un original grec; et il y a deux recensions, l'une plus courte et plus ancienne, qui a servi à *co*, L_2 et *E*, l'autre, admettant des interpolations, surtout d'après les épîtres canoniques, qu'ont utilisée *A* et L_1. *E* a d'ailleurs un peu subi l'influence de ces livres canoniques.

III. Martyre de Paul

A. *Texte grec.*

Il nous a été conservé par deux mss utilisés par Lipsius dans son édition [7]. Le premier, *P*, est du monastère de Saint-Jean à Patmos (commencement IXe siècle), et a été collationné par C. Krumbacher; il est mal écrit, mais a une grande valeur comme témoin du texte. Le second, *A*, vient du Mont-Athos; il est plus récent (Xe ou XIe siècle), et moins bon que *P*, mais sert à corriger quelques fautes du premier, à condition qu'on l'em-

1. *Altchristliche Literaturgeschichte*, t. II, I, p. 506 sq.
2. Zahn, *loc. cit.*, t. II, p. 1016 sq.
3. *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. I, p. 466.
4. Dans Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen*, p. 364.
5. Carrière et Berger, *loc. cit.*, p. 11 sq.
6. C. Schmidt, *loc. cit.*, p. 131 sq.
7. *Acta apostolorum apocrypha*, p. 104 sq.

ploie avec précaution; et la version copte *co* montre que Lipsius a accepté d'après lui trop d'additions à *P.*

B. *Versions.*

1° *Version syriaque.* — Elle nous est connue par Nau : *La version syriaque inédite des martyres de saint Pierre, saint Paul et saint Luc, d'après un manuscrit du* xe *siècle* [1]. Ce ms. vient du British Museum, *addit. 12172.* Le texte qui a servi au traducteur est intermédiaire entre le texte primitif et celui du *pseudo-Linus.* Il ajoute au premier de nombreux détails, et suit plutôt l'ordre des idées du second. Mais il abrège considérablement les discours de celui-ci, et ne rapporte ni les relations de Paul et de Sénèque, ni l'épisode de Plautilla. Son début, destiné à le relier au « martyre de Pierre », et sa fin, qui mentionne les dates, lui sont propres. Il ne peut guère être utilisé pour la critique de notre texte. Sigle : *Sy.*

2° *Version slave.* — Communiquée à Lipsius par son élève Sokoloff, d'après un ms. de Moscou que celui-ci traduisit mot à mot en grec, elle se rapproche de très près du texte grec; et si son original est plus récent que *P*, il lui est du moins très étroitement apparenté. Sigle : *S.*

3° *Versions coptes.* — 1. Un fragment en est représenté par un ms. de la bibliothèque Borgia, *130.* I. Guidi en a publié d'abord le texte, puis la traduction en italien, celle-ci dans *Gli Atti apocrifi degli apostoli nei testi copti, arabi ed etiopici* [2]. Elle est très proche de *P.* Elle contient les deux premiers chapitres et à peu près la moitié du troisième. Elle dérive d'un texte grec où déjà le martyre de Paul était séparé de l'ensemble, plus récent que celui qui a servi à la version suivante. Sigle : *C.*

1. *Revue de l'Orient chrétien,* 1898, t. III, p. 39-57.
2. *Giornale della Società asiatica italiana,* 1888, t. II, p. 36 sq.

2. Dans la version copte *co* des *Acta Pauli*, découverte par C. Schmidt, cette partie est en très mauvais état. Cependant, on y trouve une parenté étroite avec *P*, qui prouve la valeur de ce ms. Quand donc *P*, *co* et *S* concordent, on peut regarder leur texte comme excellent.

4° *Version latine.* — On ne la connaît encore, pure (car il y a plusieurs remaniements, en particulier le *pseudo-Linus*[1], sigle : *L*), que dans trois mss de Munich : *4554* (VIIIe ou IXe siècle) qui est de beaucoup le meilleur; *22020* (XIIe siècle) et *19642* (XVe siècle), beaucoup moins autorisés, et qui peuvent à peine servir à donner quelques bonnes leçons. Lipsius les a collationnés (après Gundermann, pour le premier), et nous les désignerons, comme lui, par M_1, M_2 et M_3. Ils ne contiennent que les trois premiers chapitres de la passion.

1. Le nom de *pseudo-Linus* doit s'appliquer avant tout à une paraphrase latine du martyre de Pierre faite d'après les anciens Actes grecs de Pierre; elle avait été attribuée faussement au pape saint Lin et peut dater de la première moitié du Ve siècle, peut-être de la fin du IVe. Le martyre de Paul fut ensuite paraphrasé de la même façon d'après les Actes de Paul; est-ce par la même main? Il est plus probable que non. Quoi qu'il en soit, comme les deux récits furent souvent réunis dans le même ms., le dernier venu suivit le sort du premier et fut, comme lui, placé sous le patronage du pape Lin. On l'appelle donc aussi *pseudo-Linus*.

CHAPITRE II

TÉMOIGNAGES DES DIX PREMIERS SIÈCLES

Ce que les anciens, Grecs et Latins, ont rapporté et ont pensé des *Actes de Paul*, nous semble de la plus grande importance pour juger leur doctrine et leur valeur, et pour chercher le lieu et la date de leur composition. Nous étudierons donc leurs témoignages avec le plus grand soin et aussi complètement que possible, en les groupant à peu près par siècles et par tendances, jusqu'à ce xe siècle, d'où provient un des mss que nous possédons de l'épisode particulier de sainte Thècle.

1. IIIe siècle.

SAINT HIPPOLYTE DE ROME, dans son *De Daniele*, composé vers 202, argumente ainsi contre ceux qui regarderaient comme invraisemblable le miracle de Daniel dans la fosse aux lions : « Εἰ γὰρ πιστεύομεν, ὅτι Παύλου εἰς θηρία καταχριθέντος ἀφεθεὶς ἐπ' αὐτὸν ὁ λέων εἰς τοὺς πόδας ἀναπεσὼν περιέλειχεν αὐτόν, πῶς οὐχὶ καὶ ἐπὶ τοῦ Δανιὴλ γενόμενα πιστεύσομεν ; Si nous croyons que, Paul ayant été condamné aux bêtes, un lion lâché contre lui tomba à ses pieds et le lécha, comment ne croirions-nous pas aussi à ce qui est arrivé à Daniel [1] ? » Sans doute, cette

1. *In Danielem*, III, 29, édit. Bonwetsch et Achelis (*Corpus* de Berlin), p. 176.

condamnation est mentionnée I Cor., xv, 32; mais saint Paul ne nous donne là aucun détail. Hippolyte, lui, nous en présente, et les présente comme acceptés par tous, puisque c'est d'eux qu'il part pour prouver la vérité de l'histoire de Daniel. Il ne s'agit donc vraisemblablement pas d'une simple tradition orale, mais d'un récit bien connu, mentionné très probablement dans ces *Actes de Paul*, d'où, peu de temps après, vers 230, Origène tirait des citations dont nous parlerons.

Malheureusement, ce récit n'a pas subsisté dans le peu qui nous reste (pas même le tiers) de l'ensemble de l'œuvre. Mais Nicéphore Calliste, *H. E.*, II, 25 [1], au XIVe siècle, le lisait, à la bibliothèque de Sainte-Sophie à Constantinople, dans un écrit qu'il appelle τὰς Παύλου περιόδους, *Les pérégrinations de Paul*. Qu'il s'agisse là de ce qui fut nommé d'abord Παύλου πράξεις ou d'un remaniement, le titre même ne peut nous en faire douter; les catholiques ont, de bonne heure, refusé le nom de πράξεις aux livres apocryphes, pour le réserver aux Actes canoniques des apôtres. Voici les paroles de Nicéphore [2] : « Ceux qui ont arrangé les pérégrinations de Paul ont raconté qu'il avait et souffert et en même temps fait un très grand nombre d'autres choses, mais en particulier ceci, quand il était à Éphèse : le gouverneur Jérôme affirmait que Paul s'exprimait selon la vérité, et que lui-même trouvait du bien à ce qu'il disait, mais que le moment n'était pas opportun pour de tels discours. Quant au peuple de la ville, en fureur, il entoura les pieds de Paul d'une puissante entrave de fer et l'enferma en prison, en attendant qu'il fût exposé en proie aux lions. Eubule et Artémille, femmes d'Éphésiens illustres, instruites par lui, vinrent pendant la nuit et lui demandèrent la grâce du divin baptême. Alors, par la force

1. *P. G.*, t. CXLV, col. 821.
2. On en trouvera le texte dans C. Schmidt, *Acta Pauli*, p. 111 sq.

divine, des anges, porteurs de lances, illuminant les ténèbres de la nuit de l'éclat de la lumière qui était en eux, Paul fut délivré de ses liens de fer; il les fit chrétiennes par le saint baptême, sur le bord de la mer où ils étaient parvenus; puis, sans qu'aucun des surveillants de la prison s'en aperçût, il reprit ses liens et attendit d'être jeté en proie aux lions. Un lion d'une taille énorme et d'une force irrésistible fut lâché contre lui, mais, traversant en courant le stade, il vint se coucher à ses pieds. Beaucoup d'autres bêtes féroces furent lâchées; il ne fut permis à aucune de toucher au corps saint, dressé comme une colonne dans la prière. Après cela, une grêle excessivement violente s'abattant, très compacte, avec un grand bruit, broya les têtes de beaucoup d'hommes, non moins que des bêtes, et même un des premiers grêlons déchira l'oreille de Jérôme; aussi, celui-ci, avec ses gens, venant au Dieu de Paul, reçut-il le baptême sauveur. Quant au lion, il s'enfuit dans les montagnes. De là, Paul se rendit par mer en Macédoine et en Grèce. Ensuite, traversant de nouveau la Macédoine, il vint à Troas et à Milet, et de là gagna Jérusalem. Que Luc, parmi les autres actions (de Paul), n'ait pas raconté ce combat contre les bêtes, rien d'étonnant; en effet, il faut nous rappeler, sans en douter, que seul, parmi les évangélistes, Jean a rapporté la résurrection de Lazare, et, de fait, nous savons qu'il n'est pas vrai que tous aient tout écrit, ou cru et connu, mais chacun comme le Seigneur lui en fit part, et suivant la proportion calculée par l'Esprit; ainsi, ce qui est de l'Esprit pense, et croit, et écrit suivant l'Esprit. »

Il y a trop de ressemblances entre ce récit et celui de l'exposition de Thècle aux bêtes dans Antioche : la bienveillance du gouverneur, l'attraction exercée par Paul sur les femmes illustres, le lion aux pieds de la victime, la grêle, pour douter que l'ensemble dont ce récit, d'après son début, fait partie, soit les Πράξεις Παύλου, dans leur

état primitif peut-être, mais plutôt légèrement remaniées. Ces répétitions, mêlées cependant de détails nouveaux, sont bien dans la manière de l'auteur, dont l'imagination n'est pas facilement créatrice. C'est donc aux *Actes de Paul* qu'Hippolyte fait allusion, sans les nommer, parce qu'il les sait connus de beaucoup. Donc, ces *Actes de Paul*, tout au commencement du IIIe siècle, jouissaient à Rome d'une haute considération. N'en concluons pas cependant qu'Hippolyte les estime à l'égal des livres canoniques; il suffit, pour que l'exemple cité par lui porte, qu'il soit reconnu comme un fait historique exact, sans avoir d'ailleurs le caractère tout spécial attribué à ceux que mentionnent les livres apostoliques. Nous allons voir qu'Origène donne précisément aux *Actes de Paul* ce rang très élevé, mais inférieur cependant à celui des écrits authentiques.

Le témoignage d'Hippolyte est également important pour dater l'introduction à Rome des *Actes de Paul*, dans le texte grec; il suffit de rapprocher ses paroles du silence gardé par le fragment de Muratori. Celui-ci, qui donne des indications si précises sur *le Pasteur* d'Hermas, ne mentionne les *Acta Pauli* ni parmi les écrits à accepter dans le canon, ni parmi ceux que, précisément comme *le Pasteur*, il faut en rejeter. Comme ce fragment est à dater vraisemblablement de la fin du IIe siècle, vers 180, et doit provenir d'un original grec écrit à Rome, il y a là un indice grave que les *Acta Pauli* n'étaient pas encore connus, à cette date et dans cette ville.

ORIGÈNE. Les *Actes de Paul*, sous le titre de Πράξεις Παύλου sont mentionnés expressément pour la première fois par Origène, et à deux reprises.

Dans son Περὶ ἀρχῶν, I, 2, 3, composé peu avant 230 [1],

1. Cet ouvrage ne nous a été conservé, à part quelques fragments, que dans une mauvaise traduction latine de Rufin. *Cf. P. G.*, t. XI, col. 132.

discutant sur le Christ, il l'appelle d'abord « Sagesse de Dieu », puis se reprend. C'est là, dit-il, une dénomination impersonnelle, tandis que le Christ est bien plutôt un être vivant, à qui la sagesse est propre, *animal quoddam sapiens*. Mais cette sagesse, trésor des idées et des types de toutes créatures, manifeste les secrets de Dieu; elle en est, comme notre parole pour nos pensées, la parole, le λόγος; « *unde et recte mihi dictus videtur sermo ille qui in Actibus Pauli scriptus est, quia* : « *hic est verbum animal vivens.* » *Joannes vero excelsius et præclarius in initio Evangelii sui dicit*... Aussi, elle me paraît dite justement, cette parole, écrite dans les *Actes de Paul* : « Celui-ci est le Verbe, être animé vivant. » Mais Jean, avec plus d'élévation et d'éclat, dit au commencement de son Évangile... » Que nous ne retrouvions plus cette parole dans le peu de fragments qu'en somme il nous reste des *Actes de Paul*, il ne faut pas nous en étonner. Il nous suffira de remarquer qu'Origène ne craint pas de citer cette œuvre pour appuyer et résumer les plus hautes considérations théologiques; il ne voit donc en elle rien qui fasse ombrage à la doctrine; et, évidemment, autour de lui, on n'y trouvait, pas plus qu'il n'y trouvait lui-même, rien qui scandalisât. C'est là une preuve puissante du caractère catholique des *Acta Pauli*. Il est vrai cependant qu'ils ne viennent qu'au-dessous des textes canoniques ; on peut donc les rejeter.

C'est précisément ce qu'Origène dit dans un second passage, *Commentaire sur saint Jean*, t. xx, 12 : « Εἴ τῳ δὲ φίλον παραδέξασθαι τὸ ἐν ταῖς Παύλου πράξεσιν ἀναγεγραμμένον ὡς ὑπὸ τοῦ Σωτῆρος εἰρημένον· Ἄνωθεν μέλλω σταυροῦσθαι, οὗτος... S'il plaît à quelqu'un de recevoir ce qui est écrit dans les *Actes de Paul* comme prononcé par le Sauveur : « Je « vais être crucifié de nouveau, » il...[1] » On le voit, ces Actes n'ont pas pour Origène l'autorité des livres cano-

1. *P. G.*, t. xiv, col. 600.

niques, qu'on n'a pas la liberté d'accepter ou de rejeter; mais lui-même les utilise ici largement, autant qu'il le ferait des écrits les plus authentiques : donc, pour lui, leur doctrine ne prête pas à discussion. D'ailleurs, cette parole non plus n'a pas été conservée dans ce qui nous reste des *Acta Pauli*; mais elle peut s'appliquer fort bien, dans une prédication sur le péché, au crime commis par le pécheur, qui crucifie de nouveau le Sauveur, ou au fait que le Christ subit ce supplice dans la personne de chacun de ses disciples persécutés.

TERTULLIEN, vers l'an 200, aura plutôt l'occasion d'insister sur la non-authenticité des *Actes de Paul.* Il nous donne sur eux, dans son *De baptismo*, c. XVII [1], un témoignage très important. Quelques détails du texte ne sont pas sûrs, mais ces variantes ne changent rien aux conclusions que nous pouvons tirer de son ensemble. « *Quod si qui Pauli perperam inscripta* [2] *legunt, exemplum Theclæ ad licentiam mulierum docendi tingendique defendunt, sciant in Asia presbyterum, qui eam scripturam construxit, quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco decessisse.* Si ceux qui lisent les écrits portant faussement le nom de Paul invoquent l'exemple de Thècle pour défendre le droit des femmes à enseigner et à baptiser, qu'ils apprennent ceci : en Asie, le prêtre qui a forgé cet ouvrage, comme s'il allait compléter l'autorité de Paul par la sienne, convaincu par son propre aveu qu'il avait fait cela par amour pour Paul, fut destitué. »

1. Édit. Reifferscheid (*Corpus* de Vienne), Tertullien, t. I, p. 215.

2. Correction de Reifferscheid acceptée par Zahn, *Gesch. des N. T. Kanons*, t. II, p. 892. Ces paroles ne veulent pas dire : « écrits faussement attribués à Paul » (*Paulo perperam adscripta*), comme si Paul les avait lui-même composés, mais « portant faussement le nom de Paul ». C'est le sens de saint Augustin, quand, par *sub apostolorum nomine scripta*, il entend : *in actibus scriptis a Leucio quos tanquam actus apostolorum scribit.* Cf. Zahn, *Acta Johannis*, Erlangen, 1880, p. 202.

S'agit-il ici des seuls Actes de Paul et de Thècle? Évidemment non; ce titre que je viens de leur donner est celui qu'on leur applique le moins; et jamais on ne les a simplement appelés « Actes de Paul », comme le dit ici, ou à peu près, Tertullien, *Pauli perperam inscripta.* D'autre part, le personnage de l'apôtre est très loin d'y jouer le premier rôle; il n'est qu'un assez pâle deutéragoniste, en face de Thècle, protagoniste; et cette confession du prêtre asiatique serait alors bien singulière, qu'il a écrit « par amour pour Paul », quand celui-ci n'aurait dans son œuvre qu'une importance très secondaire! Tertullien pense donc aux Παύλου πράξεις dont, en même temps, Hippolyte parlait à Rome.

Et le seul reproche qu'il leur fait, c'est de ne pas être authentiques. On ne peut même pas dire qu'il leur prête la doctrine qu'il attribue à ses adversaires, le cas de Thècle étant extraordinaire et ne pouvant servir de preuve pour l'exercice d'un droit habituel. Oui, le prêtre a été destitué : mais ce n'est pas du tout pour avoir soutenu cette doctrine; c'est pour avoir eu l'audace de raconter une prétendue vie de Paul, que lui-même avait forgée, *confessum se id... fecisse.* Donc, Tertullien ne fait que constater la non-authenticité de l'œuvre, et il serait bien étonnant qu'avec sa vigueur, sa dureté même, habituelle, il n'eût pas relevé violemment quelque autre défaut, s'il en avait connu de graves. L'écrit est bien catholique; c'est un prêtre catholique qui l'a composé; ce sont des catholiques qui pourraient en invoquer le témoignage. Remarquons d'ailleurs en passant que Tertullien a dû le lire en grec, aussi bien que les théologiens qu'il attaque, quelque peu érudits eux-mêmes.

Donc, la place que Tertullien donne lui-même aux *Actes de Paul*, si elle est inférieure à celle que leur accorde Hippolyte, est encore assez élevée. Ce n'est pas du tout une œuvre hérétique; mais elle n'est pas non plus au rang des écrits canoniques; elle doit se placer parmi les

« non-authentiques », exactement là où, un peu plus d'un siècle plus tard, Eusèbe la placera.

2. Première moitié du IVe siècle chez les Grecs et les Latins ; IVe siècle tout entier chez les Arméniens.

Nous ne possédons pas d'autres témoignages que les précédents, datés du IIIe siècle, sur les *Actes de Paul*, à moins que l'on ne reporte à la fin de ce siècle la rédaction du *codex Claromontanus*, qui peut être tout aussi bien du commencement du IVe siècle. A ce *codex* est annexé un catalogue des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, à la fin duquel l'auteur mentionne six ouvrages dans l'ordre suivant : 1o l'épître de Barnabé ; 2o l'Apocalypse de Jean; 3o les Actes des apôtres; 4o le Pasteur d'Hermas; 5o les *Actes de Paul* ; 6o l'Apocalypse de Pierre. Cette place des *Actes de Paul*, c'est à peu près exactement, nous allons le voir, celle qu'ils occupent dans le catalogue d'Eusèbe; et c'est ce qui me fait croire, outre le fait que désormais aucun catholique occidental ne paraîtra plus connaître à fond l'ensemble des *Actes de Paul*, que ce *codex* fut écrit dans l'Église alexandrine ou aux environs, comme le prétend Zahn, et non en Occident, comme le prétendent Harnack et Jülicher. Quoi qu'il en soit, l'essentiel est pour nous de constater le fait, que les *Actes de Paul* sont mis ici au même rang que des livres hautement vénérés. Le *codex* note pour les *Acta Pauli* 3 560 stiques, ce qui prouve qu'ils étaient transcrits dans les mss des livres bibliques.

C'est la même impression que donne la lecture de la *Didascalie* syriaque, dont la composition peut remonter à la première moitié du IVe siècle, sinon aux dernières années du IIIe. C'est très probablement de la correspondance apocryphe de Paul avec les Corinthiens que l'au-

teur de la *Didascalie* a tiré la mention qu'il fait (VI, 8) des deux adversaires des apôtres, Cléobius et Simon (lettre des Corinthiens, 2), les trois hérésies que (VI, 10) il attribue à ceux-ci, exactement dans l'ordre où les cite la lettre des Corinthiens, et enfin l'emploi qu'il fait, comme la lettre de Paul, de l'exemple du prophète Élie pour prouver la résurrection des corps.

Il est difficile de décider si cet auteur a connu cette correspondance apocryphe déjà séparée de l'ensemble des *Acta Pauli*, ou s'il l'a lue dans ces Actes mêmes. Étant donnée la date, la seconde hypothèse paraît la plus probable. Mais c'est sans doute à cette époque précisément, ou un peu après, que, tirant une importance particulière du secours qu'elle apportait dans la lutte contre les hérétiques, en particulier contre les partisans de Bardesanes, elle a été traduite à part par les Syriens, et placée dans leur recueil canonique. C'est un témoignage on ne peut plus net de la vénération véritable dont jouissaient les *Acta Pauli*.

L'appréciation d'Eusèbe, en 324, concorde parfaitement, et d'une manière expresse, avec celles que nous connaissons déjà. Dans *H. E.*, III, III, 5 [1], après avoir énuméré les 14 épîtres canoniques de saint Paul, il ajoute que l'Église romaine doutait de l'origine de l'épître aux Hébreux; puis il constate que la tradition n'est pas du tout concordante sur l'ouvrage intitulé Παύλου πράξεις, et parle ensuite d'Hermas. C'est mettre les *Acta Pauli* au moins au même rang que le *Pasteur* d'Hermas.

D'ailleurs, dans le même ouvrage, III, XXV [2], Eusèbe donne son catalogue célèbre des écrits du Nouveau Testament. Il les divise en trois groupes : 1° les ὁμολογούμενα, acceptés de tous ; 2° les ἀντιλεγόμενα, discutés, et les νόθα, non authentiques, dont il fait deux classes, qui du

1. Édit. Schwartz (*Corpus* de Berlin), p. 190.
2. *Ibid.*, p. 250-252.

reste ne sont pas pour lui distinctes, puisqu'à la fin il désigne ce second groupe tout entier sous le nom d'ἀντιλεγόμενα; 3° les hérétiques. Or, « τῶν Παύλου πράξεων ἡ γραφή, l'écrit des Actes de Paul » est nommé en tête de la seconde division du second groupe, avant le Pasteur, l'Apocalypse de Pierre, l'Épître de Barnabé, et la Didachè. Au contraire, « les Actes d'André et de Jean, et des autres apôtres, Ἀνδρέου καὶ Ἰωάννου καὶ τῶν ἄλλων ἀποστόλων τὰς πράξεις » se trouvent parmi les écrits hérétiques. Eusèbe ne pouvait dire plus clairement que ces *Actes de Paul*, bien connus et très estimés, trouvaient place, dans l'opinion du temps, immédiatement au-dessous des livres canoniques, et qu'ils ne portaient aucune de ces trois marques auxquelles il reconnaissait les écrits hérétiques : de n'avoir pas été mentionnés par une série d'écrivains ecclésiastiques se rattachant aux apôtres; de s'écarter par leur style du caractère apostolique; de ne pas concorder dans leurs doctrines avec la véritable orthodoxie.

C'est tout au début du IV[e] siècle que, dans son *Banquet des dix vierges ou de la chasteté* [1], MÉTHODE, évêque d'Olympe en Lycie, mort vers 311, fait prononcer à sainte Thècle, comme aux autres vierges, un discours à la louange de la chasteté. Ce discours contient quelques allusions à la vie de la sainte telle que la rapportent les *Actes de Paul*; « la vierge, dit-il, méprise la richesse, la gloire, la noblesse, le mariage; et, si on veut livrer son corps aux bêtes et au feu, elle est prête à souffrir. » A la fin de l'œuvre, c'est Thècle qui conduit le chœur des vierges; elle chante les couplets de l'hymne en l'honneur de la chasteté, et les autres reprennent le refrain.

Ce témoignage ne se rapporte pas sans doute directement aux Actes, mais il s'en rapproche tellement, il atteste une telle vénération pour la sainte, qu'il suppose

1. *P. G.*, t. XVIII, col. 140.

écrite une vie si connue et si respectée. Je crois même qu'il rend très vraisemblable le fait que, dès le début du IVe siècle, les *Actes de Paul et de Thècle*, attirant tout spécialement l'attention des admirateurs de la sainte, et se détachant facilement de l'ensemble des *Acta Pauli* pour s'adapter à la lecture publique dans les églises, vivaient déjà de leur vie propre en dehors de l'œuvre entière.

Cette séparation était d'ailleurs certainement un fait accompli pour la correspondance de saint Paul et des Corinthiens. En effet, ÉPHREM LE SYRIEN a commenté la III Cor., exactement comme les autres épîtres de saint Paul [1]. Il n'y a donc pas de doute que, vers 360, cette épître n'ait joui d'une très haute réputation dans l'Église d'Édesse, et qu'elle n'ait été détachée de l'ensemble des *Acta Pauli*. En tout cas, Éphrem ne semble pas du tout soupçonner son origine [2]. Celle-ci était donc sans doute oubliée, depuis longtemps, et la séparation était déjà consommée, comme le laisse soupçonner la *Didascalie*, à la fin du IIIe siècle, ce qui a permis à la lettre d'entrer sans obstacle dans le recueil d'épîtres des apôtres de l'Église d'Édesse.

Vers le même temps qu'Éphrem, un autre Syrien, Aphraates [3], employait les versets 5 et 10 de la lettre de Paul à l'égal de ceux d'une épître canonique [4].

1. Voir Introduction, p. 20.

2. Ce qui le prouve le mieux, c'est qu'il attribue aux Bardésanites le fait « d'avoir écrit aussi des « Actes des apôtres », pour faire passer sous le nom des apôtres, au moyen de leurs actions et de leurs exemples qu'eux-mêmes ont forgés, cette impiété que les apôtres combattaient. » Et ce qui est curieux, c'est qu'Éphrem invoque précisément III Cor. contre les Bardésanites. Nous trouvons là déjà le reproche de falsification que les écrivains ecclésiastiques répéteront si souvent contre les apocryphes.

3. Homélies d'Aphraates, trad. par Bert, *Texte und Unters.*, t. III, fasc. 3, homélie XXIII, p. 389; *Patrologia Syriaca*, t. II, col. 64.

4. Vetter, *Der apokryphe dritte Korintherbrief*, p. 27, fait cependant

Des Syriens, cette correspondance passe aux Arméniens. Un témoignage qui nous le prouve est celui d'un Arménien du VIIe siècle, Théodore Khertenavor. Employant cette même épître contre les Mairagonésiens[1], il avoue sans doute qu'elle ne se trouve plus dans les bibles de son temps; mais il affirme que GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR en avait cité une parole dans un de ses discours; et son témoignage est d'autant plus précieux que, si ces discours sont vraiment de saint Grégoire, et non de Mesrop (comme le prétend Vetter), il nous reporterait au commencement du IVe siècle. Notons d'ailleurs en passant que Théodore Khertenavor accorde à III Cor. une valeur canonique, puisque, s'il rappelle que cette lettre ne se trouve pas dans les bibles récentes, c'est pour prouver, à propos de la sueur de sang de Jésus (Luc, XXII, 44), qui ne s'y trouvait pas plus, que des faits peuvent fort bien être vrais tout en étant enlevés de ces bibles nouvelles.

En tout cas, III Cor. se trouvait dans la bible arménienne que donna MESROP, en 405 ou 406, sous l'impulsion sans doute de son ami le patriarche Isaac. Mais une traduction officielle d'après un ms. grec, qui ne contenait pas la lettre apocryphe, la fit disparaître, après 432. Elle disparut aussi de la bible syrienne après l'apparition de la *Peschitto*, tant fut grande l'influence de la bible grecque, et elle n'y reparut plus, tandis qu'elle reprit bientôt son importance chez les Arméniens[2].

remarquer que Aphraates a pu tout aussi bien se servir de Rom., I, 3.

1. Voir, sur les Mairagonésiens, K. Ter-Mekrettschean, *Die Paulikianer*, Leipzig, 1893, p. 67 sq. L'auteur conjecture que le Théodore qui combattit ces hérétiques pourrait bien être autre que Khertenavor, et avoir vécu au IXe ou au Xe siècle. Cf. Vetter, *op. cit.*, p. 33.

2. Les Grecs, au contraire, ne l'ont jamais regardée comme authentique. C'est que sans doute ils en ont connu quelque temps encore l'origine, tandis que le souvenir de cette origine, si même elle a jamais été soupçonnée par eux, s'est vite effacé de l'esprit des Syriens, et, à plus forte raison, des Arméniens qui dépendent d'eux.

3. Seconde moitié du IVe siècle chez les Grecs et les Latins.

Nous n'allons plus guère entendre parler désormais que des *Actes de Paul et de Thècle*, du moins quand il s'agira de témoignages catholiques. Ceux-ci prouvent la grande faveur et la haute vénération dont l'Église entourait sainte Thècle.

SAINT ATHANASE, aux environs de 350, écrivait, à Alexandrie, une vie de Thècle, maintenant perdue [1].

A plusieurs reprises, SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE rappelle la vie et les vertus de sainte Thècle. Dans son premier discours contre Julien l'Apostat [2], en 363, il la loue d'avoir accepté volontiers la lutte contre le feu et le fer, les bêtes sauvages et les tyrans. « Dieu, dit-il, l'a sauvée d'un prétendant tyrannique, et d'une mère plus tyrannique encore. » Vers 385, dans ses *Avis aux vierges* [3], il leur propose l'exemple de Thècle : « Dieu l'a protégée contre le feu, et il a enchaîné la fureur redoutable des bêtes carnassières. » Et, dans son « Exhortation [4] » : « Thècle échappe au feu et aux bêtes. »

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE, à la même époque, dans sa XIVe homélie sur le Cantique des Cantiques [5], affirme qu'en recevant en son cœur la parole qui y coulait de la bouche de Paul, Thècle a rejeté l'homme extérieur...

En 377, ÉPIPHANE, *Hæres.*, LXXIX, 5 [6], place sainte

1. Baronius, *Martyrologium romanum*, Venise, 1593, p. 434.
2. *P. G.*, t. XXXV, col. 589.
3. *P. G.*, t. XXXVII, col. 593.
4. *P. G.*, t. XXXVII, col. 639.
5. *P. G.*, t. XLIV, col. 1067.
6. *P. G.*, t. XLII, col. 748.

Thècle à côté d'Élie, de saint Jean-Baptiste et de la sainte Vierge. *Hæres.*, LXXVIII, 16 [1], il dit d'elle : « Thècle rencontre saint Paul et brise son mariage, alors qu'elle avait un prétendant très beau, un des premiers de la ville, excessivement riche, de race très noble et très illustre; mais la sainte méprise les biens terrestres, pour posséder les biens célestes. »

SAINT JEAN CHRYSOSTOME ne pouvait manquer de faire l'éloge de la vierge Thècle. Dans son homélie XXV [2] sur les Actes des apôtres, prononcée en 400 ou 401, le grand orateur s'écrie : « Écoutez ce que fit la bienheureuse Thècle; pour voir Paul, elle donna même ses propres bijoux d'or. »

Bien plus important pour nous est le témoignage de saint Jean Chrysostome sur le martyre de saint Paul; celui-ci est mentionné à plusieurs reprises.

1° En 376, *Contra oppugnatores vitæ monast.*, I, 3 [3] : Οὗτος ὁ Νέρων τὸν μακάριον Παῦλον (καὶ γὰρ ἔτυχε κατὰ τοὺς αὐτοὺς ἐκείνου γενόμενος χρόνους) τοιαῦτα ἐγκαλῶν, οἷάπερ ὑμεῖς τοῖς ἁγίοις τούτοις ἀνδράσιν, παλλακίδα γὰρ αὐτοῦ σφόδρα ἐπέραστον πείσας τὸν περὶ τῆς πίστεως δέξασθαι λόγον, ἔπειθεν ὁμοῦ καὶ τῆς ἀκαθάρτου συνουσίας ἀπαλλαγῆναι ἐκείνης· τοιαῦτα γοῦν ἐγκαλῶν ἐκεῖνος καὶ λυμεῶνα καὶ πλάνον καὶ τὰ αὐτὰ ἅπερ ὑμεῖς φθέγγεσθε τὸν Παῦλον ἀποκαλῶν, τὸ μὲν πρῶτον ἔδησεν, ὡς δὲ οὐκ ἔπειθε τῆς πρὸς τὴν κόρην ἀπόσχεσθαι συμβουλῆς, τέλος ἀπέκτεινεν. Ce Néron (car lui et Paul se trouvèrent vivre à la même époque) fit précisément au bienheureux Paul les reproches que vous adressez vous-mêmes à ces saints hommes; Paul, en effet, après avoir fait accepter à la concubine de Néron, follement aimée de celui-ci, la parole de la foi, la persuada aussi de renoncer à ces relations impures ; aussi, Néron lui

1. *P. G.*, t. XLII, col. 725.
2. *P. G.*, t. LX, col. 198.
3. *P. G.*, t. XLVII, col. 323.

adressa ces mêmes reproches et le traita de ces mêmes noms de fléau et de charlatan que vous répétez vous-mêmes; il le fit d'abord enchaîner; puis, comme il ne put l'empêcher de continuer ses conseils à la jeune femme, il le fit, à la fin, mourir. »

2° En 387, dans son homélie XVI, *ad populum Antiochenum* [1] : « Μετὰ τούτων (τῶν δεσμῶν) ἐν τῷ δεσμωτηρίῳ διατρίβων τὸν δεσμοφύλακα ἔπεισε, μετὰ τούτων τὸν Ἀγρίππαν ἐπεσπάσατο, μετὰ τούτων πολλοὺς μαθητὰς κατεσκεύασεν ὁ Παῦλος, par ces liens, dans la prison même où il vivait, Paul persuada le geôlier ; par eux, il entraîna Agrippa; par eux, il se fit beaucoup de disciples. »

3° Vers 395, *in II Tim.*, hom. III [2] : « Προσέκρουσε γὰρ τότε τῷ Νέρωνι, τινὰ τῶν ἀνακειμένων αὐτῷ οἰκειωσάμενος, Paul blessa alors Néron, en faisant sien un de ceux qui étaient attachés à la personne de celui-ci. »

4° *In II Tim.*, hom. X [3] : « Ἐπειδὴ δὲ τὸν οἰνοχόον αὐτοῦ κατήχησε, τότε αὐτὸν ἀπέτεμεν, Quand Paul eut catéchisé l'échanson de Néron, celui-ci le fit décapiter. »

5° En 401, *in Acta apost.*, hom. XLVI [4] : « Λέγεται Νέρωνος καὶ οἰνοχόον καὶ παλλακίδα ἀσπάσαι. On dit que Paul entraîna et l'échanson et la concubine de Néron. »

Il y a dans ces citations quelques divergences avec le martyre contenu dans les *Acta Pauli*. Lipsius [5] s'est servi de ces divergences pour prouver que le texte primitif, gnostique selon lui, a subi de nombreux remaniements, en particulier de la part des catholiques; c'est un de ces remaniements qu'aurait utilisé saint Jean Chrysostome. C'est certainement là une erreur; ou du moins le texte

1. *P. G.*, t. XLIX, col. 169.
2. *P. G.*, t. LXII, col. 614.
3. *P. G.*, t. LXII, col. 657.
4. *P. G.*, t. LX, col. 325.
5. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Brunswick, 1887, t. II, 1, p. 246 sq.

modifié, d'après les témoignages que nous avons étudiés jusqu'ici, ne pourrait provenir que d'un texte catholique primitif. Mais les divergences de saint Chrysostome s'expliquent plus simplement. Et d'abord, la citation 2 n'a rien à voir avec les *Acta Pauli*. Il s'agit en général des conversions dont la captivité (=les liens) de Paul, quelle qu'elle ait été, fut la cause heureuse; or, celle du geôlier est tirée de Act., XVI, 33; celle d'Agrippa, de Act., XXVI, 28; enfin, celle des autres est trop générale pour pouvoir être rapportée à une œuvre particulière.

Dans les autres citations, il n'y a aucune difficulté pour « l'échanson », ou « celui qui était attaché à la personne de Néron »; c'est évidemment le Patrocle de nos Actes, dont la conversion et la résurrection entraînèrent et la persécution et la mort de Paul. Il est plus pénible d'expliquer la mention d'une « concubine » de Néron. Notons cependant que les données de saint Chrysostome ne sont pas bien nettes. Dans le texte 5, il affirme à la fois la conversion de l'échanson et de la concubine; dans le texte 1, il mentionne cette dernière seule. Sans doute, il a dû lire, détachés chacun de leur ensemble, le martyre de Paul, tel que nous l'avons, provenant des anciens *Actes de Paul*, et le martyre de Pierre, extrait des *Actes de Pierre*. Dans le ms. qu'il utilisa, ces deux martyres étaient joints, comme ils le furent ensuite presque toujours. Or, le premier parle de l'échanson, et le second des quatre concubines du préfet Agrippa, dont la conversion par Pierre entraîna la mort de l'apôtre. De là, confusion; elle ne paraît pas si singulière dans un discours où il importe peu que ce soit l'échanson ou la concubine qui ait amené la mort de Paul; elle le paraît d'autant moins que saint Jean Chrysostome n'avait pas du tout à témoigner à ces récits le même respect qu'à des écrits canoniques. En tout cas, il ne nous reste ainsi aucune raison de croire ici à une rédaction du martyre autre que celle qui nous est conservée.

Nous avons aussi, de la même époque, sur l'existence des *Actes de Thècle*, un témoignage bien curieux. L'Aquitanienne ÉTHÉRIE, visitant le tombeau de sainte Thècle à Séleucie, y lut, dit-elle [1], « le martyre et tous les actes de sainte Thècle. » Ce témoignage constate très nettement que, vers 385, les Actes de Thècle étaient, même en Orient, séparés de l'ensemble des Παύλου πράξεις.

C'est un peu après, vers 400, que THÉODORE DE MOPSUESTE prononçait en l'honneur de la sainte, au jour de sa fête, un discours maintenant perdu [2].

En Occident, SAINT AMBROISE de Milan, sur qui l'influence grecque eut tant de prise, célèbre Thècle à maintes reprises. Je citerai celui de ses écrits qui se rapproche le plus de la vie que nous connaissons; dans son *De virginibus*, l. II, III, 19-21 [3], composé en 377, saint Ambroise dit : « (*Thecla*) *copulam fugiens nuptialem, et sponsi furore damnata, naturam etiam bestiarum virginitatis veneratione mutavit. Namque parata ad feras, cum aspectus quoque declinaret virorum, ac vitalia ipsa sævo offerret leoni, fecit ut qui impudicos detulerant oculos, pudicos referrent. Cernere erat lingentem pedes bestiam cubitare humi, muto testificantem sono quod sacrum virginis corpus violare non posset.* Thècle, fuyant l'union nuptiale, et condamnée par la fureur de son fiancé, changea jusqu'au naturel des animaux sauvages en leur faisant vénérer la virginité. Car, offerte aux bêtes, alors qu'elle évitait les regards des hommes et qu'elle abandonnait son corps même au lion cruel, elle produisit ce changement que ceux qui avaient laissé tomber sur elle des yeux impudiques, les y reportassent pleins de pudeur;

1. *Peregrinatio S. Silviæ Aquitanæ ad loca sancta*, édit. Gamurrini, Rome, 1877, p. 73. *Corpus* de Vienne, t. XXXIX, p. 69, 70.

2. Assemani, *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana*, Rome, 1725, t. III, 1, p. 323.

3. *P. L.*, t. XVI, col. 211 sq.

ils purent voir la bête, couchée à terre, léchant les pieds de Thècle, témoignant hautement par son silence qu'elle ne pouvait violer le corps sacré de la vierge. »

Chose curieuse, on fête à Milan sainte Thècle le 24 septembre, comme en Orient (c'est le 23 en Occident); ce fut peut-être sous l'influence d'Ambroise, qui imita l'Orient en plusieurs autres points. On croyait d'ailleurs posséder dans cette ville la tête de la sainte.

L'écrivain désigné sous le nom d'AMBROSIASTER, qui commentait vers 370 les épîtres de saint Paul, nous fournit un autre témoignage de l'estime dont on entourait encore les *Actes de Paul et de Thècle.* Expliquant II Tim., II, 18, et parlant de la négation de la résurrection par Hymenæus et Philetus, il dit : « *Hi, ut ex alia scriptura docemur, in filiis fieri resurrectionem dicebant.* Ces hommes, comme un autre écrit nous l'apprend, disaient que la résurrection se fait dans nos fils[1], » c'est-à-dire que l'homme ne revit que dans ses enfants. Or, aucun ouvrage canonique ne nous donne ce renseignement; et il se retrouve très net à la fin du c. XIV des *Acta Theclæ.* Il est vrai qu'il est attribué à Démas et Hermogène; mais l'Ambrosiaster s'inquiète peu des noms propres; il ne voit que la qualité d'ennemis de la véritable doctrine. Ainsi, à propos de II Tim., IV, 14, il nous dit : « *Alexander iste, et Demas supradictus, collegæ fuerunt. Hi prius cum apostolo erant, simulantes illi amicitiam.* Cet Alexandre, et Démas dont j'ai parlé plus haut, furent collègues. Ils étaient d'abord avec l'apôtre, simulant l'amitié pour lui[2]. » C'est le début même des *Acta Theclæ.* Commentant II Tim., I, 15, le même auteur avait utilisé déjà ces *Acta Theclæ* pour Phygelus et Hermogène : « *Hi, quos memorat*

1. *P. L.,* t. XVII, col. 491.
2. *Ibid.,* col. 496.

(*Paulus*), *fallacia pleni erant ; simulabant enim amicitias apostoli...* Ces hommes, que mentionne Paul, étaient pleins d'hypocrisie; ils simulaient en effet l'amitié pour l'apôtre [1]. » S'il est évident, d'une part, d'après ces citations, que l'Ambrosiaster a connu les *Acta Theclæ*, il est absolument impossible, d'autre part, d'y voir une allusion quelconque à un autre épisode de l'ensemble des *Acta Pauli*.

Zénon, évêque de Vérone dans la seconde moitié du IVe siècle, loue en termes emphatiques les épreuves de Thècle; cependant, bien que le genre de style adopté par lui ne lui permette pas de suivre à la lettre les *Acta Theclæ*, on reconnaît avec certitude leur influence (l. I, traité VIII, *De timore*) [2]. « *Adversus Theclam accusator acerrimus linguæ exserit gladium ; cum suis sibi ministris publicæ leges insaniunt ; stimulis acuitur feritas in ferocitatem, et tamen hominibus mitior invenitur. Ne quid scenæ tam diræ inhumanitatis deesse videatur, immittuntur etiam marina monstra; laciniis omnibus spoliatur puella, vestitur incendio. Inter tot instrumenta mortis spectatore metuente secura calcat genera universa terrorum.* Contre Thècle, un accusateur des plus violents tire le glaive de sa parole; avec leurs propres ministres, les lois publiques entrent en fureur; des aiguillons excitent les instincts sauvages jusqu'à la férocité, et cependant ces instincts se montrent plus doux que les hommes. Pour qu'aucun trait d'inhumanité ne paraisse manquer à une scène si cruelle, on fait intervenir même des monstres marins; la jeune fille est dépouillée du moindre lambeau de vêtement; la flamme lui en fait un. Parmi tant d'instruments de mort, quand le spectateur est dans l'épouvante, elle, en sécurité, foule aux pieds tous les genres de terreurs. » Ce sont

1. *P. L.*, t. XVII, col. 487.
2. *P. L.*, t. XI, col. 324.

successivement des allusions aux c. XX, XXI, XXXV, XXXIV, XXXIII et XXXIV des *Acta Theclæ*.

Tous ces éloges à Thècle et tous ces emprunts à ses Actes n'empêchent pas d'ailleurs que l'on ne perd pas de vue le caractère apocryphe de ceux-ci. SAINT JÉRÔME, sous l'influence, il est vrai, de Tertullien, va nous le rappeler très nettement. Son témoignage sur les *Actes de Paul et de Thècle* a donné lieu à bien des interprétations et prêté à bien des conjectures. Parlant de Luc, auteur de l'Évangile et des Actes, dans son *De viris illustribus*, c. VII [1], saint Jérôme saisit l'occasion de condamner les *Acta Theclæ*, en ces termes : « *Igitur* περιόδους *Pauli et Theclæ et totam baptizati leonis fabulam inter apocryphas scripturas computamus. Quale enim est ut individuus comes apostoli inter ceteras ejus res hoc solum ignoraverit? Sed et Tertullianus vicinus eorum temporum refert, presbyterum quemdam in Asia* σπουδαστήν *apostoli Pauli, convictum apud Joannem, quod auctor esset libri, et confessum se hoc Pauli amore fecisse, loco excidisse.* Donc, nous comptons « les pérégrinations de « Paul et de Thècle », et toute la fable du lion baptisé, parmi les écrits apocryphes. Comment admettre en effet qu'un homme (Luc), compagnon de l'apôtre, ait ignoré ce seul fait parmi les autres qui le concernent? Mais de plus, Tertullien, proche de ces temps, rapporte qu'un prêtre d'Asie, un « zélé » admirateur de l'apôtre Paul, convaincu devant Jean d'être l'auteur de ce livre et ayant confessé qu'il l'avait composé par amour pour Paul, fut destitué. »

Il n'est pas possible de douter que saint Jérôme ait eu sous les yeux le texte, rappelé plus haut, de Tertullien, et tiré du *De baptismo*, et non pas l'ouvrage grec que Tertullien lui-même, *De baptismo*, c. XV, nous dit avoir composé sur le même sujet. Nous y retrouvons

1. *P. L.*, t. XXIII, col. 619.

en effet les mêmes mots exactement : *in Asia presbyterum convictum atque confessum... id se amore Pauli fecisse.* Un tel accord ne s'explique que si le second auteur cite le premier. Mais saint Jérôme mêle aux données que lui apporte immédiatement Tertullien des connaissances personnelles; il ne parle que des *Actes de Paul et de Thècle* et non des *Actes de Paul*, comme Tertullien; et il ajoute : « toute la fable du lion baptisé », et « devant Jean ».

D'où tient-il ces connaissances? C'est ce qu'il nous est à peu près impossible de savoir. Dès cette fin du IVe siècle, bien d'autres légendes sans doute avaient cours que celles qui sont consignées dans les Actes. Celles-ci même, on les avait imitées et évidemment exagérées; et ce serait une allusion à l'une de ces déformations du récit primitif que le *tota baptizati leonis fabula* de saint Jérôme. Le lion intervient assez souvent dans les *Acta Pauli*, deux fois dans l'épisode de Thècle, une fois dans l'épisode d'Éphèse, comme nous l'apprend la paraphrase de Nicéphore, étudiée à propos de saint Hippolyte. Quelque remaniement, dû à un manichéen [1] (et les auteurs ecclésiastiques leur reprochent souvent ces « inventions absurdes »), ne lui aurait-il pas fait recevoir le baptême ? En tout cas, Krüger [2], et après lui, Schmidt [3], appellent justement notre attention sur un apocryphe publié par Ed. J. Goodspeed [4], et intitulé *Épître de Pélagie.* Il s'agit là d'une prédication

1. Certains manichéens n'admettaient pas de distinction essentielle entre l'âme humaine et celle des bêtes. Philastre de Brescia, dont nous verrons plus loin le témoignage, prétend qu'avec les faits merveilleux racontés dans les actes apocryphes d'André, de Jean, de Pierre, et de Paul, les hérétiques cherchaient à prouver cette doctrine.

2. *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, 1904, fasc. 3, p. 261 sq.

3. *Acta Pauli*, p. XXI.

4. *Journal of semitic languages and literatures*, t. XX, n. 2, janv. 1904, p. 95 sq.

de Paul; celui-ci « fait entrer un lion dans les grandes choses des chrétiens, » ensuite, condamné aux bêtes, il retrouve dans l'amphithéâtre ce même lion « haut de douze coudées et de la taille d'un cheval, » qui l'imite dans sa prière et son adoration ; ensemble, ils s'entretiennent devant le peuple qui s'émerveille. N'est-ce pas de ce récit, ou de quelque autre analogue, que parlerait saint Jérôme, sans d'ailleurs y prêter grande attention, parce que ce récit est manifestement hérétique et utilisé par les hérétiques?

Ne nous étonnons pas d'autre part qu'il ait trouvé dans quelque allusion d'un auteur ou dans une tradition orale cette affirmation que le prêtre asiatique a été traduit « devant Jean ». On rapportait volontiers à cet apôtre, on rapportait surtout au temps de sa longue vieillesse, quand il dut lutter déjà contre les erreurs naissantes, une foule de légendes, qui se cristallisaient autour de son nom. Songeons aussi que saint Jérôme pouvait, en ne cherchant pas, il est vrai, l'exactitude absolue, appeler *vicinus eorum temporum* Tertullien, qui vivait deux siècles avant lui-même, et un siècle seulement après Jean.

Reconnaissons donc que ses renseignements personnels, en dehors de ceux qu'il doit à Tertullien, ne sont pas puisés aux sources mêmes ; aussi ne songe-t-il pas à l'ensemble des *Acta Pauli*, comme l'avait fait Tertullien; il les ignore sans doute; il ne connaît que ce qu'il mentionne, cet épisode de Thècle que les catholiques aussi lisent autour de lui; mais il est absolument inutile de supposer qu'il a utilisé des actes gnostiques primitifs, que la piété catholique aurait transformés, d'où particulièrement elle aurait enlevé tout ce qui pouvait la choquer.

Cette attitude de saint Jérôme vis-à-vis des περίοδοι *Pauli et Theclæ* ne l'empêchait d'ailleurs pas plus de croire à l'existence historique de Thècle que de croire à

celle de saint Paul. De ce qu'on avait composé sur elle des écrits dont il fallait se défier, il ne s'en suivait pas pour lui que la vénération que l'Église, s'appuyant sur une tradition continue et constante, lui témoignait, n'était nullement fondée. Aussi, lui accorde-t-il toute son admiration. Dans sa lettre à Eustochium[1], il la place dans le chœur des vierges à côté de la sainte Vierge et de Mirjam, sœur d'Aaron, et s'écrie : « *Tunc Thecla in tuos læte volabit amplexus. Tunc et ipse sponsus occurret et dicet*... Alors Thècle, joyeusement, volera à ton embrassement. Alors l'époux lui-même accourra et dira... » Il n'y a entre ces louanges et la répulsion pour des écrits apocryphes aucune contradiction.

Le témoignage de saint Jérôme, tel que nous l'avons compris, appelle notre attention sur l'emploi abusif que les hérétiques faisaient dès lors des Actes apocryphes des apôtres, et sur les déformations que sans doute ils firent plus d'une fois subir aux textes primitifs. Cet emploi est noté d'abord en Orient par Photius, *Bibliotheca, codex 179*, disant du manichéen Agapius, qui vivait dans la seconde moitié du IV[e] siècle : « Καὶ ταῖς λεγομέναις δὲ πράξεσι τῶν δώδεκα ἀποστόλων, καὶ μάλιστα Ἀνδρέου, πεποιθὼς δείκνυται, κἀκεῖθεν ἔχων τὸ φρόνημα ἠρμένον. On voit qu'il emprunte sa doctrine aux prétendus Actes des douze apôtres, et surtout aux Actes d'André, et que c'est de là qu'il tire sa pensée. N'entendons pas par « Actes des douze apôtres » une œuvre particulière, mais la collection même qu'un peu plus tard, ou déjà en même temps, employaient les manichéens d'Occident ; les Actes d'André en font partie.

Un des premiers et des plus nets témoignages que nous ayons de l'emploi des *Acta Pauli* par les hérétiques d'Occident est celui de Faustus. En 396, saint Augustin[2], rappelant les paroles de celui-ci pour soutenir sa

1. *P. L.*, t. XXII, col. 424.
2. *Contra Faustum manich.*, XXX, 4, *P. L.*, t. XLII, col. 493.

doctrine encratique, lui fait dire : «*Quid ergo? Et hoc vobis doctrina videtur esse dæmoniorum et in seductorio spiritu dictum? Et quis erit alius in Deo loquens, si Paulus et Christus dæmoniorum probantur fuisse sacerdotes? Mitto enim ceteros ejusdem domini nostri apostolos, Petrum et Andream, Thomam et illum inexpertum Veneris inter ceteros beatum Johannem, qui per diversa possessionem boni istius inter virgines ac pueros divino præconio cecinerunt, formam nobis atque adeo vobis ipsis faciendarum virginum relinquentes. Sed hos quidem, ut dixi, prætereo, quia eos vos exclusistis ex canone facileque mente sacrilega vestra dæmoniorum his potestis importare doctrinas. Num igitur et de Christo eadem dicere poteritis aut de apostolo Paulo, quem similiter ubique constat et verbo semper prætulisse nuptis innuptas, et id opere quoque ostendisse erga sanctissimam Theclam? Quodsi hæc dæmoniorum doctrina non fuit, quam et Theclæ Paulus et ceteri ceteris adnuntiaverunt apostoli, cui credi jam poterit hoc ab ipso esse memoratum, tamquam sit dæmoniorum voluntas et doctrina etiam persuasio sanctimonii?* Quoi donc? Cela aussi vous semble la doctrine des démons, dictée par l'esprit de séduction? Et quel autre homme parlera en Dieu, si Paul et le Christ sont convaincus d'être les prêtres des démons? Je laisse en effet de côté les autres apôtres de ce même Christ Notre-Seigneur, Pierre et André, Thomas, et ce Jean, vierge, bienheureux entre tous, qui chantèrent partout, au milieu des vierges et des enfants, dans leur enseignement divin, la possession de ce bien, et qui laissèrent, et à nous, et jusques à vous-mêmes, le modèle pour la formation des vierges. Oui, comme je l'ai dit, j'omets de parler d'eux, parce que vous les avez exclus du canon, et parce que, avec votre esprit sacrilège, vous pouvez facilement leur attribuer des doctrines de démons. Mais pourrez-vous donc dire la même chose et du Christ, et de l'apôtre Paul qui, c'est un fait, de la même façon, partout

et toujours, a proclamé la supériorité des vierges sur les épouses, et l'a même reconnue en fait dans la personne de la très sainte Thècle? Si cette doctrine que Paul annonçait à Thècle, et les autres apôtres à leurs disciples, ne fut pas la doctrine des démons, qui pourra nous faire croire que ce Paul a lui-même rappelé qu'elle le fut, comme si l'exhortation à la sainteté pouvait être la volonté et la doctrine des démons ? » — Un peu auparavant, alors que les catholiques invoquaient comme une parole authentique de Paul celle de I Tim., IV, 1 sq., Faustus leur réplique : « *Si vero favere huic quoque proposito et non reluctari volenti id quoque doctrinam putatis esse dæmoniorum, taceo nunc vestrum periculum, ipsi jam timeo apostolo, ne dæmoniorum doctrinam intulisse tunc Iconium videatur, cum Theclam obpigneratam jam thalamo in amorem sermone suo perpetuæ virginitatis incendit.* Si vous jugez bon de favoriser cette théorie et de ne pas vous opposer à celui qui prétend voir là [1] une doctrine des démons, je ne parle pas du danger que vous courez vous-mêmes, je crains dès lors pour l'apôtre lui-même qu'il ne paraisse avoir introduit dans Iconium la doctrine des démons, lorsque par ses paroles il enflamme Thècle, cependant déjà promise en mariage, de l'amour de la virginité perpétuelle. »

Ainsi, Faustus n'ose appeler en témoignage les Actes de Pierre, d'André, de Thomas et de Jean, que les manichéens avaient réunis en un véritable *Corpus*, parce que ces Actes étaient désormais rejetés par l'Église catholique. Mais les *Actes de Paul*, contenus dans le même *Corpus* [2], étaient encore, du moins en partie,

1. Faustus parle de la doctrine de la continence, qu'il soutient.

2. Parce qu'en effet les *Actes de Paul*, dans l'épisode de Thècle, étaient acceptés, non pas comme authentiques, mais comme non hérétiques, par les catholiques, il ne s'en suit pas du tout qu'ils n'étaient pas contenus dans la collection d'Actes employée par les manichéens. Les paroles de Faustus prouvent au contraire qu'ils

hautement vénérés par les adversaires de Faustus, ses paroles ne peuvent nous laisser là-dessus aucun doute, et saint Augustin lui-même le réfute autrement qu'en invoquant le caractère hérétique, ou même le caractère non authentique de ces actes. Il est vrai cependant que, parmi les nombreux épisodes de ces Actes où la chasteté est vantée, Faustus n'en rappelle qu'un, celui de Thècle. C'est sans doute le plus caractéristique; mais il semblerait bien singulier qu'il n'eût pas au moins fait allusion à tant d'autres, propres aussi à prouver sa thèse, si, à ce moment, saint Augustin avait accepté les Actes dans leur ensemble, et non pas seulement dans cette partie spéciale. Ce témoignage est donc excellent; mais on ne peut le faire valoir qu'en faveur de ce qu'on appelait dès lors *Actes de Paul et de Thècle*, ou *Martyre de sainte Thècle.*

Il est intéressant de noter ici avec précision quelle fut l'attitude de saint Augustin vis-à-vis des apocryphes en général. Elle peut se résumer dans ces paroles qu'il appliquait au livre d'Hénoch [1] : « *In his autem apocryphis etsi invenitur aliqua veritas, tamen propter multa falsa nulla est canonica auctoritas.* Bien que dans ces apocryphes se trouve quelque vérité, cependant ils n'ont, à cause de nombreuses faussetés, aucune autorité canonique. » Et il arrive évidemment que saint Augustin a plus souvent à rappeler ce dernier point que le premier; car c'est le plus souvent quelqu'une de ces « nombreuses faussetés » que les hérétiques invoquent pour soutenir leurs doctrines.

Pas plus que saint Jérôme d'ailleurs, saint Augustin ne doutait de la réalité historique de sainte Thècle. En

devaient y être; et ce fait qu'ils s'y trouvaient est une des raisons qui expliquent l'éloignement de plus en plus grand des catholiques pour les *Acta Pauli.*

1. *De civitate Dei,* l. XV, c. XXIII, 4, *P. L.*, t. XLI, col. 470.

401, pour montrer aux vierges qu'elles ne doivent pas s'estimer plus haut que les femmes mariées, il dit d'elles : « *Unde, inquam, scit, ne forte ipsa nondum sit Thecla, jam sit illa Crispina?* D'où sait-elle, bien loin que par hasard elle soit déjà une Thècle, si elle est seulement une Crispine [1] ? » Ces paroles prouvent que saint Augustin place Thècle très haut parmi les vierges.

Vers 390, PHILASTRE, évêque de Brescia, adopte à peu près la même attitude que saint Augustin. Dans son *De hæresibus*, c. LXXXVIII [2], il rapporte que « les manichéens, gnostiques, nicolaïtes, valentiniens et d'autres en très grand nombre, » méprisent les écrits canoniques, emploient les Actes « apocryphes d'André, de Jean, de Pierre et de Paul. » On le voit, il ne faut pas douter que les *Actes de Paul* aient fait partie de la collection lue par les hérétiques; elle explique, encore une fois, l'éloignement de l'Église catholique à leur égard. Cependant, la condamnation de Philastre n'est pas absolue, et semble marquer une période de transition entre l'époque où les Actes ne soulevaient pas le scandale, et celle où ils seront définitivement rejetés. Il ajoute en effet ceci : « *Scripturæ autem absconditæ, etsi legi debent morum causa a perfectis, non ab omnibus debent, quia non intelligentes multa addiderunt et tulerunt quæ voluerunt hæretici.* Quant aux écrits secrets (c'est-à-dire apocryphes), bien qu'ils doivent être lus par les parfaits pour leur morale, ils ne doivent pas l'être par tous, car des lecteurs qui ne savent pas les comprendre y ajoutent et y introduisent beaucoup de pensées conformes aux désirs des hérétiques. » Il n'y aura donc que ceux dont l'esprit est parfaitement formé qui pourront lire ces écrits.

D'ailleurs, Philastre ne semble pas les connaître très bien lui-même, mais seulement par les théories des

1. *De sancta virginitate*, XLV, *P. L.*, t. XL, col. 422.
2. *P. L.*, t. XII, col. 1200.

hérétiques. Il nous en rappelle une : « *In quibus (actibus apocryphis) quia signa fecerunt (apostoli) magna et prodigia, ut et pecudes et canes et bestiæ loquerentur, etiam et animas hominum tales velut canum et pecudum similes imputaverunt esse hæretici perditi.* Parce que, dans ces Actes, les apôtres ont accompli de grands miracles et prodiges, comme de faire parler le bétail, les chiens et les bêtes fauves, ces hérétiques maudits ont prétendu aussi que les âmes des hommes étaient semblables à celles des chiens et du bétail. »

4. Ve siècle.

N'est-ce pas aux *Actes de Paul* contenus dans la collection en usage chez les hérétiques, qu'un certain Cyprien, poète de la Gaule méridionale au commencement du ve siècle, à ce que prétend Harnack [1], aurait emprunté ses centons? Il est caractéristique, en tout cas, qu'il n'en cite aucun des Actes canoniques, rejetés par certains de ces hérétiques. Cependant, il en emprunte à peu près à tous les livres de la Bible, avec beaucoup d'irrégularité, il est vrai. Les trois quarts à peu près viennent de l'Ancien Testament et le reste du Nouveau Testament. Il s'en trouve onze qui appartiennent évidemment à l'épisode de Thècle : 1° *Thecla super fenestram,* Thècle sur la fenêtre, *Acta Theclæ*, c. vii; 2° *Thecla flammeam,* Thècle avec un vêtement de feu, *Acta Theclæ,* c. xxxiv [2]; 3° *araneum Thecla,* Thècle comme une araignée, *Acta Theclæ,* c. ix ; 4° *arsinum Thecla*; le premier

1. *Texte und Untersuchungen,* t. xix (N. F., iv), fasc. 3, *b, Cœna Cypriani.*

2. Et non c. xxii, comme l'indique C. Schmidt, *Acta Pauli,* Leipzig, 1905, p.

mot, sans doute corrompu, n'a pas de sens; 5° *in bestiario Thecla*, Thècle dans le cirque, *Acta Theclæ*, c. XXVIII; 6° *taurum Thecla*, Thècle abandonnée au taureau, *Acta Theclæ*, c. XXXV; 7° *speculum argenteum Thecla*, Thècle, son miroir d'argent, *Acta Theclæ*, c. XVIII; 8° *bestiis datur Thecla*, Thècle est livrée aux bêtes, *Acta Theclæ*, c. XXXIII; 9° *plorabat Tryphæna*, Tryphaine pleurait, *Acta Theclæ*, c. XXIX ou XXX; 10° *attendebat Onesiphorus*, Onésiphore faisait attention, *Acta Theclæ*, c. III; 11° *vestem detraxit Thecla*, Thècle arracha l'habit, c. XXVI. Cinq autres citations sur Paul sont assez vagues; mais il y en a quatre autres encore, les plus intéressantes, qui se rapportent au séjour de Paul à Myre : 1° *ventrem aperuit Hermocrates*; le ventre d'Hermocrate s'ouvrit; 2° *panem petebat Hermocrates* : Hermocrate demandait du pain; 3° *murmurabat Hermippus*, Hermippe murmurait; 4° *effudit Hermocrates*, Hermocrate répandit (les dons?). Ainsi, l'auteur ne connaissait pas seulement les *Actes de Paul et de Thècle*, mais aussi l'épisode de Myre. De ce qu'il ne rappelle aucune des autres parties des *Acta Pauli*, faut-il conclure qu'il les ignorait? C'est difficile; il faut dire plutôt qu'il les avait lus chez les hérétiques, car on ne trouve aucune trace certaine de l'existence des *Acta Pauli* dans leur ensemble chez les catholiques d'Occident.

On a rapporté à un certain Cyprien d'Antioche deux prières qui viennent de la même source. Elles témoignent d'une grande vénération pour Thècle, qui se trouve placée comme martyre en un rang égal à celui des apôtres. La première rappelle qu'elle a été sauvée du bûcher (Hartel, *Cyprien*, III, App., p. 145) : « *Assiste nobis sicut apostolis in vinculis, Theclæ in ignibus, Paulo in persecutionibus, Petro in fluctibus.* Seigneur, assiste-nous, comme tu as assisté les apôtres dans les liens, Thècle dans les flammes, Paul dans les persécutions, Pierre dans les flots. » La seconde rappelle que la sainte est sortie

saine et sauve de l'amphithéâtre : « *Libera me de medio sæculi hujus, sicut liberasti Theclam de medio amphitheatro.* Délivre-moi du milieu de ce siècle, comme tu as délivré Thècle du milieu de l'amphithéâtre. » Ce sont là deux claires allusions aux principales scènes des *Acta Theclæ.*

C'est à cette même époque qu'il faut rapporter le témoignage de COMMODIEN. Dans une étude qui semble bien exacte, H. Brewer[1] a démontré qu'il n'aurait vécu que vers le milieu du ve siècle. Aussi, son témoignage a-t-il beaucoup moins de valeur que si on pouvait, comme on le croyait auparavant, le faire remonter au IIIe siècle. Deux des miracles qu'il rappelle appartiennent d'ailleurs aux *Actes de Pierre*, celui du chien parlant et de l'enfant de « cinq mois »; il reste celui du lion : « (*Deus*) *leonem populo fecit loqui voce divina*; Dieu fit qu'un lion parla au peuple d'une voix divine; » on n'en a plus trace dans ce qui nous reste des *Acta Pauli*. Je crois qu'il est tiré de ce même remaniement auquel Jérôme a fait allusion dans sa *tota baptizati leonis fabula*, et dont nous avons parlé à son propos. Que Commodien ait mis tous ces faits sur la même ligne que le miracle de l'ânesse de Balaam, ne nous en étonnons pas; il est laïque, et il est poète (cf. l'étude citée) et s'intéresse beaucoup plus au charme et à l'attrait d'un récit qu'à son orthodoxie, pourvu toutefois que celle-ci paraisse suffisante. Rappelons-nous d'ailleurs l'attitude des écrivains ecclésiastiques de cette époque, de Turribius d'Astorga, en particulier; comme nous le verrons, ils ne blâment pas les faits merveilleux rapportés par les apocryphes, mais seulement les doctrines. Or, Commodien n'utilise que les faits.

C'est un autre épisode des *Acta Pauli*, le martyre de Paul, que rappelle, en 410, MACAIRE DE MAGNÉSIE[2].

1. *Kommodian von Gaza...*, Paderborn, 1906.
2. *Apocriticus*, l. IV, 4, édit. Blondel, 1876, p. 182.

Répondant à une attaque d'un adversaire, probablement de Porphyre, à propos du martyre de Paul et de Pierre, il s'appuie sur une ἱστορία pour dire du premier : « Ὁ μὲν γὰρ τῆς κεφαλῆς τμηθεὶς αἵματι καὶ γάλακτι τὸν ὄφιν εἰς λιχνείαν ὥσπερ ἐδελέασεν, quand on lui coupa la tête, il en coula du sang et du lait, comme pour amorcer le serpent par cette friandise. » Cette ἱστορία n'est que le dernier épisode des *Acta Pauli* évidemment détaché de l'ensemble. D'ailleurs, la légende avait, à cette époque, varié, puisque ce n'est pas seulement du lait, comme dans nos Actes, c'est aussi du sang qui s'échappe du corps décapité du saint apôtre.

Sainte Thècle est rappelée par bien d'autres auteurs. Dans son *dialogue II* sur la vie de saint Martin, XIII, 5[1], SULPICE SÉVÈRE raconte, vers 400, que sainte Thècle, en même temps que la sainte Vierge et sainte Agnès, a dû souvent apparaître à saint Martin.

MAXIME DE TURIN, vers 460, dans son sermon XLVII sur la fête de sainte Agnès, mentionne à la fois les deux miracles qui ont sauvé des flammes Agnès comme Thècle : *et Agnem sicut Theclam flammarum globos evasisse cognoscis* [2].

En Orient, ISIDORE DE PÉLUSE, dans la première moitié du ve siècle, appelle (l. I, lettre LXXXVII [3]) Thècle « partout illustre, colonne éternelle de chasteté, le principal des triomphes et des trophées féminins; » lettre CLX [4], il lui donne le titre de « protomartyre » et la place à côté de Suzanne.

BASILE DE SÉLEUCIE, vers 450, compose en son honneur, sur sa vie et ses miracles, un ouvrage en deux livres [5]. Il prétend écrire une histoire, « ἱστορία...καὶ παλαιῶν

1. *P. L.*, t. XX, col. 210.
2. *P. L.*, t. XVII, col. 704.
3. *P. G.*, t. LXXVIII, col. 244.
4. *P. G.*, *ibid.*, col. 289.
5. *Basilii in Isauria episcopi De vita ac miraculis D. Theclæ libri II*,

ἔργων διήγησις, τῶν ὑπὸ τῆς μακαρίας Θέκλης τῆς ἀποστόλου καὶ μάρτυρος πραχθέντων· ἐξ ἑτέρας μὲν καὶ παλαιοτέρας ἱστορίας ἐκληφθεῖσα, κατ' ἴχνος δὲ αὐτῆς ἐκείνης συντεθεῖσα... un récit des anciennes actions accomplies par la bienheureuse Thècle, apôtre et martyre. Il a été emprunté à une autre histoire plus ancienne, et il la suit pas à pas. » De fait, le premier livre raconte la suite des événements exactement dans l'ordre des *Acta Theclæ*. Basile se contente de paraphraser, surtout dans les discours, et d'expliquer tout ce qui pouvait choquer l'esprit catholique; ainsi, le baptême de Thècle est mystique, la martyre se l'étant donné à un moment d'extrême danger; et l'idée que « l'ancienne histoire » donne du mariage est proclamée fausse. Basile ne rapporte, à la fin de la vie de Thècle, ni son voyage souterrain à Rome, ni les tentatives perverses des médecins pour la perdre; il ne les connaissait donc très probablement pas. Sans doute, son œuvre a-t-elle été considérée comme officielle dans l'Église de Séleucie.

C'est d'un peu plus tard que date vraisemblablement un *fragment* d'homélie en l'honneur de sainte Thècle, *faussement attribué à saint Jean Chrysostome*[1]. Thècle, dit ce fragment, une fois sauvée du supplice, chercha Paul, guidée par les renseignements qu'elle put recueillir. Mais « le démon l'épiait dans sa route; il envoya contre elle son fiancé, comme un voleur de sa virginité dans le désert. Et comme la noble femme continuait sa route, elle voit ce prétendant accourir à cheval derrière elle et se réjouir de l'avoir rejointe. Elle est désemparée; partout le péril; l'ennemi est fort, la victime faible. Où trouver un refuge dans ce désert? » Cette citation suffit pour montrer le caractère oratoire du fragment. L'auteur cherche avant tout à toucher et à édifier; il

edidit Petrus Plantinus, Anvers, 1608; *P. G.*, t. LXXXV, col. 477 sq.

1. *P. G.*, t. L, col. 748.

ne faut donc pas nous étonner si, tout en utilisant le texte des *Acta Pauli* que nous connaissons, il ne l'a pas du tout suivi de près. Qu'il nous suffise de découvrir dans ses paroles des réminiscences de l'œuvre; or, ces démarches de Thamyris, le fiancé de Thècle, sont mentionnées dans les *Acta Theclæ*, c. XIX; et elle-même, au c. XXI, quand elle vient d'être condamnée au bûcher, « de même qu'un agneau dans le désert regarde autour de lui vers le berger, de même elle cherchait Paul. » Il est vrai que l'auteur mentionne aussi « les parents » de Thècle, tandis que nos Actes ne parlent que de sa mère. Mais il y a là même besoin d'amplification et de rhétorique; Thècle paraît bien plus méritante pour avoir résisté à la fois à son père et à sa mère que pour n'avoir pas cédé aux objurgations de sa seule mère.

L'Orient et l'Occident louent donc à l'envi sainte Thècle. Il s'en faut cependant que ses Actes, et à plus forte raison l'ensemble des *Acta Pauli*, jouissent de la haute considération dont on les entourait au commencement du IIIe siècle; cet épisode particulier est traité comme une source historique quelconque; et les *Acta Pauli* sont définitivement rejetés. C'est que la lutte est de plus en plus âpre, surtout en Occident, en particulier contre les manichéens et les priscillianistes, et l'aversion devient de plus en plus profonde contre des écrits utilisés par les hérétiques, et, si l'on en croit les auteurs ecclésiastiques, remaniés par eux.

Dès le début du siècle, INNOCENT Ier, dans son rescrit de l'année 405 à Exsupère, évêque de Toulouse, qui lui avait demandé de délimiter nettement le canon, ne mentionne sans doute expressément ni les *Acta Pauli* ni les *Acta Theclæ* parmi les écrits « non seulement à rejeter, mais même à condamner, *non solum repudianda, verum etiam damnanda*; » mais après avoir nommé ceux attribués à *Matthiæ...*, *Jacobi minoris...*, *Petri...*, *Johannis...*, *Andreæ...*, *Thomæ*, il ajoute: « *si qua sunt*

talia, s'il y en a d'autres du même genre [1]. » Et il ne paraît pas douteux que, dans la vivacité de la lutte, l'Église n'ait alors nettement rejeté toute œuvre qui, employée par les hérétiques, n'était pas rigoureusement authentique, aussi bien les *Acta Theclæ* que les autres; nous le verrons d'ailleurs très expressément dans le décret de Gélase.

Léon le Grand et Turribius d'Astorga, vers 450, se montrent également sévères pour les apocryphes, sans préciser davantage d'ailleurs ce qui concerne spécialement les *Acta Pauli*. Mais nous savons par Philastre de Brescia que ceux-ci sont dans la collection d'Actes en usage chez les hérétiques; aussi, nous pouvons l'affirmer, la condamnation porte sur eux comme sur les autres. Saint Léon, dans une lettre à Turribius, accuse les priscillianistes « d'altérer les vraies écritures, d'en introduire de fausses, des écrits apocryphes qui, sous le nom des apôtres, forment une pépinière de faussetés, et par conséquent sont à rejeter absolument et à livrer aux flammes: *scripturas veras adulterant, falsas inducunt... quæ sub nomine apostolorum habent seminarium falsitatum... non solum interdicendæ, sed etiam penitus auferendæ sunt atque ignibus concremandæ* [2]. »

C'est après avoir consulté saint Léon que Turribius d'Astorga prononce contre les apocryphes la même condamnation; mais il en veut surtout aux doctrines; car il serait possible d'accepter les faits : « *Ut autem mirabilia illa atque virtutes, quæ in apocryphis scripta sunt, sanctorum apostolorum vel esse vel potuisse esse non dubium est, ita disputationes assertationesque illas sensuum malignorum ab hæreticis constat insertas.* De même que, sans aucun doute, ces merveilles et ces miracles, écrits dans les apocryphes, ou sont des saints apôtres,

1. *P. L.*, t. xx, col. 501.
2. *P. L.*, t. LIV, col. 688.

ou ont pu être d'eux, de même il est évident que les discussions et les affirmations d'idées perverses ont été introduites par les hérétiques[1]. »

Le DÉCRET DE GÉLASE, lancé à Rome entre 492 et 496[2], est très net à l'égard même des *Acta Theclæ*. Parmi les livres qu'il regarde (*De libris recipiendis*, VI, 22) comme « ne pouvant en aucune façon être acceptés » parce qu'ils ont été « écrits ou vantés par des hérétiques ou des schismatiques, *ab hæreticis sive schismaticis conscripta vel prædicata*, » se trouve un « livre, appelé Actes de Thècle et de Paul, *liber qui appellatur Actus Theclæ et Pauli*. » Il s'agit évidemment de celui que nous avons, et qui est employé par les catholiques comme par leurs adversaires. Du côté du moins des premiers, il ne semble pas cependant avoir subi de remaniement qui en ait altéré le caractère. Mais deux raisons suffisent pour expliquer le jugement du Décret : 1° ces Actes ne sont pas authentiques; 2° ils sont acceptés et utilisés par les hérétiques. Remarquons d'ailleurs que le Décret ne mentionne que l'épisode de Thècle; si Gélase avait connu les *Acta Pauli* dans leur ensemble, il est évident qu'il leur eût appliqué sa critique avec plus de netteté encore.

5. *Du VIe au Xe siècle.*

Les écrivains et orateurs ecclésiastiques n'en continuent pas moins à exploiter les traditions, soit trouvées déjà et utilisées par les *Acta Pauli*, soit surtout nées de ceux-ci.

1. *P. L.*, t. LIV, col. 694.
2. Texte dans Preuschen, *Analecta*, p. 153; pour la distinction des diverses parties du *Decretum Gelasii* cf. Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 245.

Ces traditions varient légèrement. C'est ainsi que, pour GRÉGOIRE DE TOURS, *In gloria martyrum*, I, 28, en 590, c'est « du lait et de l'eau qui s'échappa du corps sacré de saint Paul, *ex cujus* (*Pauli*) *sacro corpore lac defluxit et aqua* [1]. »

Le PSEUDO-AUGUSTIN au VII[e] siècle, dans le sermon CCI, se rapproche un peu plus du texte du martyre de Paul : « *De Pauli vero cervice, cum eum persecutor gladio percussisset, dicitur fluxisse magis lactis unda quam sanguinis.* Du cou de Paul, quand le persécuteur l'eut frappé du glaive, on dit qu'il s'échappa un flot de lait plutôt que de sang [2]. »

Quant à ce qui concerne Thècle, SAINT JEAN DAMASCÈNE, qui vivait dans la première moitié du VIII[e] siècle, rappelle nettement, dans son discours *De his qui in fide dormierunt*, c. IX [3], un des traits de sa vie, telle que les *Acta Pauli* nous la transmettent. Affirmant qu'il faut prier pour les autres aussi bien que pour soi-même, il cite l'exemple de la sainte : « N'a-t-elle pas, dit-il, sauvé Phalconille après sa mort? Μήτι τὴν Φαλκονίλλαν ἡ πρωτόμαρτυς οὐκ ἔσωσε μετὰ θάνατον. »

NICÉTAS LE PAPHLAGONIEN, qui vivait à Constantinople vers 880, nous laisse un panégyrique de sainte Thècle [4], où il suit à peu près l'ordre des faits des *Acta Theclæ*; il y met sans doute, surtout dans les discours, moins d'amplifications oratoires que Basile de Séleucie; mais il ne se croit pas pour cela tenu à suivre exactement le texte. En particulier, il change les paroles de saint Paul sur le mariage, pour lui prêter la doctrine des épîtres pastorales, et il mentionne expressément que c'est l'apôtre qui a baptisé Thècle; celle-ci a cepen-

1. *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, t. I, p. 504, *P. L.*, t. LXXI, col. 729.
2. *P. L.*, t. XXXIX, col. 2120.
3. *P. G.*, t. XCV, col. 253.
4. *P. G.*, t. CV, col. 301-336.

dant, mais par une exception formelle, le droit de baptiser. Nicétas connaît et rappelle les tentatives criminelles des médecins contre Thècle, à la fin de sa vie. Cette addition aux *Acta Pauli* date donc au plus tard du IXe siècle.

A SIMÉON MÉTAPHRASTE, qui vivait au Xe siècle, nous devons une Vie de sainte Thècle [1]. Il y suit de très près les *Acta Theclæ*, tout en changeant souvent les mots; et son témoignage nous prouve que cette œuvre servait encore, dans l'Église d'Orient, au Xe siècle, de témoin historique de la vie de la sainte. Siméon, comme Nicétas, rappelle l'épisode des médecins.

Dans toute cette période du VIe au Xe siècle, les auteurs qui ont l'occasion de parler du canon mentionnent les Παύλου πράξεις ou Παύλου περίοδοι parmi les apocryphes. Dans un catalogue de soixante auteurs, datant vraisemblablement du VIe siècle [2], les *Acta Pauli* n'occupent, parmi les vingt-cinq apocryphes, que le dix-neuvième rang entre l'Épître de Barnabé et l'Apocalypse de Paul.

Ils viennent au cinquième rang, entre les mêmes ouvrages, dans le catalogue annexé aux « Questions et réponses » d'*Anastase le Sinaïte*, où sont mentionnés onze apocryphes.

La stichométrie que l'on trouve en appendice de la Chronologie de NICÉPHORE, patriarche de Constantinople au début du IXe siècle, mais qui est, selon toute vraisemblance, d'une époque bien antérieure, attribue à la Περίοδος Παύλου, qu'elle nomme en tête des apocryphes du Nouveau Testament, 3 600 stiques; cette indication concorde fort bien avec celle du *Codex Claromontanus*, comptant en eux 3 560 stiques; elle prouve que l'auteur de la stichométrie a dû avoir sous les yeux le texte

1. *P. G.*, t. CXV, col. 822-846.
2. Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 289 sq.

primitif des *Acta Pauli*. Cet ouvrage, remarquons-le, il le mentionne à part, et non pas dans une collection d'Actes, comme le fera Photius; aussi, ont-ils fort bien pu voir des textes différents, le premier le texte primitif, le second un texte remanié par les hérétiques.

Car ce n'est pas seulement en Occident, c'est aussi en Orient qu'on reproche à ceux-ci d'avoir falsifié des œuvres catholiques. JEAN DE THESSALONIQUE, dans la seconde moitié du VIIe siècle, justifie la composition de son ouvrage sur la sainte Vierge [1] en disant que les hérétiques ont falsifié les anciens écrits orthodoxes et par suite ont attiré sur eux l'éloignement de l'Église catholique et l'oubli. Pour lui, il observera la même conduite que ses prédécesseurs vis-à-vis des « ἰδικὰς περιόδους τῶν ἁγίων ἀποστόλων Πέτρου καὶ Παύλου καὶ Ἀνδρέου καὶ Ἰωάννου, pérégrinations particulières [2] des saints apôtres Pierre, Paul, André et Jean; » il purifiera ce qu'il emploiera, et « écartera les pierres du chemin. » De fait, nous avons vu Basile de Séleucie mettre en garde contre certaines indications des *Acta Theclæ*; c'est bien le rôle que s'assigne aussi Jean de Thessalonique. Celui-ci regarde donc bien comme désormais hérétiques même les *Acta Pauli* mêlés à tous les autres, et son accusation de falsification est très nette.

Plus nette encore est celle de PHOTIUS, patriarche de Constantinople dans la seconde moitié du IXe siècle. Il mentionne, dans sa *Bibliotheca*, *codex 114* [3], les *Actes de Paul* : « Ἀνεγνώσθη βιβλίον, αἱ λεγόμεναι τῶν ἀποστόλων περίοδοι, ἐν αἷς περιείχοντο πράξεις Πέτρου, Ἰωάννου,

1. Édit. Bonnet, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1880, p. 239 sq.

2. Particulières, c'est-à-dire soit opposées aux catholiques, et employées seulement dans certains cercles, soit plutôt spéciales à chaque apôtre.

3. *P. G.*, t. CIII, col. 389.

Ἀνδρέου, Θωμᾶ, Παύλου. Γράφει δὲ αὐτὰς ὡς δηλοῖ τὸ αὐτὸ βιβλίον Λεύκιος Χαρῖνος. A été lu un livre, ce qu'on appelle « les pérégrinations des apôtres », dans lequel étaient compris les Actes de Pierre, de Jean, d'André, de Thomas, de Paul. L'auteur en est, comme le montre le livre lui-même, Lucius Charinus. » Photius caractérise ensuite l'ensemble de ces Actes de la manière suivante : « La langue est dans l'ensemble irrégulière et étrange; car l'auteur emploie des constructions et des tournures parfois soignées, mais le plus souvent rustiques et incorrectes ; et il ne montre pas trace de la langue unie et simple, et de la grâce naturelle dont s'embellit la parole évangélique et apostolique. Il abonde en folies, en incohérences et en contradictions. Il affirme en effet qu'il y a un Dieu des Juifs, mauvais, dont Simon le Magicien s'est fait le serviteur, différent du Christ, qu'il dit bon; et, brouillant et confondant tout, il appelle celui-ci et père et fils. Il prétend qu'il ne s'est pas incarné véritablement, mais seulement en apparence, et qu'ainsi il est apparu souvent, sous de nombreuses formes, à ses disciples, tantôt jeune et tantôt vieux, et même enfant, et plus ou moins grand, et même d'une telle taille que sa tête atteignait jusqu'au ciel. Il forge aussi sur la croix de nombreuses extravagances et insanités, disant que le Christ n'a pas été crucifié, qu'un autre l'a été à sa place, et que pour cela il riait des bourreaux. Il rejette le mariage selon la loi, et appelle tout enfantement pervers et œuvre de pervers. Il imagine dans son radotage des œuvres de démons, et raconte des résurrections monstrueuses, absurdes et puériles d'hommes, de bœufs et autres bêtes. Les iconoclastes croient que, dans les Actes de Jean, il s'est prononcé contre les images. En un mot, ce livre contient mille témoignages puérils, incroyables, absurdes, faux, extravagants, contradictoires, impies, et athées; si on le désignait comme la source et le père de

toutes les hérésies, on ne s'éloignerait pas beaucoup de l'exacte vérité. »

Il n'y a pas lieu de douter que Photius ait eu sous les yeux la collection des Actes en usage chez les hérétiques, dans laquelle depuis longtemps sont englobés, et avec laquelle sont condamnés les anciens Actes de Paul, si orthodoxes d'esprit dans l'origine. Beaucoup des traits lancés par Photius atteignent spécialement les *Actes de Jean*, comme C. Schmidt[1] l'a fort bien remarqué; mais quelques-uns me semblent ne pouvoir s'expliquer que par ce fait que le texte lu par Photius (et je crois qu'il l'a lu tout entier) offrait de nombreux remaniements des textes primitifs. Ce sont ces remaniements que les écrivains ecclésiastiques, déjà prévenus contre ces œuvres par leur caractère apocryphe, auraient plus vivement remarqués et ont plus violemment attaqués. Quel était d'ailleurs au juste ce texte? Il nous est impossible de le savoir dans l'état actuel de la transmission de ces actes. Nous en avons en somme peu; et si l'éloignement manifesté par l'Église dès la fin du IVe siècle n'a pas permis de sauver tout ce qui n'était pas primitivement hérétique, à plus forte raison est-il venu à bout de faire disparaître tout ce qui avait nettement, aux mains des manichéens, priscillianistes et autres, revêtu ce caractère. De ce témoignage de Photius, il ne faut donc pas conclure, comme Lipsius, que les textes vus par lui sont les Actes gnostiques primitifs, qui furent ensuite améliorés par les catholiques, mais au contraire que la collection était devenue hérétique. Cette explication a le mérite de ne pas attribuer à Photius une affirmation contraire à la vérité, celle d'avoir lu l'ouvrage, alors qu'il ne l'aurait que très superficiellement examiné, et, d'autre part, de concorder avec tout ce que nous avons dit des

1. *Die alten Petrusakten*, p. 67 sq.

témoignages précédents, même à propos des *Actes de Paul.*

Que cette collection tout entière soit attribuée à un certain Lucius Charinus, comme l'affirme nettement Photius, cela peut venir, soit, comme C. Schmidt pense l'avoir démontré, de ce que Lucius serait l'auteur d'Actes particuliers, de ceux de Jean, et de ce que son nom aurait passé à tout l'ensemble, soit peut-être de ce qu'il aurait formé la collection.

Cette hypothèse, que Photius avait sous les yeux un texte remanié, nous explique fort bien qu'il n'ait pas voulu confondre ce texte avec celui des *Acta Theclæ* séparés, et conservés en Orient, même au IXe siècle, parmi les catholiques, ou embellis, mais cette fois dans le sens catholique, comme le fait l'ouvrage de Basile de Séleucie et comme le faisait sans doute l'ouvrage perdu d'Athanase. Aussi, pour Photius, la personnalité historique de Thècle n'offrait-elle aucun doute; et, appuyé soit sur les Actes, soit sur le travail de Basile, il a composé un discours en l'honneur de la sainte, que v. Gebhardt reproduit [1], et que nous pouvons ajouter aux nombreux témoignages de vénération pour sainte Thècle.

6. *Témoignages sur une « Pauli prædicatio ».*

Zahn [2] a rapporté aux *Acta Pauli* une citation de Clément d'Alexandrie, *Strom.*, VI, 42 sq. Celui-ci, pour montrer que Dieu a envoyé aux Hellènes, comme aux Juifs, des prophètes pour les instruire, invoque, « outre

1. *Die lateinischen Uebersetzungen der Acta Pauli et Theclæ*, p. 176 sq.
2. *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 827, 879.

le Πέτρου κήρυγμα, » les paroles de Paul lui-même : « Λάβετε καὶ τὰς ἑλληνικὰς βίβλους· ἐπίγνωτε Σίβυλλαν ὡς δηλοῖ ἕνα Θεὸν καὶ τὰ μέλλοντα· καὶ τὸν Ὑστάσπην λάβοντες... Prenez aussi les livres helléniques; remarquez comme la Sibylle annonce un seul Dieu et montre l'avenir; prenez aussi Hystaspe; lisez-le; vous y trouverez beaucoup plus distinctement et clairement mentionné le Fils de Dieu, et comment de nombreux rois, par haine pour le Christ, lutteront contre lui et contre ceux qui porteront son nom, contre ses fidèles, contre son pouvoir et sa manifestation. Ensuite, il nous convainc d'un mot : « Le « monde entier et ce qui est dans le monde, de qui est-ce? « N'est-ce pas de Dieu[1] ? »

Il n'y a certainement là rien qui répugne directement aux *Acta Pauli*, qui ont longuement parlé de l'activité de missionnaire de Paul dans le monde grec; et il s'agit évidemment ici de paroles tirées d'un ouvrage qui jouit d'une haute considération, analogue à celle que saint Hippolyte de Rome et Origène, à peu près vers le même temps, puisque l'œuvre de Clément a été composée vers 195, accordaient aux *Acta Pauli*. Cependant, l'invocation de la Sibylle et d'Hystaspe paraît bien singulière sous la plume de leur auteur, tel que nous le connaissons d'après ce qui nous reste de son œuvre. D'autre part, si on rapproche cette citation de celle que le pseudo-Cyprien attribue à une *Pauli prædicatio*, on ne peut s'empêcher de les rapporter toutes deux à la même source, certainement différente des *Acta Pauli* que nous connaissons.

Ce pseudo-Cyprien, *De rebaptismate*, c. XVII[2], s'élevant contre les hérétiques qui rejettent le simple baptême par l'eau, leur reproche de s'appuyer sur un récit

1. Édit. Stählin (*Corpus* de Berlin), t. II, col. 453; *P. G.*, t. IX, col. 264.

2. Édit. Hartel (*Corpus* de Vienne), *Cyprien*, t. III, App., p. 90.

qu'il appelle *Pauli prædicatio*, et qui est rempli d'affirmations forgées, absurdes et honteuses, *absurde et turpiter conficta.* Parmi elles, l'une disait que Pierre et Paul se sont réciproquement connus pour la première fois à Rome; *Petrum et Paulum... in Urbem quasi tunc primum invicem sibi esse cognitos.* Mais, d'après ce que nous savons maintenant des *Actes de Paul*, il est possible d'une part que les deux apôtres se soient rencontrés déjà à Jérusalem; et, d'autre part, le « Martyre de Paul » ne semble réserver aucune place à Pierre; l'attribution, d'ailleurs assez pénible, de Zahn [1] n'est donc pas exacte.

Il en est de même, et d'après les mêmes raisons, pour un passage des *Divinæ institutiones*, IV, 21, de Lactance, où celui-ci rappelle la prédication commune de Pierre et de Paul à Rome, qui, dit-il, « est restée écrite pour l'histoire [2]. »

Cet ouvrage se confond-il avec le Πέτρου κήρυγμα, comme l'a prétendu Hilgenfeld? ou faut-il y voir un remaniement perdu de cette œuvre? C'est une question que nous n'avons pas à étudier ici.

C'est à cette même source que je rapporterais le discours que Jean de Salisbury, vers 1156, dans son *Polycraticus*, IV, 3 [3], attribue à saint Paul, comme prononcé dans Athènes. Je regarde d'ailleurs comme exacte la remarque de C. Schmidt, que la théologie de ce fragment porte une autre marque que celle des restes des *Acta Pauli.* J'ajouterai que l'appel à Aristote et à Chrysippe est aussi étranger à leur auteur, si simple, que l'appel, dont nous avons parlé plus haut, à la Sibylle et à Hystaspe.

1. *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 881 sq.
2. Édit. Brandt (*Corpus* de Vienne), t. I, p. 367.
3. D'après James, *Apocrypha anecdota*, dans *Texts and studies*, t. II, fasc. 3, p. 56. Cf. *P. L.*, t. CXCIX, col. 517.

7. *Conclusions.*

Que nous apprennent donc les écrivains ecclésiastiques sur les *Acta Pauli* ? En étudiant leurs témoignages dans la suite des temps, on voit nettement changer leur attitude. Au début même du IIIe siècle, il n'y a guère que des éloges pour cette œuvre, hautement estimée par saint Hippolyte de Rome et par Origène, qui l'emploient dans leur explication des saints livres. Ils ne lui accordent pas cependant l'autorité indiscutée de ceux-ci. Aussi, Tertullien pourra-t-il, en face d'adversaires catholiques qui l'invoquent pour prouver leurs doctrines inexactes, rappeler nettement sa non-authenticité, sans d'ailleurs lui adresser aucun autre reproche.

Les catholiques cependant ne se font pas faute d'utiliser contre les hérétiques les parties qui leur conviennent. C'est ainsi que la correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens prend une importance particulière dans la lutte contre Bardesanes et ses partisans, et que, spécialement propre à la lecture dans les églises et au commentaire, elle se détache, dès le milieu du IIIe siècle, ou même un peu auparavant, de l'ensemble de l'œuvre, en passant dans le canon syrien, et, par son intermédiaire, dans l'arménien. C'est le commencement de la dislocation, qui se continuera vers la fin du IIIe siècle ou le début du IVe; l'épisode de Thècle et le martyre de Paul, eux-mêmes parfaitement adaptés aux leçons des fêtes de sainte Thècle et de saint Paul, vont à leur tour vivre de leur vie propre, très intense, très différente de celle de l'ensemble.

De même, en effet, que le *Codex Claromontanus* et Eusèbe notent le caractère non authentique des *Acta Pauli*, sans leur attacher aucune épithète infamante et sans les dire falsifiés, de même les écrivains ecclésias-

tiques respecteront ces deux parties spéciales, tout en remarquant qu'elles ne sont pas canoniques. L'ensemble au contraire va bientôt, dès la fin, peut-être dès le milieu du IVe siècle, être employé par les hérétiques, comme le prouvent les témoignages de Philastre de Brescia, d'Agapius et de Faustus. Aussi, sera-t-il de plus en plus attaqué. Chez les manichéens et les priscillianistes en particulier, il jouit d'une grande popularité; il entre dans un recueil d'Actes apocryphes que l'on oppose aux Actes des apôtres ou qu'on place à côté d'eux; et il ne me paraît pas douteux que les hérétiques aient remanié plus ou moins ces Actes dans le sens de leurs doctrines, comme les catholiques le leur ont souvent reproché, et qu'ils l'ont fait au moment surtout où ils traduisirent ces œuvres en latin. Les *Actes de Paul*, moins adaptés à leurs desseins que par exemple les *Actes de Jean*, ou même que ceux de Pierre, ont dû souffrir surtout de ces remaniements. Et c'est pour cela que nous n'avons pas trace d'une traduction complète à l'usage des catholiques. Celle des hérétiques seule a existé; et elle a disparu entièrement, en même temps que tant d'œuvres dues à la plume des adversaires de l'Église.

Seules, ont passé en latin, pour les catholiques, et seules aussi souvent, sont lues en Orient, les trois parties dont les catholiques se sont spécialement servis : les Actes de Paul et de Thècle, la correspondance de Paul et des Corinthiens, le martyre de Paul. Mais la seconde souffre beaucoup de n'être pas comprise dans les bibles grecques, et son souvenir s'atténue très vite; la troisième est bientôt supplantée par des remaniements, comme le *pseudo-Marcellus* [1], et tant d'autres, qui s'adaptent mieux aux traditions désormais prépondérantes de

1. Le *pseudo-Marcellus* est un récit, attribué à *Marcellus. disciple de l'apôtre Pierre,* de l'action commune de saint Pierre et de saint Paul à Rome, de leurs luttes contre Simon le Magicien et de leur martyre.

l'Église romaine et l'unissent intimement au martyre de Pierre. La première reste en Orient le fonds commun où vont puiser les panégyristes de la sainte; et il se produit autour d'elle une véritable floraison d'écrits, qui cependant ne l'étouffent pas.

En Occident, elle-même pâtit de l'âpre lutte que les Pères soutiennent contre les hérétiques. Sans doute, la pensée de ces écrivains, quand il ne s'agit pas de la non-authenticité, proclamée par tous, est flottante; ils regrettent tant de récits merveilleux, ils permettent même la lecture des apocryphes aux « parfaits »; mais bientôt l'aversion s'accentue. L'attitude qui avait été déjà, un siècle plus tôt, celle de saint Jérôme, devient, pour les *Acta Theclæ*, officielle par le Décret de Gélase.

Personne ne doute cependant de l'existence historique de la sainte et, comme en Orient, on la célèbre et on la chante partout. On reprend dans les panégyriques et dans les vies de sainte Thècle les détails des Actes, parce qu'on les croit fondés sur l'autorité ecclésiastique et pour la seule valeur historique de l'œuvre.

Quant à l'ensemble des Actes, nous n'en entendons plus parler que par les catalogues qui les citent comme apocryphes, et par Photius, qui les condamne.

On le voit, il n'y a rien dans cette histoire des témoignages qui vienne confirmer la théorie de Lipsius, qu'il y eut primitivement des *Acta Pauli* gnostiques, remaniés ensuite par les catholiques, et que notre texte est un de ces remaniements. Une enquête attentive et aussi complète que possible nous apprend précisément le contraire. S'il y eut des déformations, elles ne sont dues qu'aux hérétiques, et l'œuvre primitive fut bien d'esprit catholique. C'est ce que va nous apprendre l'étude directe des doctrines dans les fragments qui nous restent.

Il dépend avant tout des *Actes de Pierre,* et saint Paul n'y joue qu'un rôle très secondaire. Il date vraisemblablement de la seconde moitié du v[e] siècle.

CHAPITRE III

CARACTÈRE ET DOCTRINES

Il nous reste relativement peu de pages où l'auteur des *Acta Pauli* ait traité des questions de doctrine. Les débris de la version copte nous laissent entrevoir cependant des discussions intéressantes, l'une avec des Juifs dans l'épisode de Tyr, l'autre avec des païens dans l'épisode de Sidon. D'autre part, la parole qu'Origène emprunte aux *Acta Pauli* nous permet de soupçonner, pendant la prédication de Paul dans le monde hellénique, quelques envolées, courtes sans doute, mais que nous eussions été heureux de suivre, dans la haute théologie. Nous devons donc forcément nous en tenir, pour juger des doctrines de l'auteur, à la correspondance de saint Paul et des Corinthiens, très instructive, à l'épisode de Thècle et au martyre de Paul, qui le sont beaucoup moins[1].

N'oublions pas cependant, bien que l'intention de dogmatiser ne soit pas, comme nous venons de le dire, étrangère à l'auteur, qu'il a d'abord un but qui prime tout : celui d'édifier. L'attention se portait alors avec passion vers les temps apostoliques, et l'on voulait connaître de plus près ceux qui « avaient vécu avec Jésus-Christ »; ce n'était plus seulement le maître qui enseigne, c'était aussi la personne même de l'homme et du saint qui attirait le regard dans les apôtres. Et vrai-

1. Je désigne, dans ces notes, la correspondance par *Corr.*, l'épisode de Thècle par *A. Th.*, et le martyre par *M.*

ment, les Actes canoniques donnaient sur eux trop peu de détails pour satisfaire une piété avide; et les traditions orales étaient trop clairsemées et trop avares de renseignements.

D'autre part, les adversaires que déjà saint Paul et saint Jean durent combattre avaient précisé leurs doctrines; et d'autres s'étaient levés, contre lesquels on ne croyait pas trouver, dans les livres saints, des armes toutes prêtes et assez faciles à manier; or, faire des apôtres un portrait idéal, c'était l'occasion d'opposer leur figure, et aussi leurs paroles, aux adversaires qui apparaissaient partout.

C'est de ces deux besoins que sont nés les Actes apocryphes des apôtres, et en particulier de saint Paul. Ceux-ci doivent compléter d'abord ce qu'on sait de l'apôtre, d'après ses propres épîtres et les Actes; ils doivent ensuite reprendre ses doctrines, les diriger tout spécialement contre les ennemis nouveaux, en les développant, parfois même en les exagérant, et lui en prêter expressément d'autres, qui ne furent pas siennes ou qui ne le furent qu'en germe.

Pour édifier, l'auteur des *Acta Pauli* multiplie les miracles et les événements extraordinaires, si recherchés et si goûtés de son temps; et ils sont sans doute pour lui l'essentiel de son œuvre; pour nous, nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment. Mais il faut bien aussi qu'il expose la doctrine, soit expressément dans des discours, soit indirectement dans ses personnages, en qui s'incarne son idéal, et dans les actions qu'il leur prête; c'est elle que nous allons étudier; nous verrons qu'elle s'affirme presque toujours par opposition à des erreurs déterminées.

« Vraiment, Dieu est un, et il n'y a pas de Dieu en dehors de lui; un aussi est Jésus-Christ, son Fils, » dit à Paul un de ses auditeurs (à Tyr? p. 59, lig. 9 du ms. copte); et ces paroles expriment nettement la croyance

chrétienne, en face du polythéisme et des théories gnostiques. « Il n'y a qu'un Dieu, » s'écrie de même le peuple, épouvanté et ravi de la résurrection de Phrontine (épisode des mines). Dans les *Acta Theclæ* aussi, Dieu est « un et unique » (c. IX et XXXVIII); il est le « Très-Haut » (c. VI et XXIX), le « Dieu vivant » (c. XXXVII). C'est par cette affirmation de l'unité de Dieu que débutent les « commandements » du *Pasteur* d'Hermas.

Mais quelle est la vie intime de ce Dieu? Et l'auteur des *Acta Pauli* a-t-il une idée nette de la Trinité? Nous pouvons répondre : non. Il distingue fort bien, comme le prouve déjà la première des paroles que nous venons de rappeler, le Père et le Fils; voir aussi *Acta Theclæ*, c. VI, XXIV, XXXVII, XLII; *M.*, IV et VII, et l'épisode de Myre. Il nous est même permis de penser qu'il n'a pas ignoré le concept de λόγος, si, comme c'est très vraisemblable, c'est lui qui a fourni à Origène (voir son témoignage) la parole que celui-ci lui attribue. Mais il n'a aucune idée précise sur le Saint-Esprit. Il semble bien qu'il le confonde avec le Fils et le Christ; en tout cas, le sens naturel de *Corr.*, III, 5 et 13, est que c'est l'Esprit qui s'unit à la chair en Marie. Auparavant, c'est déjà une « partie de l'esprit du Christ, » *Corr.*, III, 10, qui a été communiquée aux prophètes pour maintenir les Juifs dans la bonne voie; c'est encore l'Esprit qui parle en Myrtè dans les scènes de départ; on voit comme toutes ces notions sont vagues. Elles ne le sont pas moins d'ailleurs dans le *Pasteur* d'Hermas, pour qui « le Fils, c'est le Saint-Esprit; ὁ δὲ υἱὸς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιόν ἐστιν » (*Simil.*, V, 5, 2), qui a habité dans la chair, *Simil.*, V, 6, 5; ou dans la *II Clem.*, IX, 5, où le Christ, « d'abord Esprit, est ensuite chair, ὢν μὲν τὸ πρῶτον πνεῦμα ἐγένετο σάρξ. »

Il est évident cependant que ce Fils a préexisté de tout temps à l'incarnation. Car lui-même est Dieu; c'est ce qu'affirment expressément Thècle (c. XLII) :

« O notre Dieu, Christ fils de Dieu, tu es Dieu, et à toi soit la gloire » (et c. XXIX), et Ancharès dans le premier épisode : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Jésus-Christ. » Ces expressions mêmes pourraient trahir un certain modalisme, si, ailleurs, l'auteur ne distinguait pas si nettement le Père et le Fils.

Étant Dieu, le Christ a donc pu agir avant l'incarnation; et de fait, c'est lui qui, nous l'avons vu, inspire les prophètes; il nous est même permis de penser que l'auteur lui attribue une certaine action dans la création; car quelques mss, grecs et latins, lui donnent dans *Acta Theclæ*, c. XXIX, le titre de θεὸς τῶν οὐρανῶν, Dieu des cieux, peut-être dans le même sens qu'Hermas, *Simil.*, V, 6, 5.

Dieu se suffit à lui-même; il est le θεὸς ἀπροσδεής, *A. Th.*, c. XVII; mais il désire le salut de l'homme, χρήζων τῆς τῶν ἀνθρώπων σωτηρίας, *ibid.* De fait, il est bon et miséricordieux, comme son fils Jésus-Christ; l'auteur, de même qu'Hermas, y insiste à plusieurs reprises, dans ce c. XVII des *Acta Theclæ*, et au c. XXII : « θεὸς σπλαγχνισθείς, Dieu étant ému de pitié. »

C'est donc par bonté que Dieu a créé l'homme, comme il a créé le ciel et la terre, qui sont réellement son œuvre; la lettre de saint Paul aux Corinthiens développe cette idée expressément contre les gnostiques; mais nous la retrouvons partout exprimée dans l'œuvre. Thècle, c. XXIV, invoque : « Πάτερ, ὁ ποιήσας τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν, Père, toi qui as fait le ciel et la terre; » l'épisode des mines reprend les mêmes expressions; et, dans celui de Myre, Dieu est appelé « Dieu de l'univers »; rien de plus nettement orthodoxe.

Après avoir créé l'homme par bonté, Dieu l'aime et le protège; il est son Père, *Corr.*, III, 7; il fera de lui son fils adoptif, *Corr.*, III, 8. Aussi ne veut-il pas que son œuvre soit amoindrie, *nolens opus suum infirmari*, *Corr.*, III, 12, ni perdue. Il envoie d'abord aux Juifs les pro-

phètes, inspirés par l'Esprit du Christ; mais ils sont mis de côté par le « prince du siècle »; et celui-ci enchaîne l'homme par les liens de la volupté, se créant ainsi un empire sur lequel il veut régner « comme un Dieu »; dès lors, c'est partout l'ignorance et l'erreur, ἀγνωσία καὶ πλάνη (*M.*, IV), l'impureté et la mort, *A. Th.*, c. XVII. Mais Dieu veille, et après cette manifestation « partielle » de l'Esprit du Christ dans les prophètes, rendue stérile par le démon, il va manifester cette fois tout son Esprit; il le fait « apparaître en ce monde » pour délivrer toute chair de la domination de la volupté et du « malin », *Corr.*, III, 5, 6, 13, 15. Ainsi, le dogme de la rédemption n'est qu'un corollaire de celui de la création; nier l'un, c'est nier l'autre; c'est le même Dieu, dans sa bonté, qui fait naître et qui sauve, le même qui se manifeste, imparfaitement, mais réellement, dans l'Ancien Testament, pleinement dans le Nouveau; il faut donc croire à tous deux, et tous deux font partie de la Loi nouvelle. L'assertion des gnostiques, qui distinguent du Christ le Dieu des Juifs, est réfutée avec une grande précision, même, avec une forte logique, et par un bel aperçu sur les rapports de Dieu et de l'homme.

J'ai déjà dit plus haut comment cette œuvre de salut s'est accomplie : « Dieu a envoyé son Esprit en Marie, » *Corr.*, III, 5, 13; le Christ s'est uni la chair; l'affirmation en est très précise, et porte droit contre le docétisme; ce n'est pas un corps apparent qu'a pris le Seigneur, comme les gnostiques le prétendent; c'est une chair réelle; l'auteur répète à satiété, dans la lettre de saint Paul, *in corpore, in carne*, et *carnem*. Cela rentre d'ailleurs dans l'économie, décrite plus haut, de la création et de la rédemption; les versets 6 et 16 de la *Corr.* en donnent la raison : « *ut... liberaret omnem carnem per carnem suam*, pour délivrer toute chair par sa chair. » C'est la chair qui est tombée; c'est la chair qui doit être relevée par l'union avec Dieu.

Le Christ est donc né vraiment de Marie, de la race de David, *Corr.*, III, 5, 13, et *A. Th.*, c. I, dans certains mss; et il y a en lui deux éléments, l'Esprit divin qui élève, et la nature humaine, qui est élevée. L'auteur ne cherche pas à expliquer, philosophiquement ou théologiquement, l'union de ces deux éléments; mais quand il fait agir le Sauveur, c'est à la fois comme Dieu et comme homme; et tout ce qu'il nous en dit nous montre bien qu'il voit en lui un Être en qui deux natures sont intimement unies, et qui agit cependant comme un seul être, et, ajoutons ce mot qu'il ne prononce pas, comme une seule « personne ». Pas trace d'adoptianisme; c'est dès le premier moment, par le fait même de la conception miraculeuse, que l'union se consomme, et non pas au moment du baptême du Christ par saint Jean.

Il s'agit d'ailleurs de sauver l'homme; et ce salut est dû à ce que Dieu se l'unit à lui-même; et ce qui importe avant tout pour l'auteur des *Acta Pauli*, c'est la dignité du Sauveur, qui va en quelque sorte nous diviniser. Aussi, l'appelle-t-il le « Seigneur », « Notre-Seigneur », en de très nombreux passages, *A. Th.*, c. XXI, etc.; *Corr.*, I, 1, etc.; *M.*, I, etc., et dans les différents épisodes. Il est, lui aussi, le θεὸς ζῶν, le Dieu vivant comme son Père, *A. Th.*, c. XVII, XXXVII; *M.*, IV, V. Il est roi, et le *Mart.* lui donne ce titre souvent, en en développant longuement le sens; ses disciples sont aussi ses soldats. Remarquons-le, jamais il ne porte dans l'œuvre le nom de Jésus, qui ne se trouve que trois fois dans des parties interpolées [1], ce nom que des hérétiques voulurent appliquer au Sauveur-homme; il est appelé toujours le « Christ »,

1. Aussi, toutes les considérations de Berendts, *Zur Christologie des apokryphen dritten Korintherbriefes*, p. 12 sq., sur ce nom portent-elles à faux. Cet emploi du nom de « Christ », Harnack, *Dogmengeschichte* [3], t. I, p. 154, n. 2, l'indique avec raison comme devenant beaucoup plus fréquent que celui de « Jésus », dans la seconde moitié du IIe siècle.

ou le « Christ Jésus ». C'est, encore une fois, que l'auteur voit surtout en lui sa dignité de Dieu, qui sauve notre chair en la prenant. Aussi, est-il « seul la voie du salut et le fondement de la vie éternelle; οὗτος γὰρ μόνος σωτηρίας ὁδὸς καὶ ζωῆς ἀθανάτου ὑπόστασίς ἐστιν, » *A. Th.*, c. XXXVII; cf. aussi *Corr.*, III, 6. Quiconque donc croit en lui vivra pour l'éternité : Μακάριος ἐκεῖνος ὁ ἄνθρωπος, ὃς πιστεύσει αὐτῷ, καὶ ζήσεται εἰς τὸν αἰῶνα, *M.*, IV. Inversement, « quiconque ne croit pas en lui ne vivra pas, mourra au contraire pour l'éternité : ὃς ἐὰν μὴ πιστεύσῃ εἰς αὐτόν, οὐ ζήσεται ἀλλὰ ἀποθανεῖται εἰς τοὺς αἰῶνας, » *A. Th.*, c. XXXVII. Cf. c. XXVIII et *Corr.*, III, 19, 20. Il est le gage de la récompense des justes; et c'est lui qui les « revêtira du salut, » *A. Th.*, c. XXXVIII. Et ce sont tous les hommes qu'il veut sauver; il n'y a pas pour son amour de race privilégiée; il délivrera toute chair, *omnem carnem*, *Corr.*, III, 6, 16; « personne n'est exclu du service de sa royauté, » *M.*, III.

Ce sont tous les hommes aussi qu'il jugera; à titre de Sauveur et de roi, il fera au dernier jour la distinction entre les bons et les méchants; cette fonction lui est due; c'est celui-là même qui a prodigué les bienfaits qui doit savoir si on y a répondu d'une façon satisfaisante; c'est e maître qui doit décider si on a bien observé sa loi; pour toutes ces raisons, le Christ apparaîtra en « Dieu des châtiments, Θεὸς ἐκδικήσεων, » *A. Th.*, c. XVII, en « juge », *M.*, IV, en « juge des vivants et des morts » (épisode de Sidon). C'est là une pensée rappelée souvent à cette époque; je cite seulement l'épître de saint Polycarpe, II, 1; VI, 2; XII, 2, et, pour son analogie frappante avec la parole que je viens de rappeler, celle de *II Clem.*, I, 1 : « Frères, il faut avoir de Jésus-Christ cette idée qu'il est Dieu, et le juge des vivants et des morts; ἀδελφοί, οὕτως δεῖ ἡμᾶς φρονεῖν περὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ ὡς περὶ θεοῦ, ὡς περὶ κριτοῦ ζώντων καὶ νεκρῶν. » Cette pensée était d'autant plus répétée que l'apparition du Juge

était regardée par beaucoup comme toute proche; « il viendra promptement, *velociter veniet,* » *Corr.*, III, 3, fait dire l'auteur à saint Paul; et Hermas, *Vis.*, III, 8, 9, et l'*Épître de Barnabé*, IV, 3; XXI, 3, donnent le même avertissement.

En cherchant à nous sauver, le Christ nous a donné l'exemple de ce que nous devions faire pour mériter ce salut. Ce qui nous empêche d'aller à lui, ce sont les « liens de la volupté », qui nous enchaînent, sous l'empire du démon. Aussi, lui-même a-t-il réalisé dans sa personne de Sauveur un « temple de justice ». *Corr.*, III, 17, et a-t-il arraché ainsi la chair à la domination du « pervers ». Nous-mêmes nous devons l'imiter; et l'auteur des *Acta Pauli*, comme beaucoup de ceux du IIe siècle, insiste sur la nécessité des œuvres. Nous devons devenir les temples de Dieu, en gardant chaste notre chair, *A. Th.*, c. V; c'est exactement ce que dit aussi *II Clem.*, IX, 3 : « δεῖ οὖν ἡμᾶς ὡς ναὸν θεοῦ φυλάσσειν τὴν σάρκα, il faut donc que nous préservions notre chair, comme le temple de Dieu. » La justification ne se fait pas seulement par la foi et par la parfaite obéissance à Dieu; c'est en réalité le point de vue de saint Jacques beaucoup plus que celui de saint Paul; et il s'agit ici d'une justice agissante. Aussi, dans les *A. Th.*, c. IV, Onésiphore répond-il à Démas et à Hermogène, qui se plaignaient de son froid accueil : « Je ne vois pas en vous de fruit de justice, οὐχ ὁρῶ ἐν ὑμῖν καρπὸν δικαιοσύνης; » et l'épisode de Tyr nous a laissé une parole plus significative encore : « L'homme n'est pas justifié par la loi, il est justifié par les œuvres de justice. » Saint Paul, *Corr.*, III, 35, « porte les stigmates du Christ » pour « avoir part à la résurrection. » Ainsi, sur la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, insiste souvent *II Clem.*, I, 1, 5; III, 3, 4; IV, 3, etc.; ainsi, le pseudo-Barnabé, XIX, 10, etc.

Quelles sont exactement pour notre auteur ces œuvres

de justice? Nous touchons ici à un des points de doctrine les plus importants et les plus délicats des *Acta Pauli.* Il y a sans doute beaucoup de ces œuvres. Notons la prière, le jeûne, que les chrétiens pratiquent dans les circonstances quelque peu extraordinaires de leur vie; saint Paul jeûne « plusieurs jours » avec Onésiphore et toute sa famille, dans *A. Th.*, c. xxiii, « trois jours » à Sidon, « deux jours » pendant son séjour dans les mines, etc.; les fidèles l'imitent; ainsi, Ancharès à Antioche. Les ennemis de Paul, au contraire, Démas et Hermogène, se réjouissent de profiter d'une table riche et se laissent ainsi facilement séduire, *A. Th.*, c. xiii. Notons aussi le service des pauvres, *A. Th.*. c. xli, tant recommandé par Hermas, qui le préfère au jeûne, *Simil.*, v, 3, 7, ainsi que *II Clem.*, xvi, 4; et le service des veuves (épisode de Myre); enfin, la renonciation à tous les biens matériels : Onésiphore les abandonne pour suivre saint Paul avec toute sa famille, *A. Th.*, c. xxiii; et saint Paul proclame heureux ceux qui « s'abstiennent de ce monde, » *A. Th.*, c. v.

Mais la meilleure de toutes ces œuvres et la plus recommandée est l'ἁγνεία, la chasteté, qui se confond avec la sainteté. De même que le démon avait enchaîné l'homme par la volupté, de même c'est en ayant celle-ci en horreur que nous échapperons à son empire, et que nous nous approcherons de plus près de notre Dieu Sauveur. C'est dans la figure de Thècle, renonçant à un mariage en apparence si heureux, pour écouter, plus tard pour propager « la parole de la chasteté, ὁ περὶ ἁγνείας λόγος, » *A. Th.*, c. vii, que l'auteur a le mieux incarné son idéal. Cet idéal, c'est la « vie pure, ζῆν ἁγνῶς, » *A. Th.*, c. ix; et l'auteur va jusqu'à prêter à Démas et à Hermogène ce résumé, qui est le vrai à ses yeux, de l'enseignement de saint Paul : « Ἄλλως ἀνάστασις ὑμῖν οὐκ ἔστιν, ἐὰν μὴ ἁγνοὶ μείνητε καὶ τὴν σάρκα μὴ μολύνητε ἀλλὰ τηρήσητε ἁγνήν, Il n'y aura de résurrection pour

vous que si vous restez chastes, et si, loin de souiller votre chair, vous la gardez pure, » *A. Th.*, c. XII. Il est très curieux de comparer à ce point de vue les treize macarismes des c. V et VI des *Acta Theclæ* avec ceux du sermon sur la montagne. Ils n'ont guère de commun avec ceux-ci, outre le premier tout entier, que la forme eschatologique de leurs conclusions; il y en a quatre exactement, et on pourrait y ajouter le premier sur la pureté du cœur, qui recommandent la chasteté, et deux, l'abstention des biens de ce monde.

C'est une exagération évidente; il y a là une inintelligence réelle du véritable enseignement de l'Évangile, et de celui de saint Paul, surtout dans I Cor., VII; il faut remarquer cependant que cette exagération n'a pas dû paraître aller jusqu'à l'hérésie des encratites, combattue dès cette époque par les Pères. Même dans la parole citée plus haut, et qui est la plus forte en faveur de l'encratisme, puisqu'elle fait de celui-ci la condition du salut, les termes employés signifient proprement « chasteté », et peuvent être interprétés dans le sens contraire à celui de la « fornication », sens vague, qui n'exclut pas du tout le mariage, puisque celui-ci n'est pas une « fornication ». Il est vrai que l'auteur lui-même donnait à peu près à ces mots ἁγνεία et ἁγνός une signification qui se confond avec celle de « continence » parfaite; mais les lecteurs pouvaient très bien l'atténuer. Du reste, il ne semble pas qu'ailleurs, l'auteur ait présenté la continence comme un devoir absolu, mais seulement comme un conseil très pressant, dans l'expression duquel il a toujours été vigoureux, rarement modéré; il y a là une nuance que les critiques n'ont pas assez vue. La figure de Thècle est une figure idéale, qu'il faut admirer et reproduire en soi-même autant que possible, mais si parfaite qu'il est impossible d'exiger l'égalité complète avec elle. D'autre part, Onésiphore et Lectra sont chrétiens depuis un certain temps; c'est dans la

foi peut-être qu'ils ont engendré leurs deux jeunes enfants, bien qu'ils semblent plutôt avoir été convertis par Tite ; en tout cas, ils restent unis ; et cependant Paul les traite en amis intimes et ne leur adresse pas l'ombre d'un reproche; notons même ce joli trait : en abordant le chef de la famille, « il sourit ». Comment concilier cette attitude avec la doctrine de la nécessité absolue de la continence? Non, l'auteur des *Acta Pauli* n'a pas su rester modéré; mais enfin il s'est arrêté, sauf en un passage, à la limite extrême de la véritable doctrine; il n'a eu que le tort de vouloir transporter dans la vie ordinaire ce qui devait être plus tard la conception de l'idéal chrétien.

En tout cas, l'ascèse telle qu'il la comprend n'a absolument rien à voir avec cet encratisme gnostique qui rejetait toute œuvre de chair, parce que celle-ci est essentiellement mauvaise, et la créature d'un être mauvais. Nous connaissons assez ses doctrines antignostiques sur la création et l'incarnation pour ne pas pouvoir en douter.

Les œuvres de justice sont la condition de la résurrection de la chair. Et ici encore, nous trouvons nettement affirmée, contre les gnostiques, cette résurrection des corps que leur système ne pouvait admettre. Elle est la dernière conséquence de la création et de la rédemption, dont elle forme le couronnement, *Corr.*, III, 6. Ce corps, que le Christ s'est uni, sera glorifié en lui; il en a lui-même donné l'exemple par sa propre résurrection; et, comme lui, tous les justes ressusciteront. Cette affirmation est longuement développée en particulier dans la seconde partie de la lettre de Paul aux Corinthiens, d'accord avec *I Clem.*, XXIV-XXVI, 3; et il est inutile d'y insister. Les *Acta Theclæ* nous en donnent une idée beaucoup moins complète, mais suffisante encore, en prêtant aux deux ennemis de Paul cette explication évidemment gnostique, que « la résurrection s'est faite

déjà par la génération des enfants, » *Acta Th.*, c. xiv.

Cette résurrection est pour les justes une récompense; il y a corrélation entre elle et les œuvres, en particulier la continence, et c'est pour cela que le discours de Paul se déroule parfois « περὶ ἐγκρατείας καὶ ἀναστάσεως, sur la continence et la résurrection, » *A. Th.*, c. v. Cette récompense se continuera par la vie éternelle; la chair des bons jouira de la même gloire que celle du Christ lui-même, après avoir été comme elle un « temple de justice ».

Quant à ceux qui n'ont pas voulu de cette union, qui sont restés attachés à ces voluptés qui les retenaient dans l'empire du démon, ils ne peuvent, dans la pensée de l'auteur, jouir de cette résurrection, puisqu'elle est une récompense; leurs corps ne se réveilleront donc pas au jour du jugement, *Corr.*, III, 22. C'est là une théorie bien particulière, que nous retrouvons cependant dans la *Didachè*, XVI, 7, et qui peut venir indirectement d'une influence juive. Ce corps restera en proie à la pourriture et les âmes seront jetées au feu éternel, *Corr.*, III, 37, comme le disent aussi Hermas, *Vis.*, III, 7, 2; *Simil.*, IV, 4, et *II Clem.*, VI, 7, etc.

D'ailleurs, avant cette résurrection des corps, les justes « vivent », immédiatement après la mort, d'une vie heureuse, comme le montre saint Paul, en apparaissant, selon sa promesse, au persécuteur Néron, *M.*, IV, VI.

On le voit, c'est avant tout l'incarnation qui appelle l'attention de l'auteur, beaucoup plus que la mort de Notre-Seigneur sur la croix. Il mentionne sans doute celle-ci à plusieurs reprises, mais sans jamais s'y arrêter, comme s'y arrêtent par exemple saint Ignace, *Eph.*, I, 1; *Magn.*, IX, 1, ou saint Polycarpe, I, 2; VIII, 2; les doctrines gnostiques qu'il combat l'attirent vers le fait de l'incarnation, qui nous élève jusqu'au Seigneur en élevant notre chair, et est la cause, en définitive, de notre résurrection et de notre glorification.

Par cette union de toute chair à Jésus-Christ, naît la grande communauté chrétienne; et l'on ne peut s'empêcher, à ce propos, bien que l'auteur ne parle pas de l'Église, de songer à l'insistance avec laquelle *II Clem.*, XIV, 1-5, compare l'Église à la chair du Christ, d'après Éphes., V, 29.

Qui peut parler au nom de cette Église, ou plutôt au nom de Jésus-Christ? Avant tout, les apôtres; ici l'apôtre saint Paul. Le respect le plus profond se manifeste dans les *Acta Pauli* pour tout ce qui vient de lui ou d'eux; les Corinthiens écrivent à Paul, *Corr.*, I, 3, 4 : « Examine ces doctrines; car nous ne les avons jamais entendues ni de toi, ni des autres apôtres; » et Paul lui-même, *Corr.*, III, 4, leur répond que, « dès le début de son enseignement, il leur a livré ce qu'il avait reçu des saints apôtres ses prédécesseurs. » Tant était grande alors l'attention que l'on apportait à tout ce qui pouvait venir de ces temps, qui paraissaient déjà lointains! Tant on sentait dès lors le besoin de rattacher l'enseignement, par une suite ininterrompue de témoins indiscutables, à celui du Sauveur lui-même!

De la hiérarchie, l'auteur des *Acta Pauli* ne nous dit à peu près rien, et se contente de mentionner, outre les presbytres qui envoient à Paul la lettre des Corinthiens, *Corr.*, I, 1, les deux diacres qui la portent à Philippi, II, 1, et les deux chrétiens, Cléobius et Myrtè, qui, au moment du départ de Paul, prophétisent, sous l'influence de l'Esprit. Cela ne suffit pas pour nous donner une idée de ce qu'était cette hiérarchie. On peut dire cependant qu'elle ressemble à celle dont parle la Didachè, qui toutefois ne souffle mot des πρεσβύτεροι, et ne mentionne que les ἐπίσκοποι.

Une des grandes preuves de la valeur de l'enseignement, en dehors de son origine même, c'est le miracle. A la suite de la seconde série d'épreuves dont Thècle sort victorieuse, les femmes d'Antioche s'écrient : « Il

n'y a qu'un Dieu, celui qui a sauvé Thècle, » *A. Th.*, c. xxxviii. Dans le premier épisode, Ancharès se convertit après la résurrection de son fils; à Myre, Hermocrate, l'hydropique, dit à Paul : « Guéris-moi, afin que moi aussi je croie au Dieu vivant. » Quand l'apôtre, prisonnier dans les mines, ramène Phrontine vivante, le peuple, d'abord épouvanté, reconnaît ensuite qu'il « n'y a qu'un Dieu, qui a créé le ciel et la terre, celui qui a rendu la vie à la jeune fille sur la prière de Paul. » Le miracle est accordé parfois aussi pour secourir les croyants. Tel, celui qui ressuscite Patrocle, *M.*, i, ceux qui préservent Thècle pendant son martyre, celui qui, à Myre, rend Dion à la vie, ainsi que l'apparition de saint Paul à Néron. Reconnaissons-le donc; ils ont tous un sens, ou à peu près, et ne sont pas imaginés seulement pour satisfaire le goût naturel du peuple pour le merveilleux, goût qui, favorisé par quelques prodiges réels, se manifeste si souvent pendant le iie siècle. Louons l'auteur de n'avoir pas trop multiplié, et à plaisir, comme tant d'autres œuvres apocryphes, les miracles enfantins, ridicules ou absurdes.

Il est inutile de nous arrêter sur la question du droit des femmes à baptiser. Nulle part, l'auteur ne le reconnaît; Thècle se baptise elle-même; et encore, par une faveur spéciale, qu'elle rappelle, analogue à celle même qui a donné à Paul le droit de prêcher, *A. Th.*, c. xl : « Celui qui t'a communiqué sa force pour l'Évangile, me l'a donnée, à moi aussi, pour le baptême; » on ne voit pas qu'elle ait conféré à d'autres ce sacrement. Il est bien vrai cependant qu'elle enseigne; Paul lui dit : « Va, et enseigne la parole de Dieu, » *A. Th.*, c. xli; mais ce droit lui-même vient également d'une faveur toute particulière; et Thècle ne l'exerce jamais dans une communauté, à titre, même supposé, de διδάσκαλος officiel de cette communauté.

Comment devient-on chrétien? Par le baptême, que

l'auteur appelle, tantôt bain, λουτρόν, une fois eau, ὕδωρ, *A. Th.*, c. xxv, mais surtout σφραγίς, σφραγὶς ἐν κυρίῳ, le sceau, le sceau dans le Seigneur, une expression employée aussi par Hermas, par *II Clem.*, et par les Actes apocryphes de saint Pierre. Ce sceau se reçoit « au nom de Jésus-Christ, ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ, » *A. Th.*, c. xxxiv, comme, dans Hermas, « au nom du Seigneur, » *Vis.*, iii, 7, 3. Il efface sans doute tous les péchés, bien que l'auteur ne le dise pas expressément, puisque celui qui croit en Jésus-Christ « est sauvé de toute souillure, de toute impureté, et de toutes les mauvaises pensées » (épisode de Sidon). Mais en même temps il nous impose le devoir de conserver intacte la pureté de notre corps, devenu le corps du Christ, et cela, par toutes les œuvres de charité dont nous avons parlé plus haut. Aussi, est-il bien difficile de « garder le baptême, τὸ βάπτισμα τηρεῖν », et « heureux » sont ceux qui y parviennent, *A. Th.*, c. vi. En tout cas, ce n'est qu'après avoir montré qu'on en est digne, et qu'on peut supporter les épreuves les plus terribles, qu'on mérite de le recevoir. Quand Thècle, sauvée du bûcher, demande à Paul de le lui conférer, celui-ci craint pour elle quelque faiblesse dans « une épreuve pire que la première, » et lui dit de « prendre patience ».

Ces précautions avant le baptême supposent-elles que le baptisé, après une chute, ne pourra pas rentrer dans la communauté par la pénitence? C'est possible; mais nous ne pouvons rien dire là-dessus, car nous n'en trouvons pas un mot dans les restes des *Acta Pauli*. La valeur des fautes ne s'y mesure pas; pour elles ne sont pas indiquées de peines déterminées; nous apprenons seulement que celui-là seul sera « dans la gloire de Dieu, » dont « le cœur reste pur » et « la chair chaste. »

Les chrétiens se réunissent pour fêter l'eucharistie, qui est simplement appelée ici « κλάσις ἄρτου, la fraction

du pain, » *A. Th.*, c. v, comme une fois κλάσμα, dans la *Didachè*, IX, 4. Était-elle accompagnée de l'agape? Rien non plus ne nous en instruit; car l'auteur ne parle pas de l'eucharistie, en mentionnant une de ces agapes, *A. Th.*, c. xxv. Celle-ci est très frugale, conformément à l'esprit du livre; elle consiste en « pains, légumes et eau; » mais cela ne nous indique pas du tout que ce soit l'eau seule qui ait servi comme un des éléments de l'eucharistie, et il ne nous est pas permis de préjuger contre l'auteur cet usage, condamné peu après par saint Irénée et par Clément d'Alexandrie, et qui avait dû se glisser dans quelques communautés.

Quelles sont les cérémonies de ces fêtes chrétiennes? Nous n'en savons rien d'après les *Acta Pauli*, qui ne nous donnent que quelques vagues indications. Signalons la prière, rappelée naturellement très souvent, le signe de la croix, qui se faisait en étendant les bras, et en reproduisant ainsi l'image de la croix, *A. Th.*, c. XXII, XXXIV, et les génuflexions, *A. Th.*, c. v, XXIV; épisode des mines. L'auteur, et c'est là un fait très curieux, accorde même à la prière la puissance toute particulière de faire aller la païenne Phalconille, déjà morte, au « séjour des justes, » *A. Th.*, c. XXIX, XXXIX; sainte Thècle obtient du ciel cette faveur. C'est également à une martyre, sainte Perpétue, que la relation de ses épreuves, au début du IIIe siècle, attribue le pouvoir d'avoir tiré, par sa prière, du « sombre lieu », son frère Dinocrate, mort sans baptême, pour le transporter dans la lumière [1].

En somme, à part deux points particuliers et l'exagération de la doctrine sur la chasteté, qui paraît recommandée parfois comme un précepte plutôt que comme un conseil, nous ne trouvons rien dans les *Acta Pauli* qui ne soit conforme à la théologie de l'Église catholique

1. *Passio sanctæ Perpetuæ*, c. VII et VIII, édit. A. Robinson, dans *Texts and studies*, t. I, fasc. 2, p. 72-75.

du IIe siècle, et cela nous explique l'accueil favorable qu'ils ont reçu de toutes parts dès leur apparition. Du silence de l'auteur sur beaucoup de questions importantes, silence qu'il ne rompit sans doute pas complètement même dans les parties perdues de l'ouvrage, nous n'avons pas à nous étonner. Puisqu'il voulait surtout édifier, il n'a dogmatisé qu'autant que cela devait servir à l'instruction de ses lecteurs; et forcément, son attention devait, à ce point de vue, être appelée sur les doctrines qui pouvaient les entraîner à l'erreur, et qui cherchaient alors à se glisser dans leurs rangs. Aussi, son apôtre Paul ne peut-il être tout à fait celui qui lutta si énergiquement contre les prétentions excessives des judéo-chrétiens; il devient surtout un adversaire du gnosticisme, de Simon et de Cléobius, de Démas et d'Hermogène; il insiste sur l'unité de Dieu créateur, sur l'incarnation, sur la résurrection des corps, sur la nécessité des œuvres, surtout de la chasteté; cependant, à l'occasion, nous l'avons dit, il lutte aussi contre le paganisme et contre le judaïsme, dans des parties de l'œuvre qui malheureusement ne nous sont parvenues qu'en fragments ou même sont complètement perdues.

Nous avons pu maintes fois rapprocher ces idées de celles d'autres œuvres du IIe siècle, destinées au peuple, comme le *Pasteur* d'Hermas, la *Didachè*, et cette *II Clem.* avec laquelle les *Acta Pauli* ont tant de points de contact. Leurs tendances particulières mêmes se retrouvent dans l'une ou l'autre ou dans plusieurs de ces œuvres. Ils nous donnent donc bien une idée de ce qu'était, dans certaines communautés chrétiennes, la religion telle que le peuple la comprenait. Cela ne veut pas dire qu'il faut y chercher l'expression authentique de la vraie foi; le fait seul que l'œuvre, dans son ensemble, est un faux, nous l'interdirait; mais il n'en est pas moins intéressant de noter ses doctrines, et de les replacer, autant que possible, dans leur milieu.

CHAPITRE IV

ÉTAT PRIMITIF DU TEXTE — SON INTÉGRITÉ

L'accord entre les doctrines des *Acta Pauli* et l'accueil qui leur fait dès le début est assez frappant pour que nous y voyions une forte preuve que le texte que nous possédons dans les *Acta Theclæ* et le martyre, ainsi que ceux des versions, pour la correspondance et les autres épisodes, sont identiques, sauf des variantes de détail, au texte primitif. Entre les meilleurs mss il n'y a pas de différence vraiment sensible, j'entends, par là, de différence qui altère l'esprit général ou dénature le récit. Il faut étudier cependant de plus près cette question.

Nous établirons d'abord que les débris de la version copte, découverte par C. Schmidt, appartiennent réellement aux *Actes de Paul* les plus anciens que nous connaissions; en d'autres termes, que l'original qu'elle a traduit est un texte de tout point identique, à part, encore une fois, des variantes sans importance, au texte même qui nous est resté dans les *Acta Theclæ* et le martyre, et qui a servi aussi pour les versions arménienne et latine de la correspondance. Après avoir prouvé l'identité du texte conservé dans les *Acta Theclæ* et le martyre, et de celui reproduit par la version copte, nous nous demanderons si ce texte est vraiment primitif, et nous réfuterons les critiques qui ont cru trouver des traces d'une rédaction plus ancienne.

1. Identité du texte des Acta Theclæ et du Martyre avec celui qui a servi d'original à la version copte.

Nous verrons dans les notes critiques que la version copte est, dans la très grande majorité des cas, d'accord avec les meilleurs mss des *Acta Theclæ*, du martyre et de la correspondance. C'est une présomption très grave que l'original qu'elle a utilisé est bien l'œuvre dont ces fragments ne sont que des parties, et qu'elle mérite tout autant de considération pour les autres épisodes.

De plus, le lien qui unit ceux-ci entre eux, comme aussi avec les trois principaux fragments, paraît, à la seule lecture, aussi naturel que possible. Disons d'abord que le cadre correspond jusqu'à un certain point à celui des voyages de Paul d'après les Actes canoniques; nous reviendrons sur ce sujet, qui mérite un examen à part (p. 113 sq.). Cet accord avec les Actes, si peu complet soit-il, suffit à rendre très vraisemblable que l'ensemble a bien été celui que la version copte nous donne. Si l'auteur n'a pas copié servilement son modèle, c'est que son amour-propre d'écrivain lui a fait glisser dans l'œuvre des différences, mettre des transpositions destinées à faire valoir son originalité. On reconnaît néanmoins son guide; et ce fait seul prouve beaucoup en faveur de l'origine de la version copte. D'ailleurs, c'est partout le même emploi des livres canoniques; là-dessus aussi, nous reviendrons.

Chaque épisode annonce très simplement le suivant et suppose le précédent, sans que nulle part on aperçoive trace sérieuse d'effort, sans que des pièces nouvelles fassent tache sur un habit ancien. Je me bornerai à montrer comment chacun des trois principaux frag-

ments s'encadre fort bien avec les épisodes de la version. Les *Acta Theclæ* commencent par ces paroles : « Comme Paul montait vers Iconium après sa fuite d'Antioche...; » cela suppose évidemment que l'apôtre a passé quelque temps dans cette dernière ville; ce séjour est en effet l'objet du récit qui précède les *Acta Theclæ*. Au c. XLI, quand Thècle revient à Iconium, elle laisse Paul à Myre, où nous retrouvons celui-ci dans le troisième épisode, après que l'auteur nous a dit quelques mots de la fin de la vie de Thècle.

C'est pour la correspondance apocryphe entre saint Paul et les Corinthiens que la preuve est le plus frappante. Entre la lettre des derniers et celle du premier, se placent quelques phrases qui supposent pour cette correspondance un cadre plus large, et qui amènent naturellement à conclure qu'elle devait être placée dans un long récit. Il en est de même du verset 8 de *Corr.*, I, qui fait allusion à des épreuves subies par l'apôtre, et dont il serait sorti sain et sauf, d'après la prophétesse Théonoé. Chose curieuse, La Croze et surtout Zahn en avaient été tellement frappés qu'ils en avaient conclu que les deux lettres ne pouvaient appartenir qu'à ces Παύλου πράξεις dont l'antiquité avait souvent parlé. Or, la version copte est venue donner à leur supposition une confirmation éclatante; c'est un fait comme il est, hélas ! trop rare d'en enregistrer en faveur de la critique; et il est extrêmement favorable au texte trouvé par C. Schmidt, qui explique fort bien les raisons de l'envoi de la lettre.

Enfin, le martyre de Paul est lui-même nettement annoncé par ce texte, tout mutilé qu'il soit dans la scène de départ dont nous allons parler. Là, Paul exprime sa confiance dans le Seigneur. Au milieu du trouble et de l'angoisse des frères, l'Esprit parle en Cléobius, et dit : « Laissez aller Paul... Il doit enseigner, faire connaître et semer la parole, de telle sorte qu'il excitera la jalousie, et qu'il sortira de ce monde. » C'est l'annonce du mar-

tyre. Le même Esprit, par la bouche de Myrtè, insiste sur la fécondité de l'apostolat à Rome : « Paul, le serviteur du Seigneur, en sauvera beaucoup dans Rome, et en éduquera beaucoup par la parole, si bien que leur nombre ne se pourra compter... »

Il est inutile, je crois, d'insister sur ces liens, aussi étroits que possible, dans une œuvre dont les parties offrent cependant entre elles une certaine indépendance. Mais les doctrines aussi sont les mêmes! J'en ai traité dans le chapitre précédent; et il n'est guère d'affirmation importante qui ne trouve son expression, ou du moins à laquelle il ne soit fait allusion, à peu près partout à la fois. C'est la même croyance dans le même Dieu, un, créateur et sauveur, dans la résurrection des corps, et dans la beauté de la chasteté; je n'insiste pas. L'allure même du récit et le style sont partout les mêmes. Il me semble donc impossible de douter que la version copte ne nous donne vraiment l'ensemble dont nous ne connaissions plus que les Actes de Thècle, la correspondance apocryphe, et le martyre.

2. *Ce texte des Acta Theclæ, du Martyre et l'original de la version copte et de la correspondance sont bien le texte primitif.*

Mais cet ensemble est-il vraiment primitif? N'y a-t-il pas dans l'œuvre, telle que nous la lisons, des traces d'un esprit tout différent de celui qui anime sa rédaction? Par suite, celle-ci n'est-elle pas simplement un remaniement, plus ou moins habile, d'un travail plus ancien encore, et d'esprit nettement autre? Il est curieux qu'à cette question, deux intelligences de tendances pourtant bien opposées, et par une obéissance trop docile

à ces tendances mêmes, aient répondu toutes deux de la même façon : les premiers Actes étaient franchement hérétiques; et les nôtres ne sont que le remaniement catholique d'une œuvre plus ancienne, aujourd'hui perdue. Il est vrai que ces deux critiques ne parlaient que des *Acta Theclæ*, mais nous avons constaté une si étroite union entre eux et les *Acta Pauli* que leur solidarité doit être complète, dans l'éloge et le blâme, dans les doutes à lever, ou les problèmes à résoudre; étudier l'épisode de Thècle, c'est étudier en même temps l'œuvre tout entière.

Donc, le catholique Stilting [1] croit que le travail primitif contenait des récits fabuleux, qui lui ont valu précisément les blâmes de Tertullien et de saint Jérôme. La piété catholique l'a expurgé ensuite, blessée qu'elle était, comme ces Pères, par des merveilles aussi ridicules que le « lion baptisé », ou des droits aussi exorbitants que celui de baptiser et d'enseigner, conféré à Thècle. Le protestant Lipsius [2], de son côté, reprend ici sa thèse favorite de l'origine gnostique de tous ces Actes apocryphes.

Le raisonnement de Stilting est réfuté par ce que nous avons dit des témoignages de Tertullien et de saint Jérôme; et il ne nous reste qu'à étudier les arguments de Lipsius, parce qu'ils reprennent et complètent toutes les objections qu'on avait pu faire avant lui contre l'antiquité du texte que nous étudions.

Les voici : 1° ce sont d'abord les paroles de saint Jérôme, qui, encore une fois, s'expliquent autrement.

2° C'est ensuite l'homélie du pseudo-Chrysostome, qui suppose, d'après Lipsius, un récit différent du nôtre. Mais nous avons constaté (voir Témoignages, ve siècle,

1. *Acta sanctorum*, sept. t. VI, Anvers, 1757, p. 547 sq.

2. *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, t. II, 1, p. 445 sq.

p. 55 sq.) le caractère oratoire de ce fragment de panégyrique, caractère qui nous explique les divergences de son auteur et de nos *Acta Theclæ*, sans d'ailleurs détruire complètement les ressemblances, et qui lui enlève à peu près toute valeur pour une étude de texte.

3° Il y a d'évidentes lacunes dans nos *Acta Theclæ*, dit Lipsius; et c'est précisément l'une d'entre elles que l'homélie précédente nous aurait aidés à combler. Lipsius en trouve après le c. XXII, où l'auteur, après avoir montré Thècle sauvée du bûcher, nous laisse pendant six jours tout ignorer d'elle, et ne la place qu'après ce laps de temps considérable, et tout à coup, en face du fils d'Onésiphore. De même, au c. XXVI, Paul disparaît subitement; les c. XXXIV et XXXV présentent, dans l'amphithéâtre, les bêtes fauves, d'une manière tout à fait inattendue, en particulier les phoques dans leur pièce d'eau. Schlau avait répondu d'avance à cette objection en expliquant ces soudaines apparitions ou disparitions par la manière même de l'auteur; il y a, dans ces brusques arrêts du récit, de la maladresse; mais le nombre même des exemples cités par Lipsius prouve que l'auteur lui-même les a voulus, ou du moins qu'il ne savait pas les éviter. De la part d'un interpolateur, ils ne s'expliqueraient d'ailleurs guère plus; on peut dire même qu'on pourrait s'attendre de la part de celui-ci à plus de soin pour cacher ses innovations et ses coupures; fût-ce par une seule phrase, il chercherait à pallier l'impression de décousu que nous donnent les passages incriminés. Cette impression n'est d'ailleurs pas si forte, et aucun romancier, pieux ou non, d'autrefois ou d'aujourd'hui, ne se croit jamais obligé de raconter jour par jour les faits et gestes de ses héros.

4° Trois traits des *Acta Theclæ* feraient aussi allusion, d'après Lipsius, à des détails perdus : la mention d'une maison d'Hermaios au c. XLI, d'un emprisonnement de Thècle au c. XLII (βοηθὸς ἐν φυλακῇ, [Dieu],

qui m'as secourue dans ma prison); enfin, du secours que le Christ aurait apporté à Thècle en se tenant à ses côtés, d'après la version syriaque : « Celui qui se tenait à mes côtés est le fils du Dieu vivant, » c. XXXVII. Mais le premier de ces traits est bien conforme aussi à la manière de l'auteur, et prouverait plutôt l'ancienneté de la version copte; car, dans plusieurs épisodes, Paul trouve ainsi, dans chaque ville, un chrétien chez qui loger; et nous verrons qu'à Myre, il séjourne chez un homme, qui, sans doute, est précisément Hermaios. D'autre part, l'emprisonnement de Thècle n'est pas mentionné par tous les mss, et peut s'entendre de ce séjour surveillé chez Tryphaine, que le gouverneur voulut bien accorder, et par lequel fut sauvegardée la virginité de la sainte. Enfin, il est évident que les mots de la version syriaque, que celle-ci est seule à donner, peuvent parfaitement se prendre au sens figuré, et ne supposent aucune apparition réelle du Christ.

5º Différentes doctrines des *Acta Theclæ*, en particulier celle de l'ascèse, sont franchement gnostiques, et se retrouvent dans les autres Actes apocryphes. J'ai expliqué comment il fallait entendre exactement l'encratisme des *Acta Pauli*, et montré en tout cas qu'il était allié à des doctrines antignostiques indéniables, et qui pénètrent toute l'œuvre. Ce serait accorder beaucoup d'habileté à ceux qui ont remanié l'ensemble que de croire qu'ils ont pu le transformer au point de rendre aussi nettement catholique ce qui aurait été primitivement hérétique. Et, s'ils l'ont fait pour les doctrines de la création, de l'incarnation et de la résurrection des corps, pourquoi ne l'auraient-ils pas fait également, et aussi bien, pour ce qui concerne l'ascèse? La vérité est que celle-ci était recommandée avec exagération, il est vrai, mais dans un esprit catholique, et que, pour les catholiques, il a suffi de donner au conseil moins de rigueur pour l'accepter fort bien.

On le voit d'ailleurs, ceux qui, d'après Lipsius, auraient refait l'œuvre primitive, se seraient livrés à un travail plutôt négatif, ils auraient simplement retranché tout ce qui pouvait être occasion de scandale; il faudrait donc s'attendre à ce que la version copte, qui, à en juger par son accord avec le texte grec des *Acta Theclæ*, fut évidemment faite sur le remaniement, présentât un ensemble sensiblement moins long que les 3 560 ou 3 600 stiques du *Codex Claromontanus* et de Nicéphore. Or, autant que permet de le calculer l'état du ms., C. Schmidt a pu se rendre compte qu'il avait précisément cette étendue. La thèse de Lipsius croule donc de tous côtés.

Ramsay [1] soutient, sur les *Acta Theclæ*, une thèse analogue en partant d'un point de vue tout à fait différent. Il retrouve en eux un fond vraiment historique. Les renseignements ayant ce caractère, l'auteur les aurait empruntés à un écrit primitif, dû à la plume d'un Phrygien, et composé vers 50-70, très peu de temps après les événements. C'est en remaniant, en embellissant, en déformant ces faits que l'auteur des *Acta Theclæ* aurait composé son œuvre, entre 130 et 170. Si on veut se rendre compte de ce qu'était le récit le plus ancien, il faut enlever du plus récent ce qu'il renferme de singulier et d'invraisemblable. Nous verrons, en étudiant la manière dont l'auteur des *Acta Pauli* utilise ses sources, que le fond historique des *Acta Theclæ* se réduit à bien peu de chose (p. 128). De plus, la méthode de Ramsay est tout simplement arbitraire, elle repose d'abord sur une simple supposition, puisque nous n'avons plus trace d'aucun récit plus antique que le nôtre et que toutes les citations des écrivains ecclésiastiques peuvent très naturellement se rapporter à celui-ci.

1. *The Church in the Roman empire*, 3e édit., Londres, 1894, p. 375 sq.

Ensuite, elle permet à chaque critique d'exercer sur ce texte, suivant son caprice, toutes les mutilations qui lui conviennent; il y suffit que telle partie ou tel épisode lui paraisse absurde; on ne peut nier qu'il y ait vraiment là trop de sans-gêne vis-à-vis d'un texte.

Corssen [1] enfin a cru retrouver une partie de l'œuvre primitive dans un fragment d'un ms. de Brescia, publié dans l'étude de von Gebhardt sur les versions latines des *Acta Theclæ*, p. 130-136. Pour ce dernier critique, ce n'est qu'une mauvaise paraphrase, qui ne nous permet pas de regretter un instant que la plus grande part en soit perdue. Mais le jugement de Corssen est tout autre; il regarde cette trouvaille comme extrêmement précieuse. Je ne m'arrêterai pas à l'examen critique de ce texte, qui mérite vraiment l'appréciation qu'en a donnée von Gebhardt, et qu'a confirmée C. Schmidt, par une étude approfondie qui détruit tous les arguments de Corssen, *Acta Pauli*, p. 118 sq. et XXXI sq.; je veux seulement indiquer ce qui caractériserait, d'après lui, l'œuvre ancienne. Celle-ci aurait insisté beaucoup plus sur l'encratisme, et l'aurait prêché aux femmes mariées plus encore qu'aux vierges. De plus, elle aurait été strictement monarchianiste, Jésus-Christ y étant désigné comme le seul Dieu. La première prétention s'appuie principalement sur le fragment cité plus haut, qui, à deux ou trois reprises, fait de Thècle la femme de Thamyris. Mais, nous l'avons dit, ce ms. est très mauvais, et les traces d'interpolations et de remaniements, surtout d'après les livres canoniques, s'y remarquent nettement à chaque instant. Ajoutons que cette situation de sainte Thècle est contraire absolument à toute la tradition, qui fête en elle la vierge, autant que l'apôtre et la protomartyre. Le manichéen Faustus lui-même,

1. *Die Urgestalt der Paulusakten,* dans *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft,* 1903, t. IV, p. 22 sq.

qui cependant aurait été particulièrement heureux de rencontrer ce renforcement d'encratisme, déclare, dans saint Augustin, en s'appuyant sur les *Acta Theclæ* : « Paul a proclamé, partout et toujours, la supériorité des vierges sur les épouses, et l'a reconnue en fait dans la personne de la très sainte Thècle. » Quant au monarchianisme, nous avons vu qu'en somme on n'en trouvait pas trace dans les *Acta Theclæ*, si l'on se place au vrai point de vue de leur auteur; comme celui-ci voulait surtout édifier, il a sans doute combattu ces doctrines gnostiques qui menaçaient alors la foi des communautés; mais partout ailleurs, il a exprimé simplement, on peut même dire naïvement, les croyances du peuple, que les controverses sur la Trinité n'étaient pas encore venues troubler. Chercher autre chose, c'est s'exposer à tomber dans l'exagération et dans l'erreur.

Ainsi, nous pouvons croire que notre texte des *Acta Pauli* se confond aussi intimement que possible avec le plus ancien. Ce serait se faire illusion que de prétendre posséder celui-ci absolument intact; les copistes, les traducteurs plus encore, avaient rarement assez de scrupules pour reproduire fidèlement l'original qu'ils avaient sous les yeux. Mais, enfin, l'accord est tel sur l'essentiel, sur les doctrines, sur la suite du récit, sur les épisodes; l'emploi des livres canoniques est tellement le même partout; la langue est si uniformément semblable à elle-même, que nous pouvons passer sur les variantes de détail des meilleurs mss et des meilleures versions, et, sans aller jusqu'à dire que nous connaissons les mots même les plus anciens, affirmer que notre texte est vraiment le plus antique, le plus fidèle, celui même qu'ont lu saint Hippolyte, Tertullien et Origène.

CHAPITRE V

AUTEUR, LIEU ET DATE DE COMPOSITION

1. *Auteur*.

Nous n'avons aucune raison de suspecter le témoignage de Tertullien, quand il nous affirme qu'« un prêtre d'Asie » composa les *Acta Pauli*, « par amour pour Paul. » Il y met une singulière insistance, et, loin de laisser soupçonner la moindre hésitation, il se montre d'une confiance absolue dans la valeur de ses renseignements; s'adressant à ses adversaires, il s'exprime avec la plus grande netteté : « *Sciant*... Qu'ils sachent... » Il a pu évidemment se renseigner en Asie même, lui qui connaissait si bien la langue grecque, et à cette époque où les relations devenaient très fréquentes entre l'Orient et l'Occident. Il a même dû le faire; car il se trouvait en présence d'un écrit qui allait jusqu'à prétendre remonter aux temps apostoliques, que du moins l'on citait à l'égal d'un livre canonique; les soupçons, puis le désir de s'informer naquirent donc spontanément dans son esprit; il chercha; et les renseignements ne tardèrent pas à lui parvenir. Les Églises d'Orient sentaient alors le besoin de délimiter strictement le canon en face des gnostiques; et plus elles respectaient l'héritage authentique des apôtres, plus elles en écartaient avec soin tout écrit postérieur, exposât-il la plus orthodoxe des doctrines. C'est pour cette raison, et pour elle seule, car elle était

parfaitement suffisante, que fut destitué, par un conseil d'évêques probablement, ce prêtre qui avait osé composer sous le nom de Paul un livre récent, « comme s'il voulait ajouter encore, par sa propre autorité, à celle de l'apôtre. » Ainsi, l'attention des catholiques orientaux s'était naturellement éveillée avant celle même de Tertullien, et celui-ci n'eut aucune peine à obtenir les renseignements qu'il cherchait.

Tout d'ailleurs dans l'œuvre nous confirme leur valeur; l'auteur est catholique, et il est prêtre. L'examen des doctrines ne nous a rien montré en elles qui, pour l'époque, fût hérétique; et combien Tertullien se serait estimé heureux de pouvoir infliger cette épithète au livre invoqué par ses adversaires! Avec quelle ardeur il aurait rappelé une condamnation formelle, prononcée en ce sens contre les *Acta Pauli*, par les supérieurs ou les égaux de leur auteur! Mais ni ces derniers ni lui-même ne pouvaient nier que ce livre, loin de favoriser les gnostiques, luttait au contraire contre leurs idées. Et cette lutte même se comprend chez un dirigeant, chez un prêtre soucieux de conserver à la foi sa pureté, beaucoup plus que chez un laïque. Celui-ci se serait préoccupé avant tout de montrer un Paul d'une merveilleuse sainteté, et puissant faiseur de miracles; il n'eût pas eu le souci de l'opposer aux hérétiques menaçant alors la vraie croyance; et l'œuvre nous aurait fait connaître seulement un saint populaire, et pas du tout un maître de la doctrine.

Les *Acta Pauli* dénotent, d'autre part, une assez profonde connaissance des livres du Nouveau Testament, pour que nous ne puissions pas l'imaginer possible, à cette époque, chez un simple fidèle. On ne rencontre pas de textes canoniques cités expressément, enchâssés dans un récit qui pour le reste ne s'inspire aucunement d'eux; un faussaire habile pourrait réussir ce travail de marqueterie sans savoir grand'chose de l'œuvre qu'il

pille. Ici, il y a beaucoup mieux : c'est l'esprit même des livres canoniques qui imprègne l'œuvre tout entière, qui lui imprime sa marque; à chaque pas, on se heurte à des réminiscences évidentes, même verbales, qui parfois se peuvent rapporter à deux ou plusieurs passages différents. Certains épisodes dépendent de ces souvenirs, par exemple, pour n'en citer qu'un, la chute et la résurrection de Patrocle. dans le martyre, imitées évidemment de Actes, xx, 9 sq. Enfin, la correspondance elle-même est une contrefaçon assez habile de la manière de Paul; nous y trouvons aujourd'hui quelque maladresse; cependant, elle a su s'imposer aux Syriens et aux Arméniens au point de passer dans leur canon, passagèrement chez les premiers, beaucoup plus longtemps chez les autres. Une telle science de la sainte Écriture mérite d'être appelée « intime »; elle suppose une intelligence nourrie des livres saints, habituée à les manier, à les expliquer; elle ne peut avoir appartenu qu'à un prêtre.

2. *Lieu de composition*.

Ce prêtre, affirme encore Tertullien, est d'Asie; et la valeur de ce témoignage ne nous permet pas d'apporter aucune attention à toutes les hypothèses faites par les différents critiques sur le lieu d'origine des *Acta Pauli*. Lipsius n'avait pas voulu se prononcer; mais Zahn [1] le place « en quelque point sur la route d'Alexandrie à Antioche; » il est vrai que les *Acta Theclæ* doivent, d'après lui [2], avoir été composés « dans la province

1. *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 891.
2. *Ibid.*, p. 907.

d'Asie, » à Éphèse même, si les mots *apud Joannem* de saint Jérôme sont exacts, en tout cas, « pas à Iconium, ni dans ses environs immédiats. » Harnack [1], se basant sur une prétendue citation de l'Évangile des Hébreux, fait de l'auteur un judéo-chrétien hellénisant d'Égypte. Nous savons maintenant que les *Acta Theclæ* ne sont qu'un épisode des *Acta Pauli*, que c'est de ces derniers que parle Tertullien, et nous nous en tenons à la désignation de « l'Asie » comme berceau de l'œuvre.

Tout d'ailleurs vient confirmer ce choix. Il est facile de remarquer combien il y a beaucoup plus de précision pour les désignations de localités dans les *Acta Theclæ* que dans le martyre; un Asiatique se sentait beaucoup plus à l'aise en parlant de son pays qu'en décrivant une scène qui se passait à Rome. De là, plus d'abondance; de là aussi, plus de netteté. L'auteur introduit même dans la capitale, parmi les πρῶτοι τοῦ Νέρωνος, deux compatriotes, Orion le Cappadocien et Festus le Galate. D'autre part, nous le verrons, il ignore même les traditions romaines.

Mais de quelle Asie s'agit-il? Est-ce de la province romaine qui portait officiellement ce nom ? ou de la péninsule tout entière ? Si l'on s'en tient à l'usage courant, il semble bien que ce soit de cette dernière qu'il est question; l'affirmation de Tertullien ne limite donc pas étroitement le champ de nos recherches; et les remarques de l'alinéa précédent ne nous sont pas d'un plus grand secours. Pouvons-nous songer au Pont? C'est de ce pays que Tryphaine, un personnage historique, a été reine; et le prêtre, du Pont, l'aurait, par patriotisme, introduite dans son pieux roman. G. Ficker, dans son étude sur les *Actes de Pierre*, p. 38 sq., appelle l'attention sur un fait analogue et conjecture que leur auteur pourrait bien être un Bithynien, parce qu'il aurait fait revivre,

1. *Chronologie*, t. I, p. 641, note 2.

dans la personne du sénateur romain Marcellus, le préteur de Bithynie Granius Marcellus. C'est un indice bien faible que celui-là; et il semble que l'auteur des *Acta Pauli*, s'il était du Pont, aurait fait preuve de beaucoup plus de patriotisme en amenant Paul dans le Pont, d'autant mieux que l'indication des Actes, XVIII, 23, s'y prêtait, en montrant l'apôtre prêchant dans toute la Galatie. Il est vrai que nous ne pouvons pas dire ce que contenaient les parties encore inconnues de l'œuvre; mais il est très probable, d'après ce qui nous reste, que tous les épisodes se placent dans la partie sud de l'Asie Mineure, sur les bords de la mer Égée, et à Rome.

C. Schmidt[1] attire l'attention sur Smyrne, et ses indications sont curieuses. Dans les inscriptions grecques retrouvées dans cette ville, il a relevé un assez grand nombre des noms propres employés par les *Acta Pauli* et, deux fois, on y lit 'Αντιόχεια ἀπὸ Δάφνης. De plus, il y a des relations nombreuses entre les doctrines de nos Actes et celles de l'Épître de saint Polycarpe; le récit même du martyre du saint évêque a pu être connu par leur auteur; et cette connaissance s'expliquerait fort bien chez un prêtre de Smyrne. Malheureusement, ces arguments ne sont pas bien forts; il y avait certains noms propres très répandus parmi les villes helléniques, et leur ensemble même ne peut se rapporter à telle grande ville plutôt qu'à telle autre. D'autre part, la lettre de saint Polycarpe a été vite connue dans toute l'Asie, et, sans doute, a été envoyée par la communauté de Smyrne à beaucoup de communautés autres que sa destinataire officielle, ou a été communiquée par celle-ci même; il en fut de même évidemment pour le *martyrium*; et n'importe quel prêtre était bien placé pour connaître et utiliser ces deux documents. Reste en outre l'objection formulée par Schmidt lui-même, qu'il est bien invraisemblable

1. *Acta Pauli*, p. 205, en note.

qu'un habitant de Smyrne ait placé Éphèse immédiatement au bord de la mer, où Paul se rend avec Eubule et Artémille, et d'où il regagne sa prison sans être aperçu par les gardes [1].

Reste, comme la plus naturelle, l'hypothèse de Rolffs[2]. C'est, dit-il, à Séleucie ou à Iconium que l'on chercherait le plus volontiers, parce que c'est là que le souvenir de Thècle est cultivé avec le plus d'ardeur. Cette légende de la sainte ne forme sans doute qu'un épisode du vaste ouvrage; mais, parmi tous les autres, il en exprime le plus fortement et le plus purement le but fondamental; l'auteur voit Paul et son histoire en se plaçant au point de vue de la légende de Thècle; il s'intéresse donc particulièrement à la sainte de Séleucie et d'Iconium; il y met sans doute du patriotisme local. Il y a là quelque exagération; nous avons vu que le saint Paul de l'œuvre luttait aussi contre les païens et les Juifs; et il apparaît nettement que la lettre aux Corinthiens n'a pas été dictée par la légende de sainte Thècle. Celle-ci incarne au mieux un des points de la doctrine de l'apôtre, telle qu'elle est comprise par l'auteur; elle ne la représente pas tout entière, il s'en faut. On ne peut s'empêcher cependant de lui accorder de l'importance, tant l'épisode est fouillé et développé avec un soin évident. Il est du reste curieux de noter que saint Épiphane, *Hær.*, XLVII, 1, *P. G.*, t. XLI, col. 849-852, signale la présence des encratites surtout en Asie Mineure, mais plus particulièrement dans la Pisidie et la Phrygie brûlée, quoique aussi en Isaurie, Cilicie, etc. Or, l'auteur des *Acta Pauli* montre une préférence marquée pour les régions de Syrie, de Cilicie, de Lycaonie et de Pisidie; et il ne paraît pas qu'elle s'explique uniquement par l'étude

1. Voir le récit de Nicéphore à propos de saint Hippolyte.
2. Dans Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen,* Tubingue, 1904, p. 367.

des Actes canoniques; c'est que sans doute il connaissait mieux ces contrées. Mais je croirais volontiers que c'est plutôt à Antioche de Pisidie même qu'il faudrait le chercher. C'est là, à mon avis, que se passe le premier épisode; Paul y souffre d'abord des persécutions des Juifs; Thècle ensuite n'échappe que par une série de miracles aux persécutions des païens. Ainsi, les deux principaux héros des Actes seraient venus illustrer la ville; voilà de quoi flatter le patriotisme de ses habitants. Et qu'on ne dise pas que l'auteur ne pouvait faire reparaître Paul dans Antioche après qu'il en avait été chassé : est-ce que les Actes ne nous le montrent pas, dans sa première mission, après qu'il eut poussé jusqu'à Derbè, revenant, Actes, XIV, 20, par les villes qu'il avait évangélisées, en particulier par Lystra, où cependant il venait d'être lapidé et laissé pour mort, Actes, XIV, 18, et par Iconium, d'où l'avait éloigné la colère commune et des Gentils et des Juifs? Actes, XIV, 5. D'ailleurs, dans l'épisode de Thècle, il ne reparaît à Antioche que pour s'évanouir brusquement, à la rencontre du « Syrien Alexandre ». La mention de Daphné au c. XXIII s'explique tout aussi bien dans cette hypothèse que dans toute autre, du moment qu'il ne peut s'agir dans les *Acta Theclæ* de l'Antioche de Syrie; c'était sans doute une petite localité, située aux environs d'Iconium et d'Antioche, et bien connue par les habitants de ces villes; ce nom ne manquait pas en Asie; ainsi, il y avait, d'après Étienne de Byzance, une Daphné en Lycie. Enfin, le κατὰ τὴν βασιλικὴν ὁδὸν τὴν ἐπὶ Λύστραν du c. III des *Acta Theclæ* s'explique ainsi : « sur la voie royale de Lystra »; cette route allait directement d'Antioche à Lystra en passant à quelques milles au sud d'Iconium; et un habitant de la première ville peut fort bien l'appeler la route de Lystra, et dire que quelqu'un la suit, sans indiquer dans quelle direction marche ce voyageur. Nous pouvons donc comprendre qu'Onésiphore a d'abord rejoint cette grande voie,

puis l'a suivie, mais dans la direction d'Antioche de Pisidie, d'où venait Paul. C'est ainsi qu'un Parisien mentionnera sa rencontre avec un ami « sur la route de Versailles, » sans préciser si cet ami vient de Versailles, ou, inversement, de Paris. Cette hypothèse rendrait compte aussi de l'importance donnée à la ville de Pisidie; c'est par elle que le récit commence; pourquoi pas par Antioche de Syrie, d'où les Actes font partir saint Paul? C'est que cette dernière n'intéresse pas du tout l'auteur, habitant de l'autre. Du reste, nous n'avons pas le début de l'original, qui pouvait fort bien, en guise de préface, dire quelques mots de la vie de saint Paul, avant ce premier voyage. Mais qui oserait se flatter de posséder, sur de telles questions, une solution définitive? Il faut se contenter d'exposer ce qu'on regarde comme vraisemblable, et avoir la modestie d'avouer, au fond, son ignorance.

3. *Date*.

Nous ne pouvons guère mieux préciser la date de la composition des *Acta Pauli*. Il ne nous est pas permis cependant, puisque nous avons accepté les témoignages de Tertullien et de saint Hippolyte, du premier surtout, de la placer après 200. En cette année même, l'œuvre était parvenue dans le nord de l'Afrique; elle y était connue, estimée, consultée, citée à l'appui des doctrines que l'on avançait. Une telle popularité ne s'obtient pas du premier coup; elle exige quelque temps de vie et d'action plus cachée, où son crédit s'augmente peu à peu de l'admiration qu'elle excite, où elle perce insensiblement jusqu'à la pleine lumière. Ce n'est donc pas exagérer que de faire remonter la composition au plus

tard à 180. Cependant, il faut bien tenir compte du caractère des informations de Tertullien. Il laisse l'impression de quelqu'un qui parle d'un événement contemporain, appris de bonne source. A Rome ? Non vraisemblablement, si saint Hippolyte n'a mis aucun scrupule à utiliser l'œuvre; mais en Asie même, où les relations ne manquaient pas à Tertullien. Peut-être est-ce de juges ou de témoins dans le procès du prêtre qu'il tient ce qu'il sait; peut-être ce prêtre vit-il encore. Quoi qu'il en soit, il n'aurait pas mentionné le fait avec une telle certitude s'il s'était passé quelque cinquante ou soixante ans auparavant. Harnack[1] et surtout C. Schmidt[2] ont eu grandement raison d'insister là-dessus. Mais enfin, la déposition de l'auteur suppose que l'œuvre avait de l'influence et que l'on jugeait nécessaire d'y couper court; si elle avait été ignorée, si on ne lui avait pas donné plus d'importance que son créateur même peut-être ne l'aurait voulu, nul besoin de fulminer et de condamner! Ajoutons néanmoins avec Schmidt que les Églises d'Orient se montraient très pointilleuses quand il s'agissait d'authentiquer l'héritage des temps apostoliques, à cette époque surtout; et le blâme ne dut pas tarder à suivre l'illustration. Il n'en reste pas moins qu'il nous faut remonter, pour la composition, à l'an 180 au plus tard.

Il nous serait même permis d'aller plus haut; mais nous devons chercher ailleurs une solution plus nette de cette question et étudier l'œuvre en elle-même, et dans ses rapports avec d'autres écrits, que l'auteur aurait utilisés. La foi catholique y est attaquée par trois adversaires principaux : les païens, les gnostiques, les Juifs. Et c'est là une situation qui correspond bien à celle des Églises d'Orient dans le second siècle.

1. *Chronologie*, t. I, p. 497.
2. *Acta Pauli*, p. 176.

L'influence des Juifs ne s'exerce pas directement ; mais elle contribue parfois puissamment à enflammer l'esprit naïf et superstitieux du peuple païen contre les fidèles. Il est remarquable en effet que les hauts fonctionnaires romains, dans les *Acta Pauli*, ne se prêtent qu'avec répugnance à des condamnations au supplice ou à la mort; c'est le peuple qui réclame à grands cris ces spectacles cruels, dont il aimait à repaître sa vue (exception cependant pour Néron). Mais il était naturel d'attribuer à des esprits plus éclairés des sentiments plus humains. Le proconsul Cestilius, alors que la foule criait contre Paul : « Il est magicien; tue-le ! » entend « avec plaisir » l'apôtre « parler de ses œuvres saintes, » *A. Th.*, c. xx; il « souffre vivement, » c. xxi, de le faire flageller et de condamner Thècle au bûcher; « pleure » en la voyant y monter, et « admire sa force. » Le gouverneur d'Antioche accède volontiers à la demande de Thècle, qui veut sauvegarder sa virginité, et il la confie à Tryphaine, *A. Th.*, c. xxvii; après la délivrance de la sainte, il publie un décret conçu en ces termes : « Je vous rends, en la délivrant, Thècle, servante de Dieu, adoratrice de Dieu. » Enfin, dans l'épisode d'Éphèse, le gouverneur Jérôme affirme, d'après Nicéphore, que Paul « parle selon la vérité. » Cette attitude des fonctionnaires romains, dans les *Acta Pauli*, répond-elle à ce qui se passait réellement au temps de leur composition ? Il ne me semble pas qu'on puisse admettre de plain-pied cette conclusion; l'auteur a dû chercher à donner à son livre une couleur plus ancienne, en prêtant aux faits le caractère, aux personnages la physionomie que la tradition pouvait indiquer pour les époques antérieures; or, en cette période troublée, on se souvenait de plus d'indulgence de la part des autorités. Qu'il nous suffise de rappeler la lettre historique de Pline, écrivant à Trajan, en 112; il a interrogé des renégats, et il admet fort bien leur affirmation que,

fidèles, « loin de s'engager par serment à quelque crime, ils promettaient de ne commettre ni vol, ni brigandage, ni adultère, de ne point manquer à leur promesse, de ne point nier un dépôt. » Sans doute, il a envoyé quelques chrétiens à la mort, sur l'édit formel de l'empereur, et après avoir essayé de les faire renoncer à leur « superstition »; mais enfin, il hésite et demande des conseils. Est-ce que saint Luc, dans ses Actes, ne nous montre pas lui-même une telle indulgence chez les autorités romaines? Et son œuvre, nous le savons, est une des sources où puise abondamment l'auteur des *Acta Pauli.* C'est à ces traditions, c'est à ces écrits canoniques que celui-ci est allé emprunter le vernis d'antiquité qu'il a passé sur son travail, et nous aurions tort de chercher l'époque où il écrivait en nous guidant toujours d'après le caractère qu'il donne aux événements de son récit; il ne faut pas le supposer plus naïf qu'il n'est en réalité.

Est-il vrai d'ailleurs, comme le disent Harnack et Schmidt, qu'aucune persécution ne semble menacer, à cette époque, les communautés chrétiennes? Peut-être; il faut se rappeler cependant que Démas et Hermogène excitent Thamyris à présenter contre Paul ce seul grief : « Il est chrétien; » ainsi, disent-ils, « tu le perdras. » Cela semble bien supposer que le fait seul d'être disciple « de la nouvelle religion » entraînait la condamnation à mort; et, de fait, l'édit de Trajan avait toujours force de loi. En tout cas, la persécution était alors endémique, et les fureurs populaires la soulevaient parfois, en des points cependant limités, pour n'importe quelle cause, en particulier à la suite de désastres publics. Nous ne pouvons trouver en ces temps de calme complet, mais seulement des arrêts relatifs, comme entre 155, après la mort de saint Polycarpe, et 177, où le rescrit de Marc-Aurèle donna le signal d'une si violente persécution et fit tant de victimes en Asie. En fait, c'est vers

cette époque, entre 160 et 170, étant donné le souvenir encore précis de plus d'indulgence de la part des Romains, étant accordé aussi que l'ensemble des *Acta Pauli* ne suppose pas de violences spéciales contre le christianisme, que je placerais la composition de cette œuvre.

Le gnosticisme avait alors en effet une influence énorme. L'auteur nous le présente sous deux aspects un peu différents. Dans Démas et Hermogène, *A. Th.*, c. I, est incarné le gnosticisme hypocrite, ὑποκρίσεως γέμοντες, qui ne veut pas rompre ouvertement avec la doctrine des communautés chrétiennes et se séparer bruyamment de celles-ci : ἐξελιπάρουν τὸν Παῦλον ὡς ἀγαπῶντες αὐτόν, c. I. Simon et Cléobius, d'autre part (*Corr. apoc.*), représentent le gnosticisme avoué et militant, qui développe ses doctrines, non plus secrètement, mais ouvertement, et cherche des prosélytes. Envers les premiers, Paul montre encore quelque indulgence. Contre les seconds et ceux qui les écoutent, il est lui-même très net et très vigoureux, et les traite, *Corr.*, III, 38, de « race de vipères », qu'il faut fuir avec le plus grand soin. Mais, en somme, tous ont la même doctrine, moins complètement exprimée seulement à propos du premier couple, cependant très précise déjà. En effet, au c. I, Paul les entretient, dit l'auteur, sur « la naissance et la résurrection » de Jésus-Christ, parce qu'elles étaient niées par le docétisme gnostique. Au c. XIV, Démas et Hermogène donnent leur propre avis sur la résurrection : « Elle a déjà eu lieu, disent-ils, par la génération des enfants et aussi par la connaissance du vrai Dieu; » c'est nier nettement qu'elle se fasse dans le sens indiqué par l'Église. Et cette connaissance de Dieu, cette « gnose » leur suffit, ils ne se sentent pas tenus à l'ascèse et à la continence, comme ils le laissent entendre au c. XII; ils acceptent avec plaisir des repas somptueux, c. XIII; enfin, ils sont même les adversaires du nom chrétien, puisqu'ils poussent Thamyris,

c. xvi, à dénoncer Paul comme tel et à le faire ainsi périr. Quant à la doctrine de Simon et de Cléobius, nous en avons parlé dans le chapitre précédent. Donc, aucune différence essentielle. Et cette précision et cette ardeur que met l'auteur à combattre l'hérésie gnostique dans la correspondance apocryphe prouvent que la lutte était de son temps très violente. On ne peut pas dire ici qu'il a voulu reproduire simplement des traits du passé. C'était peut-être son intention en laissant un peu dans l'ombre les physionomies de Démas et d'Hermogène pour leur opposer la figure de Paul, en pleine clarté. Mais on sent bien que, dans l'épisode de Philippi, il est emporté par son zèle de prêtre contre des erreurs néfastes, dont l'effet funeste se fait actuellement sentir; avec quelle vigueur il fait parler Paul! Comme celui-ci presse avec insistance les fidèles de se mettre en garde! Quels accents poignants de douleur, dans ces plaintes de l'apôtre, *Corr.*, ii, 3 : « Combien il eût été meilleur pour moi de mourir, et d'être auprès du Seigneur, au lieu de vivre encore dans ce corps! Et j'entends donner ces paroles de malheur comme celles de la doctrine! Les chagrins, vous le voyez, s'ajoutent aux chagrins! » Pourquoi donc l'auteur n'a-t-il pas mis à la tête des gnostiques, au lieu de ces inconnus, Simon et Cléobius, les représentants les plus célèbres de l'hérésie au iie siècle, comme Carpocrate, Basilide, Valentin, ou Marcion? Il ne le pouvait évidemment sans se trahir et sans livrer le secret de la composition toute récente de son œuvre. Mais il avait cet avantage que les doctrines contre lesquelles il s'élevait avaient été déjà, en partie du moins, combattues par les apôtres eux-mêmes; et il s'empara de cette circonstance avec empressement pour laisser libre cours à sa colère contre les hérétiques mêmes de son temps. Donc, la lutte était alors ardente; et l'époque est bien celle où Irénée lui-même avait pu voir, en Asie, les progrès de l'erreur, et les regretter

amèrement; nous sommes reportés entre 155 et 175.

D'où viennent à l'auteur ces noms de Simon et Cléobius, pour représenter l'hérésie? Il est curieux de constater qu'Hégésippe, dans le quatrième fragment de ses Ὑπομνήματα conservé par Eusèbe, *H. E.*, IV, 22, 5, les cite en tête de ses sept hérésies primitives. Ont-ils tous deux utilisé une tradition commune? Ou faut-il admettre un rapport de dépendance de l'un à l'autre? On ne peut guère accepter cette seconde hypothèse; car les deux auteurs écrivaient à peu près en même temps (sans que du reste on puisse fixer, ni pour l'un ni pour l'autre, une date exacte); il est très vraisemblable, au contraire, qu'écrivant, l'un en Pisidie, l'autre en Palestine ou en Syrie, tous deux ont entendu parler de ce couple d'hérésiarques comme ayant autrefois fait beaucoup de mal dans ces contrées, et ont employé leurs noms.

A cette époque aussi, entre 160 et 170, les chrétiens étaient très nombreux en Asie, puisque, cinquante ou soixante ans auparavant, Pline dit déjà d'eux dans sa célèbre lettre à Trajan : « Une multitude de gens de tout âge, de tout ordre, de l'un et de l'autre sexe, sont et seront impliqués dans cette accusation (d'être chrétiens). Le mal contagieux de cette superstition n'a pas seulement infecté les villes; mais il a gagné même les villages et les campagnes. » On ne pourrait donc invoquer (Lipsius) ce que les païens disent, dans *Mart.*, c. III, du nombre des chrétiens, pour retarder la date de l'œuvre, étant donné que l'auteur attribue évidemment à Rome ce qu'il voit lui-même en Asie.

Enfin, l'emploi même des livres canoniques, et peut-être celui du martyre de saint Polycarpe, nous ramène encore à la même date. Tous les écrits du Nouveau Testament, nous le verrons, sont utilisés largement, non seulement les Actes de saint Luc et les premières épîtres de saint Paul, mais aussi les Évangiles et les épîtres

pastorales; la connaissance d'un tel ensemble s'explique beaucoup plus facilement après l'an 150 qu'avant. Celle du martyre de saint Polycarpe nous donnerait une indication plus précise et nous reporterait sûrement après 155, si on pouvait démontrer que les *Acta Pauli* ont avec lui des rapports assez étroits pour prouver qu'en partie du moins ils en dépendent. Mais Schmidt [1] a eu raison de regarder ces rapports comme trop vagues; la condamnation au bûcher est fréquente alors; et l'attitude du peuple est notée, dans trop de martyres, avec les mêmes traits, la même fureur contre les chrétiens, ou plus rarement la même pitié pour leurs souffrances, pour que nous puissions tirer de ces comparaisons une conclusion ferme.

Cependant, nous avons pu remarquer, en étudiant les doctrines des *Acta Pauli*, une ressemblance assez étroite entre cette œuvre et, il est vrai, la lettre de saint Polycarpe, mais surtout la *II^a Clementis*, pour qu'il nous soit permis de conclure qu'elle est née du même esprit et à la même époque : il n'y a pas là de critérium plus précis. Restons-en donc à cette date, de 160-170.

Elle expliquerait, mieux que l'année 180, pourquoi l'auteur n'a pas même fait allusion au montanisme. Celui-ci n'avait pas encore si puissamment enflammé les esprits et pouvait passer pour le fruit éphémère d'une exaltation passagère et locale; en tout cas, son importance était beaucoup moins grande que celle du gnosticisme, partout répandu en Asie, partout agissant et trop souvent même réussissant; on comprend donc les inquiétudes d'un prêtre catholique devant ce dernier mouvement; et l'on comprend aussi son silence devant le premier. Il ne faudrait pas expliquer cette indifférence, comme l'a fait Schmidt [2], en disant que l'auteur lui-même « ne méprise pas l'inspiration directe de l'Esprit; »

1. *Acta Pauli*, p. 176.
2. *Op. cit.*, p. 181 sq.

il y a mille lieues entre le récit d'apparitions, comme celle du Seigneur sous les traits de Paul, *A. Th.*, c. XXI, et celles de Paul devant Néron ou aux yeux de Longus et de Cestus, *Martyre*, VI, VII, entre les révélations de Myrtè et de Théonoè, si fréquentes, presque officielles, dans l'ancienne Église, et, d'autre part, les excès du montanisme.

Ainsi, nous sommes sûrs que les *Acta Pauli* ont été composés par un prêtre d'Asie, dans la seconde moitié du IIe siècle; et des considérations vraisemblables nous permettent de le faire vivre à Antioche de Pisidie, où il aurait écrit son œuvre entre 160 et 170; c'est tout; et si peu précises que soient ces indications, elles le sont peut-être encore trop.

CHAPITRE VI

RAPPORTS AVEC LE NOUVEAU TESTAMENT

VALEUR HISTORIQUE. — INFLUENCE

La question de la valeur historique des *Acta Pauli* se heurte elle-même à d'insurmontables difficultés. Si nous pouvions contrôler, à l'aide de documents authentiques, les assertions de l'auteur, la tâche serait des plus simples; mais nous n'en possédons plus qu'un, de très haute valeur, il est vrai; ce sont les Actes canoniques des apôtres; ce sont aussi les épîtres de saint Paul, pour quelques détails du récit. Comment l'auteur les a-t-il utilisés? Les a-t-il suivis de tout près? Si non, quelles libertés s'est-il permises à leur égard? Voyons-le de très près; voilà qui nous renseignera sur ses méthodes d'emprunt et d'invention ; et, de ses scrupules ou de son sansgêne vis-à-vis de sources si respectables, nous pourrons conclure à son respect ou à son indépendance à l'égard de travaux ou de traditions orales moins honorés.

1. Rapports avec les Actes des apôtres.

On ne peut nier qu'il ait emprunté aux Actes le cadre des voyages de saint Paul, et d'abord, celui de la première mission. D'après les restes de la version copte, les premiers épisodes se déroulent successivement à

Antioche, Iconium, Antioche et Myre. Basile de Séleucie [1] et Siméon Métaphraste [2] ont soutenu, à propos du deuxième séjour à Antioche, les droits d'Antioche de Syrie contre Antioche de Pisidie, qui se prévalait de ses traditions locales. Mais il est évident que c'est de cette dernière ville qu'il s'agit. Si peu que les distances embarrassent l'auteur des *Acta Pauli*, il ne pouvait cependant faire voyager sainte Thècle, et par terre, car il ne parle en aucune façon de mer et de navire, d'Antioche de Syrie à Myre, pour y retrouver saint Paul. De même, quand tous se séparent, dans le tombeau situé près d'Iconium, où ils avaient jeûné plusieurs jours et mangé l'agape avec Thècle sauvée du bûcher, c'est un court voyage que font Paul et la sainte pour gagner Antioche. Il y a plus; je crois que c'est déjà d'Antioche de Pisidie qu'il s'agit dans le premier épisode; j'ai eu l'occasion d'en parler dans le chapitre précédent, et je traiterai complètement cette question à propos du premier récit. Nous aurions donc ici une imitation assez exacte de ce que les Actes canoniques nous apprennent sur la première mission de l'apôtre. D'après eux, c. XIII et XIV, Paul, parti d'Antioche de Syrie, s'embarque à Séleucie, traverse l'île de Chypre, se rend successivement à Antioche de Pisidie, Iconium, Lystra, Derbè, revient par les mêmes villes en Pisidie, puis au port d'Attalia en Pamphylie, d'où il regagne la Syrie. Or, nous n'avons pas le début des *Acta Pauli*, et il est bien possible qu'en guise d'introduction, leur auteur ait consacré quelques lignes à ces débuts du premier voyage apostolique de saint Paul; mais, étant donnée sa manière, il faut avouer que cette hypothèse est peu vraisemblable. Il reste, en tout cas, qu'il a choisi, pour y dérouler son récit, en particulier celui de la conversion et du martyre de Thècle,

1. *P. G.*, t. LXXXV, col. 520 sq.
2. *P. G.*, t. CXV, col. 821, 833.

trois des villes mentionnées par les Actes. Mais déjà les différences sautent aux yeux : ici, Paul est seul, tandis que, dans l'œuvre canonique, il est accompagné par Barnabé; de plus, et surtout, nous ne trouvons aucune mention ni du voyage par mer, ni de la prédication à Lystra et à Derbè, ni du retour par Attalia, puisque l'épisode suivant place l'apôtre à Myre, située, il est vrai, assez près d'Attalia, et sur les bords de la mer.

Ces différences sont bien plus frappantes encore pour les autres voyages de saint Paul dans les *Acta Pauli*. De Myre, il se rend à Sidon, puis à Tyr, et probablement à Jérusalem. Il y a là un emprunt à la fois aux c. XXVII, 3. 5, et XXI, 3 sq., des Actes, et une combinaison due à l'imagination de l'auteur. Dans son voyage à Rome, Paul passe par Sidon, Actes, XXVII, 3, et par Myre, Actes, XXVII, 5; il suffit de lui faire parcourir directement cette route en sens inverse. Mais ce n'est plus uniquement par mer, c'est par terre, du moins pour une part du trajet; c'est ce qu'indique ce fait que deux couples de fidèles de Pergè se joignent à lui pour l'accompagner et lui fournir sa nourriture. Enfin, les Actes canoniques indiquent, XXI, 3, un séjour de l'apôtre à Tyr; il ne reste qu'à l'embellir; et, de là, il est simple de lui faire gagner Jérusalem. On saisit facilement le procédé; l'auteur n'emprunte en somme à la source authentique que des noms de villes, unis par un lien plus ou moins lâche, ou même complètement séparés, et il fait de ces noms l'usage arbitraire qui lui convient.

Il est malheureusement impossible, dans l'état où se trouve le ms. copte, de savoir où l'auteur des *Acta Pauli* conduit saint Paul après l'avoir fait apparaître à Jérusalem. Probablement, il a librement imité ce que les Actes nous rapportent de la seconde mission de l'apôtre; il le fait passer par l'Asie et gagner Éphèse. De là, d'après le récit de Nicéphore, Paul se rend en Macédoine et en Grèce, traverse de nouveau la Macédoine, vient à

Troas et à Milet, et retourne à Jérusalem. C'est dans ce voyage que se placent l'épisode de Philippi, celui d'Éphèse résumé par Nicéphore, et le séjour de saint Paul dans les mines; mais dans quel ordre? Et comment, et où insérer le séjour à Corinthe, qui, d'après la correspondance, doit être séparé du séjour à Philippi par un intervalle assez long pour permettre à deux intrus, Simon et Cléobius, d'y développer leurs doctrines hérétiques? La fantaisie de notre auteur ne permet guère de conjectures vraisemblables.

Elle se montre tout aussi ingénieuse dans l'emploi des faits racontés par les Actes canoniques. Elle ne les méprise pas, il s'en faut; ainsi, les raisons de la fuite de saint Paul à la fin du premier épisode sont fournies par Act., XIII, 50. C'est devant les efforts et les excitations des Juifs pour soulever les païens que Paul doit céder; il est chassé de la ville. Mais de plus, il est lapidé; et ce dernier trait est emprunté à un autre chapitre, XIV, 5, 18; nouvelle combinaison. Ces persécutions sont, du reste, rappelées aussi dans II Tim., III, 11, et cela a pu donner à l'auteur l'idée d'y insister.

C'est une indication du même genre, I Cor., XV, 32, qui lui permet de placer à Éphèse une condamnation de saint Paul aux bêtes. Et s'il n'utilise pas tous les traits de la persécution racontée par Act., XIX, 23, il en emprunte du moins quelques-uns : la fureur du peuple, l'indulgence de l'autorité et le lieu même de la scène, le théâtre. Quant au miracle de la délivrance, il est imité de Act., V, 19; XII, 7.

Le séjour à Philippi s'appuie à son tour sur Act., XVI, 12 sq. Là, d'après la correspondance, saint Paul subit une lourde épreuve, dans le récit de laquelle sont pillés sans doute les Actes canoniques, mais que les mutilations de la version copte ne nous laissent pas reconstituer; peut-être ce péril grave est-il né de la conversion à la doctrine de la continence d'une femme noble de la

ville, Stratonice, qui ferait certainement le pendant de Lydie. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons ici encore plusieurs emprunts, mais toujours arbitrairement arrangés, aux Actes de saint Luc.

C'est à Philippi que saint Paul apprend les troubles qui bouleversent l'Église de Corinthe. Les deux épîtres canoniques de l'apôtre aux habitants de cette dernière ville parlent assez de ces divisions pour que l'auteur ait songé à saisir là l'occasion de faire écrire une troisième, ou plutôt une première lettre; car I Cor., v, 9, et vii, 1, rappellent expressément une correspondance échangée et perdue. C'était, ou jamais, le cas de remédier à une perte si grave; et l'auteur n'y manque pas. La lettre aux Philippiens leur avait été précisément écrite pendant que l'apôtre était prisonnier à Rome. Pourquoi ne pas lui en faire envoyer une aux Corinthiens quand il est enchaîné à Philippi? Aussi l'auteur pille, largement et peu consciencieusement, cette lettre, comme celle aux Romains, et les deux aux Corinthiens; on verra dans les notes sur la correspondance quel large emploi il a fait de ces écrits canoniques.

Les Actes, xxi, 4, 11, font annoncer à Paul par l'Esprit les épreuves qui l'attendent à Jérusalem. Il semble bien que l'auteur des *Acta Pauli* s'est servi de ces indications dans ce que nous appelons « Scènes de départ ». Sans doute, il met sur les lèvres de l'apôtre des paroles de tristesse analogues à celles de Act., xx, 23, 25; celui-ci, dans ce qui reste du ms. copte, dit avec fermeté : « Le Seigneur marchera avec moi, afin que j'accomplisse avec patience toute fonction qu'il me confiera. » Mais les frères « sont désolés et jeûnent. » C'est alors que l'Esprit parle par la bouche de Cléobius et de Myrtè, annonçant les épreuves futures, compensées par d'innombrables conversions. Peut-être la scène était-elle placée, d'après les Actes, soit à Milet, soit à Tyr ou Césarée; nous n'en savons rien. En tout cas, elle n'an-

nonce plus l'emprisonnement à Jérusalem, mais les épreuves, plus terribles encore, qui attendent saint Paul à Rome; c'est toujours l'application du même procédé de la part de l'auteur.

Conduit-il ensuite saint Paul par la capitale de l'empire jusqu'en Espagne, avant le martyre même? La scène dont je viens de parler ne fait aucune mention de ce voyage et semble désigner directement Rome comme le terme des épreuves de l'apôtre. C'est ce que prouve aussi le début du Martyre : « Luc, venant de Galatie, et Tite, de Dalmatie, attendaient Paul à Rome. » D'où celui-ci venait-il? Il est facile de retrouver l'origine des indications concernant les deux disciples. II Tim., IV, 10, nous apprend que Crescent est allé en Galatie, et Tite en Dalmatie, Luc restant seul avec saint Paul. L'auteur s'est tout simplement permis ici plusieurs de ces changements comme déjà nous en avons tant constaté; il a mis Luc à la place de Crescent, qu'il a supprimé, et il a transporté le même Luc, ainsi que Tite, des provinces où ils se trouvaient, à Rome, pour y recevoir saint Paul. C. Schmidt [1] a raison de rappeler l'analogie de cette situation avec celle de saint Ignace, devancé à Rome par quelques-uns de ses fidèles, qui veulent y veiller à son entretien. Il ne s'agit donc pas, comme Zahn [2] l'a prétendu, d'un retour des deux disciples, pas plus que de l'apôtre revenant d'Espagne, dans la capitale, mais d'une première arrivée.

Et ce n'est pas, comme dans les Actes canoniques, en prisonnier, que saint Paul y entre; il est libre, et n'a besoin d'aucune tolérance pour exercer son apostolat. Peut-être l'auteur des *Acta Pauli* a-t-il imaginé que c'est de sa propre volonté qu'il vient se présenter devant l'autorité romaine. De quels épisodes cet auteur va-t-il

1. *Acta Pauli*, p. 169.
2. *Neue kirchliche Zeitschrift*, t. VIII, p. 936.

remplir ce séjour? Les Actes, xxviii, 30, lui fournissent un premier trait : saint Paul loue une grange, où il reçoit les frères, et enseigne la parole de Dieu. Mais c'était vraiment trop peu; et il fallait bien trouver, outre une matière à développement, les raisons de la persécution et de la condamnation de Paul. C'est alors qu'intervient Patrocle. Quelle que soit l'origine de ce nom, l'histoire du jeune homme est évidemment empruntée aux Actes de saint Luc, xx, 9 sq. Mais que de détails différents ! Les noms de la ville et du héros sont changés; surtout, celui-ci est improvisé échanson de l'empereur, et très aimé de lui, en sorte que sa chute et sa mort, aussitôt annoncées, puis sa résurrection et sa conversion, vont provoquer successivement chez Néron la douleur, la surprise, l'épouvante et la colère. La situation est donc tout autre, et le fait beaucoup plus important pour la suite des *Acta Pauli*. Deux autres détails ont pu être également inspirés, l'un par Phil., iv, 22, qui rappelle les frères «de la maison de César», et l'autre par Act., xxvii, 24, qui permet à l'auteur de faire comparaître saint Paul devant Néron.

En somme, pour les faits, le procédé de l'auteur est très simple; il emprunte aux Actes canoniques et aux épîtres pauliniennes tous ceux qui peuvent être utiles à son pieux roman; mais il les déplace, les reprend, les corrige et les combine à sa guise; et l'on voit à quelles erreurs on serait exposé, si, connaissant ses rapports avec les Actes, et ceux-ci étant perdus, on cherchait à en reconstituer d'après lui quelques traits. Il faudrait s'en tenir à l'existence historique du principal personnage, apôtre et missionnaire, et c'est tout; dans le reste ne se trouverait rien qu'incertitudes et déceptions.

L'emploi même qu'il fait des noms propres nous fournit une autre et curieuse illustration de sa méthode. C. Schmidt a relevé tous ceux que les restes des *Acta*

Pauli nous ont conservés[1]. Or, il est singulier que très peu soient aussi ceux que mentionnent les Actes ou les épîtres canoniques. Et encore les personnages qui les portent sont-ils loin de jouer le même rôle que dans ces œuvres. J'ai dit un peu plus haut comment Tite avait devancé l'apôtre à Rome; il le devance aussi à Iconium; c'est lui sans doute qui a converti Onésiphore et sa famille; et il donne à celui-ci la description qui lui permettra de reconnaître saint Paul. Il apparaît donc surtout comme une sorte de précurseur de l'apôtre, tandis que les épîtres canoniques nous montrent en lui, après sa conversion tout au début de la prédication de saint Paul, son compagnon, et son compagnon presque inséparable; la seule excuse de l'auteur est d'avoir imité évidemment, et, comme toujours, déformé les missions que saint Paul confie à son disciple, II Cor., II, 13; VII, 13 sq., d'aller avant lui à Corinthe y rétablir la paix, et, II Cor., VIII, 7, de recevoir en Macédoine les collectes des frères.

Comme il a transporté Tite de Corinthe à Iconium, ainsi l'auteur des *Acta Pauli* transporte d'Éphèse dans la même ville la maison d'Onésiphore, mentionnée dans II Tim., I, 16; IV, 19; et l'on ne peut évidemment, pour donner la couleur historique à son récit, supposer qu'Onésiphore avait quitté Éphèse pour venir s'installer à Iconium; il est absolument superflu de chercher à le justifier, parce que la tâche serait trop ardue; et l'on ne peut pas plus ajouter créance à ses dires quand il nomme toute cette famille d'Onésiphore, sa femme Lectra, et ses deux fils Simias et Zénon.

De même, le couple d'hérétiques du début des *Acta Theclæ*, Démas et Hermogène, n'est pas sorti tout armé, avec noms et physionomies, de l'imagination de notre auteur. Le premier, après avoir été un des colla-

1. *Acta Pauli*, p. 199 sq.

borateurs de saint Paul, Col., IV, 14, et Philem., 24, l'a quitté ensuite « par amour du monde, » II Tim., IV, 9, et est allé à Thessalonique. Au lieu de placer sa chute dans les dernières années d'activité de l'apôtre, l'auteur en fait d'emblée un adversaire hypocrite, et bientôt un ennemi acharné, qui donne les conseils les plus capables de perdre saint Paul; et il lui prête ces doctrines gnostiques qui inquiétaient si vivement les communautés du IIe siècle. Quant à Hermogène, son nom vient de II Tim., I, 15, où il est dit qu'avec Phygelus, il s'est séparé de saint Paul; mais son caractère est certainement emprunté de cet Alexandre, comme lui « forgeron », qui, d'après l'apôtre lui-même, II Tim., IV, 14, « lui fit voir tant de maux. » Il l'est aussi, uni à celui de Démas, de ce couple d'hérétiques, Hyménée et Philète, II Tim., II, 17 sq., qui « se sont écartés de la vérité, et disent que la résurrection a déjà été faite; » ce sont les expressions mêmes prêtées par les *Acta Theclæ*, c. XIV, à Démas et Hermogène, qui expliquent du reste cette affirmation par la procréation des enfants et la connaissance du vrai Dieu.

Deux autres hérétiques, Simon et Cléobius, sont mentionnés expressément, nous l'avons dit déjà, par Hégésippe, pour avoir vécu aux temps apostoliques et avoir enseigné des doctrines erronées; mais l'auteur a fait des deux individus un couple inséparable, l'a transporté à Corinthe à l'occasion des troubles que saint Paul reproche à la communauté de cette ville, et l'a habillé de la doctrine gnostique la plus expresse, telle qu'elle ne pouvait convenir à cette époque plus ancienne.

Nommons encore Théophile, Act., I, 1; Luc, I, 3; Barsabé, Act., I, 23; Étienne, Act., VI, 8 sq.; Tryphaine, Rom., XVI, 12; et laissons les autres; aucun n'a rien à voir avec ses homonymes de l'apocryphe, qui sont de pures fictions. Un autre Étienne cependant, prêtre de Corinthe, a quelque relation avec le Stephanas de I Cor., I, 16; XVI, 15; mais ce nom seul, très peu modifié, apparaît

parmi ceux des rédacteurs de la lettre des Corinthiens désolés à saint Paul.

Il n'est pas jusqu'à quelques traits de la description de saint Paul, faite à Onésiphore par Tite, qui n'aient pu être suggérés par les écrits canoniques, la petite taille par II Cor., x, 10. la calvitie par Act., xviii, 18; xxi, 24. Faut-il voir dans les autres la reproduction exacte de la physionomie de l'apôtre, conservée par la tradition ? Il est certain que le peintre n'a pas flatté son modèle, alors qu'on s'attend à le voir prêter à son héros une idéale beauté. Aussi Zahn[1] ne trouve-t-il pas là une figure sainte de convention, et croit-il que l'auteur des *Acta Pauli* a fixé les souvenirs de ceux qui avaient pu contempler encore l'apôtre vivant. Mais c'est vraiment y mettre beaucoup de bonne volonté, outre que cela suppose pour l'apocryphe une date de composition beaucoup plus reculée que la nôtre. Il n'y a rien là que l'auteur n'ait pu forger facilement et même voir autour de lui dans des milliers d'exemplaires. Si, comme l'a fait remarquer Schmidt[2], de tels signalements se retrouvent sur les papyrus égyptiens à propos de contrats, testaments et autres actes publics, il n'y a pas de raisons pour supposer que la loi n'en ait pas exigé de semblables en Asie Mineure; et la figure décrite perd alors beaucoup de sa prétendue orginalité. L'idéalisation n'y manque pas du reste dans le dernier trait : « Tantôt il semblait un homme; tantôt son aspect était celui d'un ange. » L'auteur était sans doute d'avis que l'expression d'une physionomie fait sa véritable beauté et que la régularité des traits ou des formes est digne tout simplement de la plus parfaite indifférence. Mais pourquoi chercher des motifs abstrus à sa description? Qu'il nous suffise de constater qu'il invente presque tou

1. *Geschichte des N. T. Kanons*, t. ii, p. 903.
2. *Acta Pauli*, p. xvii.

jours; et étudions, si cela nous plaît, ce portrait en artistes, mais pas du tout en historiens.

Ainsi l'auteur a bien employé, autant qu'il l'a pu, les Actes canoniques, pour peindre cette époque dont il voulait parler, et qui déjà était distante de lui de plus d'un siècle. Mais encore une fois, il ne l'a pas fait le moins du monde en historien fidèle, mais en romancier qui utilise, embellit ou déforme, suivant ses besoins, les détails recueillis aux sources même les plus sûres. La doctrine elle-même n'est pas épargnée, non pas, nous l'avons vu, que l'hérésie prenne la place de l'orthodoxie, mais le gnosticisme a ici une importance que les Actes des apôtres ne pouvaient songer à lui donner.

2. *Rapports avec les épîtres pauliniennes*.

Il en est de même d'ailleurs pour la doctrine des épîtres pauliniennes. Nous venons d'avoir cent occasions de montrer que l'auteur les connaît toutes à fond, aussi bien les épîtres pastorales que les autres; son sujet même l'exigeait. Mais reproduit-il fidèlement leur enseignement? Ne met-il pas à utiliser leurs idées la même fantaisie qu'à brouiller tous les détails historiques qu'elles fournissent? Il suffit de lire I Tim., IV, pour se rendre compte de l'énormité de la distance qui sépare la véritable pensée de saint Paul des conseils excessifs et maladroits de l'apocryphe sur la chasteté. Aussi, celui-ci recourt-il plutôt à I Cor., VII, 29-35, où saint Paul proclame la supériorité de la virginité sur le mariage, quand Dieu y appelle, et au verset 40 du même chapitre, où la viduité est recommandée au lieu d'un nouveau mariage. Il appuie lourdement sur ces conseils, jusqu'à

leur donner l'apparence d'ordres, et, d'autre part, laisse dans l'ombre ce même c. IV de I Tim., qui leur donnerait leur vraie valeur. Un tel procédé déforme une doctrine au point de la dénaturer.

3. *Rapports avec les Évangiles.*

Cette déformation n'est pas moins visible dans l'emploi des Évangiles. Nous avons déjà brièvement comparé les treize macarismes des *Acta Theclæ* avec ceux de Matt., v, 3-12; ils n'ont guère en commun que la forme; le fond de ceux de l'apocryphe est destiné à célébrer cette continence qui lui est si chère. Il n'en reste pas moins que l'auteur connaît parfaitement ce premier évangile; il utilise moins celui de saint Jean, moins encore ceux de saint Marc et de saint Luc, bien qu'on retrouve encore chez lui des réminiscences verbales indiscutables de tous trois. Il est d'ailleurs tout naturel qu'il ait eu moins recours à des œuvres qui parlent du Sauveur, et non pas de cet apôtre dont il voulait retracer la vie et les actions merveilleuses; à son but, les Actes canoniques et les épîtres pauliniennes étaient beaucoup mieux appropriés.

4. *Rapports avec l'histoire profane.*

Si telle fut l'attitude de ce « prêtre d'Asie » envers des œuvres aussi respectées que celles du Nouveau Testament, nous aurions grand tort de lui demander de ne pas ternir la pureté des sources profanes où il puise, d'épargner les traditions orales qui ont pu parvenir

jusqu'à lui. Ce n'est, du reste, qu'avec bien des doutes que l'on peut dire qu'il en a connu.

Rappelons cependant que nous avons eu à parler déjà de la « route royale » qui conduisait directement d'Antioche à Lystra. Chose curieuse, on a trouvé aussi une reine Tryphaine dont l'existence est historique. Gutschmid [1] a appelé l'attention sur une monnaie dont l'avers porte la jeune tête couronnée de Polémon II, avec l'inscription : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝ(ος), et le revers, dans un diadème, les deux mots : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΤΡΥΦΑΙΝΗΣ; il avait conjecturé qu'elle était la seconde femme de Polémon II. Mais, en l'an 37, Polémon II était encore un enfant, qui pouvait à peine être marié en 49-50, quand Tryphaine se trouve déjà veuve. Elle fut donc en réalité la fille de Polémon, roi du Pont, la femme de Cotys, roi de Thrace, et la mère des rois de Thrace, d'Arménie, et en particulier de ce Polémon II, roi du Pont, dont la tête est reproduite sur la monnaie. Vraisemblablement, elle exerça la régence pendant sa minorité, fut écartée par lui du pouvoir dès qu'il le prit en main, et put fort bien se retirer dans quelque propriété privée, près d'Antioche ou dans la ville même. La présence d'une reine devint un événement dans cette ville; et la tradition populaire en garda un souvenir confus, mais tenace, comme il arrive parfois, suivant des caprices dont les motifs restent à jamais inconnus. Ce qui contribua sans doute à fixer l'attention sur Tryphaine, ce fut sa parenté avec l'empereur Claude, rappelée par les *Acta Pauli*, et avec insistance, car la crainte de la colère de l'empereur mit fin aux exigences et aux fureurs d'Alexandre, et sauva définitivement sainte Thècle. La mère de Tryphaine était en effet la petite-nièce du triumvir Antoine, dont Claude était le petit-

1. *Rheinisches Museum für Philologie*, N. F., 1864, t. XIX, p. 177-179.

fils, donc la cousine sous-germaine de celui-ci. Mais à supposer que l'auteur des *Acta Pauli*, ce qui est bien possible, se soit emparé de ces souvenirs, que ne peut-on attendre de son habileté à transformer les faits ! Aussi, pour les rapports de Thècle et de la vieille reine, pour ce qui concerne aussi Phalconille, n'avons-nous plus aucun terrain solide où fonder nos conjectures. Gutschmid a essayé aussi de démontrer que le proconsul d'Antioche, Cestilius, était identique à un propréteur de Galatie; mais peu nous importe.

Ce qu'on pourrait tirer de vraisemblable des *Acta Pauli* pour l'histoire du martyre de saint Paul serait autrement précieux. Hélas ! c'est là peut-être que l'auteur met le moins de vergogne à piller ! Nous avons déjà dit ce que valait la scène de Patrocle. Nous avons vu que l'auteur prête à saint Paul une liberté que, d'après les renseignements authentiques des Actes canoniques, celui-ci ne possédait déjà plus. Prenons donc le bon parti de ne pas nous instruire là. Constatons seulement que l'apocryphe a utilisé peut-être les deux traditions différentes portant sur ce fait considérable. D'après l'une, l'apôtre aurait été condamné, et exécuté par le glaive, après une double audition, sur une sentence du tribunal dirigée spécialement contre lui. D'après l'autre, il aurait péri, en même temps que saint Pierre, dans la persécution que Néron déchaîna sur la jeune Église. L'auteur connaissait sûrement la première de ces traditions, qu'il a d'ailleurs modifiée, suivant son habitude. A-t-il vraiment utilisé la seconde, dans le but exprès de faire entrer Paul dans cette persécution néronienne qui entraîna la mort du prince des apôtres? Il ne me paraît pas. Sa connaissance de l'histoire romaine est plus que sommaire. Il sait seulement que l'Église de la capitale, à son berceau, a dû subir, par le fait de Néron, des épreuves terribles : Quand? et ces épreuves se sont-elles renouvelées? Aucune notion précise sur ces

événements ne transparaît chez lui. Aussi, est-il absolument à son aise pour brocher sur l'épisode de Patrocle et sur ses conséquences, et pour mêler, aux données précises mais transformées des Actes, le souvenir très confus de ces premiers combats. Pas un nom de lieu ne vient donner à son récit une apparence quelconque de vérité; il ignore l'année et le jour de la mort de l'apôtre, comme l'endroit de son exécution et de sa sépulture.

Il ne semble pas, en tout cas, qu'il ait entendu parler d'une action commune et simultanée de saint Pierre et de saint Paul à Rome; car il n'eût pas manqué de s'emparer d'une si belle donnée pour en agrémenter son récit. Nous n'avons donc pas à nous demander ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette dernière tradition; elle n'intéresse en aucune façon une œuvre qui garde là-dessus le plus profond silence; nous aurons d'ailleurs à étudier cette question à propos des Actes apocryphes de saint Pierre. Nous avons, d'autre part, dit l'essentie sur le voyage de saint Paul en Espagne.

5. *La légende de sainte Thècle.*

Reste à juger en quelques mots la légende de sainte Thècle. Nous avons en main tout ce qui est nécessaire pour en apprécier la valeur; nous connaissons la méthode de l'auteur des *Acta Pauli*, et nous savons comment il utilise les documents les plus authentiques. Aussi, devons-nous nous montrer sceptiques. C. Schmidt [1] est allé jusqu'à nier l'existence même de la sainte, jusqu'à attribuer à l'imagination de l'auteur tout ce qu'il en

1. *Acta Pauli*, p. 206 sq., XIV sq.

raconte, et au succès de son livre, tout ce que les Pères et les écrivains ecclésiastiques en ont dit depuis. C'est exagérer et faire trop d'honneur à la faculté d'invention du « prêtre asiatique ». Je ne crois pas qu'il ait créé sainte Thècle, pas plus qu'il n'a créé saint Paul. En somme, ce sont les deux seuls personnages vivants de son récit; dans les autres physionomies, rien n'est creusé; le dessin en est à peine esquissé, et maladroitement. Ici, au contraire, une vie intense, une figure idéale de douce entêtée dans la foi et dans la chasteté. La postérité l'a bien vu, qui a vite oublié tout le reste de l'œuvre pour ne plus contempler que cette sainte si attachante. Aussi ne puis-je croire que l'artiste, en somme maladroit, n'a pas été soutenu par le modèle que lui fournissait une tradition qui, sans doute, embellissait de plus en plus la figure originale de la sainte, vierge et martyre, d'Iconium.

Irons-nous plus loin? Rechercherons-nous, comme l'a fait Ramsay, le fond vraiment historique du récit? J'ai dit plus haut, en parlant de l'emploi que notre auteur fit des Actes canoniques, combien un tel travail serait illusoire pour saint Paul; il le serait plus encore pour sainte Thècle; et je m'en tiendrai aux conclusions de Rolffs : « Qu'une Thècle ait vécu à Iconium, puis à Séleucie, qu'elle ait été convertie par Paul et soit entrée en relation avec la reine Tryphaine (?), qu'elle ait souffert pour sa foi, ait été baptisée et ait enseigné (?), voilà quel peut être le noyau historique qu'on retrouve dans le fouillis de l'œuvre. »

Ici même, notons que l'auteur a pu utiliser les œuvres canoniques. Le premier salut de la sainte a quelque rapport avec Act., xvi, 26; et, dans le second, ses épreuves au milieu des bêtes fauves rappellent Daniel dans la fosse aux lions; la nuée de feu qui l'entoure et la dérobe à la vue, c. xxxiv, celle qui conduit les Hébreux dans le désert; et la destruction par la flamme des liens qui

l'attachent aux taureaux a quelque vague ressemblance avec le miracle des trois compagnons de Daniel dans la fournaise.

Donc, la méthode même suivie par l'auteur des *Acta Pauli*, si elle nous conduit à croire à l'existence d'une sainte martyre Thècle, nous défend par ailleurs d'accepter comme historique aucun détail de ses épreuves.

Il faut remarquer du reste que cet épisode, bien qu'il soit traité avec prédilection, n'est en réalité que secondaire dans une œuvre consacrée avant tout à la gloire de saint Paul. C'est ce qui nous explique cette brusque finale, qui conduit sainte Thècle à Séleucie, dit un mot de son action bienfaisante, et la fait « s'endormir d'un beau sommeil. » L'auteur ne pouvait pas raisonnablement quitter la sainte après ses épreuves sans mentionner au moins sa vie ultérieure; en revanche, ilne devait pas non plus raconter celle-ci en détail. Mais quand l'épisode fut détaché de l'ensemble et vécut de sa vie propre, les admirateurs de Thècle sentirent vivement la sécheresse de cette conclusion; et ils y suppléèrent en développant la légende, en remplissant de miracles les dernières années, en entourant surtout de merveilles la mort même. Les uns la mirent en opposition avec les médecins païens de la ville, par souvenir peut-être de ce culte d'Athéné qui subsista quelque temps encore, d'après saint Basile, à Séleucie, en face de celui de la sainte, et la firent disparaître vivante dans le rocher, échappant ainsi aux monstrueuses tentatives de ses ennemis. D'autres allèrent jusqu'à imaginer, après cette disparition, un voyage souterrain à Rome. Ce dernier embellissement est dû sans doute au zèle mal entendu de ces moines orientaux, qui, installés auprès d'un prétendu tombeau de Thècle dans le voisinage de celui de Paul, célébraient la fête de la sainte le 24 septembre, selon l'usage oriental, et contrairement à la liturgie occidentale, qui avait adopté le 23 septembre. Basile de Séleu-

cie ne connaissait aucune de ces additions arbitraires; on ne peut donc les dater au plus tôt que de la fin du v[e] siècle.

6. *Influence*.

Le Martyre de Paul a subi les mêmes remaniements, plus profonds encore. L'auteur du récit faussement attribué à Linus suit sans doute de très près le texte des *Acta Pauli*, mais il le paraphrase constamment, surtout dans les discours; et il y ajoute l'histoire des relations de Paul et de Sénèque, précepteur de Néron, ainsi que l'épisode de Plautille. Pour lui, ce n'est plus seulement du lait, c'est aussi du sang qui s'échappe du corps sacré, évidemment pour que le voile de Plautille puisse en être teint. Nous avons vu d'ailleurs, à propos des témoignages des écrivains ecclésiastiques (Grégoire de Tours, le pseudo-Augustin), combien ce détail a varié. C'est lui cependant qui se conserva le plus longtemps. Bientôt le Martyre de Paul, qui accompagnait celui de Pierre, fut absorbé par celui-ci et ne garda plus rien de son indépendance et de son caractère primitifs.

La correspondance, nous l'avons dit, n'eut aucune influence dans les Églises grecque et romaine.

Il en fut tout autrement des Actes de Thècle, à qui on peut rapporter beaucoup des témoignages des Pères que nous avons étudiés. Ils n'ont pas créé, je crois l'avoir prouvé, le personnage même de la sainte; mais ils ont donné à son culte une vogue que sans eux il n'eût jamais eue. Tous les panégyriques de la sainte ont pillé ces Actes primitifs. Beaucoup de relations de martyres s'en sont inspirées. Je n'en citerai qu'un exemple, mais il est

caractéristique, celui des *Acta Xanthippæ et Polyxenæ* [1]. Ceux-ci ne sont que la reproduction de nos *Acta Theclæ*; ils les copient parfois, en particulier dans la scène de la lionne, c. XXXIII des *Acta Theclæ*, XXXVII des *Acta Xant. et Polyxen.*; ils les imitent toujours, dans la double épreuve, dans le portrait de Paul, c. VII, VIII, dans l'apparition du Christ sous les traits de l'apôtre, c. XV, dans l'amour dont un fonctionnaire se sent pris subitement pour Polyxène, c. XXXIII; ils les mentionnent même expressément, c. XXXVI.

Comment une influence si profonde et si constante s'explique-t-elle? Par le bonheur avec lequel l'auteur a su peindre la sainte. Nous ne pouvons évidemment chercher dans son livre les raffinements de psychologie si chers à notre époque; nous exagérerions, et beaucoup, en le proclamant un chef-d'œuvre; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'héroïne vit, qu'elle sent et qu'elle aime. Son attachement à saint Paul, son courage et sa foi, si simples, si naïfs, dans les épreuves, sa parfaite chasteté, entourent son front d'une éclatante et ineffaçable auréole. Cette figure a quelque chose de la pureté et du doux éclat des primitifs de Fra Angelico. Aussi, le succès de l'œuvre fut-il complet dès le début, en grande partie, je crois, grâce à cet épisode, où les contemporains trouvaient la beauté, et voyaient, idéalisées, leurs tendances à l'ascèse, grâce aussi à l'intérêt qui s'éveillait alors, intense, pour les temps apostoliques.

Les autres fragments sont loin de valoir littérairement celui-là; et, si la figure de saint Paul est encore énergique et vivante, elle n'a pas le charme de celle de sainte Thècle. C'est pourquoi, à cause aussi d'ailleurs d'autres circonstances, comme les lectures publiques dans les églises, les *Acta Theclæ*, avec le Martyre transformé,

1. James, *Apocrypha anecdota*, dans *Texts and studies*, t. II, fasc. 3, p. 58-85.

ont seuls surnagé dans le naufrage de l'ensemble [1].

En son temps cependant, l'ensemble a eu certainement lui-même une grande influence. Ce n'est pas lui qui a donné aux Asiatiques l'idée de compléter par les apocryphes les renseignements authentiques des Actes canoniques; car, depuis quelques années déjà, un de ces livres était consacré à l'apôtre alors le plus populaire en Asie, à ce saint Jean dont le souvenir, longtemps vivant, laissait dans l'ombre celui des autres apôtres et groupait autour de lui tant de légendes. Mais il ne paraît pas que ces *Acta Joannis* aient fourni à nos *Acta Pauli* autre chose que l'idée même de leur composition; ils sont d'une autre école et d'un autre esprit. Quant aux *Acta Pauli*, ils ont agi certainement sur les Actes apocryphes de Thomas et d'André, mais surtout sur ceux de Pierre, et en particulier sur le récit du martyre. Nous aurons à traiter dans une autre étude cette question et à montrer en même temps que le martyre même, avec les trois chapitres du début des *Acta Petri*, n'ont pas été pris tout entiers aux *Acta Pauli* et transportés tels quels dans les *Acta Petri*.

Nos conclusions seront brèves; il n'y a dans les *Acta Pauli* qu'un roman pieux sur deux personnages réels, dont l'un, sainte Thècle, ne nous est connu que par lui; et ce serait pure illusion que d'y chercher des récits authentiques. Le prêtre d'Asie qui a composé cette œuvre a-t-il vraiment voulu la faire passer pour historique?

1. Disons un mot de la langue des *Acta Pauli*. Elle est facile et simple, en somme; le vocabulaire est pauvre, et c'est celui d'une langue populaire soignée. Le style est terne, mais concis; et c'est une qualité rare en de tels ouvrages; aussi prête-t-il à la paraphrase; il est facile de s'en rendre compte quand on compare dans le Martyre le texte plus ancien de *P* et *co* à celui de *A* et surtout de *L*. Ceux-ci ont souvent cru nécessaire d'expliquer et d'embellir un récit bref, mais très suffisamment clair; et leur style en devient beaucoup plus monotone encore et plus plat que celui du texte primitif.

Il le semble, si l'on en juge par sa déposition; il n'y aurait pas eu lieu d'y procéder, si, tout en ayant pour but l'édification des fidèles, il avait présenté son livre comme sa propre création. En tout cas, il n'a atteint son but, dans les siècles suivants, que pour les détails de la vie et du martyre de Thècle. A nous, qui ne pouvons pas même les accepter, il a rendu un service auquel il ne songeait guère; il a mis en lumière l'esprit de certaines communautés chrétiennes du IIe siècle, si peu connu, et plongé presque complètement dans l'ombre par la rareté des documents authentiques.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DU TEXTE

E. Grabe, *Spicilegium SS. PP.*, Oxford, 1698, t. I ; réédité pour le texte grec par J. Jones, Londres, 1726.

Th. Hearne complète le précédent dans un appendice aux *Collectanea* de J. Leland, Oxford, 1715, t. VI, p. 67-69.

Tischendorf, *Acta apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1851.

Lipsius et Bonnet, *Acta apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1891, t. I.

Grenfell et Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, Londres, 1898, t. I, p. 9 sq. (Fragment des *Acta Theclæ*.)

Whiston, Appendice, p. 371, à *Mosis Chorenensis historiæ Armeniensis libri III*, Londres, 1736. (*Correspondance*, texte arménien.)

J. Zohrab, *La traduction arménienne de la Bible*, Venise, 1805. (*Correspondance*, texte arménien.)

F. P. Awker et L. Byron, *Grammar english and armenian*, Venise, 1819. (*Correspondance*, texte arménien et trad. anglaise.)

Carrière et Berger, *La correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens*, Paris, 1891, dans *Revue de théologie et de philosophie*, t. XXIII. (Texte du ms. de Milan pour la *Correspondance*.)

A. Harnack, *Theologische Litteraturzeitung*, 1892, n. 1, p. 7-9. (Texte du ms. de Milan pour la *Correspondance*.)

Bratke, *Ein zweiter lateinischer Text des apokryphen Briefwechsels...*, dans *Theol. Litter. Zeit.*, 1892, n. 24, p. 585-588. (Texte du ms. de Laon pour *Correspondance*.)

Vetter, *Der apokryphe dritte Korintherbrief*, Vienne, 1894. (*Correspondance*.)

VERSIONS

Von Gebhardt, *Die lateinischen Uebersetzungen der Acta Pauli et Theclæ*, Leipzig, 1902, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XXII (N. F., VII), fasc. 2.

Wright, *Apocryphal Acts of the apostles*, Londres, 1871, t. II, p. 116 sq. (*Acta Theclæ*, version syriaque.)

Conybeare, *The Apology and Acts of Apollonius and other monuments of early christianity*, Londres, 1894, p. 61 sq. (*Acta Theclæ*, version arménienne.)

Goodspeed, *The book of Thekla*, dans *The american journal of semitic languages and literatures*, t. XVII, p. 65 sq. (*Acta Theclæ*, version éthiopienne.)

F. Nau, *La version syriaque inédite des martyres de saint Pierre, saint Paul et saint Luc, d'après un ms. du* X^e *siècle*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1898, t. III, p. 39-57.

J. Guidi, *Frammenti copti...*, dans *Rendiconti della Romana Accademia dei Lincei*, t. III, 2, p. 65-67. (*Martyre*, version copte.)

Lemm, *Koptische apokryphe Apostelakten*, dans *Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1892, t. X, p. 354 sq. (*Martyre*, version copte.)

Malan, *The conflicts of the holy apostles*, p. 11 sq. (*Martyre*, version éthiopienne.)

W. Rinck, *Das Sendschreiben der Korinther an den Apostel Paulus*, Heidelberg, 1823. (*Correspondance*, version allemande.)

Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen*, Leipzig, 1905. (*Acta Pauli*, version allemande.)

C. Schmidt, *Acta Pauli*, 2e édit., Leipzig, 1905. (*Acta Pauli*, version copte et sa traduction allemande.)

B. Pick, *The apocryphal Acts of Paul, Peter, John, Andrew and Thomas*, Chicago, 1909. (Trad. anglaise.)

C. Schmidt, *Ein neues Fragment der Heidelberger Acta Pauli*, Berlin, 1909. (Fragment de la version copte.)

OUVRAGES A CONSULTER

Pour compléter la bibliographie antérieure à 1877, cf. C. Schlau, *Die Akten des Paulus und der Thecla*, Leipzig, 1877, p. 93 sq.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

R. A. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Braunschweig, 1887, t. II, 1.

Th. Zahn, *Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, Leipzig, 1892, t. II, p. 592-611, 865-910, 1016-1019.

A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, Leipzig, 1893, Ire partie, p. 37-39, 128-131, 136-138; IIe partie, Leipzig, 1897, *Chronologie*, t. I, p. 491-508.

G. Krüger, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, Fribourg, 1895-1898, p. 11, 229-232.

A. Ehrhard, *Die altchristliche Litteratur und ihre Erforschung von 1886-1900*, Fribourg, 1900, p. 152-156; et *Supplement*, 1906, p. 154.

P. Batiffol, *La littérature grecque* (Anciennes littératures chrétiennes), 2e édit., Paris, 1897, p. 46.

O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*, Fribourg, 1902, p. 418-428, 463-467.

E. Hennecke, *Handbuch zu den neutestamentlichen Apokryphen*, Tubingue, 1904. Étude de E. Rolffs sur les *Acta Pauli*.

Id., *Neutestamentliche Apokryphen*, cité.

OUVRAGES SPÉCIAUX ET PRINCIPAUX ARTICLES DE REVUE

Stilting, dans *Acta sanctorum*, Anvers, 1757, sept. t. VI, p. 546 sq.

Ritschl, *Die Entstehung der altkatholischen Kirche*, 2e édit., Bonn, 1857.

Gutschmid, *Rheinisches Museum für Philologie*, N. F., 1864, t. XIX, p. 177 sq. (Noms de rois dans les Actes apocryphes.)

C. Schlau, ouvrage cité.

Zahn, dans *Göttingen gelehrte Anzeigen*, 1877, t. II, p. 1292 sq. (Mss des *Acta Theclæ*.)

J. Gwynn, article *Thekla* du *Dictionnary of christian biography*, 1887, t. V.

Wohlenberg, *Die Bedeutung der Thekla-Akten für die neutestamentliche Forschung*, dans *Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft und Leben*, 1888, t. IX, p. 363 sq.

B. Pick, *The Acts of St. Paul and Thekla, a religious roman of the 2d. century*, dans *The lutherian quarterly*, 1889, p. 585-601.

A. Rey, *Étude sur les Acta Pauli et Theclæ*, Paris, 1890.

Carrière et Berger, ouvrage cité.

V. Dobschütz, *Das Kerygma Petri*, dans *Texte und Untersuchungen*, 1893, t. XI, fasc. 3.

James, *Apocrypha anecdota*, Cambridge, 1893.

Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère*, Paris, 1893, p. 9 sq.

Ramsay, *The Church in the Roman empire*, 3e édit., Londres, 1894, p. 375-428.

Duchesne, *Les anciens recueils de légendes apostoliques*, dans *Comptes rendus du congrès scientifique international des catholiques*, 1894, p. 67.

F. Cabrol, *La légende de sainte Thècle*, Paris, 1895, dans la revue *Gethsémani et le monde*.

Vetter, *Eine rabbinische Quelle des apokryphen 3 Korintherbriefs*, dans *Theologische Quartalschrift*, 1895, p. 622 sq.

Muretow, sur *Correspondance*, dans *Theologische Boten*, 1896.

Heberdey et Wilhelm, *Kreise in Kilikien*, dans *Denkschriften der k. Akad. der Wiss.—Philol. hist. Klasse*, 1896, t. XLIV, *Abhandlung* 6, p. 105 sq.

Harnack, *Die Entdeckung resp. Identifizierung der* Πράξεις Παύλου, dans *Theologische Litteraturzeitung*, 1897, n. 24, p. 625-629.

L. Duchesne, dans *Bulletin critique*, 1897, p. 703.

Zahn, *Die wiedergefundenen Akten des Paulus*, dans *Neue kirchliche Zeitschrift*, 1897, t. VIII, p. 933 sq.

A. Berendts, *Zur Christologie des apokryphen dritten Korintherbriefs*, dans *Abhandlungen zum A. v. Œttingen 70 Geburtstage* Munich, 1898.

W. Muss-Arnold, *The discovery of the coptic translation of the Acts of Paul*, dans *The Independent*, 6, 13 janv. 1898.

Harnack, *Drei wenig beachtete cyprianische Schriften und die Acta Pauli*, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XIX (N. F., IV), fasc. 3 b, Leipzig, 1899.

A. Baumstark, *Die Petrus und Paulus-Akten in der literarischen*

Ueberlieferung der syrischen Kirche, Leipzig, 1902, p. 35 sq.
C. Schmidt, *Die alten Petrusakten in Zusammenhang der apokryphen Apostelliteratur*, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XXIV (N. F., IX), fasc. 1, Leipzig, 1903.
V. Dobschütz, dans *Theologische Litteraturzeitung*, 1903, n. 12 et 21.
Goodspeed, dans *American journal of semitic languages and litteratures*, t. XX, n. II, janv. 1904, p. 95 sq.
C. Clemen, *Paulus. Sein Leben und Wirken*, Giessen, 1904, p. 331-342.
Id., *Miszellen zu den Paulusakten*, dans *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, 1904, n. 3, p. 228 sq.
G. Krüger, *Der getaufte Löwe*, dans *Zeitsch. für N. T. Wiss.*, 1904, n. 2, p. 163 sq.
Id., *Noch einmal der getaufte Löwe*, *ibid.*, n. 3, p. 261 sq.
Lucius, *Die Anfänge des Heiligenkults in der christlichen Kirche*, 1904, p. 206 sq.
H. Couard, *Altchristliche Sagen über das Leben der Apostel*, dans *Neue kirchliche Zeitschrift*, t. XV.
C. Schmidt, *Acta Pauli*, cité. Ouvrage fondamental sur les Actes de Paul.
A. Harnack, *Untersuchungen über den apokryphen Briefwechsel der Korinther mit dem Apostel Paulus*, dans *Sitzungsberichte d. k. preuss. Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1905, p. 3-35.
Id., *Die apokryphen Briefe des Paulus an die Laodicener und Korinther*, édité par Lietzmann, dans *Kleine Texte...*, Bonn, 1905.
P. Corssen, *Der Schluss der Paulusakten*, dans *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, t. VI, p. 317-338.
C. Holzhey, *Die Thekla-Akten. Ihre Verbreitung und Beurteilung in der Kirche*, Münich, 1905. (Recensions de J. Sickenberger, dans *Biblische Zeitsch.*, 1906, p. 442 sq.; E. Rolffs, dans *Theologische Litteraturzeitung*, 1906, p. 408 sq.; C. Weyman, dans *Historisches Iahrbuch*, 1906, p. 631 sq.)
M. R. James, *A note on the Acta Pauli*, dans *Journal of theological studies*, t. VI, p. 244-246.
Id., *The Acts of Titus and the Acts of Paul*, *ibid.*, p. 549-556.
F. Piontek, *Die katholische Kirche und die häretischen Apostelgeschichten bis zum Ausgang des VI Iahrhundertes*, Breslau, 1907.

C. F. M. Deeleman, *Acta Pauli*, dans *Theologische Studien*, t. XXVI, p. 1-44.

Id., *Acta Pauli et Theclæ*, *ibid.*, p. 273-301.

Id., *De apocriefe briefwesseling tusschen Paulus en de Corinthiers*, *ibid.*, t. XXVII, p. 37-56.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES

Lipsius........................	Lipsius, *Acta apostolorum apocrypha*, Lipsiæ, 1891.
A. P.........................	*Acta Pauli.*
A. Th.........................	*Acta Pauli et Theclæ.*
Corr........................	Correspondance apocryphe entre saint Paul et les Corinthiens.
Mart........................	Martyre de saint Paul.
co........................	Version copte des *A. P.* découverte par Schmidt.
E,I,K,L,F,G,H,M,A,B,C.......	Mss du texte grec des *A. Th.*
s (s^a s^b s^c)...................	Version syriaque des *A. Th.*
l (*la*, *lb*, *lc*, etc.)...........	Versions latines des *A. Th.*
A (à propos de *Corr.*).......	Version arménienne de *Corr.*
E (à propos de *Corr.*).......	Commentaire d'Éphrem sur *Corr.*
L_1 et L_2.....................	Versions latines de *Corr.*
P et *A* (à propos de *Mart.*)...	Mss grecs de *Mart.*
Sy........................	Version syriaque de *Mart.*
S........................	Version slave de *Mart.*
C (à propos de *Mart.*).........	Version copte de *Mart.* d'après le ms. de la bibliothèque Borgia.
M_1, M_2, M	Version latine de *Mart.*
L (à propos de *Mart.*)........	*Pseudo-Linus*, remaniement de *Mart.*
( )........................	Mots ajoutés dans la traduction pour l'intelligence du texte; ou mots restitués dans un texte.

On trouvera, dans chacun des appendices, le sens des abréviations qui lui sont propres.

ACTES DE PAUL

ET

LETTRES APOCRYPHES

ΠΡΑΞΕΙΣ ΠΑΥΛΟΥ [1]

I. *Séjour de Paul à Antioche* [2].

Il ne reste du ms. copte que des fragments épars, qui ne laissent pas deviner grand'chose de suivi. Voici ce qu'on en peut tirer :

Ancharès et Phila, couple juif évidemment, ont perdu leur fils, dont on emporte le cadavre. Paul rencontre le convoi et

---

1. *Actes de Paul.*— Le ms. copte porte, au bas de la dernière page, le titre suivant, entouré d'ornementation : Πράξεις Παύλου κ... τὸν ἀπόστολον; il manque trois lettres après κ; il semble donc bien certain qu'avec Schmidt, il faut restituer κατά. Mais ce titre : *Actes de Paul selon l'apôtre*, est-il vraiment primitif, comme l'a d'abord supposé Schmidt? (V. les restrictions dans ses *Acta Pauli*, p. XXIX sq.) C'est plus que douteux; en tout cas, il ne pourrait signifier que saint Paul lui-même a écrit l'ouvrage, puisque jamais il n'y parle à la première personne. Le seul sens admissible est le suivant : « Actes de Paul, d'après les récits mêmes de l'apôtre, et écrits par un anonyme. » Cependant, même avec cette atténuation, il ne paraît pas que l'auteur ait eu l'audace d'employer un tel titre. Ce n'est que le succès une fois venu, et l'œuvre répandue et respectée, que les mots Πράξεις Παύλου ont pu se compléter de ce κατὰ τὸν ἀπόστολον pour marquer l'estime dans laquelle on la tenait. Cette addition a dû se faire dans les cercles hérétiques, où ce genre d'ouvrages obtint tant de succès; il est bien possible d'ailleurs que ce soit d'un de ces cercles qu'émane le ms. copte. — Le mot πράξεις a été remplacé souvent plus tard par περίοδοι, quand les catholiques voulurent distinguer les Actes canoniques des œuvres apocryphes, surtout hérétiques.

2. Je crois qu'il s'agit ici d'Antioche de Pisidie. Schlau, *Die Acten des Paulus und der Thecla*, p. 85, note, et C. Schmidt, *Acta Pauli*, p. 208 sq., y voient Antioche de Syrie. Les raisons que donne ce dernier sont fortes : 1° dans *A. Th.*, c. III, Onésiphore va, d'Iconium, à la rencontre de Paul, κατὰ τὴν βασιλικὴν ὁδὸν τὴν ἐπὶ Λύστραν, sur la voie royale qui conduit à Lystra. Or, Lystra étant, par rapport à Iconium,

ressuscite le mort. Enthousiasme de la foule et reconnaissance du père qui garde Paul quelques jours dans sa maison et se convertit [1].

Bientôt, on ne sait sous quelle influence, le peuple, craignant

---

à l'opposé d'Antioche de Pisidie, cela suppose que Paul venait, vers Iconium, de la direction de Lystra, c'est-à-dire d'Antioche de Syrie; c'est le chemin qu'il a suivi, d'après Act., xv, 35 sq., dans sa seconde mission. 2° Dans *A. Th.*, c. XXIII, Onésiphore, sa famille et Paul sont réfugiés dans un tombeau ἐν ὁδῷ ἐν ᾗ ἀπὸ Ἰκονίου εἰς Δάφνην πορεύονται, sur la route par laquelle on va d'Iconium à Daphné. La mention de ce Daphné, ville connue par un sanctuaire renommé, près d'Antioche de Syrie dont elle était en somme comme un faubourg, a été suggérée à l'auteur par le premier récit, qui se passe réellement dans cette dernière ville. 3° Il ne faut pas trop insister sur les relations entre les *Acta Pauli* et les Actes des apôtres; l'auteur cherche plutôt à changer les noms de lieux pour se ménager le mérite de l'originalité. — Cette dernière remarque est excellente, mais c'est aux voyages de Paul qu'en somme elle s'applique le moins; pour leur ensemble, leur cadre, l'auteur est heureux de répandre sur son récit la couleur historique en plaçant Paul dans des villes, en lui faisant suivre des routes, indiquées déjà par les Actes. Dans ces derniers, Paul est chassé d'Antioche de Pisidie par la jalousie des Juifs, Act., XIII, 50; de là, il se rend à Iconium, Lystra et Derbè, pour revenir, par la même route, à la même ville d'Antioche de Pisidie. La ressemblance est tellement frappante qu'elle entraîne la conviction, bien qu'ici l'auteur ne parle ni de Lystra, ni de Derbè. D'ailleurs, la route royale d'Antioche de Pisidie à Lystra passait un peu au sud d'Iconium (inscription de Comane, *Corp. insc. Gr.*, III, Supp., 6974), qui y était rattachée par une voie secondaire; c'est après avoir suivi cette dernière qu'Onésiphore marche ensuite « sur la voie royale (d'Antioche) à Lystra, » mais dans la direction d'Antioche de Pisidie, d'où vient Paul. Mais comment se fait-il que l'auteur ne parle pas d'abord d'Antioche de Syrie et place d'emblée Paul en Pisidie? D'abord, nous ne savons pas, étant donné l'état du ms. copte, s'il n'a pas mentionné au début une autre ville; ensuite, ce serait là un procédé bien peu étrange, à côté d'autres qu'il faut bien accepter, malgré leur singularité. Quant à la Daphné mentionnée, il est bien possible qu'elle ait été un petit bourg près d'Iconium.

1. Il y a dans ce récit quelque ressemblance avec celui de la résurrection du fils de la veuve, à Naïm. Luc, VII, 12 sq.

pour la ville, manifeste contre l'apôtre, qui s'enfuit. Mais la foule, à qui Ancharès a dévoilé sa conversion et son inébranlable résolution d'y rester fidèle, poursuit Paul, le maltraite, le lapide, enfin le chasse du pays [1].

Ancharès pardonne à ses compatriotes et revoit Paul (en réalité ? ou dans une apparition ?), qui sans doute le console et le fortifie.

Paul se rend ensuite à Iconium.

---

1. Cette situation est celle des Actes, XIII, 50, à Antioche de Pisidie même. Mais elle peut aussi avoir été suggérée par les situations analogues à Iconium, Actes, XIV, 5, et à Lystra, Actes, XIV, 19.

II. Πράξεις Παύλου καὶ Θέκλης [1].

1. Ἀναβαίνοντος Παύλου εἰς Ἰκόνιον [2] μετὰ τὴν φυγὴν τὴν ἀπὸ Ἀντιοχείας [3] ἐγενήθησαν σύνοδοι αὐτῷ Δημᾶς καὶ Ἑρμογένης [4] ὁ χαλκεύς, ὑποκρίσεως γέμοντες, καὶ ἐξελιπάρουν τὸν Παῦλον ὡς ἀγαπῶντες αὐτόν [5]. Ὁ δὲ Παῦλος ἀποβλέπων εἰς μόνην τὴν ἀγαθοσύνην τοῦ Χριστοῦ [6] οὐδὲν φαῦλον ἐποίει αὐτοῖς, ἀλλ' ἔστεργεν αὐτοὺς [7] σφόδρα [8], ὥστε πάντα τὰ λόγια κυρίου [9] καὶ τῆς διδασκαλίας

---

1. Je rappelle les sigles pour ces *A. Th.* — Mss grecs : *E, I, K, L, F, G, H, M, A, B, C.* — Version syriaque : *s* (*s*ᵃ, *s*ᵇ, *s*ᶜ, *s*ᵈ, suivant les mss). — Version copte : *co.* — Versions latines : *l* (*la, lb* [*lba, lbb, lbc*], *lc* [*lca, lcb, lcc, lcd*], *ld,* suivant l'étude de Gebhardt). — Je n'indiquerai pas d'ailleurs les variantes qui ne portent que sur l'orthographe ou l'ordre des mots, ou qui donnent des mots de sens équivalent; je ne rappellerai que celles qui introduisent au moins une nuance différente dans le sens.

Le titre employé est celui de *A* seul; *B, E, F* : Μαρτύριον. τῆς ἁγίας πρωτομάρτυρος Θέκλης; les autres mss varient plus ou moins. Les latins portent surtout : *Passio sanctæ Theclæ virginis et martyris.* — D'ailleurs, ces titres n'ont aucune importance, puisqu'ils ne sont pas primitifs.

2. *co* seul ajoute un δέ qui rattache ce récit à ce qui précède. — *lb* dit d'abord : *tempore illo* (*lbc* : *in diebus illis*), ainsi que *lca.*

3. Ces deux mots sont omis par *lcb, lcc* et *s.*

4. *E* seul : Δημᾶς καὶ Κηφᾶς καὶ Ἑ. — *lb* (*a* et *b*) : *Demas et Hermogenes et Alexander ærarius*, évidemment d'après II Tim., IV, 14. — *lc* : *ærarii*, tous deux forgerons.

5. Ces sept mots sont omis par *G*, les trois derniers seulement par *C.* — *lb* seul traduit bien : *lba* : *quique obsequebantur ei quasi diligentes eum*; les autres *l* laissent de côté le mot difficile et disent (ou à peu près) simplement : *et fingebant se amare Paulum.*

6. *G* : τοῦ θεοῦ. — *lb* donne un sens différent; *lba* : *Paulus vero ad benignitatem respiciens*; *lbc* l'exprime nettement : *Paulus autem habens magnam benignitatem in se*; mais Paul, qui avait

II. *Séjour de Paul à Iconium. — Actes de Paul et de Thècle.*

1. Comme Paul montait à Iconium après sa fuite d'Antioche, Démas et Hermogène le forgeron[1*] furent ses compagnons de route; ils étaient pleins d'hypocrisie et flagornaient Paul, faisant semblant de l'aimer. Et Paul, ne voyant que la bonté du Christ, ne leur faisait aucune méchanceté[2*]; au contraire, il les chérissait beaucoup; et même il leur rendait aimables en les leur expliquant toutes les paroles du Seigneur, et celles de l'enseigne-

---

en lui-même une grande bienveillance. — *lcb* : *Dei et Christi Jesu*; — *lcd* omet ces sept mots.

7. *G* et *co* omettent αὐτοῖς; mais le sens est équivalent. — Les latins changent tous le sens en employant le mot *suspicari*, soupçonner; « il ne soupçonnait en eux aucun mal; » on ne peut accepter cette leçon, qui leur est particulière.

8. *B*, *la* et *lc* (cependant *lcd* : *solide*) omettent ce mot.

9. Omis par *A*, *B*, *C*, *lba*, *lbb*. — *co* et *lcd* omettent *omnia*. — *lcb* : *Dei*.

1*. J'ai dit déjà que ces deux noms étaient empruntés aux épîtres canoniques. Le premier est celui d'un homme qui, après avoir été disciple de Paul, Col., IV, 14; Philem., 24, l'a ensuite quitté, d'après II Tim., IV, 10, « par amour du siècle. » — Hermogène, d'après II Tim., I, 15, abandonna Paul en même temps que Phygelus; mais il est évident que l'auteur pense aussi à cet *Alexander ærarius* qui, d'après II Tim., IV, 14, « fit voir à Paul beaucoup de maux; » aussi, deux textes latins ont-ils accolé les trois noms. Ce sont des adversaires encore cachés, mais qui se découvriront dès que leur intérêt les y engagera.

2*. Cette phrase indique clairement que Paul avait sondé le cœur de ses compagnons et qu'il les connaissait; mais il leur rend le bien pour le mal et cherche à les convertir. Les textes latins, non seulement ne l'ont pas compris, mais affirment tout le contraire en disant de l'apôtre « qu'il ne soupçonnait en eux aucun mal. » En réalité, l'auteur a préféré lui prêter science et bonté plutôt que simplicité.

καὶ τῆς ἑρμηνείας καὶ τῆς γεννήσεως καὶ τῆς ἀναστάσεως[1] τοῦ ἠγαπημένου[2] ἐγλύκαινεν[3] αὐτούς, καὶ τὰ μεγαλεῖα τοῦ Χριστοῦ[4], πῶς ἀπεκαλύφθη αὐτῷ, κατὰ ῥῆμα διηγεῖτο αὐτοῖς[5], ὅτι ἐκ σπέρματος Δαυὶδ καὶ ἐκ Μαρίας ἐγεννήθη ὁ Χριστός[6].

II. Καί τις ἀνὴρ ὀνόματι Ὀνησιφόρος ἀκούσας τὸν Παῦλον παραγενόμενον εἰς Ἰκόνιον[7], ἐξῆλθεν[8] σὺν τοῖς τέκνοις αὐτοῦ Σιμίᾳ καὶ Ζήνωνι[9] καὶ τῇ γυναικὶ αὐτοῦ Λέκτρᾳ[10] εἰς συνάντησιν Παύλου, ἵνα

---

1. Tous ces mots, dans *co* et *l*, sont indépendants de τὰ λόγια. — *A*, *B*, *M* omettent le second; *G* ajoute, après le second : τοῦ εὐαγγελίου (admis par Lipsius !), et rejette les deux autres ; *l* rejette le dernier. *M* : τοῦ ἠγαπημένου υἱοῦ καὶ τῆς ἀναλήψεως τῆς πρὸς τὸν πατέρα οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν μεγαλείων τοῦ Χριστοῦ... du fils bien-aimé, et de son ascension vers son Père, et aussi sur les grandes actions du Christ. — Les *l* varient considérablement; presque tous omettent un ou plusieurs de ces mots, ou les mêlent avec *magnalia Dei* qui suit; *lbc* seul est très proche du texte adopté; il ajoute entre le troisième et le quatrième mot : *et passione*... et sur la passion.

2. Cf. Eph., I, 6. — Les *l* : *Christi*; *dilecti filii*; *filii Dei*; *Domini*.

3. *la* et *lc* traduisent par *demonstrare* ou *docere*; *lb* (*a* et *b*) : *mansuetos eosdem faceret*. — *co* : annonçait.

4. Cf. Act., II, 11.

5. Leçon, ou à peu près, de tous les mss grecs et de *co*, qui, à la place des derniers mots, porte simplement : « il leur dit. » — *la* omet : πῶς ἀπεκαλύφθη αὐτῷ ; et *lbc* met à la place : *Quemadmodum fecisset magnalia Christus*.

6. Cf. Rom., I, 3. — C'est la leçon de *F*, *H*. — *A*, *B*, *C*, *E*, *I*, *K*, *L*, *M*, ne diffèrent que pour le sujet : ὁ Χριστός ἐστιν, par exemple. — C'est aussi la leçon de *co* qui ajoute « vierge », comme *M* et *la*, et de *lbc* et *lc* (sauf *d*); et ils ajoutent, excepté *lcc* et *lcd* : *secundum carnem*, d'après Rom., I, 3. Il faut donc l'accepter, malgré le silence de *G*, *lba*, *lbb*, *lcd*, et *s*.

7. Le mot ὀνόματι n'est attesté que par *A*, *B*, [*C*, mais aussi par *co* et *l* (excepté *lbc*). — *B* omet : ἀκούσας... Ἰκόνιον. — *lc* (excepté *lcd*) ajoute : *homo justus*.

ment et de l'interprétation, de la naissance et de la résurrection du bien-aimé [1*]; et il leur racontait parole par parole toutes les grandes actions du Christ, comme elles lui avaient été révélées, et que le Christ est né de Marie et de la semence de David.

II. Un homme, nommé Onésiphore [2*], ayant entendu dire que Paul s'approchait d'Iconium, sortit avec ses fils Simias et Zénon et sa femme Lectra, pour aller à la rencontre de Paul, et lui offrir l'hospitalité.

---

8. *G* ajoute : παραυτὰ δρομαίως, sur-le-champ en hâte.

9. Ces deux noms paraissent les meilleurs. Ce sont ceux de *G* (mais Σιμμίᾳ), *co*, *lba*. — Ils sont, ailleurs, plus ou moins déformés, à part le second, mieux conservé; *lbb* en fait des filles; *lc* les omet.

10. *B* : Λέκρα. — *la* ne la nomme pas. — *lbc* : *Recta*; *lca* et *lcd* : *Zenone*; *lcb* et *lcc* : *Letu*.

1*. Saint Paul connaît si bien les sentiments intimes de Démas et d'Hermogène que son enseignement porte surtout sur les points de doctrine niés par les gnostiques, sur l'incarnation et la résurrection, qui pour eux n'avaient été qu'apparentes, Jésus ne s'étant pas véritablement uni à la chair. Il est évident que, pour l'auteur, les deux hommes qu'il oppose à Paul sont des partisans du gnosticisme. D'ailleurs, leurs théories se préciseront plus loin, en attendant que la correspondance avec les Corinthiens réfute expressément l'hérésie.

2*. Un Onésiphore est mentionné avec sa « maison » dans II Tim., I, 16; IV, 19, et, dans le premier cas, pour « avoir souvent soulagé » l'apôtre, et l'avoir secouru, à Éphèse et à Rome. Mais l'auteur le transporte arbitrairement à Iconium; il n'en faut pas chercher d'autre raison que les besoins de son récit. Il lui fait d'ailleurs jouer le rôle que cet Onésiphore lui-même et plusieurs autres ont joué d'après les Actes et les épîtres canoniques; la charité de ces hommes, toujours active, s'exerçait évidemment surtout envers les porteurs de la parole évangélique.

αὐτὸν ὑποδέξηται[1]· διηγήσατο γὰρ αὐτῷ Τίτος ποταπός ἐστιν τῇ εἰδέᾳ ὁ Παῦλος· οὐ γὰρ εἶδεν αὐτὸν σαρκὶ ἀλλὰ μόνον πνεύματι[2].

III. Καὶ ἐπορεύετο κατὰ τὴν βασιλικὴν ὁδὸν τὴν ἐπὶ Λύστραν[3], καὶ εἱστήκει ἀπεκδεχόμενος αὐτόν[4], καὶ τοὺς ἐρχομένους ἐθεώρει κατὰ τὴν μήνυσιν Τίτου[5]. Εἶδεν δὲ τὸν Παῦλον ἐρχόμενον, ἄνδρα μικρὸν τῷ μεγέθει, ψιλὸν τῇ κεφαλῇ[6], ἀγκύλον ταῖς κνήμαις[7], εὐεκτικόν[8], σύνοφρυν[9], μικρῶς ἐπίρρινον[10], χάριτος πλήρη[11]· ποτὲ

---

1. *lc* (*a*, *b*, *c*) remplacent cette proposition par la première phrase du c. III, plus ou moins altérée, et changent l'ordre des deux suivantes.

2. *lbc* : *non enim noverat eum Honesiphorus, sed tantum ex auditu sciebat eum*; car Honésiphore ne le connaissait encore que par ouï-dire. — *lcc* réunit les deux propositions : il ne le connaissait encore que parce que Tite lui avait dit quel était l'aspect de Paul.

3. *la* remplace tout ceci, jusqu'au portrait même de Paul, par ces simples mots : *exspectans in via*, attendant sur la route.— *lca* place cette proposition et la suivante après le portrait. — *co* offre une assez longue lacune. — *H* n'est plus collationné.

4. *lcb* et *lcc* omettent ces mots.

5. *lc* (à part *d*) ajoutent ici : *ut Paulum cognosceret* (*c* : *videret*), et placent les quatre derniers mots dans la proposition suivante, qu'ils unissent à la première du c. IV, après le portrait; par ex., *lca* porte, au commencement du c. IV : *Et cum obviasset Onesiphorus Paulo, secundum demonstrata sibi signa diligentius eum intendit*; et quand Onésiphore se fut trouvé en présence de Paul, il l'observa avec plus d'attention d'après les signes qu'on lui avait indiqués. Ces mêmes textes *lc* omettent la proposition suivante.

6. Certains textes latins se scandalisent de quelques-unes de ces expressions. Ici *la* traduit : *tonso*; *lca* : *attonso et reburro*; *lcb* : *subcalvaster*; *lcc* et *lcd* : *attonso*. — *lbb* omet l'expression. — *s* : sa chevelure était rare.

Tite [1*], en effet, lui avait décrit l'aspect de Paul; car il ne le connaissait pas physiquement, mais seulement spirituellement.

III. Il suivit la voie royale qui conduit à Lystra [2*], et sans cesse il cherchait à le découvrir, et étudiait l'aspect des passants, d'après les indications de Tite. Et il vit venir Paul, homme petit de taille, à la tête chauve, aux jambes arquées, vigoureux, aux sourcils joints, au nez légèrement bombé, plein de grâce ; car tantôt il

7. *C*, *E*, *I*, *K*, *L* : ἀγκυλαῖον. — *s* : ses jambes étaient un peu arquées, ses genoux proéminents, et il avait de longs yeux. — *la* et *lcb* : *cruribus elegantibus*, qui traduit εὔκνημον de *G*, au lieu de εὐεκτικόν omis. — *lcd* : *cruribus elegans, subcambaster*. — *lbb*, *lbc* et *lcc* l'omettent.

8. Omis par *lb* et *lc*.

9. Omis par *lbb*, *lbc*; *lcc* traduit : *brevibus superciliis*.

10. μικρῶς est omis par *C*, *G*. — *l* traduisent toujours *naso aquilino*, qui pourrait bien correspondre au mot grec ἐπίγρυπον au lieu de μικρῶς ἐπίρρινον, comme le conjecture Usener.

11. *M* ajoute Θεοῦ, (de la grâce) de Dieu; de même *lc* (sauf *a*).

1*. C'est bien le Tite des épîtres; mais l'auteur ne lui a pas donné le rôle de compagnon presque inséparable de saint Paul qu'il y joue; il a vu surtout que l'apôtre lui a confié des missions délicates : le précéder dans la communauté troublée de Corinthe, II Cor., VII, 13 sq., et recueillir en Macédoine les collectes des frères, II Cor., VIII, 6. Aussi le fait-il venir à Iconium, et, plus tard, à Rome, avant l'apôtre. Est-ce lui qui, dans la pensée de l'auteur, a converti « la maison d'Onésiphore? » Ce n'est pas dit expressément; mais il serait bien naturel que son enseignement eût inspiré d'avance au chef de la famille cet amour « spirituel » pour saint Paul.

2*. V. à propos de cette route Introd., p. 103; et le premier épisode, note 2, p. 143.

μὲν γὰρ ἐφαίνετο ὡς ἄνθρωπος [1], ποτὲ δὲ ἀγγέλου πρόσωπον εἶχεν.

IV. Καὶ ἰδὼν ὁ Παῦλος τὸν Ὀνησιφόρον ἐμειδίασεν [2], καὶ εἶπεν [3] ὁ Ὀνησιφόρος· Χαῖρε, ὑπηρέτα τοῦ εὐλογημένου θεοῦ [4]· κἀκεῖνος εἶπεν· Ἡ χάρις [5] μετὰ σοῦ καὶ τοῦ οἴκου σου [6]. Δημᾶς δὲ καὶ Ἑρμογένης [7] ἐζήλωσαν καὶ πλείονα τὴν ὑπόκρισιν ἐκίνησαν [8], ὡς εἰπεῖν τὸν Δημᾶν [9]· Ἡμεῖς οὐκ ἐσμὲν τοῦ εὐλογημένου [10], ὅτι ἡμᾶς οὐκ ἠσπάσω οὕτως [11]; Καὶ εἶπεν ὁ Ὀνησιφόρος· Οὐχ ὁρῶ ἐν ὑμῖν καρπὸν δικαιοσύνης [12]· εἰ δὲ ἔστε τινές [13], δεῦτε καὶ ὑμεῖς εἰς τὸν οἶκόν μου [14] καὶ ἀναπαύσασθε.

---

1. *la* ajoute *Dei*. — *lbc* omet cette proposition et ne conserve que la suivante.

2. *la*, *lcc* et *lcd* suppriment ce mot. — *lbc* le remplace par *lætatus est valde*. — *lca* et *lcb* : *Paulus intelligens subrisit*, Paul, comprenant (qu'Onésiphore cherchait à le reconnaître), sourit.

3. *la* : *salutavit eum, dicens*. — *lcc* : *Ut vidit autem Paulum Onesiphorus, demonstrata sibi signa cognovit et ait*... — *lcd* : *Cui cum occurrisset Onesiphorus, excepit illum et dixit*.

4. Cf. Rom., XIII, 4, etc., et Rom., IX, 5, etc. — *M* ajoute : καὶ εὐφραίνου, et sois joyeux. — *la*, *lbb*, *lbc* : *minister benedicte Dei*, ministre béni de Dieu. — *lc* (sauf *a*) supprime *Dei*.

5. Cf. II Tim., IV, 22. — *B*, *M* ajoutent : τοῦ κυρίου Ἰησοῦ, du Seigneur Jésus.

6. *E* supprime ces mots. — *lbc* et *lcd* ajoutent : *omni*.

7. *M* ajoute : ἀκούσαντες ταῦτα, entendant cela. — *lcb* : *comites Pauli*, les compagnons de Paul. — *co* reprend ici.

8. ἐζήλωσαν est supprimé par *la* et *lc* ; *lcd* supprime même ces deux propositions. — *co* omet le premier verbe et paraphrase le second.

9. *la* et *lc* font parler à la fois Démas et Hermogène.

10. Leçon de *E*, *G*, *C*, *s*, *co*. — *A*, *B*, *F*, *I*, *K*, *L*, *M*, *lba*, *lca* ajoutent : Θεοῦ. — *la* : *numquid et nos non sumus benedicti a Deo*; ne sommes-nous donc pas, nous aussi, bénis de Dieu? — De même *lbc*, *lcb*, *lcd*, en supprimant *a Deo*; — *lcc* : *ministri benedicti*, des ministres (du Dieu) béni.

11. οὕτως omis par *G*, *lb* et *lc*; est-ce que *minime* le remplace dans *lb* ?

apparaissait tel qu'un homme, tantôt il avait le visage d'un ange [1*].

IV. Paul, à la vue d'Onésiphore, sourit [2*]; et Onésiphore dit : « Salut, serviteur du Dieu béni; » et lui, dit : « La grâce soit avec toi et avec ta maison. » Mais Démas et Hermogène furent jaloux et étalèrent plus encore d'hypocrisie [3*], au point que Démas dit : « Nous n'appartenons donc pas au (Dieu) béni, que tu ne nous as pas salués de la même façon? » Et Onésiphore dit :« Je ne vois pas en vous de fruit de justice [4*]; mais si vous êtes de ceux-là, venez aussi chez moi, et reposez-vous. »

---

12. Cf. Phil., I, 11.

13. *K* ajoute : καὶ αὐτοί, vous aussi. — *la* : *Sed si estis digni.* — *lba*, *lbb*, *lcc* : *si autem estis aliquid*; *lbc* : *si autem est et in vobis aliquid boni*; *lca* et *lcb* : *Nunc ergo si et vos hujusmodi estis*; *lcd* : *tamen si ejusdem estis.*

14. Cf. Act., XXI, 8. — *co supprime* καὶ ὑμεῖς. — *lc* (sauf *d*) le met avec la proposition secondaire; *lcd* le supprime, ainsi que εἰς τὸν οἶκόν μου.

1*. J'ai dit ailleurs, Introd., p. 122, ce qu'il fallait penser de ce portrait de saint Paul, ce que l'auteur avait emprunté aux livres canoniques, et combien peu il fallait se fier à tous les autres traits de cette physionomie de convention.

2*. Ce trait est joli, et rappelle le χάριτος πλήρης du portrait; il donne à la physionomie de Paul plus de vie et de charme.

3*. Là encore, il y a quelque psychologie. Les deux hypocrites ont peur de se sentir découverts, et protestent. De fait, il semble, par ce qui suit, qu'Onésiphore pénètre leurs cœurs; mais il est moins parfait que Paul, et, tandis que celui-ci les « aime », c. I, quand même, il reste, lui, indifférent à leur égard.

4*. Ce mot a bien le sens que saint Paul lui donne dans Phil., I, 11; là, en effet, il est précédé de ce souhait, entre plusieurs autres, aux Philippiens : que vous soyez sans duplicité (Vulgate : *ut sitis sinceri*) ἵνα ἦτε εἰλικρινεῖς; mais l'auteur ne s'en tient pas à cette pré-

V. Καὶ εἰσελθόντος Παύλου εἰς τὸν τοῦ Ὀνησιφόρου οἶκον ἐγένετο χαρὰ μεγάλη, καὶ κλίσις γονάτων [1] καὶ κλάσις ἄρτου [2] καὶ λόγος θεοῦ περὶ ἐγκρατείας καὶ ἀναστάσεως [3], λέγοντος τοῦ Παύλου· Μακάριοι οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ, ὅτι αὐτοὶ τὸν θεὸν ὄψονται [4]. Μακάριοι οἱ ἁγνὴν τὴν σάρκα τηρήσαντες [5], ὅτι αὐτοὶ ναὸς θεοῦ γενή-

---

1. Deux mots omis par *lb*. — *co* a une nouvelle lacune.
2. Cf. Act., xx, 7, etc. — Omis par *la* et *lb*.
3. *lba* et *lbb* disent simplement : *de continentia*; *lbc* : *de omni justitia et de continentia*; *lcd* : *cœpit Paulus de verbo tractare et dicere.*
4. Matt., v, 8. V. les notes sur la traduction.
5. *F* porte d'abord : ἁγνὴν τὴν καρδίαν ἔχοντας καὶ τὴν σ. τ.

---

cision, il va plus loin encore, et veut faire dire à Onésiphore que ces deux hommes ne pratiquent pas les œuvres de justice nécessaires au salut.

1*. La « grande joie » se manifeste par des actes religieux, par la prière à genoux, la communion, et enfin la prédication, éléments ordinaires de ces réunions pieuses.

2*. Cette prédication porte surtout sur les deux points qui tiennent le plus à cœur à l'auteur des *Acta Pauli*. Le second est dirigé surtout contre les gnostiques; et sa mention ici, comme du reste auparavant déjà, montre le lien de ces différentes parties de l'œuvre, et combien un même esprit les anime. Le premier domine tout le livre, en particulier cet épisode de Thècle qui va être raconté. Cependant, cette prédication se fait dans la maison d'un homme et d'une femme qui sont et restent mariés, sans que Paul leur adresse directement aucun avis là-dessus; il est vrai que le cinquième macarisme semble fait spécialement pour eux ; il reste néanmoins que l'auteur ne supprime pas l'état de mariage de la même façon et avec la même rigueur que les encratites gnostiques; sa doctrine est celle de Paul sur la supériorité de la virginité, mais exagérée.

3*. Tous ces macarismes ont la forme de ceux du sermon sur la montagne, et se terminent par la promesse de la récompense éternelle; mais le fond même en est très différent. Ils insistent surtout sur la continence, en développant presque tous en ce sens tout spécial le premier, emprunté littéralement à Matt., v, 8. Cette pureté de cœur se manifeste : en conservant sa chair pure; cf. I Tim., v, 22; par la continence; cf. Gal., v, 23; Tit., I, 8; par l'abstention des biens de ce monde;

V. Quand Paul fut entré dans la maison d'Onésiphore, il y eut grande joie; on ploya les genoux, et on rompit le pain 1*, et on parla le langage de Dieu sur la continence et la résurrection 2*, Paul disant 3* : « Heureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu. Heureux ceux qui gardent la chasteté de leur chair, parce qu'ils seront le temple de Dieu 4*. Heureux les

---

cf. I Cor., VII, 31 ; par l'éloignement pour les rapports conjugaux; cf. I Cor., VII, 29; par la crainte de Dieu; cf. II Cor., V, 11, etc.; par l'obéissance tremblante aux paroles de Dieu; cf. Eph., VI, 5; Rom., X, 6, etc.; par l'imitation de la sagesse de Jésus-Christ; cf. I Cor., I, 30; Eph., III, 10; par la fidélité au baptême; cf. *II Clem.*, VI, 9; par la prudence en Jésus-Christ; cf. I Cor., IV, 10; en rejetant ce qui est mondain ; cf. I Cor., VII, 31; *II Clem.*, V, 1 ; par la virginité. Il est difficile de trouver un ordre dans cette suite; mais on voit que l'auteur a cherché surtout à reproduire des conseils de saint Paul; mais son insistance est telle pour certains qu'elle déforme la pensée de l'apôtre. Le dernier couronne tous les autres; c'est à dessein qu'il est placé là, et plus longuement développé. Avec le premier, le douzième seul, qui fait tache et exprime une idée différente, est emprunté au sermon sur la montagne. Quant aux plus généraux, les 6e, 7e, 8e, 9e et 10e, il est bien évident qu'ils doivent s'interpréter dans le sens particulier des précédents. Parmi les conclusions, un plus grand nombre (5) sont empruntées à Matt. ou imitées de lui; les autres ont leur source également dans les épîtres pauliniennes, la 2e : II Cor., VI, 16, et I Cor., III, 16, cf. *II Clem.*, IX, 3; la 4e : Rom., XIV, 18; I Thess., IV, 1, etc.; la 5e : Rom., VIII, 17; la 6e : Gal., IV, 14; cf. Marc, XII, 25; la 7e : Matt., V, 5; la 8e : Matt., V, 9; la 9e : Hebr., IV, 3; la 10e : Eph., V, 8, etc.; la 11e : I Cor., VI, 3; Matt. XXV, 34; la 13e : Matt., X, 42; Hebr., XI, 5; IV, 11. — En somme, on voit comme l'auteur emploie arbitrairement les doctrines, exactement comme les faits; mais ces béatitudes ne sont pas seulement une belle illustration de sa méthode; elles nous ouvrent un jour précieux sur ses tendances et ses préférences.

4*. Il est curieux que *II Clem.*, IX, 3, exprime à peu près la même idée : « Il faut que nous préservions notre chair, comme le temple de Dieu. » Ce devait être une pensée favorite de la prédication du IIe siècle. De même, dans la *Corr.*, III, 17, Jésus incarné réalise en lui un « temple de justice » en ne se laissant pas attacher par les liens de la volupté, qui retenaient les hommes sous l'empire de Satan.

σονται[1]. Μακάριοι οἱ ἐγκρατεῖς[2], ὅτι αὐτοῖς λαλήσει ὁ θεός. Μακάριοι οἱ ἀποταξάμενοι τῷ κόσμῳ τούτῳ, ὅτι αὐτοὶ εὐαρεστήσουσιν τῷ θεῷ[3]. Μακάριοι οἱ ἔχοντες γυναῖκας ὡς μὴ ἔχοντες, ὅτι αὐτοὶ κληρονομήσουσιν τὸν θεόν[4]. Μακάριοι οἱ φόβον ἔχοντες θεοῦ[5], ὅτι αὐτοὶ ἄγγελοι θεοῦ γενήσονται[6].

VI. Μακάριοι οἱ τρέμοντες τὰ λόγια τοῦ θεοῦ, ὅτι αὐτοὶ παρακληθήσονται[7]. Μακάριοι οἱ σοφίαν λαβόντες Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅτι αὐτοὶ υἱοὶ ὑψίστου κληθήσονται[8]. Μακάριοι οἱ τὸ βάπτισμα τηρήσαντες[9], ὅτι αὐτοὶ ἀναπαύσονται πρὸς τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱόν[10]. Μακάριοι οἱ σύνεσιν Ἰησοῦ Χριστοῦ χωρήσαντες[11], ὅτι αὐτοὶ ἐν φωτὶ γενήσονται[12]. Μακάριοι οἱ δι' ἀγάπην θεοῦ ἐξελθόντες τοῦ

---

1. *lb* : *quia animæ eorum templa dei erunt*; *lcc* : *quoniam templum Sancti Spiritus efficientur.*

2. *lc* (sauf *d*) : *Beati qui abstinuerint se ab omni immunditia*, heureux ceux qui se seront préservés de toute souillure.

3. Leçon de *A*, *B*, *G*, *s*, *lb* et *lc*. — *C*, *E*, *F*, *I*, *K*, *L*, *M* : εὐθεῖς κληθήσονται, ils seront appelés droits. — *la* : *ipsi accipient Deum*, ils recevront Dieu.

4. Leçon de *C*, *E*, *F*, *I*, *K*, *L* (*A*, *B*), *lc* (sauf *c*) et *s*[d]. — *M* : τὴν βασιλείαν τοῦ Χριστοῦ, (ils hériteront) de la royauté du Christ. — *s*[a] et *s*[c] : ils hériteront de la terre; de même *la*. — *lb* : *hæreditabunt vitam*; ils hériteront de la vie. — *lcc* supprime tout le macarisme.

5. *E*, *F*, *I*, *K* mettent Χριστοῦ au lieu de θεοῦ.

6. *M* : ὅτι κληρονομήσουσιν τὸν θεὸν καὶ ἄγγελοι αὐτοῦ γεν., parce qu'ils hériteront de Dieu et deviendront ses anges. — *E* : κληθήσονται, ils seront appelés. — θεοῦ est omis par *l* et *s*.

7. Ce macarisme est omis par *E*, *C* et *lcd*. — *M* ajoute : καὶ φυλάσσοντες αὐτοῦ τὰς ἐντολάς, et qui gardent ses commandements. — *lc* (sauf *d*) traduit : *exaltabuntur*. — *co* reprend. — *la* a une lacune.

8. Macarisme omis par *C* et *lcd*. — *M* οἱ φόβον θεοῦ καὶ σοφίαν λαβ. παρὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ceux qui ont reçu de Jésus-Christ la crainte et la sagesse de Dieu. — *lcc* dit : *ecclesiæ*, (les fils) de l'Église. — *G* et *lb* intervertissent l'ordre de ce macarisme et du suivant; *lb* (sauf *b*) ajoute à la première partie : *in agnitione* (qui ont reçu) en la reconnaissant...

continents, parce qu'avec eux Dieu s'entretiendra. Heureux ceux qui ont renoncé à ce monde, parce qu'ils seront agréables à Dieu. Heureux ceux qui ont des femmes comme s'ils n'en avaient pas, parce qu'ils auront Dieu comme héritage. Heureux ceux qui craignent Dieu, parce qu'ils seront les anges de Dieu.

VI. « Heureux ceux qui redoutent les paroles de Dieu, parce qu'ils seront consolés. Heureux ceux qui embrassent la sagesse de Jésus-Christ, parce qu'ils seront appelés les fils du Très-Haut. Heureux ceux qui ont gardé le baptême, parce qu'ils trouveront le repos auprès du Père et du Fils. Heureux ceux qui ont compris la science de Jésus-Christ, parce qu'ils seront dans la lumière. Heureux ceux qui ont rejeté l'extérieur du monde, par amour

---

9. *M* : οἱ τὸ ἅγιον καὶ σωτήριον β. καθαρὸν καὶ ἀρύπωτον τηρ., ceux qui ont gardé pur et sans souillure le baptême saint et sauveur. — *F*, *G* ajoutent simplement : καθαρόν. — *co* a une lacune pour ce macarisme. — *lba* : *baptismum Spiritus*, le baptême de l'Esprit ; *lbb* : *baptismum Sancti Spiritus* ; *lbc* : *baptismum sanctum* ; *lc* ajoute : *integrum* ; *lcd* : *purum*.

10. *A*, *E*, *F*, *I*, *K*, *L* portent : καὶ τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ ὄψονται, et qu'ils verront le fils de Dieu : et *G*, *M* ajoutent encore : καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα, et le Saint-Esprit. — *lb* traduit : *quia ipsi in lumine requiescent*, parce qu'ils reposeront dans la lumière ; — *lc* ajoute : *carissimum*, (son fils) très chéri.

11. Macarisme omis par *C* et *lcd*. — *M* : σύνεσιν καὶ σωφροσύνην κτισάμενοι, qui ont fondé (?) la science et la sagesse. — *E*, *G* : τηρήσαντες, qui ont conservé. — *lba* : *qui prudentiam Christi servant et salutem ipsius minime abnegant*, qui gardent la sagesse du Christ et ne refusent pas son salut. — *lbb* : *qui... et aliis minime abnegant*, et ne la refusent pas aux autres ; *lbc* : *qui cum prudentia Christi mandata conservant et præcepta ipsius non contemnunt*, qui gardent avec sagesse les commandements du Christ et ne méprisent pas ses préceptes.

12. *B* ajoute : θεοῦ, (dans la lumière) de Dieu. — *lb* traduit : *ipsi veste lucida induentur*, ils revêtiront un vêtement de lumière.

σχήματος τοῦ κοσμικοῦ[1], ὅτι αὐτοὶ ἀγγέλους κρινοῦσιν[2] καὶ ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς εὐλογηθήσονται[3]. Μακάριοι οἱ ἐλεήμονες, ὅτι αὐτοὶ ἐλεηθήσονται[4] καὶ οὐκ ὄψονται ἡμέραν κρίσεως πικράν[5]. Μακάρια τὰ σώματα τῶν παρθένων[6], ὅτι αὐτὰ εὐαρεστήσουσιν τῷ θεῷ[7] καὶ οὐκ ἀπολέσουσιν τὸν μισθὸν τῆς ἁγνείας αὐτῶν[8]· ὅτι ὁ λόγος τοῦ πατρὸς ἔργον αὐτοῖς γενήσεται σωτηρίας εἰς ἡμέραν τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ[9], καὶ ἀνάπαυσιν ἕξουσιν εἰς αἰῶνα αἰῶνος[10].

VII. Καὶ ταῦτα τοῦ Παύλου λέγοντος ἐν μέσῳ τῆς ἐκκλησίας[11] ἐν τῷ Ὀνησιφόρου οἴκῳ, Θέκλα τις παρθένος Θεοκλείας[12] μητρὸς μεμνηστευμένη ἀνδρὶ Θαμύριδι[13], καθεσθεῖσα ἐπὶ τῆς σύνεγγυς θυρίδος τοῦ οἴκου[14] ἤκουεν νυκτὸς καὶ ἡμέρας[15] τὸν περὶ θεοῦ λόγον

---

1. *C* omet ce macarisme. — *A*, *F*, *G*, *s*ᶜ mettent Χριστοῦ au lieu de θεοῦ. — *M* : διὰ φιλίαν καὶ ἀγάπην θεοῦ ἐξελθόντες τοῦ κόσμου τούτου θορύβου καὶ σχήματος, par amitié et amour de Dieu, sont sortis du bruit et du faste de ce monde. — *lb* traduit : *ad mortem traditi sunt, habitum sæcularem* (*lbc* : *ambitionem sæculi*) *contemnentes*, se sont livrés à la mort, méprisant l'extérieur du siècle. — *la* reprend.

2. *s*ᵃ et *s* : parce qu'ils hériteront de la vie éternelle.

3. Au lieu de τοῦ πατρός, *F*, *s*ᶜ, *lbb* : τοῦ θεοῦ; *G*, *lba*, *lbc* : τοῦ Χριστοῦ; *s*ᵃ : du fils de Dieu. — Au lieu de εὐλογηθήσονται, *F*. *G*. *s*ᵃ, *s*ᶜ, *co*, *lb*, *lcd* : σταθήσονται, ils siégeront.

4. *G*, *I*, *co* suppriment ces mots et unissent les suivants au macarisme précédent. — *A*, *B* y unissent les suivants, sans omettre ceux qui précèdent. — *M* : ὅτι αὐτοὶ οἱ ἐλεοῦντες τὸν πένητα αὐτὸν τὸν Χριστὸν διακονοῦσιν, parce que les miséricordieux servent le Christ lui-même, pauvre.— *lb* et *lc* (excepté *d*) traduisent : *quia ipsis miserebitur Deus*. — *lcd* le supprime.

5. *B* supprime πικράν.

6. *B* : οἱ παρθενίαν ἀσκήσαντες, ceux qui ont pratiqué la virginité. — *F*, *G*, *lca*, *lcb* et *s* ajoutent : καὶ τὰ πνεύματα, et les esprits. — *lb* dit simplement : *beati spiritus virginum*.

7. *M* : τῷ αἰωνίῳ καὶ μεγάλῳ θεῷ, au Dieu éternel et grand. — *lb* : *quia absque tristitia et periculo inimici transvehentur*, parce qu'ils passeront leur vie sans tristesse et sans le péril de l'ennemi.

pour Dieu, car ils jugeront les anges et seront glorifiés à la droite du Père. Heureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes trouveront miséricorde et ne verront pas le jour amer du jugement. Heureux les corps des vierges, parce qu'ils seront agréables à Dieu et ne perdront pas le prix de leur chasteté, parce que la parole du Père sera pour eux œuvre de salut au jour de son Fils, et ils goûteront le repos dans l'éternité de l'éternité [1*]. »

VII. Pendant que Paul parlait ainsi au milieu de l'assemblée dans la maison d'Onésiphore, une vierge, Thècle, dont la mère s'appelait Théoclie, et fiancée à un homme nommé Thamyris, assise [2*] à la plus proche

8. *C*, *E*, *F*, *I*, *K*, *L*, *M* : παρθενίας. — *lb* : *mercedem suam*, leur récompense.

9. Toute cette proposition est omise par *B*, *L*. — *C* simplement : ἐν τῷ υἱῷ, dans son fils. — *lbc* : *in diem filii Dei vivi* : — *lca* et *lcd* : *in diem Christi filii ejus*.

10. Omis par *B* et *s*. — *lba* ajoute : *in lumine*; *lbc* : *in lumine sempiterno*. — *L*, *M* n'ont été collationnés que jusqu'ici.

11. *lba* et *lbb* ajoutent : *per totam noctem*; *lbc* : *totam diem*; *lcc* et *lcd* omettent τῆς ἐκκλησίας.

12. *lca* : *Deocliæ*.

13. *s*[1] ajoute : fils du roi; *lc* : *principi civitatis* (mot omis par *e*).

14. *A*, *B*, *lbc* omettent σύνεγγυς. — *la* traduit simplement : *sedens super fenestram*, assise à sa fenêtre. — *co* a une légère lacune.

15. Cf. I Thess., II, 9.

1*. La correspondance apocryphe insiste aussi, III, 36, sur cette récompense, qui termine à peu près la lettre de Paul, comme elle termine ici son discours; là, couronnement de la fidélité à l'orthodoxie et de l'horreur pour l'hérésie ; ici, fruit de l'ascèse et de la continence. En cela, se résume toute l'œuvre dans sa doctrine.

2*. Le début de cette scène est imité peut-être de celle d'Eutychus.

λεγόμενον ὑπὸ τοῦ Παύλου καὶ τὸν περὶ ἁγνείας καὶ τῆς ἐν Χριστῷ πίστεως καὶ προσευχῆς[1]· καὶ οὐκ ἀπένευεν ἀπὸ τῆς θυρίδος, ἀλλὰ τῇ πίστει ἐπήγετο ὑπερευφραινομένη[2]. Ἔτι δὲ καὶ βλέπουσα πολλὰς γυναῖκας καὶ παρθένους[3] εἰσπορευομένας πρὸς τὸν Παῦλον, ἐπεπόθει καὶ αὐτὴ καταξιωθῆναι[4] κατὰ πρόσωπον στῆναι Παύλου καὶ[5] ἀκούειν τὸν τοῦ Χριστοῦ λόγον[6]· οὐδέπω γὰρ τὸν χαρακτῆρα Παύλου ἑωράκει, ἀλλὰ τοῦ λόγου ἤκουεν μόνον[7].

VIII. Ὡς δὲ οὐκ ἀφίστατο ἀπὸ τῆς θυρίδος[8], πέμπει ἡ μήτηρ αὐτῆς πρὸς τὸν Θάμυριν[9]· ὁ δὲ ἔρχεται[10] περιχαρής, ὡς ἤδη λαμβάνων

---

1. Leçon de *E*, *I*, *K*, et *G*, mais ἀγάπης au lieu de ἁγνείας. — *A*, *B* : τὸν περὶ ἁγνείας λόγον λεγ. ὑ. τ. Π. καὶ τῆς ἐν κυρίῳ Ἰησοῦ Χριστῷ πίστ. κ. πρ. — *C* : τὸν τῆς παρθενίας λόγον καὶ τῆς προσευχῆς. — *F* : τὸν τῆς παρθ. λ. καὶ τ. π. ἁγ. καὶ τῆς ἐν Χριστῷ πίστεως κ. προσ. — *la* : *de caritate Christi et observatione præceptorum Dei* ; *lba* : *orationis*; *lbb* : *hæc et orationem Pauli*; *lbc* : *de castitate et oratione*; *lc* : *de castitate*, mais ils ajoutent à la phrase suivante les *orationes*.

2. Le dernier mot, attesté par tous les mss grecs, est rejeté par *la* et *lc*; *lb* le traduit par *affectu maximo*; *s* l'unit au mot précédent, et traduit : s'émerveillait de la foi. — Le mot précédent est déformé par tous les mss grecs, mais vaut autant que ἠπείγετο que Gebhardt soupçonne comme primitif; il est attesté par *lb* et *lca* qui traduisent : *ducebatur*. — *la* traduit : *replebatur*; *lcb* et *lcc* : *docebatur*; *lcd* : *implebatur*.

3. Καὶ παρθένους est omis par *C*, *s*, *la*, *lb* (*lbc* simplement : *plurimos*), et par *co*, qui reprend.

4. Mot omis par *lc*, *s* et *co*.

5. Ces cinq mots omis par tous les *l* sauf *lbb* : *et videret eum*, ainsi que par *s* et *co*. Gebhardt propose leur suppression, avec raison vraisemblablement.

6. *lc* : *introire ad eum*, et tous les *lc*, sauf *lca*, ajoutent, ou à peu près : *et a Paulo verbum audire*.— *l* (sauf *la*), *s*, *co* mettent ici « de Paul », au lieu de τοῦ Χριστοῦ, parce qu'ils ont supprimé les mots précédents.

7. *lbc* : *sed tantum ex aliorum dictu sermonem illum facere audiebat*. — *lc* traduit λόγου par *vocem*.

fenêtre de sa maison, écoutait nuit et jour la parole de Dieu annoncée par Paul, sur la chasteté, la foi dans le Christ, et la prière [1*]; et elle ne bougeait pas de la fenêtre; et, au comble de la joie, elle était amenée à la foi [2*]. De plus, comme elle voyait beaucoup de femmes et de vierges introduites auprès de Paul, elle désirait elle aussi être jugée digne de se tenir face à face avec Paul, et d'entendre la parole du Christ; car elle n'avait pas encore vu les traits de Paul, et avait seulement entendu sa parole.

VIII. Mais comme elle ne quittait pas la fenêtre, sa mère envoie chercher Thamyris. Celui-ci vient plein de

---

8. *la* met d'abord : *et amore verbi ita tenebatur, ut non recederet*, et elle était tellement prise d'amour pour la parole...—*lb* (*a* et *b*) ajoute : *his rebus intenta quæ supra memoratæ sunt*, attentive à ces sujets que nous avons rappelés plus haut; *lbc* : *Christi Jesu fide intenta*; *lcd* : *neque ad manducandum neque ad bibendum*, qu'il omet plus haut.

9. *lc* (*lca* omet le nom propre) et *s*[a] , *s*[c] ajoutent : son fiancé; *lb* ajoute : *accersiens eum*, le faisant venir.

10. *la* ajoute *statim*, aussitôt; *lc* : *protinus*.

---

dans Act., xx, 9; le cadre en est-il naturel? Oui, sans d'ailleurs que rien le peigne nettement. Ce qui est étrange, c'est que la prédication, comme l'extase de Thècle, puisse durer « nuit et jour »; il est vrai que saint Paul rappelle aux Thessaloniciens, I Thess., II, 9, ses efforts continus dans la prédication; cependant, l'auteur des *Acta Pauli* a pris trop à la lettre cette indication; mais il n'y a là rien qui ne satisfasse pas l'imagination simpliste de ses lecteurs.

1*. Il est bien difficile de prêter simplement à Paul pendant ces longues heures un discours sur la chasteté; c'est pour cela que j'ai adopté la leçon des meilleurs mss grecs, qui n'omet pas du reste ce point important. Même les macarismes parlent, si peu que ce soit, d'autre chose que de la continence.

2*. L'attraction exercée sur cette âme par la parole de Paul, la foi qui y naît et y grandit dans la joie, le désir de voir Paul qui accompagne ces sentiments, sont notés avec justesse.

αὐτὴν πρὸς γάμον [1]. Εἶπεν οὖν ὁ Θάμυρις πρὸς Θεοκλείαν [2]· Ποῦ μού ἐστιν ἡ Θέκλα, ἵνα ἴδω αὐτήν [3]; καὶ εἶπεν ἡ Θεοκλεία· Καινόν σοι ἔχω εἰπεῖν διήγημα[4], Θάμυρι. Καὶ γὰρ ἡμέρας τρεῖς καὶ νύκτας τρεῖς [5] Θέκλα ἀπὸ τῆς θυρίδος οὐκ ἐγείρεται, οὔτε ἐπὶ τὸ φαγεῖν οὔτε ἐπὶ τὸ πιεῖν [6], ἀλλὰ ἀτενίζουσα ὡς πρὸς εὐφρασίαν [7], οὕτως πρόσκειται ἀνδρὶ ξένῳ ἀπατηλοὺς καὶ ποικίλους λόγους διδάσκοντι [8], ὥστε με θαυμάζειν πῶς ἡ τοιαύτη αἰδὼς τῆς παρθένου χαλεπῶς ἐνοχλεῖται [9].

IX. Θάμυρι, ὁ ἄνθρωπος οὗτος τὴν Ἰκονιέων πόλιν ἀνασείει,

---

1. *B* : εἰς τὰ ἴδια πρὸς γάμον, pour ce qui est propre au mariage.

2. *lc* ajoute : *qui cum introisset*. — πρὸς Θεοκλείαν est omis par tous les *l*. sauf *lcd*. — *co* place le nom au début de l'interrogation de Thamyris. — Cette proposition et la suivante sont omises par *A*, *B*, *C*, *E*, *I*, *K* (à cause de la répétition de εἶπεν), mais attestées par tous les autres témoins.

3. Leçon de *lb*, *lcc*, *s* et *co*. — *la* : *ut eam osculer*. — Les trois derniers mots sont omis par *F*, *G* (seuls mss grecs restant témoins pour cette phrase), et *lc* (sauf *c*). — Il semble qu'avec Gebhardt, il faille admettre cette leçon.

4. Cf. Act., XVII, 21 (?).— *I* : Καινόν σοι πρᾶγμα ἔχω διηγήσασθαι, j'ai une affaire nouvelle à te raconter. — *C* : διηγήσασθαι θέαμα. — Au lieu de διήγημα, le fragment égyptien a θεώρημα; de même *lb*: *la* : *verbum*; *lc* (sauf *d*) : *novam rem et novum miraculum*; *lcd* : *novam rem*.

5. Les trois derniers mots sont omis par *G*, *I*.

6. *lbc* ajoute : *Christi nescio cujus amore detenta*, retenue par l'amour de je ne sais quel Christ; *lcd* retranche les huit derniers mots.

7. *la* unit ces mots aux deux suivants et les traduit tous par *intuetur*; *lb* : *quasi ad epulas intenta*; *lc* : *inhæsit ut aranea in fenestra attonita*, elle reste frappée de stupeur, comme une araignée, à la fenêtre, et il supprime cette comparaison un peu plus loin. — *co* : comme ceux qui se réjouissent.

8. Cf. Tit., I, 10. — Le fragm. égypt. ajoute : καὶ κενούς. — *la* traduit les deux adjectifs par *inania*; *lb* (*a* et *b*) : *varia e*

joie, pensant la recevoir dès ce moment en mariage [1*]. Aussi Thamyris dit-il à Théoclie : « Où est ma Thècle, que je la voie? » Et Théoclie dit : « J'ai des détails nouveaux à te donner, Thamyris. Voilà en effet trois jours et trois nuits que Thècle ne se lève pas de la fenêtre, ni pour manger, ni pour boire [2*]; mais, comme éperdue de joie, elle s'attache tellement à un homme étranger, qui enseigne des paroles mensongères et artificieuses [3*], que je suis surprise que la pudeur si grande de la jeune fille soit troublée d'une manière si pénible [4*].

IX. « Thamyris, cet homme bouleverse la ville des

---

vana; *lc* (sauf *a*) : *seductoria et exquisita* (*lcd* : *inexquisita*); *lca* : *seductoria et exquisita et vana.*

9. Le fragm. égypt. supprime αἰδώς et écrit ἡ τοιαύτη παρθένος. — *la* : *sic talis virgo* (*sæve*) *vexetur*; *lb* : *talis pudica virgo tam sævissime affligatur*; *lca* : *talis verecundia sit in virgine*; *lcb* et *lc1* : *talis verecundia virginis sæpe vexatur*; *lcc* : *tali verecundia virgines sæpe vexantur.* — *co* : que cette vierge se charge lourdement d'une telle honte.

1*. Le détail est bien observé; il met en relief, comme du reste les paroles qui suivent, l'empressement de Thamyris, et l'éclaire par son contraste saisissant avec l'excès d'attention de Thècle pour un tout autre objet.

2*. Encore une fois, c'est là une exagération; a-t-elle été suggérée par le récit de la conversion de Paul, dans Act., IX, 9, où l'on retrouve à peu près les mêmes expressions? C'est bien possible; en tout cas, l'auteur réussit à marquer vivement l'attraction exercée sur Thècle par la parole de Paul.

3*. Nous retrouverons de tels reproches dans la bouche des adversaires de saint Paul; ils sont naturels à qui ne discute que vaguement.

4*. Théoclie veut dire qu'en montrant un tel attachement pour la parole d'un étranger, la jeune fille s'expose à ce qu'on lui reproche de manquer de cette pudeur, qui fut jusque-là si grande en elle; et ce spectacle est pénible. Les traductions latines n'ont pas nettement compris.

ἔτι δὲ καὶ τὴν σὴν Θέκλαν[1]· πᾶσαι γὰρ αἱ γυναῖκες καὶ οἱ νέοι[2] εἰσέρχονται πρὸς αὐτόν, διδασκόμενοι παρ' αὐτοῦ ὅτι· Δεῖ, φησίν, ἕνα καὶ μόνον θεὸν φοβεῖσθαι[3] καὶ ζῆν ἁγνῶς[4]. Ἔτι δὲ καὶ ἡ θυγάτηρ μου ὡς ἀράχνη ἐπὶ τῆς θυρίδος δεδεμένη τοῖς ὑπ' αὐτοῦ λόγοις[5] κρατεῖται ἐπιθυμίᾳ καινῇ[6] καὶ πάθει δεινῷ[7]. Ἀτενίζει γὰρ τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ[8] καὶ ἑάλωται ἡ παρθένος[9]. Ἀλλὰ πρόσελθε αὐτῇ σὺ καὶ λάλησον· σοὶ γάρ ἐστιν ἡρμοσμένη.

X. Καὶ προσελθὼν Θάμυρις, ἅμα μὲν φιλῶν αὐτήν, ἅμα δὲ καὶ φοβούμενος τὴν ἔκπληξιν αὐτῆς[10], εἶπεν· Θέκλα ἐμοὶ μνηστευθεῖσα,

---

1. Ces derniers mots sont omis par *lcd*. — *lb* (sauf *b*) traduit ἀνασείει par *commovet atque sollicitat*.

2. Le fragm. égypt. ajoute : σὺν ταῖς παρθένοις, avec les jeunes filles; de même *lba*, *lbb* et *lcd*. — *lbc* : *homines, sed et omnis pæne civitas*; *lcb* : *mulieres et virgines*; *lcc* : *mulieres* seulement. — Le fragm. égypt. cesse ici.

3. Cf. I Cor., VIII, 4, etc. — *E* ajoute : σέβειν, vénérer, et *F* : γινώσκειν, connaître. — *la* : *unum Deum colere*.

4. Cf. I Tim., II, 2. — *lbc* ajoute *semper*; *lca* : *vere et astute vivere*, vivre selon la vérité et la prudence (?).

5. *lb* supprime : ἐπὶ τῆς θυρίδος et le remplace par *in tela*, sur sa toile; *lc* a mis la comparaison plus haut. — *co* ajoute : se tenant...

6. Leçon de *C*, *lc*, *s*, *co*. — *A*, *B*, *E*, *F*, *G*, *I*, *K* : δεινῇ. — *lb* (*a* et *c*) : *vano desiderio* ; *lbb* omet ces mots. Ils sont omis aussi, ainsi que les trois suivants, par *la*.

7. *E*, *I*, *K* : καινῷ. — *lbb* : *vana*; *lc* omet ces mots; *lbc* ajoute : *atque novæ doctrinæ*. — *co* : nouvelle.

8. *la* : *intuetur enim verba et doctrinam ejus*; car elle fait attention à ses paroles et à sa doctrine. — Le même *intuetur* se trouve dans *lc*.

9. *K* : καὶ ἀπέδωκε λιμῷ, et elle est en proie à la faim; *C* : ἐλπίζει παρθένος διαμένειν, elle espère rester vierge. — *la* omet ces mots; *lb* : *talis virgo periit*, une telle vierge est morte; *lc* : *et animo diminuitur* (*d* : *demolitur*), et son esprit se perd. — *I*, *K* cessent d'être collationnés à la fin du chapitre.

Iconiens, comme aussi ta Thècle elle-même; car toutes les femmes et les jeunes gens viennent à lui et apprennent de lui ceci : « Il faut, dit-il, craindre Dieu, seul et « unique, et vivre chastement [1*]. » Et ma fille aussi, enchaînée, comme une araignée, à la fenêtre, par ce qu'il dit, est dominée par un désir nouveau et par une passion redoutable. Elle est en effet tout attention pour ce qu'il dit; et la jeune fille est prise; mais aborde-la et parle-lui; car elle t'est promise. »

X. Thamyris s'étant approché, à la fois plein d'amour pour elle et plein de crainte devant son ravissement [2*], dit : « Thècle, ma fiancée, pourquoi restes-tu assise ainsi?

---

10. *la* dit simplement *amore repletus*, que *lca* supprime complètement ; *lba* et *lbb* traduisent ἔκπληξιν par *objurgationem ejus*, ses reproches; *lca* et *lcb*, par *casus ejus*, ses chutes; *lbc* : *amans et diligens eam, objurgans illam ait*... l'aimant et la chérissant, il dit avec reproche... ; *lcc* : *et vidit eam intentissime aures appositas habentem in verbis Pauli*, et il la vit tendre avec très grande attention les oreilles aux paroles de Paul.

1*. La mère de Thècle, épouvantée, sent qu'elle a besoin d'un aide : il est tout trouvé dans Thamyris; et elle prend le meilleur moyen d'exciter sa colère et son ardeur; elle insiste sur l'action de l'apôtre « sur Thècle elle-même », et rappelle que le conseil principal qu'il donne est « de vivre chastement ». Elle trouve même une comparaison saisissante pour peindre l'attention immobile de sa fille, en la représentant « comme une araignée ». Enfin, la jalousie de Thamyris est éveillée par ces mots : « désir nouveau », « passion redoutable », et « la jeune fille est prise »; aussi, l'invitation à parler est-elle bien inutile; Thamyris doit se sentir entraîné à reprendre ce qu'il regarde comme son bien.

2*. Cette notation de la lutte entre les deux sentiments qui se partagent le cœur de Thamyris prouve dans l'auteur quelque psychologie; mais c'est l'amour seul qui va parler, et les reproches seront bien tendres encore.

τί τοιαύτη κάθησαι [1]; Καὶ ποῖόν σε πάθος κατέχει ἔκπληκτον [2]; Ἐπιστράφηθι πρὸς τὸν σὸν Θάμυριν καὶ αἰσχύνθητι [3]. Ἔτι δὲ καὶ ἡ μήτηρ αὐτῆς τὰ αὐτὰ [4] ἔλεγεν· Τέκνον [5], τί τοιαύτη κάτω βλέπουσα κάθησαι [6], καὶ μηδὲν ἀποκρινομένη ἀλλὰ παραπλήξ [7]; Καὶ οἱ μὲν ἔκλαιον δεινῶς [8], Θάμυρις μὲν γυναικὸς ἀστοχῶν, Θεοκλεία δὲ τέκνου, αἱ δὲ παιδίσκαι κυρίας· πολλὴ οὖν σύγχυσις ἦν ἐν τῷ οἴκῳ πένθους [9]. Καὶ τούτων οὕτως γινομένων [10] Θέκλα οὐκ ἀπεστράφη [11], ἀλλ' ἦν ἀτενίζουσα τῷ λόγῳ Παύλου [12].

---

1. *lb* supprime : ἐμοὶ μν. — *F*, *G* ajoutent : κάτω βλέπουσα, regardant en bas. — *la*, *lb* et *lc* (sauf *d* qui supprime ces mots) : *quid* (*quæ*, *quare*) *talis es?* pourquoi es-tu ainsi? — *s* : pourquoi fais-tu cela? — *co* : pourquoi ainsi (cette attitude)? Tout cela ne change rien au sens.

2. *la* et *lb* suppriment ἔκπληκτον. — *la* traduit πάθος par *voluntas*; *lb* : par *passio vel amentia*, passion ou folie; — *lc* (sauf *c*) : *quis te amor detinet stuporis*, quel amour de stupeur te tient ? *lcc* : *qualis amor te suasit, et recedere vis a sponso tuo*, quel amour t'a entraînée, et (pourquoi) veux-tu t'éloigner de ton fiancé? .

3. αἰσχύνθητι est supprimé par *la*; *lbb* le traduit par *resipisce*, reviens à la sagesse. — *lcc* : *dulcissima mea, et noli acquiescere doctrinæ Pauli*, ma très douce, et n'acquiesce pas à la doctrine de Paul.

4. Ce mot est supprimé par *lbb*, *lcb* et *co*.

5. *lb* : *Thecla*; *la*, *lc* et *co* : *filia Thecla*, ma fille Thècle.

6. *F* remplace la question de la mère par αὐτὴ δὲ κάτω .. mais elle... était assise... — *la* ajoute : *Thamiro desponsata*, fiancée de Thamyris, traduit κάθησαι par *es*, et supprime κάτω βλέπουσα, comme *lca*. — *lcd* : *quare talis facta es, quæ sursum espicias*, pourquoi es-tu devenue telle, pour regarder en haut...

7. Au lieu de ἀποκρινομένη, *lb* porte les mots *neminem intueri*, ne regarder personne. — παραπλήξ est traduit dans *la* par *sicut muta taces*, dans *lb* : *amens effecta*; il est omis par *lc*.

8. *E*, *C*, *s*, *la* ajoutent : ἐν τῷ οἴκῳ, dans la maison. — *lb* : *sed cum hæc dicentes nihil proficerent, cuncti mærebant* (*b* : *mirabantur*) *atque se male habebant* (*c* : *lamentabant*); mais comme par ces paroles ils n'arrivaient à rien, tous gémissaient et se trouvaient mal.

Et quelle passion te possède, te mettant hors de toi? Tourne-toi vers ton Thamyris, et aie honte. » De plus, sa mère elle-même lui répétait la même chose : « Mon enfant, pourquoi restes-tu assise ainsi, regardant vers le bas, et ne répondant rien, hors de toi [1*]? » Et ils pleuraient amèrement, Thamyris qui perdait sa femme, Théoclie, son enfant, et les jeunes esclaves, leur maîtresse; il y avait donc dans la maison une grande et générale effusion de chagrin. Et pendant tout cela, Thècle ne se détournait pas, mais restait tout attention pour la parole de Paul [2*].

---

9. Cf. Matt., II, 18. — *lc* mêle les trois propositions à partir de Θεοκλεία et traduit : *Theoclia mater ejus simul cum familia lugebat in domo vocibus maximis*, Théoclie sa mère avec toute la domesticité se lamentait à très hauts cris dans la maison. — σύγχυσις πένθους est traduit dans *la* et *co* par *confusio et luctus* *lb* : *planctus luctusque confusio* (*lbb* : *confusus*; *lbc* supprime le dernier mot). — *lb* supprime ἐν τῷ οἴκῳ.

10. οὕτως est supprimé par *E*, *F*, *lc*, et remplacé dans *G* par πάντων. — *la* : *his dictis*, à ces paroles; *lb* : *ad hæc*.

11. *C* ajoute : ἀπὸ τῆς θυρίδος, de la fenêtre. — *co* : vers lui. — *l* (sauf *lc* [*a* et *c*]) : *ad eos*.

12. Au lieu de ἀτενίζουσα, *E* porte : ὅλη προσέχουσα πρὸς ..., tout entière attentive à...; *F*, *G* : ἀποβλέπουσα πρὸς ... regardant vers... — *C* : τοῦ λ. ἤκουεν. — *la* : *intuebatur verbum et doctrinam*. — *lb* : *devincta*. — *lca* : *affirmata et attonita erat in...*

1*. La mère de Thècle unit en vain ses efforts à ceux du fiancé; et cette insistance donne plus de force et de relief à l'attitude ravie de la sainte, que rien ne peut émouvoir. Aussi, tous peuvent-ils réellement croire à de la folie, et s'imaginer que Thècle est perdue pour eux; de là, les gémissements de tous.

2*. Cette constatation est habilement placée et oppose vigoureusement, en quelques mots, l'extase de Thècle au deuil général, que l'auteur développe assez longuement.

XI. Ὁ δὲ Θάμυρις ἀναπηδήσας ἐξῆλθεν εἰς τὸ ἄμφοδον[1], καὶ παρετήρει τοὺς εἰσερχομένους πρὸς τὸν Παῦλον καὶ ἐξερχομένους[2]. Καὶ εἶδεν δύο ἄνδρας εἰς ἑαυτοὺς μαχομένους πικρῶς[3], καὶ εἶπεν πρὸς αὐτούς· Ἄνδρες, τίνες ἐστὲ εἴπατέ μοι[4], καὶ τίς οὗτος ὁ ἔσω μεθ' ὑμῶν πλανῶν[5], ψυχὰς νέων καὶ παρθένων ἀπατῶν[6], ἵνα γάμοι μὴ γίνωνται ἀλλὰ οὕτως μένωσιν[7]· ὑπισχνοῦμαι οὖν ὑμῖν δοῦναι πολλὰ χρήματα[8], ἐὰν εἴπητέ μοι περὶ αὐτοῦ[9]· εἰμὶ γὰρ πρῶτος τῆς πόλεως[10].

---

1. *C* : ὁ δὲ Θ. ἔξω ἐξελθών, παρ... Thamyris, sortant au dehors. — A la place de ἀναπηδήσας, *la* porte : *ira plenus*; *lc* (sauf *d*) : *furia plenus*. — Au lieu de εἰς τὸ ἄμφοδον, *lb* : *ad hospitium Pauli*, dans la maison qui abritait Paul. — *lbb* ajoute : *cum Theoclia*, et *lc* (sauf *d*) : *de domo Theocliæ* (*c* : *Theclæ*).

2. Les deux derniers mots sont omis par *A*, *C*, *la*, *lb*, et remplacés dans *lc* (sauf *d*) par : *ut perveniret ad Paulum*, pour parvenir à Paul; dans *lc* (sauf *d*), ces mots remplacent la seconde proposition du texte.

3. πικρῶς est omis par C, et tous les *l*, sauf *lba*. — *la* et *lb* ajoutent : *exeuntes*, (il vit) sortir. — *lc* : *de doctrina Pauli*, (se disputant) sur la doctrine de Paul. —*lca* : *Et ecce illos duos viros, Demam et Hermogenem, qui ficte amabant Paulum, vidit Thamirus ad januas domus inter se litigantes*; et voilà que ces deux hommes, D. et H., qui feignaient d'aimer Paul, Thamyrus les vit se disputant aux portes de la maison. De même à peu près *lbb*, *lcb* et *lcc*.

4. τίνες ἐστέ et καί sont omis par *C* et *lc*; — *la* : *quid est istud*, qu'est-ce que cela? — *lbc* : *quis est iste*, *aut quis est hic*, avec une faute évidente pour *qui estis*.

5. J'unis πλανῶν à ὁ ἔσω μεθ' ὑμῶν. — *A*, *B* : πλάνος ἄνθρωπος. — *F*, *G* l'unissent à ce qui suit, et omettent ἀπατῶν. — *co* et *la* omettent πλανῶν. — *lc* le traduit par *qui docet*. — ἔσω est omis par *lca* et *lcd*.

6. *la* omet ἀπατῶν, et le remplace par *prohibet... sed... persuadet*, empêche de... au contraire, les persuade de.... — *lcb* met *hominum* au lieu de νέων.

7. *lba* a une lacune jusqu'au c. xviii. — *lbb* supprime ces mots et les suivants jusqu'à la fin du chapitre.

8. Cf. Act., viii, 18.

XI. Mais Thamyris, bondissant, sortit dans la rue, et observa ceux qui entraient vers Paul et ceux qui sortaient [1*]. Et il vit deux hommes qui se querellaient violemment [2*], et il leur dit : « Hommes, dites-moi qui vous êtes, et qui est ce séducteur, avec vous, à l'intérieur, qui trompe les âmes des jeunes gens et des vierges, afin qu'ils ne se marient pas et restent tels qu'ils sont [3*]. Je vous promets de vous donner beaucoup d'argent, si vous me parlez de lui; car je suis un des premiers de la ville [4*]. »

---

9. Les cinq derniers mots sont supprimés par *la*. — ὑπισχνοῦμαι n'est pas rendu par *la* ni *lc* (sauf *d*).

10. Cf. Act., XIII, 50 (?). — *C*, *E*, *F* seuls ajoutent : καὶ οὐ μικρῶς ἀγωνιῶ περὶ τῆς μνηστευθείσης μοι (deux mots omis par *C*) Θέκλης, ὅτι οὕτως φιλεῖ τὸν ξένον καὶ στεροῦμαι γάμου, et mon angoisse n'est pas petite au sujet de ma fiancée Thècle, de ce qu'elle aime l'étranger, et que je suis privé du mariage. — Cette phrase est prise de la fin du c. XIII, où *C* ne la répète pas.

1*. Le silence de Thècle finit par exaspérer Thamyris, et même, quelques textes latins le disent « plein de fureur ». Mais avant d'agir directement, il veut d'abord prendre des informations au sujet de cet étranger qui lui ravit l'amour de sa fiancée; sa première démarche, et elle est naturelle, sera pour surveiller les environs de la maison d'Onésiphore, où Paul prêche toujours.

2*. Le hasard sert merveilleusement Thamyris; il voit de suite Démas et Hermogène, ces hypocrites adversaires de Paul, qui vont bientôt se découvrir. Pourquoi l'auteur les montre-t-il se querellant? Quelques textes latins ont compris qu'ils discutent sur les doctrines de Paul; par là, s'étaleraient les divisions entre hérétiques, qui ne peuvent et ne savent s'unir que contre l'orthodoxie. Mais l'auteur n'a peut-être voulu que mettre ainsi en évidence leur méchanceté, ou expliquer pourquoi l'attention de Thamyris a été appelée sur eux.

3*. C'est cette doctrine surtout qui émeut le fiancé évincé; et l'auteur a raison de la lui faire rappeler.

4*. Il n'y a pas d'article devant πρῶτος dans le grec, qui par conséquent ne peut signifier « le premier de la ville », sens que d'ailleurs le contexte n'expliquerait pas.

XII. Καὶ ὁ Δημᾶς καὶ Ἑρμογένης εἶπον αὐτῷ[1]· Οὗτος μὲν τίς ἐστιν, οὐκ οἴδαμεν[2]· στερεῖ δὲ νέους γυναικῶν καὶ παρθένους ἀνδρῶν[3], λέγων· Ἄλλως ἀνάστασις ὑμῖν οὐκ ἔστιν, ἐὰν μὴ ἁγνοὶ μείνητε καὶ τὴν σάρκα μὴ μολύνητε ἀλλὰ τηρήσητε ἁγνήν[4].

XIII. Ὁ δὲ Θάμυρις εἶπεν αὐτοῖς· Δεῦτε, ἄνδρες, εἰς τὸν οἶκόν μου καὶ ἀναπαύσασθε μετ' ἐμοῦ[5]. Καὶ ἀπῆλθον εἰς πολύτιμον δεῖπνον καὶ πολὺν οἶνον καὶ πλοῦτον μέγαν καὶ τράπεζαν λαμπράν[6]. Καὶ ἐπότισεν αὐτοὺς[7] ὁ Θάμυρις, φιλῶν τὴν Θέκλαν[8] καὶ θέλων τυχεῖν γυναικός[9]. Καὶ εἶπεν ἐν τῷ δείπνῳ[10] ὁ Θάμυρις· Ἄνδρες, εἴπατέ μοι,

---

1. *C* seul ajoute : ἐξ ἑνὸς στόματος, d'une seule voix.

2. *co* : d'où il vient.

3. *lbb* et *lc* (sauf *d*) traduisent : *avertit juvenes et virgines ne nubant*, il détourne du mariage les jeunes gens et les vierges; *la* : *affirmat juvenibus et mulieribus* ; *lbc* : *confirmat juvenes et mulieres et virgines*; *lcd* : *avertit juvenes, mulieres et virgines*.

4. Cf. I Tim., v, 22. — Les trois derniers mots sont omis par *F*, *G*, tous les *l*, et *s*; ils ne sont donc probablement pas primitifs.

5. ἄνδρες est omis par *C* et *lbc*; *lbb* et *lc* (sauf *d*) le traduisent maladroitement par *fratres*. — *F*, *G*, *s* ajoutent μετ' ἐμοῦ à la première proposition, et le remplacent à la fin par πρός με. Ces deux mots sont omis par *C*, tous les *l* (sauf *lcd*), *co* et *s*[d].

6. *la*, *lbb* et *lc* (sauf *d*) font de καὶ ἀπῆλθον une phrase, et ajoutent : *et exhibuit*, ou *excepit* (*F*, *G* : παρέθηκεν αὐτοῖς après λαμπράν), sauf *lcc*, qui omet tout ce qui suit ἀπῆλθον. — πολὺν οἶνον est omis par *lbb* et *s*[c]; *la* et *lcd* traduisent πολὺν par *optimo*; *lbb* et *lc* (*a* et *b*) par *copioso*; *s*[c] : beaucoup de chair. — πλοῦτον μέγαν omis par *la*, *lb* et *lc* (sauf *d*). — τράπεζαν λαμπράν omis par *la*.

7. Deux mots omis par *lbb* et *lc* (sauf *d*). — Après Θάμυρις, *E*, *F* ajoutent : εἰς μέθην, jusqu'à l'ivresse.

8. *C* : ποθῶν, désirant. Omis par *lbb* et *lcd*, ainsi que les quatre mots suivants.

9. *A*, *B* omettent : καὶ θέλων. — *lc* (sauf *d*) traduit : *et timens ne fraudaretur nuptiis ejus*, et craignant d'être frustré du mariage avec elle. — *la* ajoute : *in diebus statutis nuptiis a Theoclia matre*,

XII. Et Démas et Hermogène lui dirent : « Qui il est, nous ne le savons pas; mais il écarte les jeunes gens des femmes et les vierges des hommes, en disant : « Il ne « peut y avoir pour vous de résurrection que si vous « restez chastes, et si, loin de souiller votre chair, vous « la conservez pure [1*]. »

XIII. Thamyris leur dit : « Venez, hommes, dans ma maison, et prenez du repos avec moi. » Et ils y allèrent pour un repas coûteux, avec beaucoup de vin, de grandes richesses et une table brillante. Et Thamyris les fit boire, lui qui aimait Thècle et voulait l'avoir pour femme [2*]. Et pendant le repas, Thamyris dit : « Dites-

---

aux jours fixés pour les noces par sa mère Théoclie; de même à peu près *lbc*, *lcb* et s^c.

10. Trois mots omis par *G*, *la* et *lb*.

1*. La réponse de Démas et d'Hermogène montre qu'en somme ils ne connaissent pas saint Paul; pourquoi donc se sont-ils unis à lui? C'est un point assez obscur; l'auteur les suppose peut-être attirés par les miracles accomplis par les mains de l'apôtre. En tout cas, ils l'ont entendu exposer sa doctrine, et il n'y a pas de raison de soupçonner qu'ils expriment ici à ce sujet leur propre pensée plutôt que celle de Paul; leur indication concorde bien avec celle du début du c. v, où Paul parle « sur la continence et la résurrection. » Mais l'auteur ne les fait-il pas exagérer à dessein? Ils ont saisi la pensée et compris la colère de Thamyris, et flairent une bonne occasion; aussi renchérissent-ils sur sa plainte, et prétendent-ils que l'apôtre ferait de la chasteté la condition expresse de la résurrection. Ce serait le seul passage du livre où serait exprimée si nettement, non plus le conseil très pressant, mais la nécessité de la continence.

2*. Thamyris a vite compris avec qui il avait affaire et percé à jour ces natures grossières; aussi, prend-il le moyen le plus propre à délier leurs bouches, d'ailleurs toutes prêtes à s'ouvrir; il les fait boire; le trait est amusant. Et en face de ces vils appétits, l'auteur place, en un vif contraste, ce fiancé torturé par l'angoisse. Il veut aussi nous mon-

τίς ἐστιν ἡ διδασκαλία αὐτοῦ, ἵνα κἀγὼ γνῶ[1]· οὐ γὰρ μικρῶς ἀγωνιῶ περὶ τῆς Θέκλης, ὅτι οὕτως φιλεῖ τὸν ξένον καὶ ἀποστεροῦμαι γάμου[2].

XIV. Εἶπον δὲ Δημᾶς καὶ Ἑρμογένης[3]· Προσάγαγε αὐτὸν τῷ ἡγεμόνι Κεστιλίῳ ὡς ἀναπείθοντα τοὺς ὄχλους ἐπὶ καινῇ διδαχῇ Χριστιανῶν[4], καὶ οὕτως ἀπολεῖ αὐτὸν[5] καὶ σὺ ἕξεις τὴν γυναῖκά σου Θέκλαν. Καὶ ἡμεῖς σε διδάξομεν, ἣν λέγει οὗτος ἀνάστασιν γενέσθαι, ὅτι ἤδη γέγονεν ἐφ' οἷς ἔχομεν τέκνοις[6], καὶ ἀνιστάμεθα θεὸν ἐπεγνωκότες ἀληθῆ[7].

XV. Ὁ δὲ Θάμυρις ἀκούσας ταῦτα[8], καὶ πλησθεὶς ζήλου καὶ

---

1. *A*, *B*, *G* : ἴδω, que je voie. — *lcd* omet les trois derniers mots.

2. *C* omet les sept derniers mots. — οὕτως est omis par *F*, *G*, et tous les *l* (sauf *lcd*). Les deux derniers mots sont omis par *lbc* et *lcd*. — *lbb* les traduit : *me abnegat*, elle me refuse. — *lcc* ajoute *amantissimis* à *nuptiis*.

3. *F*, *G* (comme *C* au c. XII), *co* et *lbc* ajoutent : ὡς ἐκ στόματο ἑνός, comme d'une seule voix.

4. Le nom de Cestilius est diversement écrit. — *la* traduit : *sicut seductorem populi*; *et dic eum christianum esse*, comme séducteur du peuple; et dis qu'il est chrétien. Les quatre derniers mots sont omis par *lcd*. — καινῇ est remplacé, dans *E*, *F*, *lcc*, par κενῇ, et omis par *lbc*.

5. *C* ajoute : κατὰ τὸ δόγμα τοῦ Καίσαρος, selon l'ordre de César; de même tous les *l* : *secundum senatus consultum*; ces mots seraient-ils primitifs? — οὕτως est omis par *A*, *B*, *E*, *F*, *l*, *s*. — *A*, *B*, *E*, *F*, (*la*) : ἀπολεῖς, tu le perdras.— *lbc* et *lc* (sauf *d*) ajoutent aussi *inauditum*, sans l'entendre.

6. Ces sept mots sont omis par *s* seul.

7. Tous les *l*, sauf *lcd*, ainsi que *s*, omettent ces cinq mots. Mais ils sont attestés par tous les mss grecs, *lcd* et *co*; il faut donc les accepter. — Le dernier mot est omis par *G* et *lcd*; celui-ci traduit mal : *in quibus* (*filiis*) *resurgimus Deum cognoscentes*.

8. *A*, *B*, (*E*), *F*, *G* seuls ajoutent : παρ' αὐτῶν, d'eux. — ταῦτα est omis par *A*, *B*, *co*.

moi quel est son enseignement, afin que moi aussi je le connaisse. Car mon angoisse est grande au sujet de Thècle, parce qu'elle aime tant l'étranger et que je suis privé du mariage [1*]. »

XIV. Démas et Hermogène lui dirent : « Conduis-le devant le gouverneur Cestilius comme séduisant les foules avec l'enseignement nouveau des chrétiens; ainsi, il le fera périr et tu auras Thècle comme ta femme [2*]. Et nous t'apprendrons ce qu'est la résurrection dont il dit qu'elle va venir; elle est survenue déjà par les enfants que nous avons, et nous ressuscitons en reconnaissant le vrai Dieu [3*]. »

XV. Thamyris, ayant entendu cela, fut rempli de ja-

---

trer que Démas et Hermogène sont adversaires, non seulement des doctrines de Paul sur la chasteté et la résurrection, mais aussi sur l'ascèse en matière de nourriture.

1*. L'auteur est assez maladroit en laissant Thamyris ouvrir si largement son cœur devant de tels hommes, qu'il connaît; mais enfin il s'agit de les faire parler et de leur montrer qu'on attache grand prix aux renseignements qu'ils pourront fournir.

2*. Le conseil donné par Démas et Hermogène est digne d'eux; il est le mieux fait pour perdre Paul; mais c'est à la condition qu'on accepte l'anachronisme commis par l'auteur; il y a là évidemment une allusion à l'édit de Trajan, que rappellent d'ailleurs un ms. grec et tous les latins, et qui condamnait le nom seul de « chrétien ».

3*. C'est la doctrine de la gnose. Sans doute, la première partie de cette explication est prise à II Tim., II, 18, et nous ramène aux luttes historiques de Paul; mais déjà elle développe les paroles mêmes de l'apôtre. Quant à la seconde, elle est nettement gnostique; c'est la connaissance du vrai Dieu, la « gnose », qui nous donne notre véritable place dans l'humanité, et nous y élève au premier rang, nous méritant et nous assurant la vie éternelle, qui est la véritable et seule résurrection. On le voit, l'auteur donne ici aux deux hommes leur réel caractère; ils ne sont pas seulement les ennemis personnels de Paul; ils sont ceux de toute orthodoxie.

θυμοῦ[1] ὄρθρου ἀναστὰς[2] εἰς τὸν οἶκον Ὀνησιφόρου ἀπῆλθεν μετὰ ἀρχόντων καὶ δημοσίων καὶ ὄχλου ἱκανοῦ μετὰ ξύλων[3], λέγων τῷ Παύλῳ[4]· Διέφθειρας[5] τὴν Ἰκονιέων πόλιν καὶ τὴν ἡρμοσμένην μοι, ἵνα μὴ θελήσῃ γαμηθῆναί μοι[6]· ἄγωμεν ἐπὶ τὸν ἡγεμόνα Καστίλιον[7]. Καὶ πᾶς ὁ ὄχλος ἔλεγεν· Ἀπάγαγε τὸν μάγον· διέφθειρεν γὰρ ἡμῶν πάσας τὰς γυναῖκας[8], καὶ συνεπείσθησαν οἱ ὄχλοι[9].

XVI. Καὶ στὰς πρὸ τοῦ βήματος ὁ Θάμυρις κραυγῇ μεγάλῃ εἶπεν[10]· Ἀνθύπατε, ὁ ἄνθρωπος οὗτος οὐκ οἴδαμεν πόθεν ἐστίν[11], ὃς οὐκ ἐᾷ γαμεῖσθαι τὰς παρθένους[12]· εἰπάτω ἐπὶ σοῦ τίνος ἕνεκεν ταῦτα διδάσκει[13]. Ὁ δὲ Δημᾶς καὶ Ἑρμογένης εἶπον τῷ Θαμύριδι·

---

1. Cf. Act., v, 17. — *A* ajoute πολλοῦ. — *lcd* omet ζήλου.

2. Deux mots omis par *lbc* et *lcb*.

3. Cf. Matt., xxvi, 47, etc. — δημοσίων est omis par *l* (excepté *lca* et *lcb*). — *lcd* omet aussi ἀρχόντων. — *co* traduit δημοσίων par serviteurs.

4. *lbc*, *lca*, *lcb*, (*lbb* et *lcd*) ajoutent : *cum clamoribus magnis*.

5. Tous les *l*, mais les *l* seuls, mettent d'abord *impostor*. — *la* met aussi : *procede foris*, sors.

6. C'est la leçon de *E*, à peu près de *F*, *G* (ἡ. μοι γῆμαι) ; *C* (συγγενέσθαι μετ' ἐμοῦ), de *co*, et de tous les *l*; il faut donc l'accepter contre *A*, *B*, *s*, (Lipsius), qui suppriment les deux derniers mots, en les remplaçant par με.

7. *lb* et *lc* (sauf *d*) ont traduit, ou à peu près, comme *lbb* : *et comprehendens Paulum, trahebat ad præsidem*, et saisissant Paul, il le traînait vers le gouverneur. —*co* ajoute : le tribunal du...

8. *C* omet ces mots à partir de καὶ πᾶς... — πάσας est omis par *E* et *l*. — Après μάγον, *la* ajoute : *tolle inimicum*, enlève l'ennemi, et *co* : au gouverneur.

9. Ces derniers mots sont omis par *lcd* et *co*. — Les autres *l*, sauf *la*, les comprennent mal et les unissent à la phrase précédente, par ex., *lca* : *et multos persuasit christianos fieri*, (il a corrompu nos femmes) et persuadé à beaucoup de devenir chrétiens.

10. κραυγῇ μεγάλῃ est omis par *lb*, *lc* (sauf *d*) et *co*. — *lbc* et *lc*

lousie et de colère [1*]. Dès le point du jour, il se leva et se rendit à la maison d'Onésiphore avec des magistrats, des fonctionnaires, et avec une troupe assez forte armée de bâtons, et il dit à Paul : « Tu as séduit la ville des Iconiens et ma fiancée, de sorte que celle-ci ne veut plus se marier avec moi; allons devant le gouverneur Cestilius [2*]. » Et la troupe tout entière dit : « Emmène le sorcier; car il a séduit toutes nos femmes; » et la foule était de ce même avis.

XVI. Thamyris, se tenant devant le tribunal, dit avec de grands cris : « Proconsul, nous ne savons pas d'où vient cet homme, qui empêche les jeunes filles de se marier; qu'il dise devant toi pourquoi il enseigne

---

(sauf *d*) ajoutent ***præsidis*** (***lcc***: ***Cæsaris***) au mot tribunal. — ***s*** ajoute : (il dit) au gouverneur.

11. *C*, *s* : τίς ἐστιν, qui il est; de même *lbc*, *lc* (sauf *d*), qui ajoutent : *vel unde venerit*. — *lbb* met d'abord : ***Rogo te, præses, ut interroges unde sit iste homo***, je te demande, gouverneur, d'interroger cet homme sur le lieu d'où il vient.

12. *C* : ἀγάμους ποιεῖ, (qui) rend (les vierges) célibataires.

13. *lbc* et *lca* omettent : εἰπάτω ἐπὶ σοῦ, et unissent ce qui suit à la proposition précédente.

1*. Les renseignements obtenus par Thamyris ne sont pas bien précis; mais ils n'en confirment pas moins ce qu'il savait déjà de la doctrine de la chasteté enseignée par Paul. Aussi, sa colère augmente-t-elle et se décide-t-il à l'action. Son empressement est marqué par ce lever matinal. Il a de l'influence et, sans aucune difficulté, entraîne avec lui des magistrats, accompagnés d'agents de la force publique. La foule elle-même ne manque pas, qui suit toujours ces manifestations.

2*. Thamyris donne d'abord de son acte de violence une raison d'ordre public; mais il est évident que c'est la seconde qui lui tient le plus à cœur; il serait plus habile en taisant celle-ci : sa colère et sa jalousie ne le lui permettent pas. Et la foule acquiesce, d'abord celle qui l'accompagnait, puis tous les gens que cette scène a naturellement attirés.

Λέγε αὐτὸν Χριστιανόν, καὶ εὐθέως ἀπολέσεις αὐτόν [1]. Ὁ δὲ ἡγεμὼν [2] ἔστησεν τὴν διάνοιαν αὐτοῦ [3] καὶ ἐκάλεσεν τὸν Παῦλον λέγων αὐτῷ [4]· Τίς εἶ, καὶ τί διδάσκεις [5]; Οὐ γὰρ μικρῶς σου κατηγοροῦσιν [6].

XVII. Καὶ ἦρεν τὴν φωνὴν αὐτοῦ ὁ Παῦλος λέγων [7]· Εἰ ἐγὼ σήμερον ἀνακρίνομαι [8] τί διδάσκω, ἄκουσον, ἀνθύπατε. Θεὸς ζῶν [9], θεὸς ἐκδικήσεων [10], θεὸς ζηλωτής [11], θεὸς ἀπροσδεής [12], χρῄζων [13] τῆς τῶν ἀνθρώπων σωτηρίας [14] ἔπεμψέν με, ὅπως ἀπὸ τῆς φθορᾶς καὶ τῆς ἀκαθαρσίας ἀποσπάσω αὐτοὺς καὶ πάσης ἡδονῆς καὶ θανάτου [15],

---

1. Au lieu de εὐθέως, *A, B, E, F*, (Lipsius) mettent οὕτως; mais cette leçon est attestée par *C* (*G* : συντόμως), tous les *l*, *co* et *s*. — Le mot ἀπολέσεις est diversement modifié par les mss grecs. — *G, l* (sauf *lcd*) et *co* : ἀπολεῖται, il périra.

2. Leçon de *F, G, s, lcd*. Les autres disent ἀνθύπατος. — Le mot est perdu dans *co*.

3. Mots omis par *lcd* et *s* (qui est très différent). — *la* met à la place : *cum animadvertisset*.

4. *lb* et *lc* (sauf *d*) à peu près comme *lbb* : ... *et jussit sibi offerri Paulum. Quem ut vidit, dixit*... se fit présenter Paul. Dès qu'il le vit, il dit...

5. Mots omis par *la*. — *lcd* : *unde es tu*.

6. Cf. Matt., xxvii, 13. — *lbc* : *turbæ accusant*. — *lcc* : *non enim pauci te accusant*.

7. *lb* et *lc* (sauf *d*) : ...*clara voce respondit* (*dicens*)...

8. *lbb* : *si vis scire*... — *lcc* ajoute à la fin de la phrase : *et dicam tibi*.

9. Cf. Act., xiv, 15 etc... Omis par *A, B, E, G, lca, lcd*. — *la* : *potens*. — *lca* : *servus Dei sum, qui est*...

10. Cf. Ps. xciii, 1. — Omis par *lcd*. — *la* : *veritatis*. — *lbc* et *lcc* : *verus*.

11. Cf. Exod., xx, 5. — Omis par *E, F, la, lcc, lcd, s* et *co*.

12. Omis par *l*. — *lcd* : *omnipotens*.

13. Omis par *lb* et *lc*. — *la* : *providens*.

14. *la* : *ad salutem hominum*.— *lbb* et *lca* : *a quo homines habent salutem* ; *lbc* : *cujus sunt omnes*; *lcb* : *cujus nutu habent homines*

cela [1*]. » Mais Démas et Hermogène lui dirent : « Dis qu'il est chrétien; aussitôt, tu le perdras. » Mais le gouverneur s'en tint à la pensée de Thamyris [2*], et, appelant Paul, lui dit : « Qui es-tu? et qu'enseignes-tu? Car ce n'est pas une légère accusation qu'on porte contre toi. »

XVII. Et Paul éleva la voix, disant : « Puisque aujourd'hui j'ai à rendre raison de mon enseignement, écoute, proconsul. Le Dieu vivant, le Dieu des châtiments, le Dieu jaloux, le Dieu qui se suffit à lui-même, désirant le salut des hommes, m'a envoyé, afin que je les arrache à la perdition et à l'impureté, et à toute volupté et à la mort, afin qu'ils ne péchent plus [3*]; aussi

---

salutem; *lcc* : *cujus salus est in omnibus christianis*; *lcd* : *pro salute hominum.*

15. Cf. II Tim., IV, 18 (et *II Clem.*, XVII, 1). — *la* remplace πάσης ἡδονῆς par *ex omni mala voluntate*, et ajoute *et ex omni tormento.* — *lbc* ajoute : *ab errore idolatriæ*, et supprime les cinq derniers mots, comme *lcd.* — *lca* commence par *utinam*...

1*. C'est toujours le même grief évidemment que Thamyris soulève contre Paul. S'il y a là quelque simplicité, songeons aussi que cette pensée, toujours la même, torture continuellement le cœur du malheureux. Il est sincère d'ailleurs et croit juste cette réclamation contre un étranger qui le vole. Cette franchise s'oppose à la conduite de Démas et d'Hermogène, plus habile peut-être, mais qui ne convient qu'à des hypocrites.

2*. Le gouverneur lui-même veut être juste; il pourrait sans doute, suivant l'insinuation des deux adversaires de Paul, s'en tenir à l'édit et condamner Paul sur le simple nom de chrétien; mais il préfère, comme Thamyris, procéder à l'étude des doctrines et juger leur propagateur d'après elles. C'est là, en somme, de l'indulgence; il en montrera d'abord autant à Thècle même.

3*. La demande du proconsul donne à Paul l'occasion, qu'il saisit, d'annoncer l'Évangile; il insiste sans doute sur « l'impureté et la vo-

ὅπως μηκέτι ἁμαρτάνωσιν[1]· διὸ ἔπεμψεν ὁ θεὸς τὸν ἑαυτοῦ παῖδα[2], ὃν ἐγὼ εὐαγγελίζομαι καὶ διδάσκω ἐν ἐκείνῳ ἔχειν τὴν ἐλπίδα τοὺς ἀνθρώπους[3], ὃς μόνος συνεπάθησεν πλανωμένῳ κόσμῳ[4], ἵνα μηκέτι ὑπὸ κρίσιν ὦσιν οἱ ἄνθρωποι[5], ἀλλὰ πίστιν ἔχωσιν καὶ φόβον θεοῦ καὶ γνῶσιν σεμνότητος καὶ ἀγάπην ἀληθείας[6]. Εἰ οὖν ἐγὼ τὰ ὑπὸ θεοῦ μοι ἀποκεκαλυμμένα διδάσκω, τί ἀδικῶ, ἀνθύπατε[7]; Ὁ δὲ ἡγεμὼν ἀκούσας ἐκέλευσεν δεθῆναι τὸν Παῦλον καὶ εἰς φυλακὴν ἀπαχθῆναι[8], μέχρις ἂν εὐσχολήσας ἐπιμελέστερον ἀκούσῃ αὐτοῦ[9].

XVIII. Ἡ δὲ Θέκλα[10] νυκτὸς περιελομένη τὰ ψέλια[11] ἔδωκεν τῷ πυλωρῷ[12], καὶ ἀνοιγείσης αὐτῇ τῆς θύρας ἀπῆλθεν[13] εἰς τὴν φυλακήν· καὶ δοῦσα τῷ δεσμοφύλακι κάτοπτρον ἀργυροῦν[14] εἰσῆλθεν πρὸς τὸν

---

1. *la* ajoute : *neque voluntatem peccandi desiderent*, et *lcd* : *neque pompas sæculares desiderent.*

2. Cf. Gal., iv, 4, etc. — *A*, *B*, *F*, *G* ajoutent : Ἰησοῦν Χριστόν.

3. Cf. Coloss., i, 27, 28. — *la* : *ut in eo spem habeant* (*lcd* : *omnes homines*).

4. Cf. Hebr., iv, 15. — *la* omet ces mots.

5. Cf. Joann., v, 24. — Omis par *lcd*. — *lbc* ajoute : *judicum terrestrium*, (sous le jugement) des juges de la terre.

6. Cf. I Tim., iv, 12. — πίστιν est omis par *lbc*; φόβον θεοῦ par *la* ; γνῶσιν σεμν. par *s*; ἀγάπην ἀλ. par *lca* et *lcb*.

7. *lbc* ajoute : *aut quid injuste loquor?* ou que dis-je d'injuste? — *lcd* traduit les derniers mots par : *quid noceo aliquem?* — *co* met à la fin : dis-le, proconsul ; de même *lc* (sauf *d*).

8. Ce mot est diversement modifié par les mss : *A*, *B* : ἀποκατασταθῆναι; *F*, *G* : βληθῆναι; *lbb* : *claudi*, etc.

9. Cf. Act., xxiv, 25. — *A*, *B*, *lbc*, prennent la tournure directe : ...φησίν, ἀκούσομαι αὐτοῦ ἐπιμελέστερον, dit-il, je l'entendrai avec plus de soin.

10. Tous les latins, et *s*[1], mais eux seuls, ajoutent ici une proposition équivalente à : ayant appris cela.

11. *F* : καλίρια; *G* : ἐνώτια, ses pendants d'oreilles. — Les *l* emploient différents mots signifiant « bracelets ».

12. *la* ajoute : *ut ei aperiret januam carceris*; il n'a pas compris qu'il s'agissait du portier de la maison; *lbb* et *lc* (sauf *d*) comprennent bien, en ajoutant : *ut eam dimitteret foras*, pour

Dieu a-t-il envoyé son propre Fils; c'est celui-ci que j'annonce; j'enseigne aux hommes à mettre en lui leurs espérances; lui seul a eu pitié du monde dans l'erreur, afin que les hommes ne soient plus sous le coup du jugement, mais qu'ils aient la foi et la crainte de Dieu, et qu'ils connaissent la sainteté, et qu'ils aiment la vérité. Si donc j'enseigne ce qui m'a été révélé par Dieu, en quoi suis-je injuste, proconsul? » Le gouverneur, à ces paroles, ordonna d'enchaîner Paul et de le conduire en prison, en attendant que, ayant plus de loisir, il pût l'entendre plus à fond [1*].

XVIII. Mais Thècle, pendant la nuit, retirant ses bracelets, les donna au portier; et, la porte lui ayant été ouverte, elle s'en alla vers la prison; elle fit au geôlier présent d'un miroir d'argent, entra près de Paul, et, s'étant assise à ses pieds, écouta les grandeurs de Dieu [2*].

---

qu'il la laisse sortir ; *lcd* : *ut aperiret ei*, pour qu'il lui ouvre.

13. *F*, (*G*) : ἤνοιξεν, il ouvrit. — *lbb*, *lca*, *lcc* : *et cum exisset*; *lcb* : *et exivit* ; *lcd* omet ces mots; mais il confond les deux portiers en un, celui de la prison.

14. *lca* : *quod auro erat circumdatum*, qui était encadré d'or. — *s* dit « d'or », et s^{1} : son anneau d'or.

---

lupté » dont la « mort » éternelle est la conséquence; mais il prêche aussi l'incarnation, due à la bonté de Dieu, à sa pitié pour l'humanité, à son désir de l'arracher au jugement définitif. Il faut, pour être sauvés, que les hommes croient ce qui est vrai et pratiquent la sainteté Sans rien avoir de saillant, les paroles de Paul sont simples et fortes, sans développement inutile.

1*. En définitive, le gouverneur n'est pas satisfait du discours de Paul, si contraire aux idées païennes, et qui rejette les dieux du polythéisme; aussi, le fait-il enchaîner. Cependant, il ne voit rien en lui qui soit directement répréhensible, et se propose d'approfondir sa cause et de l'entendre plus à loisir.

2*. Cette attraction exercée par Jésus, les apôtres ou les saints sur des femmes au cœur sensible et pur a été notée souvent par les écri-

Παῦλον [1], καὶ καθίσασα παρὰ τοὺς πόδας αὐτοῦ ἤκουσεν τὰ μεγαλεῖα τοῦ θεοῦ [2]. Καὶ οὐδὲν ἐδεδοίκει ὁ Παῦλος [3], ἀλλὰ τῇ τοῦ θεοῦ παρρησίᾳ ἐνεπολιτεύετο [4]· κἀκείνης ηὔξανεν ἡ πίστις [5], καταφιλούσης τὰ δεσμὰ αὐτοῦ [6].

XIX. Ὡς δὲ ἐζητεῖτο Θέκλα ὑπὸ τῶν ἰδίων [7] καὶ Θαμύριδος [8], ὡς ἀπολλυμένη ἐδιώκετο κατὰ τὰς ὁδούς [9], καί τις τῶν συνδούλων τοῦ πυλωροῦ [10] ἐμήνυσεν ὅτι νυκτὸς ἐξῆλθεν. Καὶ ἀνήτασαν [11] τὸν πυλωρόν, καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὅτι [12] πεπόρευται πρὸς τὸν ξένον εἰς τὸ

---

1. *la* : *ut eam permitteret ad Paulum ingredi. Qui cum accepisset, introduxit eam ad Paulum*; pour qu'il lui permette d'entrer jusqu'à Paul. Ayant reçu (ce miroir), il l'introduisit jusqu'à Paul; de même à peu près *lba* et *lc* (sauf *d*), mais : *quæ cum introisset ad eum*, quand elle fut entrée. — *lcd* : *et intromisit eam.*

2. Cf. Luc, x, 39, et Act., II, 11. — *lcc* ajoute : *oblita omnium quæ gesserat*, oubliant tout ce qu'elle avait fait; *la* : *omnibus ignorantibus quod ipsa Thecla fecisset*, tous ignorant...— Au lieu de *magnalia Dei*, *lbb* : *eum Christi sapientiam docentem.*

3. *F*, *G* : καὶ ὡς οὐδὲν ἐδόκει πάσχειν, et comme elle ne paraissait souffrir de rien (?). — Tout cela est omis par *lcd*, ainsi que par *lbb*, qui omet aussi ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre. — *la* : *Paulus autem nemini computabat injuriam, sed Dei majestate confirmabatur*; Paul de son côté ne comptait sur l'insulte de personne, au contraire, était affermi par la majesté de Dieu; *lc* (sauf *d*) : *et nihil movebatur Paulus*; et Paul ne s'émouvait en rien.

4. *G* ajoute : βοηθείᾳ avant παρρησίᾳ. — Omis par *lcd*; *lc* (sauf *d*) : *sed Dei confidentia disputabat*, mais il dissertait en se confiant en Dieu.

5. Cf. II Thess., I, 3. — Omis par *la* et *lc* (sauf *a*). — Suit une lacune de *co.*

6. Cf. Luc, VII, 38.

7. Deux mots omis par *E*. — *lbb* et *lc* mettent d'abord : *ut autem lux orta est*, mais dès que le jour fut levé; *lbc* : *inter hæc*, cependant.

8. *A*, *B* : καὶ Θάμυρις... ἐδίωκεν. — Omis par *lbc.*

Et Paul ne craignait rien et se conduisait avec la liberté de Dieu [1*]; et sa foi s'affermit en elle, pendant qu'elle baisait ses liens [2*].

XIX. Cependant Thècle était recherchée par ses proches et par Thamyris [3*]; la croyant perdue, ils couraient après elle dans les rues; mais un des esclaves camarades du portier déclara qu'elle était sortie pendant la nuit. Alors ils questionnèrent le portier; et celui-ci leur dit qu'elle était allée trouver l'étranger dans la

9. Les *l* unissent ὡς ἀπ. à la proposition précédente, et font de *Thamyris* (sauf *la* et *lbc*) le sujet de ce qui suit; par ex. *lbb* : *quasi quæ fugisset vel aliquid mali sibi fecisset, ita ut Tammirus persequeretur eam in itinere unumquemque interrogans de ea*, comme si elle avait fui, ou s'était elle-même fait quelque mal, de sorte que Tammirus la recherchait sur la route, interrogeant chacun à son sujet. — *lba* reprend ici, ainsi que *co*.

10. *lb* (*a* et *c*) : *quidam vero ex hominibus janitoris*; *lbb* : *Et ecce servus notum fecit domino suo*; de même à peu près *lc* (*dominis suis*).

11. *C*, *lba*, (*co*?) mettent d'abord ἐξελθόντες.

12. *la* : *Theocliæ et his qui quærebant eam.* — *E* : ὅτι εἶπεν· πορεύομαι..., qu'elle a dit : je vais... — *lb* : *quibus idem ait quod illa dixerat*, il leur répéta ce qu'elle avait dit.

vains pieux. Ici évidemment, l'auteur songe à Marie, Luc, x, 39, dont Thècle reprend la simple et belle attitude aux pieds de Paul.

1*. La remarque prévient tout scandale, mais celui-ci serait bien singulier dans la circonstance; et peut-être eût-il mieux valu se taire et ne pas déflorer cette naïveté, en la notant trop vigoureusement.

2*. Humilité dans l'amour pur : telle est la touchante vertu de la pécheresse repentante, Luc, VII, 38; telle est aussi celle de Thècle.

3*. L'absence de Thècle a été vite remarquée; elle a excité l'épouvante, surtout chez Thamyris. Quelques textes latins indiquent même qu'on a peur du suicide, trop probable aux yeux de ceux qui ont cru à la folie de Thècle; de là, ces démarches et ces recherches. L'auteur indique avec assez de naturel comment sont venus les renseignements précis, par un camarade du portier.

δεσμωτήριον [1]· καὶ ἀπῆλθον καθὼς εἶπεν αὐτοῖς [2] καὶ εὗρον αὐτὴν τρόπον τινὰ συνδεδεμένην τῇ στοργῇ [3]. Καὶ ἐξελθόντες ἐκεῖθεν τοὺς ὄχλους ἐπεσπάσαντο [4] καὶ τῷ ἡγεμόνι ἐνεφάνισαν τὸ γεγονός [5].

XX. Καὶ ἐκέλευσεν [6] ἄγεσθαι τὸν Παῦλον ἐπὶ τὸ βῆμα· ἡ δὲ Θέκλα ἐκυλίετο ἐπὶ τοῦ τόπου οὗ ἐδίδασκεν ὁ Παῦλος καθήμενος ἐν τῇ φυλακῇ [7]. Ὁ δὲ ἡγεμὼν ἐκέλευσεν κἀκείνην ἀχθῆναι ἐπὶ τὸ βῆμα· ἡ δὲ μετὰ χαρᾶς ἀπῄει ἀγαλλιωμένη [8]. Ὁ δὲ ὄχλος προσαχθέντος πάλιν τοῦ Παύλου [9] περισσοτέρως[10] ἐβόα· Μάγος ἐστίν, αἶρε αὐτόν [11]

---

1. πρὸς τὸν ξένον est omis par *la*; *lc* ajoute *noctu*.

2. Trois mots omis par *C*, *lbb* et *lc* (sauf *c*).

3. *G* omet τρόπον... στοργῇ. — τῇ στοργῇ est omis par *la*, et remplacé dans *lca* et *lcd* par *desiderio Christi*; dans *lbc* par *doctrinam Dei a Paulo audientem*; dans *lbb* par : *Pauli pedibus assidentem*; *la* et *lc* ajoutent *ad pedes ejus*.

4. Cf. Act., XIII, 50.

5. Leçon de *E*, *F*, *G*, *co*, *lb* et *lc* (sauf *d*); les deux derniers mots sont omis par les autres textes. — *la* omet : καὶ ἐξ. jusqu'à la fin; ces mots sont mal compris de plusieurs *l*; *lca* et *lcb* : *et irato Paulo* (?); *lcc* : *convocaverunt populum et abierunt ad proconsulem et omne factum...*

6. *F*, *G* ajoutent : ὁ ἡγεμών; de même les *l*, sauf *lcd*; *la*: *turba autem et præses*.

7. Cette phrase est omise par *lb*; *lc*: *Et cum Paulus illuc perduceretur* (omis par *lcd*), *remansit in carcere volutans se in loco ejus* (*lcd* : *in loco ubi sedebat Paulus*); et comme on y conduisait Paul, elle resta en prison, se roulant sur sa place.

8. *lbb* omet cette proposition; *lc* (*a* et *b*): *quæ statim egressa est cum gaudio magno* (mot omis par *b*). — *lcc* : *quæ cum hoc audisset, statim egressa cum gaudio venit ad tribunal præsidis*. — *co* ajoute : en face de tous.

9. *E* ajoute ἐκ τῆς φυλακῆς, de la prison. — πάλιν est omis par *C*, *co*, *lb*; *lc* omet les quatre mots.

10. *lb* : *vehementer*; omis par *lc*.

11. Cf. Luc, XXIII, 18. — *la* : *tolle magum, tolle inimicum*,

prison; ils y allèrent suivant cette indication, et la trouvèrent pour ainsi dire enchaînée par l'amour [1*]. Sortant alors de la prison, ils entraînèrent la foule et révélèrent au gouverneur ce qui était arrivé [2*].

XX. Celui-ci ordonna d'amener Paul devant son tribunal [3*]. Mais Thècle se roulait à l'endroit même où Paul, assis dans la prison, l'avait instruite [4*]. Et le gouverneur ordonna de l'amener, elle aussi, devant le tribunal; elle, pleine de joie, partit toute heureuse. Mais la foule, comme Paul était amené de nouveau, criait plus violemment : « C'est un sorcier; tuez-le [5*] ! »

---

exterminavit uxores nostras; enlève le mage; enlève l'ennemi; il a dévoyé nos femmes; de même à peu près *lcd.* — *lcc* : *tolle magum, tolle blasphemum.*

1*. L'expression est forte et belle : et les textes latins ont bien tort d'en paraître scandalisés et de l'atténuer.

2*. Ainsi, la foule païenne, comme en tant de passages des Actes, joue ici un grand rôle, avec ses colères déraisonnables et violentes, et sa spontanéité, si facile à exploiter contre la victime qu'on veut perdre. D'autre part, l'indulgence du gouverneur ne peut que disparaître, devant la nouvelle preuve, saisissante, de l'influence « perverse » de Paul.

3*. Le récit des parents de Thècle et celui de Thamyris obligent le gouverneur à procéder à cet examen plus approfondi dont il a parlé.

4*. L'attitude de Thècle est, je crois, trop brutalement rendue par l'expression « se roulait »; peut-être vaudrait-il mieux traduire : « restait enroulée sur elle-même »; en tout cas, le geste indique à la fois l'immense joie de la sainte d'être instruite et sa douleur de voir Paul en prison; c'est un ensemble complexe de sentiments que l'auteur a cru pouvoir exprimer par cette expression trop forte. La joie ne fera que grandir, quand, appelée par le gouverneur, Thècle ne songera qu'à ceci : elle va revoir l'apôtre ! Aussi, en sa présence, retombera-t-elle dans son extase des jours précédents et ne répondra-t-elle rien aux demandes mêmes du gouverneur.

5*. Il y a là évidemment une imitation de Luc, xxiii, 18, et, de la sorte, un rapprochement voulu entre Paul et le Sauveur.

'Ηδέως δὲ ἤκουεν ὁ ἡγεμὼν τοῦ Παύλου ἐπὶ τοῖς ὁσίοις αὐτοῦ ἔργοις [1]· καὶ συμβούλιον ποιήσας ἐκάλεσεν τὴν Θέκλαν λέγων· Διὰ τί οὐ γαμεῖ κατὰ τὸν Ἰκονιέων νόμον τῷ Θάμυριδι [2]; Ἡ δὲ εἱστήκει Παύλῳ ἀτενίζουσα [3]· τῆς δὲ μὴ ἀποκρινομένης, Θεοκλεία ἡ μήτηρ αὐτῆς ἀνέκραγεν λέγουσα [4]· Κατάκαιε τὴν ἄνομον, κατάκαιε .ην ἄνυμφον ἐν μέσῳ θεάτρου [5], ἵνα πᾶσαι αἱ ὑπὸ τούτου διδαχθεῖσαι γυναῖκες φοβηθῶσιν [6].

XXI. Καὶ ὁ ἡγεμὼν ἔπαθεν μεγάλως [7], καὶ τὸν μὲν Παῦλον φραγελλώσας ἔξω τῆς πόλεως ἐξέβαλεν [8], τὴν δὲ Θέκλαν ἔκρινεν κατακαῆναι [9]. Καὶ εὐθέως ὁ ἡγεμὼν ἀναστὰς ἀπίει εἰς τὸ θέατρον [10]· καὶ πᾶς ὁ ὄχλος ἐξῆλθεν ἐπὶ τὴν ἀνάγκην τῆς θεωρίας [11]. Ἡ δὲ Θέκλα

---

1. Cf. Marc, VI, 20. — C'est à peu près la leçon de *A*, *B* (mais αὐτοῦ au lieu de τοῦ Παύλου et θείοις au lieu de ὁσίοις), celle de *co*, celle de tous les *l* et de *s* pour αὐτοῦ au lieu de τοῦ Χριστοῦ de *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, (Lipsius). — *F*, *la*, *lba* et *lbc* commencent par ὡς δέ et unissent la proposition à la suivante. — *la* ajoute *et doctrinis ejus*. — *lbb*, *lcc* et *lcd* : *proconsul* (*lcd* : *præses*) *autem libenter audiebat Paulum* (*lcc* : *verba ejus*); à ces mots, *lca* ajoute : *quoniam sancta et justa erant verba ejus*, et *lcb* : *ob justa verba ejus*. — *s* : mais il ne dit rien concernant (contre) Paul.

2. Au lieu de γαμεῖ, *A*, *B* : λαμβάνεις (Θάμυριν); *C* : πείθει. — τῷ Θ. est omis par *la*, *lb* et *lcd*. — Les *lc* ajoutent : *sponso tuo*.

3. *lbc* : *Christum cogitans et intuens Paulum*.

4. Θεοκλεία omis par *A*, *B*, *lcd* et *s*. — *la* ajoute : *voce magna*.

5. τὴν ἄνομον omis par *lb*. — τὴν ἄνυμφον omis par *s*; *la* et *lc* : *scelestam* — ἐν μέσῳ θ. omis par *la* et *lcd*.

6. *la* comprend : *ut ex hoc discant mulieres et timeant*, afin que, par là, les femmes s'instruisent et craignent; *lb* ajoute au texte : *talia cogitare*, (craignent) d'avoir de telles pensées; *lca* : *ut ceteræ virgines discant ne mœchos habeant*, pour que les autres vierges apprennent à n'avoir pas d'amants; *lcd* porte simplement : *ut ceteræ mulieres timeant*.

7. Cf. Matt., XXVII, 19. — *la* traduit : *commotus animo*; *lc* : *his clamoribus territus*. — *lb* ajoute *hoc audiens*.

8. Cf. Act., XIII, 50.

9. *lca* et *lcc* ajoutent *vivam*. — *co* a une lacune.

Cependant le gouverneur entendait avec plaisir Paul parlant de ses œuvres saintes [1*]; puis, ayant réuni son conseil, il fit appeler Thècle et lui dit : « Pourquoi ne te maries-tu pas avec Thamyris, suivant la loi des Iconiens? » Mais elle fixait Paul dans le ravissement; et, comme elle ne répondait pas, sa mère éclata dans ce cri : « Brûle cette perverse; brûle cette ennemie du mariage au milieu du théâtre, afin que toutes les femmes instruites par cet homme soient épouvantées. »

XXI. Le gouverneur souffrit violemment [2*]; mais il fit flageller Paul et le chassa hors de la ville, et condamna Thècle à être brûlée. Aussitôt, il se leva et se rendit au théâtre; et tout le peuple alla contempler ce

10. εἰς τὸ θέατρον est traduit dans *la* par *ad spectaculum*; *lcd* unit cette proposition à la suivante, et dit simplement : *et abiit cum omni populo ad crudele spectaculum*, et il alla avec tout le peuple au cruel spectacle.

11. *C* : εἰς θέαν ; *A*, *B*, (*s*) : ἐπὶ τὴν θεωρίαν Θέκλης. — ἀναγκήν est omis par *lb*; *lc* : *ad crudele spectaculum*.

1*. On voit que l'auteur tient à prêter au proconsul des sentiments de bienveillance; il est heureux de faire reconnaître par un esprit élevé les beautés du christianisme. Cependant, il faut bien interroger Thècle; la question est précise et n'offre rien d'hostile. Mais devant le silence de la sainte, Théoclie, si exaspérée déjà par celui des jours précédents, exaspérée plus encore par l'attitude de sa fille vis-à-vis de Paul, éclate de fureur et demande la mort de celle qui, devant lui obéir, ne lui prête même aucune attention et la délaisse pour un étranger. Sa demande, excessivement violente, s'explique cependant.

2*. Le gouverneur, poussé à bout par Théoclie et par la foule, cède, mais avec douleur; il rappelle Pilate abandonnant le Sauveur aux Juifs, ses ennemis. Ce qu'on ne comprend pas, c'est que Paul, le maître de Thècle, l'étranger, l'instigateur de cette doctrine, soit simplement flagellé et chassé, tandis que la sainte est condamnée au bûcher. C'est invraisemblable. Il est vrai que la mère de Thècle n'a rien demandé que contre celle-ci; mais cela ne suffit pas. C'est une autre invraisemblance que l'exécution puisse avoir lieu de suite ; mais les lecteurs du IIe siècle ne s'en formalisaient sans doute pas.

ὡς ἀμνὸς ἐν ἐρήμῳ περισκοπεῖ τὸν ποιμένα, οὕτως ἐκείνη τὸν Παῦλον ἐζήτει [1]. Καὶ ἐμβλέψασα εἰς τὸν ὄχλον εἶδεν τὸν κύριον καθήμενον ὡς Παῦλον [2], καὶ εἶπεν· Ὡς ἀνυπομονήτου[3] μου οὔσης ἦλθεν Παῦλος θεάσασθαί με. Καὶ προσεῖχεν αὐτῷ ἀτενίζουσα· ὁ δὲ εἰς οὐρανοὺς ἀπίει [4].

XXII. Οἱ δὲ παῖδες καὶ αἱ παρθένοι [5] ἤνεγκαν ξύλα καὶ χόρτον [6] ἵνα Θέκλα κατακαῇ. Ὡς δὲ εἰσήχθη γυμνή [7], ἐδάκρυσεν

---

1. Cf. Marc, vi, 34. — ἐν ἐρήμῳ est omis par *E*, *lcb* et *lcd*; *lb* unit les deux propositions; *lba* : *pastorem suum Paulum et doctorem requirebat* (*lbc* : *...pastorem Paulum, Christi doctorem et Dei famulum requirebat*). — ἐζήτει est omis par *F*, *G*.

2. Cf. Act., vii, 55. — *lb* : *intuens in cælum* (*lba* ajoute : *deinde populum*); *lcd* : *dominum Jesum*.

3. Mot remplacé dans *lbb* par *patientem* pour *impatientem*.

4. *F*, *G* ajoutent : θεωρούσης αὐτῆς, à sa vue; *lbc* : *ab oculis ejus*. Pour la dernière phrase, *la* traduit : *Et Paulus ad cælum respiciebat*; *lc* : *vidit quomodo in sublime elevabatur. Et intellexit postea quod viderat*. Elle vit qu'il s'élevait au ciel. Et elle comprit ensuite ce qu'elle avait vu.

5. *A*, *B* : αἱ παῖδες ; *C* : αἱ παιδίσκαι. — *lbc* : *adolescentes et ministri*; *lca* : *virgines, pueri et puellæ*.

6. Ce dernier mot est omis par *A*, *B*, *C*, (*s*), *la* et *lb*, et traduit dans *lc* par *sarmenta*.

7. Mot omis par *lbc*.

1*. Jusque devant la mort, Thècle garde son attitude de ravissement; elle est magnifiquement récompensée d'ailleurs par la vue du Christ lui-même, qui a pris les traits de Paul. Les apocryphes aiment à nous représenter ainsi le Sauveur sous des figures diverses : ici, celle de Paul, celle de Thomas dans les Actes de cet apôtre (xi, p. 116 de l'édit. Bonnet, etc.), celle de Pierre, pendant le songe de Marcellus, dans les Actes de Pierre (xxii, p. 70, Lips.). Dans cette dernière œuvre, il apparaît aux veuves aveugles, au moment où elles sont guéries de leur cécité (xxi, p. 69, Lips.), soit comme un vieillard, soit comme un jeune homme, soit comme un enfant; et, au baptême de Théon (v, p. 51, Lips.), comme un brillant adolescent; sous cette dernière forme aussi dans les Actes de Thomas, et plusieurs fois dans ceux de Jean; sous celle d'un enfant, dans ceux de Thomas; dans

châtiment légalement imposé. Mais Thècle, comme l'agneau dans le désert regarde de tous côtés vers le berger, ainsi Thècle cherchait Paul 1*. Et comme elle glissait ses regards dans la foule, elle vit le Seigneur assis sous les traits de Paul, et dit : « Comme si je pouvais faiblir, Paul est venu me contempler 2*. » Et elle le fixait dans le ravissement; mais lui remonta au ciel.

XXII. Cependant les jeunes gens et jeunes filles apportèrent du bois et de la paille pour brûler Thècle. Et quand elle fut amenée nue, le gouverneur pleura,

---

ceux de Jean (LXXXIX sq., p. 194 sq., Lips.), il se montre « au seul et même Jean comme un géant dont la tête touche au ciel; et, l'instant d'après, lorsque l'apôtre se retourne, comme un homme de petite taille. » — Lipsius, *Apostelgeschichten und Apostellegenden*, t. II, 1, p. 264 sq., a vu là un trait gnostique. C'est une erreur. De telles merveilles sont communes à toutes les mythologies populaires; et des esprits croyants et naïfs les prêtent facilement à un Dieu dont ils adorent la toute-puissance. Il est facile de prouver d'ailleurs que la théologie orthodoxe du IIe siècle les a elle-même adoptées. Saint Irénée, *Hæres.*, II, 22, 4, *P. G.*, t. VII, col. 784 A, nous dit du Christ : *Ideo per omnem venit ætatem, et infantibus infans... in juvenibus juvenis... senior in senioribus.* Origène a donné ce qu'il regardait comme la raison de ces diversités, *Comm. in Matt.*, 36, *P. G.*, t. XIII, col. 1068 B : « Διαφόρους γὰρ ἔχει ὁ λόγος μορφάς, φαινόμενος ἑκάστῳ ὡς συμφέρει τῷ βλέποντι, καὶ μηδενὶ ὑπὲρ ὃ χωρεῖ ὁ βλέπων, φανερούμενος. Le Verbe a des formes différentes, apparaissant à chacun comme il convient à celui qui le voit, et ne se montrant à personne sous une forme qui dépasse les forces de celui qui le voit. » Aussi, n'est-il pas étonnant de retrouver la même pensée exactement dans les Actes de Pierre (XX, p. 67, Lips.) : *Unusquisque nostrum sicut capiebat videre, prout poterat, videbat.* Ces citations pourraient facilement être multipliées; que celles-ci nous suffisent pour constater qu'il n'y a rien dans ces apparitions que de conforme à l'orthodoxie populaire, et que leur excès seul et leur singularité, comme dans les Actes de Jean, pourraient, et encore, faire croire à une influence gnostique.

2*. Thècle veut dire que Paul est venu là pour la soutenir dans une épreuve si terrible pour elle; mais ses paroles mêmes laissent entendre qu'elle est bien certaine de ne pas succomber.

ὁ ἡγεμὼν [1] καὶ ἐθαύμασεν τὴν ἐν αὐτῇ δύναμιν [2]. Ἔστρωσαν δὲ τὰ ξύλα καὶ ἐκέλευσαν αὐτὴν οἱ δήμιοι ἐπιβῆναι τῇ πυρᾷ· ἡ δὲ τὸν τύπον τοῦ σταυροῦ ποιησαμένη [3] ἐπέβη τῶν ξύλων· οἱ δὲ ὑφῆψαν [4]. Καὶ μεγάλου πυρὸς λάμψαντος [5] οὐχ ἥψατο αὐτῆς τὸ πῦρ [6]· ὁ γὰρ θεὸς σπλαγχνισθεὶς [7] ἦχον ὑπόγαιον ἐποίησεν [8], καὶ νεφέλη ἄνωθεν ἐπεσκίασεν ὕδατος πλήρης καὶ χαλάζης [9], καὶ ἐξεχύθη πᾶν τὸ κύτος [10], ὡς πολλοὺς κινδυνεῦσαι καὶ ἀποθανεῖν [11], καὶ τὸ πῦρ σβεσθῆναι τὴν δὲ Θέκλαν σωθῆναι [12].

XXIII. Ἦν δὲ ὁ Παῦλος νηστεύων [13] μετὰ Ὀνησιφόρου καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ καὶ τῶν τέκνων [14] ἐν μνημείῳ ἀνοικτῷ [15], ἐν ὁδῷ ἐν

---

1. ἐδάκρυσεν est omis par *lbc*. — *la* ajoute : *de specie ejus*, sur sa beauté.

2. *A*, *B* : ἐπὶ τῷ κάλλει αὐτῆς, sur sa beauté; τὴν δύναμιν τοῦ κάλλους αὐτῆς, la force de sa beauté. — *la* : *de virtute et patientia ejus*; *lb* : *virtutem atque constantiam*; *lc* : *quæ esset in ea patientia et virtus*.

3. *la* ajoute : *in fronte suo*; *lb* et *lc* : *extensis manibus* (*lcd* ajoute : *orans*).

4. *F*, *G* : οἱ δὲ δήμιοι ὑφῆψαν τὸ πῦρ, et les bourreaux allumèrent le feu. Omis par *la* et *s*. — *lb* ajoute : *confestim*.

5. Omis par *lb*; *lc* ajoute : *in circuitu* (*b* : *ejus*), tout autour d'elle; *lc* (sauf *a*) omet μεγάλου.

6. τὸ πῦρ omis par *A*, *B*, *la* et *lc*; *lc* ajoute *in medio*, dans le milieu (du bûcher).

7. *F*, *G* et tous les *l* ajoutent : ἐπ' αὐτήν. — De plus, *la* et *lc* : *juxta fidem suam* (ou *ejus*), selon sa foi.

8. Cf. Act., XVI, 26. — *la* ajoute : *ingens*; *lc* : *subito ingens* — Au lieu de ὑπόγαιον, *lcc* porte : *desuper*; *lcd* : *de cælo*. — *lb*, *mugitum et strepitum*.

9. Cf. Matt., XVII, 5. — *A*, *B* omettent les trois derniers mots, et les cinq suivants. — *lc* omet ici ἄνωθεν.

10. *F*, *G* ajoutent : τοῦ ἐδάφους, du sol. — *la* : *effusus est omnis impetus aquæ*. Uni par *lc* à ce qui précède, ce qui donne *tantam fudit grandinem*, (le nuage) laissa tomber une telle grêle; *lb* omet ces mots.

11. κινδυνεῦσαι est omis par tous les *l* et par *s*. — *lb*

et il admira la force qui était en elle. Les bourreaux arrangèrent le bois en couches et lui ordonnèrent de monter sur le bûcher; elle, formant le signe de la croix, monta sur ce bois; ils y mirent le feu [1*]. Mais, bien que la flamme brillât, haute, le feu ne la toucha pas; car Dieu, ému, fit retentir un bruit souterrain, et, d'en haut, une nuée chargée de pluie et de grêle répandit les ténèbres; et tout le fond (du théâtre) fut inondé; beaucoup même coururent grand danger et périrent; mais le feu fut éteint, et Thècle sauvée [2*].

XXIII. Cependant Paul habitait, jeûnant, avec Onésiphore, sa femme et ses enfants, un tombeau ouvert,

---

tourne autrement : *memoratum extinxit ignem. Turbaque omnis inde dispersa est, ita ut multi morerentur* (*c* : *timore*). *Thecla...* (la nuée) éteignit le feu dont nous avons parlé. Aussi, toute la foule fut-elle dispersée, de sorte que beaucoup périrent.

12. Trois mots omis par *C*. — *lb* ajoute : *ope divina adjuta*, aidée par le secours divin.

13. *lb* met d'abord : *dum hæc ita geruntur*, pendant ces événements; et *lbc* ajoute : *Thecla exinde successit*, Thècle s'en alla de là. — νηστεύων est omis par *lc*.

14. *lcd* : *cum Onesiphoro... cum omni domo illius*.

15. *C* : καινῷ; *E* : κενῷ; omis par *G*, *la*, *lcb*, *lcd*; *lba* : *clauso* (monument) fermé ; *lbb* : *clausus*, (Paul était) enfermé; de même *lca* : *absconditus*, caché.

1*. Le spectacle est touchant, de cette vierge montant ainsi sur e bûcher, sans un mot, et les bras étendus en croix.

2*. Le miracle a été reproduit souvent dans les récits de martyres; c'est encore un des moins invraisemblables qui parfois aient été racontés. Dieu manifeste sa puissance en faveur de ses saints; en même temps, il punit les cruels spectateurs de ces supplices; et la cause même du salut de la martyre devient pour ces derniers cause de souffrance et de mort. Il y a beaucoup d'analogie entre la finale de ce récit et celle du combat de Paul contre les bêtes, à Éphèse, dans Nicéphore (v. Introd., p. 25); l'auteur n'a pas l'imagination créatrice très développée.

ἡ ἀπὸ Ἰκονίου εἰς Δάφνην πορεύονται [1]. Ἡνίκα δὲ ἡμέραι πολλαὶ διῆλθον, νηστευόντων αὐτῶν [2] εἶπον οἱ παῖδες τῷ Παύλῳ[3]· Πεινῶμεν [4]. Καὶ οὐκ εἶχον πόθεν ἀγοράσωσιν ἄρτους [5]· κατέλιπεν γὰρ τὰ τοῦ κόσμου ὁ Ὀνησιφόρος [6] καὶ ἠκολούθει Παύλῳ πανοικί [7]. Παῦλος δὲ ἀπεδύσατο τὸν ἐπενδύτην καὶ εἶπεν [8]· Ὕπαγε, τέκνον, ἀγόρασον ἄρτους πλείονας καὶ φέρε [9]. Ὡς δὲ ἠγόραζεν ὁ παῖς [10], εἶδεν Θέκλαν τὴν γείτονα [11], καὶ ἐθαμβήθη [12] καὶ εἶπεν· Θέκλα, ποῦ πορεύῃ ; Ἡ δὲ εἶπεν· Παῦλον διώκω, ἐκ πυρὸς σωθεῖσα [13]. Καὶ ὁ παῖς εἶπεν· Δεῦρο, ἀπαγάγω σε πρὸς αὐτόν· στενάζει γὰρ περὶ σοῦ καὶ προσεύχεται καὶ νηστεύει [14] ἡμέρας ἤδη ἕξ [15].

---

1. Cette proposition est omise par *lcd*. — εἰς Δάφνην omis par *la*, *lbc*; *lca* : *in Batana*; *lcb* : *et in Bethania*; *lcc* : *Tafunen*.

2. *lca* : *jejunio coacti pueri*... les enfants, forcés par le jeûne.

3. Après οἱ παῖδες, *C*, *E*, *la*, *lb* ajoutent : Ὀνησιφόρου.— *lcc* : *unus ex pueris Onesiphori*.

4. *G* : πάτερ, πεινῶμεν, père, nous avons faim.

5. *F*, *G*, *A*, *B*, *la* unissent cette proposition à la précédente : *nec habemus unde panes emere*, et nous n'avons pas de quoi acheter des pains; *lcc* : *et non habet pater noster unde nobis emat panem*, et notre père n'a pas .. *lcd* : *non enim habebant panes*.

6. Cf. Luc, XIV, 33.

7. Cf. Matt., IV, 20. — τὰ τοῦ κόσμου est traduit dans *la* par : *omnia bona sua*; dans *lc* (*a* et *b*), par *omnia sua*; *lcd* : *sua*; *lcc* omet : κατέλιπεν...πανοικί. Le dernier mot est omis par *la* et *lc*.

8. Cf. Luc, XXII, 36. — *C*, *E* ajoutent : ἑνὶ αὐτῶν, à un d'eux; *F*, (*G*) : τῷ παιδί, à l'enfant; de même *lb* et *lc*.

9. *E* : τέκνον, καὶ πώλησον τοῦτο καὶ ἀγ... et vends cela, et achète; de même *lc* et *s*. Les deux derniers mots sont omis par *lc*. — *co* reprend.

10. *la* : *et cum abiissent*. — *lb* : *cum missus puer*...; *lca* : *et cum iret puer respiciens*. — *lcc* : *et dum abiret puer ad emendos panes*; *lcd* : *et ille exiens*.

11. *lcc* ajoute *in platea*, sur la place.

12. *co* met d'abord : et lorsqu'il la vit. — ἐθαμβήθη est omis par *la* et *lc* (sauf *c*); *lcc* porte ensuite : *At illa prius eum*

sur la route qui conduit d'Iconium à Daphné [1*]. Mais quand plusieurs jours se furent écoulés à jeûner, les enfants dirent à Paul : « Nous avons faim [2*]. » Or, ils n'avaient pas de quoi acheter des pains; car Onésiphore avait abandonné les biens du monde et accompagnait Paul avec toute sa famille. Alors Paul enleva son manteau et dit : « Enfant, va, achète plusieurs pains, et apporte-les. » Comme l'enfant achetait, il vit Thècle, sa voisine [3*], en fut stupéfait et dit : « Thècle, où vas-tu? » Elle répondit : « Je cherche Paul, après avoir été sauvée du feu. » Et l'enfant dit : « Viens, je vais te conduire à lui; car il gémit à ton sujet, et prie et jeûne depuis six jours déjà. »

---

vidit. Cui puer dixit : Quid est, Thecla? et quo vadis? Mais elle le vit la première. L'enfant lui dit : Qu'y a-t-il, Thècle? et où vas-tu?

13. Trois mots omis par *F*.

14. Cf. Act., XIII, 3. — Omis par *lc* (sauf *c*)

15. Omis par *la* et *lc* (sauf *c*).

1*. Nous avons trouvé déjà ce nom de Daphné dans l'Introduction; et j'ai dit que l'hypothèse la plus naturelle était encore d'y voir celui d'un bourg des environs d'Iconium, du côté d'Antioche de Pisidie, peu connu, sinon dans le pays même.

2*. Le trait ne manque pas de naturel, comme celui de Paul se dépouillant de son manteau. Cette petite scène amène habilement la rencontre de Thècle.

3*. Qu'est devenue Thècle pendant les cinq jours qui ont suivi sa condamnation? Lipsius et Corssen ont soupçonné, après le c. XXII, une forte lacune, où l'auteur aurait comblé ce vide. C'est un récit maintenant perdu, auquel le pseudo-Chrysostome (v. Introd.) ferait allusion dans son éloge de sainte Thècle. Mais nous avons vu que tous les détails de ce discours s'expliquent par les Actes connus et par un besoin d'amplification trop manifeste chez le panégyriste. La brièveté, ou, si l'on veut, l'invraisemblance de notre ouvrage, est due à la manière même de l'auteur; c'est ainsi qu'au c. XXVI, Paul disparaît subitement pour reparaître, aussi subitement à

XXIV. Ὡς δὲ ἐπέστη ἐπὶ τὸ μνημεῖον [1] Παύλῳ κεκλικότι τὰ γόνατα [2] καὶ προσευχομένῳ καὶ λέγοντι · Πάτερ Χριστοῦ [3], μὴ ἁψάσθω Θέκλης τὸ πῦρ, ἀλλὰ πάρεσο αὐτῇ [4], ὅτι σή ἐστιν [5], ἡ δὲ ὄπισθεν ἑστῶσα [6] ἐβόησεν· Πάτερ [7], ὁ ποιήσας τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν [8], ὁ τοῦ παιδὸς τοῦ ἀγαπητοῦ σου Ἰησοῦ Χριστοῦ πατήρ [9], εὐλογῶ σε ὅτι ἔσωσάς με ἐκ πυρός [10], ἵνα Παῦλον ἴδω. Καὶ ἀναστὰς Παῦλος εἶδεν αὐτὴν [11] καὶ εἶπεν· Θεὲ καρδιογνῶστα, ὁ πατὴρ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ [12], εὐλογῶ σε ὅτι ὃ ἠρώτησα ἐτάχυνάς μοι καὶ εἰσήκουσάς μου [13].

XXV. Καὶ ἦν ἔσω ἐν τῷ μνημείῳ ἀγάπη πολλή, Παύλου ἀγαλλιωμένου καὶ Ὀνησιφόρου καὶ πάντων [14]. Εἶχον δὲ ἄρτους πέντε

---

1. Les *l* et *co* font de ce qui suit une proposition principale : *lb* et *lc* : ils trouvèrent... ; *la* et *co* : Paul priait.

2. Cf. Luc, xxii, 41, etc. — Trois mots omis par *lb* et *lcd* (légère lacune de *lca*).

3. *A* : πάτερ υἱέ... ; *G*, (*F*) : πάτερ ἅγιε κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, père saint, seigneur Jésus-Christ ; *B* : πάτερ καὶ υἱὲ καὶ ἅγιον πνεῦμα, θεότης μία, Père et Fils et Saint-Esprit, divinité unique. — *la* et *lc* (sauf *b*) : *Pater domini nostri Jesu Christi* ; *lb* et *lcb* : *Pater, Jesu Christe.*

4. *lca* : *transeat eam, nihilque noceat eam*, qu'il passe sur elle et ne lui nuise pas ; *lcb* et *lcc* : *transeat ab ea* ; *lcd* omet ces cinq mots. — *co* : sauve-la...

5. *F*, *G*, *la*, *lbc*, *lc* : δούλη σου, ta servante.

6. *lca* : *Cum autem puer illam perduceret ad Paulum, retro illi instabat, et non videbat eam Paulus. Tunc Thecla exclamavit dicens.* Et comme l'enfant l'amenait à Paul, elle se tenait derrière celui-ci, sans qu'il la voie. Alors...— De même à peu près les autres *lc*, sans la première proposition.

7. *B*, *E*, *G*, *la*, *lbc* et *lcd* changent diversement.

8. Cf. Act., iv, 24, etc. — Omis par *la* et *lcd.*

9. *C* et *co* : ὁ τοῦ ἁγίου σου παιδός. — Omis par *B*, *la* et *lca*. — *lcb* : *qui misisti Jesum Christum filium tuum sanctum* ; *lcd* : *qui misisti angelum tuum.* — *s* : père du Saint.

10. Deux mots omis par *A*, *B*, tous les *l* (sauf *lcd*) et *co*. — *lca* : *quia cito exaudisti me*, de ce que tu m'as vite exaucée.

XXIV. Arrivée au tombeau, comme Paul ployait les genoux, priait et disait : « Père du Christ, que le feu ne touche pas à Thècle ; mais assiste-la, car elle est tienne, » elle, debout derrière lui, s'écria : « Père, qui as fait le ciel et la terre, Père de ton Fils bien-aimé Jésus-Christ, je te glorifie de m'avoir sauvée du feu, afin que je voie Paul. » Et Paul, s'étant levé, la vit et dit : « Dieu qui connais les cœurs, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je te glorifie d'avoir si vite exaucé ma demande et de m'avoir écouté [1*]. »

XXV. Et il y eut à l'intérieur du tombeau une grande joie affectueuse, Paul, Onésiphore et tous se réjouis-

11. *C* : Θέκλαν ἑστῶσαν, (vit) Thècle debout. — Pour ἀναστάς, *la* : *surgens ab oratione*; *lca* et *lcb* : *conversus*; *lcc* : *respiciens*; *lcd* : *gratias agens domino.*

12. Cf. Rom., viii, 27; et II Cor., i, 3; xi, 31, etc. — Pour ces mots : ὁ πατήρ, divergences analogues à celles de plus haut; *lca* ajoute : *qui fecisti ne ignis eam tangeret.*

13. Cf. Luc, i, 13, etc. — ὃ ἠρώτησα est omis par *la* et *lc*. — *la* et *lc* traduisent (ou à peu près) les derniers mots comme *lca* : *cito exaudisti me.* — *lb* : *accelerasti mihi præstare.* — *co* : tu t'es hâté de m'accorder...

14. Toute cette proposition est omise par *C*.— *lcd* en omet seulement la seconde partie.

Myre, au c. xl; mieux encore, c'est ainsi que l'épisode de Thècle, si développé cependant, se termine brusquement par quelques mots seulement.

1*. Cette scène encore est belle, par le contraste entre la pieuse angoisse de Paul et la présence de la martyre, si singulier qu'il puisse sembler que l'apôtre n'ait fait, depuis cinq jours, aucune recherche, n'ait demandé aucun renseignement au sujet de Thècle. Mais la surprise n'en est que plus heureuse; et il faut savoir gré à l'auteur de n'avoir pas imaginé ici quelque révélation qui en eût gâté tout l'effet.

καὶ λάχανα καὶ ὕδωρ [1], καὶ εὐφραίνοντο ἐπὶ τοῖς ὁσίοις ἔργοις τοῦ Χριστοῦ [2]. Καὶ εἶπεν Θέκλα τῷ Παύλῳ [3]· Περικαροῦμαι [4] καὶ ἀκολουθήσω σοι ὅπου ἐὰν πορεύῃ [5]. Ὁ δὲ εἶπεν· Ὁ καιρὸς αἰσχρός [6], καὶ σὺ εὔμορφος [7]· μὴ ἄλλος σε πειρασμὸς λήψεται χείρων τοῦ πρώτου, καὶ οὐχ ὑπομείνῃς ἀλλὰ δειλανδρήσῃς [8]. Καὶ εἶπεν Θέκλα· Μόνον δός μοι τὴν ἐν Χριστῷ σφραγῖδα, καὶ οὐχ ἅψεταί μοι πειρασμός. Καὶ εἶπεν Παῦλος· Θέκλα μακροθύμησον, καὶ λήψῃ τὸ ὕδωρ [9].

XXVI. Καὶ ἀπέπεμψεν Παῦλος τὸν Ὀνησιφόρον πανοικὶ εἰς Ἰκόνιον [10], καὶ οὕτως [11] λαβόμενος τὴν Θέκλαν εἰς Ἀντιόχειαν εἰσῆλθεν [12]. Ἅμα δὲ τῷ εἰσέρχεσθαι αὐτούς [13], Σύρος τις [14] Ἀλέξανδρος ὀνόματι,

---

1. *C* omet ὕδωρ. — *s* ajoute : et du sel.

2. *la* : *et epulabantur in verbis sanctis Jesu Christi*, et ils mangeaient (en rappelant) les paroles saintes de Jésus-Christ; *lb* et *lcb* : *operabantur* (*lbc* et *lca*, *lcc* : *epulabantur*) *in sanctis operibus Christi*; *lcc* met d'abord : *et super hæc justitia domini erat cum eis*, et ajoute ensuite : *et orationibus*; *lcd* : *operabantur in orationibus cum sanctificatione in Christo.*

3. *lc* (sauf *c*) porte d'abord : *et peractis omnibus*, et tout étant fini; *lb* : *inter hæc.*

4. *G* : περιχαροῦ pour περικαροῦ, coupe-moi les cheveux; de même *lbb*, *lca* et *lcc* : *tonde me.*

5. Cf. Matt., VIII, 19.

6. *lb* (*a* et *b*) : *tempus turpe est et asperum*; *lbc* : *tempus persecutionis est et iter asperum valde*; *lcd* : *tempus tuum prope est*, ton temps est proche.

7. *lc* ajoute *valde.*

8. Cf. I Cor., x, 13; Matt., XII, 45. — Deux mots omis par tous les *l* et par *s*.

9. Cf. Matt., XVIII, 26. — *F*, *G* : τὴν δωρεὰν τοῦ θεοῦ (*G* : Χριστοῦ), le don de Dieu. — *la* : *signum aquæ*; *lca* : *Dei lotionem*; *lcb* : *solutionem*; *lcc* : *signum salutis*; *lcb* : *lavacrum regenerationis.* — *lb* omet : καὶ εἶπεν... ὕδωρ.

10. πανοικί est omis par *F*, *G*, *lbc*, *lca*. — *lbc* ajoute : *baptizatum.*

sant [1*]. Ils avaient cinq pains, des légumes et de l'eau, et étaient charmés des œuvres saintes du Christ. Et Thècle dit à Paul : « Je vais me faire couper les cheveux; et je t'accompagnerai partout où tu iras. » Mais lui répondit : « Les temps sont mauvais, et tu es belle; puisse-t-il ne pas arriver qu'une autre épreuve te survienne, pire que la première, que tu ne supportes pas, et dans laquelle tu faiblisses. » Et Thècle dit : « Donne-moi seulement le sceau du Christ, et aucune épreuve ne m'atteindra. » Et Paul dit : « Thècle, sois patiente et tu recevras l'eau [2*]. »

XXVI. Paul renvoya Onésiphore avec toute sa famille à Iconium; et ainsi, ayant pris Thècle avec lui, il entra

---

11. Leçon de *A*, *B*, *E*. *co*. — *F*, *G*, (*C*), *lb* : αὐτὸς δέ. — Les autres *l* omettent ce mot.

12. λαβόμενος τὴν Θ. est omis par *lbc* et *co*. — *lcc* ajoute : *gaudentes per totam viam*, pleins de joie sur tout le trajet.

13. Plusieurs textes ajoutent, soit « à Antioche », soit « dans la ville ». — *lcd* omet ces mots.

14. Leçon de *A*, *B*, *E*, *F*, *G*, *la*, *lb*, *lcb*, *co*; les autres *lc* et *s* : *quidam* (*homo*). C'est donc la bonne leçon contre συριάρχης du seul *C* (et Lipsius !).

1*. La joie est toujours l'occasion, pour les chrétiens, d'une fête religieuse; Thècle revient juste pour prendre part à l'agape fraternelle et s'entretenir en propos pieux. La mention des mets prouve que les convives s'abstenaient de viande; mais, dans l'esprit de l'auteur, est-ce habituellement? Le texte ne le dit pas expressément; et si l'agape était suivie de la communion, ce pourrait n'être là qu'une mortification qui y prépare.

2*. L'apôtre se conduit toujours « avec la liberté de Dieu. » S'il redoute la beauté de Thècle, ce n'est pas pour lui-même; c'est pour les épreuves qu'elle pourrait amener à la sainte. D'autre part, le baptême est un acte trop sacré pour ne pas être mérité par une constance vraiment éprouvée; il ne faut pas s'exposer à en voir perdre les effets par une chute trop prompte.

Ἀντιοχέων πρῶτος [1], ἰδὼν τὴν Θέκλαν ἠράσθη αὐτῆς, καὶ ἐξελιπάρει τὸν Παῦλον χρήμασι καὶ δώροις [2]. Ὁ δὲ Παῦλος εἶπεν· Οὐκ οἶδα τὴν γυναῖκα ἣν λέγεις, οὐδὲ ἔστιν ἐμή [3]. Ὁ δὲ πολὺ δυνάμενος [4], αὐτὸς αὐτῇ περιεπλάκη [5] εἰς τὸ ἄμφοδον· ἡ δὲ οὐκ ἠνέσχετο, ἀλλὰ Παῦλον ἐζήτει [6]. Καὶ ἀνέκραγεν πικρῶς λέγουσα [7]· Μὴ βιάσῃ τὴν ξένην, μὴ βιάσῃ τὴν τοῦ θεοῦ δούλην. Ἰκονιέων εἰμὶ πρώτη, καὶ διὰ τὸ μὴ θέλειν με γαμηθῆναι Θαμύριδι [8], ἐκβέβλημαι τῆς πόλεως. Καὶ λαβομένη τοῦ Ἀλεξάνδρου [9] περιέσχισεν αὐτοῦ τὴν

---

1. Leçon de *A*, *B*, *E*, *F*, *G*, *l* (sauf *lcd*), *s*, *co*, et pas admise par Lipsius ! — *F*, *G* ajoutent : πολλὰ ποιῶν ἐν τῇ πόλει ἐκείνῃ ἐν (*F* : ὅλῃ) τῇ ἀρχῇ αὐτοῦ, faisant beaucoup dans cette ville dans sa magistrature; de même à peu près, sauf les quatre derniers mots, *lb*, *s* et *co*; *la* : *qui multa faciebat scelera*; *lcc* : *multa mala facientem in civ.* — Pour les quatre derniers mots, *lb* : *in principatu præcellens*, distingué dans sa magistrature, et *co* : parmi les magistrats.

2. *F*, *G* et *lc* ajoutent πολλοῖς. — *lb* : *atque Paulo multas cœpit polliceri divitias donaque quam plurima, ut eam suæ traderet voluptati* (*b* : *in matrimonium*).

3. Cf. Marc, xiv, 71 (?). — *co* traduit : je ne connais pas comme femme cette femme dont tu parles. *lcc* ajoute : *et reliquit illam*, et il la laissa.

4. *E* ajoute : ὀδυνώμενος τῷ πρὸς αὐτὸν πόθῳ, tourmenté de son désir. — *lcc* : *multum devictus in amore ejus.* — Les autres *lc* *quia multum poterat, victus amore ejus...*

5. *F*, *G* ajoutent : φιλῶν αὐτήν, par amour.

6. *lb* traduit : *tantam non ferens injuriam, Paulus requirebat.* — Les trois derniers mots sont omis par *lcd.*

7. *G* met d'abord : ἐν φωνῇ μεγάλῃ, à haute voix. — *la* : *quæ cum non inveniret eum*, ne le (Paul) trouvant pas ; *lc* omet : ἀνέκραγεν πικρῶς; *lbc* ajoute : *in civitate.*

8. Mot omis par *lb*, *lca* et *lcc.*

9. Omis par *lc*, qui met d'abord : *hæc dicens.*

1*. Ce trait seul suffirait à prouver qu'il s'agit d'Antioche de Pisidie. — On voit que Paul exauce en partie la requête de Thècle; elle l'ac-

dans Antioche 1*. Or, en même temps qu'ils y entraient, un Syrien nommé Alexandre, un des premiers d'Antioche 2*, à la vue de Thècle, s'éprit d'elle et il chercha à l'obtenir de Paul en le flattant par des présents et de l'argent 3*. Mais Paul dit : « Je ne connais pas la femme dont tu parles, et elle ne m'appartient pas 4*. » Et lui, qui était puissant, l'enlaça dans la rue; mais elle ne supporta pas cela, et cherchait Paul. Et elle éclata en paroles amères : « Ne fais pas violence à l'étrangère; ne fais pas violence à la servante de Dieu. Je suis parmi les premières d'Iconium; et c'est parce que je n'ai pas voulu me marier avec Thamyris, que j'ai été chassée de

---

compagne du moins jusqu'à la ville d'Antioche pendant qu'Onésiphore retourne à Iconium; cela suppose que Daphné est placée entre les deux villes, mais à l'écart de la route principale.

2*. Pourquoi un « Syrien »? L'auteur veut-il faire tomber sur un étranger la honte d'avoir envoyé Thècle au martyre? C'est bien possible, surtout si cet auteur est bien d'Antioche même; en tout cas, il prête à la foule, surtout à celle des femmes, une tout autre attitude qu'à Iconium. Elle aussi, comme le gouverneur, est favorable à la sainte. — On peut voir aux notes critiques qu'il ne faut pas lire un « Syriarque ».Cependant, cet Alexandre occupe dans la ville une haute situation; et, comme c'est lui qui donne les jeux (v. plus loin au c. xxx), il a, pour le moment du moins (et peut-être l'a-t-il constamment à titre d'archonte : v. les textes de *F*, *G* et *co*), le droit de porter une couronne, et un caractère religieux. De là, gravité de l'acte de Thècle et possibilité de la condamnation aux bêtes comme « sacrilège ».

3*. Cette attitude montre très bien que les intentions d'Alexandre ne peuvent être qu'impures; elles se manifestent ensuite brutalement par son acte outrageant vis-à-vis de Thècle.

4*. On peut se demander pourquoi Paul abandonne si brusquement celle qui s'est attachée si simplement à lui. Il me semble qu'il y a là tout bonnement maladresse de l'auteur. Mais peut-être celui-ci éloigne-t-il Paul parce qu'il ne pourrait facilement faire sortir son héros d'une nouvelle situation critique, ou pour ne pas compliquer encore celle de Thècle, ou enfin pour éprouver la sainte et mettre plus fortement en relief son courage et sa constance.

χλαμύδα καὶ τὸν στέφανον ἀφείλετο ἀπὸ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, καὶ ἔστησεν αὐτὸν θρίαμβον [1].

XXVII. Ὁ δὲ ἅμα μὲν φιλῶν αὐτήν, ἅμα δὲ καὶ αἰσχυνόμενος τὸ γεγονὸς αὐτῷ [2], προσήγαγεν αὐτὴν τῷ ἡγεμόνι [3], κἀκείνης ὁμολογησάσης ταῦτα πεπραχέναι [4] κατέκρινεν αὐτὴν εἰς θηρία [5]. Αἱ δὲ γυναῖκες [6] ἐξεπλάγησαν καὶ ἀνέκραξαν παρὰ τὸ βῆμα· Κακὴ κρίσις, ἀνοσία κρίσις. Ἡ δὲ Θέκλα [7] ᾐτήσατο τὸν ἡγεμόνα ἵνα ἁγνὴ μείνῃ μέχρις οὗ θηριομαχήσῃ. Καί τις γυνὴ [8] πλουσία [9], ὀνόματι Τρύφαινα,

---

1. *F*, *G* ajoutent : ἐπὶ πάντων, devant tous. — Les quatre derniers mots sont remplacés dans *la* par *irata adversus eum*, et traduits, dans *lb* et *co*, par : *statuit eum hebetem*, dans *lc* par : *statuit eum in triumphum*.

2. *la* : *quod passus fuerat ab ea in media turba*, (honteux) de ce qu'il avait subi d'elle au milieu de la foule; *lb* : *postquam se destitutum* (*b* : *deshonestatum*) *conspexit, ipso rubore ductus...*; *lc* ajoute : *incensus furia*, que *lcd* admet, en rejetant tout ce début du chapitre.

3. *lb* ajoute : *ut sacrilegam*.

4. Omis par *lbb*; *lbc* ajoute : *se esse christianam* ; *lc* met d'abord : *at illa non negavit, sed...*

5. *lc* ajoute : *sicut sacrilegam*, comme sacrilège. — De plus, les *l*, *co* et *s*, pour expliquer cette condamnation, font ici la constatation que les grecs réservent pour le début du c. XXX ; par ex. *la* : *Alexandro munus edente*, Alexandre donnant les jeux; je n'accepte pas cette leçon, qui n'est attestée par aucun ms. grec, et qui doit être une interpolation explicative. — *G* a une lacune jusqu'au c. XXXII.

6. *lb* et *lc* (sauf *d*) mettent d'abord : *civitas omnis obstupuit*;— *lca* et *lcb* disent ensuite simplement : *dolens injustum judicium*; *lcc* reprend ces mots, puis, à peu près, le texte adopté. — *lcd* : *quod videntes populi dixerunt*. — *co* omet ἐξεπλάγησαν. — *s* remplace γυναῖκες par tous les habitants de la ville.

7. *lc* ajoute : *ut vidit se damnatam*, dès qu'elle se vit condamnée.

8. Leçon de *B*, *E*, *F*, *H*, *co*, *lb*, *lc* (sauf *d*) — *la* : *mulier Tr., honesta, genere regali*; *lca* : *quae olim erat regina*. — *s* : reine. —

cette ville [1*].» Et le saisissant, elle déchira sa chlamyde, arracha la couronne de sa tête et le rendit ridicule.

XXVII. Alors lui, à la fois plein d'amour pour elle, et honteux de son aventure [2*], la conduisit au gouverneur; et celui-ci, comme elle avoua ce qu'elle avait fait, la condamna aux bêtes [3*]. Mais les femmes en devinrent furieuses et crièrent devant le tribunal : « Sentence criminelle ! sentence impie [4*] ! » Thècle demanda au gouverneur de rester intacte jusqu'à sa lutte contre les bêtes [5*]. Une femme opulente, nommée Tryphaine,

---

lcd : *vidua.* — *lc* met d'abord : *et dum quæreret proconsul quis eam digne susciperet*, et pendant que le proconsul cherchait qui la recevrait dignement.

9. Omis par *C*, *la*, *lca*.

1*. Il y a dans ces paroles de Thècle à la fois la révolte de la vierge chrétienne insultée et la fierté de la patricienne; c'est à ce dernier titre qu'elle fait valoir son rang et la cause de son exil. En tout cas, son indignation est si grande qu'elle répond à l'insulte de son agresseur par un acte de violence qui est aussi un acte de courage et rappelle les chrétiens renversant publiquement les statues des dieux.

2*. Comme plus haut pour Thamyris, l'auteur marque quelle lutte s'établit dans l'âme d'Alexandre; mais l'amour ne se manifestera guère, si l'on en juge par ce qui suit, et l'affirmation semble bien singulière. Du reste, le « Syrien » est loin d'avoir les intentions, pures en somme, de Thamyris, et son rôle est beaucoup plus odieux.

3*. La condamnation, si brièvement racontée, suppose quelque crime, et que Thècle a insulté un personnage exerçant en effet des fonctions publiques et protégé formellement par la loi.

4*. Cette attitude est celle des spectateurs du martyre de Carpus, Papylus et Agathonice. Assez rarement, la foule, dans ces récits, se montre ainsi dès le début favorable aux chrétiens; on lui prête plutôt aveugle colère et fureur violente.

5*. Trait touchant de la part de Thècle, qui craint la perte de sa pureté beaucoup plus que la mort la plus terrible. C'est une première preuve de la bienveillance du gouverneur que de lui accorder sa demande.

ἧς ἡ θυγάτηρ [1] ἐτεθνήκει, ἔλαβεν [2] αὐτὴν εἰς τήρησιν, καὶ εἶχεν εἰς παραμυθίαν [3].

XXVIII. Ἡνίκα δὲ τὰ θηρία ἐπόμπευεν [4], προσέδησαν αὐτὴν λεαίνῃ πικρᾷ [5], καὶ ἡ βασίλισσα Τρύφαινα ἐπηκολούθει αὐτῇ [6]. Ἡ δὲ λέαινα ἐπάνω καθεζομένης Θέκλης [7] περιέλειχεν αὐτῆς τοὺς πόδας [8], καὶ πᾶς ὁ ὄχλος ἐξίστατο [9]· ἡ δὲ αἰτία τῆς ἐπιγραφῆς αὐτῆς ἦν [10]· Ἱερόσυλος [11]. Αἱ δὲ γυναῖκες μετὰ τῶν τέκνων ἔκραζον ἄνωθεν λέγουσαι [12]· Ὦ θεέ, ἀνοσία γίνεται ἐν τῇ πόλει ταύτῃ [13].

---

1. *F*, *H*, ajoutent : ὀνόματι Φαλκονίλλα.

2. *lc* (sauf *d*) ajoute : *stimulata a Spiritu Sancto* (*c* : *Christo*), excitée par le Saint-Esprit.

3. *lc* (sauf *b*) ajoute : *in loco filiæ suæ*, à la place de sa fille.

4. *la* ajoute : *propter Theclam*; *lb* : *pridie muneris*; *lc* : *in amphitheatrum*. — *lcc* traduit : *et cum pervenisset dies ut ad bestias traderetur in amphitheatro*, et quand fut venu le jour où elle serait livrée aux bêtes dans l'amphithéâtre.

5. *la* omet ces mots ; *lb* : *statuerunt eam super caveam leænæ ferocissimæ atque ingentis formæ*, on la plaça sur la cage d'une lionne très féroce et de grande taille; de même à peu près *lc*, qui ajoute encore : *et introivit in arenam pompæ quasi spectaculum*, et elle entra dans l'arène en spectacle de montre.

6. βασίλισσα est omis par *A*, *la* et *lc* (ceux-ci l'ont placé plus haut). — *F*, *H* ajoutent : ἕως οὗ εἰσῆλθεν εἰς τὸ θέατρον, jusqu'à ce qu'elle entrât dans le théâtre. — *la* ajoute : *cui erat commendata ut servaret eam*, (Tryphaine) à qui on l'avait confiée pour être gardée; *lbb* ajoute : *senatrix, quæ erat ex genere Neronis clarissima*, patricienne, très illustre, de la race de Néron; *lc* ajoute : *nihil erubescens*, (Tryphaine) sans avoir aucune honte.

7. *la* : *lea autem juxta Theclam sedens*; *lc* : *leæna vero per clatros caveæ proferens linguam suam*, la lionne, allongeant la langue à travers les barreaux de sa cage...; *lb* met simplement *prolatos* (*c* : *præclaros*) *pedes*. — *s* : la lionne s'approcha d'elle...

8. Cf. Luc, xvi, 21.

9. Ces cinq mots sont omis par *lc*; *la* ajoute : *et expavesceret*, et s'épouvantait.

10. Cf. Matt., xxvii, 37.

11. *co* traduit le mot à mot : Elle a volé dans un temple.

dont la fille était morte, la reçut en garde, et elle fut sa consolation [1*].

XXVIII Lorsque ce fut la montre des bêtes fauves, on l'attacha à une lionne farouche [2*]; la reine Tryphaine l'avait accompagnée. Mais la lionne lécha les pieds de Thècle étendue sur elle; et toute la foule en était hors d'elle-même. Le motif d'accusation, porté en inscription, était : « Sacrilège [3*]. » Et les femmes avec les enfants se mirent à crier de nouveau : « O Dieu, des impiétés

---

12. μετὰ τῶν τέκνων est omis par *C* et *lc*, ἄνωθεν par *C*, tous les *l* et *co*.

13. ὦ θεέ est omis par *A*, *B*, *E*, (*C*), *co*. — *H* met : ἄθεος κρίσις, un jugement athée. — Les mss grecs, sauf *A*, ajoutent κρίσις, rejeté par toutes les traductions.

1*. Nous avons vu dans l'Introduction (p. 125) qui fut cette Tryphaine, personnage vraiment historique, semble-t-il. L'auteur rappelle que sa fille était morte, et ce deuil même crée de suite entre elle et la sainte des liens d'amitié qui ne feront que se serrer de plus en plus fort, et, mettant fin à la stupide et cruelle obstination d'Alexandre, sauveront définitivement Thècle.

2*. Le détail est singulier, et les textes latins n'ont pu l'admettre; ils ont supposé que Thècle avait été attachée sur la cage de la lionne, et que celle-ci léchait ses pieds à travers les barreaux. — Les jeux du cirque ou de l'amphithéâtre étaient précédés d'un défilé (πομπή, διέξοδος, *pompa*). Pour le cirque, c'était une procession solennelle. Le magistrat qui présidait aux jeux, portant, à Rome, le costume et les ornements triomphaux, la conduisait ; les prêtres, les corporations religieuses, et tous ceux qui devaient participer aux jeux, en faisaient partie. Mais tous les défilés n'avaient pas une telle solennité, et beaucoup n'étaient guère que des entrées dans l'amphithéâtre, revêtues d'un éclat particulier. Avant les combats de bêtes féroces, on montrait celles-ci, enfermées dans des cages; elles avaient le corps entouré d'une ceinture de cuir, munie d'un anneau solide auquel on pouvait fixer leur chaîne. Le récit des *A. Th.*, montrant Thècle attachée sur une lionne, suppose que, dans quelques cas, les bêtes, au lieu d'être dans des cages, étaient simplement enchaînées, et, probablement, promenées ainsi sur des chariots; c'est ce détail que les traducteurs latins n'ont pas admis.

3*. C'était la coutume d'indiquer ainsi les motifs de condamnation;

Καὶ ἀπὸ τῆς πομπῆς πάλιν λαμβάνει αὐτὴν ἡ Τρύφαινα [1]· ἡ γὰρ θυγάτηρ αὐτῆς τεθνεῶσα κατ' ὄναρ εἶπεν αὐτῇ [2]· Μῆτερ, τὴν ξένην τὴν ἔρημον Θέκλαν ἕξεις εἰς τὸν ἐμὸν τόπον [3], ἵνα εὔξηται ὑπὲρ ἐμοῦ καὶ μετατεθῶ εἰς τὸν τῶν δικαίων τόπον [4].

XXIX. Ὅτε οὖν ἀπὸ τῆς πομπῆς ἐλάμβανεν αὐτὴν ἡ Τρύφαινα, ἅμα μὲν ἐπένθει ὅτι ἔμελλεν εἰς τὴν αὔριον θηριομαχεῖν [5], ἅμα δὲ καὶ στέργουσα ἐμπόνως ὡς τὴν θυγατέρα Φαλκονίλλαν εἶπεν [6]· Τέκνον μου δεύτερον [7] Θέκλα, δεῦρο [8] πρόσευξαι ὑπὲρ τοῦ τέκνου μου [9], ἵνα ζήσεται [10]· τοῦτο γὰρ εἶδον ἐν ὕπνοις [11]. Ἡ δὲ μὴ μελλήσασα [12] ἐπῆρεν τὴν φωνὴν αὐτῆς [13] καὶ εἶπεν· Ὁ θεὸς τῶν οὐρανῶν, ὁ υἱὸς τοῦ ὑψίστου [14], δὸς αὐτῇ, κατὰ τὸ θέλημα αὐτῆς [15], ἵνα ἡ θυγάτηρ αὐτῆς

---

1. *lb* ajoute : *eique diligentiam adhibebat*, et lui prodiguait ses soins; *lc* : *in domum suam* (*d* : *et dormierunt*).

2. Leçon de *F*, *H*, et de toutes les traductions. Les autres mss grecs : ...αὐτῆς. Φαλκονίλλα ἣν τεθνεῶσα καὶ κατ' ὄναρ, sa fille était morte, et en songe...; c'est une mauvaise leçon; on sait déjà que la fille est morte.

3. ἔρημον omis par *C* et *lc*. — *lc* (sauf *d*) ajoute : *donec pugnet*; et *lcd* : *ancillam Christi*, en omettant ξένην.

4. *lc* : *in locum refrigerii*.

5. Tout ce début est omis par *lcd*.

6. ἐμπόνως ὡς est omis par *C*, *F*, *H*, *co*, *la*. — *la* remplace στέργουσα par *lugebat*; *lca* : *plangebat dicens* : « *Filia Falconilla, tu mihi dixisti ut habeam in loco tuo filiam Theclam hospitam meam.* » (Tryphaine) gémissait disant : « Ma fille F., tu m'as dit de regarder à ta place l'étrangère Thècle comme ma fille; » de même à peu près les autres *lc*.

7. Mot omis par *lb*, *lc* et *co*.

8. Mot omis par *F*, *H*, *la*, *lb*. — *lc* (sauf *c*) : *et nunc...* — *lcc* : *filia mea venit et dixit*.

9. *F*, *H* ajoutent : τῷ θεῷ σου, ton Dieu, et omettent les quatre derniers mots.

10. Cf. Joan., III, 15. — *C*, *E*, *lcb* et *lcd* seuls ajoutent : εἰς τοὺς αἰῶνας. — *lbb* ajoute : *in regno Dei*. — *lcd* ajoute : *ut transferatur in locum refrigerii*

se commettent dans cette ville ! » Après cette montre, Tryphaine la reprend; car sa fille Phalconille, morte, lui avait dit dans un songe : « Mère, tu prendras à ma place l'étrangère abandonnée, Thècle, afin qu'elle prie pour moi et que je passe dans le séjour des justes [1*]. »

XXIX. Lorsque donc, après la montre, Tryphaine la reçut, Tryphaine était à la fois dans la douleur parce que Thècle devait le lendemain être livrée aux bêtes, et en même temps l'aimant grandement comme sa fille Phalconille [2*], elle dit : « Thècle, ma seconde enfant, voyons, prie pour ma fille, afin qu'elle vive; c'est en effet ce que j'ai vu en songe. » Et Thècle, sans tarder, éleva la voix et dit : « Dieu des cieux, Fils du Très-Haut, accorde-lui ce qu'elle désire ; que sa fille Phalconille

---

11. Cf. Dan., iv, 15 (?).— Omis par *lcd*; *lca* : *quam vidi in somnis*. — *co* ajoute : deux fois déjà.

12. *lbc* remplace ces mots par : *confidens in Deo*.— *lc* ajoute : *his auditis*.

13. *lc* ajoute : *ad Dominum*. — *d* remplace ces mots par *ravit*.

14. Cf. Luc, i, 32. — C'est la leçon de toutes les versions (sauf *lcd*), diversement modifiée par les mss grecs. — *F*, *H* : κύριε ὁ θεὸς ὁ ποιήσας τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. — *lcd* : *Domine, Deus cæli et terræ, Jesu Christe.*

15. Cf. Phil., iv, 19. — *lba* : *secundum voluntatem tuam*, selon ta volonté. — Quatre mots omis par *lcd*.

---

celui-ci ne peut qu'exciter la colère des femmes, révoltées d'une telle injustice.

1*. Le songe de Tryphaine vient la confirmer dans l'affection qu'elle a conçue pour Thècle et changer cette affection en un véritable amour maternel. Voir plus loin, c. xxix, ce qu'il faut penser de l'apparition et de la demande de Phalconille.

2*. Ainsi, Thècle est devenue pour Tryphaine une seconde fille; et l'affection de la vieille reine va se manifester d'une manière tou-

Φαλκονίλλα ζήσεται εἰς τοὺς αἰῶνας [1]. Καὶ ἀκούσασα ταῦτα [2] ἐπένθει [3] ἡ Τρύφαινα ἐπέχουσα τοιοῦτον κάλλος εἰς θηρία βαλλόμενον [4].

XXX. Καὶ ὅτε ὄρθρος ἐγένετο[5], ἦλθεν Ἀλέξανδρος παραλαβεῖν αὐτήν [6], αὐτὸς γὰρ ἐδίδου τὰ κυνήγια [7], λέγων· Ὁ ἡγεμὼν κάθηται καὶ ὁ ὄχλος θορυβεῖ ἡμᾶς [8]· δὸς ἀπαγάγω τὴν θηριομάχον [9]. Ἡ δὲ

---

1. Cf. Joan., III, 15, etc. — Au lieu des trois derniers mots, *lca* : *sit in locum refrigerii.*

2. *A, B, C, E* : καὶ ταῦτα εἰπούσης Θέκλης. — *lb* ajoute : *illa postulante*, Thècle (le) demandant.

3. *lc* ajoute : *amplius.* — *lb* traduit : *major ei luctus adcrevit.*

4. *la* : *quod talis species peritura esset a bestiis*; *lb* ajoute : *ac tale decus*; *lc* : *lugebat dicens : O injuste damnata, o indignum facinus, talem speciem bestiis tradi.*

5. Cf. Marc, XVI, 2. — *lb* met d'abord : *postera autem die.*

6. *F, H, lcd* ajoutent : dans la maison de Tryphaine.

7. Cinq mots omis par *la*, *lb* et *lcd* (mais mis plus haut).

8. θορυβεῖ traduit dans *la* par *convenit*, dans *lbc* par *spectat*, dans *lcd* par *exspectat.*

9. *lbb* traduit : *trade adducendam sacrilegam quam nosti judicum sententia ad bestias condemnatam*, livre, pour que je l'emmène, la sacrilège que tu sais condamnée aux bêtes par la sentence des juges; *lc* : *produc noxiam foras.*

---

chante; elle confond cette nouvelle enfant avec la première et mêle sa douleur de savoir Thècle condamnée et son désir de faire passer Phalconille dans « le séjour des justes ».

1*. Cette prière pour une païenne déjà morte, contraire à la doctrine catholique, était acceptée comme possible dans certains milieux du IIe siècle. En tout cas, on la retrouve dans le martyre des saintes Perpétue et Félicité, où la première intercède pour son frère, Dinocrate, mort sans baptême, et dans la légende de Trajan tiré de l'enfer. Outre que, pour les martyrs, cette possibilité d'obtenir le salut d'un païen peut se rattacher à l'idée que leur sacrifice extraordinaire mérite une récompense extraordinaire, elle dérive aussi certainement d'une conception, toute différente de la nôtre, sur l'état des âmes immédiatement après la mort. Pour beaucoup, cet état n'était que

vive dans l'éternité [1*]. » A ces paroles, Tryphaine se désolait en songeant que tant de beauté allait être jetée aux bêtes.

XXX. Et lorsque le jour se leva, Alexandre vint prendre Thècle — car c'était lui qui donnait les jeux de bêtes [2*] — et dit : « Le gouverneur siège; et la foule fait du bruit contre nous; laisse; il faut emmener la condamnée aux bêtes [3*]. » Mais Tryphaine se mit à

---

transitoire,et ne devait devenir définitif qu'après le jugement dernier. Hermas, *II Clem.* et l'épître de Barnabé ne parlent que de ce dernier; mais saint Justin (*Dial.*, 105) croit qu'après la mort, les âmes des justes et des prophètes sont tombées au pouvoir des puissances infernales. Saint Irénée, v, 31, 2. rappelle que l'âme du Sauveur elle-même a dû attendre aux enfers la résurrection de son corps; ainsi, dit-il, l'âme des justes doit séjourner dans un lieu invisible jusqu'à ce que la résurrection vienne la revêtir de son corps; c'est alors qu'elle paraîtra en présence du Seigneur. Tertullien, *De anima*, 55, invoque le même exemple et ne dispense du séjour aux enfers que les âmes des martyrs; de même, Novatien; tous deux d'ailleurs admettent que, dans ces enfers, chacun est traité diversement déjà selon ses mérites ou ses fautes; ainsi encore Lactance, *Instit.*, vii, 21. Les doctrines d'Origène, et, très probablement déjà, de Clément d'Alexandrie, sur l'ἀποκατάστασις, si combattues, et qui admettent qu'après une purification plus ou moins longue et plus ou moins terrible, toutes les âmes (à part peut-être les mauvais anges) retrouveront l'amitié de Dieu, sont plus favorables encore à la conception de l'auteur des *Acta Pauli*. En somme, en face de ces rapprochements, cette prière pour Phalconille ne paraît plus si singulière, et n'est que l'exagération d'une doctrine assez répandue.

2*. C'est là ce qui revêt cet Alexandre d'un caractère religieux; donnait-il les jeux à titre d'archonte, ou comme simple particulier? Il semble que l'auteur suppose le premier cas, sans le dire expressément, en prêtant à cet homme une si haute situation dans la ville. (V. plus haut.)

3*. Cet acte d'Alexandre est le premier d'une série où il va montrer contre Thècle une odieuse obstination et une véritable haine, que n'explique pas même son désir trompé. Une telle conduite justifie l'attitude de Tryphaine; celle-ci éclate dans une crise de douleur, à ce moment où l'on veut lui enlever celle qu'elle regarde comme sa

Τρύφαινα ἀνέκραξεν [1] ὥστε φυγεῖν αὐτὸν λέγουσα· Φαλκονίλλης μου[2] δεύτερον πένθος ἐπὶ τὴν οἰκίαν γίνεται [3], καὶ οὐδεὶς ὁ βοηθῶν· οὔτε τέκνον, ἀπέθανεν γάρ [4], οὔτε συγγενής, χήρα γάρ εἰμι [5]. Ὁ θεὸς Θέκλης τοῦ τέκνου μου [6], βοήθησον Θέκλῃ [7].

XXXI. Καὶ πέμπει ὁ ἡγεμὼν στρατιώτας [8] ἵνα ἀχθῇ Θέκλα. Ἡ δὲ Τρύφαινα οὐκ ἀπέστη [9], ἀλλὰ αὐτὴ λαβομένη τῆς χειρὸς αὐτῆς ἀνήγαγεν λέγουσα [10]· Τὴν μὲν θυγατέρα μου Φαλκονίλλαν ἀπήγαγον εἰς τὸ μνημεῖον· σὲ δέ, Θέκλα, εἰς θηριομαχίαν ἀπάγω. Καὶ ἔκλαυσεν Θέκλα πικρῶς καὶ ἐστέναξεν πρὸς κύριον, λέγουσα[11]· Κύριε, ὁ θεὸς ᾧ ἐγὼ πιστεύω [12], ἐφ' ὃν ἐγὼ κατέφυγα [13], ὁ ῥυσάμενός

---

1. Traduit dans *lbb* par : *dolore stimulata ingessit se Alexandro cum clamore fugavitque eum*, excitée par sa douleur, elle se jeta en criant sur Alexandre et le mit en fuite; de même à peu près *lc*; *lcd* ajoute encore : *erat autem ipsa Triphina ex regalibus*; or, Triphine était de race royale.

2. *F*, *H*, *lba*, et *lcb* font de ce mot un vocatif; *lc* (sauf *b*) et *s* l'omettent; *lbb* omet toute la phrase, jusqu'à ὁ θεός...

3. *lca* : *Tunc Trifena dicebat cuidam procuratori domus suæ : Ecce secundus es in domo mea.* Alors Trifène disait à un intendant de sa maison : « Tu es le second dans ma maison. »

4. *la* remplace ces quatre mots par *neque filius*; *co* : des enfants.

5. Au lieu de συγγενής, *F*, *H* portent ἀνήρ. — *lcd* : *neque quia Theclam defendere non possum.*

6. Trois mots omis par *A*, *B*, *lbb* et *lcd*

7. *H* ajoute : ἐν τῇ ὥρᾳ τῆς ἀνάγκης, à l'heure de la nécessité. — *lbb* et *lcd* : *adjuva ancillam tuam.* — *lca* fait adresser ces paroles à l'intendant.

8. *C* ajoute : εὐθέως; *la* : *et statores.* — *lbc* : *Stratoclem* (pour *stratorem* ?); *s* : des jeunes gens. — *lba* et *lc* : *stratorem.* — *lc* met d'abord : *et ut Trifena hæc dixit*, et, à la fin, *lca* : *quasi noxia.* — *lbb* : *Et adhuc illa implorante talia et orante, venerunt alii a judice missi, qui ducerent Theclam.*

9. *lc* traduit : *non est turbata*, et (sauf *d* qui omet ces mots) ajoute : *non est exsentiata.* — *lbb* : *non ferens eam a viris abduci,*

crier au point de le faire fuir et à dire : « C'est un second deuil de ma Phalconille qui tombe sur ma maison; et il n'y a personne pour me secourir, ni enfant, puisqu'elle est morte, ni parent, puisque je suis veuve. Dieu de Thècle mon enfant, secours Thècle ! »

XXXI. Mais le gouverneur envoie des soldats pour emmener Thècle. Alors Tryphaine ne l'abandonna pas, mais, la prenant par la main, elle l'emmena en disant : « J'ai conduit au tombeau ma fille Phalconille; et toi, Thècle, je te conduis à la lutte contre les bêtes[1*]. » Alors, Thècle pleura amèrement[2*] et gémit vers le Seigneur, disant : « Seigneur, Dieu en qui je crois, vers

---

ne supportant pas que ce soient des hommes qui l'emmènent.

10. *lbb* ajoute : *plorans*. — *lca* et *lcc* ajoutent : *in amphitheatrum*.

11. πρὸς κύριον est omis par *E*, *F*, *lc*. — *la* le remplace par : *et respiciens in cælum*. — καὶ ἐστέναξεν est omis par *C* et *lc*, et remplacé dans *lcd* par *et orans*. — πικρῶς est omis par *lb* (sauf *a*) et *lcd*. — *lb* (sauf *c*) et *lc* mettent d'abord : *quæ audiens*. — *lbb* : *quam videns Thecla lacrimantem*. — Suit une lacune de *co*.

12. *lb* (*a* et *c*) ajoute : *et quem scio in veritate esse Deum*, et que je sais être vraiment Dieu.

13. Cf. Psal., CXLII, 9.

---

seconde fille. Sa douleur est vraiment touchante, et ses plaintes émouvantes. L'appel qu'elle adresse au Dieu de Thècle est le second pas, très puissant, vers la conversion; le premier a été la demande d'une prière pour Phalconille.

1*. La crise précédente s'est un peu calmée; Tryphaine peut conduire Thècle au théâtre, et à la mort; mais sa douleur n'en est pas moins profonde et s'exprime d'une manière émouvante en ces simples paroles.

2*. Thècle se sent émue du deuil de sa protectrice et pleure, non pas sur elle-même, mais sur Tryphaine. Aussi, en rappelant au Seigneur qu'il l'a sauvée déjà et peut le faire encore, elle ne songe qu'à épargner à la reine une tristesse poignante, qu'à la récompenser d'avoir eu pitié d'elle et d'avoir aidé à sauvegarder sa chasteté.

με ἐκ πυρός [1], ἀπόδος μισθὸν [2] Τρυφαίνῃ τῇ εἰς τὴν δούλην σου συμπαθησάσῃ, καὶ ὅτι με ἁγνὴν ἐτήρησεν [3].

XXXII. Θόρυβος [4] οὖν ἐγένετό τε καὶ πάταγος τῶν θηρίων [5] καὶ βοὴ τοῦ δήμου καὶ τῶν γυναικῶν ὁμοῦ καθεσθεισῶν [6], τῶν μὲν λεγόντων· Τὴν ἱερόσυλον [7] εἰσάγαγε· τῶν δὲ λεγουσῶν [8]· Ἀρθήτω ἡ πόλις ἐπὶ τῇ ἀνομίᾳ ταύτῃ· αἶρε πάσας ἡμᾶς, ἀνθύπατε· πικρὸν θέαμα, κακὴ κρίσις [9].

XXXIII. Ἡ δὲ Θέκλα ἐκ χειρὸς Τρυφαίνης ληφθεῖσα [10] ἐξεδύθη καὶ ἔλαβεν διαζώστραν [11] καὶ ἐβλήθη εἰς τὸ στάδιον [12]. Καὶ λέοντες καὶ ἄρκοι ἐβλήθησαν ἐπ' αὐτήν [13]. Καὶ πικρὰ λέαινα [14] προσδραμοῦσα

---

1. Omis par *lcd.* — *lb* (*a* et *c*) ajoute : *et ab ejus atrocissimis minis eripuisti*, et qui m'as arrachée à ses très atroces menaces.

2. Cf. Matt., xx, 8, etc.

3. Cinq mots omis par *E*.

4. Cf. *Martyrium Polycarpi*, viii, 3. — *lb* met d'abord : *Inter hæc tumultus vehementissimorum tollebatur clamorum* ; cependant, le bruit des plus violentes clameurs s'élevait. — *lc* (sauf *d*) : *fremitus populi*; *lcd* : *fremitus magnus in amphitheatro.* — *co* reprend.

5. Quatre mots omis par *C*. — *E* ajoute : πάντων ὁμοῦ βοησάντων τῶν τε θηρίων καὶ τοῦ δήμου, tous, bêtes et peuple, criant en même temps; et il omet les mots qui suivent.

6. Sept mots omis par *lc*.

7. *lc* : *bestiariam*, la condamnée aux bêtes. — *G* reprend.

8. Au lieu de ces mots, *lc* porte : *et turbæ mulierum dicebant*, et la foule des femmes disait. — *co* : et les femmes disaient.

9. *F* ajoute : παράνομος καὶ ἄδικος ταύτη (*sic*) ἡ κρίσις, ce jugement est illégal et injuste.

10. *lbb* ajoute : *nutu principis*, sur un signe du chef; *lca* met d'abord : *Et proconsul non sufferens clamorem populi celerius noxiam induci jussit*; et le proconsul, ne supportant pas les clameurs du peuple, fit amener plus promptement la coupable; de même à peu près les autres *lc*.

11. *lca* : *accepit sententiam.* — *co* : elle fut liée.

12. Omis par *lca.* — *s* prête ensuite à Thècle une longue prière :

qui je me suis réfugiée, toi qui m'as arrachée au feu, récompense Tryphaine d'avoir eu pitié de ta servante et de m'avoir gardée pure. »

XXXII. Or, il y avait tumulte; les bêtes grondaient; et le peuple et les femmes assises ensemble criaient; le premier disait : « Amenez la sacrilège ! » et les dernières : « Puisse la ville périr pour cette iniquité ! Tue-nous toutes, proconsul ! Atroce spectacle ! Sentence criminelle [1*] ! »

XXXIII. Quant à Thècle, on la prit des mains de Tryphaine, on la déshabilla, on lui mit une jupe courte et on la jeta dans le stade; et des lions et des ours furent

---

« Et elle était debout, nue, et dit : Mon Seigneur et mon Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Messie, tu es l'aide des persécutés, et tu es le compagnon des pauvres; regarde ta servante; car vois, la honte des femmes est découverte en moi, et je suis debout au milieu de ce peuple. Mon Seigneur et mon Dieu, à cette heure souviens-toi de ta servante. »

13. *lb* (*a* et *c*) ajoute : *ad eam devorandam*; *lbb* met d'abord : *post cujus ingressum.*

14. *la* ajoute : *quæ sic ante die fecerat*; *lb* (*a* et *b*) : *atque informis*; *lbc* : *atque miræ formæ*; *lca* : *prima triumphavit cursu*, l'emporta à la course (sur les autres bêtes); *lcc* : *in qua triumphabat proconsul*, objet d'orgueil du proconsul; *lcd* : *in qua triumphaverat Thecla*, dont Thècle avait triomphé.

1*. Le tumulte d'une telle réunion populaire est saisi à grands traits et vivement rendu. D'un côté, les bêtes; de l'autre, la foule, partagée en deux camps. Il n'y a plus là en effet que des femmes seulement; des hommes du peuple sont venus, nombreux, avides de ce spectacle cruel et désireux d'en jouir. Les femmes, d'un cœur plus sensible, et indignées de ce que l'une d'elles soit condamnée pour s'être justement vengée d'un vil insulteur, restent favorables à Thècle et manifestent hautement leur réprobation, faisant retomber sur la ville entière l'iniquité d'Alexandre et la lâcheté du proconsul.

εἰς τοὺς πόδας αὐτῆς, ἀνεκλίθη [1]· ὁ δὲ ὄχλος τῶν γυναικῶν ἐβόησεν μέγα [2]. Καὶ ἔδραμεν ἐπ' αὐτὴν ἄρκος [3]· ἡ δὲ λέαινα δραμοῦσα [4] ὑπήντησεν [5] καὶ διέρρηξεν τὴν ἄρκον. Καὶ πάλιν λέων δεδιδαγμένος ἐπ' ἀνθρώπους [6] ὃς ἦν 'Αλεξάνδρου [7] ἔδραμεν ἐπ' αὐτήν [8]· καὶ ἡ λέαινα συμπλέξασα τῷ λέοντι [9] συνανῃρέθη. Μειζόνως δὲ ἐπένθησαν αἱ γυναῖκες, ἐπειδὴ καὶ ἡ βοηθὸς αὐτῇ λέαινα ἀπέθανεν.

XXXIV. Τότε εἰσβάλλουσιν πολλὰ θηρία, ἑστώσης αὐτῆς καὶ ἐκτεταχυίας τὰς χεῖρας καὶ προσευχομένης [10]. Ὡς δὲ ἐτέλεσεν τὴν προσευχήν, ἐστράφη [11] καὶ εἶδεν ὄρυγμα μέγα πλῆρες ὕδατος [12], καὶ εἶπεν· Νῦν καιρὸς λούσασθαί με [13]. Καὶ ἔβαλεν ἑαυτὴν λέγουσα [14]·

---

1. Mot omis par *lcd*.

2. Mot omis par *E*, *F*, *G*, *l* (sauf *lcd*).— *la* traduit : *ingemuit*; *lba* : *fremuerunt*. — *lbc* ajoute d'abord : *omnis populus*, et unit cette proposition à la suivante : *existimabant quod ursus...*

3. *lca* : *ursi*, des ours; *lc* (sauf *d*) ajoute : *ut eam devoraret*.

4. Mot omis par *A*, *B*, *C*, *F*, *G*, *la*. — *lc* : *exsurgens leæna a pedibus Theclæ*, la lionne, se levant des pieds de Thècle.

5. Mot omis par *la* et *lb*: *lb* ajoute : *confestim*.

6. Trois mots omis par les *l*, sauf *lbb* et *lcc*. — *F*, *G* : τρώγειν ἀνθ., à dévorer les hommes; de même *lbb*.

7. Omis par *lc* (sauf *c*).

8. *lcd* ajoute : *ut eam devoraret*.

9. *lb* : *et diu inter se feritate sua pugnantes*; *lcd* dit que la lionne tue un premier lion, puis meurt avec un second.

10. ἑστώσης est omis par *lb* et *lc*.—Après χεῖρας, *F*, *G*, *B* ajoutent : εἰς τὸν οὐρανόν, et *s* : en forme de croix. — A la fin, *A*, *B*, *la*, *lc* et *s* ajoutent : πρὸς κύριον.

11. *lca* ajoute : *ad dexteram*; *lcc* : *ad dexteram partem theatri*

12. *lb* ajoute : *multasque beluas marinas habentem*, et contenant beaucoup de monstres marins; *lc* : *ubi erant focæ marinæ quæ pugnaturæ erant* (*c* : *cum ea*; *d*: *bestiæ mar., ad quas cogitabant mittere Theclam*), où il y avait des phoques qui devaient combattre.

13. *lc* (sauf *d*) ajoute : *novissimi diei*, à mon dernier jour.

14. *lc* change l'ordre des propositions. Il place ici la phrase : καὶ ἰδοῦσαι, en disant : voyant que Thècle voulait se jeter... le

lâchés contre elle 1*. Alors une lionne farouche, accourant, se coucha à ses pieds 2*; et la foule des femmes poussa de grands cris. Mais une ourse s'élança contre elle; alors la lionne courut à la rencontre de l'ourse et la déchira. A son tour, un lion, dressé contre l'homme et appartenant à Alexandre, s'élança contre elle; mais la lionne l'enlaça et lutta, et mourut avec lui. Et la douleur des femmes devint plus grande, parce que la lionne qui secourait Thècle était morte.

XXXIV. On lâche alors de nombreuses bêtes fauves, pendant qu'elle est debout, et qu'elle étend les bras, et qu'elle prie 3*. Quand elle eut fini sa prière, elle se retourna, vit une grande fosse pleine d'eau, et dit : « C'est maintenant le moment de recevoir le bain 4*. » Et elle

---

peuple s'écrie...; et il continue ensuite : mais Thècle n'écoutant pas se jeta...

1*. Ce sont les apprêts ordinaires de ces spectacles atroces; l'auteur les avait-il vus? Du moins, il avait pu en entendre parler; et, de son temps, sinon des chrétiens, du moins des condamnés à mort, étaient ainsi jetés aux bêtes.

2*. Ce miracle est celui de Daniel dans la fosse aux lions, mais plus merveilleux encore; la lionne farouche qui devait dévorer Thècle se fait au contraire sa protectrice. A la dignité et au calme de la sainte, s'oppose le spectacle de bêtes fauves s'entre-déchirant. Pendant ces luttes, la foule manifeste violemment son émotion; et, quand la lionne succombe, c'est une explosion de douleur de la part des femmes, si heureuses d'abord de voir Thècle miraculeusement protégée.

3*. Cette attitude est celle que Thècle avait adoptée déjà pour monter sur le bûcher; elle était, au IIe siècle, familière aux chrétiens.

4*. Thècle n'espère plus être sauvée. Devant l'obstination cruelle de ses persécuteurs, elle ne songe plus, avant cette mort qu'elle juge inévitable, qu'à recevoir le baptême, demandé déjà par elle à saint Paul; et, dans sa foi naïve, elle pense à se baptiser elle-même. L'auteur imagine là une pièce d'eau, dans laquelle on entretient des phoques, comme il y en eut réellement parfois dans de grands amphithéâtres; c'est elle que Thècle va utiliser comme piscine.

'Εν τῷ ὀνόματι 'Ιησοῦ Χριστοῦ [1] ὑστέρᾳ ἡμέρᾳ [2] βαπτίζομαι [3]. Καὶ ἰδοῦσαι αἱ γυναῖκες [4] καὶ πᾶς [5] ὁ ὄχλος ἔκλαυσαν λέγοντες· Μὴ βάλῃς ἑαυτὴν εἰς τὸ ὕδωρ [6], ὥστε καὶ τὸν ἡγεμόνα δακρῦσαι, ὅτι τοιοῦτον κάλλος φῶκαι ἔμελλον ἐσθίειν. Ἡ μὲν οὖν ἔβαλεν ἑαυτὴν εἰς τὸ ὕδωρ [7] ἐν τῷ ὀνόματι 'Ιησοῦ Χριστοῦ [8]· αἱ δὲ φῶκαι πυρὸς ἀστραπῆς φέγγος ἰδοῦσαι [9] νεκραὶ ἐπέπλευσαν. Καὶ ἦν περὶ αὐτὴν [10] νεφέλη πυρός, ὥστε μήτε τὰ θηρία ἅπτεσθαι αὐτῆς [11], μήτε θεωρεῖσθαι [12] αὐτὴν γυμνήν.

XXXV. Αἱ δὲ γυναῖκες ἄλλων θηρίων βαλλομένων φοβερωτέρων ὠλόλυξαν [13], καὶ αἱ μὲν ἔβαλλον φύλλον [14], αἱ δὲ νάρδον, αἱ δὲ κασίαν [15],

---

1. Omis par *B*. — *A*, *E*, *lbb* : τοῦ κυρίου 'Ι. Χ. — *F*, *G* : σου, κύριε 'Ι. Χ. —*la*, *lbc*, *lc* : *in nomine patris, et filii, et spiritus sancti.*

2. *lbc* : *hodie.* — Omis par *lcc*.

3. *lcc* : *ingredior in hanc aquam.*

4. Mot omis par *la* et *lc*.

5. Omis par *A*, *B*, *F*, *G*, *lb* (*a* et *b*). — Nouvelle lacune de *co.*

6. *lc* place après cette proposition : ὅτι τοιοῦτον... ἐσθίειν; *la* : de peur qu'une telle... ne soit la proie.... — *lcd* dit simplement : *Heu, qualem speciem bestiæ marinæ erant devoraturæ.*

7. Trois mots omis par *A*, *B*, *lb*. — *lb* met d'abord : *neminem audiens.*

8. Cinq mots omis par *E*, *s*. — *F*, *G* : τοῦ κυρίου ἡμῶν 'Ι. Χ.

9. Quatre mots omis par *lcc*, qui les remplace par : *cumque projecisset se in aquam.*

10. *A*, (*B*), *C*, *la* ajoutent : ὡς ἦν γύμνη, comme elle était nue.

11. Cinq mots omis par *la* et *s*.

12. *lc* (sauf *d*) ajoute : *ab hominibus.*

13. *lb* (*a* et *c*) ajoute : *ne ab aliqua illarum decerperetur*, pour qu'elle ne soit saisie par aucune. — *lc* tourne autrement; il met d'abord : *Tunc ergo ut viderunt quod nulla bestia eam tetigisset*, voyant alors qu'aucune bête ne la touchait; puis ajoute : on en lâche d'autres... alors, les femmes, voyant tant de bêtes... crièrent... — *lbb* remplace tout le début, jusqu'à : ὡς τὸν 'Α., par : *igitur increduli vulgi crudelitas nec hoc spectaculo mitigeta*

s'y jeta en disant : « Au nom de Jésus-Christ [1*], je me baptise à mon dernier jour. » A ce spectacle, les femmes et toute la foule gémissaient et disaient : « Ne te jette pas dans l'eau; » et le gouverneur lui-même pleurait de ce que les phoques allaient dévorer tant de beauté [2*]. Elle cependant s'était jetée dans l'eau au nom de Jésus-Christ; mais les phoques virent l'éclat de la flamme d'un éclair et surnagèrent, morts. Et un nuage de feu s'étendit autour d'elle, en sorte que les bêtes ne la touchèrent pas et que sa nudité fut voilée [3*].

XXXV. Et comme d'autres bêtes plus redoutables étaient lâchées, les femmes poussèrent des cris aigus; et les unes jetèrent des aromates, d'autres du nard,

---

petebat atrociores bestias mitti. Et missæ sunt. Sed cum nec ab illis tacta fuisset, Alexander ...

14. Mot omis par *F*, *G*. — *co* reprend.

15. Mot omis par *E* et *lbc*.

1*. Cette formule du baptême fut-elle réellement employée au IIe siècle? C'est une formule aussi simple que donnent toujours les Actes canoniques : II, 38; VIII, 12 (Vulgate) : « au nom de Jésus-Christ. » — VIII, 16; XIX, 5 : « au nom du Seigneur Jésus. » — X, 48 : « au nom du Seigneur Jésus-Christ. » On la retrouve dans Hermas, *Vis.*, III, 7, 3, mais « au nom du Seigneur; » il est donc possible qu'elle ait vraiment servi. Il est bien difficile cependant d'attacher de l'importance à l'apocryphe. En tout cas, les latins ont presque tous changé ces mots pour reproduire la formule certainement employée de leur temps, « au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. »

2*. Ce ne sont plus seulement les femmes qui s'émeuvent; le gouverneur est touché au point de pleurer; et « toute la foule » est désormais gagnée à Thècle par cette succession de miracles.

3*. La Providence divine intervient encore; elle envoie le feu du ciel pour tuer les phoques, et en même temps manifeste sa tendre sollicitude pour Thècle en voilant sa nudité d'un nuage de feu; celui-ci rappelle vaguement celui qui accompagnait les Hébreux dans le désert, à moins qu'il ne soit imité de Matt., XVII, 5, ce qui paraît beaucoup plus probable.

αἱ δὲ ἄμωμον[1], ὡς εἶναι πλῆθος μύρων. Πάντα δὲ τὰ βληθέντα θηρία ὥσπερ ὕπνῳ κατασχεθέντα οὐχ ἥψαντο αὐτῆς· ὡς τὸν Ἀλέξανδρον[2] εἰπεῖν τῷ ἡγεμόνι· Ταύρους ἔχω λίαν φοβερούς, ἐκείνοις προσδήσωμεν τὴν θηριομάχον[3]. Καὶ στυγνάσας ἐπέτρεψεν[4] ὁ ἡγεμὼν λέγων· Ποίει ὃ θέλεις. Καὶ ἔδησαν αὐτὴν ἐκ τῶν ποδῶν[5] μέσον[6] τῶν ταύρων, καὶ ὑπὸ τὰ ἀναγκαῖα αὐτῶν πεπυρωμένα σίδηρα ὑπέθηκαν, ἵνα πλείονα ταραχθέντες ἀποκτείνωσιν αὐτήν[7]. Οἱ μὲν οὖν ἥλλοντο[8]· ἡ δὲ περικαιομένη φλὸξ διέκαυσεν τοὺς κάλους, καὶ ἦν ὡς οὐ δεδεμένη[9].

XXXVI. Ἡ δὲ Τρύφαινα ἐξέψυξεν ἑστῶσα παρὰ τὴν ἀρήναν[10] ἐπὶ τοὺς ἄβακας[11], ὥστε τὰς θεραπαινίδας[12] εἰπεῖν· Ἀπέθανεν ἡ βασίλισσα[13] Τρύφαινα. Καὶ ἐπέσχεν ὁ ἡγεμών[14], καὶ πᾶσα ἡ πόλις

---

1. *lbc* : *innantium* (?); *lcc* ajoute encore : *aliæ balsamum.*

2. *lb* (*a* et *c*) ajoute : *cum videret illam nullis morsibus adtrectari bestiarum*, voyant qu'aucune des bêtes ne l'attaque de ses morsures. — *lc* (sauf *d*) ajoute : *qui munus edebat*, qui donnait les jeux.

3. *lcd* ajoute : *et trahentes citius occident eam*, et ils auront plus vite fait de la tuer en tirant.

4. Mot remplacé dans *lc* par *nec respiciens ad eum.*

5. Trois mots omis par *A*, *B*, *la* et *lc*. — *lb* ajoute : *manus*; et *lbb* : *merso ad terram capite*, la tête tournée vers la terre. — Nouvelle lacune de *co*.

6. Mot omis par *A*, *B* et *lc*.

7. *F*, *G* : σύρωσιν καὶ ἀπο., tirent et tuent.

8. *F*, *G* ajoutent : βοῶντες φοβερόν, poussant un effrayant mugissement.— *lca* : *et ut exilivit ignis*, et comme le feu sauta...; de même *lcd* : *exiliens ignis...*

9. *lca* : *et ferebant eam super se tauri nihil nocentes*, et les taureaux la portaient sur eux sans lui nuire; de même à peu près les autres *lc*.

10. Quatre mots omis par *F*, *G*. — *lb* (*a* et *c*) met d'abord : *dum hæc in stadio geruntur* ; *lbb* : *discurrentibus itaque præ dolore tauris, Trifena cum vidisset animalia a se disjuncta currere per arenam, putans jam Theclam fuisse disruptam exanimata est.* Comme les taureaux, de douleur, s'élançaient çà et là, Trifène, voyant ces animaux courir dispersés dans l'arène, pensant que Thècle était déchirée en pièces, s'évanouit.

d'autres de la casse, d'autres de l'amome, en sorte qu'il y avait masse de parfums. Et tous les animaux lâchés, comme accablés de sommeil, ne la touchèrent pas [1*]. Alors Alexandre dit au gouverneur : « J'ai des taureaux excessivement redoutables; attachons-y la condamnée aux bêtes. » D'un air sombre, le gouverneur y consentit, disant : « Fais ce que tu veux [2*]. » Alors on l'attacha par les pieds entre les taureaux, et on appliqua sur leurs parties des fers brûlants, afin que, rendus plus furieux, ils la tuent. Et vraiment, ils bondirent; mais la flamme, s'étendant en cercle, brûla les cordes, et elle fut comme si elle n'était pas liée [3*].

XXXVI. Cependant, Tryphaine s'évanouit, à la porte, près de l'arène, où elle se tenait, en sorte que ses servantes s'écrièrent : « La reine Tryphaine est morte. » Le

---

11. Trois mots omis par *A*, *B*, *C*, *la*, *lb*; — *lc* et *s* : *ad portam*. — *lc* ajoute : *ut hoc vidit factum*.

12. ὥστε... ὁ ἡγεμών omis par *F*,*G*; *C* : τὸν ὄχλον. — *la*, *lb* (*a* et *c*) : *servi ejus*; *lbb* : *omnes*; *lc* : *omnis familia Trifenæ*.

13. Deux mots omis par *lcc* et *lcd*.—*lbb* : *imperatoris propinqua*.

14. Trois mots omis par *lc*.

1*. Voilà une idée bien singulière, et une application naïve de l'action des stupéfiants. Ce détail met cependant en relief l'ardeur avec laquelle les femmes prennent fait et cause pour la sainte; elles veulent même contribuer directement à son salut.

2*. Il semble qu'après tant de merveilles, la colère des persécuteurs va se lasser; mais Alexandre insiste encore, avec une obstination qui ne peut venir que de ce qu'il se sent, en somme, coupable; l'amour déçu, la fureur de l'insulte subie peuvent-ils aller si loin? En tout cas, le gouverneur est désolé et n'accepte qu'à regret la proposition de ce cruel personnage; il y a dans ce consentement de la lâcheté, que n'excuse pas une si peu efficace pitié.

3*. En vain, on emploie les raffinements les plus subtils pour exciter les taureaux; ce sont ces raffinements précisément qui amènent le salut de la sainte dans cette dernière épreuve. Avec la foule, nous

ἐπτύρη· καὶ ὁ Ἀλέξανδρος πεσὼν εἰς τοὺς πόδας τοῦ ἡγεμόνος [1] εἶπεν· Ἐλέησον κἀμὲ καὶ τὴν πόλιν [2], καὶ ἀπόλυσον τὴν θηριομάχον, μὴ καὶ ἡ πόλις συναπόληται [3]. Ταῦτα γὰρ ἐὰν ἀκούσῃ ὁ Καῖσαρ, τάχα ἀπολέσει σὺν ἡμῖν [4] καὶ τὴν πόλιν, ὅτι ἡ συγγενὴς αὐτοῦ [5] Τρύφαινα ἡ βασίλισσα [6] ἀπέθανεν παρὰ τοὺς ἄβακας [7].

XXXVII. Καὶ ἐκάλεσεν ὁ ἡγεμὼν τὴν Θέκλαν ἐκ μέσου τῶν θηρίων [8] καὶ εἶπεν αὐτῇ [9]· Τίς εἶ σύ [10]; καὶ τίνα τὰ περὶ σέ [11], ὅτι οὐδὲ ἓν τῶν θηρίων ἥψατό σου; Ἡ δὲ εἶπεν· Ἐγὼ μέν εἰμι θεοῦ τοῦ ζῶντος [12] δούλη· τὰ δὲ περὶ ἐμέ, εἰς ὃν εὐδόκησεν ὁ θεὸς υἱὸν

---

1. *A*, *B*, (*s*) : παρεκάλει τὸν ἡγεμόνα, s'adressa avec prière au gouverneur; *F*, *G* : ἠρώτησεν τ. ἡγ.. demanda au gouverneur; et ils ajoutent, ainsi que *s*, φοβηθεὶς après Ἀλ. — *la*, *lb* : *rogabat* ; *lc* (sauf *d*) : *sed ut vidit Alexander, qui munus edebat, jacentem reginam exanimem, pertimuit vehementer, et misit se ad pedes proconsulis dicens...*

2. *F*, *G* mettent d'abord : δέομαί σου, je t'en supplie. — *lbc* unit les trois derniers mots à ce qui suit : *et tota civitas subclamabat : solve*, et toute la cité criait avec lui : Délivre...

3. Cinq mots omis par *A*, *B*, *C*. — *lb* ajoute : *cum illa*. — *lc* : *ne et ego peream, et civitas decimetur* (*d* : *vastetur*).

4. Deux mots omis par *E*, *F*, *G*, *la*, *lb*, *s*. — *lc* : *nos universos*.

5. *lcd* : *socrus ejus*.

6. Deux mots omis par *C* et *l*.

7. *C* : παρὰ τὴν ἀρήναν. — *lc* : *in publico*. — Omis par *la* et *lb*.

8. *F* et *lc* : ἐκέλευσεν ἐξελθεῖν, fit sortir. — *la* seul met d'abord : *stans circa imaginem*.

9. *lb* (*a* et *c*) : *percunctatus est eam dicens*; de même à peu près *lbb*. — *lc* : *cui venienti dixit*.

10. Omis par *lcc*. — *lcd* : *quæ est tua ars*.

11. *la* et *lcd* : *aut quæ sunt tua carmina*, ou quels sont tes charmes; *lb* (*a* et *c*) : *aut quæ sunt quæ circa te aguntur*; *lbb* : *et cujus condicionis cujusque artis vel operis*. Omis par *lca*. — *lcb* et *lcc* font de ces mots une proposition placée après la phrase : *Nunc indica nobis quæ sunt tua carmina*.

12. Cf. Luc, I, 38.—Mot omis par *lcc*.—*C* : ὑψίστου; *lca* : *summi*, et il ajoute : *qui est solus omnipotens*. — *lcd* met d'abord :

gouverneur fit cesser (le spectacle), et toute la ville fut dans l'angoisse. Alors Alexandre, se jetant aux pieds du gouverneur, lui dit : « Aie pitié de moi et de la ville; et délivre la condamnée, de peur que la ville aussi ne périsse. Car si César apprend cela, aussitôt il perdra en même temps et nous et la ville, parce que sa parente la reine Tryphaine sera morte auprès de ces portes [1*]. »

XXXVII. Alors, le gouverneur fit amener Thècle du milieu des bêtes et lui dit : « Qui es-tu? et quelle protection t'entoure, que pas une seule des bêtes ne t'a touchée [2*]? » Elle répondit : « Je suis la servante du Dieu vivant; la protection qui m'entoure, c'est que j'ai cru à celui en qui Dieu a mis son bon plaisir, à son Fils;

---

ego non sum maga, ut vos putatis sed..., je ne suis pas magicienne, comme vous le pensez; mais... — *co* reprend.

---

poussons un soupir de soulagement; l'auteur a vraiment exagéré et multiplié les miracles d'une manière fatigante et absolument invraisemblable.

1*. C'est donc par peur qu'Alexandre, cet odieux personnage, cède enfin; et sa demande au proconsul est aussi peu honorable pour lui que l'a été d'abord son entêtement contre Thècle. Il faut que l'évanouissement de Tryphaine intervienne, qu'on la croie morte, que toute la ville, qui paraît aimer cette vieille reine, soit plongée dans la consternation et la crainte, pour qu'enfin le persécuteur accepte son humiliation et le triomphe de sa victime. Mais il tremble devant César, autant qu'il est cruel envers les faibles. Nous avons vu dans l'Introduction (p. 125) que Tryphaine était réellement parente de l'empereur. Si c'est bien elle que l'auteur a introduite dans ses Actes, si par conséquent la tradition avait conservé pendant plus d'un siècle son souvenir, il est bien possible que cette reine ait joui dans Antioche, de son vivant, d'une réelle popularité, et le rôle qu'elle joue ici serait très vraisemblable; mais nous savons ce qu'il faut penser de la valeur historique des *Actes de Paul*.

2*. Ce païen admire cette puissance qui a sauvé Thècle; mais, avec ses habitudes d'esprit, qui sont celles de son époque, il ne peut croire qu'à l'intervention de la magie; plusieurs textes latins ont avec justesse précisé sa pensée dans ce sens.

αὐτοῦ ἐπίστευσα [1]· δι' ἓν οὐδὲ ἓν τῶν θηρίων ἥψατό μου [2]. Οὗτος γὰρ μόνος σωτηρίας ὁδὸς [3] καὶ ζωῆς ἀθανάτου ὑπόστασίς ἐστιν [4]· χειμαζομένοις γὰρ γίνεται καταφυγή [5], θλιβομένοις ἄνεσις [6], ἀπηλπισμένοις σκέπη [7], καὶ ἁπαξαπλῶς ὃς ἐὰν μὴ πιστεύσῃ εἰς αὐτόν, οὐ ζήσεται ἀλλὰ ἀποθανεῖται εἰς τοὺς αἰῶνας [8].

XXXVIII. Καὶ ταῦτα ἀκούσας ὁ ἡγεμὼν ἐκέλευσεν ἐνεχθῆναι ἱμάτια καὶ εἶπεν· Ἔνδυσαι τὰ ἱμάτια [9]. Ἡ δὲ εἶπεν [10]· Ὁ ἐνδύσας με γυμνὴν ἐν τοῖς θηρίοις [11], οὗτος ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως ἐνδύσει με σωτηρίαν [12]. Καὶ λαβοῦσα τὰ ἱμάτια ἐνεδύσατο [13]. Καὶ ἐξέπεμψεν εὐθέως ὁ ἡγεμὼν ἄκτον λέγων [14]· Θέκλαν τὴν τοῦ θεοῦ δούλην τὴν

---

1. Cf. Matt., III, 17. — *F*, *G* : υἱὸν αὐτοῦ Ἰ. Χ.; *E* : υἱὸν αὐτοῦ τὸν μονογενῆ τὸν κύριον Ἰ. Χ. La phrase est omise par *lca* et *lcd*; *la* omet : τὰ δὲ περὶ ἐμέ : *lb* (*a* et *c*) ajoute : *salvatorem mundi*; *lbb* : *qui salvat omnes sperantes in se... cujus virtute protegor.* — *lcb* : *quæ autem a me desideras, audi, proconsul. In quo voluit Deus filio ejus credidi* : de même à peu près *lcc* : *ex quo voluit Deus et...* parce que Dieu l'a voulu et parce que...

2. Omis par *lc* (*a* et *d*).

3. Cf. Act., XVI, 17. — *A*, *B*, *C*, *s* : ὅρος, montagne. J'adopte la leçon de *E*, *F*, *G* : de plus, *la* : *salus æterna*; *lb* (*a* et *c*) et ce qui ont lu ὅρος : *salutis terminus*; *lbb* : *salus et salutis terminus*; omis par *lc*.

4. Cf. I Tim., VI, 16. — *F* : καὶ ζωῆς καὶ θανάτου. — *la* : *et vita, immortalitatisque substantia*; *lb* (*a* et *c*) : *vitæ mortisque discretio.* — *lbb* : *et vitæ immortalis facultas*; *lc* : *hic autem habet potestatem vitæ et mortis* (*d* : *potestatem super omnia quæ creavit*). — *s* omet ces mots.

5. *E* : λιμὴν καταφυγῆς, port de refuge.

6. Cf. II Thess., I, 7. — Omis par *s* et *lcd*.

7. *F*, *G* : ἐλπὶς καὶ σκέπη; omis par *lcd*. — *lbc* : *munimen his qui spem suam in Deo habent.*

8. Cf. Marc, XVI, 16. — ἀλλὰ ἀποθανεῖται est omis par *A*, *B*, *C*, *lcd*. — *la* : *qui simpliciter in eum crediderit, non morietur, sed vivet in æternum.* — οὐ ζήσεται, ἀλλὰ est omis par *s*. — *lc* (sauf *d*) ajoute : *hæc sunt, proconsul, quæ dico.*

9. ἐνεχθῆναι ἱμάτια est omis par *lcd*. — *A*, *B*, *C*, tous les *l*

c'est par lui que pas une seule des bêtes ne m'a touchée. Lui seul en effet est le chemin du salut et le fondement de la vie immortelle; il est en fait le refuge de ceux qui subissent la tempête, le repos des opprimés, l'abri des désespérés, tel en un mot que celui qui ne croira pas en lui ne vivra pas, mais mourra pour l'éternité [1*]. »

XXXVIII. A ces paroles, le gouverneur ordonna d'apporter des vêtements et dit : « Revêts ces habits. » Elle répondit : « Celui qui m'a revêtue quand j'étais nue au milieu des bêtes fauves, celui-là, au jour du jugement, me revêtira du salut [2*]. » Et ayant pris les vêtements, elle s'en couvrit. Et le gouverneur émit aussitôt un décret en ces termes : « Je vous rends, libre, Thècle,

---

(sauf *la* et *lba*), et *co* mettent la dernière proposition à l'infinitif : καὶ ἐνδύσασθαι αὐτήν... (ordonna)... et qu'elle en fût revêtue.

10. *lbb* met d'abord : *quæ antequam acciperet*, avant de les recevoir; — *lc* (sauf *a*) : *et ut vestita est*, et dès qu'elle fut vêtue...

11. *la* ajoute : *liberatam*: *lba* : *qui me expoliavit, inquit, nudamque inter feras constituit*, celui, dit-elle, qui m'a dépouillée et m'a placée parmi les bêtes; *lbc* : *qui me expoliatam ac nudam de igne eripuit, qui inter feras constitutam salvam conservavit.* — Lacune de *co*.

12. Cf. I Cor., xv, 53. — Les mss grecs seuls mettent σ au lieu de με; — *lba* omet σωτηρίαν. — *la* : *dabit salutem*.

13. Proposition omise par *lc*.

14. εὐθέως est omis par *lc*, *s*. — Au lieu de ἄκτον, qui est omis par *A*, *B*, *lb* (*a* et *b*) porte : *centurionem*; *lbc* : *curionem* ; *s*[ed] : des hérauts.

1*. La réponse de Thècle est une belle et simple profession de foi, où elle exprime vivement sa confiance dans le Dieu qui l'a protégée; et les qualités qu'elle lui donne s'appliquent toutes à sa propre situation; elle-même devient ainsi la preuve vivante de ce qu'elle avance.

2*. Thècle saisit cette nouvelle occasion de louer son Sauveur, et elle compte sur ses promesses non pas seulement pour le présent, mais surtout pour la vie éternelle, autrement importante.

θεοσεβῆ ἀπολύω ὑμῖν [1]. Αἱ δὲ γυναῖκες πᾶσαι [2] ἔκραξαν φωνῇ μεγάλῃ καὶ ὡς ἐξ ἑνὸς στόματος ἔδωκαν αἶνον τῷ θεῷ λέγουσαι [3]· Εἷς θεὸς [4] ὁ Θέκλαν σώσας [5], ὥστε ἀπὸ τῆς φωνῆς σεισθῆναι πᾶσαν τὴν πόλιν [6],

XXXIX. καὶ τὴν Τρύφαιναν εὐαγγελισθεῖσαν ἀπαντῆσαι μετὰ ὄχλου [7] καὶ περιπλακῆναι τῇ Θέκλῃ [8] καὶ εἰπεῖν· Νῦν πιστεύω ὅτι νεκροὶ ἐγείρονται [9]· νῦν πιστεύω ὅτι τὸ τέκνον μου ζῇ[10]. δεῦρο ἔσω[11], καὶ τὰ ἐμὰ πάντα σοι καταγράψω[12]. Ἡ μὲν οὖν Θέκλα εἰσῆλθεν μετ' αὐτῆς[13] καὶ ἀνεπαύσατο εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς ἡμέρας ὀκτώ [14],

---

1. *E* omet : τὴν τοῦ θεοῦ δούλην ; — *G* : τὴν θεοσεβῆ ; *s* : δούλην. — *la* ajoute : *innocentem*; *lbb* : *et pietatis cultricem*; *lc* (*a* et *d*) : *Dei vivi ancillam.*

2. *F*, *G* : ὁμοῦ πᾶσαι. — *C*, *E*, *F*, *lbc*, ajoutent : καὶ πᾶς (omis par *F*) ὁ ὄχλος ; πᾶσαι est omis par les mss grecs autres que *F*, *G*, par *la* et *lb*.

3. Cf. Luc, XVIII, 43. — ἔκραξαν φ. μεγ. est omis par *C*, *E*, *F*, *c*; καὶ ὡς... θεῷ, par *lba*.

4. *lb* (*b* et *c*) ajoutent : *et verus*; *lc* (*a* et *b*) emploie le discours direct; *lcc* : *unus est verus Deus.* — *lcd* : *magnus est Deus, unus et verus.*

5. *C*, *s*[c] : ὁ Θέκλης, celui de Thècle. — *la* ajoute : *a bestiis*; *lcd* : *famulam tuam.* — *co* reprend.

6. πᾶσαν omis par *A*, *B*, *E*, *F*, *la*, *lbb*. — Au lieu de πόλιν, *C* : τὰ θεμέλια τοῦ θεάτρου, les fondements du théâtre. — La proposition est omise par *lcd*.

7. *C* et toutes les traductions emploient une nouvelle phrase. *lca* : *et ut nuntiatum est Trifenæ quod Thecla esset liberata et quod nulla bestia tetigisset eam, gaudens veniebat et obviavit Theclæ*; de même à peu près les autres *lc*.

8. *lc* met d'abord : *quam cum vidisset*, et traduit : *rapuit in amplexu.*

9. Omis par *A*, *B*, *F*, *la*.

10. Omis par *lba*, et par *lbb*, qui remplace cette proposition par : *quia Theclam post tantas occasiones mortis vivere video; lcd* ajoute : *in æternum.*

11. *E*, *G*, *lc*, *s* ajoutent τέκνον μου, et εἰς τὸν οἶκόν μου, comme *lb*. — *lcd* ajoute encore : *et esto in loco ejus.*

servante de Dieu, la pieuse [1*]. » Alors, les femmes poussèrent un grand cri, et, comme d'une seule bouche, louèrent Dieu, disant : « Il n'y a qu'un Dieu, celui qui a sauvé Thècle. » Et ce cri fut tel qu'il ébranla la ville tout entière [2*].

XXXIX. Et Tryphaine, ayant appris la bonne nouvelle, alla à sa rencontre avec la foule, embrassa Thècle, et dit : « Maintenant, je crois que les morts se réveillent; maintenant, je crois que mon enfant vit; entre chez moi; je vais mettre à ton nom tous mes biens [3*]. » Thècle entra donc avec elle et se reposa huit jours dans

---

12. *A*, *B* : καταλείψω, je laisserai. — *lcd*, *s* : *consecrabo.* — *lca* : *eam*, ma maison, au lieu de τὰ ἐμὰ π.

13. *la* ajoute : *statim.*

14. εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς omis par *A*, *B*, *G*, *co*, *la*, *lbb*; *F* : μετ' αὐτῆς; *C*, *lbb*, *lc* (*a* et *b*) : σὺν αὐτῇ; *lb* (*a* et *c*), *lc* et *s* : *ibi.* — Au lieu de : ἡμέρας ὀκτώ, *F*, *G*, *lbb* : ἡμέρας ὀλίγας; *co* : dix jours. Omis par *lca.*

1*. Un semblable décret peut paraître singulier, venant d'un gouverneur romain; mais l'auteur veut montrer l'influence que de tels miracles, et surtout une telle force et une telle constance chez les martyrs, en particulier chez de faibles femmes, pouvaient exercer sur des esprits non prévenus, et éclairés; il fait dire hautement et publiquement par le fonctionnaire ce qu'en réalité celui-ci se contentait de penser.

2*. Encore une occasion pour l'auteur de mettre en relief la valeur probante du miracle; elle est acceptée ici d'autant plus volontiers, que les femmes n'ont cessé de montrer à Thècle leur sympathie. Aussi l'auteur leur prête-t-il une joie dont les effets sont singulièrement exagérés.

3*. Autant la douleur de Tryphaine avait été profonde, autant sa joie est puissante, et d'ailleurs très simplement exprimée; elle avait confondu sa seconde fille avec la première dans le deuil : elle confond la première avec la seconde dans la joie; aussi, adopte-t-elle Thècle même légalement et pour la possession de ses biens, après lui avoir donné déjà depuis longtemps toute son affection.

κατηχήσασα αὐτὴν τὸν λόγον τοῦ θεοῦ [1], ὥστε πιστεῦσαι καὶ τῶν παιδισκῶν τὰς πλείονας [2], καὶ μεγάλην εἶναι χαρὰν ἐν τῷ οἴκῳ [3].

XL. Ἡ δὲ Θέκλα Παῦλον ἐπεπόθει καὶ ἐζήτει αὐτὸν περιπέμπουσα πανταχοῦ [4]· καὶ ἐμηνύθη αὐτῇ ἐν Μύροις [5] εἶναι αὐτόν. Καὶ λαβοῦσα νεανίσκους καὶ παιδίσκας [6], ἀναζωσαμένη καὶ ῥάψασα [7] τὸν χιτῶνα εἰς ἐπενδύτην [8] σχήματι ἀνδρικῷ [9] ἀπῆλθεν ἐν Μύροις [10], καὶ εὗρεν Παῦλον λαλοῦντα τὸν λόγον τοῦ θεοῦ [11] καὶ ἐπέστη αὐτῷ [12]. Ὁ δὲ ἐθαμβήθη βλέπων αὐτὴν καὶ τὸν ὄχλον τὸν μετ' αὐτῆς [13],

---

1. Cf. Act., XVIII, 11, etc. — αὐτήν omis par *F*, *lbb* et *lc*; à sa place, *C*, *E* : πάντας τοὺς ἐν τῇ οἰκίᾳ, qu'ajoute *la*. — τὸν λόγον τοῦ θεοῦ est omis par *C*, *la*, *lca*. — *F*, *G* : κυρίου. — Omis par *co*. — *lb* (*a* et *c*) : *sermone suo*. — *lcb* : *et prædicavit verba plurima exhortationis in fide domini nostri Jesu Christi*.

2. *la* ajoute : *in Domino*; *co* : *en Dieu*; *lb* (*a* et *c*) : *audientes eam*. — *lbb* : *plurimi in domo Trifenæ fierent christiani*. — *lc* (sauf *d*) : *mulieres multæ et ancillæ Trifenæ simul cum domina sua crederent* (*b* : *in Dominum*). — *lcd* : *ut turbæ mulierum et virginum crederent in Christo. Sed et Trifina cum omni domo sua credidit*.

3. Omis par *lc*.

4. ἐπεπόθει καί omis par *C*, *lb* (*b* et *c*). — καὶ ἐζήτει αὐτόν omis par *co*; περιπέμπουσα παν. par *C*, *lb* et *lcd*; le dernier mot, par *A*, *B*, *C*, *lb* et *lc*. — *lbb* ajoute : *anxie*.

5. *C*, *F*, *G* ajoutent : τῆς Λυκίας, de Lycie. — *la*, *lcc* et *lcd* : *Zmyrnam*; *lba* : *in Mirraside*; *lbb* : *in Mirareide regione*; *lbc* et *lcb* : *in Smyrna*; *lca* : *in Moysan*.

6. Omis par *G*. — *F* ajoute πολλούς. — *lb* met d'abord : *Quod cum audisset*; — *lbc* remplace les trois derniers mots par : *et alias quas ipsa Deo acquisierat*. — *lcc* et *s* mettent ces mots un peu plus loin, après ἀνδρικῷ. — Lacune de *co*.

7. *A*, *E*, *F* : ῥίψασα; *B* : στρέψασα. — Ces trois mots et les six suivants sont omis par *lbc*. — *lc* : *replicavit*.

8. Mot omis par *lb* (*a* et *b*) et *lc*.

9. *lbb* ajoute : *et sumpto virili habitu*; *lcd* : *incisis crinibus*, après avoir coupé ses cheveux.

10. Mêmes variantes que plus haut. Proposition remplacée dans *lcd* par : *et cum pervenisset Zmirnam, invenit...*

sa maison, lui enseignant la parole de Dieu; aussi, crut-elle, ainsi que la plupart des servantes; et la joie fut grande dans la maison [1*].

XL. Mais Thècle désirait (revoir) Paul, et le faisait chercher partout par des envoyés; on lui apprit qu'il était à Myre [2*]. Alors, elle prit avec elle de jeunes esclaves, garçons et filles, se ceignit, et, ajustant sa tunique en guise de manteau à la manière des hommes, elle partit pour Myre [3*]. Elle y trouva Paul prêchant la parole de Dieu, et s'avança près de lui. Et lui fut stupéfait en la voyant, elle et la troupe qui l'accompagnait, pensant que quelque autre épreuve la mena-

---

11. Cf. Act., xiii, 5. — *la* : *populum.* — *lc* (sauf *d*) : *introivit in domum ubi Paulus...*

12. *F*, *G* ajoutent : ἀθρόως, avec tous ses gens. — Omis par *C*, *lb* (*a* et *b*), *lcd*. — *co* reprend

13. *lc* traduit : *Paulus et omnis populus*, Paul et tout le peuple furent stupéfiés..

1*. Cette conversion est la conséquence naturelle de tous ces faits elle est le plus attendu des événements. — On voit que Thècle n'enseigne ici qu'à huis-clos, et à des femmes. Nous ne pouvons pas, jusqu'ici, en conclure qu'elle avait le droit d'enseigner publiquement. Quant au droit de baptiser, il est raisonnablement impossible de le déduire de ce fait singulier qu'elle s'est baptisée elle-même.

2*. Ainsi, Paul reparaît brusquement, selon le procédé familier à l'auteur et, comme toujours, il prêche. La présence de l'apôtre à Myre et le voyage entrepris à pied par Thècle et son escorte prouvent qu'il s'agit bien d'Antioche de Pisidie; et certes, la course est déjà bien longue d'une ville à l'autre.

3*. On ne se rend pas bien compte de cet arrangement de l'habit de Thècle. Elle portait sans doute le χιτών long, fermé, et à manches; et l'auteur veut dire qu'elle le retrousse au-dessus de la ceinture, et le coud vers le haut, de façon à en faire un vêtement court, tombant jusqu'aux genoux, du genre de la χλαμύς, qui était pour les hommes le manteau ordinaire de guerre et de voyage, mais se portait sans ceinture, ou du genre du χιτών court des hommes.

λογισάμενος μή τις αὐτῇ [1] πειρασμὸς πάρεστιν ἕτερος. Ἡ δὲ συνειδοῦσα εἶπεν αὐτῷ· Ἔλαβον τὸ λοῦτρον [2], Παῦλε· ὁ γὰρ σοὶ συνεργήσας εἰς τὸ εὐαγγέλιον κἀμοὶ συνήργησεν εἰς τὸ λούσασθαι [3].

XLI. Καὶ λαβόμενος ὁ Παῦλος τῆς χειρὸς αὐτῆς [4] ἀπήγαγεν αὐτὴν εἰς τὸν οἶκον Ἑρμαίου [5] καὶ πάντα ἀκούει παρ' αὐτῆς [6], ὥστε ἐπὶ πολὺ θαυμάσαι τὸν Παῦλον [7], καὶ τοὺς ἀκούοντας στηριχθῆναι [8] καὶ προσεύξασθαι ὑπὲρ τῆς Τρυφαίνης [9]. Καὶ ἀναστᾶσα [10] Θέκλα εἶπεν τῷ Παύλῳ· Πορεύομαι εἰς Ἰκόνιον[11]. Ὁ δὲ Παῦλος εἶπεν· Ὕπαγε καὶ δίδασκε τὸν λόγον τοῦ θεοῦ[12]. Ἡ μὲν οὖν Τρύφαινα

---

1. *E*, *C*, *la*, *lca* et *s*[ad] : αὐτῷ, à lui, Paul. — Omis par *F*, *G*, *lba*, *lcc*.

2. *lca* : *Paule, accipe locutionem meam.* — *lcd* met d'abord : *noli turbari.*

3. Cf. Act., IX, 15, et Gal., II, 8. — Au lieu du dernier mot, *F* : ἅγιον βάπτισμα. — *lc* : *qui enim tibi concessit in evangelio, et mihi concessit in necessitate* (*d* : *et mihi ipse misertus est*).

4. *H*, *L*, *M* sont de nouveau collationnés. — *M* met d'abord ταῦτα τοίνυν εἰπούσης αὐτῆς, après qu'elle eut ainsi parlé. — τῆς χειρός omis par *A*, *B*, *H*, *lb* et *lc*.

5. Nom omis par *la*, et diversement modifié par les mss; en particulier *F*, *G* : ἑρμέως; *lc* : *Hermetis*

6. *F*, *G*, *la*, *lc* : καὶ διηγήσατο τῷ Παύλῳ ἡ Θέκλα πάντα τὰ συμβεβηκότα αὐτῇ ἐν Ἀντιοχείᾳ (deux mots omis par *la* et *lc*), et Thècle raconta à Paul tout ce qui lui était survenu dans Antioche. — *M*, *s* : καὶ καθεσθέντων αὐτῶν διηγήσατο ἡ μακαρία Θέκλα (trois mots omis par *s*) τῷ μεγάλῳ Παύλῳ (*s*[ad] : αὐτοῖς; *s*[c] : αὐτῷ) πάντα τὰ συμβάντα αὐτῇ λεπτομερῶς (omis par *s*). — *co* reprend.

7. *l* : *ita ut Paulus doleret nimis propter passionem ejus.* — *lcc* : *multum fleret quod eam reliquisset.* — ἐπὶ πολύ omis par *lb* et *lc* (*a* et *b*). — *lcd* unit cette proposition à ce qui suit.

8. Cf. Act., XV, 32, etc. — *F*, *G*, *H* ajoutent : πάντας, et *M*, *lbc* : πλέον ἐν τῇ πίστει τοῦ Χριστοῦ. — *lbb* ajoute : *credentes vero hæc audientes magis.* — *lcc* : *et qui audiebat, confortabatur*, et il ajoute : *reliquis autem diebus steterunt et oraverunt.* — *lcd* : *et admirantes dederunt laudem Deo et confortati in fide.*

9. Omis par *lb* (*a* et *b*); *lcd* : *pro ea*, pour Thècle. — *s* ajoute : beaucoup.

çait [1*]. Mais elle, s'en rendant compte, lui dit : « J'ai reçu le baptême, Paul; car celui qui te donna le pouvoir pour la bonne nouvelle me l'a donné à moi-même pour le baptême [2*]. »

XLI. Paul, ayant pris sa main, l'emmena dans la maison d'Hermaios; là, il apprend tout d'elle; aussi, Paul s'en étonna-t-il beaucoup, et les auditeurs en furent fortifiés, et prièrent pour Tryphaine. Et Thècle, s'étant levée, dit à Paul : « Je vais à Iconium. » Paul lui répondit : « Va, et enseigne la parole de Dieu [3*]. » Sur les entrefaites, Tryphaine lui envoya beaucoup de

10. Mot omis par *s*. — *la* ajoute : *alia die*; *lb* : *post hæc*; *lc* (sauf *c*) : *et ut cessaverunt orantes*.

11. Trois mots, ainsi que les quatre suivants, omis par *E*.

12. *C*, *E*, *L*, *la* et *lc* (sauf *c*) ajoutent τέκνον. — *lbb* ajoute : *omnes*; *lcd* : *cum salute*; *lcc* supprime les cinq derniers mots.

1*. La stupéfaction de Paul se mêle d'effroi, tant déjà il a eu de craintes pour Thècle. Les paroles de celle-ci semblent ne pas répondre directement à ces soupçons. Cependant, il faut nous rappeler que l'apôtre n'a pas voulu lui donner encore le baptême « de peur qu'elle ne faiblisse. » Dire qu'elle l'a reçu, c'est donc affirmer que ses épreuves sont passées, qu'elle en a été victorieuse, et qu'elle est désormais fortifiée contre elles.

2*. Thècle invoque pour son baptême une grâce toute spéciale de Dieu, analogue à celle qui donna le droit d'enseigner à Paul; la comparaison est excellente et doit prévenir toute objection de l'apôtre.

3*. Ainsi, non seulement Paul n'a rien à opposer au baptême de Thècle; mais il semble qu'il reconnaît le bien-fondé de son affirmation du chapitre précédent, en lui donnant le droit « d'enseigner la parole de Dieu. » C'est que la situation est tout à fait extraordinaire, et que Dieu a marqué sa faveur toute spéciale pour la sainte en la protégeant si manifestement et si souvent ; Paul ne fait donc que se conformer à la volonté de la Providence, en un cas particulier et isolé; et il n'y a rien là qui puisse justifier un droit habituel des femmes à enseigner. Jusqu'où va d'ailleurs le droit de Thècle? En fait elle a instruit Tryphaine et sa maison; puis, elle essaie de convertir sa mère; enfin, les derniers mots nous disent qu'elle mourut « après en avoir éclairé

πολὺν ἱματισμὸν καὶ χρυσὸν ἔπεμψεν αὐτῇ [1], ὥστε καταλιπεῖν τῷ Παύλῳ εἰς διακονίαν τῶν πτωχῶν [2].

XLII. Αὐτὴ δὲ ἀπῆλθεν εἰς Ἰκόνιον. Καὶ εἰσέρχεται εἰς τὸν Ὀνησιφόρου οἶκον, καὶ ἔπεσεν εἰς τὸ ἔδαφος [3] ὅπου Παῦλος καθεζόμενος ἐδίδασκεν τὰ λόγια τοῦ θεοῦ [4], καὶ ἔκλαιεν λέγουσα [5]. Ὁ θεός μου καὶ τοῦ οἴκου τούτου [6], ὅπου μοι τὸ φῶς ἔλαμψεν [7], Χριστὲ Ἰησοῦ ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ [8], ὁ ἐμοὶ βοηθὸς ἐν φυλακῇ [9], βοηθὸς ἐπὶ ἡγεμόνων [10], βοηθὸς ἐν πυρί [11], βοηθὸς ἐν θηρίοις [12], αὐτὸς εἶ θεός [13], καὶ σοὶ ἡ δόξα [14] εἰς τοὺς αἰῶνας, ἀμήν [15].

---

1. *M* : καταλείψασα τοίνυν ἡ μακαρία Θέκλα τῷ μεγάλῳ Παύλῳ τὸ χρ. κ. τὸ ἱμ. καὶ ἀποσταλέντα αὐτῷ παρὰ τῆς Ῥυφαίνης εἰς δ. τῶν πτ. ἀπῆλθεν εἰς τὸ Ἰκόνιον. — *la* et *lc* ajoutent : *et argentum*; *lcc* supprime ἱματισμόν. — *lc* (sauf *c*) ajoute : *Trifena sciens quod Thecla vellet Iconium in patriam suam proficisci.*

2. *A*, *B*, *co* ajoutent : πολλά, beaucoup. — *la* et, à peu près, *lc* : *ex quibus Thecla quasdam vestes accepit, non quod ei esset necessarium, sed* (six mots omis par *lc*) *ut haberet quod pauperibus erogaret.* — *lb* (*a* et *c*) ajoutent : *Tunc pro Trifena communiter oraverunt Jesum*, puis tous les *lb* (à peu près) : *Et plurimam partem Paulo relinquens ad usus sanctorum et pauperum, processura* (omis par *c*; *b* : *post hæc Thecla valedicens Paulo*) *ipsa perrexit Iconium.*

3. Cf. Act., XXII, 7.

4. *I*, *K* sont collationnés de nouveau depuis le début du chapitre. — Quatre mots omis par *A*, *B*, *F*, *G*, *H*, tous les *l* (sauf *lcd*), et *co*.

5. *C*, *I*, *K*, *L*, *co* : καὶ πάλιν. — *C*, *K* ajoutent : πικρῶς. — *M* : καὶ προσηύξατο. — *F*, *G*, *H* : καὶ μετὰ κλαυθμοῦ προσηύξατο εὐχαριστοῦσα καὶ ἐξομολογουμένη (*H* : δοξολογουμένη) τῷ κυρίῳ (*G* : τῷ θεῷ) καὶ (om. *F*) λέγουσα...

6. *lb* (*a* et *b*) : *te adoro, in domo hujus.* — *lca* : *Domine Deus noster, ex cujus domo subito lux.* — *lcc* : *benedic, Domine Jesu Christe, summi Dei filius, domum istam...*

7. Cf. Joan. I, 9. — *M* ajoute : τὸ ἀληθινόν, la vraie.

8. Cf. Matt., XVI, 16, etc. — Quatre mots omis par *A*, *B* — *C*, *G*, *H*, *lbb* et *lc* (*a* et *b*) : ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ ζῶντος. — *lcc* : *summi Dei.* — *lcd* : *lux Jesu Christi filii tui, Domini nostri.*

vêtements et d'or, en sorte qu'elle put (en) laisser à Paul pour le service des indigents [1*].

XLII. Elle alla donc à Iconium. Là, elle entra dans la maison d'Onésiphore, et se jeta sur le sol où Paul, assis, enseignait les maximes de Dieu, et pleura en disant : « O mon Dieu, Dieu de cette maison où la lumière a brillé pour moi, Christ Jésus, fils de Dieu, mon secours dans la prison, mon secours devant les gouverneurs, mon secours dans le feu, mon secours parmi les bêtes, tu es vraiment Dieu, et à toi soit la gloire dans l'éternité. Amen [2*]. »

---

9. Cf. Hebr., xiii, 6. — *E*, *F*, *I*, *K*, *L*, *M* : εὐχαριστῶ σοι ὅτι ἐγένου μοι βοηθός, je te rends grâces d'avoir été... — Trois mots omis par *A*, *B*, *G*, *K*, *lc*.

10. Omis par *A*, *B*, *I*, *K*, *la*, *lc*.

11. Omis par *C*, *K* et *lc* (sauf *c*).

12. Omis par *lc* (sauf *c*). — *C* ajoute : βοηθὸς ἐν πᾶσι. — *s* paraphrase tout ce passage.

13. *B* : αὐτὸς ὑπάρχεις δεδοξασμένος. — *G*, *M* ajoutent μόνος; *lbb* : *verus*; *lcc* : *omnipotens.* — Omis par *lc* (sauf *c*).

14. *M* : πᾶσα δόξα καὶ τὸ κράτος. — Omis par *B*, *G*, *lcc*. — *la*, *lcd* : *honor et gloria*. — *lba* : *gloria vera*. — *lc* (*a* et *b*) : *laus et gloria*.

15. Cf. Rom., xi, 36, etc. — *F*, *G*, *H*, *I*, *K*, *L*, *la*, *lbb*, *lc* (sauf *c*) ajoutent : τῶν αἰώνων. — *lbc* ajoute : *adjuva servos tuos et ora inimicorum infesta nobis obstrue*; de même à peu près *lba*.

---

beaucoup par la parole de Dieu. » Il n'y a que ce dernier enseignement qui pourrait être public, encore semble-t-il qu'il soit donné en particulier, en tout cas, jamais officiellement. Il n'y aurait donc pas ici contradiction absolue avec la défense de Paul, dans I Cor., xiv, 34.

1*. Le service des pauvres était donc une des œuvres de piété en honneur dans la seconde moitié du IIe siècle; il est beaucoup plus ancien d'ailleurs que cette époque : v. déjà la scène de Matt., xxvi, 9 sq.

2*. Cette visite à la maison d'Onésiphore rappelle le début du c. xx; et le récit des épreuves de Thècle est comme encadré entre ces deux actes par lesquels elle exprime sa reconnaissance passionnée pour son maître. De la sorte, toute l'importance du personnage de Paul est mise en relief; c'est lui qui domine tout; c'est son enseignement qui pénétra la sainte de tant de foi et de tant de courage.

XLIII. Καὶ εὗρεν τὸν Θάμυριν τεθνεῶτα [1], τὴν δὲ μητέρα ζῶσαν [2]· καὶ προσκαλεσαμένη [3] τὴν μητέρα αὐτῆς λέγει αὐτῇ Θεοκλεία μῆτερ, δύνασαι πιστεῦσαι [4] ὅτι ζῇ κύριος ἐν οὐρανοῖς [5]; Εἴτε γὰρ χρήματα ποθεῖς [6], δώσει σοι κύριος δι' ἐμοῦ· εἴτε τὸ τέκνον, ἰδού, παρέστηκά σοι [7]. Καὶ ταῦτα διαμαρτυραμένη [8] ἀπῆλθεν εἰς Σελεύκειαν [9], καὶ πολλοὺς φωτίσασα τῷ λόγῳ τοῦ θεοῦ [10] μετὰ καλοῦ ὕπνου ἐκοιμήθη [11].

---

1. *lbb* ajoute : *quem prius habuerat sponsum*; *lc* (sauf *d*) simplement : *sponsum*. — *lcd* : *Et cum diu illic orasset, consummata oratione inquisivit de Thamiro, et audivit eum mortuum.* — *H* n'est plus collationné.

2. Omis par *E*, *F*, *lc*.

3. Mot omis par *C* et *lcc*. — Lacune de *co*.

4. Les *l* affirment : Tu peux croire...

5. Cf. Matt., XI, 25; etc. — *A*, *B*, *M* : ζῇ κύριος ὁ θεός. — *G* : ἔστι θεὸς κύριος ζῶν. — *la* omet ἐν οὐρανοῖς, et ajoute : *et qui credunt in eum omnes non relinquuntur.* — *lb* (*a* et *b*) ajoute : *incorruptus et sempiternus*; *lbc* : *in sempiternum.* — *lcc* : *si potes credere... salva eris. Quia qui credunt in illum, non decipiuntur.*

6. *E*, *L* : εἴτε τὰ ῥήματα..., (si tu désires) les paroles. — *M* : νῦν οὖν εἰ τὰ ῥήματα ποθεῖς τῆς αἰωνίου ζωῆς.

7. Omis par *la*. — V. à part, plus loin, pour les textes de *G* et de *M*. — *la* et *lcc* ajoutent ensuite : *Cui Theoclia nihil respondit, sed* (*silentium habuit*), et *lcc* ajoute encore : *Thecla autem confidens in Domino dixit : Tu cognoscis omnia, Domine.* — *lca* ajoute : *Et hæc testificans Thecla matri ejus, quæ sæculum diligebat, dixit : Ego nec sæculum nec te, matrem meam, sed Dominum vivum et Christum filium ejus, qui est pater et mater et frater ac dominus totius creaturæ, diligo. Qui enim dilexerint hæc, quæ sunt sæculi hujus, non videbunt Dominum neque filium Dei, sed judicium amarum et sempiternum habebunt cruciamentum, spernentes præceptum Dei*; *lcb* et *lcd* offrent les mêmes pensées, avec un texte plus ou moins différent.

8. *lbb* ajoute : *atque annuntians verbum Dei*; *s* : à sa mère. — *lc* [*a*, *b* et (*c*)] porte : *Et hæc omnia ut dixit*; *lcc* : *et reliquit matrem suam.*

9. **V. à part, pour ce qui suit, les leçons de *A*, *B*, *C*, *E*, *F*, *K*, *L*.**

XLIII. Et elle trouva Thamyris mort, mais sa mère vivante; et elle fit venir sa mère, et lui dit : « Théoclie, ma mère, peux-tu croire que le Seigneur vit dans les cieux? Désires-tu en effet des richesses? Le Seigneur te les donnera par moi [1*]; ton enfant? Me voici, je suis près de toi. » Et ayant ainsi témoigné, elle partit pour Séleucie [2*]; et, ayant éclairé beaucoup de gens par la parole de Dieu, elle s'endormit d'un beau sommeil [3*].

— *Ibb* ajoute : *decorata multiplici gratia Domini : virginitate, martyrio, atque sanitatum efficacia.*

10. τῷ λόγῳ τοῦ θεοῦ omis par *Ia* et *Icd.* — *Iba* : *in Domino confirmans.* — *Ibb* : *conversationis suæ exemplo.*

11. *Ia* et *Ib* (*a* et *c*) : *cum bona voluntate* (*Ib* : *cursu*) *requievit in pace*; *Ibb* : *cum somno pacis migravit ad Dominum*; *Ica* : *cum bono somno dormivit in Christo*; *Icb* : *cum bona pace ibi requievit*; *Icc* : *in bona senectute dormitionem accepit in Domino*; *Icd* : *et requievit ibi in bonam pacem*: *Ia* et *Ib* terminent par une doxologie analogue à celle de *A*, *B*, *C*.

1*. Voilà une question et une offre bien singulières dans la bouche de Thècle. Si le texte est vraiment primitif, il prouverait que la sainte, tout en refusant pour elle-même de jouir de la richesse, n'en exclut pas l'usage modéré chez les autres. Ainsi, son exemple ne serait qu'un idéal que les parfaits doivent chercher à réaliser; mais il ne serait pas de règle, il ne serait pas la loi pour les chrétiens ordinaires. Cette constatation à propos des biens matériels pourrait s'étendre à la chasteté, et justifierait ce que j'ai dit au sujet de cette vertu dans l'Introduction.

2*. De quelle Séleucie s'agit-il? Sûrement pas de la ville de ce nom située près d'Antioche de Syrie, trop éloignée, et à laquelle aucune tradition n'a rattaché Thècle. Si celle-ci a été un personnage historique, comme nous le croyons, il n'y a pas de raison de ne pas penser à la Séleucie de Cilicie, où l'on honorait la sainte d'un culte ancien, sans qu'aucune ville ait rien revendiqué contre elle. — Cette Séleucie n'est d'ailleurs pas plus éloignée d'Iconium que Myre ne l'est d'Antioche de Pisidie; et comme c'est la raison de voisinage qui seule a décidé C. Schmidt, *Acta Pauli*, p. xv, à désigner la *Seleucia ferrea* de Pisidie, nous ne pouvons que nous en tenir ici au témoignage de la tradition.

3*. Une si brusque fin ne s'explique que par le fait qu'en somme le



La fin des *Acta Theclæ* diffère beaucoup suivant les mss. Celle qui a été adoptée par Lipsius, en fait la plus simple et la meilleure, appartient évidemment au texte le plus ancien; c'est à peu près celle des mss *E*, *F*, *K*, *L*, des latins, de *co* et de *s*. *E*, *F* ajoutent cependant, après ἐκοιμήθη :... ἡ παρθένος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων· ἀμήν, la vierge de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soient la gloire et la puissance dans l'éternité; amen. — *L* termine de même, en retranchant les six derniers mots. *K* ajoute la date, 24 septembre, et une invitation pour les auditeurs à louer Dieu miséricordieux.

Mais *A*, *B*, *C*, et surtout *G* et *M*, embellissent et inventent de leur mieux; je tiens à les reproduire, à la fois pour montrer comment la légende s'est amplifiée, et pour mettre en relief la simplicité et le naturel, relatifs, de cet intéressant récit des *Acta Pauli* anciens.

A, *B*, *C* sont assez sobres. Dans le c. XLIII, ils ajoutent, après Σελεύκειαν : καὶ ᾤκησεν ἐν σπηλαίῳ χρόνους ἑβδομήκοντα δύο, ἐσθίουσα βοτάνας καὶ ὕδωρ πίνουσα· καὶ πόλλους ἐφώτισεν τῷ λόγῳ τοῦ θεοῦ; elle habita dans une caverne soixante-douze ans, mangeant des

martyre de Thècle n'est qu'un épisode dans cette histoire de Paul. Aussi, l'auteur expédie ses personnages, fait mourir Thamyris, ce qui est bien singulier dans ces quinze jours ou trois semaines que suppose le récit, ne laisse pas Théoclie prononcer une parole, et ne souffle mot de Tryphaine, si intéressante cependant dans son amour pour la sainte. De celle-ci, il dit juste qu'elle convertit beaucoup de gens, car c'est ainsi évidemment qu'il faut entendre le φωτίσασα, et on ne peut l'interpréter, d'après le contexte, par baptiser; et il ajoute qu'elle « s'endormit d'un beau sommeil. » C'était trop peu pour ceux qui ne connurent que l'épisode de Thècle, y virent un ouvrage autonome, et cherchèrent à le compléter, comme on peut le voir par les additions des mss grecs *A*, *B*, *C*, *G*, (*M*). Leur effort se porte surtout dans le sens du φωτίσασα, de l'enseignement et des miracles; et ils entourèrent de merveilles la mort même de Thècle; mais ils sont vraiment malhabiles, beaucoup plus que l'auteur primitif, malgré ses trop évidentes imperfections.

plantes et buvant de l'eau; et elle éclaira beaucoup de gens par la parole de Dieu. — Puis ces mss continuent :

XLIV. Τινὲς δὲ τῆς πόλεως Ἕλληνες ὄντες τὴν θρησκείαν, ἰατροὶ δὲ τὴν τέχνην, ἀπέστειλαν πρὸς αὐτὴν ἄνδρας νεωτέρους σοβαροὺς ἐπὶ τὸ φθεῖραι αὐτήν· ἔλεγον γὰρ ὅτι τῇ Ἀρτέμιδι δουλεύει παρθένος οὖσα, καὶ ἐκ τούτου ἰσχύει πρὸς τὰς ἰάσεις. Προνοίᾳ δὲ θεοῦ εἰσῆλθεν ἐν τῇ πέτρᾳ ζῶσα, καὶ τὴν γῆν ὑπέδη. Καὶ ἀπῆλθεν ἐν τῇ Ῥώμῃ θεάσασθαι τὸν Παῦλον, καὶ εὗρεν αὐτὸν κοιμηθέντα. Μείνασα δὲ ἐκεῖ χρόνον οὐ πολύν, μετὰ καλοῦ ὕπνου ἐκοιμήθη· καὶ θάπτεται ὡς ἀπὸ δύο ἢ τριῶν σταδίων τοῦ μνήματος τοῦ διδασκάλου Παύλου.

XLV. Ἐβλήθη μὲν οὖν εἰς τὸ πῦρ χρόνων οὖσα ἑπτὰ καὶ δέκα, καὶ εἰς τοὺς θῆρας χρόνων ὀκτὼ καὶ δέκα, καὶ ἤσκησεν ἐν τῷ σπηλαίῳ ὡς εἴρηται χρόνους ἑβδομήκοντα δύο, ὡς εἶναι τὰ πάντα ἔτη τῆς ζωῆς αὐτῆς ἐνενήκοντα. Πάμπολλα δὲ ἰάματα τελέσασα ἀναπαύεται,

XLIV. Quelques-uns de la ville, de culte hellénique, exerçant l'art médical, envoyèrent vers elle des jeunes gens débauchés pour la perdre. Ils disaient en effet que, vierge, elle servait Artémis, et que c'était pour cette raison qu'elle avait la puissance de guérir. Mais, par la providence de Dieu, elle entra vivante dans le rocher et s'enfonça sous terre. Et elle alla à Rome voir Paul [1]; mais elle le trouva mort. Elle resta là peu de temps, et s'endormit d'un beau sommeil; elle est ensevelie à deux ou trois stades environ du tombeau de son maître Paul.

XLV. Elle avait été jetée dans les flammes à l'âge de dix-sept ans, livrée aux bêtes à dix-huit [2]; elle pratiqua la vertu dans la caverne, comme il a été dit, pendant soixante-douze ans, en sorte qu'elle vécut en tout quatre-vingt-dix ans. Après avoir accompli beaucoup de guérisons,

1. Nous avons vu, p. 129, quelle était l'origine probable de ce détail.
2. En réalité, d'après le récit même des *A. Th.*, il a dû s'écouler six à dix jours entre les deux épreuves de Thècle; c'est ainsi que ces auteurs jonglent avec les dates, dont ils se soucient fort peu.

εἰς τὸν τόπον τῶν ἁγίων, κοιμηθεῖσα τῇ εἰκάδι τετάρτῃ τοῦ Σεπτεμβρίου μηνὸς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ κυρίῳ ἡμῶν, ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων· ἀμήν.

elle repose dans le séjour des saints, s'étant endormie le 24 du mois de septembre, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soient la gloire et la puissance dans l'éternité de l'éternité. Amen.

***

G et surtout *M* sont beaucoup plus prolixes; ils développent l'histoire des médecins, en laissant de côté le voyage souterrain à Rome, qui ne se concilie pas avec la tradition grecque de Séleucie. Je me contenterai de citer le premier. Son récit est maladroit et brutal. Après : παρέστηκά σοι, il continue :

Καὶ ταῦτα καὶ ἕτερα πολλὰ διεμαρτύρατο καὶ παρεκάλει αὐτήν· ἡ δὲ μήτηρ αὐτῆς Θεοκλία οὐκ ἐπίστευσε τοῖς λεγομένοις αὐτῇ ὑπὸ τῆς μάρτυρος Θέκλης. Ἡ δὲ Θέκλα ἰδοῦσα ὅτι οὐκ ὠφελεῖ, κατασφραγισαμένη ὅλον τὸ σῶμα αὐτῆς, ἐξῆλθεν τὴν πύλην, καὶ ἔρχεται εἰς Δάφνην· καὶ εἰσελθοῦσα εἰς τὸ μνημεῖον ὅπου ὁ Παῦλος μετὰ Ὀνησιφόρου εὑρέθη, προσπεσοῦσα ἔκλαυσεν ἐκεῖ τῷ θεῷ [1]. Καὶ ἐξελθοῦσα πάλιν ἔρχεται ἐπὶ τὴν Σελευκίαν. Καὶ νεφέλη φωτεινὴ

Elle rendit ce témoignage et beaucoup d'autres; et elle exhortait sa mère Théoclie. Mais celle-ci ne crut pas à ce que lui disait la martyre Thècle. Alors Thècle, voyant qu'elle n'obtenait rien, ayant marqué tout son corps du signe de la croix [2],quitta ce seuil et se rendit à Daphné. Et étant entrée dans le tombeau où Paul avait été trouvé avec Onésiphore, elle s'y prosterna, et se plaignit avec larmes au Seigneur. Puis, sortant de là, elle se rend à Séleucie. Et une nuée lumineuse la conduisait. Étant

1. Répétition du c. xxxii.
2. Pour le sens de κατασφραγίζομαι, cf. Sophocles, *Greek lexikon of the Roman and Byzantine periods*, au mot en question.

ὡδήγει αὐτήν [1]. Καὶ εἰσελθοῦσα ἐν Σελευκίᾳ ἐξῆλθεν ἔξω τῆς πόλεως ἀπὸ ἑνὸς σταδίου· καὶ ἐκείνους δὲ ἐδεδοίκει, ὅτι τὰ εἴδωλα ἐθεράπευον. Καὶ ὁδηγὸς γέγονεν αὐτῆς ἐν τῷ ὄρει τῷ λεγομένῳ Καλαμῶνος ἤτοι Ῥοδεῶνος [2]· καὶ εὑροῦσα ἐκεῖ σπήλαιον εἰσῆλθεν αὐτῷ. Καὶ ἦν ἐκεῖ ἐπὶ ἔτη ἱκανά, καὶ πολλοὺς καὶ χαλεποὺς πειρασμοὺς ὑπέστη ὑπὸ τοῦ διαβόλου [3], καὶ ὑπήνεγκεν γενναίως βοηθουμένη ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ. Μαθοῦσαι δέ τινες τῶν εὐγενίδων γυναικῶν περὶ τῆς παρθένου Θέκλης, ἀπίησαν πρὸς αὐτὴν καὶ ἐμάνθανον τὰ λόγια τοῦ θεοῦ· καὶ πολλαὶ ἐξ αὐτῶν ἀπετάξαντο τῷ βίῳ [4] καὶ συνήσκουν αὐτῇ. Καὶ φήμη ἀγαθὴ ἤχθη πανταχοῦ περὶ αὐτῆς, καὶ ἰάσεις ἐγίνοντο ὑπ' αὐτῆς [5]. Γνοῦσα οὖν πᾶσα ἡ πόλις καὶ ἡ περίχωρος, ἔφερον τοὺς ἀρρώστους αὐτῶν ἐν τῷ ὄρει, καὶ πρινὴ τῇ θύρᾳ προσεγγίσωσι, θᾶττον ἀπηλλάττοντο, οἵῳ δήποτε κατείχοντο νοσή-

entrée dans Séleucie, elle sortit ensuite de la ville de la longueur d'un stade; elle craignait ces gens, parce qu'ils adoraient les idoles. Et son guide s'arrêta sur la montagne appelée montagne de Calamon ou de Rhodéon. Là, ayant trouvé une grotte, elle y entra. Et elle y parvint à un âge avancé; elle y subit de la part du diable de nombreuses et douloureuses épreuves, et les supporta noblement, secourue par le Christ. Quelques femmes bien nées, ayant entendu parler de la vierge Thècle, allèrent à elle et apprirent les maximes de Dieu; beaucoup d'entre elles quittèrent le service du monde, et pratiquèrent la vertu avec elle. Et sa bonne renommée se répandit partout, et des guérisons se produisirent par elle. Aussi toute la ville et ses environs, l'ayant appris, lui apportaient leurs malades sur la montagne; et, avant même qu'ils s'approchent de la porte, aussitôt ils étaient guéris, de quelque maladie qu'ils fussent attaqués; et

1. Imitation de Exod., XIII, 21.
2. Montagne au sud de la ville.
3. Cf. Matt., IV, 1.
4. Cf. Luc., XIV, 33.
5. Cf. Marc., III, 10.

ματι [1], καὶ τὰ πνεύματα τὰ ἀκάθαρτα κράζοντα ἐξήρχοντο [2]· καὶ πάντες κατελάμβανον τὰ ἴδια αὐτῶν ὑγιῆ, δοξάζοντες τὸν θεὸν δόντα τοιαύτην χάριν τῇ παρθένῳ Θέκλῃ [3]. Οἱ ἰατροὶ οὖν τῆς πόλεως Σελευκίων ἐξουδενώθησαν, τὴν ἐμπορείαν ἀπολέσαντες, καὶ οὐδεὶς λοιπὸν προσεῖχεν αὐτοῖς· καὶ φθόνου καὶ ζήλου πλησθέντες ἐμηχανοῦντο κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ δούλης τὸ τί αὐτῇ ποιήσωσιν. Ὑποβάλλει οὖν αὐτοῖς ὁ διάβολος λογισμὸν πονηρόν. Καὶ μιᾷ τῶν ἡμερῶν συναχθέντες καὶ συνέδριον ποιήσαντες συμβουλεύονται πρὸς ἀλλήλους λέγοντες· Αὕτη ἡ παρθένος ἱερὰ τυγχάνει τῆς μεγάλης θεᾶς Ἀρτέμιδος· καὶ εἴ τι ἂν αἰτήσει αὐτήν, ἀκούει αὐτῆς ὡς παρθένου οὔσης, καὶ φιλοῦσιν αὐτὴν πάντες οἱ θεοί. Δεῦτε οὖν λάβωμεν ἄνδρας ἀτάκτους καὶ μεθύσωμεν αὐτοὺς οἶνον πολὺν καὶ δώσωμεν αὐτοῖς χρυσίον πολὺ καὶ εἴπωμεν αὐτοῖς· Εἰ δυνηθῆτε

les esprits impurs sortaient en vociférant; et tous recouvraient la santé de tout leur corps, glorifiant Dieu qui donnait une telle grâce à la vierge Thècle. Aussi, les médecins de la ville de Séleucie étaient-ils considérés comme rien; ils perdirent leur clientèle; et personne désormais ne faisait attention à eux. Pleins d'envie et de jalousie, ils cherchèrent quelles embûches ils dresseraient contre la servante de Dieu. Le diable leur suggéra un plan pervers. Un jour, ils se rassemblèrent, et, tenant conseil, ils discutèrent ensemble et dirent : « Cette vierge est consacrée à la grande déesse Artémis; quoi qu'elle lui demande, la déesse l'écoute parce qu'elle est vierge; et tous les dieux l'aiment. Voyons : prenons donc des hommes de désordre; enivrons-les de beaucoup de vin; donnons-leur beaucoup d'or, et disons-leur : « Si vous « pouvez la corrompre et la souiller, nous vous donnons « plus d'argent encore. » Ainsi, les médecins se disaient en

1. Cf. Joan., v, 4.
2. Cf. Marc., iii, 11.
3. Cf. Matt., ix, 8.

φθεῖραι καὶ μιᾶναι αὐτήν, διδοῦμεν ὑμῖν καὶ ἄλλα χρήματα. Ἔλεγον οὖν πρὸς αὐτοὺς οἱ ἰατροὶ ὅτι· Ἐὰν ἰσχύσουσιν αὐτὴν μιᾶναι, οὐκ ἀκούουσιν αὐτῆς οἱ θεοὶ οὔτε Ἄρτεμις ἐπὶ τῶν ἀσθενούντων. Ἐποίησαν οὖν οὕτως. Καὶ ἀπελθόντες οἱ πονηροὶ ἄνδρες ἐπὶ τὸ ὄρος, καὶ ἐπιστάντες ὡς λέοντες [1] τῷ σπηλαίῳ ἐπάταξαν τὴν θύραν· ἤνοιξεν δὲ ἡ ἁγία μάρτυς Θέκλα, θαρροῦσα ᾧ ἐπίστευσεν θεῷ [2]· προέγνω γὰρ τὸν δόλον αὐτῶν. Καὶ λέγει πρὸς αὐτούς· Τί θέλετε, τέκνα; Οἱ δὲ εἶπον· Τίς ἐστιν ἐνταῦθα λεγομένη Θέκλα; Ἡ δὲ εἶπεν· Τί αὐτὴν θέλετε; Λέγουσιν αὐτῇ ἐκεῖνοι· Συγκαθευδῆσαι αὐτῇ θέλομεν. Λέγει αὐτοῖς ἡ μακαρία Θέκλα· Ἐγὼ ταπεινὴ γραῦς εἰμί, δούλη δὲ τοῦ κυρίου μου Ἰησοῦ Χριστοῦ· καὶ κἂν τί ποτε δρᾶσαι θέλετε ἄτοπον εἰς ἐμέ, οὐ δύνασθε. Λέγουσιν αὐτῇ ἐκεῖνοι· Οὐκ ἔστιν δυνατὸν μὴ πρᾶξαι εἰς σὲ ἃ θέλομεν. Καὶ ταῦτα εἰπόντες ἐκράτησαν αὐτὴν ἰσχυρῶς, καὶ ἐβούλοντο καθυβρίσαι αὐτήν. Ἡ δὲ

eux-mêmes : « S'ils arrivent à la corrompre, les dieux ni Artémis ne l'écouteront plus à propos des malades. » Ils exécutèrent donc leur projet. Les hommes pervers allèrent à la montagne; se tenant près de la caverne, semblables à des lions, ils frappèrent à la porte. La sainte martyre ouvrit, confiante dans le Dieu en qui elle croyait; car elle connaissait d'avance leur projet criminel. Et elle leur dit : « Que voulez-vous, mes enfants? » Ils répondirent : « Qui est ici la nommée Thècle ? » Elle leur dit : « Que lui voulez-vous? » Ils lui répondirent : « Nous voulons partager sa couche. » La bienheureuse Thècle leur répliqua : « Je suis une humble vieille, mais la servante de mon Seigneur Jésus-Christ; et même si vous voulez faire contre moi quelque indécence, vous ne le pourrez. » Eux répondent : « Il n'est pas possible que nous ne fassions pas de toi ce que nous voulons. » Et, parlant ainsi, ils s'emparent d'elle de vive force et cherchent à l'outrager. Alors, elle leur dit avec douceur :

1. Cf. I Pet., v, 8.
2. Cf. Phil., II, 24, etc.

λέγει αὐτοῖς μετ' ἐπιεικείας· 'Αναμείνατε, τέκνα, ἵνα ἴδητε τὴν δόξαν κυρίου [1]. Καὶ κρατουμένη ὑπ' αὐτῶν ἀνέβλεψεν εἰς τὸν οὐρανὸν [2] καὶ εἶπεν· Ὁ θεὸς ὁ φοβερὸς καὶ ἀνείκαστος καὶ ἔνδοξος τοῖς ὑπεναντίοις, ὁ ῥυσάμενός με ἐκ πυρός, ὁ μὴ παραδώσας με Θάμυρι, ὁ μὴ παραδώσας με 'Αλεξάνδρῳ, ὁ ῥυσάμενός με ἐκ θηρίων, ὁ διασώσας με ἐν τῷ βυθῷ, ὁ πανταχοῦ συνεργήσας μοι καὶ δοξάσας τὸ ὄνομά σου ἐν ἐμοί, καὶ τανῦν ῥῦσαί με ἐκ τῶν ἀνόμων ἀνθρώπων τούτων, καὶ μὴ ἐάσῃς με ἐνυβρίσαι τὴν παρθενίαν μου, ἣν διὰ τὸ ὄνομά σου ἐφύλαξα μέχρι τοῦ νῦν, ὅτι σὲ φιλῶ καὶ σὲ ποθῶ καὶ σοὶ προσκυνῶ τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ πνεύματι ἁγίῳ εἰς τοὺς αἰῶνας, ἀμήν. Καὶ ἐγένετο φωνὴ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ λέγουσα [3]· Μὴ φοβηθῇς, Θέκλα, δούλη μου ἀληθινή, μετὰ σοῦ γάρ εἰμι· ἀπόβλεψον καὶ ἴδε ὅπου ἠνέῳκται ἔμπροσθέν σου, ἐκεῖ γὰρ οἶκος αἰώνιος ἔσται σοι, κἀκεῖ τὴν ἐπίσκεψιν δέχῃ. Καὶ προσχοῦσα ἡ μακαρία Θέκλα

« Attendez, mes enfants, vous allez contempler la gloire du Seigneur. » Et alors qu'ils s'emparaient d'elle, elle regarda le ciel et dit : « O Dieu redoutable, incomparable et illustre devant tes ennemis, toi qui m'as arrachée au feu, qui ne m'as pas livrée à Thamyris, qui ne m'as pas livrée à Alexandre, qui m'as arrachée aux bêtes, qui m'as sauvée dans la fosse, qui m'as partout secourue et qui as glorifié ton nom en moi, maintenant encore, arrache-moi à ces hommes criminels; ne permets pas qu'ils m'outragent dans ma virginité, que par ton nom j'ai gardée jusqu'aujourd'hui, parce que je t'aime, et te désire, et me prosterne devant toi, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dans l'éternité. Amen. » Et il s'entendit une voix du ciel disant : « Ne crains pas, Thècle, ma véritable servante; car je suis avec toi; regarde et vois le lieu qui s'ouvre devant toi; là, sera pour toi une demeure éternelle, et tu y recevras le secours. » Alors, faisant

1. Cf. Matt., xxiv, 30.
2. Cf. Luc., ix, 16, etc.
3. Cf. Matt., iii, 17, etc.

ἴδεν τὴν πέτραν ἀνεῳχθεῖσαν ὅσον χωρεῖ ἄνθρωπον εἰσιέναι, καὶ κατὰ τὸ λεχθὲν αὐτῇ ἐποίησεν, καὶ ἀποφυγοῦσα γενναίως τοὺς ἀνόμους εἰσῆλθεν εἰς τὴν πέτραν· καὶ συνεκλείσθη εὐθὺς ἡ πέτρα, ὥστε μήτε ἁρμὸν φαίνεσθαι. Ἐκεῖνοι δὲ θεωροῦντες τὸ παράδοξον θαῦμα ὥσπερ ἐν ἐκστάσει ἐγίνοντο, καὶ οὐκ ἴσχυσαν ἐπισχεῖν τὴν τοῦ θεοῦ δούλην, ἀλλ' ἢ μόνον τοῦ μαφορίου αὐτῆς ἐπελάβοντο καὶ μέρος τι ἠδυνήθησαν ἀποσπάσαι· κἀκεῖνο κατὰ συγχώρησιν θεοῦ πρὸς πίστιν τῶν ὁρώντων τὸν σεβάσμιον τόπον, καὶ εἰς εὐλογίαν ταῖς μετὰ ταῦτα γενεαῖς, τοῖς πιστεύουσιν εἰς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἐκ καρδίας καθαρᾶς.

Ἔπαθεν οὖν ἡ τοῦ θεοῦ πρωτομάρτυς καὶ ἀπόστολος καὶ παρθένος Θέκλα ἡ ἀπὸ τοῦ Ἰκονίου ἐτῶν δέκα ὀκτώ· μετὰ δὲ τῆς ὁδοιπορίας καὶ τῆς περιόδου καὶ τῆς ἀσκήσεως τῆς ἐν τῷ ὄρει ἔζησεν ἔτη ἄλλα ἑβδομήκοντα καὶ δύο· ὅτε δὲ προσελάβετο αὐτὴν ὁ κύριος, ἦν ἐτῶν ἐνενήκοντα, καὶ οὕτως ἡ τελείωσις αὐτῆς γίνεται. Γίνεται δὲ ἡ ὁσία μνήμη αὐτῆς μηνὶ Σεπτεμβρίῳ εἰκάδι τετάρτῃ, εἰς δόξαν τοῦ

attention, la bienheureuse Thècle vit le rocher ouvert assez pour qu'un homme pût entrer, et elle fit comme il lui avait été dit; et, échappant noblement à ces hommes criminels, elle entra dans le rocher; celui-ci se referma aussitôt, si bien qu'on n'y voyait pas même une fente. Eux, à la vue de ce prodige étrange, restèrent comme en extase et n'eurent pas la force de retenir la servante de Dieu; ils saisirent seulement son voile, et ne purent qu'en déchirer un morceau; cela, par la permission de Dieu, pour (fortifier) la foi de ceux qui voient ce lieu vénérable, et pour la bénédiction des générations suivantes, de ceux qui croient d'un cœur pur en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Donc, Thècle d'Iconium, protomartyre, apôtre et vierge de Dieu, souffrit à dix-huit ans. Pendant sa course et son voyage, et l'exercice de la vertu sur la montagne, elle vécut soixante-douze autres années. Quand le Seigneur la reprit, elle avait quatre-vingt-dix ans : telle fut sa fin. Sa sainte mémoire se fait le 24 septembre,

πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

pour la gloire du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et dans l'éternité de l'éternité. Amen.

III. *Séjour à Myre.*

Quand Paul enseignait à Myre la parole de Dieu, il s'y trouvait un homme du nom d'Hermocrate, hydropique [1]; cet homme, en présence de tous, dit à Paul : « Rien n'est impossible à Dieu [2], en particulier à celui que tu annonces; car, aussitôt qu'il est venu, il a guéri un grand nombre de malades, ce Dieu dont tu es le ministre. Vois; moi, ma femme et mes enfants, nous nous jetons à tes pieds; (guéris-moi), afin que moi aussi je croie, comme tu y as cru toi-même, au Dieu vivant [3]. » Paul lui dit : « Ce n'est pas pour une récompense que je vais t'accorder ta demande [4]; c'est au nom de Jésus-Christ [5] que tu vas être guéri en présence de tout ce

1. Ce miracle semble suggéré par Luc, xiv, 2; mais que de différences dans les détails! En réalité, la nature de la maladie et le fait même de la guérison sont seuls communs aux deux récits.

2. Cf. Luc, i, 37.

3. Hermocrate ne veut pas dire qu'il se convertira uniquement parce qu'il aura été guéri, subordonnant ainsi sa foi à un bienfait matériel. Le début de son petit discours montre qu'il voit dans le miracle la preuve que c'est Dieu lui-même qui le réalise; aussi, croira-t-il parce que sa guérison, comme les autres merveilles, établira la vérité divine de la doctrine qui les accomplit. — Le malade fait à la conversion de Paul une allusion qui suppose que l'apôtre l'a racontée à son auditoire, à moins que ce ne soit une maladresse de l'auteur, prêtant à Hermocrate les connaissances d'un chrétien ordinaire, alors qu'il ne peut les avoir.

4. Cf. Act., viii, 20, dont la pensée est reproduite, mais non les termes. Paul donne au miracle son véritable caractère.

5. Cf. Act., iii, 6, etc.

monde.... » Tandis qu'il baissait la main... beaucoup d'eau s'écoula [1]... et il tomba à la manière de ceux qui sont morts. Aussi, quelques-uns dirent-ils : « Il lui est sans doute utile de mourir, pour ne plus se trouver dans la douleur [2]. » Mais Paul tranquillisa la foule [3], prit la main d'Hermocrate, le releva et l'interrogea en disant : « Hermocrate, que désires-tu? » Et lui de répondre : « Je désire manger [4]. » Paul prit un pain et le lui donna à manger. Il fut guéri à l'heure même et reçut la grâce du sceau, celui du Seigneur [5], lui et sa femme.

Mais son fils Hermippe était furieux contre Paul, et chercha, pour une époque fixée, à soulever avec lui ceux de son âge contre Paul et à le perdre. Il désirait en effet que son père ne fût pas guéri, mais mourût, pour devenir de suite maître de ses biens [6]. Quant à Dion, son frère cadet, il écoutait Paul avec plaisir.

La suite n'est qu'en fragments. On devine ceci : Pendant qu'Hermippe et ses amis délibèrent sur la manière de tuer Paul, Dion meurt subitement; et son père, qui le préférait à son frère aîné, le pleure amèrement; il va trouver Paul; mais, à sa vue,

1. Le texte est impossible à reconstituer. Je pense que c'est Paul qui fait un geste, de bénédiction par exemple, et pendant qu'il baisse le bras, l'eau s'écoule du corps du malade, qui tombe comme mort. La scène a une assez étroite analogie avec celle de Marc, IX, 25.

2. La réflexion est bien naturelle et se répète encore tous les jours.

3. Cf. Marc, V, 39.

4. C'est une preuve très frappante, dans sa simplicité, de la parfaite guérison d'Hermocrate.

5. Expression fréquente dans ces Actes, pour désigner le baptême.

6. Ainsi le miracle même accompli par Paul amène indirectement l'épreuve qu'il va subir. Ce sont toujours les plus mauvais sentiments qui animent les adversaires des chrétiens; ici, l'avidité frustrée d'Hermippe soulève contre l'apôtre les jeunes gens, sauf son frère Dion. Celui-ci va succomber et sera ressuscité. Donc, Paul comble de bienfaits une famille dont un des membres veut le tuer : au mal, le chrétien ne doit opposer que le bien.

s'assied à ses pieds et oublie la mort de Dion [1]. — Le texte continue :

Apprenant que Dion est mort, sa mère Nympha déchira ses vêtements [2], vint à Paul et se plaça en face de son époux Hermocrate, et de Paul. Celui-ci, la voyant, s'en effraya et lui dit : « Nympha, pourquoi ce visage [3]? » Elle lui répondit : « Dion est mort. » Et la foule entière pleurait, rien qu'à la voir. Mais Paul regarda la foule attristée et envoya des jeunes gens en leur disant : « Allez, et apportez-le-moi [4]. »

Suit un texte en fragments ; Hermippe rencontre le corps et menace... Paul ressuscite Dion... — Le texte reprend :

Un ange du Seigneur lui avait dit pendant la nuit : « Paul, tu soutiendras aujourd'hui dans ton corps un grand combat ; mais Dieu, père de son fils Jésus-Christ, te soutiendra. » A son réveil, Paul se rendit vers ses frères et resta avec eux, leur disant : « Que signifie cette vision? » Mais pendant qu'il se livrait à ses pénsées, il vit venir Hermippe, une épée nue à la main, et beaucoup d'autres jeunes gens, avec des bâtons. Paul leur dit : « Je ne suis ni un voleur ni un meurtrier [5]. Le Dieu de l'univers, père du Christ, arrêtera votre main, remet-

1. Le trait, dans son exagération, n'est pas du tout naturel. Mais l'auteur veut montrer quelle fascination exerçait Paul sur ceux qui l'approchaient ; il y a là de l'analogie avec les scènes où Thècle, attentive à la parole de l'apôtre, n'entend ni sa mère ni son fiancé.

2. L'expression est fréquente, surtout dans l'Ancien Testament. Cf. aussi Matt., xxvi, 65, etc.

3. L'auteur prête à la mère plus de tendresse naturelle qu'au père ; même devant Paul, elle est tout entière à sa douleur, dont l'expression se reflète violemment sur son visage. Il y a quelque analogie entre cette situation et celle de la veuve de Naïm, Luc, vii, 13, en face de Jésus.

4. V. dans le Martyre l'épisode de Patrocle

5. Cf. Matt., xxvi, 55.

tra votre épée au fourreau et changera votre force en faiblesse; car je suis un serviteur de Dieu, tout isolé que je sois, et étranger, et petit, et humble parmi les gentils [1]. Et toi, ô mon Dieu, abaisse ton regard sur moi [2] selon ta résolution, et ne me laisse pas perdre par eux. » Cependant, Hermippe se précipite l'épée nue sur Paul, mais aussitôt il perd la vue [3]. Aussi, se met-il à crier à haute voix et à dire : « Compagnons, n'oubliez pas Hermippe; car j'ai eu tort, ô Paul, j'ai persécuté le sang du juste; sachez-le, ignorants et savants; le monde n'est rien; l'or n'est rien; tout l'argent n'est rien; moi qui me rassasiais de tout bien, je ne suis plus aujourd'hui qu'un mendiant; et je vous demande à tous : Écoutez tous, vous mes compagnons, et chacun des habitants de Myre; j'ai méprisé un homme qui a guéri mon père; j'ai méprisé un homme qui a ressuscité mon frère... Mais priez-le; puisqu'il a sauvé mon père et ressuscité mon frère, il lui est aussi possible de me sauver. » Cependant, Paul se tenait là [4], pleurant à la fois

1. A plusieurs reprises, l'auteur est revenu sur cet isolement des chrétiens au milieu des étrangers, et cependant sur leur puissance extraordinaire, due au secours de Dieu; ainsi, pour Thècle à Antioche. Il y a de plus ici une allusion au portrait de Paul, dans *A. Th.*, c. III. Cf. II Cor., x, 10.

2. Cf. Ps., XXI, 2, etc.

3. Ce miracle rappelle celui qui précéda la conversion de saint Paul lui-même. D'ailleurs, lui aussi, Hermippe, frappé de terreur, revient de suite à de meilleurs sentiments, et son humilité est désormais d'autant plus profonde que sa colère avait été plus violente. Il reconnaît même la vanité des biens de ce monde, qui l'ont poussé au crime et ont amené par là même sa punition. Cependant il a confiance encore et pense mériter, par son repentir, le pardon et la guérison, que Paul peut lui accorder, puisqu'il a déjà, en sa présence, accompli deux si grands miracles.

4. Cf. Luc, XIV, 11. Pourquoi Paul n'exerce-t-il pas de suite la miséricorde vis-à-vis du pécheur repentant? C'est que celui-ci doit mériter

devant Dieu, parce qu'il l'avait si vite écouté, et devant les hommes, parce que l'orgueilleux était abaissé; puis il se détourna et s'en alla... Alors, les jeunes gens conduisirent Hermippe au lieu où Paul se tenait, et le laissèrent à la porte de la maison [1].

Là, se trouvait une grande foule, et une autre grande foule entrait... Et Hermippe suppliait chacun des entrants d'avoir pitié de lui et de prier Paul de le guérir [2]... Et les entrants virent Hermocrate et Nympha, tout heureux de la résurrection de Dion, et qui apportaient en remerciment du froment et de l'argent pour les veuves. Et ils virent Hermippe, leur fils... de même qu'il touchait les pieds de chacun, toucher aussi ceux de ses parents, en les priant, comme il priait chaque étranger, de lui faire rendre la santé. Alors, ses parents furent consternés et se plaignirent à chacun des arri-

encore par quelque souffrance le pardon de l'horrible crime qu'il méditait; et l'apôtre laisse planer encore sur le malheureux la main vengeresse de Dieu; il ne cédera que devant les prières des parents désolés.

1. Il ne peut s'agir, d'après le contexte, de la maison même d'Hermocrate. On verra plus loin Hermippe embrassant les pieds de tous ceux qui entrent, ceux mêmes de ses parents, qu'il ne peut reconnaître, puisqu'il est aveugle. C'est donc que ceux-ci sont allés chez eux prendre les présents qu'ils destinent aux veuves et aux pauvres, et les apportent là où Paul enseigne. Je crois que Paul loge dans la maison d'Hermaios, mentionnée au c. XLI des *A. Th.*; et ce serait une preuve de plus des liens qui unissent les différents épisodes.

2. Cette attitude est celle des pénitents de l'ancienne Église, des *lugentes* (προσκλαίοντες), qui se tenaient à la porte de l'église et se recommandaient aux prières des passants. Tertullien, *De pænitentia*, IX, dit que « les pénitents doivent gémir, pleurer, crier nuit et jour vers le Seigneur, se prosterner devant les prêtres, embrasser les genoux des privilégiés de Dieu, confier à tous les frères leur prière : *Presbyteris advolvi et caris Dei adgeniculari, omnibus fratribus legationes deprecationis suæ injungere.* » Cf. *ibid.*, X, 5,7 : *Cum te ad fratrum genua protendis, Christum contrectas, Christum exoras*; et *De pudicitia*, III, 5; XIII, 7, etc.

vants; aussi, ces derniers disaient-ils : « Pourquoi donc pleurent-ils? Leur fils cependant est ressuscité [1] ... »

La suite n'est pas claire : il semble qu'Hermocrate distribue l'argent qu'il a apporté et donne un repas aux veuves. Il le termine en les suppliant de s'occuper d'Hermippe. Lui-même et sa femme s'adressent en grand trouble à Paul; celui-ci se laisse toucher, et les invite à prier Dieu avec lui. — Le texte reprend :

« ...Afin que votre fils Hermippe voie et cesse d'être dans la douleur, lui qui a été l'ennemi du Christ et de son ministre. » Alors, eux, avec Paul, prièrent Dieu. Et Hermippe recouvra la vue, et, se tournant vers sa mère Nympha, il lui dit : « Paul est venu et a étendu sa main sur moi [2], qui pleurais; et, à l'instant même, je vis clairement toutes choses. » Sa mère lui prit la main et le conduisit aux veuves et à Paul; et Paul pleura amèrement...

Il manque ici vraisemblablement une page. Il semble qu'Hermippe y parle de regrets et de remercîments; Paul sans doute répond et se sert de l'exemple d'Hermippe pour en tirer quelque leçon pratique. Le fragment se termine par ces paroles :

Quand Paul eut affermi les frères de Myre, il se rendit à (Sidon).

IV. *Séjour à Sidon.*

Les fragments du ms. copte sont ici très morcelés; et on ne peut que faire des conjectures sur les événements de ce séjour. Paul se rend par terre, du moins en partie, de Myre à Sidon, sans s'arrêter dans les provinces qu'il traverse, malgré les supplications des frères. Quelques-uns de ceux-ci, de Pergè en Pamphylie, le suivent et lui offrent à manger sous un arbre, sans doute consacré à quelque divinité païenne. Des gens de la ville

1. Cette accumulation de catastrophes est maladroite. Cependan elle est tragique, la situation de ces parents, qui, à plusieurs reprises passent ainsi de la douleur à la joie.

2. C'est ainsi qu'Ananias a guéri Paul lui-même. Cf. Act., IX, 17

surviennent, et une discussion s'engage sur le culte des idoles. Paul met en garde contre lui. Un vieillard, au contraire, soutient ce culte, et montre que les dieux punissent de mort leurs adversaires : il en cite des exemples [1]...

Après une longue lacune, nous retrouvons Paul dans la ville, rappelant aux habitants le sort de Sodome et de Gomorrhe, et les engageant à croire à cause des miracles que Dieu produit par lui. Mais on ne l'écoute pas; et on l'enferme avec ses compagnons dans le temple d'Apollon, où on leur sert d'ailleurs des mets recherchés [2]. Paul cependant continue à jeûner — c'est le troisième jour — et supplie Dieu de les secourir. Il se prosterne avec ses deux compagnons. A ce moment, la moitié du temple s'écroule au dehors. Les prêtres et les serviteurs de ce temple, au matin, le voient ruiné, en même temps que les trois chrétiens sont sains et saufs. Ils annoncent à la ville cet événement; tous les habitants accourent, et demandent à grands cris que l'on conduise Paul et ses compagnons au théâtre. Ce qui s'y passe, nous ne le savons pas. En tout cas, le peuple loue, à la fin, le Seigneur de lui avoir envoyé Paul et de l'avoir ainsi arraché à la mort [3]. Un certain Théodès demande et probablement reçoit le baptême. Paul se décide à aller à Tyr.

1. On voit que l'auteur des *Acta Pauli* n'a pas songé uniquement à mettre ses lecteurs en garde contre le gnosticisme, comme on pourrait le croire d'après la correspondance apocryphe avec les Corinthiens, et même d'après les *A. Th.* Il fait aussi parler Paul contre le paganisme, encore si puissant dans la seconde moitié du IIe siècle. Malheureusement, le ms. est ici en trop mauvais état pour que nous ayons l'idée de ce que fut cette prédication, pour laquelle l'auteur avait tant de modèles dans les Actes.

2. Cette situation si singulière, et la comparaison que Paul emploie plus haut avec Sodome et Gomorrhe, semble faire croire que les habitants voulaient commettre à leur égard des crimes contre nature; car il ne paraît pas du tout qu'on puisse voir ici de l'analogie avec la scène de Paul et Barnabé dans Lystra, Act., XIV, 10 sq.

3. On remarquera que, jusqu'ici, chaque épisode est l'occasion d'une épreuve dont Paul sort victorieusement; c'est probablement aussi le cas à Sidon; et l'apôtre profite sans doute de sa délivrance merveilleuse pour prêcher et pour convertir beaucoup d'auditeurs; d'où les remerciements du peuple.

V. *Séjour à Tyr et peut-être à Jérusalem.*

Ici encore, le ms. est en si mauvais état que les fragments en sont à peu près inutilisables. Paul se trouve en présence d'une foule juive, délivre deux possédés, et probablement guérit un sourd. C'est dans ce séjour aussi qu'il faut placer vraisemblablement une discussion sur la valeur de la Loi ancienne et celle de l'Évangile, discussion où l'apôtre mentionne Moïse, et dit :

« L'homme n'est pas justifié par la Loi; mais il est justifié par les œuvres de justice [1]. »

Le nom de Pierre apparaît; mais est-ce comme interlocuteur dans un entretien? Ou Paul rappelle-t-il simplement les persécutions subies par Pierre et les autres apôtres? On ne saurait le dire, bien que la seconde hypothèse paraisse plus probable.

Il semble cependant que Paul se rende à Jérusalem, et peut-être même y séjourne, ce qui serait d'ailleurs bien conforme au récit des Actes. En tout cas, on peut lire encore cette phrase :

« Tu te trouves en vue de Jérusalem. »

VI. *Séjour dans les mines.*

Paul est prisonnier, on ne sait dans quelle mine. Il a converti sans doute une jeune fille, nommée Phrontine, peut-être même l'a détournée du mariage [2]. Aussi, est-elle condamnée à être

1. C'est bien ici l'enseignement de saint Paul, dans Rom., II. Le judaïsme est le troisième adversaire du christianisme en Asie Mineure au IIe siècle; l'auteur n'en a donc oublié aucun; et la perte de cet épisode est tout aussi regrettable que celle de l'épisode précédent.

2. Je croirais plus volontiers que le motif de la condamnation est le premier, l'auteur ne pouvant en somme reproduire de trop près le début de l'épisode de Thècle; les païens reprocheraient donc à Phrontine d'être devenue chrétienne; et il serait tout naturel que Paul fût condamné avec elle, puisque c'est lui qui enseigne la nouvelle religion. Qu'il puisse le faire tout en étant prisonnier, ne nous en étonnons pas, surtout si nous songeons à sa prédication de Rome, dans Act., XXVIII, 16 sq.

précipitée du haut d'un rocher. Longinus, son père (la mère s'appelle Phirmille), rend Paul responsable de cette sentence, demande et obtient que l'apôtre soit lui-même condamné. Cependant Paul travaille et jeûne « en grande joie », bien qu'il connaisse ces faits. On emmène Phrontine sur une litière.

Ici, lacune. Sans doute, Paul est précipité en même temps que la jeune fille; mais il est sauvé; et Phrontine meurt. Le texte reprend :

Paul prend la jeune fille sur son bras et soupire vers le Seigneur Jésus à cause de la douleur de Phirmille; il se jette à genoux dans la boue... et prie pour Phrontine. Alors, celle-ci se redresse, et toute la foule s'épouvante et s'enfuit. Paul prend la main de la jeune fille[1] et la conduit à travers la ville dans la maison de Longinus. Et tout le peuple s'écrie d'une voix unanime : « Il n'y a qu'un Dieu, qui a créé le ciel et la terre, celui qui a rendu la vie à la jeune fille sur la prière de Paul[2]... »

Paul se rend ensuite à Philippi.

VII. *Séjour à Philippi. Correspondance avec les Corinthiens.*

Là, Paul trouve des chrétiens et loge chez l'un d'entre eux, ce qui cause grande joie[3]. C'est tout ce que nous pouvons lire de ce séjour. S'il y a là déjà des chrétiens, cela suppose-t-il que Paul y soit venu une première fois? Peut-être; mais ce n'est pas sûr; et il nous est impossible d'en rien savoir.

Au contraire, la correspondance qui suit indique que Paul a visité auparavant Corinthe; mais des hérétiques sont venus troubler cette communauté[4]. C'est l'occasion de la correspon-

1. Cf. Matt., IX, 25.

2. V. dans les *A. Th.* la fin du c. XXXVIII : il y a les mêmes considérations à faire ici.

3. Formule très employée par l'auteur.

4. Cf. I Cor., I, 11, etc.

dance entre Paul et les habitants de la ville. Elle est précédée du récit suivant :

Les Corinthiens étaient en grand chagrin que Paul pût quitter le monde, avant que le temps en fût venu. Car des hommes, Simon et Cléobius [1], étaient venus à Corinthe et avaient dit : « Il n'y a pas de résurrection de la chair [2], mais celle seulement de l'esprit; le corps de l'homme n'est pas l'œuvre de Dieu; le monde non plus n'a pas été créé par Dieu, et Dieu ne connaît pas le monde; Jésus-Christ n'a pas été crucifié ; c'est son apparence seule qui l'a été; il n'est pas né non plus de Marie, ni de la semence de David. » En un mot, ces hommes avaient donné à Corinthe de nombreux enseignements, trompant beaucoup d'autres hommes, en même temps qu'eux-mêmes. Aussi, quand les Corinthiens apprirent que Paul était à Philippi, ils lui envoyèrent en Macédoine une lettre, par Threptus et Eutychus [3]. La lettre contenait ce qui suit [4]:

1. Sur l'origine de ces noms, v. l'Introduction, p. 110.
2. Cf. I Cor., xv, 12.
3. Nom emprunté à Act., xx, 9.
4. Ce récit est simple, et bien dans la manière de l'auteur; nous pourrions mieux nous en rendre compte encore s'il nous restait de l'ouvrage les parties où saint Paul discute contre le paganisme et le judaïsme. Ces paroles sont de plus parfaitement adaptées à ce qui suit; il n'y a donc pas du tout de raisons de soupçonner qu'il puisse y avoir ici interpolation.

I. 1. Stephanus et qui cum eo sunt[1] majores natu[2]: Daphnus[3] et Eubulus et Theophilus[4], et Zenon, Paulo[5], in Domino salutem[6]. 2. Venerunt Corinthum duo quidam[7], Simon et Cleobius, qui quorumdam fidem subvertunt[8] corruptis verbis[9], 3. quæ tu proba et examina[10]. 4. Talia[11] enim numquam neque a te neque ab aliis apostolis audivimus, 5. sed[12] quæcumque ex

---

Sigles employés pour cette correspondance :
A. version arménienne.
E. commentaire d'Éphrem.
L_1. version latine du ms. de Milan.
L_2. version latine du ms. de Laon.
co. version copte d'après Schmidt.

1. L_1 seul ajoute *omnes*.
2. Ces deux mots, de L_1 et de L_2, correspondent évidemment au grec πρεσβύτεροι, et doivent se traduire par « prêtres ». C'est ce que donnent *co*, *A* et *E*.
3. Forme de *co*. *A* : *Dabnos*; L_1 : *Daphinus*; L_2 : *Daphus*.
4. *co* seul omet ce nom, sans doute par inadvertance. L_2 donne deux fois Zénon; c'est évidemment une faute.
5. *A*, *E* et L_1 ajoutent : *fratri*.
6. L_1 seul ajoute *æternam*.
7. L_1 : *duo viri*; grec : δύο τινές. La traduction de L_2 est bien maladroite.
8. *co* seul emploie le passé. Imitation de II Tim., II, 18.
9. Le grec avait sans doute un seul adjectif vague comme φαύλοις λόγοις. L_1 l'a rendu par *adulteris*; *co* par « mauvaises »; *A* et *E* par « séductrices et corrompues ».
10. *co* et L_1 n'ont pas *examina*; *A* et *E* n'ont pas *proba*, et développent *examina* en : tu dois en prendre toi-même connaissance.
11. L_2 : *ista*. *Talia* attesté par *co*, L_1, *A* et *E*. L_1 a une lacune pour 5, 6 et 7.
12. *A* et *E* paraphrasent fort bien le ἀλλά du grec : « Ce que nous savons, c'est que... » Cf. I Cor., XI, 2.

I. 1. Étienne, et les prêtres qui sont avec lui, Daphnus et Eubule, et Théophile, et Zénon, à Paul, salut dans le Seigneur. 2. Il est venu à Corinthe deux individus, Simon et Cléobius, qui pervertissent la foi de quelques-uns, par des paroles vicieuses; 3. ces paroles, apprécie-les et examine-les. 4. Car jamais nous n'avons entendu de telles choses ni de toi ni des autres apôtres; 5. mais tout ce que nous avons reçu de toi ou d'eux, nous le

---

I. Après les salutations du début (1), la lettre se développe en deux parties : dans la première (2-8), les Corinthiens annoncent le danger qui menace leur Église; d'où nécessité d'examiner des doctrines étrangères à l'enseignement de Paul et des autres apôtres; car c'est à cet enseignement que veulent s'en tenir les Corinthiens; et ils ont confiance que Paul, échappé à la persécution, pourra les instruire, soit en venant lui-même, soit par lettre. Dans la seconde (9-15), ils indiquent nettement ce que sont ces doctrines étrangères : rejet des livres prophétiques; distinction entre le démiurge et Dieu; négation de la résurrection, de la création de l'homme par Dieu, de la réalité du corps du Sauveur; création du monde par les esprits planétaires. Pour terminer, une invitation à Paul de se hâter et la salutation.

Les théories des hérétiques sont bien celles des gnostiques du IIe siècle. Il y a pour eux séparation absolue entre l'esprit et la matière. Aussi Dieu n'a-t-il pu s'occuper de la création: ce sont des esprits inférieurs, ou un seul, absolument distincts de lui, et dérivés de lui par de nombreux êtres intermédiaires, qui ont créé l'homme et le monde. Le Dieu des Juifs, qui a inspiré les prophètes, est encore inférieur à ces esprits. Quant à la matière, elle est essentiellement mauvaise; elle se confond avec le mal. Le Christ ne peut donc avoir eu de corps qu'en apparence et par conséquent n'est pas né réellement de Marie; il n'y a pas non plus de résurrection des corps.

1. Le nom d'Étienne peut venir de I Cor., I, 16, et XVI, 15-17; celui d'Eubule de II Tim., IV, 21; celui de Théophile de Luc, I, 3, et de Act., I, 3. Daphnus et Zénon sont des noms arbitraires; le second est donné aussi à un des deux fils d'Onésiphore dans l'épisode d'Iconium.

2. Le premier de ces deux hérétiques serait Simon le Magicien; l'autre porte un nom forgé. La *Didascalia* reproduit ces deux noms, et, d'après elle, plusieurs auteurs (V. Schmidt, *Acta Petri*, p. 34 sq.).

te aut ex illis accepimus, custodimus. **6.** Cum[1] ergo Dominus nostri misereatur, ut, dum adhuc in carne es, iterum hæc a te audiamus, **7.** aut perveni ad nos aut scribe nobis[2]. **8.** Credimus enim, quomodo Theonoæ[3] manifestatum est, quod te Dominus de manibus inimici eripuit[4]. **9.** Sunt autem quæ[5] dicunt et docent, talia : **10.** negant prophetis oportere uti[6]; **11.** nec communium rerum esse Deum potentem[7]; **12.** nec anastasim[8] futuram carnis; **13.** nec hominem a Deo factum[9]; **14.** nec in carne Christum descendisse nec de Maria natum; **15.** nec Dei esse orbem[10], sed nuntiorum[11]; **16.** propter

---

1. *A* et *E* font de cette proposition secondaire une proposition principale, en supprimant ὡς. Cf. Phil., I, 24.

2. *co* supprime : *aut scribe nobis*, et ajoute : « si c'est possible ». *A* et *E* renversent l'ordre.

3. Forme de *co*, qui fut vraiment employée. Theonas (*A* et L_1), Etheonas (*E*) et Atheonas (L_2) n'ont pas existé.

4. Cf. Act., XII, 11. — C'est le texte de *co* et de *A*, et qui paraît le plus logique. *E* paraphrase ici assez maladroitement le ỳ. 7 : « Car nous avons confiance, ou bien que le Seigneur s'est manifesté à Ethéonas, que le Christ t'a délivré des mains de cet athée et t'a envoyé à nous, ou bien que tu nous écriras. » L_1 ajoute à la fin du ỳ. 8 : *petimus ut rescribas nobis*, qui peut venir soit du ỳ. 7, où il ne semble pas l'avoir exprimé, soit d'un texte comme celui de *E*, mal rendu. L_2 ajoute : *ita et nos credentes in Domino*, qui semble une glose, pour opposer ce qui concerne les Corinthiens à ce que disent les hérétiques : « Voilà pour nous, qui croyons dans le Seigneur; quant à ce que disent... »

5. *A* et *E* ajoutent : pervers.

6. L_1 : *vatibus credi*; *A* et *E* : admettre, et *E* ajoute : mais l'Évangile.

7. L_1 donne, comme *co*, *A* et *E*: *neque Deum esse omnipotentem*. Il est certain que la traduction de L_2 dénote chez son auteur bien de la maladresse dans l'usage du latin; mais on peut encore

gardons. 6. Puisque donc le Seigneur nous montre cette miséricorde que, pendant que tu es encore en vie, nous entendions de toi ces choses pour la seconde fois, 7. ou viens à nous, ou écris-nous. 8. Car nous croyons, comme il a été manifesté à Théonoé, que le Seigneur t'a arraché des mains de l'ennemi. 9. Or, ce qu'ils disent et enseignent, le voici : 10. Ils nient qu'il faille se servir des prophètes; 11. que Dieu soit le Tout-Puissant; 12. qu'il y aura une résurrection de la chair; 13. que l'homme a été fait par Dieu; 14. que le Christ soit descendu dans la chair et soit né de Marie; 15. que le monde soit de Dieu; mais (ils disent qu'il est) des anges. 16. A

voir là, à la rigueur, le mot grec παντοκράτωρ, sans recourir à une expression syriaque.

8. Cette expression est bien grecque, et C. Schmidt a bien fait de noter qu'elle supposait sous les yeux du traducteur un original grec, et non syriaque.

9. L_1 emploie l'expression abstraite *figmentum.*

10. L_1 seul : *sæculum.*

11. *A* et *E* : de l'un des anges.

8. Il y a là une allusion évidente à une dure épreuve subie par Paul. Elle était sans doute racontée auparavant et Théonoé (c'est-à-dire qui pense selon Dieu) avait appris par révélation que l'apôtre y avait échappé. Il reste de tout cela des traces, mais très vagues, dans la version copte, où se retrouve le mot πονηρός.

11. Éphrem dans son Commentaire explique cette affirmation hérétique de cette manière très juste : « Ils veulent dire que ce Dieu, qui a parlé aux prophètes, n'est pas le Dieu tout-puissant. » Les gnostiques distinguaient en effet du Dieu suprême le Dieu des Juifs, borné et infirme; c'est ce dernier qui aurait inspiré les prophètes; d'où, le peu de foi que l'on doit accorder à leurs paroles.

15. Éphrem explique le mot *nuntiorum* en disant : « des sept guides ». Il s'agit des sept esprits planétaires, qui, d'après certains gnostiques, auraient créé le monde terrestre.

quæ, frater [1], omne studium adhibe veniendi ad nos [2], ut sine scandalo [3] maneat Corinthiorum ecclesia [4] et illorum dementia manifestetur [5]. Vale in Domino [6].

---

1. L_1 ajoute *petimus*.
2. Cf. II Tim., IV, 9.
3. L_1 : *non in offensam maneat.*
4. L_1 et *co*. — L_2 emploie le pluriel. — *A* et *E* disent : la ville des Corinthiens.
5. *co* et L_1. — L_2 : *inanis inveniatur.* *A* et *E* paraphrasent : et afin que la folie de ces hommes, par une rectification publique, tourne devant tous à leur honte et soit extirpée.
6. L_2 seul ajoute : *semper.*
7. Formes de *co*, ainsi que plus loin pour les noms de Stratonice et d'Apollophane. Elles sont certainement meilleures que les différentes formes données par les mss de *A*. — Le nom d'Eutychus a pu être suggéré par Act., XX, 9.
8. *co* emploie ici ὥστε; et, comme il laisse de côté « oublia ses liens », il transforme la proposition temporelle « lorsque... » en proposition consécutive : « aussi Paul la reçut-il... s'affligea t-il fort... » Le texte grec devait avoir ὡς, qui sert à la fois de particule comparative et consécutive, suivi de trois infinitifs, ἐπιλανθάνειν, πενθεῖν, ἀνακράζειν. De là, une confusion qui s'est produite en arménien, où la particule, au lieu d'être, comme il le faudrait, consécutive, est comparative, soit que cette confusion vienne directement du grec, soit qu'elle ait passé dans le syriaque avec la conjonction *aikhânâ* qui a elle-même les deux sens. Dans le premier cas, cela prouverait que l'arménien est traduit directement du grec (C. Schmidt) ; dans le second, qu'il vient du syriaque (Vetter).
9. *co* et *E*; *A* traduit : à cause de... et donne : ...lorsqu'il la reçut étant enchaîné à cause de Stratonice...
10. Phil., I, 23.
11. A partir d'ici, jusqu'à la fin du ℣. 4, *co* a une lacune où on ne lit que quelques mots sans suite.
12. Phil., II, 27.
13. Cf. II Cor., II, 4.

cause de tout cela, frère, mets tous tes efforts à venir vers nous, afin que l'Église des Corinthiens reste en dehors du scandale, et que la folie de ces hommes devienne manifeste. Porte-toi bien dans le Seigneur.

II. 1. Les diacres Threptus et Eutychus[7] portèrent la lettre à Philippi; 2. aussi[8], Paul, lorsque, étant enchaîné, il la reçut par[9] Stratonice, femme d'Apollophane, oublia-t-il ses liens et s'affligea-t-il fort; 3. et il s'écria, disant : « Combien il serait meilleur pour moi d'être mort, et d'être auprès du Seigneur[10], que de vivre ici-bas avec cette chair[11], d'entendre donner de tels discours affligeants comme ceux de l'enseignement, et de voir les chagrins se joindre aux chagrins[12]! 4. Et dans ce moment si critique, je suis dans les liens, et je contemple des malheurs, par lesquels les œuvres de Satan s'accomplissent! » 5. Paul écrivit donc sa lettre en grande affliction[13] et répondit :

II. L_1 et L_2 n'ont pas ce récit.

Il fait allusion à ce qui précède. D'après *A*, Paul est prisonnier à cause d'une certaine Stratonice. Peut-être l'a-t-il entraînée à la chasteté, comme dans l'épisode de Thècle. L'histoire de sa délivrance devait sans doute suivre.

Mais le commentaire d'Éphrem dit tout autre chose : « On se trouvait justement au jour où Paul fut poursuivi, au jour où il fut flagellé et jeté en prison, parce qu'il avait chassé le démon du corps de cette servante, qui était allée partout prophétisant. Aussi, (les diacres) craignaient-ils d'aller à lui. Et ils lui firent parvenir la lettre par la femme d'Apollophane. Mais cela n'arriva pas la nuit suivante; car, cette nuit-là, il y eut un tremblement de terre, et les portes de la prison s'ouvrirent toutes ensemble, et les liens se détachèrent de Paul. Et le gardien de la prison les (les prisonniers?) fit sortir et les conduisit chez lui. Et ils (les diacres) transmirent la lettre. »

Malgré les obscurités de la fin, l'explication est très précise; Éphrem l'emprunte évidemment à Act., XVI, 16-34. Son récit ne suppose donc pas qu'il a trouvé ces détails dans les *Actes de Paul*. Le pronom

III. 1. Paulus vinctus Christi Jesu [1], fratribus, qui in Corintho sunt, salutem[2]. **2.** In multis, quæ mihi, non ut

1. Eph., III, 1 : et Philem., 9.
2. L_1 ajoute : *in Domino.*

« les » de la fin (les fit sortir...) s'explique même par ce fait que les Actes parlent de Paul et Silas; il se trouve par inadvertance dans le commentaire d'Éphrem, alors qu'il ne s'agit que de Paul. Tout cela a bien l'air d'une interpolation.

III. La lettre de saint Paul est très simple, très facile à analyser. Après les salutations d'usage (1), il exprime sa confiance dans la victoire définitive de sa doctrine (2-3) : c'est d'ailleurs celle même de Jésus-Christ, qu'il a reçue directement des autres apôtres (4).

Jésus est né de Marie, de la race de David, pour nous sauver et fonder par la rédemption et par son exemple notre droit à la résurrection (5-6). En effet, l'homme a été créé par Dieu, est tombé, puis a été racheté et adopté (7-8) ; c'est l'énoncé des pensées développées ensuite dans 9-18. Dieu a d'abord envoyé aux Juifs les prophètes pour leur prêcher le véritable culte de Dieu (9-10) ; mais le démon fit tuer ces messagers de la Providence et enchaîna l'homme par les passions (11) ; alors Dieu, par amour pour son œuvre, fit descendre l'Esprit sur Marie (12-14), pour sauver l'homme par cette chair même qui l'avait perdu (15) : c'est donc dans son corps et par son corps que Jésus nous a sauvés (16-18). Il en découle que ceux qui nient la création par Dieu nient aussi leur rédemption, et se rangent du côté du démon (19-20) : aussi, faut-il les fuir, eux et leur système (21-23).

Suit la doctrine de la résurrection. Il faut l'accepter, si l'on veut soi-même ressusciter (24-25). Les preuves sont les suivantes : 1° c'est une loi de nature; la graine pourrit pour renaître au centuple (26-27) ; 2° l'Écriture nous l'enseigne : *a*) par la résurrection de Jonas (28-31) ; *b*) par celle d'un mort au contact des ossements d'Élisée (32) ; *c*) pour *A* et L_1, par celle du fils de la veuve, ressuscité par Élie (33).

Pour lui, Paul, il y croit, il souffre pour en profiter, et tous ceux qui l'accepteront, en jouiront (34-36). Quant aux autres, ils ne sont qu'une race de vipères et seront punis; il faut donc se séparer d'eux (37-39). Salutations.

Il y a vraiment de la logique dans cette réfutation des doctrines gnostiques. Saint Paul constate d'abord avec soin que son enseignement est l'enseignement même de Jésus-Christ, qu'il a toujours prêché.

III. 1. Paul, prisonnier du Christ Jésus, aux frères qui sont à Corinthe, salut ! **2.** Au milieu des nombreux

---

Le voici : c'est Dieu lui-même, et non un démiurge, qui a créé le monde et l'homme, et, puisqu'il l'a créé, il l'aime. Aussi, lui envoie-il d'abord les prophètes (auxquels par conséquent il faut se fier) pour le maintenir dans la bonne voie. Puis, quand le démon triomphe en se servant de la chair, il envoie le Christ lui-même dans la chair, pour sauver le corps par le corps; il rachète donc l'homme dans un corps vrai, à qui il communique une haute dignité, dont la conséquence naturelle est la résurrection, d'abord pour le Christ lui-même, ensuite pour l'humanité tout entière. Cette résurrection est d'ailleurs prouvée par les analogies avec la nature et par l'histoire sainte.

Comment douter que cet ensemble ne forme un tout, dont les parties se lient étroitement et s'enchaînent rigoureusement? Détacher la seconde moitié (24-40), comme le fait Vetter, en imaginant deux rédactions, c'est supposer que saint Paul ne réfute pas les gnostiques dans leur négation de la résurrection. Or, c'est un des points sur lesquels, au moment de la composition des *Acta Pauli*, l'attention était appelée le plus vivement; et les chrétiens, surtout les plus simples peut-être, tenaient beaucoup à cette récompense de leurs renoncements et de leurs efforts; ce qui le prouve, c'est que les toutes premières hérésies, sous l'influence aussi des Sadducéens, se sont attaquées à la résurrection des corps. Aussi, faut-il s'attendre à une réponse plus étendue sur ce point particulier, réponse aidée et pour ainsi dire encouragée par les épîtres canoniques. Et de fait, c'est ce qui est développé le plus longuement; on le sent, l'auteur, et c'est naturel, y attache une importance particulière; aussi, avant de l'aborder, et après avoir répondu aux autres théories, se recueille-t-il pour ainsi dire en une courte exhortation; il la reprend à la fin, toujours pour insister spécialement sur la résurrection, et en même temps pour tirer la conclusion morale de toute cette leçon. Il n'y a pas là de maladresse; il y a désir de mieux démontrer ce qui est le plus attaqué.

1. Notons que, dans cette correspondance, Notre-Seigneur est appelé toujours le Christ Jésus, ou Jésus-Christ, ou le Christ, ou le Seigneur, jamais simplement Jésus. C'est en se fondant sur deux passages interpolés (ṽ. 6 et ṽ. 14 de *L1*), que Berendts, *Zur Christologie des dritten Korintherbriefes*, p. 12, a trouvé cette dénomination; il en a d'ailleurs tiré des conclusions excessives, et a voulu y voir une « fine distinction » entre « le Seigneur ressuscité et glorifié » et « le fils de Marie ». Comme si l'auteur, dont le but est avant tout d'édifier, montrait jamais trace d'une si « fine » théologie ! L'étude de Berendts

oportet, eveniunt,[1] non miror, si malitiæ præcurrit disciplina[2], 3. quia[3] dominus meus Jesus Christus velociter veniet[4], injuriam non ferens[5] ultra[6] adulterantium doctrinam suam[7]. 4. Ego enim[8] in initio tradidi vobis[9] quæ a præcedentibus nostris sanctis apostolis[10] acceperam, qui omni tempore cum domino Jesu Christo fuerant, 5. quod dominus noster Jesus

---

1. L_1 traduit plus heureusement : *in multis cum essem tædiis.* C'est imité de II Cor., II, 4. — *co*, *A* et *E* unissent ces mots au ŷ. 1, en sorte qu'il faut traduire : « Paul..., au milieu de ses nombreuses afflictions, salut ! » C'est sans doute le texte primitif. Vetter (*loc. cit.*, p. 10) prétend que *tædiis* traduit un mot syriaque : il peut tout aussi bien, comme le fait justement remarquer Schmidt, *Acta Pauli*, p. 135, traduire une expression grecque comme θλίψεως, ou λύπης.

2. Imité librement de Gal., I, 6. L_1 donne : *si sic tam cito percurrunt maligni decreta*, si les doctrines du Malin se répandent si vite, qui paraît plus proche du texte, et dérive bien, comme le montre C. Schmidt (*loc. cit.*, p. 136), du grec δόγματα τοῦ πονηροῦ. Le *malitiæ disciplina* de L_2 n'est guère différent, mais celui-ci oublie « si vite », attesté par toutes les autres versions.

3. Ce *quia*, donné par *co*, L_1 et L_2, suppose que le mot *miror* contient une nuance de crainte : « Je ne m'étonne pas avec crainte que... parce que mon Seigneur viendra... » *A* et *E* remplacent *quia* par « mais » : Je ne m'étonne pas... Mais mon Seigneur viendra...

4. L_1 : *citatum adventum suum faciet.*

5. L_1 a *decipiens*. C'est encore moins proche du texte de *co*, *A* et *E*. Ceux-ci, au lieu de ce participe construit avec *Christus*, ont un verbe dont le sujet est *ii qui*. — *co* : « alors que le méprisent ceux qui... » *A* et *E* : « à cause de ceux qui falsifient... » Cette confusion viendrait-elle d'un génitif absolu grec mal rendu?

6. Ce mot est une addition de L_2 seul.

7. Cf. II Cor. II, 17, et IV, 2.— L_1 : *eos qui adulterant verbum ejus.*

8. Cet *enim* ne s'explique pas logiquement dans les deux

événements qui m'arrivent comme il ne le faudrait pas, je ne suis pas surpris si un enseignement de malice se répand, **3.** parce que mon Seigneur Jésus-Christ viendra promptement, ne supportant pas plus longtemps l'insulte de ceux qui altèrent sa doctrine. **4.** Pour moi, je vous ai livré dès le commencement ce que j'avais reçu de nos saints apôtres mes prédécesseurs, qui, pendant tout le temps, avaient été avec le Seigneur Jésus-Christ; **5.** à savoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ est né de

---

textes latins. Il est une mauvaise traduction du grec γάρ ou γὰρ δή dans le sens de « en fait ». — *co*, *A* et *E* donnent : « pour moi ».

9. Cf. I Cor., xv, 3.

10. L_1 paraphrase : *a Domino, et eis qui ante me sunt apostoli.* Cf. Gal., i, 17.

---

s'appuie trop souvent sur des parties altérées ou interpolées du texte. Harnack, *Dogmengeschichte* [2], t. i, p. 154, note 2, fait remarquer que, dans la seconde moitié du iie siècle, ces noms de Jésus-Christ et de Christ tendent à effacer le simple « Jésus ».

3. La croyance à la venue prochaine du Christ était très répandue à l'âge apostolique et a duré longtemps encore. Cf. I Thess., iv, 14-16; II Thess., ii, 2-5; I Cor., vii, 29-31; Act., ii, 15-21; I Petr., iv, 7; I Joan., ii, 18; Jac., v, 8-9 etc. Cf. aussi ps.-Barnabé, iv, 3; xxi, 3; Hermas, *Vis.*, III, viii, 9, etc. C'est d'elle en partie qu'est née la doctrine excessive de l'ascèse et de l'encratisme.

4. Cet appel aux « saints apôtres » répond à ce que les Corinthiens avaient dit au ỳ. 4 de leur lettre. Peu importe qu'il ne soit pas bien d'accord avec Gal., i, 17, et que les Corinthiens commettent un anachronisme en parlant de ce qu'ils ont entendu des autres apôtres. Il dénote le grand souci qu'avait le iie siècle de l'apostolicité des doctrines et des écrits.

5. Il semble bien, d'après les meilleurs témoins du texte, que l'auteur ne distingue pas encore l'Esprit-Saint du Père et du Christ; ici, c'est l'Esprit envoyé par le Père, qui s'incarne pour paraître dans le monde et délivrer toute chair. Nous verrons au ỳ. 10 que c'est l'« Esprit du Christ, communiqué en partie » aux prophètes, qui les inspire. Enfin,

Christus ex Maria [1] natus est, quæ est [2] ex semine David [3], dimisso ad eam a Patre Spiritu cælesti [4], **6.** ut prodiret in hoc sæculum [5] et liberaret omnem carnem per carnem suam [6], et in carne nos de mortuis suscitaret [7], ad quod prædicendum [8] se statuit exemplar: **7.** et [9] quia homo a Deo Patre [10] formatus est, **8.** ut reviversceret per adoptionem, ideo post mortem quæsitus est[11]. **9.** Deus enim omnipotens[12], conditor cæli et terræ [13],

---

1. *A* et L_1 seuls ajoutent : « vierge ».

2. *co*, *E* et L_1, contre *A* et L_2, suppriment ce *quæ est*, et font de *ex semine* le complément de *natus est*.

3. L_1 ajoute : *secundum carnem*, d'après Rom., I, 3.

4. L_1 seul ajoute : *per angelum Gabriel.*

5. Le texte de L_2 est altéré en *ut pro... ret in hoc se cultu.* Il a été très bien corrigé par Vetter, d'après L_1 et *A* ; j'ajoute d'après *co*. Cf. I Tim., I, 15.

6. Le texte altéré de L_1 : *et liberaret omnem et ut per carnem* a été parfaitement corrigé par Vetter d'après *A* et *E*, j'ajoute *co*. — L_1 dit seul : *per suam nativitatem.*

7. L_1 : *ut ex mortuis nos excitet corporales.*

8. C'est ainsi que je supplée L_2 : *...suscitaret... quod... cendum...*

9. L_1 et *co* suppriment cet *et*. Au contraire, *A* le paraphrase en « et avec cela il fut manifesté que... »

10. L_1 seul ajoute : *ejus*. — Le texte de L_2, défectueux, a été bien reconstitué par Bratke.

11. L_2 a maladroitement changé l'ordre des deux propositions. Cet ordre est, à bon droit, inverse dans L_1, *co*, *A* et *E*. *A* et *E* paraphrasent légèrement. Au lieu de *post mortem*, L_1 a *perditus*, et, au lieu de *per adoptionem*, il a *per filii creationem*, qui est un contre-sens pour traduire υἱοθεσία. Cf. Gal., IV, 5. — Après ce ỳ. 8, L_1 ajoute, par erreur, le ỳ. 15 et le début du ỳ. 16.

12. L_1, avec *omnium et omnia tenens*, traduit maladroitement le grec παντοκράτωρ. — *A* ajoute : « le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

13. *co*, L_1, *A* et *E* mettent ici : « a envoyé d'abord les prophètes

Marie, qui sort de la semence de David, l'Esprit du ciel ayant été envoyé à elle par le Père, **6.** afin qu'il parût dans ce siècle, et qu'il délivrât toute chair par sa chair, et que dans nos corps il nous ressuscitât d'entre les morts, ce qu'il annonça d'avance en en donnant lui-même l'exemple; **7.** et aussi que l'homme a été créé par Dieu, son père; **8.** aussi, pour qu'il revécût par l'adoption, il a été recherché (par Dieu) après qu'il était mort. **9.** En effet, le Dieu tout-puissant

---

aux Juifs, » et terminent la phrase à la fin du ỳ. 9, pour en reprendre une autre dans le ỳ. 10. On voit que L_2 a réuni les deux phrases pour ne pas répéter : « Dieu envoya... » *A* ajoute à la fin du ỳ. 9 : « et qu'il les élève à sa justice. »

ỳ. 13-14, la même expression qu'ici est reprise. L'auteur a donc une idée vague d'une distinction entre l'Esprit d'une part et d'autre part Dieu le Père, et le Christ ; mais la controverse et la lutte contre les hérésies n'ont pas encore fait préciser ces notions et leur expression; aussi l'auteur des *Acta Pauli* parle-t-il comme si l'Esprit du Père et l'Esprit du Christ se confondaient avec le Christ lui-même.

6. On voit comme l'auteur rejette vigoureusement toute tendance docète en insistant sur ce mot : chair. D'autre part, ce n'est pas le Christ qui s'abaisse en s'unissant à une chair; il élève cette chair en l'unissant à lui, et non pas seulement la sienne, mais toute chair. L'auteur voit donc en Jésus-Christ à la fois l'homme et le Dieu, mais c'est de l'action du second qu'il parle surtout : son incarnation nous élève jusqu'à lui, et est le gage de cette résurrection dont lui-même a donné l'exemple.

7-8. C'est l'énoncé de la thèse que l'auteur va développer.

9-10. Dieu, pense l'auteur, aime son œuvre par le fait même qu'il l'a créée; c'est pour cela qu'il cherche d'abord à maintenir chez les Juifs la véritable foi, en leur envoyant les prophètes inspirés par « un peu de l'Esprit du Christ ; » c'est pour cela aussi qu'à l'homme dominé par Satan et par la chair, il envoie tout l'Esprit qui, s'unissant à la chair, devient la personne de Jésus-Christ. Amour et rédemption sont donc un corollaire de la création; et c'est au même Dieu, seul Dieu, qu'il faut les attribuer tous trois. — Remarquons aussi cette expression : « une part de l'Esprit du Christ. » Si cet Esprit a inspiré

cum Judæos avellere vellet a delictis suis, **10.** quia statuerat [1] domum Israel salvam esse, partem de Christi spiritu collatam [2] super prophetas ad primos Judæos [3], misit, qui multo tempore quoniam sine errore Deum colebant [4], pronuntiaverunt. **11.** Sed [5] justa potens turbare [6], cum vult esse Deus, exterminavit eos adeo [7], omnem illorum carnem voluptatibus [8] obligando [9]. **12.** Tunc [10] Deus omnipotens [11] nolens opus suum infir-

---

1. L_1 *consiliatus*, corrigeant *consolatus*. — *co* : « il désirait ». *A* et *E* : « il voulait ». — Bratke a bien retrouvé les lettres perdues de L_2 : *q(uia s)t...*, et, plus bas, *colla (tam super pro)phetas*.

2. *co*, par inadvertance, a oublié *partem... collatam*, attesté par tous les autres témoins. Les variantes d'expressions ne changent rien au sens.

3. L_1 reprend ici ce qu'il avait laissé au ỳ. 9.

4. Au lieu de cette proposition : *quoniam... colebant*, d'ailleurs altérée dans le ms., et qui sans doute traduit maladroitement une proposition grecque commençant par ὅτι, les autres textes ont : « le véritable culte de Dieu. » L_1, *A* et *E* ajoutent : « et la naissance du Christ. »

5. Cette particule *sed* avec *A*; bien meilleure que le « car » de L_1 et de *E*. — *co* n'en a pas.

6. C'est ainsi que je supplée, avec beaucoup d'hésitation, ce qui manque à L^2 : *pote....* Bratke avait proposé : *potens turbavit*; je mets le verbe à l'infinitif; l'ensemble désigne alors le démon, par opposition au Dieu *potens ædificare* de Act., xx, 32. En tout cas, dans ce passage, le démon doit être nommé. L_1 a *injustus princeps*; *co* « le prince injuste » ; *A* et *E* : « le prince pervers ».

7. Ces trois mots sont laissés de côté par *co*. — Cet *adeo* ne s'explique guère que par une expression analogue à « précisément » : « le démon, comme il voulait être Dieu, par là même les extermina. » Il doit d'ailleurs être altéré; *A* et *E* ont à la place : « se mit à l'œuvre et les tua, » ou : « se mit à l'œuvre pour les tuer. » L_1 a *sub manu*, par son travail (?).

8. L_1 donne : *ad suam voluntatem*, à sa volonté, d'après II Tim., ii, 26. *co* est incertain. *A* : par le péché.

créateur du ciel et de la terre, voulant arracher les Juifs à leurs fautes, **10.** car il avait résolu de sauver la maison d'Israël, conféra aux prophètes quelque chose de l'esprit du Christ, et envoya aux premiers Juifs ces prophètes, qui, pendant longtemps, annoncèrent le culte, exempt d'erreur, de Dieu. **11.** Mais celui qui peut bouleverser ce qui est juste, voulant être Dieu, par là même les extermina, enchaînant toute chair des hommes par les voluptés. **12.** Alors Dieu tout-puissant, ne voulant pas que son œuvre

---

9. Tous les autres témoins ont un mode personnel : il enchaîna. L_1 ajoute : *et consummationes mundi judicio appropinquabant*; et le monde, à sa fin, approchait du jugement. — De même *A* : car le jugement du monde approchait. Éphrem semble faire allusion à cette parole, en disant : « pour que l'homme reste prisonnier pour l'éternité; » mais ces paroles font sûrement partie de son commentaire, non du texte. *co* n'a pas cette addition. C'est un des exemples où *co*, L_2 et *E* s'accordent pour donner un texte plus court que celui de *A* et de L_1 ; nous allons en trouver d'autres.

10. *co*, *E* et L_1 ont « mais»; *A* n'a rien. Tous rendent le grec δέ.

11. *co*, L_1 et *E* ajoutent : étant juste (L_1 : *cum sit justus*), qui pouvait bien faire partie du texte primitif.

---

les prophètes, c'est donc que le Christ préexistait à son incarnation et est distinct du Père. Avec quels attributs? N'en demandons pas plus à cette époque. Rappelons-nous cependant la parole *hic est verbum animal vivens*, qu'Origène prétend tirée des *Acta Pauli*; cf. Introduction, p. 28. Dans les parties perdues du texte, l'auteur a fort bien pu développer, autant qu'on pouvait l'attendre de ces temps, cette théorie du λόγος; il est d'autant plus regrettable que nous ne les ayons plus.

11. Le *cum vult esse Deus* veut dire évidemment : « voulant dominer l'homme », Éphrem le dit très justement dans son commentaire : « Car il savait sans doute fort bien qu'il n'était pas Dieu; mais il se flattait de le devenir par la victoire qu'il remporterait sur toute chair. »

mari [1], **13.** **14.** dimisit [2] Spiritum suum in Mariam [3], **15.** ut per quam carnem ille malus mortem introduxerat [4], per eamdem victus comprobaretur [5]. **16.** Sic [6] enim in corpore Christus Jesus [7] omnem carnem servavit [8], **17.** justitiam et exemplum [9] in suo

---

1. Cf. Ps., CXXXVII, 8. — L_1 : *nolens abjicere suam finctionem*, ne voulant pas repousser sa créature; c'est le texte de *co*; *A* ajoute auparavant : il voulait redresser et ne voulait pas... — *E* paraphrase. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs (comme Vetter, *loc. cit.*, p. 12) de recourir à un mot syriaque pour expliquer les deux versions de L_1 et de L ; celui-ci, employant la tournure passive, a pu traduire, assez peu exactement, il est vrai, καταφρονεῖσθαι, ou un verbe analogue ; à ἐξουδένησαν de Ps., LXIII, 9, correspond le latin *infirmatæ sunt*. — L_1 achève le ỷ. 12 par *misertus est*, il fut pris de pitié, et fait une phrase indépendante du ỷ. 13. Dans *E* et *A*, il y a la même addition, plus, dans *A* : quand il le (le monde) vit tourmenté. Ce *misertus est* est sans doute primitif. — *co* a une lacune jusqu'au ỷ. 16.

2. L_1 ajoute *de cælis*; *A* : à la fin des temps; *E* : en toute hâte.

3. L_1 et *E* ajoutent : en Galilée; *A* ajoute « vierge », et : « comme il avait été annoncé auparavant par les prophètes. » — L_1 ajoute ensuite avec *A* le ỷ. 14, qui ne se trouve ni dans *E*, ni dans L_2. — L_1 : *quæ ex totis præcordiis credidit accepitque in utero Spiritum Sanctum, ut in sæculum prodiret Jesus*, qui crut de tout son cœur, et reçut dans son sein le Saint-Esprit, afin que Jésus parût dans le monde. — *A* : parce qu'elle crut de tout son cœur, elle fut digne de recevoir et d'engendrer Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il y a évidemment là allusion à Luc, I, 31 et 45: la fin du ỷ. 14 de L_1 est reprise du ỷ. 6. C'est un exemple de l'accord de *E* et de *L* (et ailleurs, de *co*), qui donnent un texte plus simple, là où *A* et L_1 portent des additions, souvent pour reproduire des textes des livres canoniques (V. Schmidt, *loc. cit.*, p. 138). Vetter attribue *ex totis præcordiis* à un original syriaque : mais cf. Sap., VIII, 21 : καὶ εἶπον ἐξ ὅλης τῆς καρδίας μου; *et dixi ex totis præcordiis meis*, et d'autres passages. Voir aussi les versions latines des *A. Th.*, dans Gebhardt, p. 3, ligne 3.

fût affaiblie, **13. 14.** envoya son Esprit en Marie, **15.** afin que, par cette même chair par laquelle ce méchant avait introduit la mort, il fût convaincu d'être défait. **16.** De la sorte, en effet, le Christ Jésus, dans son corps, a sauvé toute chair, **17.** montrant la justice et l'exemple

---

4. Vetter a bien suppléé *L* : *mortem ...xerat.* L_1 donne *conversatus est*, par cette chair qu'il fréquenta. — D'ailleurs, Vetter n'explique pas par le syriaque la différence des deux versions, puisque le *mortem* de *L* n'est pas éclairci. *A* : sur laquelle il s'était pavané avec orgueil.

5. *L* ajoute : *non esse deus*, ...par elle, défait, il fut convaincu de n'être pas Dieu. — *A* et *E* présentent aussi cette addition, qui est sans doute primitive.

6. Addition de L_2 seul.

7. A partir d'ici, jusqu'à *prudentiam*, du ỳ. 19, L_1 offre une lacune.

8. *A* et *E* : a appelé et sauvé; et *A* seul ajoute : « et l'a, par la foi, appelée à la vie éternelle, » d'après I Joan., v, 11.

9. Tous les autres textes, *A*, *E* et *co*, ont : temple. Serait-ce une faute de copiste? Le texte primitif semble avoir été : *justitiæ templum in suo corpore ostendens*, montrant dans son corps un temple de justice, par lequel... — *co* : afin de montrer dans son corps, à l'aide de la justice, un temple... — *A* : afin que dans son corps il prépare aux temps à venir un saint temple de justice. — *E* commente : afin qu'il montre le temple saint de la justice dans sa propre chair, c'est-à-dire afin qu'il montre, par les œuvres de sa chair, que l'homme peut devenir un temple de justice.

13-14. J'ai déjà insisté sur ces expressions à propos du ỳ. 5. J'ajouterai qu'il n'y a aucune trace dans l'auteur de la distinction hérétique entre un Jésus homme et un Christ divin, qui n'aurait fait qu'« adopter » et utiliser le premier; c'est dès le premier moment que la nature humaine et la nature divine sont unies; et, si l'auteur n'emploie pas le mot « personne », du moins il s'exprime partout de façon à montrer qu'il ne voit en réalité dans le Christ Jésus qu'une seule personne.

corpore ostendens, **18.** per [1] quod liberati sumus. **19.** Qui ergo istis consentiunt [2], non sunt filii justitiæ, sed iræ [3], quia Dei prudentiam respuunt [4] dicentes [5] cælum et terram et [6] quæ in eis sunt, non esse opus Dei [7]; **20.** [8] maledicti enim qui serpentis... sententiam sequuntur [9]. **21. 22. 23.** Hos ergo abicite a vobis [10], et a doctrina [11] eorum fugite [12]. **24.** Et quod

---

1. *co* : dans. — *A* met d'abord : « en lequel, parce que nous y avons cru, nous avons été rachetés, » d'après Marc, xvi, 16; ou Rom., ix, 33, et x, 11.

2. *A* et *E*, et peut-être *co*, ont simplement « ces gens », et au lieu du *quia* qui suit, ils mettent « qui... »

3. Eph., ii, 3.

4. Aussi *co*. *A* et *E* paraphrasent d'après Col., iii, 12 : « qui se privent de la pitié de la miséricorde divine. » *E* ajoute encore : « qui voulait leur résurrection, » sans doute en commentaire. Pour *prudentiam*, *co* l'a lu d'accord avec L_1 et L_2, et il le traduit par « sagesse »; était-ce en grec πρόνοια, auquel d'ailleurs *E* fait allusion? Cela prouverait que L_1 et L_2 ont eu ici un original grec.

5. Aussi *co*. L_1 ajoute *absque fide*. Serait-ce pour rendre ce que *A* a exprimé par « ils nient », et *E* par « ils méprisent sa création en disant... »?

6. *co*, L_1, *A* et *E* ajoutent *omnia*, sans doute primitif.

7. L_1 : *patris*. — *co* est douteux. *A* : de Dieu, le père de l'univers. — De même *E*, qui ajoute en commentaire : mais des dominateurs.

8. L_1 seul reprend ici : *ipsi sunt ergo filii iræ*, du ỳ. 19.

9. Le texte est altéré. Tous les autres portent : « ils suivent en effet la doctrine maudite du serpent. » L_1 : *maledictam enim colubri fidem habent*.

10. *A* et *E* ajoutent : « par la force de Dieu, » expression fréquente dans les livres canoniques. Cf. par ex. I Pet., i, 5.

11. *A* et *E* ajoutent : pervertie.

12. L_1 et *A* seuls ajoutent ici les ỳ. 22 et 23, le ỳ. 22 d'après surtout Eph., v, 6. — *L* : 22. *Non enim estis filii inobedientiæ*,

dans son corps, **18.** par lequel nous avons été délivrés. **19.** Ceux donc qui sont de l'avis de ces hommes ne sont pas les fils de la justice, mais ceux de la colère, parce qu'ils méprisent la prudence de Dieu, en disant que le ciel et la terre, et ce qui est en eux, ne sont pas l'œuvre de Dieu; **20.** ils sont maudits, en effet, eux qui suivent la doctrine du serpent. **21. 22. 23.** Repoussez donc loin de vous ces hommes, et fuyez leur doctrine.

---

sed amantissimæ Ecclesiæ. 23. *Propterea resurrectionis tempus prædicatum est.* 22. Car vous n'êtes pas les fils de la désobéissance, mais ceux de la très aimante Eglise. 23. C'est pourquoi le temps de la résurrection a été prêché. — *A* : « 22. Car vous n'êtes pas les fils de la désobéissance, mais les enfants de l'Église bien-aimée. 23. Aussi, le temps de la résurrection a-t-il été prêché chez tous. » Cette addition a tout l'air d'une glose, imitée maladroitement de la lettre, et introduite dans le texte dont se sont servis *A* et L_1. C'est un des exemples les plus caractéristiques de l'accord de ces deux témoins, en face des trois autres.

---

15. Ce verset ne fait que confirmer ce que je viens de dire; c'est le Christ uni à la chair qui triomphe du démon; et c'est par la chair que la défaite de celui-ci est consommée. De telles expressions excluent tout docétisme gnostique et tout adoptianisme.

17. Le véritable texte était sans doute : « en montrant dans son corps un temple de justice; » et la suite des idées est facile à saisir. C'est par la chair que Jésus-Christ nous a sauvés (16), parce qu'il l'a soustraite en lui-même à toute atteinte de la volupté, par laquelle le démon voulait « l'enchaîner » et « devenir Dieu ». La conséquence naturelle, c'est que nous-mêmes devons pratiquer cette justice, pour nous arracher à la domination de Satan; c'est donc par les œuvres que nous serons sauvés, et non simplement par la foi, ou par la Loi. Cette conclusion n'est pas exprimée ici; mais elle l'est nettement dans une phrase heureusement conservée de l'épisode de Tyr : « L'homme n'est pas justifié par la Loi, mais il est justifié par les œuvres de justice. »

19-20. Si nous nous regardons comme créés, aimés et rachetés par

dicunt anastasim non esse carnis [1], sibi dicunt, quia non resurgent. **25.** quia non crediderunt, quia mortuus resurrexit [2]. **26.** Neque[3], o Corinthii, frumenti aut ceterorum seminum intelligunt [4] sationem [5] quomodo

---

1. Cf. Act., xxiii, 8; I Cor., xv, 12-13; Matth., xxii, 23; etc. — Second exemple de l'emploi du mot ἀνάστασις; v. la note à i, 12.

2. Cette fin de 24 et le ỳ. 25 sont d'accord avec *co* et *E*, qui emploient seulement une tournure un peu différente. — *co* et *E* : ils sont ceux qui n'auront pas en partage la résurrection; puis, *co* : eux qui ne croient pas que le mort est ressuscité ainsi; et *E* : parce qu'ils sont trouvés niant un semblable ressuscité. — L_1 et *A* ont un texte qui a subi l'influence à la fois des livres canoniques, Joan., v, 29, et de la conclusion; il a tout l'air d'une glose introduite plus tard. L_1 : *illis non erit resurrectio in vitam, sed in judicium ejus.* 25. *Quoniam circa eum qui resurrexit a mortuis, infideles sunt, non credentes, neque intelligentes.* Pour eux, la résurrection ne se fera pas pour la vie, mais pour son jugement. Car, envers celui qui est ressuscité d'entre les morts, ils sont infidèles, ne croyant pas, ne comprenant pas. — Cf. encore Tit., iii, 3. — *A* : Ils ne ressusciteront pas pour la vie éternelle, mais ils ressusciteront avec leur chair incroyante pour la condamnation et pour le jugement. Car pour la chair qui dit qu'il n'y aura pas de résurrection, il n'y en aura pas pour la vie; ces gens, en effet, sont trouvés niant le ressuscité. — Cette glose fournit à Vetter une de ses raisons pour prouver que le texte de cette lettre est dû à deux auteurs différents; il y a, dit-il, une séparation nette entre les deux parties. On le voit, cette séparation n'est si nette que grâce à la paraphrase maladroite, et très probablement interpolée, de *A* et de L_1.

3. Le *enim* de L_1 s'explique par la mauvaise traduction d'un γάρ, signifiant « en fait », qui a été gardé par *co*.

4. *A* tourne autrement : « O Corinthiens, vous connaissez certainement... »

5. Évidemment imité de I Cor., xv, 37. Cf. aussi Joan., xii, 24-25. — Ce mot *sationem* n'est pas exprimé par les autres

24. Quant à ce qu'ils disent, qu'il n'y a pas de résurrection de la chair, ils le disent pour eux, parce qu'ils ne ressusciteront pas, **25.** parce qu'ils n'ont pas cru que le mort est ressuscité. **26.** Et, ô Corinthiens, ils ne comprennent pas l'ensemencement du froment ou des autres

---

témoins; il ne change rien à l'idée. A partir d'ici, *co* a une lacune jusqu'à la fin de la lettre.

Dieu, nous participerons à l'ascension qui lui unit notre chair. Il est tout naturel qu'au contraire ceux qui nient ces vérités ne jouissent pas non plus de ces bienfaits : ils méprisent la providence, l'amour de Dieu, et sont maudits, en suivant les doctrines diaboliques.

24-25. Ce texte, qui paraît être vraiment primitif, montre que l'auteur n'admet pas de résurrection du corps pour les pécheurs. C'est une vue singulière; mais elle est d'accord avec l'idée qu'il se fait de la résurrection. Nous ressuscitons dans notre chair, dit-il, parce que le Christ se l'est unie et l'a rachetée; mais les incrédules ne veulent pas de cette union; ils se privent donc volontairement, par là même, de ses bienfaits; s'arrachant au Christ, ils ne ressusciteront pas comme lui-même est ressuscité, eux qui nient cette résurrection. Cf. *A. Th.* c. XXXIV. L_1 et *A* ont corrigé cette théorie, et admettent pour les pécheurs une résurrection dans leur chair, mais « pour le jugement ». — D'où vient cette idée? Sans doute, du judaïsme palestinien, bien que certains des représentants de celui-ci aient admis la résurrection générale (Apocal. de Bar., L, LI; IV Esdr., VII, 32, 37, etc.); elle a dû passer de là dans quelques cercles chrétiens, ou du moins chez quelques auteurs, comme le nôtre et celui de la *Didachè*, XVI, 7. Ce n'est pas d'ailleurs une raison suffisante pour admettre l'existence d'une source rabbinique de cette III Cor.; nous verrons que les autres points de contact de la lettre avec l'enseignement juif s'expliquent tout aussi bien par l'emploi d'idées courantes dans certains milieux chrétiens, quelle que soit l'origine première de ces idées.

26. C'est le cas, par ex., pour le ỳ. 26. La comparaison avec le grain de blé jeté en terre se trouve dans le Talmud; mais saint Paul aussi l'a employée dans sa I Cor., XV, 37; et c'est à cette source évidemment, tant de fois utilisée par lui, que l'auteur de la lettre a puisé. Que l'enseignement juif et l'enseignement chrétien aient eu, même dans les détails, quelques points de contact, ce n'est pas douteux; i n'est pas douteux non plus que le premier ait été alors parfoi

nuda mittantur [1] in terram, et, cum dissoluta fuerint [2],
resurgunt in [3] voluntatem Dei et fiunt unum corpus [4];
27. et non solum, quod missum, surgit, sed multiplex [5].
28. Quodsi a seminibus nolumus sumere exemplum[6],
29. certe scitis, quod Jonas, Amathi filius [7], dum non
vult pronuntiare [8] in Ninivem, devoratus est a marina
bestia [9], **30.** et post tres dies et tres noctes[10] ex infimo[11]
a morte surrexit. Exaudivit enim Deus orantem Jonam[12],

---

1. *A* dit : une seule graine.

2. L_1 : *simul corrupta*. *A* : et là-dessous, meurt d'abord.

3. Encore un exemple de particule grecque mal traduite par L_1 et L_2 ; εἰς a assez souvent le sens de « selon » (εἰς νόμον, selon la loi, Plut., *Leg.*, etc.) : *in* n'a pas ce sens en latin; mais comme c'est *in* qui rend d'ordinaire εἰς, le traducteur l'emploie, montrant ainsi son peu de connaissance du latin.

4. L_1 : *corporata et vestita*, dans leurs corps et vêtues; de même *A*. — *E* commente assez longuement, en insistant sur le vêtement nouveau des graines. Ce mot *vestita* est donc très probablement primitif. V. la note sur v. 26 de la traduction.

5. L_1 et *E* : *quamplurimum benedicens*, bénissant (l'homme) au multiple; cette tournure s'explique, quoique assez mal. Elle a pu être influencée par la forme active de Joan., XII, 24 : πολὺν καρπὸν φέρει, elle produit beaucoup de fruit. — *A* : « elle se lève avec d'autres de la même pousse, et remplie de bénédiction. » Ce mot « béni », oublié par L_2, est donc sans doute primitif, puisqu'il est attesté par tous les autres textes.

6. L_1 : *facere parabolam*, de même sens, et il ajoute : *sed a dignioribus corporibus*, mais de corps plus nobles. De même, à peu près, *A* : mais du corps humain plus précieux. Cela a tout l'air d'une glose. — *E* abrège tout ce verset : Voici qui vous paraît plus difficile.

7. Comparaison suggérée par Matth., XII, 40, mais pour laquelle l'auteur a imité aussi Jon., II, 1 sq.; c'est évident, comme nous allons le voir. De là, cette addition de *Amathi filius* qui n'est pas dans Matth., mais qui est dans Jon., I, 1; il n'est

semences, comment elles sont jetées nues en terre, puis, quand elles ont été dissoutes, (comment) elles ressuscitent suivant la volonté de Dieu et redeviennent un corps; **27.** et ce n'est pas seulement ce qui a été jeté qui se lève, mais son multiple. **28.** Si nous ne voulons pas emprunter un exemple aux semences, **29.** vous savez certainement que Jonas, fils d'Amathi, ne voulant pas prêcher contre Ninive, fut dévoré par un monstre marin, **30.** et qu'après trois jours et trois nuits il ressuscita de très bas. Car Dieu exauça la prière de Jonas, et rien en lui ne fut détruit,

---

donc pas du tout nécessaire (Vetter, *loc. cit.*, p. 23) de recourir au *Diatessaron*.

8. L_1 paraphrase : *cum non prædicaret, sed fugisset*, « comme il ne prêcha pas, mais s'enfuit, » évidemment d'après Jon., I, 3.

9. Vetter, *loc. cit.*, p. 11, déclare ce mot non latin. Cependant, un des traducteurs latins de *A. Th.* l'emploie pour traduire φῶκαι. V l'édit. de v. Gebhardt, p. 94-95.

10. *A* rapporte ces mots à la phrase précédente, comme *E*; mais *A*, et non *E*, reprend ici : après trois jours.

11. Le ms. donne *ex infima morte...*, que Vetter, *loc. cit.*, p. 68, corrige en *infirma*. Je crois que le scribe a fait une faute en unissant *ex infimo a* en *ex infima*; la première expression *ex infimo*, de tout en bas, correspond à *ex altissimo inferno* de L_1, et à « de l'abîme le plus profond » de *A* et de *E*. Inutile ainsi de chercher (Vetter, p. 12) une explication par le syriaque. J'avoue d'ailleurs que l'expression est maladroite. L_2 est seul à donner *morte surrexit* et *enim*; les autres unissent *de altissimo inferno* à *exaudivit*.

12. Imité évidemment de Jon., II, 3.

---

l'inspirateur du second; mais ce n'est pas une raison pour affirmer qu'un auteur donné est allé chercher chez les Juifs ce qu'il trouvait dès lors chez lui.

nec quidquam ejus consumptum est, non capillus neque palpebra [1]; **31**. quanto magis vos [2], qui credidistis in Christo Jesu, suscitabit, quomodo et ipse surrexit [3]. **32**. **33**. Et cum Elisæi prophetæ [4] mortuis ossibus quidam disiectus a filiis Israel resurrexit a mortuis in suo corpore [5]: nonne et vos [6] super corpus et ossa spiritu domini misso [7], in illa die resurgetis integram habentes carnem [8]. **34**. Quod si alia potius admittitis, molesti esse mihi

---

1. Ces quatre derniers mots ne sont pas donnés par *E*. — *A* dit mieux : Ni un cil ne fut tordu, ni un poil de son corps ne tomba. C'est imité des livres canoniques.

2. L_1 seul ajoute : *pusilli fide*, faibles de foi, d'après Matt., vi, 30; Luc, xii, 28. Il ajoute aussi : *et eos, qui crediderunt*...

3. Cf. Rom., vi, 4.

4. Exemple tiré de II Reg., xiii, 21.

5. *A* change cet ordre et dit que ce sont les ossements d'Élisée qui ont été jetés sur le mort. — L_1 ne se contente pas de *in suo corpore*, dont il fait d'ailleurs le sujet de *resurrexit*; il ajoute : *corpus, et anima et ossa et spiritus*, son corps et son âme et ses os et son esprit; sans doute, il a mal compris le texte, tel que L_2 le rend, et a mêlé les mots *corpus*, *ossa* et *spiritus*.

6. L_1, *A* et *E* disent : *quanto magis vos*, comme dans le verset précédent; et L_1 fait la même addition : *pusillæ fidei*.

7. *A* et *E* tournent autrement : Vous qui vous êtes appuyés (*E* ajoute : dans votre foi) sur la chair, le sang et l'esprit du Christ.

8. Par un souci évident d'imiter le verset précédent, L_1 ajoute : *sicut et Christus resurrexit*. — *A* et L_1 seuls ajoutent, dans un ỳ. 33, un nouvel exemple, tiré de I Reg., xvii, 19-23. — L_1 : *Similiter et de Elia propheta : filium viduæ a morte resuscitavit. Quanto magis vos dominus Jesus in voce tubæ, in nutu oculi a morte resuscitabit, sicut et ipse a mortuis resurrexit. Typum enim nobis in suo corpore ostendit*. De même aussi pour le prophète Élie. Il a ressuscité de la mort le fils de la veuve. Combien plus le Seigneur Jésus, au son de la trompette, en un clin d'œil, vous ressuscitera-t-il de la mort, comme lui-même est ressuscité

ni un cheveu ni un cil; **31.** à combien plus forte raison, vous qui avez cru en le Christ Jésus, il vous ressuscitera, comme lui-même est ressuscité. **32. 33.** Et alors qu'un homme, jeté par les fils d'Israël sur les ossements morts du prophète Élisée, est ressuscité d'entre les morts dans son corps, n'est-il pas vrai que vous aussi, l'esprit du Seigneur ayant été envoyé sur votre corps et sur vos ossements, vous ressusciterez dans ce jour, avec votre chair intacte ? **34.** Si vous admettez de préférence autre chose, ne venez

---

d'entre les morts. — Ce texte dénote évidemment le désir de faire un verset parallèle au verset précédent, et, sans doute, de donner le nombre fatidique de trois exemples. Ce parallèle est très net pour *A*; de même pour L_1 ; mais celui-ci ajoute encore des paroles prises aux saints livres : *in nutu oculi*, *in voce tubæ*, de I Cor., xv, 52; et complète le verset par une finale prise au ỳ. 6. Tout cela dénote l'œuvre de seconde main. *E* et L_2 ont le texte primitif, plus simple; *A* et L_1 ont admis des additions, dont celles qui leur sont communes remontent évidemment à leur original.

31-32-33. L'auteur renforce l'exemple de Jonas par un argument *a fortiori*. Si Jonas est ressuscité, alors que cependant il avait été désobéissant, combien à plus forte raison ressusciterez-vous, vous qui avez cru ! Même raisonnement à propos du mort ressuscité par Élisée; ici, les ossements d'un prophète ont suffi pour réveiller un mort; or c'est l'esprit du Seigneur qui sera envoyé sur votre corps et sur vos ossements; donc...

32-33. Ce choix de l'exemple d'Élisée a été noté par Vetter, *Eine rabbinische Quelle des apokryphen III Korintherbriefes* dans *Theologische Quartal-Schrift*, 1895, p. 622-623, pour prouver l'existence d'une source rabbinique où aurait puisé l'auteur des *Acta Pauli*. Mais, comme l'ont fait remarquer Zahn et C. Schmidt, l'auteur de la *Didascalia* a employé le même exemple; et il s'agit là sans doute d'un argument en vogue dans l'apologétique chrétienne.

34-35. Saint Paul veut n'avoir rien à faire avec ceux qui soutiendraient des doctrines différentes des siennes, et l'exprime vigoureuse.

nolite [1]. **35.** Ego enim arceor [2], ut Christum in me [3] lucrifaciam; et ideo stigmata ejus [4] in corpore meo porto [5] ut in resurrectione mortuorum et ipse inveniar [6]. **36.** Et quicumque huic regulæ, quam per beatissimos prophetas et per sanctum Evangelium acceperunt [7], intenderunt [8], mercedem a domino accipient [9]. **37.** Qui vero [10] ista prætererint, in ignem æternum

---

1. Reproduction de Gal., vi, 17.— L_1 seul ajoute encore, avant ces quatre derniers mots : *erit vobis Deus in testimonium*; vous aurez Dieu pour témoin, en imitant Rom., i, 9.

2. Le ms. porte *arca*, et est évidemment altéré. Vetter, p. 69, corrige en *in arca*: je préfère *arceor*; tous deux d'ailleurs sont insolites; mais il ne faut pas nous en étonner avec ce traducteur, nous l'avons vu, maladroit. *A* et *E* disent : « Je porte ces liens, » qui a le même sens, mais est meilleur. L_1 seul paraphrase d'après la seconde partie du verset : *stigmata Christi in manibus habeo*, je porte les stigmates du Christ sur mes mains.

3. *In me*, addition maladroite de L_2. Cf. Phil., iii, 8.

4. L_1 : *crucis ejus*, de sa croix. *E* est plus long encore; mais il commente.

5. Reproduit de Gal., vi, 17.

6. Cf. Phil., iii, 11.

7. Cf. II Pet., iii, 2.

8. L_1 : *Et si quisquam regulam accepit per felices prophetas et sanctum evangelium, manet, mercedem accipiet*. Ce *manet* ne se comprend pas dans cette construction; c'est une mauvaise traduction pour *in regula accepta per... evangelium manet*. Inutile d'ailleurs de recourir à un mot syriaque (Vetter, *loc. cit.*, p. 12) pour expliquer à la fois ce *manere in* et cet *intendere*; le verbe grec τηρεῖν en rend fort bien compte.

9. Cf. I Cor., iii, 14. L_1 ajoute : *et cum resurrexerit a mortuis, vitam æternam consequetur*; et à sa résurrection d'entre les morts, il obtiendra la vie éternelle. — C'est aussi ce que dit *A*. — *E* est plus bref, et ajoute simplement : à la résurrection des morts. — Ces mots sont imités de I Pet., iii, 22.

pas m'ennuyer. **35.** Car pour moi, je suis prisonnier, pour gagner en moi le Christ; et je porte en mon corps ses stigmates, pour que je me trouve moi-même dans la résurrection des morts. **36.** Et tous ceux qui s'en tiennent à cette règle, qu'ils ont reçue par les très bienheureux prophètes et par le saint Évangile, recevront du Seigneur la récompense. **37.** Quant à ceux qui transgressent cela, ils seront jetés au feu éternel.

---

10. *A* et *E* disent d'abord : Quant à ceux qui sont de peu de foi, et qui...

---

ment. Pour lui, il croit à la résurrection, et c'est pour l'obtenir qu'il est dans les liens et qu'il souffre pour le Christ. C'est revenir à cette idée que les « œuvres de justice » nous y conduiront (v. la note au ỳ. 17). Le sens attaché par l'auteur des *Acta Pauli* aux mots *stigmata porto* est évidemment celui de Gal., vi, 17. Paul veut dire qu'il porte sur lui les cicatrices des blessures reçues au service de son Maître. Elles prouvent qu'il lui appartient, comme les marques faites au fer rouge sur le corps des esclaves indiquaient qui était leur maître.

36. Ce verset résume à la fois et ce qu'il faut croire et ce qu'il faut espérer; ce qu'il faut croire, c'est à la fois l'Ancien et le Nouveau Testament, sans exalter l'un aux dépens de l'autre. L'auteur ne parle sans doute que des « prophètes très saints », parce qu'il attaque l'hérésie qui les rejetait; mais ses arguments pour les faire accepter portent tout aussi bien sur les autres livres canoniques de l'Ancien Testament. Ce qu'il faut espérer, c'est la « récompense », c'est-à-dire tout spécialement, comme saint Paul vient de l'indiquer pour lui-même, la résurrection d'entre les morts.

37 sq. L'auteur reprend ici l'exhortation du ỳ. 21, mais avec beaucoup plus de vigueur, et en insistant plus vivement sur la récompense des uns, la résurrection pour la vie éternelle, et le châtiment des autres, le feu également éternel; cette insistance est bien naturelle, après que l'auteur vient de prouver la résurrection de la chair pour les justes, et parce qu'il pense qu'elle consacrera définitivement la séparation entre les bons et les méchants. Il y a, dans cette conclusion, si nous la comparons aux ỳ. 20-21, plus d'ardeur dans le conseil et plus de passion dans la condamnation; c'est « par la force du Seigneur » qu'il faut repousser les hérétiques; et ceux-ci sont une race de vipères. Cette gradation a été voulue par l'auteur; elle ne nous permet pas d'admettre deux mains différentes dans la composition de la lettre.

acti[1] erunt. **38.** Et quicumque taliter versantur, ii sunt progenies viperarum[2]; **39.** a quibus vos separate in virtute domini[3]; **40.** et erit vobiscum pax[4].

---

1. Le mot est tombé dans le ms.; je le supplée avec doute. L_1 : *ignis est cum illo*; de même *E. A* : Il attire sur lui-même le jugement avec les pécheurs; et, avec ceux qui se conduisent ainsi en hommes pervers, il sera puni. — De même à peu près *E* : Aussi, ceux qui déjà auparavant ont marché de la sorte sur terre en hommes sans Dieu. — L_1 :... *cum illo, et cum eis qui sic præcurrunt, qui sine Deo sunt homines*, ...avec lui, et avec ceux qui marchent ainsi, qui sont des hommes sans Dieu. Les mots *versantur* et *præcurrunt* ont d'ailleurs un sens vague, qui peut s'expliquer fort bien par un verbe grec, comme προστρέφεσθαι, ou même περιπατεῖν de Eph., II, 2, ou Col., III, 7, ce qui rend inutile un mot syriaque. Vetter, p. 64. — On voit qu'en somme,

38. Et tous ceux qui se conduisent de la sorte sont une race de vipères; **39.** séparez-vous d'eux par la force du Seigneur; **40.** et la paix sera avec vous.

---

toutes ces variantes n'ajoutent ni ne changent rien au sens.

2. Cf. Matth., III, 7, etc... *A* et *E* : de vipères et de basilics.

3. Cf. I Cor., II, 5, et II Cor., VI, 17.

4. Formule fréquente de salutation dans les épîtres de saint Paul. — L_1 : *pax, gratia et dilectio*; paix, grâce et amour. — *A* : la paix et la grâce du bien-aimé premier-né. — *E* n'a rien. En présence de ce désaccord, on voit combien est hasardée la conjecture de Vetter, p. 9, qui voit dans l'ordre « paix, grâce », différent de l'ordre employé treize fois par saint Paul dans ses épîtres, une preuve de l'origine syriaque de l'original; la *Peschitto* en effet emploie trois fois cet ordre renversé !

VIII. *Séjour à Éphèse.*

Voir dans l'Introduction, p. 25, le témoignage de Nicéphore à propos de saint Hippolyte.

IX. *Scènes de départ.*

Paul est au milieu des frères [1]; il leur dit :

« Le Seigneur marchera avec moi afin que j'accomplisse avec patience toute fonction qu'il me confiera. » Mais eux étaient désolés et jeûnaient. Alors, Cléobius fut saisi de l'Esprit [2] et leur dit : « Frères, (le Seigneur) fait accomplir à Paul toute fonction; ensuite, il le fait monter (à Jérusalem?); de là, il doit... en enseignant beaucoup et en semant la parole, de sorte qu'on sera jaloux de lui, et qu'il sortira de ce monde [3]. » Quand les

1. Dans quelle ville? Le texte n'en dit rien.

2. Cléobius est un de ces « prophètes » que l'Esprit faisait parler dans les lieux de réunion des communautés. La *Didachè* nous apprend que leur rang était considérable dans les anciennes Églises et les compare aux grands-prêtres de l'Ancienne Loi, XIII, 3-7; mais cette œuvre est antérieure aux *Acta Pauli* et suppose qu'il n'y a pas de prophètes dans toutes les Églises. On ne peut donc en conclure que notre auteur en a vu encore. Il a pu tirer quelques renseignements de I Cor., XIV, 29 sq.; mais surtout la scène lui a été suggérée par Act., XXI, 11, où Agabus prédit les afflictions, en particulier la captivité que Paul devra subir à Jérusalem. La scène est simplement transposée, et les épreuves sont annoncées pour Rome.

3. C'est annoncer clairement que Paul provoquera beaucoup de conversions, et qu'ensuite il mourra. Myrtè précise cette prophétie en parlant de Rome; cela suppose que le récit du martyre suivait presque immédiatement cette scène, et qu'il ne saurait être question d'un voyage en Espagne. On remarquera qu'ici, comme en toute circonstance solennelle, les chrétiens « mangent le pain », c'est-à-dire reçoivent la sainte eucharistie, dans une cérémonie qui avait été précédée du jeûne, et qui est accompagnée du chant des psaumes; cf. I Cor., XIV, 26.— Ces scènes sont très intéressantes, et pour ces détails, et parce qu'elles montrent bien le lien qui unit tous ces fragments des *Acta Pauli*.

frères et Paul eurent entendu ces paroles, ils élevèrent la voix...

Lacune.

L'Esprit vint sur Myrtè, qui leur dit : « Frères, regardez ce signe... Car Paul, serviteur du Seigneur, sauvera beaucoup d'hommes dans Rome, et il en nourrira beaucoup par la parole, tellement qu'ils sont sans nombre; et il se manifestera plus que tous les croyants. » Voilà comment l'Esprit parla à Myrtè. Et chacun prit le pain, et ils furent en joie selon la coutume du jeûne... et les psaumes...

Le récit suivant semble bien faire suite à ce qui précède, après que l'auteur, dans un feuillet perdu, a pu donner quelques détails sur la traversée de Césarée (ou Jérusalem ? ou Sidon?) à Rome. Paul arrive à Rome librement; et rien dans ce qui suit ne fait allusion à un procès régulier commencé en Judée. C'est absolument contraire à toutes les données historiques des Actes; mais l'auteur s'en soucie fort peu; ce qui ne l'empêche pas de piller, comme nous allons le voir, l'œuvre canonique. La situation de Paul, tout en ayant quelque ressemblance avec celle d'Ignace précédé dans la ville par de pieux fidèles qui veulent l'y recevoir, ne lui est donc pas absolument identique. Sur le voyage en Espagne, v. Introd., p. 118.

ΜΑΡΤΥΡΙΟΝ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ ΠΑΥΛΟΥ [1]

1. Ἦσαν δὲ περιμένοντες [2] τὸν Παῦλον ἐν τῇ Ῥώμῃ Λουκᾶς ἀπὸ Γαλλιῶν [3] καὶ Τίτος ἀπὸ Δαλματίας [4]. Οὓς ἰδὼν ὁ Παῦλος ἐχάρη [5] ὥστε ἔξω Ῥώμης ὅρριον μισθώσασθαι, ἐν ᾧ μετὰ τῶν ἀδελφῶν [6] ἐδίδασκε τὸν λόγον τῆς ἀληθείας [7]. Διαβόητος δὲ ἐγέ-

---

Sigles employés pour ce martyre :

P. ms. grec de Patmos.

A. ms. grec du Mont-Athos.

Sy. version syriaque, d'après Nau.

S. version slave.

C. version copte du ms. de la bibliothèque Borgia, d'après Guidi.

co. version copte découverte, par Schmidt.

M[1], *M*[2], *M*[3]. version latine d'après trois mss de Munich.

L. pseudo-Linus.

1. Ce titre est le plus simple; c'est celui de *S*. — *P* ajoute : ἐν Ῥώμῃ πρὸ θ' καλανδῶν, et ne donne pas le nom du mois. Il y a là une faute, comme le prouve cette omission, et il faut lire sans doute avec Lipsius, p. 104 : ἐν Ῥώμῃ τῇ πρὸ γ' καλανδῶν Ἰουλίων. — *A* : τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ (29 juin) μ. τ. ἁ. ἀ. Π. Κύριε, εὐλόγησον. — *Sy* : Martyre de Paul, apôtre élu de Dieu. — *C* : Martyre de saint Paul, apôtre de Jésus-Christ, qu'il consomma à Rome, le 5 d'Epêp (29 juin), dans la paix de Dieu. Amen. — Ces titres d'ailleurs n'existaient pas dans l'œuvre primitive, puisque le martyre n'en était qu'un fragment.

2. *S* dit : Sous l'empereur Néron, Paul attendait Luc... ; leçon mauvaise; si Paul loue une grange, c'est qu'il vient d'arriver. Pour περιμένοντες, cf. Act., xx, 5.

3. *M* : *a Galilæa*. — *Sy* : de Judée. — *L* : *a Galatia*, c'est sans doute la bonne leçon.

4. *Sy* ajoute ici un assez long développement, qui relie ce récit aux Actes canoniques : « Après avoir échappé à la mer (cf. Act., xxvii, 44), Paul arriva à Rome avec le centurion (Act., xxvii, 1) qui avait été envoyé avec lui de Césarée (Act., xxv, 6) auprès de l'empereur César. Notre-Seigneur l'avait promis quand il appa-

X. *Séjour à Rome. — Martyre du saint apôtre Paul.*

1. Et [1*] Luc, revenu de Galatie [2*], et Tite, de Dalmatie, attendaient Paul à Rome. Paul, les voyant, se réjouit; aussi, loua-t-il, en dehors de Rome, une grange [3*], dans laquelle il enseignait avec ses frères la parole

---

rut à Paul, et lui dit : « De même que tu m'as rendu « témoignage à Jérusalem, tu me rendras témoignage à Rome » (Act., xxiii, 11). Alors Néron n'était pas à Rome; Paul prit donc... » Ce dernier détail est destiné à expliquer pourquoi l'apôtre ne paraît pas de suite devant l'empereur. — *L* n'a pas cette longue addition et reproduit à peu près notre texte.

5. *A* ajoute : ἐν κυρίῳ; *M* : *valde.*

6. *A* et *S* ajoutent : ἦν. Καὶ.., où il demeurait avec les frères, et enseignait... — $M_{1, 2}$: *cum his.* — M_3 : *cum fratribus.* — *L* : *cum his et aliis fratribus.* — *Sy* : « Paul prit donc une maison à la campagne en dehors de la ville, et y demeura jusqu'à l'arrivée de l'empereur qui était parti au loin, pour y témoigner devant lui. Luc, Tite, et les frères qui avaient été convertis par la prédication de Pierre vinrent trouver Paul à sa demeure. » Ce dernier détail sur Pierre a été suggéré par le martyre précédent, plutôt que par la connaissance de la tradition qui fait agir en même temps Pierre et Paul à Rome.

7. Cf. II Tim., ii, 15, etc. — *A* ajoute : ἀποδεχόμενος καὶ ξενοδοχῶν ἅπαντας, recevant et accueillant tout le monde. — *S* ajoute : avec larmes et peines de l'âme.

1*. Le δὲ du grec de *P* et de *A*, que n'expriment pas *S*, *M*, *L*, *Sy*, indique évidemment la continuation d'un récit et prouve que ce martyre est bien un fragment d'une œuvre plus vaste, des *Acta Pauli* nous le savons.

2*. Je traduis « de Galatie », bien que, seul, *L* indique cette province; mais, comme on peut le voir par la note critique, il y a grande confusion sur ce nom, et les copistes ou traducteurs ont confondu Gaules, Galatie et Galilée. Il faut donc accepter l'hypothèse la plus probable. Or, il est évident que l'auteur s'est inspiré de II Tim, iv, 10, qui mentionne la Galatie, en changeant, suivant un procédé qui lui est cher, Crescens en Luc. C'est un bel échantillon de sa conscience d'historien.

3*. Emprunté à Act., xxviii, 30.

νετο [1], καὶ πολλαὶ ψυχαὶ [2] προσετίθεντο τῷ κυρίῳ [3], ὡς ἦχον [4] κατὰ [5] τὴν Ῥώμην γενέσθαι [6] καὶ προσεῖναι αὐτῷ πολὺ πλῆθος ἐκ τῆς Καίσαρος οἰκίας [7] πιστεύοντας [8], καὶ εἶναι χαρὰν μεγάλην [9]. Πάτροκλος [10] δέ τις οἰνοχόος [11] τοῦ Καίσαρος ὀψὲ πορευθεὶς εἰς τὸ

---

1. Ces trois mots sont omis par *S*, *M*, *L*.

2. *S* ajoute : des pauvres qui se trouvaient à Rome.

3. Ce mot est omis par *S*, et remplacé dans *C* par αὐτοῖς, dans *M* par *ad eum*, dans *L* par *per eum*, dans *Sy* par : dans l'église de Dieu. — *L* paraphrase cette proposition. — Cf. Act., xi, 24, et ii, 41.

4. *A* ajoute : περὶ αὐτοῦ, à son sujet. — *S* : de Paul. — *L* : *sonus prædicationis et sanctitatis ipsius.*

5. *A*, *M*, *L*, *Sy* ajoutent : πᾶσαν; il est omis par *P*, *S*.

6. *L* paraphrase : ...*et exiret fama per universam circa regionem de illo, jam enim admodum innotuerat orbi Romano* (alias : *urbi Romanæ, toto orbi*) *signis et prodigiis et doctrina multa atque mirabili sanctitate.* C'est à peu près la leçon de *Sy* : La renommée de Paul se répandit dans toute la ville, parce qu'on y racontait les signes, les prodiges et les miracles que Dieu faisait par ses mains. Il guérissait toutes les maladies, et...

7. *C* seul omet ces mots. — *A* dit : μάλιστα, surtout.

8. *S*, au lieu de ce mot, porte : Et ainsi, ils croyaient à la parole de l'enseignement, en sorte que... — *M* ajoute : *in domino*; *L* : *in dominum Jesum Christum*; *Sy* : au Messie, grâce à la prédication de Paul.

9. *S* ajoute : pour Paul et ses auditeurs; *A* : en eux; *M* : *cottidie*. *L* et *Sy* paraphrasent, mais de façons différentes. Pour l'addition de *L* sur les rapports de saint Paul et de Sénèque, voir la note sur la traduction.

10. *Sy* mentionne d'abord le retour de Néron et appelle l'échanson Patricius. *L* paraphrase, et, en particulier, pour expliquer la mort de Patrocle, nous apprend que Paul enseignait *in cenaculo editiori*, dans une chambre assez élevée.

11. *L* ajoute *deliciosus*, mignon, et paraphrase longuement. *Sy* ajoute : qu'il aimait beaucoup, et paraphrase moins.

de vérité. Il devint célèbre, et beaucoup d'âmes s'attachèrent au Seigneur; et même, le bruit s'en répandit dans Rome, et une foule nombreuse de la maison de César [1*] se joignit à lui dans la foi, et il y eut grande joie [2*]. Or, un certain Patrocle [3*], échanson de César, venu

---

1*. Cette indication vient de Phil., IV, 22, dont il n'y a pas de raisons de suspecter l'authenticité; mais on voit combien l'auteur l'exagère, en ajoutant : πολὺ πλῆθος.

2*. Le pseudo-Linus place ici l'histoire des relations de saint Paul et de Sénèque, qui s'est conservée ailleurs dans une correspondance apocryphe dont nous parlerons. Voici l'extrait d'après Lipsius, *Acta ap.*, p. 24 : *Sed et institutor imperatoris adeo illi est amicitia copulatus, videns in eo divinam scientiam, ut se a colloquio ipsius temperare vix posset, quatinus si ore ad os illum alloqui non valeret, frequentibus datis et acceptis epistolis ipsius dulcedine et amicali colloquio atque consilio frueretur, et sic ejus doctrina agente spiritu sancto multiplicabatur et amabatur, ut licite jam doceret, et a multis libentissime audiretur. Disputabat siquidem cum ethnicis philosophis et revincebat eos, unde et plurimi ejus magisterio manus dabant. Nam et scripta illius quædam magister Cæsaris coram eo relegit et in cunctis admirabilem reddidit. Senatus etiam de illo alta non mediocriter sentiebat.* Mais le précepteur même de l'empereur, voyant en Paul une science divine, se lia avec lui d'une si grande amitié, qu'il pouvait à peine se passer de converser avec lui; aussi, quand il n'avait pas possibilité de l'entretenir face à face, il lui envoyait et recevait de lui des lettres fréquentes, et ainsi jouissait de sa douceur et de son amical entretien. De cette manière, par l'action de l'Esprit-Saint, la doctrine de Paul se propageait et attirait l'amour, en sorte que désormais il enseignait librement et que beaucoup avaient le plus grand plaisir à l'entendre. Et en vérité, il discutait avec les philosophes païens et les réfutait; aussi, un grand nombre se soumirent-ils à son enseignement. En effet, le maître de César alla jusqu'à lire devant celui-ci quelques-uns des écrits de Paul, et les fit admirer de tous. Le sénat lui-même conçut pour lui un sentiment non médiocre de haute estime. — Nous aurons à reparler de cette légende; constatons seulement ici le sans-gêne avec lequel les traducteurs ou adaptateurs traitaient leurs originaux.

3*. Cet épisode est emprunté à Act., xx, 9; nous en avons parlé à propos de la valeur historique des *Acta Pauli*. L'auteur change le nom d'Eutychus en Patrocle, dont il fait un échanson de Néron, et transporte la scène de Troas à Rome. Il imagine la raison pour laquelle

ὄρριον καὶ μὴ δυνάμενος διὰ τὸν ὄχλον [1] εἰσελθεῖν πρὸς τὸν Παῦλον ἐπὶ θυρίδος [2] καθεσθεὶς ὑψηλῆς ἤκουσεν αὐτοῦ διδάσκοντος [3] τὸν λόγον τοῦ θεοῦ [4]. Τοῦ δὲ πονηροῦ διαβόλου ζηλοῦντος τὴν ἀγάπην τῶν ἀδελφῶν [5], ἔπεσεν ὁ Πάτροκλος ἀπὸ τῆς θυρίδος καὶ ἀπέθανεν, ὥστε ἀναγγεῖλαι ταχέως τῷ Νέρωνι [6]. Ὁ δὲ Παῦλος συνιδὼν τῷ πνεύματι [7] ἔλεγε [8]· Ἄνδρες ἀδελφοί [9], ἔσχεν ὁ πονηρὸς τόπον, ὅπως ὑμᾶς [10] πειράσῃ· ὑπάγετε ἔξω καὶ εὑρήσετε παῖδα πεπτωκότα [11] μέλλοντα ἐκπνέειν. Ἄραντες [12] ἐνέγκατε ὧδε πρός με. Οἱ δὲ ἀπελθόντες ἤνεγκαν [13]. Ἰδόντες δὲ οἱ ὄχλοι ἐταράχθησαν [14]. Λέγει αὐτοῖς

---

1. Cf. Marc, II. 4.

2. *Sy* dit : sur une haute maison.

3. Ces deux mots sont supprimés par *C*, *S*, *Sy*, *M*, *L*. — *L* ajoute *commodius*, plus commodément.

4. *M* supprime τοῦ θεοῦ. Ici, *L* et *Sy* ajoutent l'explication du sommeil causé par la longueur de la prédication, d'après le récit même de Act., XX, 9 sq. Il est curieux qu'ils reviennent au texte transformé par l'auteur des *Acta Pauli*.

5. *C*, *S*, *M* omettent : τοῦ δὲ... ἀδελφῶν; *A* écrit : τὴν ἐν κυρίῳ ἀγάπην. — *L* et *Sy* paraphrasent, le premier plus longuement. — Cf. Sap., II, 24 (?).

6. *A* paraphrase : ὁ Πάτροκλος (omis par *C*, *S*, *M*, *L*) καθήμενος ἐπὶ τῆς θυρίδος ἔπεσεν κάτω εἰς τὸ ἔδαφος, ὥστε αὐτὸν ἀποθανεῖν παραχρῆμα ἐπὶ τοῦ τόπου καὶ ἀναγγελθῆναι ταχέως ὑπό τινων σπουδαίων τῷ Νέρωνι. Patrocle assis sur la fenêtre tomba en bas sur le sol, en sorte qu'il mourut du coup sur le lieu même, et que cela fut annoncé vite à Néron par quelques zélés. — *L* parle ici de la douleur de Néron, apprenant la nouvelle au retour du bain; il se contentera plus loin de la rappeler. *Sy* mentionne simplement l'affliction de l'empereur, et ne parle du bain que plus loin.

7. Cf. Marc, II, 8. — *M* ajoute : *sibi nuntiantem quidnam contigisset*. — De même à peu près *Sy* et *L*.

8. *M* ajoute : *ad plebem circumstantium*; *L* : *ad plebem*; *Sy* : aux foules qui l'entouraient ; *A* : πρὸς τοὺς σὺν αὐτῷ.

9. Expression fréquente dans Act., XIII, 26; XV, 7, etc.

10. ἡμᾶς, *A*, *M*. Cf. Act., V, 3, etc. Après cette phrase, *L* seul ajoute : *Sed dominus Jesus Christus more solito ejus nequitiam convertet ad suam gloriam*; mais le Seigneur Jésus-Christ, selon

tard à la grange, et ne pouvant pas, à cause de la foule, s'approcher de Paul, s'assit sur une fenêtre élevée, d'où il l'écoutait enseigner la parole de Dieu. Mais comme le diable pervers était jaloux de l'amour des frères, Patrocle tomba de la fenêtre et mourut; et on en porta aussitôt la nouvelle à Néron. Mais Paul, instruit par l'Esprit[1*], dit : « Hommes, mes frères, le malin a saisi l'occasion de vous mettre à l'épreuve; sortez, et vous trouverez un enfant tombé, qui va expirer. Relevez-le, et amenez-le-moi ici. » Ils sortirent et l'apportèrent. A sa vue,

---

sa coutume, fera tourner la malice du démon à sa propre gloire.

11. Je supprime ici ἀπὸ ὕψους, ἤδη... admis par Lipsius et attesté par *A*, *C*, *M*, *L*, mais rejeté par *P*, *S*, et même, chose curieuse, par *Sy*. — *L* d'ailleurs paraphrase. — Cf. Marc, VII, 30.

12. Mot omis par *A*, *C*, *M*, *Sy*.

13. *A* paraphrase : Καὶ ἀπελθόντες βαστάσαντες ἤνεγκεν αὐτὸν πρὸς τὸν Παῦλον. — *S* ajoute seulement : l'enfant. — *M* ajoute : *audito* et *confestim*. — *Sy* et *L* paraphrasent un peu, chacun à sa manière.

14. Tous les textes, à part *P*, *S*, paraphrasent plus ou moins. *A* : ἰδόντες δὲ οἱ ἀδελφοὶ νεκρὸν ἐταράχθησαν σφόδρα. — *M* et *L* indiquent l'étonnement de la foule, de ce que Paul savait, sans l'avoir vu, ce qui était arrivé : *Sy* au contraire, sa frayeur à la vue d'un mort si aimé de l'empereur. — Cf. Matt., XII, 23.

---

le jeune homme « s'assied à une fenêtre élevée », ne parle pas de son sommeil, qui sans doute lui paraît scandaleux quand le prédicateur est saint Paul, ajoute ce fait extraordinaire que l'apôtre apprend le malheur par l'Esprit, fait en conséquence apporter le cadavre au lieu de conduire Paul au dehors, et donne à l'incident beaucoup plus d'importance qu'il n'en a dans les Actes. Ce doit être en effet, dans son récit, l'occasion de la persécution néronienne qui va éclater.

1*. Les graves conséquences de cette mort justifient jusqu'à un certain point l'intervention de l'Esprit; il n'en faut d'ailleurs pas tant à l'auteur pour le mettre en scène; les Actes sont plus réservés. Les premières paroles de l'apôtre font d'avance allusion à ces conséquences.

ὁ Παῦλος· Νῦν, ἀδελφοί, ἡ πίστις ὑμῶν φανήτω [1]. Δεῦτε πάντες, κλαύσωμεν [2] πρὸς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, ἵνα ζήσῃ [3] οὗτος καὶ ἡμεῖς ἀνενόχλητοι μείνωμεν [4]. Στεναξάντων δὲ πάντων [5] ἀνέλαβεν τὸ πνεῦμα ὁ παῖς [6] · καὶ καθίσαντες αὐτὸν ἐπὶ κτῆνος [7] ἀπέπεμψαν ζῶντα [8] μετὰ καὶ ἄλλων τῶν ὄντων ἐκ τῆς Καίσαρος οἰκίας.

II. Ὁ δὲ Νέρων ἀκηκοὼς τὸν θάνατον τοῦ Πατρόκλου ἐλυπήθη σφόδρα [9], καὶ ὡς εἰσῆλθεν ἀπὸ τοῦ βαλανείου [10] ἐκέλευσεν ἄλλον στῆναι ἐπὶ τοῦ οἴνου [11]. Ἀπήγγειλαν δὲ αὐτῷ οἱ παῖδες αὐτοῦ λέγοντες [12]·

---

1. *L* ajoute : *erga dominum Jesum Christum*, et il continue : *Tempus est enim, ut semen æternæ vitæ in bonam terram deveniens centuplicata satione fructificet*, d'après Luc, VIII, 8. C'est un procédé constant chez lui, surtout dans les discours. *Sy* ne donne ni cette phrase, ni une autre analogue.

2. *M* : *accedamus... et deprecemur.* — *Sy* : Ne vous effrayez pas, mais priez et suppliez. — *L* : *accedite plena fide... et deprecemur.*

3. Je supprime ici ὁ παῖς de *A*, *M*, *Sy*, qui n'est pas donné par *P*, *C*, *S*. — *L* paraphrase, avec une allusion à son *deliciosus* de plus haut : *ut restituatur anima ejus in istud juvenile cadaver, vivatque melius quam vixisset*; que son âme soit rendue à ce cadavre de jeune homme, et qu'il vive mieux qu'il n'a vécu.

4. Ces derniers mots sont omis par *M*, *L*, *Sy*; ce dernier en a trace dans son « Ne vous effrayez pas. »

5. *A* paraphrase. *M* dit : *orassent*. *L* ajoute : *universi procumbentes orationi*, et *Sy* : Entendant cela, la foule s'apaisa, et invoqua Notre-Seigneur Jésus-Christ avec larmes et supplications.

6. *A* ajoute : χάριτι θεοῦ, par la grâce de Dieu. — *L* paraphrase longuement, *Sy* un peu moins, mais de la même façon que *L*, insistant sur le « réveil » de Patrocle, la joie de la foule, et les louanges au Seigneur.

7. Ces cinq mots ne sont pas dans *L*, *M*, *Sy*. — *C* les remplace simplement par : Ils le relevèrent. *A* ajoute au contraire probablement μετὰ σπουδῆς, en hâte.

8. Expression omise par *A*, *C*, *M*, *L*, *Sy*. — A partir d'ici, nous avons un fragment de la version copte *co*.

9. Nous avons dit que *L* rappelle ici la douleur de Néron, dont il a parlé déjà plus haut. De même *Sy* : Néron, comme nous

les foules furent remplies de trouble [1*]. Paul leur dit : « Maintenant, mes frères, que votre foi se montre ! Venez tous, pleurons vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que celui-ci vive et que nous restions dans la tranquillité. » Et tous ayant gémi, l'enfant reprit le souffle. Alors on l'assit sur une bête de somme; et on le renvoya vivant, en même temps que tous les autres de la maison de César [2*].

11. Néron, en apprenant la mort de Patrocle, en fut dans un grand chagrin [3*] ; et, à son retour du bain, il ordonna à un autre de lui servir le vin. Alors ses jeunes esclaves lui annoncent la nouvelle, et disent : « César,

---

l'avons dit, était affligé de la mort du jeune Patricius. Dès son lever, il se rendit au bain; et avant qu'il en sortît...

10. Ces cinq mots sont omis par *C*; *A* met δημοσίου au lieu de βαλανείου.

11. *A* et *co* ajoutent : εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ, à sa place. — *Sy* dit le contraire, en présentant la scène autrement : ... Patricius revint, et se tint prêt à servir à table comme de coutume; car l'empereur ne l'avait pas encore remplacé. Quand il sortit du bain, ses serviteurs vinrent et lui dirent...

12. C'est la leçon de *A*, *M*, *C*, (*L*). — *P*, (*S*) : λεγόντων δὲ αὐτῷ ταῦτα ἤκουσεν ὅτι, eux le lui annonçant, il apprit que... *co* est plus court : Et ils lui apprirent...

1*. Cette crainte est évidemment causée par le fait que le mort est aimé de l'empereur; le contexte l'indique assez. *Sy*, dans sa paraphrase, l'a compris. *L* et *M* ont fait au contraire un contre-sens en expliquant le trouble de la foule par son étonnement devant la science de Paul; la mort de Patrocle a autrement d'importance pour elle que l'inspiration donnée à l'apôtre. C'est d'ailleurs ce que celui-ci indique plus loin, en invitant les frères à prier et à pleurer « afin que nous restions dans la tranquillité. »

2*. Les frères ont hâte de renvoyer Patrocle vivant, ainsi que tous les autres serviteurs de Néron, afin d'éviter encore, si c'est possible, les effets de la colère de celui-ci.

3*. Il était trop tard pour échapper aux conséquences de la douleur

Καῖσαρ [1], Πάτροκλος ζῇ καὶ ἕστηκεν ἐπὶ τῆς τραπέζης [2]. Καὶ εὐλαβεῖτο εἰσελθεῖν [3]. Καὶ ὡς εἰσῆλθεν, λέγει αὐτῷ ὁ Καῖσαρ [4]· Πάτροκλε, ζῇς; Ὁ δὲ ἔφη [5]· Ζῶ, Καῖσαρ. Ὁ δὲ εἶπεν· Τίς ὁ ποιήσας σε ζῆσαι [6]; Ὁ δὲ παῖς φρονήματι πίστεως φερόμενος [7] εἶπεν· Χριστὸς Ἰησοῦς ὁ βασιλεὺς τῶν αἰώνων [8]. Ὁ δὲ Καῖσαρ ταραχθεὶς [9] εἶπεν· Ἐκεῖνος

---

1. *M* ajoute : *Noli contristari*, ne t'attriste pas. *L* paraphrase, et donne à Néron le titre honorifique : *magnanimitas vestra*. — *Sy* : Ta Majesté.

2. *M* seul supprime ces trois mots : *L* met à la place *pro foribus*, à la porte. — *Sy* paraphrase : il a repris son office, et se tient comme d'habitude près de la table de Ta Majesté.

3. *A* paraphrase : Καὶ ὁ Καῖσαρ ἀκούσας καὶ θαυμάσας ἔτι δὲ ἀπιστῶν ὅτι ζῇ οὐκ ἐβούλετο εἰσελθεῖν ἐπὶ τὸ ἄριστον, et César ayant appris avec étonnement et, de plus, défiance, qu'il (Patrocle) vit, ne voulait pas entrer pour déjeuner. — *M* et *L* paraphrasent un peu autrement et comprennent que le roi ne veut pas laisser entrer Patrocle; ils placent un αὐτόν avec εἰσελθεῖν; *M* (et presque identiquement *L*) : *Cæsar autem cum audisset vivere Patroclum quem paulo ante mortuum audierat, expavit et nolebat eum permittere introire sibi. Et cum suasum illi fuisset ab amicis plurimis, jussit illum introire.* Mais César, entendant dire que ce Patrocle, dont il avait appris auparavant la mort, vivait, s'épouvanta, et ne voulait pas lui permettre d'entrer vers lui. Et quand il en eut été persuadé par de nombreux amis, il lui ordonna d'entrer. — *Sy* supprime ce sentiment d'épouvante, avec tout le passage, et dit simplement : Quand Néron vit Patricius, il se réjouit beaucoup et lui dit... — Il est évident que la leçon la plus courte est la bonne ; elle est d'ailleurs attestée par *P*, *S*, (*C*) et probablement aussi *co*.

4. C'est la leçon de *P*, *S*, et probablement aussi de *co*, qui a d'ailleurs à partir d'ici une très longue lacune. Lipsius, je ne sais pourquoi, adopte la paraphrase de *A* : Μετὰ δὲ τὸ εἰσελθεῖν αὐτὸν εἶδεν τὸν Πάτροκλον καὶ ἐξ αὐτοῦ γενόμενος εἶπεν. Et après qu'il fut entré, il vit Patrocle, et, tout hors de lui, il dit... Il est vrai qu'elle est plus claire; mais cette raison ne suffit pas pour l'adopter contre les textes les meilleurs. *M* : *Quem cum vidisset*,

Patrocle vit, et se tient près de la table. » Et il hésita à entrer [1*]. Et quand il fut entré, il lui dit : « Patrocle, tu vis? » Et lui, répondit : « Je vis, César. » Et il dit : « Qui t'a fait vivre? » Et l'enfant, emporté par l'ardeur de la foi [2*], dit : « Le Christ Jésus, le roi de l'éternité. » César, troublé, reprit : « Ce Jésus doit donc régner sur l'éternité, et

---

obstupuit et dixit ad eum... De même à peu près *L* : *Et videns eum vegetum et nulla mortis signa habentem, obstupuit, et ait ad eum...*

5. *A* : ὁ δὲ βοήσας μεγάλῃ φωνῇ λέγει : et lui, s'écriant à haute voix, dit... On voit la paraphrase, et combien le texte court de *P*, *S* est meilleur, dans tout ce passage. *Sy* supprime toute cette phrase.

6. Cf. Joan., v, 12.

7. *M* : *lætus in fide*; *L* : *exhilaratus corde et accensus calore fidei*; *Sy* : L'enfant, plein de foi et de confiance dans le Messie, répondit...

8. *A* : ὁ βασιλεὺς τοῦ σύμπαντος κόσμου τῶν ἀνθρώπων, le roi de l'univers des hommes. — *M* ajoute : *ipse me fecit vivere.* — *Sy* : C'est Jésus-Christ, roi éternel, qui m'a ressuscité. — Cf. I Tim., I, 17.

9. *A* ajoute : θυμῷ. — *M* : *de nomine virtutis*; *L* de même, avec *Dei*. — *Sy* supprime ταραχθείς.

---

impériale; la nouvelle s'était répandue trop « rapidement »; Néron souffre; et les chrétiens ont tout à craindre.

1*. Ce texte très bref suffit cependant pour montrer comme Néron passe de la tristesse à l'étonnement mêlé de crainte. On peut voir dans les notes critiques combien différemment les traducteurs ont compris cette situation, ici très simple et très naturelle.

2*. En face de Néron, hésitant et posant ces questions bien naturelles, où perce sa surprise, Patrocle est plein d'enthousiasme pour une foi qui produit de tels miracles; et pas un instant il ne songe à la cacher. Sa réponse : « le roi de l'éternité, » provoque logiquement la nouvelle interrogation de Néron, qui pense à la conséquence de cette domination éternelle : la chute de toute royauté.

οὖν μέλλει βασιλεύειν [1] τῶν αἰώνων, καὶ καταλύειν πάσας τὰς βασιλείας; Λέγει αὐτῷ Πάτροκλος· Ναί, πάσας τὰς βασιλείας καταλύει [2], καὶ αὐτὸς ἔσται μόνος εἰς τοὺς αἰῶνας [3], καὶ οὐκ ἔσται βασιλεία, ἥτις διαφεύξεται αὐτόν [4]. Ὁ δὲ ῥαπίσας εἰς τὸ πρόσωπον αὐτὸν εἶπεν [5]· Πάτροκλε, καὶ σὺ στρατεύῃ τῷ βασιλεῖ ἐκείνῳ [6]; Ὁ δὲ εἶπεν· Ναί, κύριε Καῖσαρ· καὶ γὰρ ἤγειρέν με τεθνηκότα. Καὶ ὁ Βαρσαβᾶς Ἰοῦστος ὁ πλατύπους [7] καὶ Οὐρίων ὁ Καππάδοξ καὶ Φῆστος ὁ Γαλάτης οἱ πρῶτοι [8] τοῦ Νέρωνος εἶπον· Καὶ ἡμεῖς ἐκείνῳ στρατευόμεθα τῷ βασιλεῖ τῶν αἰώνων [9]. Ὁ δὲ συνέκλεισεν αὐ-

---

1. *A* ici encore ajoute : τοῦ σύμπαντος κόσμου τῶν ἀνθρώπων καὶ τῶν... — *Sy* est conforme à *P*, *S*, *C*, *L*. — *M* commence la phrase tout autrement : *Quid ergo incipit iste, quem dicitis regnare in sæculis et resolvere omnia regna?* Qu'entreprend donc celui que vous prétendez régner dans l'éternité et détruire tous les royaumes?

2. Τὰς ὑπ' οὐρανόν est ajouté par *A*, *C*, *M*, *L*, après βασιλείας, mais omis par *P*, *S*.— *Sy* : de la terre et du ciel. — *S* : non seulement les royautés, mais les puissances ténébreuses, et la faveur mortelle, et la force de la méchanceté.— *A* paraphrase : Χαρᾶς δὲ πολλῆς πληρωθεὶς καὶ πίστεως ὁ Πάτροκλος ἀναβοήσας φωνῇ εἶπεν· Ναί, Καῖσαρ, οὗτος μέλλει καταλύειν πάσας τὰς βασιλείας τὰς ὑπ' οὐρανόν, et plein de joie et de foi, Patrocle s'écriant à haute voix dit... — *M* : *quæcumque sunt sub cælo ipse tenet*; c'est une idée différente, mitigée par rapport à celle du texte.

3. *A* ajoute : λοιπόν, et supprime les trois derniers mots. *M* : *solus est rex in sæcula*. *L* : *et universa quæ sub cælo sunt servient ei*. *Sy* ajoute ensuite : Il n'y a personne en dehors de lui; aucune parole n'est au-dessus de la sienne...

4. *A* ajoute : ἐν πάσῃ τῇ γῇ. *M* mitige encore : *et non est aliquid regni alicujus partis sub cælo*; de même *L* : *et ipse est solus rex regum et dominus dominantium*, d'après I Tim., vi, 15.

5. *A* ajoute : ἐν θυμῷ, en colère. — De même *M*. Cf. Joan., xviii, 22.

6. *Sy* : Toi aussi, Patricius, tu crois qu'il est roi? — *co* reprend.

7. Ἰοῦστος doit être uni à Βαρσαβᾶς, d'après Act., i, 23. — *co*, *L* et *Sy* l'en séparent, et en font un second personnage. *M* : *Barnabas Justus, et quidam Paulus*; *L* : *Barnabas, et Justus*,

renverser toutes les royautés? » Patrocle lui répond : « Oui, il renverse toutes les royautés, et il sera seul pour l'éternité, et il n'y aura pas de royauté qui lui échappera. » Alors Néron le frappa au visage [1*], et dit : « Patrocle, es-tu toi aussi au service de ce roi? » Lui, répondit : « Oui, seigneur César; car il m'a ressuscité alors que j'étais mort[2*]. » Et Barsabas Justus, aux larges pieds, et Urion le Cappadocien, et Festus le Galate, les premiers serviteurs de Néron, s'écrièrent : « Nous aussi, nous sommes au service du roi de l'éternité[3*]. » Et lui les fit enchaî-

---

et quidam Paulus. Ce *quidam Paulus* doit venir, comme le soupçonne Bonnet, de *qui et Plancus* (πλατύπους). V. Lipsius, *Acta ap.*, p. 109, note. Il y a d'ailleurs attribution différente de πλατύπους dans *A* et *C*; *S* et *Sy* l'omettent, ainsi que Ourion. *Sy* omet aussi les deux épithètes qui suivent. *L* et *M* lisent : *Arion*.

8. *S* et *C* : des gardes du corps. *A* : ἐπίσημοι. — *co* omet ces quatre mots. — *Sy* : quatre eunuques, que l'empereur aimait beaucoup, et qui le servaient dans son palais. — De même *L* : *qui erant ministri Cæsaris, et ei jugiter assistebant*. — Nouvelle longue lacune de *co*.

9. *M* et *L* : *invicto*; de même *S*. — *Sy* : ce roi éternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu. — *A* : αἰωνίῳ. — *L* paraphrase; les personnages présents font remarquer à Néron qu'il frappe un homme qui a très bien et sincèrement répondu.

1*. Comme Patrocle, toujours emporté par la foi, ne craint pas de confirmer et de préciser les égoïstes et tristes pressentiments de Néron, la colère de celui-ci éclate dans ce geste violent.

2*. Remarquons ici quelle importance l'auteur donne au miracle : il est destiné à prouver la vérité de la religion. C'est parce qu'il a été ressuscité que Patrocle croit. Les autres, eux, croyaient déjà; cette merveille est venue les affermir dans leurs convictions.

3*. Entraînés par l'exemple de Patrocle (*L* indique aussi leur indignation devant le traitement infligé à celui-ci), les principaux fidèles « de la maison de César » confessent leur foi. Néron en est furieux, d'autant plus que son affection pour eux était plus grande; et la per-

τοὺς δεινῶς βασανίσας οὓς λίαν ἐφίλει[1] καὶ ἐκέλευσεν ζητεῖσθαι τοὺς τοῦ μεγάλου βασιλέως στρατιώτας[2] καὶ προέθηκεν διάταγμα τοιοῦτον, πάντας τοὺς εὑρισκομένους Χριστιανοὺς καὶ στρατιώτας Χριστοῦ ἀναιρεῖσθαι[3].

III. Καὶ[4] ἐν τοῖς πολλοῖς ἄγεται καὶ ὁ Παῦλος δεδεμένος· ᾧ πάντες προσεῖχον οἱ συνδεδεμένοι[5]· ὥστε νοῆσαι τὸν Καίσαρα[6], ὅτι ἐκεῖνος ἐπὶ τῶν στρατοπέδων ἐστίν[7]. Καὶ εἶπεν πρὸς αὐτόν· Ἄνθρωπε τοῦ μεγάλου βασιλέως, ἐμοὶ δὲ δεθείς[8], τί σοι ἔδοξεν

---

1. Leçon de *P. S. C.* — *A. M. L. Sy* paraphrasent à peu près de la même façon. *M* par ex. : *Ille autem cum audisset omnes uno sensu et uno sermone dixisse invictum regem Jesum, reclusit omnes in carcerem, ut nimium illos torqueret, quos nimium amabat.*

2. Cf. II Tim., II, 3.

3. *A* allonge un peu le texte du décret. — *P* écrit : Ἰησοῦ, au lieu de : Χριστοῦ. — *C, M* omettent χριστιανοὺς καὶ... ; *S* omet καὶ στρατιώτας Χριστοῦ. — *Sy* et *L* paraphrasent légèrement : *L* : *ut sicubi fuissent inventi, sine interrogatione omnes Christi milites per tormenta varia punirentur.*

4. Ce début si brusque du c. III a déplu à tous les copistes et traducteurs, excepté à l'exact *S* et à *C*. — *A* dit d'abord : Καὶ προτεθέντος τοῦ διατάγματος, καὶ πλείστων ἀναιρουμένων ἐν τοῖς... l'édit étant promulgué, et un très grand nombre étant tués. — *M* : *Qui cum inventi fuissent plurimi, perducti sunt ad Cæsarem*; comme on en trouva un très grand nombre, ils furent amenés devant César. — *L* et *Sy* sont plus longs encore.

5. Cf. Luc, IV, 20. — *A* insiste; il met : ἀτενίζοντες avant προσεῖχον, et indique ensuite la cause de l'embarras des prisonniers, en ajoutant : τί ἄρα μέλλει ἀποκρίνεσθαι πρὸς τὸν Καίσαρα. — *M* commet la maladresse de négliger cette proposition, et par conséquent ne montre pas comment Néron a pu distinguer Paul. *L* paraphrase, en faisant allusion aux précédentes captivités de l'apôtre.

6. *A* répète, assez maladroitement : ὥστε ἤδη ἰδόντα τὸν Καίσαρα πάντας εἰς αὐτὸν ἔχοντας τὸ βλέμμα νοῆσαι... Aussi, dès ce moment, César, voyant que tous dirigeaient vers lui leurs regards, pensa...

ner après des tortures terribles, eux qu'il aimait à l'excès; puis il ordonna de rechercher les soldats du grand roi, et il publia un édit en ces termes : « Tous ceux qui seront trouvés chrétiens et soldats du Christ seront tués. »

III. Et au milieu de beaucoup d'autres, Paul est amené, enchaîné [1*]; c'est à lui que faisaient attention tous ses compagnons de chaînes; aussi, César pensa-t-il qu'il était le chef de camp [2*]. Il s'adressa à lui : « Homme du grand roi, cependant mon prisonnier [3*], dans

---

7. *A* ajoute : τοῦ λεγομένου βασιλέως, du roi dont on parlait. — *Sy* dit simplement, et maladroitement : « le soldat du Messie, » alors qu'il faut évidemment insister sur sa qualité de chef. — *L* paraphrase.

8. *P* porte : ἐμοὶ δοθείς : Lipsius a bien corrigé, d'après tous les autres témoins, du reste, à part *A* qui donne aussi δοθείς. Δεθείς marque bien mieux l'opposition entre les prétentions de Paul et sa situation de prisonnier.

---

sécution commence par eux, pour s'étendre ensuite, avec l'édit, à toute la ville; car on ne peut songer à tout l'empire, et les chapitres qui suivent ne parlent que de Rome. Ainsi, les sentiments de Néron sont assez bien notés : il passe successivement de la douleur, puis de la stupeur, à la crainte, à la colère, à la fureur et à la vengeance.

1*. Ce début ne s'explique guère; d'où tant de variantes. Puisque l'édit ordonnait de tuer les chrétiens, pourquoi les amène-t-on devant Néron ? Pour Paul, passe encore; il a pu arguer de son titre de citoyen romain, comme le texte le laisse entendre plus loin, par le genre de son supplice; mais pour les autres? C'est une maladresse de l'auteur; mais il fallait bien qu'il amenât la scène de la rencontre entre l'apôtre et l'empereur.

2*. La remarque est assez naturelle et met en relief la dignité du personnage principal. Elle rappelle Thècle s'attachant « comme en extase » à la parole de Paul.

3*. Néron montre de l'ironie et du mépris : « Tu es mon prisonnier, alors que tu vantes la grandeur de ce roi dont tu es le soldat. »

λάθρα εἰσελθεῖν εἰς τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν [1], καὶ στρατολογεῖν [2] ἐκ τῆς ἐμῆς ἐπαρχίας; Ὁ δὲ Παῦλος πλησθεὶς πνεύματος ἁγίου [3] ἔμπροσθεν πάντων [4] εἶπεν· Καῖσαρ, οὐ μόνον ἐκ τῆς σῆς ἐπαρχίας στρατολογοῦμεν, ἀλλὰ καὶ ἐκ τῆς οἰκουμένης πάσης. Τοῦτο γὰρ διατέτακται ἡμῖν, μηδένα ἀποκλεισθῆναι θέλοντα στρατευθῆναι τῷ ἐμῷ βασιλεῖ [5]. Ὅπερ [6] εἰ καὶ σοὶ φίλον ἐστὶν στρατευθῆναι αὐτῷ [7], οὐχ ὁ πλοῦτος ἢ τὰ νῦν ἐν τῷ βίῳ λαμπρὰ [8] σώσει σε, ἀλλ' ἐὰν ὑποπέσῃς καὶ δεηθῇς αὐτοῦ, σωθήσῃ [9]. Μέλλει γὰρ ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ τὸν κόσμον πολεμεῖν [10]. Ταῦτα δὲ ἀκούσας ὁ Καῖσαρ [11] ἐκέλευ-

---

1. *Sy* ajoute seul ici, toujours dans le dessein de rappeler le martyre de Pierre, qui précédait celui de Paul : ainsi que Pierre, mis à mort par ordre d'Agrippa.

2. *A* ajoute : ἑαυτῷ, pour toi-même; *C* : pour ton roi; *L* : *illa autem colligere*; *Sy* : pour votre grand roi éternel.

3. Trois mots omis par *S*, *M*, *Sy*. — Cf. Act., vi, 8, etc.

4. Deux mots, omis par *P*, attestés par tous les autres témoins.

5. Tous les textes sont presque complètement concordants, à part *Sy* : « Car Notre-Seigneur nous a ordonné de ne fermer à personne la porte de sa bonté afin que tous les hommes puissent entrer dans la vie éternelle, » d'après les livres canoniques, par ex. : Matt., xxiii, 13; Marc, ix, 44, etc. — *L* ajoute ensuite une phrase sur la puissance divine.

6. *A* s'explique plus clairement : Ὅθεν λέγω σοι παραινῶν, ὅτι εἴθε καί σοι... Aussi je dis en t'y engageant que si, à toi aussi. — *Sy* simplement : Il te faudrait aussi devenir un soldat.

7. *C* finit ici. Il semble qu'il y a ici quelques mots passés. En effet, *A*, *S* donnent ensuite οὐ γάρ, qui s'arrange très bien avec le *non te pænitebit* de *M*, *L*. Je proposerais : αὐτῷ, οὔ σοι μεταμελήσει· οὐ γάρ...

8. *S* : la richesse et sa gloire.— *L* et *M* : *divitiæ hujus sæculi aut splendor aut gloria.* — *Sy* : ta richesse et ta puissance ne subsisteront pas, et ne peuvent te sauver.

9. *L* supprime καὶ δεηθῇς et ajoute ensuite *in perpetuum.* — *M* : *in æternum.* — *Sy* : qui te donnera le royaume et la vie éternels. — *A* : αὐτός σε σώσει ἀπὸ τῆς ὀργῆς ἧς ἐπιφέρει τοῖς ἀπειθοῦσιν τοῖς διατάγμασιν αὐτοῦ, il te sauvera de la colère qu'il laisse tomber sur ceux qui

quel but es-tu secrètement entré dans l'empire des Romains, et as-tu enrôlé des soldats enlevés à mon commandement? » Paul, plein de l'Esprit-Saint, répondit en présence de tous : « César, nous enrôlons des soldats pris non seulement à ton commandement, mais à toute la terre habitée. Car il nous a été ordonné de n'exclure personne qui veuille passer au service de mon roi. Ce service, s'il te plaît à toi-même de t'y soumettre [1*], et non ta richesse ou ta situation actuelle si brillante, te sauvera; et si tu te soumets, et que tu le pries, tu seras sauvé. Car en un seul jour il doit faire la guerre au monde [2*]. » A ces paroles, César ordonna

---

n'obéissent pas à ses commandements, d'après Rom., I, 18, etc. Cf. pour le texte : Marc, XVI, 16.

10. Cette expression πολεμεῖν est vague; y avait-il primitivement πορθεῖν = *vastare* de *M*, *L*? ou ἀπολλύειν? — *S* porte « juger » qui est plus conforme à l'usage des livres canoniques. — *A* : πολεμεῖν ἐν πυρί (cf. I Cor., III, 13, etc.); cet ἐν πυρί n'est attesté que par *A*, *L*. — *M* paraphrase : *sæculum istud vastare et nova sæcula, quæ nunc ab hoc mundo habet occulta, suis declarata donare*... dévaster ce siècle, et donner aux siens, en les leur découvrant, de nouveaux siècles, qu'il tient maintenant cachés à ce monde. — De même à peu près *L*, mais plus longuement. *Sy* paraphrase d'une autre façon, en se tenant plus près de Marc, XVI, 16.

11. *L* ajoute : *et ira succensus, quia mundi figuram per ignem Paulus dixerat resolvendam.*

1*. Cette invitation nous semble bien singulière, adressée à cet empereur que *A* appelle δεινὸς καὶ ἀπηνέστατος θήρ, une bête fauve terrible et des plus cruelles. Du moins, elle montre l'ardeur de saint Paul dans son apostolat, ardeur qui lui inspire, pour son discours, non des excuses, mais l'affirmation de son désir et de son devoir de convertir le plus d'hommes possible. C'est bien ici le véritable Paul, opposé aux tendances étroites des premiers judéo-chrétiens.

2*. Ainsi, saint Paul affirme de nouveau la puissance de son « Roi », et précise ce qu'en a dit Patrocle.

σεν πάντας τοὺς δεδεμένους[1] πυρὶ κατακαῆναι, τὸν δὲ Παῦλον τραχηλοκοπηθῆναι[2] τῷ νόμῳ τῶν Ῥωμαίων. Ὁ δὲ Παῦλος ἦν μὴ σιωπῶν τὸν λόγον, ἀλλὰ κοινούμενος τῷ πραιφέκτῳ Λόγγῳ καὶ Κέστῳ τῷ κεντυρίωνι[3]. Ἦν οὖν ἐν τῇ Ῥώμῃ ὁ Νέρων ἐνεργείᾳ τοῦ πονηροῦ πολλοὺς Χριστιανοὺς ἀναιρῶν ἀκρίτως[4], ὥστε τοὺς Ῥωμαίους σταθέντας ἐπὶ τοῦ παλατίου βοῆσαι[5]· Ἀρκεῖ, Καῖσαρ, οἱ γὰρ ἄνθρωποι ἡμέτεροί εἰσιν· αἴρεις τὴν Ῥωμαίων δύναμιν[6]. Τότε

---

1. *S* ajoute : du Christ. — *M* : *milites Christi, qui fuerant vincti cum Paulo.* — *L* : *milites Christi.* — *Sy* : tous ceux qui croyaient en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. *M* traduit mal *plecti.* — *L* seul ajoute : *senatus consultu tan quam majestatis reum*, d'après un sénatus-consulte, comme coupable de lèse-majesté.

3. *A* ajoute προθύμως après κοινούμενος, et, à la fin : πολλῷ πόθῳ καὶ πίστει τῇ εἰς Χριστὸν προσκειμένοις αὐτῷ, s'attachant à lui par un grand désir et une grande foi dans le Christ. — *M* nomme ces deux personnages *Longinus* et *Egestius*; *L* désigne deux préfets : *Longinus* et *Megistus*, et un centurion : *Acestus*; de plus, il paraphrase. — *co* dira plus loin Longinus et Cescus. — *Sy* : *Longus* et *Cestus*; il paraphrase en imitant *L*, et Joan., VII, 38.—Les véritables noms semblent être Longinus et Cestus.

4. Je change ainsi le texte de *P* : πονηροῦ πολλῶν Χριστιανῶν ἀναιρουμένων ἀκρίτως, qui ne se comprend pas. *A* donne : ἦν οὖν ὁ δεινὸς καὶ ἀπηχίστατος (ἀπηνέστατος) θὴρ Νέρων ἐν τῇ Ῥώμῃ πολλῇ ἐν ἐργασίᾳ τοῦ πονηροῦ ἐλαυνόμενος, ὡς πολλοὺς Χριστιανοὺς ἀναιρεῖσθαι διὰ τῶν προσταγμάτων αὐτοῦ, donc cette terrible et très cruelle bête fauve de Néron était conduite, à Rome, par l'action puissante du malin, en sorte que beaucoup de chrétiens périrent par ses ordres; c'est une paraphrase du texte adopté. — *M* dit simplement, en faisant accorder le participe avec Longinus et Egestius : *certantibus ut multi christiani interficerentur*, luttant à l'envi pour que beaucoup de chrétiens fussent tués; cette conception du rôle des deux hommes ne convient pas du tout à ce qui est raconté ensuite d'eux. — *L* paraphrase longuement, dit que Néron a envoyé des émissaires dans la ville et aux environs; mais, en somme, donne le même sens. — *Sy* est essentiellement d'accord avec le texte

que tous les prisonniers fussent brûlés par le feu, et que Paul fût décapité, selon la loi des Romains [1*]. Mais Paul ne garda pas le silence, et s'entretint avec le préfet Longus et le centurion Cestus. Il se trouvait donc qu'à Rome, par l'action du malin, Néron faisait tuer beaucoup de chrétiens sans jugement [2*]. Aussi, les Romains vinrent-ils devant le palais, criant : « C'est assez, César; ces hommes sont en effet les nôtres; tu détruis la force des Romains [3*]. » Alors, persuadé par ces paro-

---

adopté : « Ce jour-là, par l'opération de Satan, une quantité innombrable de ceux qui croyaient en Jésus-Christ fut mise à mort dans la ville de Rome ; » il ajoute, avec la préoccupation du martyre de Pierre : « Car nombreux étaient ceux qui avaient cru en Notre-Seigneur Jésus-Christ après la prédication de Pierre et de Paul. »

5. De même *M* et *Sy*. — *A* et *L* paraphrasent un peu cette proposition.

6. *A* paraphrase : ἠφάνησας τὸ πλῆθος τῆς πόλεως καὶ ἐπεῖρες (ἐπῆρες) πᾶσαν τὴν Ῥωμαίων δύναμιν, tu as fait disparaître la foule de la ville, et tu as enlevé toute la force des Romains. — *M* ajoute : *et nullus erit qui ad bellum egrediatur.* — *L* : *quæ militum tantorum frequentia terribilis cunctis gentibus existebat.* On voit leur souci d'expliquer le texte primitif.

1*. Allusion au titre de citoyen romain que portait Paul, et dont il revendique les droits dans les Actes.

2*. Ce dernier mot est placé là à dessein. Les chrétiens, leurs apologistes en ont toujours appelé à une justice régulière.

3*. Cette idée du grand nombre des chrétiens à Rome, du temps de Néron, ne correspond guère à la réalité, telle du moins qu'on peut se la représenter. Il faut se rappeler cependant que Tacite, parlant de la persécution qui suivit l'incendie de Rome, dit du christianisme (trad. de Burnouf) : « Réprimée un instant, cette exécrable superstition débordait de nouveau, non seulement dans la Judée, où elle avait sa source, mais dans Rome même, où tout ce que le monde enferme d'infamies et d'horreurs afflue et trouve des partisans. On saisit d'abord ceux qui avouaient leur secte; et, sur leur révélation, un-

ἐπαύσατο ἐπὶ τούτοις πεισθεὶς [1] μηδένα ἅπτεσθαι Χριστιανοῦ, μέχρις ἂν διαγνοῖ τὰ περὶ αὐτῶν [2].

IV. Τότε Παῦλος αὐτῷ προσηνέχθη μετὰ τὸ διάταγμα [3]. Καὶ ἐπέμενεν λέγων τοῦτον τραχηλοκοπηθῆναι [4]. Ὁ δὲ Παῦλος εἶπεν. Καῖσαρ, οὐ πρὸς ὀλίγον καιρὸν ἐγὼ ζῶ τῷ ἐμῷ βασιλεῖ [5]. Κἂν με τραχηλοκοπήσῃς [6], τοῦτο ποιήσω[7]· ἐγερθεὶς ἐμφανήσομαί σοι [8], ὅτι οὐκ ἀπέθανον, ἀλλὰ ζῶ τῷ κυρίῳ μου Χριστῷ Ἰησοῦ [9], ὃς ἔρχεται τὴν

---

1. Ce texte de *P* n'est pas très clair; Lipsius ajoute ici : καὶ ἐκέλευσε; ὡς ou ὥστε suffirait; c'est ce que donne *M* : *ita ut nemo.* — *A* : κελεύσας τεθῆναι δόγματα ὥστε, ayant ordonné que l'on s'en tînt à ses ordres, que... — *L* paraphrase. — *Sy* est très bref : En entendant cela, César défendit aux soldats de tuer encore les chrétiens.

2. *Sy* omet cette phrase. — *L* la paraphrase. — *M* la déforme complètement : *donec maxima pars populi ad Christum converterentur*, ce qui n'a aucun rapport avec le contexte. — *M* s'arrête ici; c'est sans doute la raison de cette déformation.

3. *A* ajoute : δέσμιος τῷ Νέρωνι, enchaîné, à Néron.

4. Ce texte très court, *A* et les traducteurs cherchent à l'expliquer. *A* : αἰτουμένων οὖν αὐτόν, αὐτῷ ἀκίνδυνον ὑπάρξαι, οὐκ ἀνασχόμενος ὁ Νέρων ἐπέμενεν τῇ ἀποφάσει τῇ προτέρᾳ λέγων, τοῦτον τῇ τοῦ ξίφους τιμωρίᾳ παραδίδοσθαι. Comme on lui (à Néron) demandait d'être indulgent pour lui (Paul), Néron n'écoutant rien s'en tint à sa première déclaration, que Paul devait être livré au supplice du glaive.— *S* ajoute : afin qu'il soit traité par l'ennemi en ennemi. — *L* prête à Néron des paroles si exagérées qu'elles sont ridicules. — *Sy* : A sa vue, le tyran fut irrité de ce que les soldats ne l'avaient pas tué.

5. *L* développe longuement cette phrase. Paul affirme qu'il vivra éternellement. Néron réplique en ordonnant sa mort, remarquant ironiquement que c'est ainsi qu'il acquerra cette vie dont il parle. — *Sy*, à peu près comme *P*, *S* : Dans ce siècle périssable, je ne vis pas pour mon roi, mon maître et mon Dieu Jésus-Christ; mais...

les, il fit cesser de toucher à aucun chrétien, jusqu'à ce qu'il connût à fond leur cause [1*].

IV. C'est alors que Paul lui fut amené en vertu de cet ordre [2*]; et il s'en tint à sa décision de le décapiter. Paul dit : « César, ce n'est pas pour un court temps que je vis pour mon roi; si tu me décapites, voici ce que je ferai : me réveillant, je te montrerai en t'apparaissant que je ne suis pas mort, qu'au contraire je vis pour mon Seigneur Jésus-Christ, qui vient juger le monde [3*]. »

---

6. *A* : τοῦτο γὰρ γίνωσκε, ὅτι καὶ ἐὰν με τραχηλοκοπήσῃς ὡς προσέταξας; ...car sache ceci, que même si tu me fais décapiter comme tu l'as prescrit. — *S* : si tu me fais décapiter et mettre à mort.

7. *A* ajoute : τῇ τοῦ θεοῦ δυνάμει, par la puissance de Dieu.

8. *S* ajoute : en sorte que tu reconnaîtras que...

9. Cf. Rom., XIV, 8.

---

infinité d autres (*multitudo ingens*), qui furent bien moins convaincus d'incendie que de haine pour le genre humain. » Il est probable que Tacite a confondu Juifs et chrétiens. La situation, comme nous l'avons dit, correspond bien mieux à celle de la seconde moitié du IIe siècle en Asie (Introduction, p. 110), comme l'indiquent et la lettre de Pline et les paroles si connues de Tertullien, *Apol.*, 37.

1*. Néron ne renonce donc pas à la persécution, tout en cédant aux instances du peuple. *L* explique la situation en disant de lui qu'il redoute les clameurs du peuple : *clamores populi expavescens*. L'empereur fera donc périr encore ceux qu'il déteste, mais après un semblant de jugement, comme il va y en avoir un pour Paul.

2*. Il s'agit vraisemblablement du dernier ordre, qui prescrit une enquête plus approfondie sur les chrétiens. Cette seconde entrevue de Paul et de Néron est maladroitement amenée.

3*. Ces paroles de Paul expriment sa foi dans la vie éternelle, qui est pour lui la vraie vie. Celle de la terre n'est qu'éphémère, et se terminera par le jugement, que l'apôtre semble annoncer comme très proche, comme dans ses lettres canoniques. L'apparition promise ici est destinée à prouver la vérité de la foi chrétienne, en particulier de la foi dans l'éternité.

οἰκουμένην κρῖναι [1]. Ὁ δὲ Λόγγος καὶ ὁ Κέστος [2] λέγουσιν τῷ Παύλῳ· Πόθεν ἔχετε τὸν βασιλέα τοῦτον, ὅτι αὐτῷ πιστεύετε μὴ θέλοντες μεταβαλέσθαι ἕως θανάτου [3]; Ὁ δὲ Παῦλος κοινωσάμενος αὐτοῖς τὸν λόγον [4] εἶπεν· Ἄνδρες οἱ ὄντες ἐν τῇ ἀγνωσίᾳ καὶ τῇ πλάνῃ ταύτῃ [5], μεταβάλησθε [6] καὶ σωθῆτε ἀπὸ τοῦ πυρὸς τοῦ ἐρχομένου ἐφ' ὅλην τὴν οἰκουμένην [7]. Οὐ γὰρ ὡς ὑμεῖς ὑπονοεῖτε βασιλεῖ ἀπὸ γῆς ἐρχομένῳ στρατευόμεθα [8], ἀλλ' ἀπ' οὐρανοῦ, ζῶντι θεῷ [9], ὃς διὰ τὰς ἀνομίας τὰς γενομένας ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ [10] ἔρχεται

---

1. Cf. Act., XVII, 31; Joan., III, 17; etc. — A ajoute : ἐν πάσῃ δικαιοσύνῃ. — *L* paraphrase tout le passage : *ut scias, Nero, me post decollationem meo regi invicto æternaliter vivere, te autem victum qui nunc putas te vincere, cum mihi caput abscissum fuerit, vivus tibi apparebo, et cognoscere poteris quia mors et vita famulantur domino meo Jesu Christo, cujus est omne regnum...* pour que tu saches, Néron, qu'après ma décollation je vis éternellement pour mon invincible roi, et que tu es vaincu, toi qui penses vaincre, après que ma tête aura été coupée, je t'apparaîtrai vivant, et tu pourras reconnaître que la vie et la mort sont les esclaves de mon Seigneur Jésus-Christ, à qui appartient tout royaume... — *Sy* est beaucoup moins long; il ajoute seulement à la fin : qui viendra juger les vivants et les morts, et rendra à chacun selon ses œuvres; d'après II Tim., IV, 1, et Matt., XVI, 27. — Tous les textes, à part *P*, *S*, ajoutent ensuite que Paul est conduit au supplice, ce qui explique que Longus et Cestus puissent lui poser la question qui suit.

2. *A* : βουλόμενοι τελείαν πίστιν ὑποδέξασθαι προσλαβόμενοι καθ' ἑαυτοὺς τὸν Παῦλον, voulant recevoir la foi parfaite, prenant à part avec eux Paul. — *Sy* : Durant la route. — *L* : *Cum autem duceretur...*

3. Cf. Rom., VIII, 38. — A ajoute : πάνυ γὰρ ἡμεῖς θαυμάζομεν ἐπὶ τούτῳ, car nous nous étonnons fort de cela . — *Sy* autrement : Où est ce roi auquel vous croyez, dans lequel vous avez confiance et espoir, et qui vous défend de vous attacher aux dieux des Romains? — *L* paraphrase longuement, en précisant la question.

4. *S*, *Sy*, *L* omettent ces quatre mots.

5. Cf. Hebr., V, 2 (?). — *L*, en développant longuement les paroles de Paul, change un peu la situation et flatte les officiers : *O viri cordati atque sensu bono vigentes, relinquite tenebras...*

Mais Longus et Cestus disent à Paul [1*] : « D'où vous vient ce roi, pour que vous y croyiez, sans vouloir changer, jusqu'à la mort même [2*]? » Paul alors, s'entretenant avec eux, dit : « Hommes qui êtes dans cette ignorance et dans cette erreur, convertissez-vous et sauvez-vous du feu qui accourt contre le monde entier [3*]. Car nous ne sommes pas, comme vous le supposez, au service d'un Dieu qui vient de la terre, mais qui vient du ciel, du Dieu vivant, qui vient juger les iniquités accomplies

---

ô hommes de cœur et d'un vigoureux bon sens, abandonnez les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, dont l'obscurité, vous cachant la connaissance de votre noblesse, vous empêche de voir le bien qui vit, latent, en vous.

6. *A* : μεταβλήθητε ἀπὸ τῆς κατεχούσης ὑμᾶς δεινῆς ἀπιστίας καί ... quittez cette terrible impiété qui vous tient.

7. *Sy* ajoute : et brûlera tous les méchants comme vous, qui n'ont pas servi leur bon maître et Dieu Jésus-Christ, oublié dans le monde.

8. Cf. Joan., XVIII, 36.

9. *L* ajoute : *et omnium sæculorum*. *Sy* est beaucoup plus long sur les qualités de Dieu, sa gloire et son royaume.

10. Cette leçon est celle de *S*, *L*, et probablement aussi de *co*, qui reprend ici. *A* ne s'en écarte guère : διὰ τὰς πολλὰς ἀνομίας γενομένας ὑπὸ τοῦ σύμπαντος κόσμου. — *P* porte διὰ ταῦτα qui ne signifie rien. — *Sy* : et qui viendra à la fin des temps pour juger tout le monde.

1*. Ces paroles ne sont pas amenées naturellement; tous les autres textes l'ont compris, en indiquant que la scène suivante se passe pendant la marche au supplice.

2*. C'est surtout cette persévérance jusqu'à la mort même qui frappe les païens : c'est ce qu'explique *A*, par une addition d'ailleurs inutile.

3*. Paul reprend cette idée du châtiment qui attend les infidèles, et plus loin, de la récompense des croyants. Ce sont encore ces motifs intéressés qui attirent le plus facilement les cœurs simples et ignorants, les âmes non encore affermies dans la foi.

κρίτης [1]. Καὶ μακάριος ἐκεῖνος ὁ ἄνθρωπος, ὃς πιστεύσει αὐτῷ [2] καὶ ζήσεται εἰς τὸν αἰῶνα, ὅταν ἔλθῃ κατακαίων εἰς καθαρὸν τὴν οἰκουμένην [3]. Οἱ μὲν οὖν δεηθέντες αὐτὸν εἶπον [4]· Παρακαλοῦμέν σε, βοήθησον ἡμῖν, καὶ ἀπολύομέν σε [5]. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς [6] εἶπεν· Οὐκ εἰμι δραπέτης τοῦ Χριστοῦ [7] ἀλλ' ἔννομος στρατιώτης θεοῦ ζῶντος [8]. Εἰ ᾔδειν ὅτι ἀποθνήσκω [9], ἐποίησα ἂν αὐτό [10], Λόγγε καὶ

---

1. *A* ajoute : δίκαιος καὶ ἰσχυρὸς καὶ μακρόθυμος, juste, et fort, et patient. — *L* ajoute : *et judicabit illum per ignem.*

2. Cf. Marc, xvi, 16.— C'est aussi la leçon de *co*, *L*, *Sy*. — *S* ajoute : avant qu'il ne vienne. — *A* : ἐν ἀληθείᾳ ἐν τῷ παρόντι καιρῷ, ὅτι... qui croira en lui en vérité dans le temps présent, parce que ...

3. *A* : ἥξει γὰρ αὐτὸς τῇ ἰδίᾳ δυνάμει εἰς καθαρὸν καίων πᾶσαν τὴν οἰκ.. car il viendra de sa propre puissance purifier par le feu toute la terre. — *Sy* supprime cette proposition. — *L* paraphrase très longuement, et prête à Paul un discours où il plaint le malheur de ceux qui ne se convertissent pas; car Dieu est descendu sur terre pour détourner l'homme du culte des idoles et l'attirer à son culte, spirituel et vrai; celui qui ne l'écoutera pas sera jeté au feu éternel. Dieu a créé l'homme; au contraire, les idoles sont faites par l'homme; et les démons s'y cachent; car ils veulent faire de l'homme le compagnon de leurs peines; cependant, ils se contredisent; le vrai Dieu au contraire est un. Mais les hommes ont été assez fous pour se faire des dieux misérables et devenir eux-mêmes misérables, pour adorer le bois et la pierre. Le peuple exprime alors son repentir, et demande la foi et le salut, que Paul lui promet s'il se fait baptiser et s'il persévère. Ce n'est qu'ensuite que Longinus, Mégistus et Acestus parlent pour eux-mêmes.

4. Texte de *P*, *S*, *co*. — *A* et *Sy* paraphrasent un peu. — *L* : *quoque et M. et A. secretius alloquentes apostolum dixerunt.*

5. *P*, *S*, *co*; ces deux derniers mettent cependant le dernier verbe au futur. — *A* paraphrase : Παρ. σε, μακάριε τοῦ θεοῦ ἄνθρωπε, βοή. ἡμᾶς τοιούτους γένεσθαι, ὥσπερ καί συ εἶ, καὶ ἡμεῖς ἀ. σε. *L* paraphrase aussi, mais donne le même sens en l'exagérant : les officiers deviendraient les compagnons de Paul, et « lui obéiraient jusqu'à

en ce monde. Heureux l'homme qui croira en lui, et qui vivra dans l'éternité, quand ce Dieu viendra brûler en la purifiant cette terre. » Alors, eux lui dirent avec prière : « Nous t'en supplions, secours-nous; et nous te délivrons [1*]. » Mais lui leur répondit : « Je ne suis pas un déserteur du Christ, mais un soldat fidèle du Dieu vivant. Si je savais que je vais mourir, je ferais cela, ô

---

la mort. » — *Sy* : Nous t'en prions, aide-nous et rends-nous le service de nous apprendre à être les serviteurs de ton Dieu; nous te laissons fuir et aller où tu voudras.

6. Mot omis par *co*. — *Sy* : Mais Paul leur répondit. — Le texte de *A* rappelle *A. Th.*, c. IV : ὁ δὲ Παῦλος (σ)μειδιῶν τῷ προσώπῳ εἶπεν πρὸς αὐτούς... Paul, le visage souriant, leur dit.

7. *co* : de Dieu. — *L* le passe. — *A* ajoute : ἀδελφοί, ἵνα μοι τοῦτο παράσχητε, mes frères, pour que vous m'offriez cela...— *Sy* : un mercenaire, ou un serviteur qui fuit son maître.

8. *Sy* : de mon Seigneur et roi Jésus-Christ.

9. *A* ajoute : τῷ ἐμῷ βασιλεῖ, καθὼς ὑμεῖς ὑπονοεῖτε, que je meure pour mon roi, comme vous le pensez.

10. *A* ajoute : ἵνα ἀπολυθῶ παρ' ὑμῶν καὶ φύγω τὸ ἀποθανεῖν, afin de m'échapper par votre aide, et de fuir la mort. — *L* paraphrase dans le même sens. — Schmidt (*Acta Pauli*, p. 88) restitue un texte négatif, à tort vraisemblablement. — *Sy* seul offre un autre sens : quand je devrais mourir, je ne fuirais pas, comme vous me le conseillez... — *co* offre une nouvelle lacune.

1*. Les paroles de l'apôtre produisent l'effet qu'il en attendait. Mais Longus et Cestus ne les comprennent encore que matériellement; c'est uniquement par crainte du feu qu'ils demandent la foi; et, en échange de ce bienfait temporel, ils offrent un avantage temporel. Aussi Paul va-t-il chercher à élever leur esprit vers des pensées plus nobles, et va-t-il retarder la réalisation de leur demande; ce n'est pas lui qui les baptisera.

Κέστε· ἐπεὶ δὲ ζῶ τῷ θεῷ [1] καὶ ἐμαυτὸν ἀγαπῶ, ὑπάγω πρὸς τὸν κύριον, ἵνα ἔλθω μετ' αὐτοῦ ἐν τῇ δόξῃ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ[2]. Λέγουσιν αὐτῷ [3]· Πῶς οὖν σοῦ τραχηλοκοπηθέντος ἡμεῖς ζήσομεν [4];

V. Ἔτι δὲ αὐτῶν τοῦτο λαλούντων [5], πέμπει ὁ Νέρων Παρθένιόν τινα καὶ Φέρηταν [6] ἰδεῖν εἰ ἤδη τετραχηλοκόπηται ὁ Παῦλος· καὶ εὗρον [7] αὐτὸν ἔτι ζῶντα. Ὁ δὲ προσκαλεσάμενος αὐτοὺς εἶπεν [8]· Πιστεύσατε τῷ ζῶντι θεῷ, τῷ καὶ ἐμὲ καὶ [9] πάντας τοὺς πιστεύοντας αὐτῷ ἐκ νεκρῶν ἐγείροντι [10]. Οἱ δὲ εἶπον [11]· Ὑπάγομεν ἄρτι πρὸς Νέρωνα· ὅταν δὲ ἀποθάνῃς καὶ ἀναστῇς [12], τότε πιστεύσομεν τῷ θεῷ

---

1. Cf. Rom., vi, 10. — *A* : ἐπειδὴ δὲ θαρρῶ ὅτι ζῶ, mais comme j'ai confiance que je vis...

2. Cf. Matth., xvi, 27, etc. — *L* seul paraphrase longuement, mais dans le même sens, en insistant sur la récompense.

3. *L* ajoute : *flentes*.

4. *A* ajoute : μὴ ἔχοντες τὸν πιστοῦντα ἡμᾶς ἐν τοῖς λόγοις σου, n'ayant pas celui qui nous donne la foi en tes discours. — Le texte de *Sy* parait singulier.— *L* : *et ad illum in quo nos credere persuades pervenire ultra valebimus?*

5. *Sy* omet ces mots. —*L* ajoute : *et populus multus voces in altum ederet.*

6. *L* : *Parthenium et Feritam.* — *Sy* ne donne pas de noms propres.

7. *A* : οἱ δὲ ἀπελθόντες εὗρον, eux s'en allant trouvèrent. — De même *L* : *qui advenientes repererunt.*

8. *A* : οὓς ἰδὼν ὁ Παῦλος, en les voyant, Paul... — *co* reprend.

9. *P*, *S* : καὶ ἡμᾶς καὶ τούς...Le texte adopté est celui de *co*, *L*,*A*. — *Sy* : ô hommes, soldats de l'erreur, croyez au Dieu vivant, qui ressuscitera du tombeau pour la vie éternelle tous ceux qui croient en lui.

10. Cf. Joan., vi, 44, 47, 55 ; Marc, xvi, 16, etc.

11. *A*, *L*, *Sy* ajoutent : ἀποκριθέντες.

12. *A* ajoute : καθὼς λέγεις, comme tu le dis. — *co* est absolument conforme à *P*, *S* (cependant *P* emploie le présent). — *Sy* et *L* paraphrasent légèrement; puis *Sy* ajoute : ils retournèrent

Longus et Cestus; mais comme je vis pour Dieu, et que je m'aime moi-même [1*], je me rends vers mon Seigneur, afin que j'aille avec lui dans la gloire de son Père. » Ils lui disent : « Comment donc, toi décapité, vivrons-nous [2*]? »

V. Comme ils disaient encore ces paroles, Néron envoie un certain Parthénius et Phérétas voir si Paul était déjà décapité. Et ils le trouvèrent encore en vie. Paul, les appelant à lui [3*], dit : « Croyez au Dieu vivant, qui me ressuscitera des morts, moi et tous ceux qui croient en lui. » Ils répondirent : « Nous retournons de suite vers Néron [4*]; quand tu seras mort, puis ressuscité,

---

ensuite près de l'empereur et lui dirent que Paul vivait. — *L* ajoute deux phrases; les envoyés de Néron ordonnent à Paul d'aller au supplice; l'apôtre leur répond en leur disant que, s'ils veulent croire, ce sont eux plutôt qui ont besoin de son « séjour dans la chair; » pour lui, il va au supplice avec joie. Ici se place le début de l'épisode de Plautille, dont je parle dans une note sur la traduction.

1*. Le raisonnement de saint Paul est le suivant : « Si je n'espérais pas, après ma mort, la véritable vie, je fuirais; mais je suis sûr que je jouirai de cette véritable vie; donc, c'est me rendre service à moi-même, et m'aimer, que rester pour me rendre vers mon Seigneur, etc. »

2*. Longus et Cestus expriment un désespoir plutôt égoïste; ils s'attachent trop d'autre part à la personne même de Paul, sans voir que cette religion qu'il prêche vient de plus haut que lui-même.

3*. C'est une nouvelle occasion pour l'apôtre d'amener des âmes à la foi. Il applique ce qu'il a dit plus haut : « Il nous est ordonné de n'exclure personne de ceux qui veulent entrer au service de mon roi. »

4*. Les païens eux-mêmes exigent le miracle pour accepter la doctrine nouvelle, tant est grande la force de démonstration que l'auteur lui attribue.

σου. Τοῦ δὲ Λόγγου καὶ τοῦ Κέστου δεομένων περὶ σωτηρίας [1] λέγει αὐτοῖς· Ταχέως ἐλθόντες ὄρθρου ὧδε [2] ἐπὶ τὸν τάφον μου εὑρήσετε δύο ἄνδρας προσευχομένους, Τίτον καὶ Λουκᾶν· ἐκεῖνοι

---

1. *A* : Τούτων δὲ πορευθέντων ὁ Λ. καὶ ὁ Κ. ἠξίουν ἐπὶ πλεῖον τοῦ τυχεῖν τελείας τῆς τοῦ Χριστοῦ σφραγῖδος, comme ils marchaient, L. et C. demandaient avec insistance de recevoir le sceau parfait du Christ. — *P*, *S*, *co*, *Sy* omettent cet ἐπὶ πλεῖον. — *L* ajoute : *inquirentes modum qualiter ad veram vitam possent pertingere.*

2. *L* : Paul dit d'abord longuement aux officiers de noter le lieu de sa sépulture. — *Sy* simplement : Si le Seigneur le veut, allez demain avant l'aube au tombeau où l'on aura placé mon corps. — *co* ajoute probablement : quand je serai mort.

1*. Le pseudo-Linus place ici l'épisode de Plautille; il suppose que les deux envoyés de Néron restent avec Paul, les centurions, et la foule qui les accompagne; et il place le lieu du supplice en dehors de Rome; c'est la seule indication de lieu, et elle est bien vague, que donnent ces anciens textes du martyre, qui évidemment ne connaissent pas Rome. — *Cumque ad locum pergerent passionis comitantibus populorum turbis innumeris, venit ad portam urbis Romæ. Ubi habuit obviam nobilissimam matronam, nomine Plautillam, apostolorum ferventissimam dilectricem et religionis divinæ cultricem, quæ flens ejus se cœpit orationibus commendare. Ad quam Paulus ait : Vale, Plautilla æternæ salutis filia! commoda mihi pannum quo caput tegis, et secede paululum in partem propter plebis impedimentum, me hic expectans donec revertar ad te et tibi restituam beneficium. Ligabo enim mihi oculos vice sudarii et tuæ dilectioni amoris mei pro Christi nomine pignus ad illum pergens relinquam. Quæ festinato pannum porrexit et ut apostolus jusserat obedivit. Insultabant autem ei Parthenius et Feritas dicentes : Quid credis impostori et mago? Cur perdis pannum optimum, non tantum per eum in sæculo lucratura? Paulus vero dixit ad eam : Etiam filia, hic præstolare adventum meum et signa mortis meæ in panniculo tibi afferam cum Christo victurus.* Et comme ils allaient vers le lieu de la passion, accompagnés d'une foule innombrable de peuple, il (Paul) arriva à une porte de la ville. Là, il rencontra une très noble matrone, nommée Plautille, attachée d'un amour très fervent aux apôtres (ce seul mot suffit à faire découvrir l'interpolation : le pseudo-Linus ne parle que de Paul) et qui pratiquait la religion divine. Elle commença, en pleurant, à se recommander à ses prières. Paul lui dit : « Bonjour, Plautille, fille du salut éternel! Prête-moi le

alors nous croirons à ton Dieu [1*]. » Comme Longus et Cestus le priaient pour leur salut, il leur dit : « Aussitôt le lever du jour, venez ici à mon tombeau; vous trouverez deux hommes en prière, Tite et Luc; ils vous don-

---

voile dont tu couvres ta tête, place-toi un peu à l'écart de cette foule encombrante, et attends ici que je revienne et te rende ce que tu me donnes. Car je m'en lierai les yeux en guise de suaire, et je laisserai à ta dilection ce gage de mon amour au nom du Christ, quand j'irai à celui-ci. » Aussitôt elle lui tendit son voile et suivit les ordres de l'apôtre. Mais Parthénius et Féritas l'insultaient, disant : « Pourquoi crois-tu l'imposteur et le magicien ? Pourquoi perds-tu ce voile excellent, dont il ne pourra te donner le prix dans ce monde ? » Mais Paul lui dit : « Oui, ma fille, attends ici ma venue, et je t'apporterai sur ce voile le signe de ma mort, quand je serai vivant avec le Christ. — Paul se bande en effet les yeux avec le voile, qui disparaît mystérieusement aussitôt après la décollation. — Puis, l'auteur reprend plus loin : *Revertentes vero qui missi fuerant accelerare interfectionem ejus, pervenerunt ad portam civitatis, ubi invenerunt Plautillam laudantem et glorificantem dominum in omnibus quæ audivit et vidit per ejus sanctum apostolum. Et interrogaverunt eam cum irrisione, cur caput suum non operiret de maforte quam præstiterat suo Paulo. Quæ accensa calore fidei cum magnanimitate respondit : O vani et miseri, qui credere nescitis, quæ oculis videtis et manibus attrectatis ! Vere habeo eumdem quem illi porrexeram pannum, de infusione gloriosi sui sanguinis preciosum. Nam de cælo veniens innumerabilium candidatorum caterva comitatus illum mihi veracissime rettulit, et rependens gratiam pro benignitate in eum habita dixit : Tu mihi, Plautilla, in terris obsequium præstitisti : ego te quantocius ad cælestia regna pergentem devotissime obsequar. In proximo namque pro te revertar et tibi invicti regis gloriam demonstrabo. Et extrahens Plautilla pannum a sinu roseo perfusum sanguine illis ostendit : qui nimio pavore correpti concito gradu perrexerunt ad Cæsarem, quæ viderant et audierant nuntiantes.* Comme ceux que Néron avait envoyés pour presser la mort de Paul revenaient, ils parvinrent à la porte de la ville, où ils trouvèrent Plautille louant et glorifiant le Seigneur de tout ce qu'elle avait entendu et vu par son saint apôtre. Et ils lui demandèrent par moquerie pourquoi elle ne se couvrait pas la tête de la capeline qu'elle avait prêtée à son Paul. Elle, brûlante de la flamme de la foi, répondit avec hauteur : « Hommes vains et malheureux, qui ne savez pas croire ce que voient vos yeux et ce que touchent vos mains ! Je l'ai vraiment, ce voile que je lui avais prêté, précieux par l'effusion de son glorieux sang. Venant

ὑμῖν δώσουσιν τὴν ἐν κυρίῳ σφραγῖδα [1]. Τότε [2] σταθεὶς ὁ Παῦλος κατέναντι πρὸς ἀνατολὰς [3] προσεύξατο ἐπὶ πολύ [4]· καὶ κατὰ προσευχὴν κοινολογησάμενος ἑβραϊστὶ τοῖς πατράσιν [5], προέτεινεν τὸν τράχηλον μηκέτι λαλήσας [6]. Ὡς δὲ ἀπετίναξεν αὐτοῦ ὁ σπεκουλάτωρ τὴν κεφάλην [7], γάλα ἐπύτισεν [8] εἰς τοὺς χιτῶνας τοῦ στρα-

1. *co* omet : ἐν κυρίῳ. — *L* paraphrase longuement, indiquant les effets du baptême. — *Sy* : et je serai au milieu d'eux (allusion à la vision du c. VII); ils vous donneront le signe du Messie Jésus, notre vrai Dieu.

2. *A* ajoute : εἰπὼν ταῦτα πρὸς αὐτοὺς ὁ Παῦλος... leur disant cela, Paul. — *L* : *et his dictis pervenit ad passionis locum.*

3. *A* et *L* ajoutent ici: καὶ ἐπάρας τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανόν, et ayant levé les mains vers le ciel, que n'ont pas *P*, *S*, *co* ni même *Sy*.

4. *L* ajoute : *cum lacrimis, et gratias egit Deo.* — *co* a de nouveau une lacune.

5. *S* supprime κοινολογησάμενος ἑ. *A* comprend autrement : καὶ καταπαύσας τὴν προσευχὴν κοινολογησάμενος ὁμοῦ πᾶσιν τὸν τῆς σωτηρίας λόγον τῇ ἑβραίων φωνῇ πρὸς πάντας ἀδελφοὺς καὶ πατέρας, et interrompant sa prière, communiquant, en hébreu, à tous à la fois, aux frères et aux pères, la parole de salut. — *L* simplement : *cumque patrio sermone consummasset orationem, valedicens fratribus benedixit eos, et ligans sibi de Plautillæ maforte oculos.* — *Sy* imagine un sermon et des conversions nombreuses, car Paul était d'un extérieur agréable et aimé, puis, l'arrivée d'un bourreau, que Néron, irrité de ces délais, envoie tout spécialement.

6. *A* ajoute λοιπόν et τῷ ἀποτέμνοντι et remplace μηκέτι λαλήσας par χαίρων. — *L* : *in terram utrumque genu fixit.* — *Sy* : à ce bourreau qui la trancha sans miséricorde.

7. Ὁ σπεκουλάτωρ est omis par *P* : cependant il est nécessaire. *S* : le soldat.

8. *A* ajoute : τῇ τοῦ θεοῦ χάριτι εὐθὺς ἀπὸ τῆς τμήσεως ἐπύτισεν... par la faveur de Dieu, aussitôt après la décollation. — *Sy* : ô prodige admirable, que Dieu accomplit dans le corps pur de son saint apôtre ! Il sortit de son corps du lait avec le sang, qui jaillit sur les habits du bourreau qui avait coupé sa tête vénérée. — *L* imagine des prodiges plus singuliers encore : *Quod (caput) postquam a corpore præcisum fuit, nomen domini Jesu Christi hebraice clara voce personuit; statimque de corpore ejus*

neront le sceau du Seigneur 1*. » Alors Paul, se tenant debout en face de l'orient, pria longtemps; et s'étant, durant cette prière, entretenu en hébreu avec ses pères 2*, il tendit le cou, sans plus rien dire. Quand le bourreau fit tomber sa tête, du lait jaillit sur les vêtements du sol-

---

unda lactis in vestimento militis exiluit et postea sanguis effluxit. Stola vero qua sibi ligaverat oculos, cum eam quidam vellent rapere, non comparuit : tanta etiam lucis immensitas et odoris suavitas in momento illius decollationis cælitus ibi emicuit, ut mortalium oculi splendorem illum sufferre et humana lingua odorem narrare nequiverit. Quand sa tête fut coupée, elle fit entendre clairement en hébreu le nom du Seigneur Jésus-Christ; et aussitôt, un flot de lait jaillit sur le vêtement du soldat: puis le sang coula. Quant au voile (de Plautille) qu'il avait attaché sur ses yeux, comme quelques-uns voulaient le prendre, il avait disparu; de plus, une lumière si étendue et une odeur si suave, au moment de la décollation, se répandirent du ciel sur le lieu, que les yeux des mortels ne purent supporter cet éclat, ni la langue humaine décrire ce parfum.

---

en effet du ciel, accompagné d'une troupe innombrable vêtue de blanc, il me l'a très véridiquement rendu et me remerciant pour ma bonté envers lui, il me dit : « Plautille, tu t'es montrée envers moi obéis« sante sur terre; moi, aussitôt que tu viendras vers le royaume céleste, « je serai ton serviteur très dévoué. Car très tôt, je reviendrai pour toi, « et te montrerai la gloire de l'invincible roi. » Et Plautille, tirant de son sein le voile teint de sang rose, le leur montra. Eux, saisis à l'excès de frayeur, allèrent, à pas rapides, rejoindre César, lui rapportant ce qu'ils avaient vu et entendu. — Il y a là sans doute un emprunt à un récit de martyre; car les derniers mots de Paul annoncent clairement la mort très prochaine de Plautille. Cet emprunt a-t-il été suggéré par Luc, xxiii, 27, 28? Se rappeler aussi la légende du voile de sainte Véronique.

1*. Ces paroles préparent la scène de la fin. Paul condescend enfin aux prières répétées des officiers; mais il faut encore qu'ils apprennent par son exemple comment on doit être prêt à tout supporter pour le Christ. Ce n'est qu'après la mort de Paul qu'ils seront marqués « du sceau du Seigneur »; expression déjà rencontrée souvent, et fréquente au IIe siècle.

2*. On peut se demander pourquoi cette attitude et cet entretien

τιώτου. Ὁ δὲ στρατιώτης καὶ πάντες οἱ παρεστῶτες ἰδόντες [1] ἐθαύμασαν καὶ ἐδόξαζον τὸν θεὸν [2] τὸν δόντα Παύλῳ δόξαν τοιαύτην· καὶ ἀπελθόντες ἀπήγγειλαν τῷ Καίσαρι τὰ γεγονότα [3].

VI. Κἀκείνου θαυμάζοντος καὶ διαποροῦντος[4], περὶ ὥραν ἐννάτην ἑστώτων πολλῶν μετὰ τοῦ Καίσαρος φιλοσόφων καὶ τοῦ κεντυρίωνος, ἦλθεν ὁ Παῦλος ἔμπροσθεν πάντων [5] καὶ εἶπεν [6]· Καῖσαρ, ἰδοὺ

---

1. *P*, *S* ont simplement : Ὁ δὲ στρατιώτης θαυμάσας ἐδόξασεν. La restitution de Lipsius, d'après *A*, *L*, *Sy*, paraît bonne, comme l'indique le pluriel qui suit. — *L* dit : *videntes autem omnes qui aderant gratiam Dei*, puis paraphrase longuement. — *Sy* : A la vue de ce prodige, la foule qui l'entourait se mit à louer Dieu, et beaucoup crurent en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2. Cf. Matt., xv, 31, etc.

3. C'est aussi le texte de *co*. qui reprend ici. — *A* : καὶ ἐλθόντες μετὰ πολλοῦ θαύματος ἀπήγγειλαν Νέρωνι τῷ Καίσαρι τὰ γενόμενα ἐπὶ τῷ ἁγίῳ Παύλῳ, et s'en allant frappés d'un grand étonnement, ils annoncèrent au César Néron ce qui était arrivé à propos de saint Paul. — *L* imagine que ce sont Parthénius et Féritas, restés jusque-là sur le lieu de la scène, qui retournent vers César ; ils rencontrent Plautille, dont l'épisode s'achève ; voir la note à propos de la traduction. — *Sy* : Le bourreau retourna près de l'empereur qui était alors entouré de tous les princes de Rome, et raconta ce prodige.

4. Après le premier mot, *A*, *L*, *Sy* ajoutent : ἀκούσαντος καὶ ἐπὶ πολύ... ayant entendu et beaucoup... que Lipsius adopte. Mais ces mots sont rejetés par *P*, *S*, *co*. Après le dernier mot, *A* ajoute encore : τὰ περὶ αὐτοῦ, à son sujet. — *L* paraphrase longuement. — C'est évidemment la leçon de *P*, *S*, *co* qui est la bonne. — *Sy* : A ce récit, tous furent saisis d'une grande crainte.

5. C'est la leçon de *P* (avec περί en plus), et de *co*, qui met « il apparut », au lieu de ἦλθεν, et « ensemble » après κεντυρίωνος. — *S* diffère : Paul vint vers la neuvième heure, alors qu'avec l'empereur se tenaient beaucoup de philosophes, de soldats, et de grands de marque, et que le centurion aussi était avec lui, et Paul apparut en présence de tous et dit... — *A* : ἦλθεν ὁ Παῦλος περὶ ὥραν ἐννάτην, ἑστώτων μεταξὺ φιλοσόφων τε καὶ φίλων καὶ τοῦ κεντυρίωνος ; il n'y a aucune raison d'adopter ce texte plutôt que celui de *P*. —

dat [1*]. Et le soldat et tous les assistants furent, à cette vue, pleins d'admiration, et glorifièrent le Dieu qui donnait à Paul tant de gloire; et, s'en allant, ils annoncèrent à César ce qui était arrivé.

VI. Et lui, tomba dans l'étonnement et l'embarras. Vers la neuvième heure [2*], alors que beaucoup de philosophes et le centurion se tenaient avec César [3*], Paul vint en présence de tous [4*], et dit : « César, voici Paul, le soldat

---

L paraphrase. — *Sy* se rapproche ici plutôt de *S* : A la neuvième heure, saint Paul fut révélé en esprit, et apparut à l'empereur et à tous les philosophes et chefs d'armée qui entouraient son trône.

6. *A* paraphrase : καὶ εἶπεν πρὸς Νέρωνα φωνῇ μεγάλῃ ὁ Παῦλος ὁ τοῦ Χριστοῦ στρατιώτης, et Paul, le soldat du Christ, dit à Néron à haute voix...

---

en hébreu. L'auteur a-t-il voulu marquer ici l'union dans la personne de Paul de l'Ancien et du Nouveau Testament? ou la puissance de la grâce de Jésus-Christ agissant si merveilleusement en un descendant des Juifs portant de plus le titre de citoyen romain? C'est possible, mais bien vaguement indiqué. L'explication la plus naturelle, et probablement la vraie, c'est que l'auteur a imité Matt., XXVII, 46. De même que le Sauveur, avant de mourir, s'adresse à son Dieu, à son Père, en hébreu, de même Paul, avant le supplice, parle dans cette langue avec ses ancêtres.

1*. Nous avons parlé déjà de ce prodige, dont ce récit a fait une tradition ou du moins a propagé la tradition. Mais celle-ci s'est vite modifiée, comme l'indiquent déjà le pseudo-Linus et la version syriaque.

2*. Cette heure est aimée des écrivains pieux; c'est celle de la mort de Notre-Seigneur.

3*. L'auteur veut évidemment donner à la scène plus de solennité, peut-être aussi plus d'apparence d'authenticité; de là, cette mention d'une assistance si distinguée.

4*. Cette apparition satisfait sans doute au goût pour le merveilleux que l'auteur connaissait chez ses lecteurs. Mais, de plus, elle prouve la vie éternelle, et elle fera cesser momentanément la persécution. Ces deux raisons la justifient beaucoup mieux que n'est justifiée celle du dernier chapitre.

Παῦλος, ὁ τοῦ θεοῦ στρατιώτης [1], οὐκ ἀπέθανον, ἀλλὰ ζῶ [2]. Σοὶ δὲ πολλὰ ἔσται κακά [3], ἀνθ' ὧν δικαίων αἷμα ἐξέχεας [4], οὐ μετὰ πολλὰς ἡμέρας ταύτας [5]. Ὁ δὲ [6] ταραχθεὶς [7] ἐκέλευσεν λυθῆναι τοὺς δεσμίους, καὶ τὸν Πάτροκλον καὶ τοὺς περὶ τὸν Βαρσαβᾶν [8].

VII. Καὶ ὡς ἐτάξατο Παῦλος, ὄρθρου πορευθέντες ὁ Λόγγος καὶ ὁ κεντυρίων Κέστος μετὰ φόβου προσήρχοντο τῷ τάφῳ Παύλου [9]. Ἐπιστάντες δὲ εἶδον [10] δύο ἄνδρας προσευχομένους [11], καὶ μέσον

---

1. Leçon de *P. S. co.* — *A* : καὶ νῦν πείσθητι ὅτι οὐκ ἀπέθανον, et maintenant sois persuadé que je ne suis pas mort, mais... — *L* : *regis æterni et invicti.* — *Sy* : César Néron, voici Paul, le soldat du roi éternel.

2. Leçon de *P. S. co.* — *A* ajoute : ἐν τῷ θεῷ μου, en mon Dieu, qu'adopte à tort Lipsius. — *L* : *Deo meo.* — *Sy* : mais je vis pour le roi éternel. mon Seigneur et notre Dieu Jésus-Christ.

3. Leçon de *P. S. co. Sy.* — *A* ajoute : καὶ μεγάλη κόλασις, ἄθλιε, et un grand châtiment, malheureux... ; de même à peu près *L*, qui paraphase légèrement.

4. Cf. Matt., XXIII. 35. — Leçon de *P*, *S*, *co*. — *A* ajoute πολύ avec *L*, *Sy*, et ἀδίκως (qu'adopte Lipsius) avec *L* seul, qui paraphrase.

5. Cf. Act., I. 5. — *A* : καὶ τοῦτο δέ σοι ἔσται οὐ μετὰ πολλὰς ἡμέρας. — *A*, d'accord avec *L*, *Sy*, ajoute ensuite cette phrase qu'adopte Lipsius : καὶ ταῦτα εἰπὼν ὁ Παῦλος ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ, et disant cela, Paul le quitta. — Mais elle est rejetée par *P*, *S*, *co*.

6. Leçon de *P*, *S*. — *A*, *co*, *L* ajoutent ἀκούσας (*A* : Νέρων ἀκούσας τῶν ῥημάτων Παύλου καί), ou un terme équivalent. — *Sy* ne l'emploie pas et ajoute seulement : L'empereur comme tous ceux qui l'entouraient...

7. Leçon de *P*, *S*, *co*. — *A*, *Sy* ajoutent σφόδρα. *L* : *ultra quam dici possit... et velut amens effectus, ignorabat quid agere potuisset.*

8. Leçon de *P*. — *S* : Patrocle et tous les autres compagnons de Barsabas. — *co* simplement : c'est-à-dire Patrocle et Barsabas. — *L* paraphrase. — *Sy* : il ordonna de délivrer tous ceux qui croyaient en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9. *A* ajoute après Κέστος : ἐπὶ τὸν τόπον, sur le lieu. — *S* : au

de Dieu; je ne suis pas mort; mais je vis. Sur toi tomberont de nombreux maux, après ce peu de jours [1*], parce que tu as répandu le sang des justes. » Et lui, troublé, ordonna de délivrer les prisonniers, ainsi que Patrocle et les compagnons de Barsabas [2*].

VII. Dès le lever du jour, comme Paul le leur avait prescrit, Longus et le centurion Cestus allèrent avec crainte vers le tombeau de Paul [3*]. S'en approchant, ils virent deux hommes en prière, et, entre eux, Paul [4*].

---

tombeau du saint apôtre. — *Sy* : Or, l'échanson Patricius avec les quatre eunuques Barsabas et ses compagnons et les centurions Longus et Cestus, serviteurs de l'empereur, allèrent dès le matin au tombeau de l'apôtre, comme il le leur avait dit. — *co* a une nouvelle lacune.

10. *A* : ἐκεῖ εὗρον, ils y trouvèrent. — *L* supprime ἐπιστάντες. — *Sy* : en approchant du tombeau, ils y trouvèrent.

11. *A* seul ajoute : καθὼς ἦν αὐτοῖς εἰπὼν ὁ Παῦλος, comme Paul le leur avait dit.

1*. Cette prédiction est facile à faire après coup, et quand l'auteur connaissait par l'histoire la triste fin de Néron. Il attribue habilement celle-ci à la persécution.

2*. On ne comprend guère que ces hommes puissent encore vivre après qu'ils ont été, les premiers, et expressément, condamnés au feu par Néron lui-même. Mais ces invraisemblances troublaient fort peu des écrivains comme ceux qui ont composé les Actes apocryphes; il leur suffisait d'édifier et de plaire.

3*. Pourquoi l'auteur a-t-il imaginé cette dernière scène, après la catastrophe finale, qui, semble-t-il, devait clore son livre? Ce n'est pas uniquement pour nous raconter la conversion et le baptême de Longus et de Cestus, personnages en somme très secondaires. Je crois qu'il a voulu imiter la visite de Marie-Madeleine, de Marie fille de Jacques, et de Salomé (Marc, xvi, 1) au tombeau de Jésus. Comparez en particulier Marc, xvi, 2 (et Joan., xx, 1, etc.) avec cette première phrase du c. vii. Les deux hommes de Luc, xxiv, 4, sont remplacés par Tite et Luc.

4*. Nouveau miracle qui n'avait pas été annoncé; l'apôtre avait

Παῦλον [1], ὥστε αὐτοὺς ἐκπλαγῆναι [2], τὸν δὲ Τίτον καὶ Λουκᾶν φόβῳ συσχεθέντας ἀνθρωπίνῳ [3] εἰς φυγὴν τραπῆναι. Τῶν δὲ διωκόντων λεγόντων [4]· Οὐ διώκομεν ὑμᾶς εἰς θάνατον [5], ἀλλ' εἰς ζωήν, ἵνα ἡμῖν δῶτε [6], ὡς Παῦλος ἐνετείλατο ὁ μεθ' ὑμῶν πρὸ μικροῦ μέσος προσευχόμενος [7]. Οἱ δὲ ταῦτα ἀκούσαντες ἐχάρησαν [8] καὶ ἔδωκαν αὐτοῖς τὴν ἐν κυρίῳ σφραγῖδα [9], δοξάζοντες τὸν θεὸν καὶ

---

1. *A* et *L* : καὶ μέσον τῶν δύο ἑστῶτα τ. Π., et Paul, se tenant entre tous deux. — *Sy* ajoute : dans une gloire sans fin.

2. Leçon de *P*, *S*. — Avant le dernier mot, *A* ajoute :.. ἰδόντας τὸ παράδοξον θαῦμα, à la vue de ce prodige extraordinaire. — De même *L*, qui paraphrase : *Qui pertimescentes in visu admirabili horruerunt et reveriti sunt accedere propius*, eux, saisis de crainte à cette étonnante vision, furent pris d'horreur et craignaient de s'avancer plus près. — *Sy* omet complètement cette proposition.

3. Leçon de *P*, *S*. — *A* ajoute ici : ἰδόντας τὸν Λόγγον καὶ τὸν Κέστον πρὸς αὐτοὺς ἐρχομένους, voyant Longus et Cestus venir à eux. — *Sy* : virent approcher les serviteurs du roi. — *L* paraphrase plus longuement : *Titus autem et Lucas in se ab extasi orationis reversi, videntes præfectos atque centurionem qui ministri fuerant necis Pauli ad se properantes.* Tite et Luc, sortant de l'extase de la prière et revenant à eux, en voyant les (deux) préfets et le centurion, qui avaient été les instruments de la mort de Paul, se hâter vers eux, furent pris... Ces commentaires sont évidemment inspirés par le souci d'expliquer la crainte de Tite et de Luc dans le texte primitif, celui de *P*, *S*.

4. Texte de *P*, *S*, *co* (qui reprend ici) et de *Sy*. — *A* (et *L*) ajoutent : ἐκείνων δὲ διωκόντων αὐτοὺς κατελήφθησαν ὑπ' αὐτῶν. Εἶπον δὲ πρὸς Τίτον καὶ Λουκᾶν ὁ Κέστος καὶ ὁ Λόγγος, et comme ils (les officiers) les (T. et L.) poursuivaient, ils (T. et L.) furent rejoints par eux (les officiers). Alors Cestus et Longus dirent à Tite et Luc...

5. Leçon de *P*, *S*, *co*, (*Sy*). — *A* et *L* seuls ajoutent (et Lipsius l'accepte) : ὡς ὑπονοεῖτε, μακάριοι θεοῦ ἄνθρωποι, comme vous le suppo-

Aussi furent-ils frappés d'effroi. Quant à Tite et à Luc, saisis d'une crainte bien humaine, ils prirent la fuite[1*]; mais eux les poursuivirent en disant : « Nous ne vous poursuivons pas pour vous tuer, mais pour que vous nous donniez la vie, comme l'a prescrit Paul, qui tout à l'heure priait avec vous, entre vous. » Entendant ces paroles, ils se réjouirent et leur donnèrent le sceau du Seigneur, glorifiant celui qui est Dieu et père de notre

---

sez, bienheureux hommes de Dieu. — *Sy* : Ne craignez rien de nous. Nous ne vous voulons pas de mal.

6. *A*, *L*, *Sy* ajoutent αἰώνιον, (la vie) éternelle; pourquoi Lipsius ne l'accepte-t-il pas, suivant son principe, pour ces deux derniers chapitres? *L* ajoute encore : *credentes per aquam baptismatis*.

7. Leçon de *P*, *S*, *co*, (*Sy*). — Lipsius adopte encore la leçon de *A*, *L* : ὡς ἐπηγγείλατο ἡμῖν Παῦλος ὃν ἴδομεν μέσον ὑμῶν πρὸ μικροῦ ἑστῶτα καὶ προσευχόμενον, comme nous l'a prescrit Paul, que, il y a peu de temps, nous avons vu se tenant et priant au milieu de vous.

8. Leçon de *P*, *S*, *co*, *Sy*. — *A*, *L* (et Lipsius !) : καὶ ταῦτα ἀκούσαντες παρ' αὐτῶν ὁ Τίτος καὶ ὁ Λουκᾶς μετὰ πολλῆς εὐφροσύνης ἔδωκαν... et ayant entendu d'eux ces paroles, Tite et Luc, avec beaucoup de joie, leur donnèrent...

9. *co* dit : le sceau en Dieu. — *L* seul indique aussi l'imposition des mains et le jeûne jusqu'au soir. — *Sy* : ils parlèrent aux serviteurs la parole de Dieu, et leur donnèrent le signe du Messie Jésus, le roi éternel, notre maître, et ils furent de véritables chrétiens.

---

dit seulement au préfet et au centurion qu'ils trouveraient Tite et Luc en prière. Mais il fallait cette apparition et la précédente pour rappeler celles de Notre-Seigneur après sa résurrection.

1*. Ce trait est vraiment simple et naturel, notons-le avec soin dans une œuvre qui en offre assez peu de semblables.

πατέρα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν [1].

Seigneur Jésus-Christ, à qui soit la gloire dans l'éternité de l'éternité. Amen [1*].

---

1. Cf. Rom., xv, 6; et I Tim., i, 17. Ces derniers mots, à partir de δοξάζοντες, sont omis par *P*. Ils sont attestés par *A*, *S* (*S* : et père et Notre-Seigneur Jésus-Christ). — *co* diffère : et ils louèrent le Seigneur Jésus-Christ et tous les saints; il est bien douteux que cette finale soit primitive, comme le pense Schmidt; c'est encore *P* qui paraît le plus ancien, avec son silence. — *Sy*, avant de donner cette finale, indique d'abord la date du martyre pour les Romains et les Égyptiens, le 29 juin, « c'est-à-dire le même jour et le même mois que saint Pierre, prince des apôtres, trois ans après son (de Pierre) départ de ce monde, sous l'empereur Néron. »

1*. *co* donne ici le titre qu'il attribue à l'œuvre tout entière; nous en avons parlé au début de la traduction.

APPENDICE

1. Épitre aux Laodicéens.

L'épître apocryphe aux Laodicéens doit certainement son origine à Col., IV, 16 : « Καὶ ὅταν ἀναγνωσθῇ παρ' ὑμῖν ἡ ἐπιστολὴ αὕτη, ποιήσατε ἵνα καὶ ἐν τῇ Λαοδικέων ἐκκλησίᾳ ἀναγνωσθῇ, καὶ τὴν ἐκ Λαοδικείας ἵνα ὑμεῖς ἀναγνῶτε. Quand cette lettre aura été lue par vous, faites en sorte et qu'elle soit lue par l'Église de Laodicée, et que vous lisiez vous-mêmes celle venant de Laodicée. » Que faut-il entendre par ces derniers mots? S'agit-il 1° d'une épître écrite par Paul aux fidèles de cette dernière ville, ou 2° d'une épître écrite par eux à Paul, ou 3° envoyée de chez eux par l'apôtre à des destinataires quelconques, ou enfin 4° d'une épître de Paul, adressée collectivement à plusieurs communautés, et faite pour être lue à Laodicée et à Colosses, après l'avoir été ailleurs déjà? La seconde interprétation a été avant tout celle de l'école d'Antioche à partir du IIIe siècle ; la troisième appartient à saint Jean Damascène et à quelques scholiastes, qui songeaient surtout à I Tim.; la quatrième est récente, et voit dans cette épître celle aux Éphésiens, qui paraît moins que les autres destinée à une église en particulier, ne contient pas de salutations spéciales, malgré les relations étroites de saint Paul avec les Éphésiens, ne porte pas dans trois mss grecs la mention ἐν 'Εφέσῳ du verset 1, et pourrait bien par conséquent avoir été adressée à la fois à plusieurs Églises d'Asie.

Nous n'avons pas à discuter ces opinions; il nous suffit de constater que la première a existé, bien qu'en fait ἐκ Λαοδικείας ne soit pas du tout πρὸς Λαοδικέας et que

par conséquent le texte ne puisse guère s'interpréter dans le sens de : « aux Laodicéens ». Mais quand l'intérêt des Églises s'attacha passionnément aux temps apostoliques, on crut facilement à la possibilité de posséder une nouvelle lettre de saint Paul, et l'espoir de la retrouver fit accepter comme toute naturelle une interprétation qui le favorisait. C'était ouvrir la porte toute grande aux faussaires, heureux d'étaler leur savoir et leur habileté. Aussi, de même que I Cor., v, 9; vii, 1, avait donné à l'auteur des *Acta Pauli* l'occasion d'imaginer une correspondance entre l'apôtre et les Corinthiens, de même Col., iv, 16, enflamma le zèle des fabricants d'apocryphes, et déjà dans la seconde moitié du IIe siècle, le fragment de Muratori mentionne une épître aux Laodicéens.

Voici ce qu'il en dit, lignes 63 sq. : « *Fertur etiam ad Laudicenses, alia ad Alexandrinos fincte* [1] *ad heresem Marcionis;* on parle aussi d'une lettre aux Laodicéens, d'une autre aux Alexandrins, forgées d'après l'hérésie de Marcion. » Faut-il accepter *a priori* ce témoignage dans sa totalité et admettre l'existence de cette épître particulière dans la bible des marcionites? La question demande une étude plus attentive: en effet, Tertullien, *Adv. Marcionem*, v, 11. 17, reproche[2] à l'hérésiarque, non pas d'avoir créé de toutes pièces une épître nouvelle, mais seulement d'avoir changé le titre déjà donné alors à l'épître aux Éphésiens en celui de « aux Laodicéens ». Le fragmentiste aurait-il pris pour une quinzième lettre ce qui n'aurait été qu'une des anciennes lettres canoniques avec un nom nouveau?

Consultons Épiphane. Il est malheureusement bien obscur et bien confus, *Hær.*, xlii, 9 : « Ἔχει δὲ καὶ τῆς πρὸς Λαοδικέας λεγομένης μέρη, il a aussi des parties de l'é-

1. Pour *finctæ*.
2. *Corpus* de Vienne, t. xlvii, p. 614 et 632.

pître dite aux Laodicéens [1]; » et plus loin : « προσέθετο δὲ ἐν τῷ ἰδίῳ ἀποστολίκῳ καλουμένῳ καὶ τῆς καλουμένης πρὸς Λαοδικέας, et dans ce qu'il appelle son propre recueil apostolique, est ajoutée aussi la lettre qu'il appelle aux Laodicéens [2]. » Il semble donc bien établi qu'Épiphane ait trouvé dans ce Nouveau Testament des hérétiques une quinzième lettre de Paul; mais voici qu'il en cite un extrait, et il est identique à Eph., IV. 5! Et lui-même continue : « συνᾳδόντως μὲν τῇ πρὸς Ἐφεσίους, ὦ Μαρκίων, καὶ ταύτας τὰς κατὰ σοῦ μαρτυρίας ἀπὸ τῆς λεγομένης πρὸς Λαοδικέας συνήγαγες, en conformité avec l'épître aux Éphésiens, ô Marcion, tu as ramassé aussi de l'épître dite aux Laodicéens ces témoignages contre toi ; » et plus loin : « οὐ γὰρ ἔδοξε τῷ ἐλεεινοτάτῳ Μαρκίωνι ἀπὸ τῆς πρὸς Ἐφεσίους ταύτην τὴν μαρτυρίαν λέγειν, ἀλλὰ τῆς πρὸς Λαοδικέας, τῆς μὴ οὔσης ἐν τῷ ἀποστόλῳ, il parut bon au très piteux Marcion de citer ce témoignage, non d'après l'épître aux Éphésiens mais d'après celle aux Laodicéens, qui n'est pas des œuvres de l'apôtre [3]. » Ainsi, Épiphane lui-même ne nous donne aucune information nette, et paraît plutôt être d'accord avec Tertullien.

Cependant Adamantius, *De recta in Deum fide*, semble bien indiquer que l'épître aux Éphésiens portait ce nom lui-même chez les marcionites de son temps [4] (vers 300); et le Nouveau Testament des pauliciens, essentiellement identique avec celui des marcionites du VIIe siècle, contenait, d'après une ancienne remarque reproduite par Mai, *Nova Patrum bibliotheca*, t. IV, 2, p. 14, « quinze épîtres de saint Paul; car ils ont aussi cette autre épître aux Laodicéens. » Il est bien possible que primitivement Marcion ait donné ce nom à l'épître aux Éphésiens, sans doute remaniée par lui, et qu'ensuite ses disciples,

1. *P. G.*, t. XLI, col. 708.
2. *P. G.*, *ibid.*, col. 812.
3. *P. G.*, *ibid.*, col. 813.
4. *P. G.*, t. XI, col. 1872.

apercevant la trop grande ressemblance ou l'identité de cette lettre de leur bible avec la lettre canonique, admettant d'autre part que saint Paul avait vraiment écrit aux Laodicéens, aient restitué à la première son véritable nom et forgé la seconde, pour l'ajouter à leur Nouveau Testament.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas qu'il faille voir en elle celle que nous possédons. En effet, il n'y a pas dans celle-ci trace de l'hérésie marcionite, pas plus que d'aucune autre hérésie; composée de paroles prises aux épîtres canoniques, en particulier à Phil., et pas du tout à Eph., elle ne peut faire songer ni à un remaniement de cette dernière, ni à une œuvre due à la plume d'un hérétique, qui se serait trahi du moins par quelque phrase ou quelque expression: or, on y chercherait en vain un mot suspect.

Ce n'est pas non plus dans Théodore de Mopsueste et dans Théodoret, qui se rattache à lui, que nous trouverons des renseignements plus précis; le premier explique Col., IV, 16 (commentaire sur les épîtres de Paul), en insistant sur la différence entre *ex Laodicia* et *ad Laodicenses*, et en admettant une lettre envoyée à Paul par les Laodicéens, en rejetant par conséquent « cette fausse épître aux Laodicéens que quelques-uns ont cru devoir forger sous le nom de saint Paul. » Celle-ci est-elle l'œuvre des marcionites? ou celle que nous connaissons? Mystère !

Il semble que Philastre, *De hær.*, LXXXIX, rappelle plutôt la première, quand il dit en parlant de cette « épître de saint Paul aux Laodicéens que quelques-uns veulent lire » : « *Et quia addiderunt in ea quædam non bene sentientes, inde non legitur in ecclesia, et si legitur a quibusdam, non tamen in ecclesia legitur populo.* Parce que des gens aux idées fausses y ont fait des additions, on ne la lit pas à l'église, et si elle est lue par quelques-uns, cependant, elle ne l'est pas au peuple, à l'église[1]. »

1. *P. L.*, t. XII, col. 1201.

Saint Ambroise et saint Augustin sont muets au sujet de l'épître aux Laodicéens et confirment d'ailleurs par ce silence l'affirmation de saint Jérôme (*De viris illustr.*, v) : « *Legunt quidam et ad Laodicenses, sed ab omnibus exploditur*; certains lisent aussi une épître aux Laodicéens, mais elle est rejetée par tous. » Comme aucun reproche ne vient blâmer la lettre, il est bien possible que celle-ci n'ait rien contenu d'hérétique et que, dès ce moment, ait été répandue une lettre catholique destinée peut-être à remplacer celle des marcionites.

En tout cas, le *Liber de divinis scripturis*, faussement attribué à saint Augustin, et composé vraisemblablement un siècle environ après saint Jérôme, nous en fournit un témoignage certain. L'auteur, comme l'a bien montré Zahn, n'utilisait pas la Vulgate, et n'avait pas, dans sa bible, la lettre aux Hébreux, mais bien celle aux Laodicéens que nous possédons encore; en effet, parmi d'autres citations des livres canoniques, après les épîtres pastorales, et avant les épîtres catholiques, il reproduit expressément le verset 4, en le faisant précéder de ces mots : *item ad Laodicenses.*

Très peu d'années plus tard, au VIe siècle, Victor de Capoue fait insérer cette épître dans son *codex Fuldensis*, dont il a provoqué et dont il surveille lui-même l'exécution, sans aucun scrupule, et sans s'expliquer, comme il le fait à propos de l'admission du Tatien latin au lieu du quatrième évangile.

A partir de ce moment, notre lettre se répand de plus en plus en Occident, et trouve place sans doute dans un grand nombre de mss de la bible, si l'on en juge par ceux qui nous restent des IXe-XIe siècles. Elle est même regardée souvent comme authentique. Si saint Grégoire le Grand (vers 600) ne l'accepte pas dans le canon, c'est que, comme l'Église, il veut conserver le nombre symbolique et mystique de quatorze épîtres de saint

Paul, pour montrer que celui-ci « a pénétré les secrets de la Loi et de l'Évangile; » car « la vie de la sainte Église est justement regardée comme multipliée par quatorze (le décalogue et les quatre évangiles) ; » *Moralia in Job.*, xxxv. 20. C'est surtout en Angleterre que l'épître aux Laodicéens a eu du succès ; et Zahn a raison de soupçonner qu'elle a pu y être introduite par les missionnaires que Grégoire lui-même y envoya.

Elle n'était pas inconnue non plus en Orient, bien qu'aucun codex grec ne nous l'ait conservée; elle y fut d'ailleurs unanimement regardée comme apocryphe. Le second concile de Nicée (787) s'explique ainsi à son sujet : « Τοῦ θείου ἀποστόλου πρὸς Λαοδικέας φέρεται πλαστὴ ἐπιστόλη ἔν τισι βίβλοις τοῦ ἀποστόλου ἐγκειμένη, ἣν οἱ πατέρες ἡμῶν ἀπεδοκίμασαν ὡς αὐτοῦ ἀλλοτρίαν. Καὶ τὸ κατὰ Θωμᾶν Μανιχαῖοι παρεισήγαγον εὐαγγέλιον, ὅπερ ἡ καθολικὴ ἐκκλησία ὡς ἀλλότριον εὐσεβῶς ἀποστρέφεται. Une lettre forgée du divin apôtre aux Laodicéens se trouve, dit-on, dans certains livres de l'apôtre; nos pères l'ont rejetée comme lui étant étrangère. Les manichéens ont introduit aussi un évangile selon Thomas, que l'Église catholique repoüsse religieusement comme non authentique. » Si ces paroles prouvent qu'on ne voulait pas de la lettre, parce qu'elle était apocryphe,elles montrent aussi qu'elle se rencontrait dans certaines bibles, qui ne peuvent être que des bibles grecques; mais le cas était certainement beaucoup plus rare qu'en Occident.

Le rang occupé par l'épître dans les mss diffère beaucoup [1]; il a été influencé évidemment par les relations qu'on lui trouvait avec Col., iv, 16, par l'importance qu'on lui attribuait, et par le plus ou moins de scrupules que l'on éprouvait à la loger dans le canon.

La langue originale paraît bien avoir été le grec,

1. V. Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, t. ii, p. 576 sq.

comme Lightfoot[1] l'a démontré, en constatant surtout que les extraits des épîtres canoniques diffèrent en des points essentiels de tous les textes latins connus. Ce n'est donc pas dans une bible latine que l'auteur a puisé; ce n'est pas non plus sans doute dans une bible grecque; car il aurait alors vraisemblablement reproduit une traduction latine courante de cette bible grecque; il a donc simplement traduit en latin le texte grec déjà existant, sans se croire obligé, puisqu'il n'avait en fait aucune raison pour cela, de rechercher dans les écrits canoniques les passages qui leur étaient empruntés.

Cependant, le contraste entre la diffusion de la lettre en Orient et en Occident conduit à la conclusion très vraisemblable qu'elle fut composée en Occident. Dès lors, on peut se demander si elle n'est pas d'un temps où l'on parlait encore le grec, comme langue liturgique, dans quelques Églises occidentales; elle remonterait donc à la première moitié du IIIe siècle et aurait été forgée soit pour remplacer la lettre en usage chez les marcionites, soit directement à l'occasion de Col., IV, 16. Mais le latin ayant supplanté bientôt le grec dans la liturgie, et l'épitre n'ayant pas encore assez d'antiquité pour mériter en apparence quelque respect, elle aurait été négligée assez longtemps, jusqu'à ce que, un peu plus tard, quand on ne pouvait plus déjà remonter avec certitude à son origine, elle fût traduite en latin et de plus en plus rapidement répandue.

Malheureusement, absolument rien en elle ne peut donner d'indication, même éloignée, sur sa date. Elle est en effet aussi anodine que possible; c'est comme un jeu de patience dont les pièces sont empruntées aux épîtres canoniques, avant tout à Phil., mais aussi à Gal., à Col. et à deux ou trois autres. L'agencement n'en est

1. *Saint Paul's epistles to the Colossians and to Philemon*, 2e édit., Londres, 1876, p. 291 sq.

pas très habile ni très heureux. C'est à peine si l'on peut trouver un vague lien entre les idées. Après les inévitables salutations du début (1-2), saint Paul exprime son bonheur de la persévérance de la communauté et la met en garde contre les fausses doctrines (3-5); il rappelle sa propre captivité, ses travaux et ses souffrances pour le Christ (6-8). Les Laodicéens eux-mêmes doivent rester unis, maintenir la doctrine, craindre Dieu, qui agit en eux, se réjouir dans le Christ, se montrer francs devant Dieu, pratiquer la vertu, et garder en leur cœur ce qu'ils ont appris (9-16). Suivent la conclusion ordinaire avec ses salutations, et la recommandation de faire lire la lettre par les Colossiens.

Elle est contenue dans de nombreux mss dont Harnack [1] a donné une liste; le plus important est celui de Fulda, dont nous avons parlé et dont nous reproduisons le texte, d'après Zahn [2].

Les éditions elles-mêmes sont assez nombreuses, ainsi que les traductions dans les langues vulgaires occidentales. Hutter en avait essayé dès 1599 une retraduction en grec; elle a été reprise et surpassée par Lightfoot (1876). Carra de Vaux [3] en a fait connaître une traduction arabe, dont l'original est notre texte latin.

Ad Laodicenses.

1. Paulus, apostolus non ab hominibus neque per

1. Paul, apôtre non de la part des hommes, ni par un homme [4], mais par Jésus-Christ, aux frères de Laodicée

1. *Geschichte d. altch. Lit.*, t. I, p. 36 sq.
2. Zahn, *loc. cit.*, p. 584 sq.
3. *Revue biblique*, 1896, t. v, p. 221-226.
4. C'est-à-dire qu'il n'a pas été choisi par les hommes et qu'aucun d'entre eux n'a servi d'intermédiaire pour l'élire.

hominem, sed per Jesum Christum [1], fratribus qui sunt Laodiciæ.

2. Gratia vobis et pax a Deo patre et domino Jesu Christo [2].

3. Gratias ago Christo per omnem orationem meam [3], quod permanentes estis in eo [4], et perseverantes in operibus ejus [5], promissum expectantes in die judicii [6].

4. Neque destituant vos quorumdam vaniloquia [7] insinuantium, ut vos avertant a veritate evangelii [8] quod a me prædicatur [9].

5. Et nunc faciet Deus ut qui sunt ex me ad profectum veritatis evangelii deservientes [10] et facientes benignitatem operamque [11] salutis vitæ æternæ.

2. A vous soit la grâce et la paix de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ.

3. Je remercie le Christ, en toutes mes prières, de ce que vous restez en lui, et de ce que vous persévérez dans ses œuvres, attendant ce qui vous fut promis pour le jour du jugement.

4. Ne vous laissez pas détourner par ces hommes qui insinuent de vains discours, pour vous écarter de la vérité de l'Évangile que je prêche.

5. Et maintenant, Dieu fera que mes propres disci-

1. Gal., I, 1.
2. Phil., I, 2; Gal., I, 3.
3. Phil., I, 3, 4.
4. II Tim., III, 14.
5. Hebr., XII, 7.
6. Rom., IX, 9; II Pet., III, 13.
7. Col., II, 4; I Tim., I, 6.
8. II Tim., IV, 4. Au lieu de *avertant*, le ms. de Fulda porte *evertant*. La leçon est celle du *Liber de div. scrip.* et de plusieurs mss.
9. Gal., I, 11.
10. Phil., I, 12.
11. *F* porte *operumque*, ce qui est évidemment une faute.

6. Et nunc palam sunt vincula mea [1], quæ patior in Christo [2], quibus lætor et gaudeo [3].

7. Et hoc mihi est ad salutem perpetuam ; quod ipsum factum orationibus vestris et administrante spiritu sancto, sive per vitam, sive per mortem [4];

8. est enim mihi vere vita in Christo et mori gaudium [5].

9. Et in ipsum in vobis faciet misericordiam suam, ut eandem dilectionem habeatis et sitis unianimes [6].

10. Ergo, dilectissimi, ut audistis præsentia mei, ita retinete et facite in timore Dei [7], et erit vobis vita in æternum;

ples [8] contribuent au progrès de la vérité de l'Évangile et pratiquent la bonté et l'œuvre de salut de la vie éternelle.

6. Maintenant aussi ils sont publics, mes liens, que je porte avec souffrance dans le Christ, et dont je suis content et me réjouis.

7. Et pour mon salut éternel, ces actions mêmes valent, que j'accomplis, à l'aide de vos prières, et par le secours du Saint-Esprit, soit en vivant, soit en mourant [9];

8. car, dans le Christ, la vie est pour moi véritable, et la mort est une joie.

9. Et il montrera en vous sa miséricorde par cela même que vous aurez tous le même amour et les mêmes sentiments.

1. Phil., I, 13.
2. II Tim., II, 12.
3. Col., I, 24.
4. Phil., I, 19, 20.
5. Phil., I, 21.
6. Phil., II, 2.
7. Phil., II, 12.
8. *Qui sunt ex me*, ceux qui sont nés spirituellement de moi.
9. *Sive per vitam, sive per mortem*, soit en y employant toutes les forces de ma vie, soit en risquant la mort.

11. est enim Deus qui operatur in vos [1].

12. Et facite sine retractu, quæcumque facitis [2].

13. Et quod est (reliquum), dilectissimi, gaudete in Christo [3], et præcavete sordidos in lucro [4].

14. Omnes sint petitiones vestræ palam apud Deum [5], et estote firmi in sensu Christi [6].

15. Et quæ integra et vera et pudica et justa et amabilia facite [7].

16-17. Et quæ audistis et accepistis, in corde retinete; et erit vobis pax [8].

10. Donc, mes très chers, de la même manière que vous avez entendu en ma présence, ainsi souvenez-vous et agissez par crainte de Dieu; et vous aurez la vie pour l'éternité;

11. car c'est Dieu qui agit en vous [9].

12. Et faites sans arrière-pensée tout ce que vous faites.

13. Du reste, mes très chers, réjouissez-vous dans le Christ; et gardez-vous de ceux qui recherchent les gains sordides.

14. Que toutes vos prières soient franches devant Dieu; et restez fermes dans la pensée du Christ [10].

15. Faites ce qui est intègre, et vrai, et chaste, et juste, et aimable.

1. Phil., II, 13.
2. Phil., II, 14.
3. Phil., III, 1. Ce texte permet de reconstituer *reliquum* après *est*, que donnent seul la plupart des mss, et qui ne signifie rien.
4. I Tim., III, 8.
5. Phil., IV, 6.
6. I Cor., XV, 58.
7. Phil., IV, 8.
8. Phil., IV, 9.
9. Quand vous agissez ainsi par crainte de Dieu.
10. *In sensu Christi*, comme le Christ le veut.

18. Salutant vos sancti [1].
19. Gratia domini Jesu cum spiritu vestro [2].
20. Et facite legi Colosensibus et Colosensium vobis [3].

16-17. Et conservez dans votre cœur ce que vous avez entendu et reçu [4]; et vous aurez la paix.
18. Les saints [5] vous saluent.
19. La grâce du Seigneur Jésus soit avec votre esprit.
20. Faites lire (ceci) aux Colossiens, et lisez la lettre qu'ils ont reçue [6].

Consulter surtout : Anger, *Ueber den Laodicenerbrief* (*Beiträge zur historisch-kritischen Einleitung in das Alte und Neue Testament*, Leipzig, 1843, t. I).

J. B. Lightfoot, *St. Paul's Epistles to the Colossians and to Philemon*, 2e édit., Londres, 1876, p. 281-300.

Th. Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, Leipzig, 1892, t. II, p. 566-585.

A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, Leipzig, 1893, t. I, p. 33-37; et *Chronologie*, 1897, t. I, p. 702; 1904, t. II, p. 179, n. 1.

O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*, Fribourg, 1902, t. I, p. 459-462.

R. Knopf, dans Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen*, Tubingue, 1904, p. 138-140; et dans *Handbuch zu den N. T. Apokryphen*, Tubingue, 1904, p. 204.

A. Harnack, *Die apokryphen Briefe des Paulus an die Laodicener und Korinther* (*Kleine Texte...*, édités par Lietzmann), Bonn, 1905.

1. Phil., IV, 22.
2. Phil., IV, 23.
3. Colos., IV, 16.
4. C'est-à-dire la doctrine enseignée par Paul.
5. Expression courante dans saint Paul pour « les fidèles ».
6. Ce dernier verset prouve bien que la lettre a été composée d'après Col., IV, 16; il n'est que la reproduction de la recommandation qui s'y trouve, en sens inverse.

2. Épitre aux Alexandrins.

Le passage du fragment de Muratori que nous avons cité à propos de la lettre apocryphe aux Laodicéens parle aussi d'une lettre aux Alexandrins. De celle-ci, il ne reste aucune trace, ni en grec, ni en latin. Cependant, Zahn a cru la retrouver, en partie du moins, dans le *Sacramentarium et lectionarium Bobbiense*, du VIIe siècle, sous la forme d'une leçon, formant épître, pour une messe votive. Le texte en avait été édité par Mabillon et M. Germain, *Museum Italicum*, Paris, 1687, t. I, pars 2, p. 362. Zahn [1] l'a reproduit d'après une nouvelle recension; je le reprends, comme lui, avec les fautes qui y pullulent. La division en versets est de Zahn.

Epistola Pauli apostoli ad Colos.

1. (Fratres) [2], qui sub potestate Domini sumus, mandatum Dei custodire debemus. 2. Qui custodiunt precepta Domini, abent vitam æternam [3]; et qui negant

1. Frères, nous qui sommes sous la puissance du Seigneur [4], nous devons garder le commandement de Dieu. 2. Ceux qui gardent les préceptes du Seigneur ont la vie éternelle; et ceux qui rejettent ses commandements

1. *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 587 sq.

2. Ce mot, a remarqué Zahn, a dû être ajouté, comme dans beaucoup de leçons du sacramentaire, en tête du texte primitif; mais il peut être tout aussi ancien que le *carissimi fratres* du ℣. 7.

3. Pour *habent*. — Cf., ainsi que pour ce qui suit, Joan., III, 36; et aussi Joan., V, 24; Rom., VI, 22; I Joan., II, 17, etc.

4. C'est-à-dire : « nous qui sommes les sujets du Seigneur, » comme l'indiquent les mots qui suivent. L'expression n'a pas le sens de Matt., VIII, 9, mais celui de Gen., III, 16 (Vulgate), etc.

mandata ejus, adquirunt ruinam et in hoc secunda morte [1]. 3. Precentum Domini hoc est [2] : Non perjuraberis [3], non furtum faciis [4]; non adulterabis [5]; non falsum testimonium dices [6]; non accipies munera [7] contra veritatem nec per potestatem. 4. Qui habet potestatem et abnegat veritatem, abnegabitur illi regnum Dei et conculcabitur in infernum. Ibi non egreditur bis [8]. 5. Quomodo sumus fragiles et prevaricatores, egentes peccatum [9]! 6. Non per singolus dies penetemus, sed

attirent sur eux la ruine, et, par là même, la seconde mort [10]. 3. Voici le précepte du Seigneur : tu ne te parjureras pas; tu ne commettras pas de vol ni d'adultère; tu ne feras pas de faux témoignage; tu n'accepteras pas de présents contre la vérité ni en vertu de ton autorité. 4. Celui qui possède l'autorité et rejette la vérité sera rejeté du royaume de Dieu et foulé aux pieds dans l'enfer. Là, on n'entre pas deux fois. 5. Combien nous sommes fragiles et prévaricateurs, et commettons le péché! 6. Ce n'est pas chaque jour que nous faisons pénitence;

1. Pour *secundam mortem*. Cf. Apoc., xx, 6, 14; xxi, 8.
2. Cf. Joan., xv, 12.
3. Cf. Levit., xix, 12; Matt., v, 33.
4. Pour *facies*. — Cf. Marc, x, 19; Rom., xiii, 9; Exod., xx, 14.
5. Marc, x, 19; Rom., xiii, 9.
6. Marc, x, 19; Rom., xiii, 9; Exod., xx, 16.
7. Exod., xxiii, 8; Deutér., xvi, 19; I Sam., viii, 3.
8. Le texte a dû être : *non ingreditur bis*, on n'y entre qu'une fois sans espoir de retour. C'est ce que laisse entendre *ibi*; car, avec *egreditur*, *inde* serait plus naturel, bien que le nombre des fautes laisse tout prévoir de la part de l'auteur; *bis* ne pourrait guère en tout cas rendre le grec πάλιν, qui se traduirait par *rursus* ou *iterum*, et il ne peut correspondre qu'à δίς; alors, le texte grec lui-même ne s'expliquerait pas.
9. Pour *agentes peccatum*.
10. La mort par la damnation, qui vient après celle du corps; cette expression est opposée à « vie éternelle ».

per singolus dies peccatum super peccatum facemus [1]. 7. Ut sciates hoc, carissimi fratres, quia opera nostra... scriptum est in hoc libro : « in cummemoracione erit nobis in die judicio [2]. » 8. Ibi nec testes, ibi nec pares, ibi nec per munera iudicabitur [3], quia non est melior, quam fides, veritas, castitas [4], ieiunius et elimosina, qui extingit omni peccata [5]. 9. Et « quod tibi non vis, alio non facias [6]. » 10. Stipola rignum Dei [7] et accepit corona [8], quod est in Christo Jesu domino.

mais chaque jour nous entassons péché sur péché. 7. Pour que vous sachiez, très chers frères, que nos œuvres (seront jugées, écoutez) ce qui est écrit dans ce livre [9] : « Il y aura rappel (de nos œuvres) au jour du jugement. » 8. Là pas de témoins; pas de coaccusés [10]; là, le jugement ne se fera pas par des présents, car il n'y a rien de mieux que la foi, la vérité, la chasteté, le jeûne et l'aumône, pour éteindre tous les péchés [11]. 9. Et « ce que tu ne veux pas pour toi, ne le fais pas à un autre. » 10. Cherche à obtenir [12] le royaume de Dieu et tu recevras la couronne, celle du Christ Jésus, le Seigneur.

1. *Non per singulos dies pænitemus, sed per singulos... facimus. Ut sciatis...*
2. *In commemo... judicii.*
3. Cf. Mich., III, 1.
4. Cf. I Tim., IV, 12.
5. Pour *ieiunium et eleemosyna... extinguit.* Cf. Tob., IV, 10; XII, 9.
6. Pour *alii non facias.* Tob., IV, 15; Matt., VII, 12; Luc., VI, 31.
7. Pour *stipula regnum... et accipies coronam quæ...* Cf. Matt., VI, 33.
8. Cf. II Tim., IV, 8; Jac., I, 12.
9. De quel livre s'agit-il ? Il est bien possible que ce soit de l'Évangile de saint Matthieu, très librement cité d'ailleurs, XII, 36. Cf. aussi Eccl., III, 17. On remarquera que l'un des préceptes énoncés plus haut lui est emprunté, et que la citation du ℣. 9 peut lui être rapportée.
10. L'auteur veut dire qu'il n'y aura personne pour partager, par suite, pour alléger notre peine. Le pécheur la subira tout entière.
11. Pour en détruire les effets.
12. *Stipula,* fais un contrat où le royaume de Dieu sera le prix de tes bonnes actions.

Ce fragment porte le titre : *Épître de l'apôtre Paul aux Colossiens*, alors qu'il n'a aucun rapport avec elle, et qu'il n'en a que de très éloignés avec les autres épîtres canoniques. Ce titre est donc faux; et c'est pour cela que Zahn a cru trouver ici l'épître apocryphe aux Alexandrins; le rédacteur, dit-il, ou quelque copiste, l'avait rencontrée avec son véritable nom; mais celui-ci lui déplut comme étrange ou comme apocryphe; il le changea en celui de : *ad Colossenses.* Mais pourquoi serait-ce l'épître aux Alexandrins, et pas une autre? Zahn cherche à l'établir par exclusion. La forme indique très probablement, dit-il, une épître, plutôt qu'une apocalypse ou une homélie; or, un moine de Bourg-Déols, en Berry, Hervé, parle incidemment d'une seizième lettre de Paul : « *Quamvis et hanc epistolam quintam decimam vel sextam decimam apostolus scripserit et auctoritas eam apostolica sicut cæteras firmavit, sancta tamen ecclesia...* Bien que l'apôtre ait écrit cette lettre (aux Laodicéens) comme la quinzième ou la seizième, et que l'autorité apostolique l'ait, autant que les autres, authentiquée (par Col., IV, 16), cependant[1]... » Cette seizième épître n'est pas la III Cor., dont l'Occident ne parle jamais; elle ne peut donc être que celle aux Alexandrins que le fragment de Muratori mentionne expressément, puisque le nom d'aucune autre n'a jamais été mis en avant; enfin, c'est à elle aussi que se rapporte forcément l'extrait du lectionnaire.

On voit combien cet édifice, qui repose en somme sur notre manque de connaissances précises, est branlant et fragile.

Si le rédacteur du lectionnaire attribue à Col. des paroles qui n'ont avec cette épître aucun lien, c'est qu'il ignore grossièrement les écrits du Nouveau Testament; il a donc fort bien pu prendre pour un fragment

1. *P. L.*, t. CLXXXI, col. 1355.

d'épître, et utiliser comme leçon, un morceau qui n'est pas cela du tout; il s'est laissé naïvement prendre à ses nombreuses citations, à ses rapports visibles avec les livres canoniques.

En fait, le texte ressemble bien plutôt à un extrait d'homélie sur l'obéissance aux commandements. Les idées sont assez logiquement enchainées; nous sommes soumis à Dieu; nous devons donc lui obéir et mériter ainsi la récompense, au lieu de la punition. Or, voici ses principaux commandements : suit leur énumération, avec la menace du châtiment, après le dernier. Hélas! nous péchons souvent cependant; eh bien! rappelons-nous que tous nos actes paraîtront au jour du jugement et que nous en porterons seuls la responsabilité. Pratiquons donc la vertu; et cherchons le royaume de Dieu. Cela a tout l'air d'une exhortation pratique, sèche, mais serrée, et tout entremêlée de citations puisées dans les saints livres, mais sans le souci du mot à mot, comme il arrive souvent aux prédicateurs. La forme oratoire se manifeste surtout par l'emploi de la première personne du pluriel, moins usitée dans les lettres, par les antithèses (2, 4, 6, 8), par le *carissimi fratres* du verset 7.

D'ailleurs, on ne trouve pas ici, pas plus que dans la lettre aux Laodicéens, trace de cette hérésie de Marcion, dont le fragmentiste de Muratori reproche aux deux épîtres d'être le produit ou du moins l'écho. Et, dans un texte si maladroit, si barbare, qui par conséquent reproduirait sans habileté ni scrupule les hellénismes de son original (car une épître aux Alexandrins ne pourrait avoir été composée qu'en grec), on ne rencontre rien que l'on puisse faire remonter à une source grecque.

Tenons-nous-en donc à cette hypothèse qu'un rédacteur ignorant a pris pour un extrait d'épître ce qui n'était qu'un extrait d'homélie. Il est inutile dès lors, et il est du reste impossible, de chercher l'âge et l'origine exacts de ce fragment; il a bien quelques rapports

avec la première partie de la *Didachè*; mais il développe en somme des lieux communs de prédication qui devaient se rencontrer souvent; et rien n'indique qu'il soit antérieur au IV[e] siècle; il a cependant, comme l'a remarqué Zahn, un caractère archaïque par rapport aux autres extraits (sauf le canon de la fin) du *Sacram. et lection. Bobbiense*; or, celui-ci est du VII[e] siècle.

La véritable épître aux Alexandrins mentionnée par le fragment de Muratori était certainement du II[e] siècle, au moins. On a supposé qu'elle devait se confondre avec l'épître aux Hébreux, mais on n'a pu en fournir aucune preuve probable.

Consulter : le texte dans Mabillon et Germain, *Museum Italicum*, Paris, 1687, t. I, pars 2, p. 363; et dans Zahn, *Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, t. II, p. 586-592 ; A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, t. I, p. 33; Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*, t. I, p. 462.

3. Correspondance entre Sénèque et saint Paul.

Le premier témoignage, et le plus important pour nous, sur l'existence d'une correspondance entre saint Paul et Sénèque, est celui de SAINT JÉRÔME, *De vir. ill.*, XII : «*Lucius Annæus Seneca, Cordubensis, Sotionis stoici discipulus et patruus Lucani poetæ, continentissimæ vitæ fuit; quem non ponerem in catalogo sanctorum* (al. *justorum*), *nisi me illæ epistulæ provocarent, quæ leguntur a plurimis, Pauli ad Senecam et* (al. *aut*) *Senecæ ad Paulum. In quibus, cum esset Neronis magister et illius temporis potentissimus, optare se dicit ejus esse loci apud suos, cujus sit Paulus apud christianos. Hic ante biennium quam Petrus et Paulus martyrio coronarentur, a Nerone interfectus est.* L. A. Sénèque... Je ne le placerais pas dans la liste des auteurs chrétiens, si je n'y étais

provoqué par ces lettres, lues par un très grand nombre, de Paul à Sénèque et réciproquement. Dans ces lettres, ce maître de Néron, l'homme le plus puissant de son temps, déclare qu'il désirerait occuper chez les siens le rang qu'occupe Paul chez les chrétiens. Il fut mis à mort par Néron deux ans avant que Pierre et Paul reçoivent la couronne du martyre. »

Ainsi, en 392, un « très grand nombre » de gens lisaient une correspondance entre l'apôtre et le philosophe; et saint Jérôme ne nous en dit en somme rien de plus, sinon qu'il a été frappé par ce passage où, malgré sa haute situation dans l'empire, Sénèque envie celle de Paul chez les chrétiens. Absolument rien d'autre, pas un mot, ne nous conduit à soupçonner quel était même le contenu de ces lettres. Saint Jérôme les regarde-t-il comme authentiques? Si l'on s'en tenait à la lettre même de ses paroles, on pourrait, à première vue, hésiter, puisqu'il rapporte une phrase, en l'accompagnant, comme seul commentaire, de la constatation de la puissance de Sénèque, qui la met en valeur. Mais quand il nous dit : *leguntur a plurimis*, n'est-ce pas affirmer déjà que lui-même ne les lit pas, et qu'il n'y attache pas grande importance? Si, d'autre part, nous songeons que jamais il n'a reparlé de cette correspondance, que jamais il ne l'a, dans aucun de ses écrits, utilisée, lui qui cependant ne pouvait mépriser une œuvre où non seulement Sénèque, mais surtout saint Paul auraient laissé des traces précieuses de leur activité littéraire, que le seul titre invoqué en sa faveur est celui de ses « nombreux » admirateurs, si nous songeons à tout cela, nous en conclurons forcément que saint Jérôme n'a pas même hésité sur la question d'authenticité, et que même il n'a pas un instant pu se faire illusion sur la valeur intrinsèque de cette correspondance. N'est-ce pas comme un regret qu'il exprime en ces mots : *nisi me... provocarent* ? En somme, son témoignage, en dehors du fait

même de l'existence des lettres, est avant tout négatif et prouve nettement la conviction de saint Jérôme que Sénèque n'avait pas été chrétien, puisque son seul titre à figurer dans la liste est précisément cette correspondance; notons bien ce dernier point.

Saint Augustin est plus vague encore; dans une lettre écrite quelque vingt ans plus tard (414) à Macédonius, cliii, 14, voulant prouver que Dieu est le père des hommes même méchants et qu'il les aime, non pas comme méchants, mais pour les arracher au mal, il cite à ce propos une parole prise à l'œuvre authentique de Sénèque, sous cette forme : *Merito ait Seneca, qui temporibus apostolorum fuit, cujus etiam quædam ad Paulum apostolum leguntur epistolæ* : « *Omnes odit, qui malos odit*; » c'est à juste titre que Sénèque, qui vécut du temps des apôtres, dont on lit même des lettres à saint Paul, s'écrie : « Celui-là hait tout le monde, qui hait les méchants[1]. » — Ainsi, ces derniers mots ne sont pas empruntés à la correspondance, et ce n'est qu'accessoirement que saint Augustin, pour leur donner plus de valeur, rappelle l'ancienneté de Sénèque, dont il donne comme preuve sa correspondance avec Paul. Mais il ne semble pas du tout qu'il ait lui-même connu cette dernière. Dès 397 en effet (epist. xl, 2), il avait lu le *De viris illustribus* de saint Jérôme, et c'est évidemment d'après celui-ci, dont il reproduit le *quæ leguntur*, qu'il mentionne en passant ces relations possibles entre Sénèque et saint Paul : son témoignage ne signifie donc rien par lui-même. Bien plus, c'est expressément aux leçons de la philosophie qu'il attribue, plusieurs années plus tard, *De civ. Dei*, vi, 10, la liberté dont Sénèque faisait preuve, dans ses écrits, vis-à-vis des dieux du paganisme : *quem philosophia quasi liberum fecerat... magnum aliquid eum phi-*

1. *P. L.*, t. xxxiii, col. 659.

losophia docuerat... Il n'y a donc pas trace, dans saint Augustin, du christianisme de Sénèque.

Et c'est tout ! Aucun Père de l'Église, soit avant, soit après les deux que nous venons de citer, non seulement ne parle de la correspondance, mais n'y fait même allusion. Tertullien, *De anima*, xx, appelle sans doute Sénèque *sæpe noster*; mais c'est là tout simplement indiquer que ses idées ne manquent pas parfois d'analogie avec celles du christianisme. Quant à Lactance, il regrette que le philosophe n'ait pas eu de guide pour le conduire à la vraie sagesse. *Div. instit.*, I, 5; II, 9; v, 9 : *Potuit esse verus Dei cultor, si quis illi monstrasset...*; et, plus loin, il le déclare tout net « ignorant de la vraie religion » : *Quid verius dici potest ab eo qui Deum nosset, quam dictum est ab homine veræ religionis ignaro? Ibid.*, VI, 24.

Il faut ensuite aller jusqu'à Fréculphus au IXe siècle[1], pour retrouver chez les écrivains ecclésiastiques une mention expresse de la correspondance, puis faire encore un saut de trois siècles pour constater que sa connaissance est assez répandue : pas une bible, pas un catalogue du canon ne la reçoit, et rien absolument ne laisse entendre qu'elle ait été utilisée dans les lectures à l'église. Ce silence est significatif, si l'on songe, d'un côté, au succès qu'obtint la lettre, si pâle, si terne, aux Laodicéens, et, de l'autre, à l'utilité que les apologistes de tous les siècles auraient pu tirer de la conversion de Sénèque. Il est évident qu'on n'a pas cru à l'authenticité de la correspondance; il est évident surtout qu'on ne lui a jamais, dans les douze premiers siècles, attribué une valeur quelconque. Nous en conclurons donc nous-même sa fausseté, que, d'ailleurs, nous prouvera plus qu'amplement l'étude que nous en ferons.

Il est un témoignage cependant qui mérite une attention toute particulière, et jettera, dans les ténèbres où se

1. *P. L.*, t. CVI, col. 1132.

cache l'origine de cette légende, une lumière passagère : je veux parler de celui du *pseudo-Linus*; nous l'avons rappelé à propos du martyre de saint Paul dans les *Acta Pauli*, p. 281, note 2* : « Le précepteur même de l'empereur, voyant en Paul une science divine, se lia avec lui d'une si grande amitié qu'il pouvait à peine se passer de converser avec lui; aussi, quand il n'avait pas licence de s'entretenir avec lui face à face, il lui envoyait et recevait de lui des lettres fréquentes... Le maître de César alla jusqu'à lire devant celui-ci quelques-uns des écrits de Paul et les fit admirer de tous... » Nous savons maintenant avec évidence que ce remaniement du Martyre de Paul s'est fait d'après le texte original grec que nous possédons, et comme ni celui-ci, ni aucune version, ne mentionne Sénèque, il y a là, sans aucun doute possible, une addition de l'interpolateur. Les conjectures auxquelles on pouvait se livrer quand on croyait encore à l'hypothèse hasardeuse de Lipsius sur l'origine gnostique des *Acta Pauli*, nous sont donc interdites, et nous ne devons donner à ce témoignage que l'autorité méritée par un apocryphe, d'auteur inconnu, produit vraisemblablement au ve siècle. Notons cependant qu'il a connu les lettres, et que, d'après elles, il a brodé son développement sur l'action apostolique de saint Paul à la cour impériale. Nous verrons plus loin qu'il nous fournit aussi un renseignement excellent sur la date de composition de l'œuvre, telle que nous la possédons.

Donc, tout nous ramène au IVe siècle, et le silence des auteurs qui ont précédé saint Jérôme, et l'existence certaine, de son temps, de lettres échangées entre l'apôtre et le philosophe. Mais celles-ci sont-elles bien identiques à celles que nous possédons? Ainsi, elles seraient restées ensevelies dans un oubli complet pendant quatre siècles au moins? Le fait est bien singulier, et les soupçons, facilement, se sont éveillés; il est assez naturel de supposer que la correspondance primitive s'est perdue, et

qu'on en a inventé une autre précisément d'après le témoignage de saint Jérôme.

Cette hypothèse s'appuie sur une autre preuve, très spécieuse. Nos lettres sont de la plus parfaite platitude; et il est impossible de s'imaginer que saint Jérôme, si bon connaisseur des deux littératures, profane et sacrée, ait pu même hésiter à les rejeter et à leur refuser cette mention qu'elles ne méritent pas. Si donc il en parle, s'il a l'air de les accepter comme authentiques, si du moins il n'affirme pas qu'elles ne le sont pas, c'est qu'il avait sous les yeux un recueil différent du nôtre, moins imparfait, moins indigne d'être placé sous le patronage à la fois du grand philosophe et du grand apôtre. En réalité donc, concluent les partisans de cette opinion, la correspondance qui nous reste a été composée beaucoup plus tard que saint Jérôme, et seulement peu de temps avant que ne soient copiés les mss les plus anciens (du IXe siècle) qui la contiennent.

C'est un fait que l'impression produite par la lecture du recueil actuel est déplorable. En voici l'analyse, où j'essaierai de n'omettre aucune idée de quelque valeur : I. Sénèque annonce à Paul qu'il a vu quelques-unes de ses lettres; il les trouve magnifiques. II. Paul l'en remercie; III. Sénèque cependant se propose de les lire à l'empereur; peut-être faudrait-il d'abord en conférer avec Paul lui-même; IV. celui-ci répond en exprimant le désir de voir leurs relations se resserrer. V. Sénèque a la même pensée, et regrette l'isolement de Paul, dû sans doute à son désir de ne pas offenser l'impératrice, en lui rappelant qu'il a passé du judaïsme au christianisme. VI. L'apôtre réplique en avouant mystérieusement que son correspondant a deviné juste. VII. Là-dessus, Sénèque loue de nouveau les épîtres, en regrettant que la forme n'en soit pas plus élégante; l'empereur lui-même, à qui il les a présentées, en est charmé; et le philosophe a dû lui rappeler que la divinité emprunte parfois pour parler

la bouche des ignorants. VIII. Profond émoi de l'apôtre, qui regrette cette lecture; IX. aussi, Sénèque s'en excuse-t-il. X. A son tour, Paul fait acte d'humilité en demandant pardon de placer son nom, sur les lettres, avant celui de Sénèque. XI. Celui-ci s'étonne; Paul n'est-il pas, autant que lui, citoyen romain, et, plus que lui, un penseur de génie? XII. Suit une nouvelle lettre de Sénèque, où il exprime sa pitié pour les chrétiens persécutés à la suite de l'incendie de Rome et son indignation contre l'auteur de ces crimes. XIII. Puis, lui encore, revient sur la pensée de la lettre VII, et, de nouveau, exhorte Paul à soigner son style. XIV. Pas de réponse directe, mais compliments de Paul au philosophe converti; il l'exhorte à exercer envers le prince et la cour un apostolat chrétien.

Peut-on imaginer plus complète nullité d'idées? Ainsi, voilà, l'un en face de l'autre, l'apôtre qui a remué le plus profondément le monde païen, et le philosophe latin le plus perspicace, sinon le plus élevé : que se disent-ils? Discutent-ils quelque grave question de philosophie? l'existence ou la nature de Dieu? l'immortalité de l'âme? Agitent-ils ces problèmes de morale, où souvent Sénèque a touché de si près au christianisme, auxquels parfois il a donné les mêmes solutions que Paul? Pas du tout : ils chicanent sur des questions d'étiquette et font assaut de fades compliments ! Ce vide de la pensée est-il du moins déguisé sous un style brillant? Hélas ! il semble que la forme soit encore au-dessous de si pauvres idées. Souvent incorrect, parfois barbare, ailleurs contourné et obscur, le style a pu, il est vrai, être altéré par les copistes; il l'a même été sûrement; mais enfin il n'est pas possible qu'il ait été transformé complètement, et que, dès la création même de l'œuvre, il n'ait pas provoqué, par ses graves défauts, les erreurs et les déformations.

Il semble donc que les partisans de la perte de l'ancien recueil aient raison. Cependant, si nous comparons le

nôtre aux témoignages de saint Jérôme et du *pseudo-Linus*, nous arriverons à la conclusion contraire. En effet, la phrase citée par le premier se retrouve dans la lettre XI, et, trait particulier et important, avec un sens un peu différent de celui que, par besoin de précision, saint Jérôme lui a donné; cette lettre XI dit en effet : « Mon rang est tien (comme citoyen romain); quant au tien (comme penseur), je voudrais qu'il fût mien. » Comment le nouveau falsificateur, s'appuyant sur saint Jérôme, aurait-il ainsi modifié et obscurci sa pensée? Il semble qu'au contraire il eût dû s'étudier à la reproduire très exactement, s'il voulait donner à son œuvre l'apparence de l'authenticité.

Mais il faut supposer aussi qu'il avait sous les yeux le *pseudo-Linus*, et qu'il a su découvrir Sénèque dans ce « précepteur de Néron » que cet ouvage ne nomme pas; il est vrai que l'habileté ne serait pas grande. Admettons-la, et que l'auteur ait eu assez d'érudition pour connaître à la fois le Père de l'Église et le Martyre apocryphe. Il a donc emprunté à celui-ci l'idée de « lettres fréquentes » et celle de la lecture des épîtres de Paul devant l'empereur (lett. VII); mais comment expliquer qu'il se soit mis, dans cette même lettre VII, en opposition directe avec son modèle en prêtant à Néron quelques sentiments bienveillants? Comment se rendre compte qu'il n'ait utilisé aucun autre détail du *pseudo-Linus*, et que, ayant évidemment sous les yeux le martyre de Pierre aussi bien que celui de Paul, il ait attribué la persécution néronienne à une tout autre cause que celle dont parle l'apocryphe, qu'il ait ainsi préféré Tacite à une œuvre ecclésiastique, désintéressement bien rare et bien singulier dans de semblables productions? Je ne parle pas des contradictions de la dernière lettre avec les données du *pseudo-Linus*; car elles existent, tout aussi fortes, entre elle et la XIIe lettre.

Nous voilà donc obligés d'admettre que notre recueil

est bien celui qu'a utilisé l'auteur de l'apocryphe, celui que saint Jérôme a connu. Mais comment expliquer que ce dernier s'y soit « laissé prendre » ? C'est très simple; il ne s'y est pas laissé prendre du tout. Nous avons vu combien son témoignage est neutre; c'est parce que d'autres lisent l'œuvre, parce qu'ils l'acceptent, que lui-même donne rang à Sénèque dans son livre; de son propre jugement, nous ne pouvons rien dire; et le silence même que ce Père garde partout ailleurs nous fait assez entendre quelle était sa véritable appréciation. Il ne lui faut rien de plus que cette approbation étrangère pour nommer un philosophe païen. C'est d'une manière analogue qu'il mentionne le Juif Philon, pour avoir loué l'Église d'Alexandrie, Josèphe, un autre Juif, pour avoir parlé du Sauveur (dans une page d'ailleurs interpolée peut-être), et plusieurs hérétiques.

On a trouvé une autre preuve de l'origine tardive du recueil dans ce fait qu'il mentionne (lett. IX) l'envoi d'un traité *De verborum copia*. Or, celui-ci n'est pas autre chose qu'une œuvre de l'archevêque Martin de Bracara († 580), intitulée par lui *De quatuor virtutibus*, ou *De formula vitæ honestæ*, à laquelle plus tard des mss ont attribué faussement le nom de *Liber Senecæ de verborum copia*. Peu importe d'ailleurs la genèse de cette transformation; le seul fait à noter serait que l'auteur du recueil, persuadé que l'ouvrage était vraiment de Sénèque, l'a cité et, par conséquent, a sûrement écrit après le VIe siècle. Zahn[1] a réfuté victorieusement cet argument. Si l'auteur des lettres a cru authentique le *De verborum copia*, comment ne l'a-t-il pas attribué nettement au philosophe? Car son texte s'interprète naturellement tout autrement; on comprend en effet ceci : Sénèque envoie à saint Paul un traité sur « la richesse des expressions », pour l'aider à donner plus d'élégance à

1. *Geschichte d. neut. Kan.*, t. II, p. 616 sq.

son style (lett. VII), sans que rien laisse entendre que le livre ait été composé par l'envoyeur lui-même. Au contraire, il est bien plus simple d'admettre qu'un copiste quelconque a mal compris la fin de la lettre IX, et, croyant y trouver mention d'un ouvrage authentique de Sénèque, en appliqua le titre au *De quatuor virtutibus* de Martin de Bracara, qui du reste se fonde sur les écrits du philosophe pour étudier les préceptes de la loi morale naturelle. Cette explication est excellente, si l'on songe surtout que ce titre, qui ne signifie rien dans la circonstance, n'est attesté au plus tôt que par un ms. du XIIIe siècle. les plus anciens portant les deux titres cités plus haut. alors que nos lettres se trouvent déjà dans des mss du IXe siècle et s'y trouvent avec un texte altéré, donc plus ancien.

C'est le dernier argument en faveur de la dépendance du recueil par rapport à saint Jérôme qui est encore le plus facile à réfuter; dans la plupart des mss, les lettres sont précédées du passage connu de ce Père, donc, disent Fleury [1] et Kreyher [2], ont été inspirées par lui. Zahn[3] répond justement : « Si ce prologue emprunté à saint Jérôme devait prouver quelque chose, on serait bien en peine sur l'âge de nombreux écrits bibliques ! »

Westerburg [4] a pensé tourner ces difficultés en reconnaissant dans le recueil deux groupes différents, l'un plus ancien (lett. X-XII). reste des lettres primitives, l'autre dû vraiment au moyen âge. Les raisons qu'il en donne sont les suivantes : 1° Le premier groupe est daté, et assez justement, tandis qu'ailleurs il n'y a pas de date, ou que, dans les deux dernières lettres, elle est fausse. 2° L'ancien rédacteur est plus correct, plus clair, plus

1. *Saint Paul et Sénèque*, t. II, p. 259.
2. *L. Annæus Seneca u. seine Bez...*, p. 181.
3. *Loc. cit.*, p. 617 note.
4. *Der Ursprung der Sage...*, p. 13 sq.

habile et plus instruit. 3° Enfin, dans le groupe ancien, Néron apparaît comme l'ennemi cruel du christianisme (lett. XII), tandis que, dans le nouveau, il n'est pas seulement indifférent, il est plutôt favorable; comment en effet supposer que, après la lettre XII, saint Paul conseille à Sénèque, même avec des restrictions, de chercher à convertir un tel monstre?

Ces raisons ne manquent pas d'une certaine valeur pour la lettre XII; mais, outre que ce système présente, par rapport à l'emploi du *pseudo-Linus*, à peu près les mêmes difficultés que celui qui attribue au moyen âge la création de toutes les lettres, les arguments invoqués ne signifient rien pour les lettres X et XI. Westerburg lui-même est obligé de reconnaître que le contenu de celles-ci est « quelque peu ridicule »; ce ne serait pas évidemment la futile discussion d'étiquette qui en est le sujet, qui a pu, mieux que les idées des autres lettres, en imposer à un Jérôme; leur style est tout aussi mauvais que celui du reste du recueil; elles ne prouvent pas plus de science chez leur auteur; et la haine de Néron ne s'y montre en aucune façon. Enfin les dates sont bien singulières; il faut, dans la Xe lettre, changer Néron IV en Néron III; et Sénèque aurait attendu neuf mois avant de consoler Paul de ses scrupules de politesse!

Reste la XIIe lettre : c'est pour elle que les raisons de Westerburg ont le plus de poids; le sujet en est cette persécution tragique par laquelle Néron pensa détourner de lui-même la colère grondante du peuple; et c'est encore, il est vrai, par le dehors, comme un mauvais écolier, que l'auteur le traite; mais enfin ce sujet est sérieux; la tristesse de Sénèque et son indignation sont assez vivement marquées; et le ton est beaucoup plus ferme, plus net, moins mystérieux, moins alambiqué; il ne se présente aucun de ces rébus, une des caractéristiques certainement de ce piètre recueil, que nous offre à peu près chacun des autres morceaux : *non ex te sed*

per te (lett. I)... *personæ qualitatem* (lett. II) *et jam omnium* (lett. III)... *quædam volumina* (lett. III)... *si est regina... si mulier est* (lett. VIII)... etc. Une érudition profane relative est manifeste; il n'est pas possible que l'auteur de cette lettre particulière n'ait pas connu Tacite ou du moins un récit dépendant directement de Tacite; il rappelle Alexandre, Darius, Denys, Caligula, cite une parole de Virgile; enfin indique, sinon le jour, du moins l'année exacte de l'incendie de Rome. S'il dénombre seulement cent trente-deux maisons et quatre *insulæ* comme ayant brûlé, ce qui est ridiculement faible en face du récit de Tacite, c'est sans doute qu'il a trouvé que c'était beaucoup déjà, ou qu'un copiste ancien (on sait que les nombres changent assez facilement dans les mss) a cru devoir transformer son *multæ domus atque insulæ* en une indication plus précise et qui fut très maladroite; il pourrait en avoir été de même pour la date du jour. Quoi qu'il en soit, il est certain que la personne de Néron apparaît ici toute différente de ce qu'elle est dans le reste du recueil. Sénèque le maudit et le voue au feu, tandis qu'auparavant il l'a dépeint comme assez favorablement disposé, et qu'après, saint Paul exprime l'espoir, si vague soit-il, qu'il pourra se convertir, si le philosophe tente d'agir sur lui. Il est assez curieux aussi de remarquer que cette lettre attribue à la persécution néronienne une cause à laquelle la plus ancienne tradition chrétienne populaire n'a jamais songé (ainsi les anciens Actes de Paul, ceux de Pierre, le *pseudo-Linus* et même le *pseudo-Marcellus*). Le contraste entre cette XIIe lettre et les autres est si net, que les mss, ne sachant quel rang lui donner, l'avaient placée entre la Xe et la XIe, alors que sûrement celle-ci constitue une réponse à l'autre; elle a même été reproduite une seconde fois par l'un d'entre eux, le meilleur, celui de Milan, tout à la fin.

La conclusion naturelle de toutes ces remarques est que la XIIe lettre est due à une autre main que le reste

du recueil. Mais la XIIIe elle-même ne fait que reprendre, en la délayant, une pensée de la VIIe; son style, à elle aussi, semble plus ferme et plus naturel que celui des autres, quoique moins nettement que dans la XIIe; et il se pourrait bien que ces deux morceaux aient été ajoutés au recueil primitif, où auraient alterné, comme on s'y attend naturellement, une lettre de Sénèque et une lettre de Paul. Et ce seraient eux, sinon les plus récents, du moins, les derniers composés, ce qui coupe court à toute difficulté venant des témoignages de saint Jérôme et du *pseudo-Linus*. L'ensemble a tout l'air d'ailleurs d'un exercice littéraire, et d'un exercice manqué; et il est bien possible qu'à cette œuvre, un contemporain même ou un ami de l'auteur ait cru bon d'ajouter une ou deux lettres faisant preuve de plus de connaissances.

Celles-ci sont, du reste, dans tout le recueil, uniquement profanes; et il ne se retrouve de traces d'influence des livres canoniques que dans la lettre X, et dans la mention, pas très heureuse (lett. VII), des épîtres de Paul « aux Galates, aux Corinthiens et aux Achéens. » Il ne paraît même pas douteux que l'auteur, non seulement ait imaginé que saint Paul et Sénèque s'écrivaient en latin, mais aussi, si la lettre XIII est bien du temps du recueil, qu'il ait cru que le premier a composé ses épîtres mêmes dans cette langue (*...latinitati morem gerere...*). Si cette ignorance s'explique malheureusement déjà dès le IVe siècle, mais pas avant, elle n'en est pas moins grossière; elle suppose dans l'auteur un esprit très peu cultivé, et se comprend encore plutôt chez un laïque que chez un clerc. Du reste, il n'y a pas d'hellénismes dans le recueil, et rien ne nous amène à croire à un original grec.

Le lieu de la composition est vraisemblablement Rome ou ses environs; si l'auteur est si peu instruit, comme il nomme cependant quelques localités romaines,

comme il n'ignore pas complètement l'histoire, c'est qu'il a sans doute trouvé ces renseignements sur place.

Dès que, dans les cercles croyants, on a commencé à étudier Sénèque, on a été frappé de la ressemblance entre ses conseils moraux et ceux du christianisme. A un observateur sérieux, les différences fondamentales ne pouvaient échapper, sur la nature de Dieu, sa providence, les relations de l'homme avec lui, le principe même de toutes les vertus; mais, dans le domaine pratique, les analogies furent assez frappantes pour que Tertullien ait pu appeler le philosophe *sæpe noster*. Conclure de là qu'il a connu le christianisme, et même qu'il a été chrétien, c'est ce que se sont permis quelques critiques, comme Fleury et Kreyher; mais Friedländer[1] a détruit facilement toutes leurs conjectures et tous leurs arguments. Cette question d'ailleurs n'est pas de notre sujet. Il nous suffit de constater que la ressemblance, superficielle, entre les idées du philosophe et les doctrines morales de la religion, a pu suggérer la pensée de le rapprocher de saint Paul et de le faire correspondre avec lui; c'est l'origine de nos lettres.

L'auteur a-t-il eu, en les composant, un autre but que celui de se livrer à un curieux exercice littéraire sur un sujet intéressant? C'est bien possible. La société lettrée du IVe siècle se plaignait volontiers du manque de formation classique chez les auteurs chrétiens, et regrettait de trouver dans les livres canoniques un si mauvais style et un si profond mépris de l'art; voir saint Ambroise, lettre VIII; saint Jérôme, préface du *De viris illustr.* C'était lui recommander les épîtres de Paul que placer dans la bouche de Sénèque, ce grand philosophe classique, l'éloge des œuvres méprisées; c'était jeter devant ses pas la dernière arche du pont qui la condui-

1. *Historische Zeitschrift*, 1900, t. LXXXV, p. 193 sq.

rait du polythéisme, ou plutôt du scepticisme religieux, à la véritable doctrine.

Les mss contenant la correspondance sont nombreux; et il s'en faut qu'ils aient été tous collationnés; les deux meilleurs sont celui de Milan, *M* (*Ambrosianus*, C. 90), et celui de Strasbourg, *A* (*Argentoratensis*, C. VI, 5), brûlé pendant le siège de 1870, tous deux probablement du IXe siècle ; leur texte est très altéré déjà; aussi, est-il douteux que l'étude soignée de mss plus récents puisse mieux renseigner la critique sur une œuvre à propos de laquelle tant de points restent encore obscurs.

Le texte que nous donnons est celui de *M*, sauf très peu de modifications. Publié dans de nombreuses éditions des œuvres de Sénèque, il l'a été en particulier par Haase, dans l'édition de 1878 (Teubner, Leipzig, t. III, p. 476-481), qui utilise *M* et *A*, et par Westerburg, *loc. cit.*, p. 37 sq. Fleury et Aubertin en avaient donné, outre le texte autrefois accepté (avant l'étude de *M* et de *A*), une traduction française; j'utilise en de rares passages celle du dernier.

Consulter : A. Fleury, *Saint Paul et Sénèque. Recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre*, Paris, 1853.

Ch. Aubertin, *Étude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul*, Paris, 1857. Thèse rééditée en 1869.

F. Chr. Baur, *Seneka und Paulus*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1858, t. I, p. 161-246, 441-470.

Wachsmuth, *Rheinisches Museum für Philologie*, N. F., 1861, t. XVI, p. 301. (Sur la collation de *M*.)

Lightfoot, *St. Paul's epistle to the Philippians*, 3e édit., Londres, 1873, p. 268-331.

Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, Paris, 1874, t. II, p. 52-104 : Sénèque et saint Paul.

Westerburg, *Der Ursprung der Sage dass Seneca Christ gewesen sei*, Berlin, 1881. — Cf. Harnack, *Theologische Litteratur-Zeitung*, 1881, n. 19, col. 444.

J. Kreyher, *L. Annæus Seneca und seine Beziehungen zum Urchristentum*, Berlin, 1887.

Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 612-621.

Tissot, *Sénèque et saint Paul* (*Le chrétien évangélique*, 35 (1892), n.7).

A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, t. I, p. 763-765.

M. Baumgarten, *Lucius Annæus Seneka und das Christentum in der tiefgesunkenen antiken Weltzeit*, Rostock, 1895.

Morlais, *Études philosophiques et religieuses sur les écrivains latins*, Paris, 1896, c. VIII : le christianisme de Sénèque.

Brautigam, *Seneka und das Christentum*, *Ethische Kultur*, 1896, p. 90.

Codara, *Seneca filosofo e S. Paolo*, dans *Rivista italiana di filosofia*, 1898, t. XII, n. 2, 5, 6.

L. Friedländer, *Der Philosoph Seneka*, dans *Historische Zeitschrift*, 1900, t. LXXXV, p. 193-249.

S. Rubin, *Die Ethik Senekas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa*, Munich, 1901.

P. Farel, *Pour Sénèque*, dans *Revue de théologie et des questions religieuses*, 1901, p. 342-357.

O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*, Fribourg, 1902, t. I, p. 467-471.

EPISTOLÆ SENECÆ MAGISTRI NERONIS IMPERATORIS AD PAULUM APOSTOLUM ET PAULI AD SENECAM [1].

I. *Seneca Paulo salutem.*

Credo tibi, Paule, id nuntiatum esse quod heri cum Lucilio [2] nostro de apocryphis et aliis rebus habuerimus. Erant enim quidam disciplinarum tuarum comites mecum. Nam in hortos Salustianos secesseramus, quo loco occasione nostra alio tendentes hi, de quibus dixi, visis nobis adiuncti sunt. Certe quod tui præsentiam optavimus, et hoc scias volo. Libello tuo lecto, id est ex plurimis aliquas litteras quas ad aliquam civitatem seu caput provinciæ direxisti, mira hortatione vitam moralem continentes, usque refecti sumus. Quos sensus non puto ex te dictos, sed per te, certe aliquando ex te et per te; tanta enim maiestas earum est rerum tantaque generositate calens [3], ut vix suffecturas putem ætates hominum, quibus institui perficique possint. Bene te valere, frater, cupio.

---

1. Titre de *M*.
2. *A* : *Lucillo*.
3. *M* : *clarent*. *A* : *callens*. Haase propose *calens*.

1*. Il semble que ce soit là une première entrée en conversation, en tout cas, la lettre suppose que Sénèque et Paul ne se sont pas encore vus. — Lucilius est le destinataire bien connu des lettres de Sénèque; la mention de son nom est la seule preuve que l'auteur ait connu celles-ci. Pourquoi cette mention d'« apocryphes »? Est-ce pour donner, par opposition, à cette correspondance, l'apparence de l'authenticité? C'est bien possible. Ou bien l'auteur veut-il parler de livres « secrets », dans le sens donné souvent par les hérétiques au mot « apocryphes »? Je préfère la première explication.

2*. Sur le Quirinal. Le palais bâti par Salluste fut la résidence favorite de plusieurs empereurs.

LETTRES DE SÉNÈQUE, MAITRE DE L'EMPEREUR NÉRON, A L'APOTRE PAUL, ET DE PAUL A SÉNÈQUE.

I. *Sénèque à Paul, salut.*

Je crois, Paul, qu'on t'a dit qu'hier, avec mon ami Lucilius, nous avions parlé des apocryphes et d'autres sujets [1*]. Car il y avait avec moi quelques-uns de ceux qui partagent tes doctrines. Nous nous étions en effet mis à l'écart dans les jardins de Salluste [2*]; et là, ceux dont je viens de parler, qui allaient ailleurs, nous voyant, profitèrent de l'occasion pour se joindre à nous. Évidemment, nous avons souhaité ta présence ; et je désire que tu le saches. Par la lecture de ton livre, c'est-à-dire, entre un grand nombre d'autres, de quelques lettres que tu as adressées à quelque cité ou capitale de province, et qui contiennent d'admirables exhortations de vie morale, nous nous sommes grandement réconfortés [3*]. Ces pensées, je ne t'en crois pas l'auteur, mais l'interprète, parfois certainement l'auteur et l'interprète en même temps [4*]. Car ces idées sont si élevées, une telle grandeur d'âme et une telle chaleur les animent, que, à mon avis, c'est à peine s'il y aura des générations humaines assez belles pour être formées et poussées à la perfection par elles [5*]. Je désire, mon frère, que tu te portes bien.

3*. Cela paraît être le sens de la phrase, qui ne s'explique pas grammaticalement.

4*. Sénèque veut dire qu'elles viennent d'une intelligence plus haute, de Dieu, dont Paul ne serait que le porte-parole; en certains passages cependant, cette inspiration et l'esprit même de Paul parlent de concert.

5*. ...*sufflecturas quibus*... suffire à cette tâche qu'elles puissent, par elles... Toute la lettre se résume en ces quelques mots : « Vos épîtres sont fort belles et très utiles à l'âme; » c'est pauvre.

II. *Senecæ Paulus salutem.*

Litteras tuas hilaris heri accepi, ad quas rescribere statim potui, si præsentiam juvenis quem ad te eram missurus, habuissem. Scis enim, quando et per quem et quo tempore et cui quid dari committique debeat. Rogo ergo, non putes neglectum, dum personæ qualitatem respicio. Sed quod litteris meis vos bene acceptos alicubi scribis, felicem me arbitror tanti viri iudicio. Neque enim hoc diceres, censor, sophista, magister tanti principis et iam omnium, nisi quia vere dicis. Opto te diu bene valere.

III. *Seneca Paulo salutem.*

Quædam volumina ordinavi et divisionibus suis statum eis dedi. Ea quoque Cæsari legere sum destinatus, si modo sors prospere annuerit, ut novas afferat aures [1]. Eris forsan et tu præsens. Sin, alias reddam tibi diem, ut hoc opus invicem inspiciamus. Et possem non prius edere ei eam scripturam, nisi prius tecum conferam, si

---

1. Les mss et les éditeurs rapprochent cette proposition de la suivante, avec laquelle elle n'a aucun lien.

1*. Paul indique ainsi qu'il doit prendre de sérieuses précautions; ces ménagements supposent qu'il n'a pas toute liberté dans son commerce avec Sénèque, ni même dans sa vie en général; les lettres v, vi et viii nous diront pourquoi.

2*. *Dum personæ qualitatem respicio* peut signifier aussi : « alors que je songe à choisir mon messager, » si on rapporte le mot *personæ* au *juvenis* qui précède. Mais il me semble que l'auteur veut marquer ici l'antithèse entre le manque de considération que Sénèque pourrait reprocher à Paul, et le respect réel de celui-ci pour le philosophe.

3*. *et jam omnium*, c'est-à-dire que Sénèque n'est pas seulement le maître de Néron : il peut être regardé aussi comme celui de l'humanité; c'est la réponse au compliment de la fin de la première lettre.

II. *Paul à Sénèque, salut.*

J'ai reçu hier ta lettre avec plaisir; j'aurais pu y répondre de suite, si j'avais eu près de moi le jeune homme que je devais t'envoyer. Tu sais en effet quand, par qui, à quel moment et à qui il faut donner les missions de confiance [1*]. Je te demande donc de ne pas te croire négligé, tandis que je tiens compte de la dignité de ton caractère [2*]. Mais puisque tu déclares que vous êtes contents de quelques passages de mes lettres, je m'estime heureux du jugement d'un si grand homme. Car tu ne le dirais pas, toi, critique, philosophe, maître d'un si grand prince, et même de tous les hommes [3*], si tu ne disais la vérité. Je souhaite que ta santé soit bonne longtemps.

III. *Sénèque à Paul, salut.*

J'ai mis en ordre quelques ouvrages, et j'ai arrangé leurs parties suivant le plan convenable [4*]. Je suis décidé aussi à les lire à César, si toutefois la fortune me favorise assez pour qu'il y prête une oreille curieuse. Peut-être seras-tu là toi-même. Si non, je te fixerai date en un autre moment pour revoir ensemble cet ouvrage. Même je pourrais ne pas lui communiquer cet écrit, avant d'en avoir conféré avec toi [5*], si cependant cela peut se faire sans

---

4*. Ces indications sont bien vagues et pourraient se rapporter à des écrits de Sénèque, aussi bien qu'à ceux de Paul. Mais d'après les lettres VII et IX, où la lecture devant l'empereur est un fait accompli, il s'agit bien ici d'épîtres de l'apôtre. Cet « arrangement » dont parle Sénèque correspond d'ailleurs très bien aux regrets qu'il exprime plus loin (lett. VII), que l'élégance de la forme ne réponde pas, dans l'œuvre de Paul, à l'élévation de la pensée. De plus, la présence de l'apôtre n'est désirable qu'autant que ce sont bien ses lettres à lui qui seront lues.

5*. Par cette remarque, Sénèque entre dans les vues de Paul, qui tient à la prudence dans leurs relations.

modo impune hoc fieri potuisset, ut scires non te præteriri. Vale, Paule carissime.

IV. *Annæo Senecæ Paulus salutem.*

Quotienscumque litteras tuas audio, præsentiam tui cogito nec aliud existimo quam omni tempore te nobiscum esse. Cum primum itaque venire cœperis, invicem nos et de proximo videbimus. Bene te valere cupio.

V. *Seneca Paulo salutem.*

Nimio tuo secessu angimur. Quid est? quæ res remotum faciunt [1]? Si indignatio dominæ, quod a ritu et secta veteri recesseris et alios rursum converteris, erit postu-

---

1. Leçon de *M.* — *A* : *quæ te res remoratum...* Les éditeurs ont diversement changé ce texte, qui cependant s'explique bien.

1*. Réponse directe au *non putas neglectum* de la lettre précédente.

2*. *Audio*; il faudrait sans doute le traduire simplement : « je lis ». Ainsi, Paul, qui sera navré, dans la lettre VIII, de la lecture de ses épîtres devant l'empereur, ne dit pas un mot de la proposition de Sénèque; il ne répond qu'à cette idée très secondaire de la lettre précédente, qu'ils pourront conférer ensemble, en se déclarant heureux de l'intimité possible de relations futures.

3*. Cette phrase est bien vague : *invicem nos et de proximo videbimus* ; cependant, elle ne peut, semble-t-il, signifier simplement : « nous nous verrons face à face et de tout près; » ce serait une constatation par trop évidente.

4*. Cette lettre ne répond pas directement à la précédente. Cependant, il y a quelque relation entre le désir que Paul éprouve de voir Sénèque, et le regret qu'exprime celui-ci de ce que l'apôtre reste à l'écart, à l'écart du palais impérial évidemment.

5*. Cette *domina*, d'après le texte, est évidemment une impératrice dont les liens avec le judaïsme sont assez étroits. Or, il paraît bien que Poppée, maîtresse, puis femme de Néron, fut une « prosélyte » secrète. D'après Josèphe, *Antiquitates judaicæ*, xx, 8, 11, c'est elle

danger; de la sorte, tu sauras qu'on tient compte de toi [1*]. Porte-toi bien, très cher Paul.

IV. *Paul à Annæus Sénèque, salut.*

Chaque fois que j'entends lire tes lettres [2*], je t'imagine là, et je ne puis que me figurer que tu es constamment avec nous. Aussi, dès que tu auras commencé à venir, nous nous visiterons réciproquement et intimement [3*]. Je désire que tu te portes bien.

V. *Sénèque à Paul, salut.*

Je suis désolé de ton excessif isolement [4*]. Qu'y a-t-il? Quelles causes te tiennent ainsi à l'écart? Si c'est l'irritation de l'impératrice, de ce que tu as abandonné ton culte et ta doctrine d'autrefois, et de ce que tu en amènes d'autres au nouveau [5*], il y aura lieu de la prier de consi-

---

qui obtint de Néron, pour les Juifs, le pardon d'une révolte contre Festus, et l'historien ajoute : θεοσεβὴς γὰρ ἦν, elle craignait Dieu, ce qui est une expression courante pour désigner les prosélytes. Que ce fait corresponde ou non à la vérité historique, nous n'avons pas à nous en occuper; il nous suffit de constater que la tradition existait. Notons aussi que Tacite dit, en rapportant l'ensevelissement de Poppée, *Ann.*, XVI, 6 : « Le corps de Poppée ne fut point consumé par le feu, suivant l'usage romain; il fut embaumé à la manière des rois étrangers et porté dans le tombeau des Jules; » c'est bien une coutume juive. — Dans la lettre VI, un espoir de conversion s'affirme; et, dans la lettre VIII, il semble que la *domina* est vraiment convertie. Or, jamais Poppée ne l'a été. C'est vrai; mais il faut bien se dire que dans la tradition tous les souvenirs se sont mêlés; avec celui de Poppée s'est confondu sans doute celui de Marcia, cette maîtresse de Commode qui fut probablement chrétienne; et l'on croyait qu'une impératrice, peu importe laquelle d'ailleurs, s'était convertie. C'est ainsi que le *pseudo-Marcellus* parle de Livie, femme de Néron, alors que Livie fut en réalité la femme d'Auguste.

landi locus, ut ratione [1] factum, non levitate hoc existimet [2].

VI. *Senecæ et Lucilio Paulus salutem.*

De his quæ mihi scripsistis non licet arundine et atramento eloqui, quarum altera res notat et designat aliquid, altera evidenter ostendit, præcipue cum sciam inter vos esse, hoc est apud vos et in vobis, qui me intelligant. Honor omnibus habendus est, et tanto magis, quanto indignandi occasionem captant. Quibus si patientiam demus, omni modo eos ex [3] quaque parte vincemus, si modo hi sint, qui pænitentiam sui gerant. Valete.

VII. *Annæus Seneca Paulo et Theophilo salutem.*

Profiteor bene me acceptum lectione litterarum tuarum, quas Galatis, Corinthiis, Achæis misisti, et ita invicem vivamus, ut etiam cum horrore divino esse [4]

---

1. *M* : *aradicione*, que Westerburg corrige en *tradicione*; mais *ratione* semble mieux convenir au sens.
2. *A* : *existimetur.*
3. *M* : *et quoque...*
4. *M* : *eas.*

1*. Voilà chez l'auteur une pensée bien recherchée, pour exprimer sans doute que Paul ne peut, par prudence, confier ses secrets à l'écriture. Cette lettre répond à la précédente en ce sens que Paul ne veut pas s'expliquer nettement sur les causes de son isolement; d'ailleurs, ajoute-t-il, vous-mêmes et d'autres vous me comprenez. C'est admettre que vraiment il redoute l'impératrice. La suite le démontre : restons respectueux, dit-il; envers qui serait-ce, si ce n'est envers la *domina*, toujours prête à s'emporter contre lui? Par patience il espère l'emporter *omni modo, ex quaque parte.* Ces dernières expressions prouvent même qu'il espère, non pas seulement la faire revenir

dérer que tu l'as fait avec réflexion et non par légèreté.

VI. *Paul à Sénèque et à Lucilius, salut.*

Sur ce que vous m'écrivez, je ne puis parler avec le roseau et l'encre, dont le premier marque et trace les pensées que la seconde rend évidentes[1*]; cela d'autant plus que, je le sais, plusieurs parmi vous, je veux dire vous-mêmes et vos amis, me comprennent. Il faut honorer tout le monde, ceux surtout qui épient l'occasion de s'indigner. Si nous leur opposons la patience, de toutes manières nous l'emporterons sur eux à tout point de vue; pourvu toutefois qu'ils soient gens à se repentir. Portez-vous bien.

VII. *Annæus Sénèque à Paul et à Théophile* [2*], *salut.*

Je me déclare content de la lecture des lettres que tu as envoyées aux Galates, aux Corinthiens, aux Achéens [3*]; restons dans de tels rapports, et toujours montre-toi ainsi secoué du frisson de la divinité [4*]. Car

---

à de meilleurs sentiments et se concilier sa bienveillance, mais même, sans doute, la convertir.

2*. Qu'est-ce que ce Théophile? Le nom en est pris à Luc, I,3; Act., I, 1. Peut-être le texte primitif portait-il « Timothée », si l'on en juge par la IIIe épître citée (v. la note suivante); car II Cor., I, 1, dit : Παῦλος... καὶ Τιμόθεος...; de même aussi I Thess., I, 1.

3*. Il s'agit sans doute de II Cor., puisque cette épître est mentionnée après une épître aux Corinthiens. Dans II Cor., I, 1, Paul et Timothée saluent « l'Église de Dieu qui est à Corinthe, avec tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe. » Kreyher, *loc. cit.*, p. 181, pense aux lettres aux Thessaloniciens, où (I Thess., I, 7) ceux-ci sont appelés « les modèles de tous les croyants en Macédoine et en Achaïe, » où « ils ont répandu la parole du Seigneur. » C'est moins probable.

4*. Sénèque loue donc de nouveau Paul, mais il reconnaît ici explicitement l'inspiration du Saint-Esprit, à laquelle il n'avait fait, dans la lettre I (*non puto ex te dictos, sed per te...*), qu'une allusion obs-

exhibes. Spiritus enim sanctus in te et super te excelsus[1] sublimiores satis venerabiles sensus exprimit. Vellem itaque cures et cætera, ut maiestati earum cultus sermonis non desit. Et ne quid tibi, frater, surripiam aut conscientiæ meæ debeam, confiteor Augustum sensibus tuis motum. Cui lecto virtutis in te exordio ita vox fuit : mirari eum posse, ut qui non legitime[2] imbutus taliter sentiat. Cui ego respondi solere deos ore innocentium effari, haud eorum qui prævaricare doctrina sua quid possint. Et dato ei exemplo Vatieni hominis rusticuli, cui viri duo apparuissent in agro Reatino, qui postea Castor et Pollux sunt nominati, satis instructus videtur[3]. Vale.

VIII. *Paulus Senecæ salutem.*

Licet non ignorem Cæsarem nostrarum rerum admirandarum, si quando deficiet, amatorem esse[4], permit-

---

1. Les mss : *excelsos.*

2. Les mss : *legi meæ*; mais *M* met *ti* au-dessus de la ligne, et, en marge : *legitime.* Pierre de Cluny, ep. I, n. 20 : *Nonne et illa crudelis bestia Neronis eadem philosopho recitante auditis mirari se dixit, unde homini, ut dicebat, indocto tanta scientia esse potuit?*

3. Leçon de *A.* — *M* : *videatur.*

4. *M* écrit en marge : *Licet non ignorem Cesarem nostrarum rerum admirationem si quando deficient admirator esse* : quoique je ne l'ignore pas, César admire nos idées, si peu dignes qu'elles soient parfois d'admiration. C'est évidemment une variante trouvée par *M* dans un de ses modèles. La phrase est obscure; mss et éditeurs s'ingénient à la changer.

---

cure. Cependant, il exprime le regret que l'art littéraire ne vienne pas donner à de si admirables pensées la forme qui leur convient. D'ailleurs Néron lui-même a été frappé de cette hauteur d'esprit dans un homme inculte; et Sénèque a dû lui expliquer ce contraste, non par une idée chrétienne, mais en empruntant la langue des païens pour se faire comprendre.

c'est le Saint-Esprit, en toi, et planant au-dessus de toi, qui exprime ces idées d'une sublimité vraiment admirable. Aussi, je voudrais te voir également soigner la forme, en sorte que l'élégance de ces lettres réponde à leur grandeur. Et pour ne rien te céler, frère, ou pour obéir au cri de ma conscience, je t'avoue qu'Auguste a été touché de tes pensées. Je lui avais lu ce que tu dis, au début, de la vertu; il s'écria : « Je m'étonne à bon droit qu'un homme sans formation régulière ait de telles pensées ! » — « Les dieux, lui répondis-je, ont coutume de parler par la bouche des simples, et non de ceux qui pourraient couvrir de la doctrine divine leurs propres prévarications; » et je lui citai l'exemple de Vatiénus, ce paysan; deux hommes, qui plus tard furent reconnus être Castor et Pollux, lui étaient apparus dans la campagne de Réate [1*]. Il paraît satisfait de ces explications. Porte-toi bien.

VIII. *Paul à Sénèque, salut.*

Bien que, je ne l'ignore pas, César, malgré ses quelques défaillances [2*], aime celles de nos idées qui méritent l'admiration, cependant tu accepteras, sans te

---

1*. Prodige raconté par Cicéron, *De natura deorum*, II, 2; III, 5; Valère Maxime, I, 8, 1, et Lactance, *Div. inst.*, II, 8. Les Dioscures seraient apparus à Vatiénus (ou Vatinius) pour lui annoncer, à lui le premier, la défaite de Persée; c'est sans doute à Lactance que l'auteur de la correspondance emprunte le récit. Il semble ignorer si profondément Sénèque qu'il est peu probable qu'il ait connu les œuvres de Cicéron, à plus forte raison celles de Valère Maxime.

2*. C'est ainsi que je traduis *si quando deficiet*, qui est très vague; ce serait une allusion à l'inimitié possible, aux changements d'humeur de Néron; elle préparerait cette lettre XII, qui nous apprend que la persécution a éclaté. La conversion de la *domina* a été annoncée par une allusion de ce genre.

tes tamen te non lædi sed admoneri. Puto enim te graviter fecisse, quod ei in notitiam perferre voluisti quod ritui et disciplinæ eius sit contrarium. Cum enim ille gentium deos colat, quid tibi visum sit, ut hoc scire eum velles, non video, nisi nimio amore meo facere te hoc existimo. Rogo de futuro, ne id agas. Cavendum est enim ne, dum me diligis, offensum dominæ facias, cuius quidem offensa neque oberit, si perseveraverit, neque, si non sit, proderit; si est regina, non indignabitur; si mulier est, offendetur. Bene vale.

IX. *Seneca Paulo, salutem.*

Scio te non tam tui causa commotum [1] litteris, quas ad te de editione epistolarum tuarum Cæsari feci, quam natura rerum, quæ ita mentes hominum ab omnibus artibus et moribus rectis revocat, ut non hodie admirer.

1. *M* : *commeatum* : la leçon donnée, celle de *A*, est évidemment la bonne.

1*. L'auteur ne peut évidemment prêter à Paul cette pensée qu'il ne faut pas chercher à convertir ceux qui professent une autre religion; non; ici, il s'agit d'un cas tout particulier, celui de l'empereur; il est dangereux d'appeler son attention sur le christianisme; car ce peut être aussi déchaîner sa colère contre lui.

2*. Westerburg et Kreyher ont essayé d'expliquer ce charabia; pour mon compte, j'avoue n'y pas voir grand'chose. Il semble bien que la première partie de la phrase suppose une conversion, encore toute récente, puisque Paul n'ose affirmer avec certitude la persévérance; mais alors que signifie l' « offense », si l'auteur suppose Poppée convertie? Comment peut-on la blesser en faisant connaître à Néron la nouvelle religion? W. et Kr. répondent : « Parce qu'elle connaît l'homme, et ses sautes brusques d'humeur, et qu'elle a peur pour le christianisme et pour elle-même. » Cette crainte de Poppée en faveur du christianisme ne peut ni nuire à celui-ci, si elle persévère, ni être utile, dans le cas contraire (c'est trop évident !). On attendrait plutôt :

blesser, un avis : selon moi, en effet, ce fut de ta part une grave démarche, de vouloir lui faire connaître ce qui est contraire à son culte et à ses croyances. Il adore en effet les dieux des gentils. Aussi, quel a été ton but en voulant l'instruire de notre doctrine, je ne le vois pas, et je ne puis que penser que tu en as agi ainsi par excès d'amour pour moi. Je te le demande pour l'avenir : ne le fais plus [1*]. Il faut te garder, en effet, en me montrant ton amour, d'offenser l'impératrice. Cette offense, à la vérité, ne nous nuira pas, si l'impératrice persévère; si non, elle ne nous sera pas utile; en tant que reine, l'impératrice ne s'indignera pas; en tant que femme, elle sera offensée [2*]. Porte-toi bien.

IX. *Sénèque à Paul, salut.*

Ce qui t'émeut dans la lettre où je t'annonce que j'ai communiqué tes épîtres à César, ce n'est pas, je le sais, un motif personnel; c'est la connaissance de la nature, qui détourne les esprits des hommes de toutes les doctrines et morales saines [3*]; moi-même, je ne m'en étonne pas;

---

cujus quidem offensa neque proderit, si perseveraverit, et, si non sit, oberit; cette offense ne nous sera pas utile, si elle persévère, et, si elle ne persévère pas (si cela n'est pas), nous nuira. Comme reine, c'est-à-dire ayant vraiment de l'autorité, Poppée ne saurait trouver mauvais qu'on cherche à convertir le chef de l'empire, et par suite qu'on introduise le christianisme dans l'État, pour qui il peut être excellent; mais, comme femme, elle connaît l'homme qui dirige cet État, et sait tout ce qu'on peut craindre (?).

3*. La réponse de Sénèque semble confirmer l'explication que nous avons donnée de la fin de la lettre précédente; Paul, en même temps que Poppée, craint le caractère même de Néron, si porté, comme celui de tous les hommes d'ailleurs, à l'erreur et au mal. Le philosophe lui-même connaît ces tendances perverses de la nature humaine. Aussi s'excuse-t-il très nettement et très simplement.

quippe ut is [1], qui multis documentis hoc iam notissimum habeam. Igitur nove agamus [2], et si [3] quid facile in præteritum factum est, veniam irrogabis. Misi tibi librum de verborum copia. Vale, Paule carissime.

X. *Senecæ Paulus salutem.*

Quotienscumque tibi scribo nec nomen meum tibi subsecundo, gravem et sectæ meæ incongruentem rem facio. Debeo enim, ut sæpe professus sum, cum omnibus omnia esse [4], et id observare in tua persona quod lex romana honori senatus concessit, perlecta epistola ultimum locum eligere, ne cum aporia et dedecore cupiam efficere quod mei arbitrii fuerit. Vale, devotissime magister. Data v cal. iulii, Nerone IV et Messala consulibus.

XI. *Seneca Paulo salutem.*

Ave, mi Paule carissime. Si mihi nominique meo vir tantus et dilectus omnibus modis non dico fueris coniunctus, sed necessario mixtus, optime [5] actum erit de Seneca

1. *M* dans le texte : *ut his*; en marge : *ut is.*
2. *M* : *nova eagamus.*
3. *M* : *ut si.*
4. Cf. I Cor., IX, 22. C'est le seul passage imité sûrement des épîtres canoniques.
5. Cet *optime* n'est pas dans *M* : il semble exigé par le sens. D'ailleurs, ce passage varie beaucoup dans les différents mss. Ainsi *A* : *mixtus, aptum actum erit,* où *aptum* peut très bien être venu de *optime.*

1*. Évidemment un manuel de style, à l'aide duquel Paul pourra s'exercer à cette élégance dont Sénèque (lett. VII) regrette chez lui l'absence. L'ouvrage n'est pas de Sénèque lui-même; et, plus tard, on a eu tort d'interpréter ce passage comme s'il y avait *meum librum*; cf. p. 340.

et mille preuves sont venues me donner avec pleine certitude la même connaissance. Agissons donc autrement, et si, par le passé, je me suis laissé entraîner trop facilement, tu me le pardonneras. Je t'envoie un volume « sur la richesse des expressions [1*] ». Porte-toi bien, très cher Paul.

X. *Paul à Sénèque, salut.*

Chaque fois que je t'écris et que je ne place pas mon nom après le tien, je fais une chose grave et contraire à la doctrine chrétienne [2*]. Je dois en effet, comme je l'ai souvent déclaré, me faire tout à tous; je dois te rendre les honneurs que l'usage de Rome accorde aux sénateurs, choisir la dernière place tout à la fin de la lettre [3*], et ne pas désirer, mesquinement et contre les convenances, n'agir que d'après mon caprice. Porte-toi bien, le plus dévoué des maîtres. Le 27 juin, sous le 4e consulat de Néron et celui de Messala [4*].

XI. *Sénèque à Paul, salut* [5*].

Je te salue, très cher Paul. Si, à moi et à mon nom, il arrive que toi, si grand, si aimé de toute façon, tu ne joignes pas seulement ton nom, si tu ne formes plus qu'une seule vie avec moi, ce sera parfait pour ton Sé-

2*. Cette lettre ne se rattache en rien à la précédente; elle est tout à fait inattendue. Les scrupules de Paul nous paraissent bien exagérés dans la circonstance; l'expression même en est forcée.

3*. C'est là un anachronisme. Dès le IIIe siècle, il est vrai, l'usage prévaut de mettre le premier le nom du personnage le plus élevé en dignité; mais au Ier siècle, c'est le nom de celui qui écrivait qui se plaçait le premier : ainsi, Pline écrivant à Trajan.

4*. Pour la première fois, nous rencontrons une date; ce consulat de Néron (non le 4e, mais le 3e) et de Messala est de l'année 58. Inutile d'ailleurs d'attacher à cette date une importance quelconque.

5*. Cette lettre est placée dans les mss après la XIIe. Mais elle répond directement à la précédente et doit donc prendre rang immédiatement après elle.

tuo. Cum sis igitur vertex et altissimum omnium gentium[1] cacumen, non ego vis læter, si ita sim tibi proximus, ut alter similis tui deputer? Haud itaque te indignum prima facie epistolarum nominandum censeas, ne tam[2] temptare me quam[3] ludere videaris, quippe cum scias civem te esse Romanum. Nam qui meus, tuus apud te locus, qui tuus, velim ut meus. Vale, mi Paule carissime. Data x cal. april., Aproniano et Capitone consulibus.

XII. *Seneca Paulo salutem.*

Ave, mi Paule carissime. Putasne me haud contristari et non luctuosum esse, quod de innocentia vestra subinde supplicium sumatur? Dehinc quod tam duros tamque obnoxios vos reatui omnis populus iudicet, putans a vobis effici, quidquid in urbe contrarium fit? Sed feramus æquo animo et utamur foro, quod sors concessit, donec invicta felicitas finem malis imponat. Tulit et priscorum ætas Macedonem Philippi filium, et post Darium quoque

---

1. Presque tous les mss : *altissimorum omnium montium cacumen*, ce qui est une métaphore bien exagérée et pas du tout adaptée au sujet. La correction est de Westerburg, appuyé sur *A* : *altissimorum omnium gentium cacumen* (mais il met *mo* au-dessus de *gen*).

2. Mot omis par les mss; exigé par le sens.

3. *M* met *magis* au-dessus de *quam*, mais barre *quam ludere*.

1*. Sénèque répond à la modestie exagérée de Paul en lui déclarant qu'il serait heureux de lui être si bien uni par l'amitié qu'il ne ferait plus qu'un avec lui. Ce serait en effet s'élever lui-même; car Paul est le plus grand de tous les hommes. D'ailleurs, celui-ci est citoyen romain, et à ce premier titre mérite les mêmes honneurs que Sénèque; mais de plus, il est très grand par le cœur et l'intelligence, et, à ce second titre, Sénèque voudrait bien l'égaler; c'est, je crois, le sens de la dernière phrase.

nèque [1*]. Alors que tu es la cime, le sommet le plus élevé de toutes les nations, comment donc ne me réjouirais-je pas de me rapprocher de toi de si près, que je pourrais être pris pour un autre toi-même? Aussi, ne va pas prétendre que tu es indigne de figurer en tête de nos lettres; tu semblerais ainsi m'éprouver plus encore que plaisanter; tu sais bien en effet que tu es citoyen romain. Et mon rang, il est tien (par cette qualité); quant au tien, je voudrais l'avoir pour moi-même. Portetoi bien, très cher Paul. Le 23 mars, sous le consulat de Apronianus et Capiton [2*].

XII. *Sénèque à Paul, salut* [3*].

Je te salue, mon très cher Paul. Crois-tu que je ne sois pas dans la tristesse et le deuil, de ce que votre innocence est condamnée à de fréquents supplices? de ce que le peuple, vous jugeant si peu sensibles et si criminels, vous attribue tous les malheurs de la ville [4*]? Mais soyons résignés, et vivons du sort [5*] que la fortune nous fait, jusqu'à ce qu'un bonheur inaltérable mette fin à nos maux. Les anciens âges aussi ont eu à subir le Macédonien fils

---

2*. Année 59.

3*. Cette lettre a été placée dans les mss après la xe, ce qui n'est pas naturel, nous l'avons vu. Mais elle ne peut être non plus rangée après le recueil, parce que la dernière lettre semble bien une lettre d'adieu; qu'elle reste donc ici! Voir dans l'Introduction ce que nous avons dit de son caractère particulier, p. 342 sq.

4*. La lettre est destinée à marquer la douleur de Sénèque pour les poursuites injustes dont les chrétiens ont été l'objet après l'incendie de Rome. Il ne doute pas de leur innocence, regrette les préjugés du peuple, exhorte à la résignation, en citant l'exemple d'autres tyrans, enfin s'élève violemment contre Néron, l'auteur de ces crimes, à qui il souhaite la peine qu'il mérite.

5*. *Utamur foro*, expression populaire pour signifier « se contenter des circonstances ».

Dionysium [1], nostra quoque Gaium Cæsarem, quibus quidquid libuit, licuit. Incendium urbs Romana manifeste unde sæpe patiatur, constat. Sed si effari humilitas humana potuisset, quid causæ sit, et impune in his tenebris loqui liceret, iam [2] omnes omnia viderent. Christiani et Iudæi quasi machinatores incendii supplicio adfecti fieri solent [3]. Grassator iste quisquis est, cui voluptas carnificina est et mendacium velamentum, tempori suo destinatus est. Et ut optimus quisque unum pro multis donatum est caput, ita et hic devotus pro omnibus igni cremabitur. Centum triginta duæ domus, insulæ quatuor sex diebus arsere, septimus pausam dedit. Bene te valere, frater, opto. Data v cal. april., Frugi et Basso consulibus.

---

1. Encore un passage souvent altéré. *M* : *et post Darium et Dionysium*, mais il met *quoque* à la marge, et la seconde main de *M*, qui a transcrit de nouveau la lettre xii à la fin du recueil (*m*), écrit la leçon adoptée.

2. *M*, *A* : *tam*, qui ne signifie rien.

3. Leçon de *M* et de *m*, qui écrit *affiti*. — *A* : *supplicio affecti. Fieri solet.* Je ne sais pourquoi les éditeurs veulent changer la leçon de *M*, *m*.

1*. Alexandre. Caïus César désigne Caligula.

2*. Tacite commence le récit de l'incendie par ces mots (*Ann.*, xv, 38) : *...omnibus quæ huic urbi per violentiam ignium acciderunt gravior atque atrocior...* le plus grand et le plus horrible désastre que Rome eût jamais éprouvé de la violence des flammes.

3*. L'auteur veut faire dire évidemment à Sénèque que c'est Néron qui fit allumer l'incendie; les invectives de la suite le prouvent bien. Tacite, *ibid.*, se contente de dire : *forte an dolo principis incertum*, par hasard, ou par un coup secret du prince, on ne sait.

4*. Tacite aussi raconte qu'ils furent offerts en victimes expiatoires à la terreur du peuple, et à sa fureur croissante, à mesure que le bruit se répandait de la culpabilité de Néron (*Ann.*, xv, 44); mais il ne parle que des chrétiens; il est vrai que ceux-ci lui paraissent des Juifs d'une secte particulière, et qu'il confond chrétiens et Juifs, comme il arriva souvent au Ier siècle.

5*. Il est curieux que ces expressions soient empruntées à Virgile,

de Philippe [1*], et Darius, puis aussi Denys; le nôtre, C. César, qui tous n'eurent d'autre règle que leur caprice. Sur l'origine des fréquents incendies dont souffre Rome [2*], aucun doute n'est possible. Mais si des hommes obscurs pouvaient dire quelle en est la cause, s'il était permis dans ces ténèbres de parler impunément, tous les yeux verraient dès lors toute la vérité [3*]. Les chrétiens et les Juifs [4*] sont sans cesse envoyés au supplice comme incendiaires. Mais le bandit, quel qu'il soit, dont la volupté est dans le sang et qui se couvre du mensonge, aura forcément son jour. De même que les meilleurs ont donné leur tête en victime expiatoire pour la foule [5*], de même cet homme est voué, pour tous, au feu qui le consumera [6*]. Cent trente-deux maisons, quatre îlots [7*] ont brûlé pendant six jours; le septième arrêta le fléau [8*]. Je désire, frère, que tu te portes bien. Le 28 mars, sous le consulat de Frugi et Bassus [9*].

Énéide, v, 815 : *Unum pro multis dabitur caput.* Mais il est possible que l'auteur ne les lui ait pas prises directement et les ait trouvées dans quelque écrivain qui les cite à propos de la rédemption, à laquelle elles s'adaptent si bien.

6*. C'est-à-dire au feu de l'enfer.

7*. D'après Tacite, *Ann.*, xv, 40, sur les quatorze quartiers (*regiones*) de Rome, trois furent entièrement détruits; de sept autres, il ne resta que quelques ruines; au c. XLI il dit : « Il serait difficile de compter les maisons, les demeures importantes, les temples qui furent détruits... *domuum et insularum et templorum*... » *Insula* désigna d'abord un « pâté de maisons » compris entre quatre rues, puis les demeures importantes qui occupent parfois cet espace. Il semble bien que c'est dans ce dernier sens que l'auteur, qui ne parle que de cent trente-deux maisons, a pris ce mot, et non dans le sens de « quartiers », en le confondant avec *regiones*, comme l'ont pensé Fleury et Westerburg. On voit d'ailleurs combien ses données s'écartent considérablement de celles de Tacite. Suétone, *Néron*, 38 : « un nombre infini de pâtés de maisons (*insularum*)... des demeures patriciennes... des temples... »

8*. Suétone : « six jours et sept nuits. » — Tacite : « L'incendie s'arrêta le sixième jour... puis se ralluma, mais moins violent... »

9*. C'est bien l'année 64 de l'incendie; mais, d'après Tacite, il éclata le 19 juillet. *Ann.*, xv, 41.

XIII. *Seneca Paulo salutem.*

Allegorice et ænigmatice multa a te usquequaque opera concluduntur et ideo rerum tanta vis et muneris tibi tributa non ornamento verborum sed cultu quodam decoranda est. Nec vereare, quod sæpius te dixisse retineo; multos, qui talia affectent, sensus corrumpere, rerum virtutes evirare [1]. Ceterum mihi ut id concedas velim [2] latinitati morem gerere, honestis verbis speciem adhibere, ut generosi muneris concessio digne a te possit expediri. Bene vale. Data pridie non. iul., Leone et Sabino consulibus.

XIV. *Paulus Senecæ salutem.*

Perpendenti tibi ea sunt revelata quæ paucis divinitas concessit. Certus igitur ego in agro iam fertili semen fertilissimum [3] sero, non quidem materiam quæ corrumpi videatur, sed verbum stabile, Dei derivamentum crescentis et manentis in æternum. Quod prudentia tua assecuta, indeficiens fore videbis [4], ethnicorum Israeli-

1. *M* : *evertera*, ce qui conduit plutôt à *evertere.* D'autres mss portent *eviscerare.*
2. Leçon de *M*. Les éditeurs ont supprimé *ut id.*
3. *A* : *fortissimum.* — *M* : *fertissimum.*
4. *M* : *videbit.*— *A* : *debet.* Le texte conjecturé par Westerburg.

1*. Cette lettre n'a aucun lien avec la précédente, ni même avec la xi[e]. C'est à la ix[e], ou mieux à la vii[e], qu'elle se rattache. Sénèque revient sur l'idée exprimée déjà dans cette dernière : à de si nobles pensées, conviendrait un style au moins correct. Celui de Paul lui paraît souvent obscur; il ne lui demande pas de chercher de vains ornements, mais du moins de ne pas manquer aux règles de la langue.

2*. Date fantaisiste. Ce consulat n'a pas existé.

XIII. *Sénèque à Paul, salut.*

Beaucoup de tes œuvres renferment des allégories et des énigmes [1*]. Il faudrait donc orner cette force de pensée et de génie qui t'est propre, sinon de la (vaine) parure du style, du moins d'une certaine élégance. Ne crains pas ce défaut dont je me souviens t'avoir entendu parler souvent : beaucoup, par cet art affecté, dénaturent la pensée et énervent la force des idées. Daigne du moins, accorde-le-moi, tenir compte du caractère de la langue latine, donner tout son éclat à ton noble langage, pour que le sublime génie qui te fut accordé soit traité par toi comme il le mérite. Porte-toi bien. La veille des nones de juillet, sous le consulat de Léon et de Sabinus [2*].

XIV. *Paul à Sénèque, salut.*

Tes recherches t'ont révélé des vérités que la divinité fait connaître à bien peu d'hommes. C'est donc avec assurance que je sème dans un champ désormais fertile une semence très féconde, non pas de la matière sujette à corruption, mais le Verbe immuable, émanation d'un Dieu qui croît et demeure éternellement [3*]. Ce que tu as appris par la réflexion, qu'on peut écarter les objec-

---

3*. La conversion de Sénèque est accomplie, et Paul l'en félicite, en lui donnant encore quelques conseils inspirés par Dieu. Il semble que l'auteur ait réservé pour cette dernière lettre le plus de théologie (si peu ! mais il n'y en a pas du tout ailleurs), comme pour un initié. Il ne reste plus au philosophe, après avoir été instruit lui-même, qu'à instruire les autres, et Paul lui recommande de prêcher cette science qui est la vraie, et dont on n'a pas à craindre les défaillances à la cour de Néron et à l'empereur lui-même. Il rencontrera, il est vrai, des difficultés; les cœurs se montreront rebelles à la persuasion; mais enfin, il pourra entraîner des âmes et les conduire à la vie éternelle.

tarumque observationes censere vitandas. Novum te auctorem feceris Jesu Christi præconiis ostendendo rhetoricis irreprehensibilem sophiam [1], quam [2] propemodum adeptus regi temporali eiusque domesticis atque fidis amicis insinuabis, quibus aspera et incapabilis erit persuasio, cum plerique illorum minime flectantur insinuationibus tuis. Quibus vitale commodum sermo Dei instillatus, novum hominem sine corruptela perpetuamque animam parit ad Deum istinc properantem. Vale, Seneca carissime nobis. Data cal. augusti, Leone et Sabino consulibus.

Explicunt epistolæ quatuordecim sancti Pauli apostoli et Senecæ quas ad se mutuo scripserunt [3].

---

1. Les mss : *sophistam*, qui ne peut s'accepter avec le *quam* qui suit.
2. *M* : *quæ*; impossible.
3. Texte de *M*.

tions des Juifs et des païens, tu verras que c'est une vérité sans défaillance [1*]. Tu deviendras un auteur nouveau, en annonçant Jésus-Christ, en montrant ainsi une sagesse que les rhéteurs ne pourront vaincre. Cette sagesse, où tu touches, tu la glisseras dans l'âme du roi de la terre, de ses serviteurs et de ses fidèles amis [2*]. Il te sera dur et difficile de les convaincre, et la plupart ne se montreront pas du tout dociles à tes conseils. Mais la parole de Dieu, pénétrant en eux comme un excellent élément de vie, engendrera dans leur cœur le nouvel homme, sans tache, et cette vie éternelle, qui, d'ici-bas, tend vers Dieu. Porte-toi bien, Sénèque, mon très cher ami. Le 1er août, sous le consulat de Léon et de Sabinus.

Fin de la correspondance du saint apôtre Paul et de Sénèque.

1*. Cette pensée ne se rattache guère à ce qui précède; mais, quel que soit le sens que l'on donne à la phrase, il est aussi étranger que celui-ci aux autres pensées exprimées. J'ai donc tenu compte avant tout de la construction grammaticale, et pris *vitandas* dans le sens de « évitables ».

2*. Après la lettre XII, où Sénèque fut si violent envers Néron, après la persécution déchaînée par celui-ci, on ne comprend guère que Paul puisse espérer sa conversion, et recommande au philosophe de la tenter. Il est vrai que cette espérance ne va pas sans la vue des difficultés à vaincre; cependant la contradiction subsiste et ne pourrait se résoudre que par cette constatation qu'un apôtre ne doit jamais désespérer du salut de n'importe quelle âme.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS PROPRES

TABLE DES PASSAGES DE LA BIBLE

I. ANCIEN TESTAMENT

II. NOUVEAU TESTAMENT

TABLE DES MATIERES

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R.F. IMPRIMES

Imprimerie Leroy, 185, rue de Vanves, Paris.